ERINDALE COLLEGE
3 1761 02838 2323

Presented to
The Library of the Department of French
of University College
by

Mr M. W. Keefer

19 55

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvrescompletes60voltuoft

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

ERINDALE
COLLEGE
LIBRARY

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1767-1768.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DAMILAVILLE.

2 de janvier.

VOUS devez être actuellement bien inſtruit, mon cher et vertueux ami, du malheur qui m'eſt arrivé : c'eſt une bombe qui m'eſt tombée ſur la tête ; mais elle n'écraſera ni mon innocence ni ma conſtance. Je ne peux vous rien dire de nouveau là-deſſus, parce que je n'ai encore aucune nouvelle. 1767.

J'ai éclairci tout avec M. le prince de *Gallitzin ;* il n'y avait point de lettre de lui ; tout eſt parfaitement en règle ; et, dans quelque endroit que je ſois, les *Sirven* auront de quoi faire leur voyage à Paris, et de quoi ſuivre leur procès. Vous pourrez, en attendant, envoyer copie du factum à madame *Denis*, ſi M. de *Beaumont* ne le fait pas imprimer à Paris.

Vous aurez les Scythes inceſſamment, à condition qu'ils ne ſeront point joués ; et la raiſon en eſt que la pièce eſt injouable avec les acteurs que nous avons.

1767. On m'a envoyé de Paris une pièce très-ſingulière, intitulée le Triumvirat; mais ce qui m'a paru le plus mériter votre attention dans cet ouvrage, et celle de tous les gens qui penſent, c'eſt une hiſtoire des proſcriptions. Elles commencent par celles des Hébreux et finiſſent par celles des Cévennes; ce morceau m'a paru très-curieux (*). Il me ſemble que la tragédie n'eſt faite que pour amener ce petit morceau; la pièce d'ailleurs n'eſt point convenable à notre théâtre, attendu qu'il y a très-peu d'amour.

Adieu, mon cher ami; vous devinez le triſte état dans lequel nous ſommes, madame *Denis* et moi. Nous attendons de vos nouvelles; écrivez à madame *Denis* au lieu d'écrire à M. *Souchay*, et ſongez, quoi qu'il arrive, à *écr. l'inf.*

LETTRE II.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, ſamedi au matin, 3 de janvier, avant que la poſte de France ſoit arrivée à Genève.

Mes anges ſauront donc pourquoi j'ai fait imprimer les Scythes.

1°. C'eſt que je n'ai pas voulu mourir inteſtat, et ſans avoir rendu aux deux ſatrapes, *Nalriſp* et *Elochivis* (**), l'hommage que je leur dois.

2°. C'eſt que mon épître dédicatoire eſt ſi drôle, que je n'ai pu réſiſter à la tentation de la publier.

(*) Voyez Mélanges hiſtoriques, tome II.
(**) *Praſlin* et *Choiſeul.*

3°. C'eſt qu'il n'y a réellement point de comédiens pour jouer cette pièce, et que je ſerai mort avant qu'il y en ait. 1767.

4°. C'eſt que j'emporte aux enfers ma juſte indignation contre les comédiennes qui ont défiguré mes ouvrages, pour ſe donner des airs penchés ſur le théâtre; et contre les libraires, éternels fléaux des auteurs; leſquels infames libraires de Paris m'ont rendu ridicule, et ſe ſont emparés de mon bien pour le dénaturer avec un privilége du roi.

J'ai donc voulu faire ſavoir aux amateurs du théâtre, avant que de mourir, que je proteſtais contre tous les libraires, comédiens et comédiennes, qui ſont les cauſes de ma mort; et c'eſt ce que mes anges verront dans l'avis au lecteur, qui eſt après ma naïve préface.

Je proteſte encore, devant DIEU et devant les hommes, qu'il n'y a pas une ſeule critique de mes anges et de mes ſatrapes à laquelle je n'aye été très-docile. Ils s'en apercevront par le papier collé page 19, et par d'autres petits traits répandus çà et là.

Je proteſte encore contre ceux qui prétendent que je ſuis tombé en apoplexie; je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure tout au plus, et mon ſtyle n'eſt point apoplectique.

Si mes anges et mes ſatrapes veulent que la pièce ſoit jouée avant que l'édition paraiſſe, ils ſont les maîtres. *Gabriel Cramer* la mettra ſous cent clefs, pourvu qu'il y ait des acteurs pour la jouer, et que les comédiens la faſſent ſuccéder immédiatement après la pomme (*); car, pour peu qu'on diffère, il

(*) *Guillaume Tell.*

1767. fera impoſſible d'empêcher l'édition de paraître ; les provinces de France en ſeront inondées, et il en arrivera à Paris de tous côtés.

Je la lus devant des gens d'eſprit, et même devant des connaiſſeurs, quatre jours avant mon apoplexie, et je fis fondre en larmes pendant tout le ſecond acte et les trois ſuivans.

J'enverrai au bout des ailes de mes anges les paroles et la muſique, dès que les comédiens auront pris une réſolution. J'attends leurs ordres avec la ſoumiſſion la plus profonde. *V.*

LETTRE III.

AU MEME.

4 de janvier.

Comme les cuiſiniers, mon cher ange, partent toujours de Paris le plus tard qu'ils peuvent, et s'arrêtent en chemin à tous les bouchons, j'ai reçu un peu tard la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 14 de décembre. Ma réponſe arrivera gelée ; notre thermomètre eſt à douze degrés au-deſſous du terme de la glace ; une belle plaine de neige, d'environ quatre-vingts lieues de tour, forme notre horizon ; me voilà en Sibérie pour quatre mois. Ce n'eſt pas aſſurément cette ſituation qui me fait déſirer de vous revoir et de vous embraſſer ; je quitterais le paradis terreſtre pour jouir de cette conſolation. J'eſpère bien quelque jour venir faire un tour à Paris, uniquement

pour vous et pour madame d'*Argental*. Il me ſera impoſſible d'abandonner long-temps ma colonie. J'ai fondé Carthage, il faut que je l'habite, ſans quoi Carthage périrait; mais je vous réponds bien que, ſi je ſuis en vie dans dix-huit mois, vous reverrez un vieux radoteur qui vous aime comme s'il ne radotait point. 1767.

M. de *Thibouville* me dit qu'il faut que je vous envoye la lettre de M. le duc de *Duras;* je ne ſais trop où la retrouver. Elle contenait, en ſubſtance, que la belle *Dubois* m'avait traité comme ſes amans, qu'elle m'avait trompé; que la comédie était, comme beaucoup d'autres choſes, fort en décadence; qu'il avait établi un petit ſéminaire de comédiens à Verſailles, qui ne promettait pas grand'choſe; que *le Kain* était toujours bien malade, et que la tragédie était tout auſſi malade que lui.

Nous manquons d'hommes en bien des genres, mon cher ange, cela eſt très-vrai; mais les autres nations ne ſont pas en meilleur état que nous.

M. de *Chardon* m'avait promis de rapporter l'affaire des *Sirven* avant la naiſſance de notre ſauveur; mais les petites niches qu'il a plu au parlement de lui faire, ont retardé l'effet de ſa bonne volonté. L'affaire n'a point été rapportée; je ne ſais plus où j'en ſuis, après cinq ans de peines. Il faut ſe réſigner à DIEU et au parlement.

Pour mon petit procès avec madame *Gilet*, il ne m'inquiéte guère; c'eſt une idiote qui veut quelquefois faire le bel eſprit, et qui parle quelquefois à tort et à travers à M. *Gilet*. Elle eſt peu écoutée; mais M. *Gilet* a quelquefois des fantaiſies, des lubies, et il y a des affaires dans leſquelles il ſe rend fort difficile.

1767. Il eſt triſte d'avoir des démêlés avec des gens de ce caractère. Je ſuis ſenſiblement touché de la bonté que vous avez de ſonger à redreſſer l'eſprit de M. *Gilet*.

Mon pauvre *Damilaville* eſt tout ébouriffé de la crainte de n'être pas à la tête des vingtièmes. Je vous avoue que je lui ſouhaiterais une autre place; c'eſt un lieutenant-colonel dont tout le monde déſire que le régiment ſoit réformé.

N'êtes-vous pas bien aiſe que l'affaire de Pologne ſoit accommodée à la plus grande gloire de DIEU et de la raiſon? *Joſeph Bourdillon*, profeſſeur en droit public, n'a pas laiſſé de ſervir dans ce procès. Puiſſé-je réuſſir comme lui dans celui des *Sirven!* puiſſé-je ſurtout venir un jour vous dire combien je vous aime, combien je vous ſuis attaché pour le reſte de ma languiſſante vie!

LETTRE IV.

A M. DE PEZAI.

5 de janvier.

Je vous fais juge, Monſieur, des procédés de *J. J. Rouſſeau* avec moi. Vous ſavez que ma mauvaiſe ſanté m'avait conduit à Genève auprès de M. *Tronchin*, le médecin, qui alors était ami de *Rouſſeau*: je trouvai les environs de cette ville ſi agréables que j'achetai, d'un magiſtrat, quatre-vingt-ſept mille livres, une maiſon de campagne, à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille,

lorſque je la quitterais. *Rouſſeau* dès-lors conçut le deſſein de ſoulever le peuple de Genève contre les magiſtrats, et il a eu enfin la funeſte et dangereuſe ſatisfaction de voir ſon projet accompli. 1767.

Il écrivit d'abord à M. *Tronchin* qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève, tant que j'y ſerais; M. *Tronchin* peut vous certifier cette vérité. Voici ſa ſeconde démarche.

Vous connaiſſez le goût de madame *Denis*, ma nièce, pour les ſpectacles; elle en donnait dans le château de Tourney et dans celui de Ferney, qui ſont ſur la frontière de France, et les Génevois y accouraient en foule. *Rouſſeau* ſe ſervit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui eſt celui des repréſentans, et quelques prédicans qu'on nomme miniſtres.

Voilà pourquoi, Monſieur, il prit le parti des miniſtres, au ſujet de la comédie, contre M. d'*Alembert*, quoiqu'enſuite il ait pris le parti de M. d'*Alembert* contre les miniſtres, et qu'il ait fini par outrager également les uns et les autres; voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au ſujet des ſpectacles; voilà pourquoi, en donnant une comédie et un opéra à Paris, il m'écrivit que je corrompais ſa république en feſant repréſenter des tragédies dans mes maiſons par la nièce du grand *Corneille*, que pluſieurs génevois avaient l'honneur de ſeconder.

Il ne s'en tint pas là; il ſuſcita pluſieurs citoyens ennemis de la magiſtrature; il les engagea à rendre le conſeil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il ſouffrait, malgré la loi, un

1767. catholique domicilié ſur leur territoire, tandis que tout génevois peut acheter en France des terres ſeigneuriales, et même y poſſéder des emplois de finance. Ainſi cet homme, qui prêchait à Paris la liberté de conſcience, et qui avait tant de beſoin de tolérance pour lui, voulait établir dans Genève l'intolérance la plus révoltante et en même temps la plus ridicule.

M. *Tronchin* entendit lui-même un citoyen, qui eſt depuis long-temps le principal boute-feu de la république, dire qu'il fallait abſolument exécuter ce que *Rouſſeau* voulait, et me faire ſortir de ma maiſon des Délices, qui eſt aux portes de Genève. M. *Tronchin*, qui eſt auſſi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de boucliers, et ne m'en avertit que long-temps après.

Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève ; je réſiliai mon bail à vie des Délices ; je reçus trente-huit mille livres, et j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille francs que j'avais employés à bâtir dans cet enclos.

Ce ſont-là, Monſieur, les moindres traits de la conduite que *Rouſſeau* a eue avec moi ; M. *Tronchin* peut vous les certifier, et toute la magiſtrature de Genève en eſt inſtruite.

Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de M. le prince de *Conti* et de madame la ducheſſe de *Luxembourg*, dont il avait ſurpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle ingratitude il a payé les ſervices de M. *Grimm*, de M. *Helvétius*, de M. *Diderot*, et de tous ceux qui avaient protégé ſes

extravagantes bizarreries qu'on voulait alors faire passer pour de l'éloquence. 1767.

Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels, que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées, pendant quatre années, a été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner, en pur don, une maison de campagne, nommée l'Hermitage, que vous avez vue entre Tourney et Ferney. Je vous renvoie, pour tout le reste, à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. *Hume*, et qui était d'un style moins sérieux que celle-ci.

Que M. *Dorat* juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que *Rousseau*, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. *Hume*, M. d'*Alembert* et moi avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

M. d'*Alembert* et M. *Hume*, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des bouffons ; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, Monsieur, que, malgré mon âge et mes maladies, je suis très-gai, quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose ampoulée, de vers plats ou de mauvaises critiques; mais on doit être très-sérieux sur les procédés, sur l'honneur et sur les devoirs de la vie.

1767.

LETTRE V.

A M. DORAT.

A Ferney, ce 8 de janvier.

MONSIEUR,

A La réception de la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai dit, comme St *Auguſtin : O felix culpa !* Sans cette petite échappée, dont vous vous accuſez ſi galamment, je n'aurais point eu votre lettre qui m'a fait plus de plaiſir que l'*Avis aux deux* prétendus *ſages* ne m'a pu cauſer de peine. Votre plume eſt comme la lance d'*Achille*, qui guériſſait les bleſſures qu'elle feſait.

Le cardinal de *Bernis*, étant jeune, en arrivant à Paris, commença par faire des vers contre moi, ſelon l'uſage, et finit par me favoriſer d'une bienveillance qui ne s'eſt jamais démentie. Vous me faites eſpérer les mêmes bontés de vous, pour le peu de temps qui me reſte à vivre, et je crie *felix culpa*, à tue-tête.

J'ai déjà lu, Monſieur, votre très-joli poëme ſur la déclamation ; il eſt plein de vers heureux et de peintures vraies. Je me ſuis toujours étonné qu'un art, qui paraît ſi naturel, fût ſi difficile. Il y a, ce me ſemble, dans Paris beaucoup plus de jeunes gens capables de faire des tragédies dignes d'être jouées, qu'il n'y a d'acteurs pour les jouer. J'en

cherche la raiſon, et je ne ſais ſi elle n'eſt pas dans la ridicule infamie que des velches ont attachée à réciter ce qu'il eſt glorieux de faire. Cette contradiction velche doit révolter tous les vrais français. Cette vérité me ſemble mériter que vous la faſſiez valoir dans une ſeconde édition de votre poëme. 1767.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été touché de tout ce que vous avez bien voulu m'écrire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Ma dernière lettre à M. le chevalier de *Pezai* était écrite avant que j'euſſe reçu la vôtre. J'en avais envoyé une copie à un de mes amis; mais je ne crois pas qu'il y ait un mot qui puiſſe vous déplaire, et j'eſpère que les faits énoncés dans ma lettre feront impreſſion ſur un cœur comme le vôtre.

LETTRE VI.

A M. DAMILAVILLE.

Jeudi matin, 8 de janvier.

MON cher ami, en attendant que je liſe une lettre de vous, que je compte recevoir aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponſe que j'ai été obligé de faire à M. de *Pezai*, au ſujet des vers de M. *Dorat*, que vous devez avoir vus, et qui ne ſont pas mal faits. Vous verrez ſi j'ai tort de regarder *J. J. Rouſſeau* comme un monſtre, et de dire qu'il eſt un monſtre. Le grand mal, dans la littérature,

—— c'eſt qu'on ne veut jamais diſtinguer l'offenſeur de
1767. l'offenſé. M. *Dorat* a ſes raiſons pour ſuivre ce torrent, puiſqu'il s'y laiſſe entraîner, et qu'il m'a offenſé de gaieté de cœur, ſans me connaître.

J'arrête ma plume, en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. d'*Alembert* celle que j'ai écrite à M. de *Pezai*, avant que M. *Dorat* m'eût demandé pardon.

Nous avons reçu votre lettre du 3 de janvier. Nos alarmes et nos peines ont été un peu adoucies, mais ne ſont pas terminées.

Il n'y a plus actuellement de communication de Genève avec la France; les troupes ſont répandues par toute la frontière; et, par une fatalité ſingulière, c'eſt nous qui ſommes punis des ſottiſes des Génevois. Genève eſt le ſeul endroit où l'on pouvait avoir toutes les choſes néceſſaires à la vie; nous ſommes bloqués, et nous mourons de faim : c'eſt aſſurément le moindre de mes chagrins.

Je n'ai pas un moment pour vous en dire davantage. Tout notre triſte couvent vous embraſſe.

LETTRE VII. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de janvier.

Le favori de *Vénus*, de *Minerve* et de *Mars*, s'eſt donc reſſenti des infirmités attachées à la faibleſſe humaine. Il a ſuccombé ſous la fatigue des plaiſirs; mais je me flatte qu'il eſt bien rétabli, puiſqu'il m'a écrit de ſa main; il eſt d'ailleurs grand médecin, et c'eſt lui qui guérit les autres. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'eſpèce de mon héros; dès que les neiges couvrent la terre dans mon climat barbare, les taies blanches s'emparent de mes yeux, je perds preſque entièrement la vue. Mon héros griffonne de ſa main des lettres qu'à peine on peut lire, et moi, je ne peux écrire de ma belle écriture; j'entrerai d'ailleurs inceſſamment dans ma ſoixante et quatorzième année, ce qui exige de l'indulgence de mon héros.

Nous feſons à préſent la guerre très-paiſiblement aux citoyens têtus de Genève. J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tourney, que j'avais prêté à M. le duc de *Villars*, ſur le chemin des Délices. Je n'ai point de corps d'armée à Ferney; mais j'imagine que, dans cette guerre, on boira plus de vin qu'on ne répandra de ſang.

Si vous avez, Monſeigneur, une bonne actrice à Bordeaux, je vous enverrai une tragédie nouvelle,

1767. pour votre carnaval ou pour votre carême. Maman *Denis* et tous ceux à qui je l'ai lue diſent qu'elle eſt très-neuve et très-intéreſſante. La grâce que je vous demanderai, ce ſera de mettre tout votre pouvoir de gouverneur à empêcher qu'elle ne ſoit copiée par le directeur de la comédie, et qu'elle ne ſoit imprimée à Bordeaux. J'oſerais même vous ſupplier d'ordonner que le directeur fît copier les rôles dans votre hôtel, et qu'on vous rendît l'exemplaire à la fin de chaque répétition et de chaque repréſentation : en ce cas, je ſuis à vos ordres.

Voici le mémoire concernant votre protégé, et l'emploi de la lettre de change que vous avez eu la bonté d'envoyer pour lui. Quand même je ne ſerais pas à Ferney, il reſtera toujours dans la maiſon ; maman *Denis* aura ſoin de lui, et je le laiſſerai le maître de ma bibliothèque. Il paſſe ſa vie à travailler dans ſa chambre, et j'eſpère qu'il ſera un jour très-ſavant dans l'hiſtoire de France. Je lui ai fait étudier l'Hiſtoire des pairs et des parlemens, ce qui peut lui être fort utile. Il ſe pourra faire que bientôt je ſois abſent pour long-temps de Ferney ; je ſerais même aujourd'hui chez M. le chevalier de *Beauteville* à Soleure, et de là j'irais chez le duc de *Virtemberg* et chez l'électeur palatin, ſi ma ſanté me le permettait.

Dans cette incertitude, je vous demande en grâce d'avoir pour moi la même bonté que vous avez eue pour *Galien*. Ni vos affaires ni celles de la ſucceſſion de M. le prince de *Guiſe* ne ſeront arrangées de plus de ſix mois. Je me trouve, à l'âge de ſoixante et quatorze ans, dans un état très-déſagréable et très-violent. Votre banquier de Bordeaux peut aiſément

vous

vous avancer, pour fix mois, deux cents louis d'or, en m'envoyant une lettre de change de cette ſomme ſur Genève. Il le fera d'autant plus volontiers que le change eſt aujourd'hui très-avantageux pour les Français ; et il y gagnera en vous ſeſant un plaiſir qui ne vous coûtera rien. J'aurai l'honneur d'envoyer alors mon reçu, à compte de deux cents louis d'or, à M. l'abbé de *Blet*, ſur ce qui m'eſt dû de votre part. Il joindra ce reçu à ceux que mon notaire a précédemment fournis à vos intendans ; ou, ſi vous l'ordonnez, j'adreſſerai ce reçu à vous-même, et vous l'enverrez à M. l'abbé de *Blet*. Je ne vous propoſe de le lui adreſſer en droiture que pour éviter le circuit. 1767.

Si je ſuis à Soleure, le tréſorier des Suiſſes me comptera cet argent, et ſe fera payer à Genève. Je vous aurai une extrême obligation ; car, quoique j'aye eſſuyé bien des revers en ma vie, je n'en ai point eu de plus imprévu et de plus déſagréable que celui que j'éprouve aujourd'hui. Ayez la bonté de me donner vos ordres ſur tous ces points, et de les adreſſer à Genève ſous l'enveloppe de M. *Hénin* réſident de France. La lettre me ſera rendue exactement, quoiqu'il n'y ait plus de communication entre le territoire de France et celui de Genève ; et, ſi je ſuis à Soleure, madame *Denis* m'enverra votre lettre. Vous pouvez preſcrire auſſi ce que vous voulez qu'elle dépenſe par an pour les menues néceſſités de *Galien ;* elle vous enverra le compte au bout de l'année.

Je n'ai d'autres nouvelles à vous mander des pays étrangers, ſinon que le corps des négocians français,

1767. qui eſt à Vienne, m'a écrit que vous partiez inceſſamment pour aller chercher une archiducheſſe, et qu'il me demandait des harangues pour toute la famille impériale et pour votre Excellence. J'ai répondu lanternes à ce corps qui me paraît mal informé.

A l'égard du petit corps de troupes qui eſt dans mes terres, j'ai bien peur d'être obligé, ſi je reſte dans le pays, de faire plus d'une harangue inutile pour l'empêcher de couper mes bois. On dit que M. de *la Borde* ne ſera plus banquier du roi. C'eſt pour moi un nouveau coup, car c'eſt lui qui me feſait vivre.

Je me recommande à vos bontés, et je vous ſupplie d'agréer mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE VIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL,

Sur le cordon de troupes auprès de Genève.

9 de janvier.

MON HÉROS, MON PROTECTEUR,

C'EST pour le coup que vous êtes mon colonel. Le ſatrape *Elochivis* environne mes poulaillers de ſes innombrables armées, et le bon homme qui cultive ſon jardin au pied du mont Caucaſe eſt terriblement embarraſſé par votre funeſte ambition.

Permettez-moi la liberté grande de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman *Denis* et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'eſt pas les Génevois que vous puniſſez, c'eſt nous, grâces à Dieu. Nous ſommes cent perſonnes à Ferney qui manquons de tout, et les Génevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée. 1767.

A peine l'ambaſſadeur de votre ſublime Porte eut-il aſſuré que le roi de Perſe prenait les honnêtes Scythes ſous ſa protection et ſauve-garde ſpéciale, que tous les bons Scythes s'enfuirent. Les habitans de Scythopolis peuvent aller où ils veulent, et revenir, et paſſer et repaſſer, avec un paſſe-port du chiaoux *Hénin;* et nous, pauvres Perſans, parce que nous ſommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone, ni envoyer nos eſclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repoſe ſur les deux oreillers de la juſtice et de la compaſſion, daignez répandre la roſée de vos faveurs ſur notre diſette.

Dès qu'on eut publié votre reſcrit impérial dans la ſuperbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défenſe d'envoyer du foin chez les ennemis, on leur en fit paſſer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je ſouhaite qu'il en reſte aſſez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perſe.

Que votre ſublimité permette donc que nous lui adreſſions une requête qui ne ſera point écrite en lettres d'or, ſur un parchemin couleur de pourpre,

—— ſelon l'uſage, attendu qu'il nous reſte à peine une
1767. feuille de papier, que nous réſervons pour votre éloge.

Nous demandons un paſſe-port ſigné de votre main prodigue en bienfaits, pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suiſſe, ſelon nos beſoins; et nous prierons *Zoroaſtre* qu'il intercède auprès du grand *Oroſmade*, pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous ſoient remis.

LETTRE IX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

13 de janvier, au ſoir, par Genève, malgré les troupes.

Après avoir eu l'honneur de recevoir votre lettre de Bordeaux, concernant *Galien*, je vous écrivis, Monſeigneur, le 9 de janvier. Je reçois aujourd'hui votre lettre du 29, par laquelle je vois que je ſuis heureuſement entré dans toutes vos vues, et que j'avais heureuſement prévenu vos ordres concernant ce jeune homme.

Je ſuis encore fort incertain ſi je partirai ou non, pour aller chez monſieur l'ambaſſadeur en Suiſſe, et de là régler mes affaires avec M. le duc de *Virtemberg*. Vous ſeriez d'ailleurs bien étonné de la raiſon principale qui peut me forcer, d'un moment à l'autre, à faire ce voyage. C'eſt un homme que vous connaiſſez, un homme qui vous a obligation, un homme dont vous vous êtes plaint quelquefois à moi-même, un homme qui eſt mon ami depuis plus de ſoixante années, un

homme enfin qui, par la plus ſingulière aventure du monde, m'a mis dans le plus étrange embarras. Je ſuis compromis pour lui de la manière la plus cruelle ; mais je n'ai à lui reprocher que de s'être conduit avec un peu trop de molleſſe; et, quoi qu'il arrive, je ne trahirai point une amitié de ſoixante années, et j'aime mieux tout ſouffrir que de le compromettre à mon tour. Je vous défie de deviner le mot de l'énigme, et vous ſentez bien que je ne puis l'écrire ; mais vous devinez aiſément la perſonne. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, ſe tenir prêt à tout, ſavoir ſe ſacrifier pour l'amitié, et ſe réſigner à la fatalité aveugle qui diſpoſe des choſes de ce monde. 1767.

Cela n'empêchera pas que je ne vous envoye ma tragédie des Scythes, pour votre carnaval, dès que vous m'en aurez donné l'ordre ; cela vous amuſera, et il faut s'amuſer.

Je vous demande très-humblement pardon de la prière que je vous ai faite ; mais l'état où je ſuis m'y a forcé. Si je reſte dans mes montagnes, nous ſerons obligés d'envoyer à dix lieues chercher des proviſions, parce que la communication eſt interrompue avec Genève par des troupes; nos fermiers ſe ſont enfuis ſans nous payer ; et, ſi je vais en Suiſſe et ailleurs, le ſecours que j'ai pris la liberté de vous demander ne me ſera pas moins néceſſaire.

Je ſuis bien de votre avis quand vous me marquez que *Galien* n'eſt pas encore en état de faire l'hiſtoire du Dauphiné ; mais je penſe qu'il eſt très à propos de lui laiſſer amaſſer les matériaux qu'il trouve dans ma bibliothéque et dans celles de pluſieurs maiſons

1767. de Genève, où on ſe fait un plaiſir de l'aider dans ſes recherches. Il travaille beaucoup, et même avec paſſion ; il cultive ſa mémoire qui eſt, comme tout le monde en conviendra, tout-à-fait étonnante ; et, s'il n'eſt pas un jour votre ſecrétaire, vous ne pourrez mieux faire que de le faire agréer à la bibliothéque du roi, place très-conforme au genre d'étude vers lequel il ſe porte avec une eſpèce de fureur. Quand même je ne ſerais pas à Ferney, il pourra toujours aſſembler ſes matériaux dans ma bibliothéque et dans celles dont je vous ai parlé ; après quoi, ſon ſtyle, que je ne trouve rien moins que mauvais, venant à ſe perfectionner au bout de quelque temps, on le confiera à quelque ſavant bénédictin du Dauphiné, pour en tirer les anecdotes les plus curieuſes pour l'embelliſſement de l'hiſtoire de cette province, pour laquelle il a un violent penchant, et ſur laquelle il a déjà huit porte-feuilles d'anecdotes et de recherches qu'il a faites depuis ſon arrivée, ſans compter ce qu'il avait déjà recueilli dans l'endroit où vous l'avez ſi judicieuſement tenu pendant deux ans, temps qu'il a mis à profit, contre l'ordinaire. Enfin j'augure bien de cette hiſtoire du Dauphiné. Cette province, heureuſement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture ſoit ſupportable. Elle peut être enfin le fondement de ſa fortune.

En vous priant d'agréer mes hommages et ceux de madame *Denis*, permettez que je vous envoye un fragment d'un endroit de ma lettre à la perſonne dont je vous ai parlé ; vous verrez par là à quel homme j'ai affaire. Je vous conjure de me garder le plus profond ſecret. *V.*

LETTRE X. 1767.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

13 de janvier.

UN homme qui a été ſenſiblement touché de vos malheurs, Monſieur, et qui eſt encore ſaiſi d'horreur du déſaſtre d'un de vos amis (*), déſirerait infiniment de vous rendre ſervice. Ayez la bonté de faire ſavoir à quoi vous vous ſentez le plus propre ; ſi vous parlez allemand, ſi vous avez une belle écriture, ſi vous ſouhaiteriez d'être placé chez quelque prince d'Allemagne, ou chez quelque ſeigneur, en qualité de lecteur, de ſecrétaire, de bibliothécaire ; ſi vous êtes engagé au ſervice de ſa Majeſté le roi de Pruſſe, ſi vous ſouhaitez qu'on lui demande votre congé, ſi on peut vous recommander à lui comme homme de lettres ; en ce cas, on ſerait obligé de l'inſtruire de votre nom, de votre âge et de votre malheur Il en ſerait touché ; il déteſte les barbares ; il a trouvé votre condamnation abominable.

Ne vous informez point qui vous écrit ; mais écrivez un long détail à Genève, à M. *Miſoprieſt*, chez M. *Souchay* marchand de draps, au Lion d'or. Ayez la bonté de dire à M. *Haas*, chez qui vous logez, qu'on lui rembourſera tous les ports de lettres qu'on vous enverra ſous enveloppe.

Voulez-vous bien auſſi, Monſieur, nous faire

(*) Le chevalier de *la Barre*.

—— ſavoir ce que monſieur votre père vous donne par
1767. an, et ſi vous avez une paye à Véſel. On ne peut vous rien dire de plus pour le préſent, et on attend votre réponſe.

LETTRE XI.

A M. DAMILAVILLE.

14 de janvier.

VOTRE lettre du 8 de janvier, mon cher ami, m'a remis un peu de baume dans le ſang; c'eſt le ſort de toutes vos lettres. Le préſident du bureau n'eſt pas pour les fidelles; mais le chevalier de *Châtellux* eſt fidelle; M. de *Monthion* eſt fidelle auſſi, et c'eſt beaucoup. Il y a vingt ans qu'on n'aurait pas trouvé les mêmes appuis. Laiſſez crier les barbares, laiſſez glapir les Velches : la philoſophie eſt bonne à quelque choſe.

Il ſe peut faire qu'en brûlant une toiſe cube de papiers, lorſque je feſais mes paquets, j'aye brûlé auſſi le billet de onze cents livres, dont vous me parlez; mais le remède eſt entre vos mains.

Je ſuppoſe que vous avez déjà donné les trois cents livres à M. *Lambertad* (*). Il faut pardonner ſi on n'a pas encore exécuté tous ſes ordres. Il doit deviner la confuſion horrible où l'on eſt; nous avons des troupes, et nous ne mangeons actuellement que de la vache.

(*) D'*Alembert*.

Les *Sirven* ont de l'argent pour leur voyage et pour leur ſéjour ; ils ſont à vos ordres. Je mourrai content, quand nous aurons joint la vengeance des *Sirven* à celle des *Calas*. 1767.

Envoyez, je vous prie, à M. *Lambertad* la copie de ma lettre à M. le chevalier de *Pezai ;* elle le regarde beaucoup. Je puiſe ma ſenſibilité pour les innocens malheureux dans le même fond dont je tire mon inflexibilité envers les perfides. Si je haïſſais moins *Rouſſeau*, je vous aimerais moins. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 14 de janvier.

MON cher grand écuyer de Babylone, il eſt juſte qu'on vous envoye les Scythes et les Perſans ; cela amuſera la famille : notre abbé turc y a des droits inconteſtables. Vous pourrez prier mademoiſelle *Durancy* à dîner ; elle trouvera ſon rôle noté dans l'exemplaire que je vous enverrai : voilà pour votre divertiſſement du carnaval. Nous répétons la pièce ici ; elle ſera parfaitement jouée par M. et madame de *la Harpe*, et j'eſpère qu'après Pâques, M. de *la Harpe* vous rapportera une pièce intéreſſante et bien écrite.

Nous remercions mon turc bien tendrement.

1767. Madame *Denis* et moi, nous l'aimons à la folie, puiſqu'il a du courage et qu'il en inſpire. C'eſt une énigme dont il devinera le mot aiſément.

Je viens d'écrire à *Morival*, ou plutôt de lui faire écrire; et, dès que j'aurai ſa réponſe, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choſes dans ce monde prennent des faces bien différentes; tout reſſemble à *Janus;* tout, avec le tèmps, a un double viſage. Ce prince ne connaît point *Morival*, ſans doute; mais il connaît très-bien ſon déſaſtre. Il m'en a écrit pluſieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur preſque égale à celle que je reſſens encore.

Il y a des monſtres qui mériteraient d'être décimés. Je vous prie de me dire bien poſitivement ſi le premier mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer de la campagne, eſt exactement vrai. En cas que le frère de *Morival* veuille fournir quelques anecdotes nouvelles, vous pourrez nous les faire tenir ſous l'enveloppe de M. *Hénin* réſident du roi à Genève.

Vous ſavez que nous ſommes actuellement environnés de troupes, comme de tracaſſeries. Nous mangeons de la vache, le pain vaut cinq ſous la livre, le bois eſt plus cher qu'à Paris. Nous manquons de tout, excepté de neige. Oh, pour cette denrée, nous pouvons en fournir l'Europe! il y en a dix pieds de haut dans mes jardins, et trente ſur les montagnes. Je ne dirai pas que je prie DIEU qu'ainſi ſoit de vous.

Florianet a écrit une lettre charmante, en latin, à

père *Adam*. Je vous prie de le baiſer pour moi des deux côtés. J'embraſſe de tout mon cœur la mère et le fils. 1767.

LETTRE XIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

17 de janvier.

Je vous écris, mon cher Marquis, mourant de froid et de faim, au milieu des neiges, environné de la légion de Flandre et du régiment de Conti, qui ne ſont pas plus à leur aiſe que moi.

J'ai été ſur le point de partir pour Soleure, avec monſieur l'ambaſſadeur de France ; j'avais fait tous mes paquets. J'ai perdu, dans ce remue-ménage, l'original de votre lettre à M. le comte de *Périgord*. Je vous ſupplie de me renvoyer la copie que vous avez ſignée de votre main ; et, ſur le champ, nous mettrons la main à l'œuvre, et tout ſera en règle. Les Génevois payeront, je crois, leurs folies un peu cher. Ils ſe ſont conduits en impertinens et en inſenſés ; ils ont irrité M. le duc de *Choiſeul*, ils ont abuſé de ſes bontés, et ils n'ont que ce qu'ils méritent.

M. *Bourſier* ne peut vous envoyer que dans un mois, ou environ, les bouteilles de *Coladon* qu'il vous a promiſes. Ces liqueurs ſont fort néceſſaires pour le temps qu'il fait ; elles doivent réchauffer des cœurs

1767. glacés par huit ou dix pieds de neige, qui couvrent la terre dans nos cantons.

Conſervez-moi votre amitié, mon cher Marquis; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE XIV.

A M. LE RICHE,

DIRECTEUR-RECEVEUR DES DOMAINES DU ROI, *à Beſançon.*

18 de janvier.

Mes fréquentes maladies, Monſieur, et des affaires non moins triſtes que les maladies, m'ont privé long-temps de la conſolation de vous écrire.

Il y a un paquet pour vous à Nyon en Suiſſe, depuis plus de quinze jours; les neiges ne lui permettent pas de paſſer, et je ne ſais même par quelle voie il pourra vous parvenir, à moins que vous ne m'en indiquiez une.

Je vous ſuis très-obligé des éclairciſſemens hiſtoriques que vous avez bien voulu me donner ſur un des plus grands génies qu'ait jamais produit la Franche-Comté, *Nonotte*. Le mal eſt que beaucoup d'imbécilles ſont gouvernés par des gens de cette eſpèce, et qu'on les croit ſouvent ſur leur parole. Les honnêtes gens, qui pourraient les écraſer, ne font point un corps, et les fanatiques en font un conſidérable. Si on ne ſe réunit pas, tout eſt perdu. Il eſt

bien juſte que les eſprits raiſonnables ſoient amis; et votre amitié, Monſieur, fait une de mes conſolations. 1767.

LETTRE XV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 19 de janvier.

Je ſuis vieux, Monſieur, malade, borgne d'un œil, et maléficié de l'autre. Je joins à tous ces agrémens celui d'être aſſiégé, ou du moins bloqué. Nous n'avons, dans ma petite retraite, ni de quoi manger, ni de quoi boire, ni de quoi nous chauffer; nous ſommes entourés de ſoldats de ſix pieds, et de neiges hautes de dix ou douze; et tout cela, parce que *Jean-Jacques Rouſſeau* a échauffé quelques têtes d'horlogers et de marchands de draps. La ſituation très-triſte où nous nous trouvons ne m'a pas permis de répondre plutôt à l'honneur de votre lettre: vous êtes trop généreux pour n'avoir pas pour moi plus de pitié que de colère.

Nous avons ici M. et madame de *la Harpe* qui ſont tous deux très-aimables. M. de *la Harpe* commence à prendre un vol ſupérieur; il a remporté deux prix de ſuite à l'académie, par d'excellens ouvrages. J'eſpère qu'il vous donnera à Pâques une fort bonne tragédie. Il eut l'honneur de dédier à M. le prince de *Condé* ſa tragédie de Warwick, qui avait beaucoup réuſſi. J'ai vu une ode de lui à ſon alteſſe ſéréniſſime,

1767. dans laquelle il y a autant de poëſie que dans les plus belles de *Rouſſeau*. Il mérite aſſurément la protection du digne petit-fils du *grand Condé*. Il a beaucoup de mérite, et il eſt très-pauvre. Il ne partage actuellement que la diſette où nous ſommes.

Adieu, Monſieur ; agréez les aſſurances de mes tendres et reſpectueux ſentimens, et ayez la bonté de me mettre aux pieds de ſon alteſſe ſéréniſſime.

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 21 de janvier.

MADAME,

NON-SEULEMENT je voudrais faire ma cour à madame la princeſſe de *Beauvau*, mais aſſurément je voudrais venir, à ſa ſuite, me mettre à vos pieds dans les beaux climats où vous êtes ; et croyez que ce n'eſt pas pour le climat, c'eſt pour vous, s'il vous plaît, Madame. M. le chevalier de *Boufflers*, qui a ragaillardi mes vieux jours, fait que je ne voulais pas les finir ſans avoir eu la conſolation de paſſer avec vous quelques momens. Il eſt fort difficile actuellement que j'aye cet honneur ; trente pieds de neige ſur nos montagnes, dix dans nos plaines, des rhumatiſmes, des ſoldats et de la misère forment la

belle ſituation où je me trouve. Nous feſons la guerre à Genève ; il vaudrait mieux la faire aux loups qui viennent manger les petits garçons. Nous avons bloqué Genève de façon que cette ville eſt dans la plus grande abondance, et nous dans la plus effroyable diſette. Pour moi, quoique je n'aye plus de dents, je me rendrai à diſcrétion à quiconque voudra me fournir des poulardes. J'ai fait bâtir un aſſez joli château, et je compte y mettre le feu inceſſamment pour me chauffer. J'ajoute à tous les avantages dont je jouis, que je ſuis borgne et preſque aveugle, grâce à mes montagnes de neige et de glace. Promenez-vous, Madame, ſous des berceaux d'oliviers et d'orangers, et je pardonnerai tout à la nature. 1767.

Je ne ſuis point étonné que M. de *Sudre* ne ſoit pas premier capitoul ; car c'eſt celui qui mérite le mieux cette place. Je vous remercie de votre bonne volonté pour lui. Permettez-moi de préſenter mon reſpect à M. le prince de *Beauvau* et à madame la princeſſe de *Beauvau*, et agréez celui que je vous ai voué pour le peu de temps que j'ai à vivre. *V.*

Je ne ſais ſur quel horizon eſt actuellement M. le chevalier de *Boufflers ;* mais, quelque part où il ſoit, il n'y aura jamais rien de plus ſingulier ni de plus aimable que lui.

1767.

LETTRE XVII.

A M. DORAT.

Du 28 de janvier.

La rigueur extrême de la ſaiſon, Monſieur, a trop augmenté mes ſouffrances continuelles pour me permettre de répondre, auſſitôt que je l'aurais voulu, à votre lettre du 14 de janvier. L'état douloureux où je ſuis a été encore augmenté par l'extrême diſette où la ceſſation de tout commerce avec Genève nous a réduits. Ma ſituation, devenue très-déſagréable, ne m'a pas aſſurément rendu inſenſible aux jolis vers dont vous avez ſemé votre lettre. Il aurait été encore plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous euſſiez employé vos talens aimables à répandre dans le public les ſentimens dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. Perſonne n'a été plus pénétré que moi de votre mérite; perſonne n'a mieux ſenti combien vous feriez d'honneur un jour à l'académie françaiſe qui cherche, comme vous ſavez, à n'admettre dans ſon corps que des hommes qui penſent comme vous. J'y ai quelques amis, et ces amis ne ſont pas aſſurément contens de la conduite de *Rouſſeau*, et le ſont très-peu de ſes ouvrages. M. d'*Alembert* et M. *Marmontel* n'ont pas à ſe louer de lui.

Vous ſavez d'ailleurs que M. le duc de *Choiſeul* n'eſt que trop informé des manœuvres lâches et criminelles de cet homme; vous ſavez que ſon complice

complice a été arrêté dans Paris. J'ignore, après tout cela, comment vous avez appelé du nom de grand-homme un charlatan qui n'eſt connu que par des paradoxes ridicules et par une conduite coupable. 1767.

Vous ſentez d'ailleurs la valeur de ces expreſſions, à la page 8 de votre *Avis :*

Achevez enfin, par vos mœurs,
Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

Je n'avais point vu votre *Avis* imprimé, on ne m'en avait envoyé que les premiers vers manuſcrits. Je laiſſe à votre probité et aux ſentimens que vous me témoignez le ſoin de réparer ce que ces deux vers ont d'outrageant et d'odieux. Peſez, Monſieur, ce mot de *mœurs*. J'oſe vous dire que ni ma famille, ni mes amis, ni la famille des *Calas*, ni celle des *Sirven*, ni la petite-fille du grand *Corneille*, ne m'accuſeront de manquer de mœurs. Vous conviendrez du moins qu'il y a quelque différence entre votre compatriote qui a marié un gentilhomme de beaucoup de mérite avec mademoiſelle *Corneille*, et un garçon horloger de Genève, qui écrit que monſieur le dauphin doit épouſer la fille du bourreau, ſi elle lui plaît.

Les *mœurs*, Monſieur, n'ont rien de commun avec les querelles de littérature ; mais elles ſont liées eſſentiellement à l'honnêteté et à la probité dont vous faites profeſſion. C'eſt à vos mœurs même que je m'adreſſe. Les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire, l'amitié de M. le chevalier de *Pezai*, la vôtre que j'ambitionne, et dont vous m'avez

flatté, me donnent de juſtes eſpérances. Ce ſera pour
1767. moi la plus chère des conſolations de pouvoir me livrer ſans réſerve à tous les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

LETTRE XVIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 de janvier.

VOICI, Monſieur, les lettres que j'ai reçues pour vous. Je ſuis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre; madame *Denis* partage mes regrets.

La malheureuſe affaire dont vous avez la bonté de me parler ne devait me regarder en aucune manière; j'ai été la victime de l'amitié, de la ſcélérateſſe et du haſard. Je finis ma carrière comme je l'ai commencée, par le malheur.

Vous ſavez d'ailleurs que nous ſommes entourés de ſoldats et de neige. Je ſuis dans la Sibérie; je ne puis l'habiter, et je n'en puis ſortir. J'ai des malades ſans ſecours, cent bouches à nourrir, et aucunes proviſions. Vous avez vu Ferney aſſez agréable; c'eſt actuellement l'endroit de la nature le plus diſgracié et le plus miſérable. Vous nous auriez conſolés, Monſieur, et nous ne nous conſolons de votre abſence que parce que nous n'aurions eu que nos misères à vous offrir.

Ce pauvre père *Adam* eſt malade à la mort; il

ne peut avoir ni médecin ni médecine ; ainſi il réchappera. 1767.

Conſervez-moi vos bontés, et ſoyez bien convaincu de mon tendre et reſpectueux attachement.

LETTRE XIX.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 28 de janvier.

ENFIN donc, mon cher confrère, voilà le mérite accueilli comme il doit l'être. Ce ne ſont pas là les preſtiges et le charlataniſme d'un malheureux génevois dont Paris a été quelque temps infatué. Voilà un beau jour pour la littérature ; et, ce qui n'eſt pas moins beau, mon cher ami, c'eſt la ſenſibilité avec laquelle vous parlez du triomphe d'un autre. C'eſt-là le partage des vrais talens ; il faut que ceux qui les poſsèdent ſoient unis contre ceux qui les haïſſent. C'eſt aux *Chaumeix*, aux *Frérons*, aux gazetiers eccléſiaſtiques, à la canaille qui cherche de petites places, ou à la canaille qui les a, de s'élever contre ceux qui cultivent les arts. Le ſeul bruit d'une union fraternelle entre les d'*Alembert*, les *Thomas*, vous et quelques autres, fera périr cette vermine.

Embraſſez pour moi notre cher et illuſtre confrère qui eſt, avec vous, la gloire de notre académie.

Préſentez, je vous prie, à madame *Geoffrin* mes très-tendres reſpects. L'affaire des *Sirven*, qu'elle

1767. a prise sous sa protection, devrait être plus avancée qu'elle ne l'est ; on en a déjà pourtant parlé au conseil du roi. M. *Chardon* est nommé pour rapporteur. J'aurais bien voulu que M. de *Beaumont* vous eût consulté, mon cher confrère, sur son factum dont le fond mérite l'attention publique ; ce sujet pouvait faire une réputation immortelle à un homme éloquent.

J'attends toujours votre *Bélisaire ;* il me consolera. Je suis dans un état pire que le sien, entre trente pieds de neige, des soldats, la famine, les rhumatismes et le scorbut ; mais il faut remercier DIEU de tout, car tout est bien. Je vous embrasse avec la plus sincère et la plus inviolable amitié. *V.*

LETTRE XX.

A MADAME

LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 30 de janvier.

A Mon âge, Madame, on ne peut plus satisfaire ses passions. Il y a un mois que je suis dans mon lit ; et, si je me fesais traîner à Lyon pour vous faire ma cour, vingt pieds de neige, qui couvrent nos montagnes, m'empêcheraient d'arriver.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que nous avons la guerre et la famine dans la très-belle

et très-déteſtable vallée où je comptais mourir doucement : il nous manque l'agrément de la peſte. 1767.

Je n'aurais pas été étonné, Madame, qu'un miniſtre, haut de ſix pieds ou de trois et demi, m'eût refuſé, ſi je lui avais demandé quelque choſe ; mais je le ſuis qu'on ait eu ſi peu d'égard pour un prince beau et bien fait, et qui a beaucoup d'eſprit. Il y a quelque choſe qui a plus de crédit que lui.

Je ne ſais, Madame, ſi vous allez à la cour ou à la ville ; mais, en quelque lieu que vous ſoyez, vous ferez les délices de tous ceux qui ſeront aſſez heureux de vivre avec vous. Cette conſolation m'a toujours été enlevée ; votre ſouvenir peut ſeul conſoler le plus reſpectueux et le plus attaché de vos anciens ſerviteurs. *Voltaire.*

LETTRE XXI.

A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

QUOI que vous en diſiez, mon cher ami, et quoi qu'on en diſe, nous ſerons toujours dans des tranſes cruelles. Cette affaire peut avoir les ſuites les plus funeſtes, puiſqu'on a manqué d'arrêter le mal dans ſon principe. Je m'abandonne à la deſtinée ; c'eſt tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on eſt dans ſon lit, entouré de ſoldats et de neiges.

M. *Chardon* me mande qu'il a trouvé le mémoire

de M. de *Beaumont*, pour les *Sirven*, bien faible.
1767. Vous étiez de cet avis ; il eſt triſte que vous ayez raiſon.

Nous ſommes délivrés de la famine par les ſoins de M. le duc de *Choiſeul.*

J'ai tellement refondu mes Scythes, que l'édition de *Cramer* ne peut plus ſervir à rien, et qu'il en faut faire une autre. Voici la préface, en attendant la pièce. J'ai été bien aiſe de rendre un témoignage public à *Tonpla.* Ce n'eſt pas que je ſois content de lui : on dit qu'il laiſſe élever ſa fille dans des principes qu'il déteſte : c'eſt *Oroſmade* qui livre ſes enfans à *Arimane ;* ce péché contre nature eſt horrible. Je me flatte qu'il ſevrera enfin un enfant qu'il a laiſſé nourrir du lait des furies.

Adieu ; je ſouffre beaucoup, mais je vous aime davantage.

LETTRE XXII.

A M. LE RICHE.

2 de février.

QUAND trente pieds de neiges le permettront, Monſieur, et qu'on ſera sûr de tromper les *Argus*, ce paquet, qu'on attend depuis ſi long-temps, partira. Puiſque vous avez ſauvé *Fantet*, je me flatte que vous le ſauverez encore : votre ouvrage ne reſtera pas imparfait. L'aventure de *le Clerc* me pénètre de douleur. Faut-il donc que les jéſuites aient encore le pouvoir

de nuire, et qu'il reſte du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écraſée ! 1767.

L'affaire dont vous avez été inſtruit était cent fois plus épineuſe que celle de *le Clerc ;* mais heureuſement on a des amis, et des amis philoſophes, juſque dans le conſeil. Les commis ſeront réprimandés, et on rendra l'argent ; ils ſeront punis pour avoir fait leur infame devoir.

Il y a quelquefois une juſtice qui s'élève au-deſſus de la juſtice, mais je vous aſſure que ce n'eſt pas ſans peine. Je me flatte que *le Clerc* aura des amis à Paris. Il y a des gens qui penſent et qui ſentent, quoiqu'on veuille étouffer le ſentiment et la penſée. J'emploie, Monſieur, ces deux facultés qui reſtent à mon faible corps, pour vous dire combien je vous aime et combien je déſire de vous voir.

LETTRE XXIII.

A M. CHARDON, *maître des requêtes, &c.*

A Ferney, 2 de février.

MONSIEUR,

Le mémoire ſur Sainte-Lucie ne me donne aucune envie d'aller dans ce pays-là, mais il m'inſpire le plus grand déſir de connaître l'auteur. Je ſuis pénétré de la bonté qu'il a eue ; je lui dois autant d'eſtime que de reconnaiſſance.

1767. Voilà comme les mémoires des intendans, en 1698, auraient dû être faits; on y verrait clair, on connaîtrait le fort et le faible des provinces. Le pays sauvage où je suis, Monsieur, ressemble assez à votre Sainte-Lucie; il est au bout du monde, et a été jusqu'à présent un peu abandonné à sa misère.

Je suis trop vieux pour rien entreprendre; et, après ma mort, tout retombera dans son ancienne horreur. Il faudrait être le maître absolu de son terrain pour fonder une colonie : ce n'est pas où les Français réussissent le mieux. Nous trouverons toujours cent filles d'opéra contre une *Didon*.

Je serai très-affligé si le mémoire pour les *Sirven* n'est digne ni de l'avocat ni de la cause; mais je me console, puisque c'est vous, Monsieur, qui rapporterez l'affaire. L'éloquence du rapporteur fait bien plus d'impression que celle de l'avocat. Vous verrez, quand vous jugerez cette affaire, que la sentence qui a condamné les *Sirven*, qui les a dépouillés de leurs biens, qui a fait mourir la mère, et qui tient le père et les deux filles dans la misère et dans l'opprobre, est encore plus absurde que l'arrêt contre les *Calas*. Il me semble que les juges des *Calas* pouvaient au moins alléguer quelques faibles et malheureux prétextes; mais je n'en ai découvert aucun dans la sentence contre les *Sirven*. Un grand roi m'a fait l'honneur de me mander, à cette occasion, que jamais on ne devrait permettre l'exécution d'un arrêt de mort qu'après qu'elle aurait été approuvée par le conseil d'Etat du souverain. On en use ainsi dans les trois quarts de l'Europe. Il est bien étrange que la nation la plus gaie du monde soit si souvent la plus cruelle.

Je vous demande pardon, Monſieur; je ſuis aſſez comme les autres vieillards qui ſe plaignent toujours; mais je ſais qu'heureuſement le corps des maîtres des requêtes n'a jamais été ſi bien compoſé qu'aujourd'hui, que jamais il n'y a eu plus de lumières, et que la raiſon l'emporte ſur la forme atroce et barbare dont on s'eſt quelquefois piqué, à ce qu'on dit, dans d'autres compagnies. Vous m'avez inſpiré de la franchiſe; je la pouſſe peut-être trop loin, mais je ne puis pouſſer trop loin les autres ſentimens que je vous dois, et le reſpect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c. 1767.

LETTRE XXIV.

A M. DAMILAVILLE.

2 de février.

Mon cher ami, voilà donc mademoiſelle *Calas* mariée à un homme d'une très-grande conſidération, dans ſon eſpèce. C'eſt le fruit de vos ſoins: ce ſont des vengeurs qui vont naître. Puiſſions-nous marier ainſi une fille de *Sirven!* mais la pauvre diableſſe n'a pas l'air à la danſe.

J'ai actuellement bonne opinion de notre nouvelle affaire. M. *Chardon* eſt un adepte. Le conſeil commence à être compoſé de ſages, ſi une autre compagnie l'eſt de fanatiques.

L'affaire de la *Doiret*, qui m'avait donné tant d'inquiétude, eſt finie d'une manière plus heureuſe que

—— je n'aurais pu le prévoir : il ne s'agit plus que d'obte-
1767. nir des fermiers généraux la deſtitution d'un ſcélérat. Vous ſavez que les temps n'étaient pas favorables. D'*Hémeri* eſt venu enlever à Nancy un libraire, nommé *le Clerc*, accuſé par les jéſuites. Qui croirait que les jéſuites euſſent encore le pouvoir de nuire, et que cette vipère coupée en morceaux pût mordre dans le ſeul trou qui lui reſte ?

Mon neveu, conſeiller au grand conſeil, s'eſt comporté, dans toute cette affaire, en digne philoſophe. Il y a encore des hommes. Un des malheureux d'Abbeville eſt chez le roi de Pruſſe.

Perſonne ne ſait de qui eſt le Triumvirat. Ce n'eſt pas un ouvrage fait pour le théâtre français, mais les notes ſont faites pour l'Europe : il y a de terribles fautes d'impreſſion.

Je vous embraſſe, et mon cœur vole vers le vôtre. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XXV. 1767.

A M. LE COMTE DE BERNSTORFF,

PREMIER MINISTRE DU ROI DE DANEMARCK.

4 de février.

MONSIEUR,

La famille *Sirven*, qui va manifeſter à Paris ſon innocence et les bienfaits de ſa Majeſté, a dû remercier aujourd'hui votre Excellence de ces mêmes bienfaits dont elle vous eſt redevable. Je ne vous dois pas moins de reconnaiſſance, Monſieur, de la lettre du roi dont vous m'avez procuré la faveur. J'y reconnais un monarque pénétré de vos principes. On juge du prince par le miniſtre, et du miniſtre par le prince. Il y a plus de cent ans que la bienfeſance eſt aſſiſe ſur le trône de Danemarck. Heureux le pays ainſi gouverné !

Permettez, Monſieur, qu'avec mes très-humbles remercîmens, je vous adreſſe ceux que je dois à ſa Majeſté.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de reſpect, Monſieur, de votre Excellence, &c.

1767.

LETTRE XXVI.

A M. DAMILAVILLE.

4 de février.

Le discours de M. *Thomas*, mon cher ami, est un des plus beaux et des plus grands services rendus à la littérature. Voilà l'homme que j'aimerai tant que j'aurai un souffle de vie, et tant que je détesterai les ennemis de la raison.

A propos de raison, avouez que j'ai un bon second dans mon conseiller au grand conseil; tous les oncles n'ont pas de pareils neveux.

J'augure bien de l'affaire des *Sirven*. Le roi de Danemarck m'écrit une lettre charmante, de sa main (*), sans que je l'aye prévenu, et leur envoie un secours. Tout vient du Nord. N'admirez-vous pas le roi de Pologne, qui a forcé doucement les évêques à être tolérans? N'oubliez jamais la condamnation de l'évêque de Rostou, pour avoir dit qu'il y a *deux puissances*.

Vous n'aurez point fitôt les Scythes; il y a toujours quelque chose à changer à ces maudits ouvrages-là. J'espère que M. de *la Harpe* vous donnera, à Pâques, quelque chose de meilleur que les Scythes.

On ne peut vous aimer plus tendrement que je vous aime.

(*) On n'a point trouvé cette lettre du roi.

LETTRE XXVII. 1767.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 de février.

Il y a environ cinquante ans, mon Chevalier, que j'ai eu l'honneur de jouer aux échecs avec monſieur le vice-chancelier ; mais il me gagnait, comme de raiſon. J'étais attaché à toute ſa maiſon. Il y avait ſurtout un certain évêque de....., grand philoſophe et très-ſavant, qui m'honorait de la plus ſincère amitié. Un vice-chancelier ne ſe ſouvient pas de tout cela, mais les petits ne l'oublient pas. J'ai le cœur pénétré de ſes bontés, et de la juſtice qu'il a rendue dans l'affaire qui m'intéreſſait par contre-coup.

Je prends la liberté de lui écrire quatre mots; car il ne faut pas de verbiage pour les hommes en place. On donne à la Chine vingt coups de lattes à ceux qui écrivent aux miniſtres des lettres trop longues et du galimatias.

Je vous écrirais bien au long, à vous, mon Chevalier, ſi j'en croyais mon cœur qui eſt bavard de ſon naturel; je vous dirais combien je ſuis enchanté de vous et de vos bons offices ; mais la guerre de Genève, les embarras qu'elle cauſe, les effroyables neiges qui m'environnent, la fièvre, les rhumatiſmes, impoſent ſilence à ma bavarderie. Cependant il faut que je vous demande ſi vous avez entendu la muſique de Pandore, de M. de *la Borde*.

Vous me permettez donc de vous embraſſer ſans cérémonie.

1767.

LETTRE XXVIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 6 de février.

Je vous réponds tard, mon cher confrère; j'ai été malade, je ſuis en Sibérie; on fait la guerre près de ma tanière, et j'y ſuis bloqué. Nous avons été expoſés à la diſette; aucun fléau ne nous a manqué. L'eſpérance de voir votre tragédie entre dans mes conſolations. Je loue toujours beaucoup le deſſein que vous avez de la faire imprimer, afin que ſon ſuccès ne dépende pas du jeu d'un acteur. On dit que le théâtre n'eſt pas aujourd'hui ſur un pied à donner beaucoup de tentation aux auteurs; et d'ailleurs on juge toujours mieux dans le recueillement du cabinet qu'à travers les illuſions de la ſcène. J'ai fait une pièce fort médiocre, intitulée Les Scythes; j'ai eu bravement l'impudence de mettre des agriculteurs et des pâtres en parallèle avec des ſouverains et des petits-maîtres. Je l'avais fait imprimer, et ne comptais point la livrer aux comédiens; mais je ne me gouverne pas par moi-même; il a fallu céder aux déſirs de mes amis dont les volontés ſont des ordres pour moi. C'eſt à vous à voir ſi vous aurez plus de courage que je n'en ai eu.

Avez-vous entendu la muſique de Pandore? Confiez-moi ce que vous en penſez; il faut dire la vérité à ſes amis. Je crois qu'il y a des morceaux très-agréables; mais on dit qu'en général la muſique n'eſt

pas assez forte. Je ne m'y connais point, et vous êtes passé maître. Dites-moi la vérité, encore une fois, et fiez-vous à ma discrétion. Adieu; je ne suis pas trop en état de causer avec un homme qui se porte bien; mais je ne vous en aime pas moins. *V.* 1767.

LETTRE XXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 9 de février.

Je suis bien plus satisfait encore, mon cher *Cicéron*, de votre dernier mémoire, sur la terre de Canon, que des premiers. Vous prévenez toutes les objections, vous étouffez tous les murmures. *Misericordia cum accusantibus erit.* Je serai bien trompé si *Cicéron* ne gagne pas son procès *pro domo suâ;* et j'imagine que vous souperez à Canon, cette année, avec madame de *Beaumont:* vous savez cependant qu'on n'est sûr de rien avec les hommes.

A l'égard de *Sirven*, je m'en remets entièrement à vous; je n'ai plus rien ni à dire ni à faire. J'attends beaucoup de M. *Chardon* qui est, je crois, rapporteur de votre affaire, et qui est surement celui des *Sirven.* Le père et les filles partiront, s'il le faut; et, si le père suffit, il partira seul. On n'attend que vos ordres, et ils seront exécutés sur le champ.

Notre petite société de Ferney est bien attachée à M. et à madame de *Beaumont;* nous voudrions que Canon et Ferney ne fussent pas si éloignés l'un de l'autre.

1767.

LETTRE XXX.

A M. DAMILAVILLE.

9 de février.

Vous avez dû recevoir une lettre pour M. *Lambertad*, et vous devez être informé du petit malheur arrivé à la géométrie. Cela eſt bien déſagréable ; mais actuellement perſonne ne ſait ce qu'il fait dans Genève.

Voici une lettre pour notre ami M. de *Beaumont*. J'exécute fidellement ce que vous m'avez preſcrit. Tâchez donc enfin que ce mémoire paraiſſe avant que les parties ſoient mortes de vieilleſſe.

Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemarck venait de ſe mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième ; mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie eſt mêlée, de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois, il n'y en ait pas un du midi ?

Un haſard ſingulier m'a fait connaître ce *Lacombe*, d'abord comme un homme de lettres, enſuite comme libraire. Choſe promiſe, choſe due. Je tâcherai de réparer tout cela. Je vous quitte ; il faut que j'écrive aux maîtres des requêtes qui n'ont pas été de l'avis de M. d'*Agueſſeau*. On dit que ce pauvre *Leclerc* eſt un homme d'eſprit et fort honnête homme. Ne trouvera-t-il point de protecteurs ? *Ecr. l'inf.*

LETTRE

LETTRE XXXI. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de février.

Voici d'abord ce que je réponds à la lettre du 2 de février de mon cher ange. Je le donne en quatre, je le donne en dix, à une ame plus forte que la mienne, logée dans un corps très-faible, âgée de soixante et treize ans, au milieu de cent montagnes de neige, ayant affaire à des pédans et à des prêtres, craignant les choses les plus funestes, assaillie de quatre ou cinq tristes événemens à la fois, affublée d'une espèce de petite apoplexie. Je dis que cette ame aurait été pour le moins aussi embarrassée que la mienne; cependant mon ame encore toute ébouriffée demande très-tendrement pardon à la vôtre, et elle lui sera toujours soumise.

Vous jugez, mon cher ange, de notre pays par le vôtre; vous vous imaginez, parce que vous avez eu une débâcle, que le mont Jura et les Alpes prennent la loi de la butte Saint-Roch; vous vous trompez cruellement.

Je ne dispute pas sur M. le duc de *Virtemberg*, mais je souhaite assurément que vous ayez raison; je ne me suis pas encore aperçu de l'effet de ses beaux arrangemens. Il est temps qu'il se corrige de sa manie d'imiter *Louis XIV*: mais venons au plus vîte aux Scythes.

Voici la dernière leçon. Il ne m'a guère été possible de voir les choses d'un coup d'œil bien juste, dans les

horreurs des agitations que j'ai éprouvées. Je joins
1767. ici deux exemplaires de cette nouvelle correction que vous pourrez aiſément faire porter ſur les anciennes éditions que vous avez, et ſurtout ſur celles envoyées en dernier lieu par M. le duc de *Praſlin*.

Cette ſcène du père et de la fille eſt de moitié plus courte qu'elle n'était; ni *Sozame* ni les Scythes ne ſe doutent de la réſolution d'*Obéide*. Les imprécations feront toujours un très-grand effet, à moins qu'elles ne ſoient ridiculement jouées. Je conviens que ce cinquième acte était extrêmement difficile; mais enfin je crois être parvenu à faire à peu-près tout ce que vous vouliez, et j'oſe eſpérer que vous en viendrez à votre honneur. Ce ſera à M. de *Thibouville* à arranger les rôles, les décorations et les habits avec *le Kain;* c'eſt, de toutes les pièces, celle qui exige le moins de frais.

Le rôle d'*Obéide* demande d'autant plus d'art qu'elle penſe preſque toujours le contraire de ce qu'elle dit. Je ne ſais pas comment j'ai pu faire un pareil rôle qui eſt tout l'oppoſé de mon caractère. Je ne dis que trop ce que je penſe, mais je le dis avec tant de plaiſir, quand je m'étends ſur les ſentimens qui m'attachent à mes anges, que je ne me corrigerai jamais de ma naïveté.

J'ai oublié, dans mes dernières lettres, de vous dire qu'il était impoſſible qu'on pût penſer à *le Kain* dans cette édition du Triumvirat. Vous ſavez qu'on ne fait pas ce qu'on veut des libraires; et moi, je ſais ce que c'eſt que d'être loin de Paris.

Quant aux affaires de Genève, elles s'arrangeront ſans doute, car elles ne ſont que ridicules; elles ne

méritent qu'un *Lutrin*. J'en avais ébauché quelque chose pour vous faire rire, et pour faire rire messieurs les ducs de *Choiseul* et de *Praslin;* mais, pendant tout le mois de janvier, je n'ai pas eu envie de rire. 1767.

Respect et tendresse.

LETTRE XXXII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de février.

Vous connaissez, Monseigneur, la main qui vous écrit et le cœur qui dicte la lettre. Les neiges m'ôtent l'usage des yeux cet hiver-ci avec plus de rigueur que les autres; mais j'espère voir encore un peu clair au printemps. L'aventure dont vous avez la bonté de me parler dans vos deux lettres, est une de ces fatalités qu'on ne peut pas prévoir. Je pense que vous croyez à la destinée; pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées les unes par les autres. Aurait-on jamais imaginé que ce serait la sœur de ce brave *Thurot* tué en Irlande, qui serait envoyée à cent cinquante lieues à un homme qu'elle ne connaît pas, qui s'attirerait une affaire capitale pour le plus médiocre intérêt, et qui mettrait dans le plus grand danger celui qui lui rendrait gratuitement service. L'affaire a été extrêmement grave; elle a été portée au conseil des parties. On a voulu la criminaliser et la renvoyer au parlement. C'est principalement monsieur le vice-chancelier

—— dont les bontés et la juſtice ont détourné ce coup.
1767. Cette funeſte affaire avait bien des branches. Vous ne devez pas être étonné du parti qu'on allait prendre, c'était le ſeul convenable ; et, quoiqu'il fût douloureux, on y était parfaitement réſolu; car il faut prendre ſon parti ſans puſillanimité dans toutes les occaſions de la vie, tant que l'ame bat dans le corps. On riſquait, à la vérité, de perdre tout ſon bien en France ; on jouait gros jeu ; mais, après tout, on avait brelan de rois en quatrième. Je vous donne cette énigme à expliquer. J'ajouterai ſeulement qu'il y a des jeux où l'on peut perdre avec quatre rois, et qu'il vaut mieux ne pas jouer du tout. Je crois que la perſonne à laquelle vous daignez vous intéreſſer ne jouera de ſa vie.

Cette affaire d'ailleurs a été auſſi ruineuſe qu'inquiétante ; et la perſonne en queſtion vous a une obligation infinie de la bonté que vous avez eue de la recommander à M. l'abbé de *Blet*.

On aura l'honneur, Monſeigneur, de vous envoyer, par l'ordinaire prochain, ce qui doit contribuer à vos amuſemens du carnaval ou du carême ; il faut le temps de mettre tout en règle, et de préparer les inſtructions néceſſaires. Si on n'avait que ſoixante et dix ans, ce qui eſt une bagatelle, on viendrait en poſte avec ſes marionnettes, et on aurait la ſatisfaction de vous voir dans votre gloire de niquée.

Voici une requête d'une autre eſpèce, que le griffonneur de la lettre vous préſente, et par laquelle il vous demande votre protection. Quoiqu'il s'agiſſe de toiles, il n'en eſt pas moins attaché à l'hiſtoire, et il croit que, s'il dirigeait les toiles de Voiron, il

pourrait très-commodément visiter tous les bénédictins du Dauphiné. Il saurait précisément en quelle année un dauphin de Viennois fondait des messes, ce qui serait d'une merveilleuse utilité pour le reste du royaume. 1767.

Voici à présent d'une autre écriture. Vous voyez, Monseigneur, que celle de votre protégé s'est assez formée ; s'il continue, il se rendra digne de vous servir, ce qui vaudra mieux que l'inspection des toiles de son village. Je doute fort que M. de *Trudaine* déplace un homme qui est dans son poste depuis longtemps, pour favoriser un enfant de cet emploi.

Quoi qu'il en soit, je joins toujours sa requête à cette lettre. Agréez le tendre et profond respect avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

L'aventure de la sœur de *Thurot* n'est plus bonne qu'à oublier.

Il y a à Voiron, village de Graisivodan, en Dauphiné, une fabrique de toiles dont l'inspection ne se donnait qu'à un des habitans de l'endroit ; cependant une personne, qui demeure à Romans, et qui possède déjà plusieurs autres inspections considérables, a trouvé le moyen de se faire encore revêtir de celle-ci.

M. de *Trudaine* est le maître d'accorder ce petit appui au sieur *Claude Gallien*, natif de Voiron. Il soulagerait une famille nombreuse, connue depuis très-long-temps, domiciliée et estimée dans ledit endroit. Le père, l'oncle et les frères de *Claude Gallien* ont tous été au service; son frère fut tué à Crevelt,

étant pour lors dans les volontaires de Dauphiné :
1767. c'était l'aîné de la famille.

Claude Gallien demande très-humblement la protection de M. de *Trudaine*.

LETTRE XXXIII.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

Le 10 de février.

DANS la ſituation où vous êtes, Monſieur, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre la liberté de vous recommander fortement au maître que vous ſervez aujourd'hui. Il eſt vrai que ma recommandation eſt bien peu de choſe, et qu'il ne m'appartient pas d'oſer eſpérer qu'il puiſſe y avoir égard ; mais il me parut, l'année paſſée, ſi touché et ſi indigné de l'horrible deſtinée de votre ami et de la barbarie de vos juges, qu'il me fit l'honneur de m'en écrire pluſieurs fois, avec tant de compaſſion et tant de philoſophie, que j'ai cru devoir lui parler à cœur ouvert en dernier lieu de ce qui vous regarde. Il ſait que vous n'êtes coupable que de vous être moqué inconſidérément d'une ſuperſtition que tous les hommes ſenſés déteſtent dans le fond de leur cœur. Vous avez ri des grimaces des ſinges dans le pays des ſinges, et les ſinges vous ont déchirés. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France (et il y en a beaucoup) ont regardé votre arrêt avec horreur. Vous auriez pu aiſément vous réfugier, ſous un autre nom, dans

quelque province ; mais, puiſque vous avez pris le parti de ſervir un grand roi philoſophe, il faut eſpérer que vous ne vous en repentirez pas. Les épreuves ſont longues dans le ſervice où vous êtes, la diſcipline ſévère, la fortune médiocre, mais honnête. Je voudrais bien qu'en conſidération de votre malheur et de votre jeuneſſe, il vous encourageât par quelque grade. Je lui ai mandé que vous m'aviez écrit une lettre pleine de raiſon, que vous avez de l'eſprit, que vous êtes rempli de bonne volonté, que votre fatale aventure ſervira à vous rendre plus circonſpect et plus attaché à vos devoirs. 1767.

Vous ſaurez ſans doute bientôt l'allemand parfaitement; cela ne vous ſera pas inutile. Il y aura mille occaſions où le roi pourra vous employer, en conſéquence des bons témoignages qu'on rendra de vous. Quelquefois les plus grands malheurs ont ouvert le chemin de la fortune. Si vous trouvez, dans le pays où vous êtes, quelque poſte à votre convenance, quelque place que vous puiſſiez demander, vous n'avez qu'à m'écrire à la même adreſſe, et je prendrai la liberté d'en écrire au roi. Mon premier deſſein était de vous faire entrer dans un établiſſement qu'on projetait à Clèves, mais il eſt ſurvenu des obſtacles ; ce projet a été dérangé, et les bontés du roi que vous ſervez me paraiſſent à préſent d'une grande reſſource.

Celui qui vous écrit déſire paſſionnément de vous ſervir, et voudrait, s'il le pouvait, faire repentir les barbares qui ont traité des enfans avec tant d'inhumanité.

1767.

LETTRE XXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de février, à huit heures du matin.

Les plus importantes affaires de ce monde, ſans doute, ſont des tragédies; car elles pourſuivent l'ame, le jour et la nuit. Ma première idée, quand on veut m'ôter un vers que j'aime, c'eſt de murmurer et de gronder; la ſeconde c'eſt de me rendre. J'aimais ce vers :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

mais il était ſix heures du matin; et, actuellement qu'il en eſt huit, j'aime mieux celui-ci :

Me dompter en tout temps eſt mon ſort et ma gloire.

Ainſi donc, mes anges, n'en croyez point mes deux paquets qui ſont partis ce matin; croyez ce billet-ci qui court après. Je vous demande bien pardon, mes anges, de vous donner tant de peine pour ſi peu de choſe. J'ai fait humainement tout ce que j'ai pu. Il ne faut pas demander à un artiſte plus qu'il ne peut faire; il y a un terme à tout, perſonne ne peut travailler que ſuivant ſes forces.

Voici le temps de copier les rôles et de les apprendre; il n'y a plus à reculer ni à travailler. Je demande ſeulement qu'on joue la Jeune indienne avec les Scythes; je ſerai bien aiſe de donner cette marque

d'attention à M. de *Champfort*, qui eſt, dit-on, très-aimable, et qui me témoigne beaucoup d'amitié. 1767.

Si mademoiſelle *Durancy* entend, comme je le crois, le grand art des ſilences, ſi elle ſait dire de ces non qui veulent dire oui, ſi elle ſait accompagner une cruauté d'un ſoupir, et démentir quelquefois ſes paroles, je réponds du ſuccès, ſinon je réponds des ſifflets. J'avoue qu'un grand ſuccès ſerait néceſſaire pour faire enrager les ennemis de la raiſon, ſans parler des miens. La pièce dépend entièrement des acteurs.

Je ſais bien qu'il y aura quelques mouvemens, au cinquième acte, parmi les mal-intentionnés du parterre; mais j'eſpère que le receveur de la comédie ſera content de la pièce. Laiſſons dire *Fréron* et l'avocat *Coqueley*, ſon approbateur, et les ſoldats de *Corbulon*, s'il y en a encore; et qu'on ſonne le boute-ſelle.

LETTRE XXXV.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELUX.

11 de février.

Je vous devais déjà, Monſieur, beaucoup de reconnaiſſance pour les efforts généreux que vous aviez faits auprès d'un homme reſpectable, qui, cette fois, a été ſeul de ſon avis pour n'avoir pas été du vôtre. Je ſuis encore plus reconnaiſſant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et des ſentimens que vous y témoignez. Il y a ſi peu de perſonnes qui cherchent à s'inſtruire de ce qui mérite

1767. le plus l'attention de tous les hommes ; les préjugés ſont ſi forts, la faibleſſe ſi grande, l'ignorance ſi commune, le fanatiſme ſi aveugle et ſi inſolent, qu'on ne peut trop eſtimer ceux qui ont aſſez de courage pour ſecouer un joug ſi odieux et ſi déshonorant pour la nature humaine. Cette vraie philoſophie qu'on cherche à décrier, élève le courage et rend le cœur compatiſſant. J'ai trouvé ſouvent l'humanité parmi les officiers, et la barbarie parmi les gens de robe. Je ſuis perſuadé qu'un conſeil de guerre aurait mis en priſon, pour un an, le chevalier de *la Barre* coupable d'une très-grande indécence ; mais que ceux qui haſardent leur vie pour le ſervice du roi et de l'État n'auraient point fait donner la queſtion à un enfant, et ne l'auraient point condamné à un ſupplice horrible. La juriſprudence du fanatiſme eſt quelque choſe d'exécrable, c'eſt une fureur monſtrueuſe. Tandis que d'un côté la raiſon adoucit les mœurs et que les lumières s'étendent, les ténèbres s'épaiſſiſſent de l'autre, et la ſuperſtition endurcit les ames.

Continuez, Monſieur, à prendre le parti de l'humanité. L'exemple d'un homme de votre nom et de votre mérite pourra beaucoup. Mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'eſpérer de longues années ; je mourrai conſolé en laiſſant au monde des hommes tels que vous. Je vous ſupplie d'agréer mon ſincère et reſpectueux attachement.

LETTRE XXXVI. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de février.

Comme je dictais, Monſeigneur, les petites inſtructions néceſſaires pour la repréſentation de la pièce dont je vous offrais les prémices pour Bordeaux, j'apprends une funeſte nouvelle qui ſuſpend entièrement mon travail (*), et qui me fait partager votre douleur. J'ignore ſi cette perte ne vous obligera point de retourner à Paris; en tout cas, je ſerai toujours à vos ordres. Je voudrais que ma ſanté et mon âge puſſent me permettre de vous faire ma cour dans quelque endroit que vous fuſſiez; mais mon état douloureux me condamne à la retraite; et, ſi j'avais été obligé de quitter Ferney, ce n'aurait été que pour une autre ſolitude, et je ne pourrais jamais quitter la ſolitude que pour vous. Mon petit pays, que vous avez trouvé ſi agréable et ſi riant, et qui eſt en effet le plus beau payſage qui ſoit au monde, eſt bien horrible cet hiver, et il devient preſque inhabitable, ſi les affaires de Genève reſtent dans la confuſion où elles ſont. Toute communication avec Lyon et avec les provinces voiſines eſt abſolument interrompue, et la plus extrême diſette en tout genre a ſuccédé à l'abondance. Nos laboureurs déjà découragés ne peuvent même préparer les ſocs de leurs charrues. Notre poſition eſt unique; car vous ſavez que nous

(*) Voyez la lettre du 16 mars.

1767. ſommes abſolument ſéparés de la France par le lac, et qu'il eſt de toute impoſſibilité que le pays de Gex puiſſe ſe ſoutenir par lui-même.

Je ſais que chaque province a ſes embarras, et qu'il eſt bien difficile que le miniſtère remédie à tout. Les abus ſont malheureuſement néceſſaires dans ce monde. Je ſens bien qu'il n'eſt pas poſſible de punir les Génevois ſans que nous en ſentions les contre-coups.

Je vous demande pardon de vous parler de ces misères, dans un temps où la perte que vous avez faite vous occupe tout entier; mais je ne vous dis un mot de ma ſituation que pour vous marquer l'envie extrême que j'aurais de pouvoir ſervir à vous conſoler, ſi je pouvais être aſſez heureux pour vous revoir encore, et pour vous renouveler mon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE XXXVII.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, le 12 de février.

MON très-cher confrère, vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire*, et je ne l'ai point reçu. Vous ne ſavez pas avec quelle impatience nous dévorons tout ce qui vient de vous. Votre libraire a-t-il fait mettre au carroſſe de Lyon ce livre que j'attends pour ma conſolation et pour mon inſtruction? l'a-t-on envoyé par la poſte, avec un contre-ſeing? Les

paquets contre-signés me parviennent toujours, quelque gros qu'ils soient; enfin je vous porte mes plaintes et mes désirs. Ayez pitié de madame *Denis* et de moi; faites-nous lire ce *Bélisaire*. Si vous avez rendu *Justinien* et *Théodora* bien odieux, je vous en remercie bien d'avance. Je vous supplie de demander à madame *Geoffrin*, si son cher roi de Pologne ne s'est pas entendu habilement avec l'impératrice de Russie, pour forcer les évêques sarmates à être tolérans, et à établir la liberté de conscience; je serais bien fâché de m'être trompé. Je suppose que madame *Geoffrin* voudra bien me faire savoir si j'ai tort ou raison, qu'elle m'en dira un petit mot, ou qu'elle vous permettra que vous me disiez ce petit mot de sa part. Présentez-lui mon très-tendre respect. Aimez-moi, mon cher confrère; continuez à rendre l'académie respectable. Ayons dans notre corps le plus de *Marmontel* et de *Thomas* que nous pourrons. M. de *la Harpe* sera bien digne un jour d'entrer *in nostro docto corpore*. Il a l'esprit très-juste, il est l'ennemi du phébus, son goût est très-épuré et ses mœurs très-honnêtes; il a paru vous combattre un peu, au sujet de *Lucain;* mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice, et vous pourrez être sûr d'avoir en lui un ami attaché et fidelle. J'espère qu'il ne reviendra à Paris qu'avec une très-bonne tragédie, quoiqu'il n'y ait rien de si difficile à faire, et quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché. Il y en a une qui a eu un grand succès, et qu'on m'a voulu faire lire; j'y suis depuis trois mois, j'en ai déjà lu trois actes; j'espère la finir avant la fin d'avril. Je ne vous parle point des

1767.

1767. Scythes, parce qu'on ne ſait qui meurt ni qui vit. Vous le ſaurez le mercredi des cendres, qui eſt ſouvent un jour de pénitence pour les auteurs. Mais, ſifflé ou toléré, ſachez que je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de février.

Mes chers anges, par excès de précautions et par nouvelle ſurabondance de droit, j'adreſſe encore un nouvel exemplaire à M. le duc de *Praſlin*, pour que vous ayez la bonté de le communiquer. Il y a quelque peu de vers encore de changés, et les notes inſtructives ſont plus amples. Il ſerait trop aiſé de jouer le rôle d'*Obéide* à contre-ſens; c'eſt dans ce rôle que la lettre tue, et que l'eſprit vivifie; car dans ce rôle, pendant plus de quatre actes, *oui* veut dire *non*. *J'ai pris mon parti* ſignifie *je ſuis au déſeſpoir*. *Tout m'eſt indifférent* veut dire évidemment *je ſuis très-ſenſible*.

Ce rôle joué d'une manière attendriſſante, fait, ce me ſemble, un très-grand effet; et, ſi nous avons deux vieillards, je crois que tout ira bien.

J'eſpère toujours qu'après Pâques M. de *la Harpe* donnera quelque choſe de meilleur que les Scythes. Il s'eſt trompé dans ſon Guſtave, mais il n'en vaudra que mieux; et il eſt, en vérité, le ſeul qui ait un

ſtyle raiſonnable. Par quelle fatalité faut-il que des pièces qu'on ne peut lire aient eu de ſi prodigieux ſuccès? Cela eſt horriblement velche, et les Velches ne ſe corrigeront jamais. Vous qui êtes français, tenez toujours pour le bon goût. 1767.

Je recommande mes corrections à vos bontés angéliques. Je vous prie de les faire porter ſur l'exemplaire de *le Kain* et ſur les autres. Après cette importunité, je vous demande une autre grâce, c'eſt d'envoyer un exemplaire bien corrigé à madame de *Florian* qui n'en fera pas un mauvais uſage, et qui ne le laiſſera pas courir. Il ne ſerait pas mal qu'elle fît une répétition; elle s'y connaît, elle dit ſon mot net et court. Plus j'y penſe, plus j'aime les Scythes. Je prie DIEU qu'ainſi ſoit de vous. Le ſujet eſt heureux, ou je ſuis bien trompé. Si la pièce eſt bien jouée, elle pourra valoir de l'argent au tripot, et donner du plaiſir à mes anges; mais, pour moi, je ſuis incapable de plaiſir; je ne le ſuis pas de conſolation, et ma plus grande eſt l'amitié dont mes anges m'honorent.

1767.

LETTRE XXXIX.

A M. MARMONTEL.

16 de février.

Belisaire arrive, nous nous jetons deſſus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons ſur le chapitre quinzième; c'eſt le chapitre de la tolérance, le catéchiſme des rois; c'eſt la liberté de penſer ſoutenue avec autant de courage que d'adreſſe; rien n'eſt plus ſage, rien n'eſt plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaiſir. Nous nous attendons bien que tout le reſte ſera de la même force, car vous ne pouvez penſer qu'avec votre eſprit et écrire que de votre ſtyle. Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu.

Je vous demande votre indulgence pour la tragédie des Scythes. Elle eſt d'un jeune homme qui ne devait pas faire de pièce de théâtre à ſon âge; mais, comme il eſſuyait une eſpèce de petite perſécution, il a cru devoir imiter *Alcibiade* qui fit couper la queue à ſon chien pour détourner les caquets.

Grand merci, encore une fois, de votre beau chapitre; vous venez de rendre ſervice au genre-humain. Dieu vous préſerve des regards malins!

Je vous quitte pour entendre la lecture du reſte. Bonſoir, mon très-cher confrère. *V.*

LETTRE

LETTRE XL. 1767.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 16 de février.

MON cher *Cicéron*, vous venez de faire pleurer le bon homme *Sirven* de tendreſſe et de reconnaiſſance. Recevez mes nouveaux remercîmens ; ajoutez à toutes vos bontés celle de dire à M. *Target*, votre ami, combien je ſuis touché de ce qu'il veut élever ſa voix en faveur des filles de *Sirven*. Je vous réponds que ce bon homme ne s'adreſſera pas à d'autres qu'à vous. Les *Calas* étaient conduits par cinq ou ſix proteſtans du Languedoc, et *Sirven* n'a d'appui que moi ; il ne peut ni ne doit ſe conduire que par mes conſeils et par vos ordres.

Vous ſavez avec quelle impatience j'attends votre mémoire imprimé. Il n'y a certainement pas un inſtant à perdre. M. *Chardon* m'a mandé qu'il ſerait bientôt prêt, malgré l'affaire de la Cayenne qui lui prend tout ſon temps. Il eſt humain, il eſt philoſophe et bon juge ; je compte ſur lui comme ſur vous. Vous aurez la gloire d'écraſer deux fois le fanatiſme ; et les proteſtans, éclairés d'ailleurs par votre excellent mémoire contre M. de *la Roque*, ne ſeront plus fâchés contre madame de *Beaumont*, à qui je préſente mes très-tendres reſpects.

N. B. Vous ferez très-bien d'avertir par une note que ces longs délais ne doivent être imputés

ni aux *Sirven* ni à vous. La note eſt néceſſaire, et je
1767. vous en remercie. Je vous ſuis auſſi tendrement attaché que ſi j'avais vécu avec vous.

LETTRE XLI.

A M. DAMILAVILLE.

16 de février.

L'ARTICLE de votre lettre du 10, concernant un intendant, m'étonne autant qu'il m'afflige. Je crois qu'il ſera bon, dans l'occaſion, de lui faire parler fortement en votre faveur, ſans paraître inſtruit de ce que vous me mandez. Il m'était venu voir à Ferney, et j'en avais été très-content. Je me flatte encore qu'il ne ſera pas difficile de le ramener.

Je ne connais point M. *Caſſen;* j'étais fort content de M. *Mariette*, et je vous prie inſtamment de le lui dire: mais il faut laiſſer faire M. de *Beaumont*, et ne le pas décourager. Il eſt actif; ſa gloire eſt intéreſſée au ſuccès; il eſt ami de M. *Caſſen;* il fait encore travailler M. *Target*, qui eſt, dit-on, un excellent avocat, et qui doit donner un factum en faveur des filles *Sirven*.

Je vous demande deux grâces, mon cher ami; c'eſt de voir *Mariette* pour le conſoler, et *Target* et *Caſſen* pour les remercier. J'ai très-bonne opinion du procès. Je ſuis perſuadé que les maîtres des requêtes mettront ce dernier fleuron à leur couronne civique. M. de

Beaumont croit m'apprendre qu'il a obtenu pour rapporteur M. *Chardon;* et il y a près d'un mois que M. *Chardon* m'a mandé qu'il était rapporteur. Il paraît prendre l'affaire des *Sirven* à cœur autant que nous-mêmes. Il m'a fait l'honneur de m'envoyer un mémoire sur l'île de Sainte-Lucie dont il a été intendant : ce mémoire m'a paru un chef-d'œuvre. J'ai été d'autant plus touché de cette marque de confiance, qu'elle me fait espérer qu'il aura quelque envie de s'attirer, dans l'affaire des *Sirven*, les applaudissemens des ames qui sont sensibles au mérite. 1767.

Nous avons reçu, maman *Denis* et moi, le *Bélisaire*. Nous nous sommes jetés par un heureux instinct sur le chapitre *de la tolérance*, qui est le quinzième chapitre ; il nous a enlevés. Si tout le reste est de cette force, l'ouvrage aura le succès le plus durable. Vous me ferez plaisir d'acheter pour moi un exemplaire de mes sottises chez *Merlin*, de le faire relier, et de le faire présenter de ma part à M. *Marmontel*. Voici un petit mot pour lui, et l'autre pour M. de *Beaumont*. Pardon, mon très-cher ami, de toutes les peines que je vous donne.

AU MEME.

17 de février.

SUR votre lettre, mon cher ami, qui nous a paru un peu équivoque, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de faire signer le mémoire par les *Sirven*, et de l'envoyer à M. de *Courteille*, pour le rendre à M. de *Beaumont*.

1767. Nous avons jugé, madame *Denis* et moi, que c'était le seul moyen de faire paraître cet excellent ouvrage, tel qu'il eſt, ſigné par les intéreſſés. J'eſtime trop M. de *Beaumont* pour croire qu'il veuille rien changer à un mémoire ſi touchant et ſi victorieux : c'eſt un chef-d'œuvre de raiſon, d'éloquence et de ſentiment. Faites l'impoſſible pour qu'il paraiſſe tel que je le renvoie. Je mande à M. de *Courteille* qu'il peut vous le remettre; et je n'écrirai à M. de *Beaumont* qu'en conformité de ce que vous m'aurez mandé. Dites-moi, je vous prie, comment réuſſit le *Bélisaire* dans lequel il y a un ſi beau morceau ſur la tolérance.

Je vous ai mandé que le roi de Danemarck venait de ſe mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième, mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie eſt mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois, il n'y en ait pas un du midi ?

LETTRE XLII,

A M. LE KAIN.

17 de février.

PROBABLEMENT, mon grand peintre tragique commencera les répétitions des Scythes dans le temps qu'il recevra ma lettre. Je vous avertis, mon cher ami, que je fais partir aujourd'hui, à l'adreſſe de M. le duc de *Praſlin*, un exemplaire chargé de notes qui

diſent aux acteurs dans quel eſprit la pièce a été compoſée. Il n'y en a point pour *Athamare*, parce que c'eſt vous qui le jouez. 1767.

Le rôle d'*Obéide* ne ſera point du tout difficile, ſi l'actrice veut ſeulement jeter un coup d'œil ſur ces notes. Je ſuppoſe que M. *Molé* ſera en état de jouer *Indatire* qui n'a point du tout un rôle fatigant. Je crois qu'en général la pièce favoriſe aſſez le jeu des acteurs. Il y a pluſieurs morceaux qui ne demandent que de la ſimplicité; mais je vous avoue que je ne ſaurais ſouffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement au lieu de la rendre naturelle.

J'eſpère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'arriva dans Tancrède, où l'on faillit à faire tomber la pièce en y inférant des vers ridicules tels que ceux-ci :

Voyant tomber leurs chefs, les Maures *furieux*
L'ont accablé de traits dans leur rage *cruelle*.

Je ſais bien qu'au théâtre on ne ſe ſoucie guère du ſtyle; mais le théâtre devient barbare, et ce n'eſt pas à moi de fomenter la barbarie.

Je ne croyais pas, à mon âge, donner encore une pièce à repréſenter; mais, quand on eſt ſoutenu par vos talens, il n'y a rien qu'on ne puiſſe haſarder.

Je penſe que vous donnerez le rôle d'*Obéide* à mademoiſelle *Durancy*. Je vous prie de l'embraſſer pour moi des deux côtés, ſi elle veut bien le ſouffrir. *V.*

1767.

LETTRE XLIII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de février.

Les aveugles, mon cher ami, ſont ſujets à faire d'énormes mépriſes. Lorſque le paquet contenant le mémoire des *Sirven* arriva, nous ne ſongeâmes pas ſeulement s'il était accompagné d'une lettre. Nous nous jetâmes deſſus avec avidité : il fut lu ſur le champ, à haute et intelligible voix, par M. de *la Harpe*. Nous pleurions tous, nous diſions tous : Ce M. de *Beaumont* s'eſt ſurpaſſé ; le mémoire des *Sirven* eſt bien ſupérieur au mémoire des *Calas;* le conſeil du roi fondra en larmes. Auſſitôt nous envoyons le mémoire aux *Sirven* pour le ſigner ; ils le ſignent ; le mémoire part à l'adreſſe de M. de *Courteille*. Quand tout cela eſt fait, on lit votre lettre ; on voit que le mémoire eſt de vous, qu'il n'eſt point juridique, que *Sirven* ne devait point le ſigner : alors nous nous promettons le ſecret. Je vous écris un mot à la hâte ; je vous dis que votre mémoire eſt chez M. de *Courteille*. Si on ne vous l'a pas remis, courez vîte chez lui, reprenez votre excellent ouvrage ; et, ſi vous voulez qu'il ſoit imprimé, renvoyez-le-moi ; il fera un grand effet dans les pays étrangers ; mais ſurtout que M. de *Beaumont* donne le ſien ; il nous fait périr par ſes lenteurs. Il y a ſix ans qu'une famille innocente gémit, et il y a deux ans que M. de *Beaumont* devrait avoir

fini ſes peines : il ne ſait donc pas combien la vie eſt courte. 1767.

Bonſoir, mon très-cher ami ; mon corps et mes yeux vont bien mal ; mais auſſi j'entre dans ma ſoixante et quatorzième année, malgré la fauſſe date de mes eſtampes. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XLIV.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 de février.

MONSEIGNEUR,

J'AI reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré, avec un paſſe-port général, mais non pas dans leur temps, parce que vos bontés ne me ſont parvenues que par les caſcades de la dragonnade.

Je vous ai envoyé le diſcours de M. de *la Harpe*, qui a remporté le prix à l'académie. La juſtice qu'il vous a rendue a beaucoup contribué à lui faire remporter ce prix. Son ouvrage a été applaudi de tout le public.

Je ne ſais ſi on vous a envoyé le mémoire ci-joint; permettez-moi la liberté de vous le préſenter ; comptez qu'il eſt exact et fidelle. Il ſera bien difficile de vivre dorénavant dans le pays de Gex ſans votre protection. Je vous la demande auſſi pour les Scythes ; je les ai retravaillés ſuivant les judicieuſes remarques que vous avez daigné faire. Je n'en ai fait imprimer

1767. que quelques exemplaires, pour épargner la peine des copiſtes; l'édition ne paraîtra à Paris que quand vous en ſerez content.

Je ſerais bien flatté ſi vous pouviez honorer la première repréſentation de votre préſence.

J'ai bien des querelles avec M. d'*Argental* pour les Scythes, ſur le cinquième acte; mais je m'en rapporte à vous.

Je ſuis pénétré de vos bontés, elles ſont ma conſolation dans mes misères. M. le chevalier de *Jaucourt* ne m'a vu qu'aveugle et malade. J'étais mort, ſi je ne m'étais pas égayé aux dépens de *Jean-Jacques*, de la demoiſelle *le Vaſſeur* et de *Catherine*.

Je me mets à vos pieds avec la plus tendre reconnaiſſance et le plus profond reſpect.

LETTRE XLV.

A M. DORAT.

Le 20 de février.

Il eſt vrai, Monſieur, que j'avais été flatté de la promeſſe que vous m'aviez faite, lorſqu'une lettre, que j'avais écrite à M. de *Pezai*, m'en attira une très-obligeante de vous. Cette eſpérance adouciſſait beaucoup le mal dont je ne connaiſſais qu'une partie. Des vers tels que vous les ſavez faire auraient plu davantage au public, que la publication de quelques lettres qui ne ſont pas faites pour lui.

Les procédés de *J. J. Rouſſeau* ne ſont point des

querelles de littérature ; ce ſont des complots formés par l'ingratitude et par la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le miniſtère de France ſont aſſez inſtruits. Au reſte, perſonne n'a jamais ſouhaité plus paſſionnément que moi l'union des gens de lettres ; perſonne n'a mieux ſenti combien ils ſeraient utiles, et à quel point ils ſeraient reſpectés du public, s'ils ſe ſoutenaient les uns les autres. Il faut laiſſer aux folliculaires, aux *Desfontaines*, aux *Frérons*, l'infame métier de déchirer leurs confrères pour gagner quelque argent : ce ſont des miſérables qui ont fait de la littérature une arène de gladiateurs. 1767.

Vous avez redoublé mon eſtime pour vous, Monſieur, en m'apprenant que vous n'aviez nul commerce avec ce vil *Fréron* qui eſt, dit-on, l'opprobre de la ſociété, et dont on ne prononce le nom qu'avec horreur et mépris. Cet homme, aſſurément, n'était fait ni pour apprécier vos agréables ouvrages, ni pour approcher de votre perſonne. S'il y avait encore des *Chaulieu* et des *la Fare*, ce ſerait leur ſociété qui vous conviendrait, ainſi qu'à M. de *Pezai* votre ami.

Je vous répéterai encore que j'ai été très-touché des lettres que vous m'avez écrites ; mais le public les ignore, et il a vu la pièce que vous m'aviez promis de réparer. Je vous en parle pour la dernière fois. Je ne veux plus me livrer qu'au plaiſir de vous dire combien j'ambitionne votre eſtime et votre amitié, et avec quels ſentimens j'ai l'honneur d'être votre, &c.

1767.

LETTRE XLVI.

A M. LE DUC DE LA VALLIERE.

A Ferney, 21 de février.

Il eſt vrai, monſieur le Duc, que j'ai fait une drôle de tragédie où j'ai mis un petit-maître perſan avec des payſans ſcythes, et une demoiſelle de qualité qui raccommode ſes chemiſes et celles de ſon père, ſuppoſé qu'on eût des chemiſes en Scythie. Comme vous ne haïſſez pas les choſes bizarres, j'aurais pris, ſans doute, la liberté de vous envoyer cette facétie, ſi je n'étais occupé à la corriger; ce qui me coûte beaucoup, attendu que j'ai eu, il y a quelque temps, un petit *ſoupçon* d'apoplexie qui m'a un peu affaibli le cervelet. J'ai l'honneur d'entrer dans ma ſoixante et quatorzième année, quoi qu'en diſent mes mauvaiſes eſtampes. Vous voyez que ma tragédie n'eſt pas un jeu d'enfant; mais elle tient beaucoup du radotage, ce qui revient à peu-près au même.

Ou j'ai perdu entièrement la mémoire, ou je me ſouviens très-bien que je vous ai remercié de votre beau certificat en faveur d'*Urceus Codrus*. Celui qui écrit ſous ma dictée (parce que je ſuis aveugle tout l'hiver) ſe ſouvient très-bien de vous avoir remercié de votre témoignage ſur *Urceus*. Nous ſommes exacts, nous autres ſolitaires, parce que nous ne ſommes point diſtraits par le fracas.

On dit que vous faites un bijou de l'hôtel Janſen. Je m'en rapporte bien à vous, ſurtout ſi vous avez autant d'argent que de goût. 1767.

On dit qu'on joue chez vous un jeu prodigieux. Fi! cela n'eſt pas philoſophe. Vous n'êtes pas encore au point où je vous voudrais.

Cependant conſervez-moi vos bontés; j'ai beſoin de cette conſolation, après avoir été vingt ans ſans vous faire ma cour; car, ſi vous vous en ſouvenez, je me ſuis enfui de France au Catilina de *Crébillon*: c'était pardieu un déteſtable ouvrage, c'était le tombeau du ſens commun; mais je veux actuellement qu'on ait de l'indulgence pour les vieillards.

Je vous ſuis attaché pour le reſte de ma vie avec bien du reſpect et avec toute la vivacité des ſentimens d'un jeune homme. *Voltaire.*

LETTRE XLVII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 23 de février.

Je ſuis partagé, Monſieur, entre la reconnaiſſance que je vous dois et l'admiration où je ſuis qu'au milieu de vos occupations, et même de vos diſſipations, vous ayez pu faire un plan ſi rempli de génie et de reſſources. Nous convenons qu'il eſt l'ouvrage d'un eſprit ſupérieur. Vous me direz, pourquoi ne l'adoptez-vous donc pas? Vous en verrez les raiſons dans le petit mémoire que nous envoyons à M. et à madame d'*Argental*.

1767. Madame *Denis*, M. et madame de *la Harpe*, nos acteurs et moi, nous avons retourné de tous les ſens ce que vous nous propoſez. Nous nous ſommes repréſenté vivement l'action, et tout ce qu'elle comporte, et tout ce qu'elle doit faire dire ; nous ſommes tous d'un avis unanime ; nous oſons même nous flatter que, quand vous verrez nos raiſons déduites dans notre mémoire, elles vous paraîtront convaincantes.

Il eſt vrai que, malgré toutes nos raiſons, nous tremblons d'avoir tort lorſque nous diſputons contre vous. Nous ſentons bien qu'il y a quelque choſe de haſardé dans ce cinquième acte, mais nous ne pouvons juger que d'après l'impreſſion qu'il nous laiſſe. Nous le jouons, et il nous fait un effet terrible.

Comment voulez-vous que nous abandonnions ce qui nous touche pour un plan qui, tout ingénieux qu'il eſt, nous paraît avoir des difficultés inſurmontables ? Il en ſera toujours d'une tragédie comme de toutes les affaires de ce monde ; il faut choiſir entre les inconvéniens les moins grands. Il y aura ſans doute des critiques. Zaïre, Mérope, Tancrède, &c. en ont eſſuyé beaucoup, et le Siége de Calais a inſpiré le plus grand enthouſiaſme. Il faut ſe ſoumettre à cette bizarrerie des hommes : mais nous ſommes tous perſuadés que la chaleur du cinquième acte doit l'emporter ſur toutes les critiques qu'on fera de ſang froid.

Le ſpectateur aſſurément ſe doute bien, dans la tragédie d'Olimpie, que cette *Olimpie* ſe jettera dans le bûcher de ſa mère ; et c'eſt préciſément ce doute qui inſpire la curioſité et l'attendriſſement. Il eſt dans la nature humaine de vouloir voir comment les choſes

qu'on devine ſeront accomplies. C'eſt ce que nous détaillons dans notre mémoire que nous vous ſupplions de lire avec impartialité. Pour moi, je me défie de mes idées ; j'aime et je reſpecte les vôtres autant que votre perſonne. C'eſt avec timidité et avec honte que je ſuis d'un autre avis que vous; mais enfin il ne faut jamais, dans aucun art, travailler contre ſon propre ſentiment, comme en morale il ne faut point agir contre ſa conſcience: on eſt sûr alors de travailler très-mal ; l'enthouſiaſme eſt entièrement éteint, l'eſprit mis à la gêne perd toute ſon élaſticité. On écrit raiſonnablement, mais froidement. En un mot, liſez nos repréſentations, et jugez. 1767.

Agréez, Monſieur, mon tendre et reſpectueux attachement pour vous, pour madame de *Chauvelin* et pour tout ce qui vous appartient.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous avons joué la pièce ; le cinquième acte a fait plus d'effet que les autres, et on a répandu beaucoup de larmes.

LETTRE XLVIII.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 23 de février.

Mon cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Argental. Nous trouvons le projet qu'on nous propoſe, froid et impraticable. Nous trouvons inſipide ce *je ne puis*, ſubſtitué à ce terrible *je l'accepte*.

1767. Nous croyons, d'après l'expérience, que ce *je l'accepte*, prononcé avec un ton de déſeſpoir et de fermeté, après un morne ſilence, fait l'effet le plus tragique.

Nous penſons que l'étonnement, le doute et la curioſité du ſpectateur doivent ſuivre ce mouvement de l'actrice. Nous ſommes perſuadés, d'après nos propres ſenſations, que tout le rôle d'*Obéide*, au cinquième acte, tient le ſpectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine dans le fond de ſon cœur ce qui doit arriver.

Nous avons peſé les inconvéniens et ce qui nous paraît des beautés, nous avons conclu qu'il ſerait abominable de faire traîner *Athamare* à la torture et aux ſupplices, et que, ſi dans ce moment *Obéide* prenait la réſolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des ſouffrances, cela reſſemblerait à un bourreau qui va donner le coup de grâce; et ſi elle ne prend que dans ce moment la réſolution de ſe tuer, cette inſpiration ſubite ne fait pas, à beaucoup près, le même effet qu'un deſſein pris dès la première ſcène, et qui rend ſon rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

Nous alléguons beaucoup d'autres raiſons que nous détaillons dans un mémoire que nous envoyons à M. d'*Argental;* nous craignons à la vérité de nous tromper, en combattant l'avis des connaiſſeurs les plus éclairés, mais nous ne pouvons juger que d'après notre ſentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'*Argental* ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine nous en fait beaucoup. C'eſt ainſi que les opinions ſe partagent ſur toutes les affaires de ce

monde; mais, après avoir tout peſé, tout diſcuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti eſt celui de jouer la pièce, telle que je vous l'ai envoyée par M. *Marin*. Je vous prie ſeulement de changer ce vers : 1767.

Vous voyez, vous ſentez quel meurtre ſe prépare.

Il faut mettre à la place :

Vous ſavez quel tourment un refus lui prépare.

Je ſuis perſuadé que vous donnerez à l'actrice toute l'intelligence du rôle d'*Obéide*.

Nous nous flattons que le quatrième acte ſera extrêmement théâtral ; je ſuis bien sûr que vous le ferez réuſſir, quand vous direz au bon homme *Hermodan*, avec une pitié noble : *Vieillard, ton fils n'eſt plus.*

Encore une fois, nous pouvons nous tromper, madame *Denis*, madame de *la Harpe*, madame *Dupuits*, M. de *la Harpe*, M. *Dupuits*, M. *Cramer* et moi ; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je ſuis d'ailleurs dans la néceſſité abſolue de faire réimprimer la pièce inceſſamment, et j'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience.

Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce ; le cinquième acte a fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a verſé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une ſeule des critiques qu'on me fait, la pièce ſerait perdue ;

croyez-en mon expérience et l'effet dont je viens
1767. d'être témoin.

Souvenez-vous du quatrième acte de Tancrède qu'on voulait me faire changer.

LETTRE XLIX.

AU MEME.

25 de février.

Ne vous laiſſez point ſubjuguer, mon cher ami, par un plan tout-à-fait anti-théâtral qu'on propoſe. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout eſt ſimple et naturel, dans un temps où le public égaré ſemble ne vouloir que des événemens incroyables, entaſſés les uns ſur les autres, avec des vers auſſi barbares que ceux de *Garnier* et de *Hardy*. Réſiſtez au torrent du goût le plus déteſtable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait ſelon les règles de l'art, que de réuſſir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Pariſiens comme elle nous parle; et je ne vois pas pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes, ſerait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changemens, et je me flatte que vous en avez fait uſage. En voici encore un au quatrième acte, dans lequel *Indatire* a néceſſairement trop raiſon contre *Athamare*. Je fortifie

votre

votre rôle autant que la ſituation le permet; c'eſt après ce vers d'*Indatire :* 1767.

A ſervir ſous un maître on me verrait deſcendre !

ATHAMARE.

Va, l'honneur de ſervir un maître généreux,
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une république,
Inſenſible au mérite, et même tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant ſous ma loi.
J'ai parmi, &c.

Il faut encore, mon cher ami, que je vous diſe que, ſi dans la ſcène entre *Obéide* et ſon père, au cinquième acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher les quatre vers d'*Obéide :*

Une invincible loi me tient ſous ſon empire, &c.

Mais j'avoue que je les ſupprimerais à regret. Encore une fois, laiſſez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous-en à l'effet que fait la pièce au théâtre; il n'y a point de meilleur juge.

1767.

LETTRE L.

A M. CHRISTIN, *avocat à Saint-Claude.*

25 de février.

Mon cher avocat philoſophe, il y a plus de cent lieues malheureuſement de Saint-Claude à Ferney, et le chemin ne s'accourcira pas de ſitôt. On dit que vous avez reçu pour moi un gros paquet de livres d'envoi de ce pauvre *Fantet;* je vous ſupplie de l'ouvrir, de lui renvoyer ſa *Matière médicale* en dix volumes, dont je n'ai que faire : il y a là de quoi empoiſonner un royaume. Je me contente de ma caſſe, et je ne veux pas d'autre remède.

Je vous envoie ſix exemplaires de la deuxième édition du Commentaire (*). Je ne riſque que cette demi-douzaine, crainte des écornifleurs. M. *Servan*, avocat général de Grenoble, a fait un diſcours très-pathétique ſur le même ſujet; il eſt imprimé, et vous l'avez peut-être vu. La raiſon et l'humanité commencent à percer de tous côtés. L'impératrice de Ruſſie m'écrit ces propres mots : *Malheur aux perſécuteurs ; ils méritent d'être mis au rang des furies.* Mais, tandis que la raiſon parle, le fanatiſme hurle; on pourſuit *Fantet ;* on en pourſuit bien d'autres. M. *le Riche* ſe ſignale en faveur de *Fantet.* J'eſpère qu'il viendra à bout de mettre un frein à la perſécution. Si j'étais plus jeune, ſi je pouvais agir, je ne laiſſerais pas

(*) Sur le *Traité des délits et des peines.*

accabler ainſi un infortuné. Je fais de loin ce que je puis, et c'eſt fort peu de choſe. 1767.

Madame *Denis* vous fait bien ſes complimens : je vous embraſſe de tout mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LI.

A M. MARIOTT,

AVOCAT GENERAL D'ANGLETERRE.

26 de février.

MONSIEUR,

Je prends le parti de vous écrire par Calais plutôt que par la Hollande, parce que, dans le commerce des hommes comme dans la phyſique, il faut toujours prendre la voie la plus courte. Il eſt vrai que j'ai paſſé près de trois mois ſans vous répondre; mais c'eſt que je ſuis plus vieux que *Milton*, et que je ſuis preſque auſſi aveugle que lui. Comme on envie toujours ſon prochain, je ſuis jaloux de milord *Cheſterfield* qui eſt ſourd. La lecture me paraît plus néceſſaire dans la retraite que la converſation. Il eſt certain qu'un bon livre vaut beaucoup mieux que tout ce qu'on dit au haſard. Il me ſemble que celui qui veut s'inſtruire doit préférer ſes yeux à ſes oreilles ; mais pour celui qui ne veut que s'amuſer, je conſens de tout mon cœur qu'il ſoit aveugle, et qu'il puiſſe écouter des bagatelles toute la journée.

1767. Je conçois que votre belle imagination eſt quelquefois très-ennuyée des triſtes détails de votre charge. Si on n'était pas ſoutenu par l'eſtime publique et par l'eſpérance, il n'y a perſonne qui voulût être avocat général. Il faut avoir un grand courage, quand on fait d'auſſi beaux vers que vous, pour s'appeſantir ſur des matières contentieuſes, et pour deviner l'eſprit d'un teſtateur et l'eſprit de la loi.

Ma mauvaiſe ſanté ne m'a jamais permis de me livrer aux affaires de ce monde; c'eſt un grand ſervice que mes maladies m'ont rendu. Je vis depuis quinze ans dans la retraite avec une partie de ma famille; je ſuis entouré du plus beau payſage du monde. Quand la nature ramène le printemps, elle me rend mes yeux qu'elle m'a ôtés pendant l'hiver; ainſi j'ai le plaiſir de renaître, ce que les autres hommes n'ont point.

Jean-Jacques, dont vous me parlez, a quitté ſon pays pour le vôtre, et moi j'ai quitté, il y a longtemps, le mien pour le ſien, ou du moins pour le voiſinage. Voilà comme les hommes ſont ballottés par la fortune. Sa ſacrée majeſté le haſard décide de tout.

Le cardinal *Bentivoglio*, que vous me citez, dit à la vérité beaucoup de mal du pays des Suiſſes, et même ne traite pas trop bien leurs perſonnes; mais c'eſt qu'il paſſa du côté du mont Saint-Bernard, et que cet endroit eſt le plus horrible qu'il y ait dans le monde. Le pays de Vaud au contraire, et celui de Genève, mais ſurtout celui de Gex que j'habite, forment un jardin délicieux. La moitié de la Suiſſe eſt l'enfer, et l'autre moitié eſt le paradis.

Rouſſeau a choiſi, comme vous le dites, le plus vilain canton de l'Angleterre; chacun cherche ce qui

lui convient : mais il ne faudrait pas juger des bords charmans de la Tamiſe par les rochers de Derbishire. 1767. Je crois la querelle de M. *Hume* et de *Jean-Jacques Rouſſeau* terminée par le mépris public que *Rouſſeau* s'eſt attiré, et par l'eſtime que M. *Hume* mérite. Tout ce qui m'a paru plaiſant, c'eſt la logique de *Jean-Jacques* qui s'eſt efforcé de prouver que M. *Hume* n'a été ſon bienfaiteur que par mauvaiſe volonté ; il pouſſe contre lui trois argumens qu'il appelle *trois ſoufflets ſur la joue de ſon protecteur*. Si le roi d'Angleterre lui avait donné une penſion, ſans doute le quatrième ſoufflet aurait été pour ſa Majeſté. Cet homme me paraît complettement fou. Il y en a pluſieurs à Genève. On y eſt plus mélancolique encore qu'en Angleterre ; et je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de ſuicides à Genève qu'à Londres. Ce n'eſt pas que le ſuicide ſoit toujours de la folie. On dit qu'il y a des occaſions où un ſage peut prendre ce parti ; mais, en général, ce n'eſt pas dans un accès de raiſon qu'on ſe tue.

Si vous voyez M. *Franklin*, je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien l'aſſurer de mon eſtime et de ma reconnaiſſance. C'eſt avec ces mêmes ſentimens que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, &c.

1767.

LETTRE LII.

A M. D'ALEMBERT.

27 de février.

En réponſe à votre lettre du 21, mon cher ami, je vous dirai d'abord que j'ai été plus occupé que vous ne penſez de l'abominable calomnie qu'un homme en place a vomie contre vous. J'ai écrit à un de ſes parens d'une manière très-forte qui ne compromet perſonne, et qui ne laiſſe pas même ſoupçonner que vous ſoyez inſtruit de ce procédé infame. Vous êtes d'ailleurs à portée d'employer des gens de mérite qui le détromperont ou qui le déſarmeront.

J'admire ſous quelles formes différentes le fanatiſme ſe reproduit : c'eſt un *Protée* né dans l'enfer, qui prend toutes ſortes de figures ſur la terre. Je ne ſuis pas fâché de l'éclat qu'on a voulu faire contre *Bélisaire*. On ne peut que ſe rendre ridicule et odieux en attaquant une morale ſi pure. Les ennemis de la raiſon achèvent d'amonceler des charbons ardens ſur leur tête ; le livre qu'ils attaquent en ſera plus connu et plus goûté. Dieu et la raiſon ſavent tirer le bien du mal.

Je crois enfin l'affaire de M. *Lambertad* finie ; ce n'a pas été ſans peine. La communication entre nous et Genève eſt abſolument interdite, et ſans les bontés de M. le duc de *Choiſeul*, nous mourrions de faim, après avoir fait vivre tant de monde.

J'ai été très-content de la converſation du curé et du marguillier, dans laquelle on rend juſtice aux vues ſaines et patriotiques du miniſtère. Plus la permiſſion qu'il a donnée d'exporter les blés mérite notre reconnaiſſance, et plus nous en devons auſſi au *Dictionnaire encyclopédique* qui démontre en tant d'endroits les avantages de cette exportation. Il eſt certain que c'eſt le plus grand encouragement qu'on pût donner à l'agriculture. Je le ſens bien, moi qui ſuis un des plus forts laboureurs de ce petit pays. 1767.

Je ſuis pour les Scythes à peu-près dans le même cas où *Beaumont* eſt pour ſon mémoire. J'éprouve des difficultés de la part de mes avocats; et ce qui finirait en deux jours, ſi j'étais à Paris, traîne des mois entiers : voilà pourquoi vous n'avez point eu les Scythes. On dit que le tragique eſt abſolument tombé; je n'ai pas de peine à le croire.

M. le chevalier de *Châtellux* eſt une belle ame. Il a des parens qui ne ſont pas ſi philoſophes que lui. Je vous aſſure qu'on l'a échappé belle, et qu'il y avait là de quoi perdre un homme ſans reſſource. Je ſuis affligé que vous n'ayez rien à me dire de *Platon* ſur toutes les occaſions que je ſaiſis de lui rendre juſtice.

Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Ruſſie, en m'envoyant ſon édit ſur la tolérance (*). *L'apothéoſe n'eſt pas ſi fort à déſirer qu'on le penſe; on le partage avec des veaux, des chats, des oignons, &c. &c. &c. Malheur aux perſécuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là.* Elle m'ajoute que *les ſuffrages de*

(*) Du 9 de janvier 1767.

1767. *MM. Diderot et d'Alembert l'encouragent beaucoup à bien faire.*

Voici le premier chant de la Guerre de Genève, puiſque vous voulez vous amuſer de cette plaiſanterie.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 28 de février.

VOTRE ſouvenir m'a bien touché, Monſieur, et votre ouvrage a fait ſur moi l'impreſſion la plus tendre. Voilà comme je voudrais qu'on fît les oraiſons funèbres. Il faut que ce ſoit le cœur qui parle ; il faut avoir vécu intimement avec le mort qu'on regrette.

C'étaient les parens ou les amis qui feſaient les oraiſons funèbres chez les Romains. L'étranger qui s'en mêle, a toujours l'air charlatan ; il y a même une eſpèce de ridicule à débiter avec emphaſe l'éloge d'un homme qu'on n'a jamais vu. Mais où ſont les courtiſans dignes de louer un bon roi ? il n'y a peut-être que vous. Les patriciens romains ſavaient tous parfaitement leur langue ; les lettres de *Brutus* ſont peut-être plus belles que celles de *Cicéron ; Céſar* écrivait comme *Salluſte :* il n'en eſt pas ainſi parmi nous autres Velches. Votre ouvrage eſt vrai, il eſt attendriſſant, il eſt bien écrit. Je vous remercie tendrement de me l'avoir envoyé.

Je me ſuis informé de vous à tous ceux qui ont pu m'en donner des nouvelles ; je ne vous ai jamais

oublié. Je savais que vous aviez fait des pertes, et je croyais qu'on vous avait dédommagé. Vous comptez donc aller vivre en philosophe à la campagne? Je souhaite que ce goût vous dure comme à moi. Il y a treize ans que j'ai pris ce parti dont je me trouve fort bien. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise. 1767.

Je signe de tout mon cœur votre profession de foi. Il paraît que nous avons le même catéchisme. Vous me paraissez d'ailleurs tenir pour ce feu élémentaire que *Newton* se garda bien toujours d'appeler corporel. Ce principe peut mener loin; et si DIEU, par hasard, avait accordé la pensée à quelques monades de ce feu élémentaire, les docteurs n'auraient rien à dire: on aurait seulement à leur dire que leur feu n'est pas bien lumineux, et que leur monade est un peu impertinente.

Je suis affligé que vous ayez la goutte, mais il paraît que ce n'est pas votre tête qu'elle attaque.

Vous faites donc actuellement des vers pour votre fille, après en avoir fait pour la mère. Si elle tient de vous, elle sera charmante; elle aura du sentiment et de l'esprit. Il faut que vous me permettiez de lui présenter ici mes respects.

Je n'oublierai jamais mon cher *Panpan* (*); c'est une ame digne de la vôtre. Que fera-t-il quand vous ne serez plus en Lorraine? Toute la cour de votre bon roi va s'éparpiller, et la Lorraine ne sera plus qu'une province. On commençait à penser: ces belles semences ne produiront plus rien; c'est vers la Marne qu'il faudra voyager.

(*) M. de *Vaux*.

1767. Notre lac de Genève fait bien ſes complimens à la Marne. Ne tremblez point pour les perſonnes dont vous vous ſouvenez ; jamais querelle ne fut plus pacifique. Nous avons, à la vérité, des dragons ; mais ils ſont auſſi tranquilles que les Génevois.

Adieu, Monſieur ; conſervez-moi des bontés qui font la conſolation de ma vieilleſſe. Votre paquet m'eſt venu par Paris, après bien des caſcades.

LETTRE LIV.

A M. MARMONTEL.

28 de février.

CHANCELIER de *Béliſaire*, on me dit que la ſorbonne demande des cartons. Ce n'eſt pas *Béliſaire* qui eſt aveugle, c'eſt la ſorbonne. Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Ruſſie, en m'envoyant ſon édit ſur la tolérance : „ L'apothéoſe „ n'eſt pas ſi fort à déſirer que l'on penſe ; on la par- „ tage avec des veaux, des chats, des oignons, &c. „ &c. &c. Malheur aux perſécuteurs ! ils méritent „ d'être rangés avec ces divinités-là „.

Elle ambitionnera votre ſuffrage, mon cher confrère, dès qu'elle aura lu votre *Béliſaire*, et n'y fera pas aſſurément de carton. Cet ouvrage fera du bien à notre nation, je peux vous en répondre. Tout ce que je vous écris eſt toujours pour madame *Geoffrin*, car j'ai la vanité de croire que je penſe comme elle. Si le roi de Pologne et l'impératrice de

Ruſſie ne s'entendaient pas ſur la tolérance, je ſerais trop affligé. 1767.

Bonſoir, mon cher confrère; jouiſſez de votre gloire et du ridicule des docteurs. *V.*

LETTRE LV.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

28 de février.

J'AI reçu de vous, Monſieur, une lettre charmante, et j'ai lu avec beaucoup de plaiſir votre traduction de *Lucrèce* et votre mémoire ſur l'impoſſibilité de la quadrature du cercle. Je vois que vous étiez fait pour être l'ami de M. de *Buffon* et non pas de *Catherin Fréron*. Vous nous rappelez ces beaux jours où les *Etienne* honoraient la typographie par la ſcience.

Je doute fort que M. de *la Harpe*, que je crois très-ſupérieur au *Taſſoni*, veuille s'abaiſſer à traduire le *Taſſoni*. *La Secchia rapita* eſt un très-plat ouvrage, ſans invention, ſans imagination, ſans variété, ſans eſprit et ſans grâces. Il n'a eu cours en Italie que parce que l'auteur y nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéreſſait. Si on voulait faire un poëme burleſque, il faudrait choiſir pour ſujet les querelles de Genève, et ſurtout être plus plaiſant que *Taſſoni* qui ne l'eſt point du tout en cherchant toujours à l'être.

Je vous ſuis très-obligé, Monſieur, de la bonté que vous avez de m'envoyer le livre que j'eſtime

1767. le plus (*). Je vous ſupplie de vouloir bien me mander dans quel temps il doit arriver à Lyon, afin de prendre des meſures pour le faire venir à Ferney. Toute communication eſt interrompue entre Lyon et Genève, et entre Genève et le pays de Gex. J'eſpère que, malgré ces obſtacles, je ne ſerai pas privé du beau préſent que vous voulez bien me faire. J'ai reçu les volumes de M. de *Buffon*, et je vous en remercie. Tout ce qui me viendra de vous me ſera précieux, excepté les feuilles de l'*Année littéraire* auxquelles je me flatte que vous avez renoncé. Un homme de lettres comme vous, qui imprime M. de *Buffon*, n'eſt pas fait pour imprimer des ſottiſes du Pont-neuf.

Au reſte, Monſieur, je voudrais pouvoir vous prouver l'eſtime que vous m'avez inſpirée quand j'ai eu le plaiſir de vous voir à Ferney. Tous les gens qui penſent doivent ambitionner votre amitié, et c'eſt avec ces ſentimens que j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LVI.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, février.

NON, Monſieur, vous n'êtes point mon libraire, vous êtes mon ami, vous êtes un homme de lettres et de goût, qui avez bien voulu faire imprimer un ouvrage d'un de mes autres amis, et qui voulez bien

(*) *L'Encyclopédie.*

vous charger de donner une édition correcte des Scythes, dès que je pourrai vous faire connaître l'original. 1767.

La cruelle faiſon que nous éprouvons dans nos climats, Monſieur, m'a réduit à un état qui ne m'a pas permis de répondre, auſſitôt que je l'aurais voulu, à vos judicieuſes lettres : je n'ai pu vous remercier de votre almanach, ni le lire. Les neiges, dans leſquelles je ſuis enterré, ont attaqué mes yeux plus violemment que jamais. On dit que c'était la maladie de *Virgile;* je n'ai que cela de commun avec lui. Je n'ai ni ſon talent ni la faveur d'*Auguſte*, et je ne crois pas que je ſoupe jamais avec M. de *Laverdi*, comme *Virgile* avec *Mécène*.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, les Scythes que je vous promets, et qui ſont à vous. Je ſuis dans leur pays, et j'attends les dernières réſolutions de quelques amis que j'ai à Babylone, pour ſavoir ſi l'impreſſion doit précéder la repréſentation. Cette pièce réuſſira plus auprès des Français que les héros romains. Il y a de l'amour comme dans l'opéra comique, et c'eſt ce qu'il faut à vos belles dames.

J'ai préparé un avis au public, dans lequel je dis que le ſieur *Ducheſne*, qui demeurait au *Temple du goût*, mais qui n'en avait aucun, s'eſt aviſé de défigurer tous mes ouvrages, et qu'il a obtenu un privilége du roi pour me rendre ridicule. Je crois du moins que ſon privilége eſt expiré, et qu'il m'eſt permis de donner mes ouvrages à qui bon me ſemble.

Je finis, ſelon ma coutume, par les ſentimens de l'amitié, ſans formules inutiles.

1767.

LETTRE LVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1 de mars.

Vous avez daigné, Monſeigneur, faire une petite viſite à Ferney ; madame *Denis* part pour vous la rendre. Sa ſanté eſt déplorable, et il n'y a plus à Genève ni médecin qu'on puiſſe conſulter, ni aucun ſecours qu'on puiſſe attendre ; d'ailleurs vingt ans d'abſence ont dérangé ma fortune, et n'ont pas accommodé la ſienne. Ma fille adoptive *Corneille* l'accompagne à Paris, où elle verra maſſacrer les pièces de ſon grand-oncle ; pour moi, je reſte dans mon déſert : il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui prenne ſoin du ménage de campagne ; c'eſt ma conſolation. J'en éprouverais une plus flatteuſe, ſi je pouvais vous faire ma cour ; mais c'eſt un bonheur auquel je ne puis prétendre, et la vie de Paris ne convient ni à mon âge, ni à mes maladies, ni aux circonſtances où je me trouve. Je ſerai très-affligé de mourir ſans avoir pris congé de vous. Je me regarde déjà comme un homme mort, quoique j'aye égayé mon agonie autant que je l'ai pu. Non-ſeulement je vous dis un adieu éternel quand vous honorâtes ma retraite de votre préſence, mais j'ai toujours eu depuis le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des choſes vagues. La douceur d'ouvrir ſon cœur eſt aujourd'hui interdite. J'ai reſpecté les entraves qu'on met à la liberté de s'expliquer par lettres ; je n'ai pu que vous

ennuyer. J'aurais désiré faire un petit voyage à Bordeaux, et vous contempler dans votre gloire; mais c'est encore un plaisir auquel il faut que je renonce. Me voilà donc mort et enterré. 1767.

La bonté que vous avez de faire payer ce qui m'est dû de ma rente, sera tout entière pour madame *Denis* et pour madame *Dupuits*. Il faut tout à des femmes, et rien à un vieux solitaire. Je ne me suis pas même réservé de chevaux pour me promener. Si j'étais seul, je n'aurais besoin de rien. Je vous remercie au nom de madame *Denis* qui bientôt vous remerciera elle-même, et vous présentera mes hommages, mon attachement inviolable et mon respect. *V.*

LETTRE LVIII.

A M. LE KAIN.

2 de mars.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous les Scythes du monde. Ménagez-vous, je vous en prie; il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. Il importe fort peu qu'on joue les Scythes devant ou après Pâques; mais, si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes chambrées, parce qu'il est presque impossible que, dans la quinzaine de Pâques, l'édition de *Cramer* ne devienne publique.

1767. Je n'avais point eu deſſein d'abord de faire jouer cette pièce, et la préface l'indique aſſez ; mais, puiſqu'on la joue à Genève, à Lauſane et chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il eſt bien juſte que vous en donniez quelques repréſentations. Comptez que j'aurai ſoin de vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il ſoit difficile d'obtenir des libraires des conditions auſſi favorables, pour une pièce déjà imprimée, que pour une qui ſerait toute neuve.

Je vous prie de vous amuſer, pendant votre convaleſcence, à faire collationner ſur les rôles tous les changemens que je vous ai envoyés. En voici un que je vous recommande ; c'eſt à la première ſcène du cinquième acte. Il m'a paru, à la repréſentation, que c'était à *Sozame* à parler avant ſa fille, et qu'*Obéide* devait être trop conſternée pour répondre à la propoſition qu'on lui fait d'immoler *Athamare*. Voici ce petit changement :

OBÉIDE.

Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré ;
Je reſpecte un uſage en ces lieux conſacré,
Mais des ſévères lois par vos aïeux dictées,
Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

Plus les princes ſont grands, &c.

Au reſte, je ne compte ſur le rôle d'*Obéide* qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu, ſans doute, l'imprimé en marge duquel j'ai

j'ai écrit mes petites indications. Ce perſonnage exige une douleur preſque toujours étouffée, des repos, des ſoupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'eſt guère qu'au cinquième acte que ces ſentimens ſe déploient ſur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes que l'on paſſe toujours avec ſuccès. 1767.

Madame *Denis* vous fait mille complimens ; elle ne joue plus la comédie, ni moi non plus ; mais M. de *la Harpe* eſt un excellent acteur. Je vous embraſſe de toute mon ame. *V.*

LETTRE LIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 4 de mars.

Mes yeux ne me permettent pas d'écrire, mon cher *Cicéron ;* je n'ai pas actuellement auprès de moi celui qui vous fait d'ordinaire mes remercîmens, mais vous n'en verrez pas moins que j'ai reçu votre mémoire. Nous l'avons lu, nous avons pleuré. Ou les hommes ſeront de bronze, ou les *Sirven* ſeront juſtifiés comme les *Calas*. La conſultation eſt de la plus grande habileté, et d'une bienſéance qui fera beaucoup d'honneur à celui qui l'a rédigée. La victoire me paraît sûre. Les proteſtans et les catholiques vous béniront également, et perſonne aſſurément ne vous enviera la terre de Canon. On dira qu'il eſt bien permis au défenſeur de l'humanité de ſe défendre

1767. lui-même, et de réclamer le bien des ancêtres de ſa femme.

Je vous prie de vouloir bien me faire envoyer un ſecond exemplaire par M. *Damilaville*. Le premier ſera pour meſſieurs du conſeil de Berne, le ſecond ſera ſigné par *Sirven* et ſes filles. Meſſieurs de Berne doivent en avoir un, parce qu'ils ont promis de continuer aux *Sirven* la petite penſion qu'ils veulent bien leur faire pendant qu'ils pourſuivront leur procès à Paris, et qu'ils ont mis pour condition qu'ils verraient le mémoire par lequel ils ſeraient appelés à venir auprès de vous. Je vous enverrai *Sirven* et une de ſes filles, auſſitôt que vous l'ordonnerez. Il y en a une qui eſt incapable de faire le voyage.

Je ne puis trop vous réitérer mes tendres remercîmens. Je vous embraſſe cent fois, ſage et éloquent vengeur de l'innocence.

LETTRE LX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 4 de mars.

GRAND-TURC, grand écuyer perſan, cadi, et vous grande écuyère, tombe ſur vous la roſée du ciel, et ſoit votre roſier toujours fleuri! Qui a donc fait la chanſon de *Molé*? elle eſt naïve et plaiſante. N'en fera-t-on point ſur la ſorbonne qui perſécute ſi ſottement *Marmontel*?

Les *Gilli* m'ont fait pis ; leur banqueroute eſt forte. —— je ſerai fort obligé à monſieur le cadi s'il fait agir 1767. vigoureuſement le procureur boiteux dans mon affaire contre des normands.

Madame *Denis* et moi remercions le grand-turc de la main levée. *Mahomet* favoriſe ſes bons ſerviteurs. J'aurai bientôt, je crois, une plus grande obligation aux maîtres des requêtes. Vous avez vu, ſans doute, le mémoire de M. de *Beaumont ;* il faudrait avoir une ame de bronze pour ne pas accorder une évocation aux *Sirven*. En vérité, il s'agit dans cette affaire de l'honneur de la France ; il eſt trop honteux de ſe faire continuellement un jeu d'une accuſation de parricide. Mon cher grand écuyer y eſt ſurtout intéreſſé pour l'honneur de ſon Languedoc. Pour moi, je m'intéreſſe plus aux *Sirven* qu'aux Scythes : je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Génevois qui y ſont un peu houſpillés. M. et madame de *la Harpe* la jouent très-bien ; elle nous fait un très-grand effet. Les changemens que les anges nous propoſent nous paraiſſent abſolument impraticables : ce ſerait nous couper la gorge. Il faut donner la pièce telle qu'elle eſt, avec ſes défauts ; mais il ne la faut donner que quand mademoiſelle *Durancy* ſera sûre de ſon rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, et quand les deux vieillards ſauront imiter la nature, ce qui eſt auſſi rare dans ce tripot que dans celui de *Nicolet*.

Si le grand écuyer et le grand-turc veulent ſe donner le plaiſir des répétitions, ils feront un grand plaiſir au ſcythe qui les embraſſe de tout ſon cœur.

Il leur enverra inceſſamment la Guerre de Genève,

dès qu'il en aura fait faire une copie. Cela peut
1767. amuſer quelques momens ceux qui connaiſſent les maſques.

Mille et mille tendres amitiés.

LETTRE LXI.

A M. LE KAIN.

4 de mars.

Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre ſanté, quand cette lettre vous parviendra. Je penſe que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous aſſurer de quatre ou cinq repréſentations avant Pâques ; mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, ſuppoſé que cette pièce méritât d'être repriſe, ſinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq repréſentations, et il n'en ſerait plus parlé.

On dit que le public n'aime pas d'*Auberval*, et que *Grandval* conviendrait mieux ; c'eſt à vous à décider, et à faire ce que vous trouverez à propos. Sans vous, rien ne ſe peut ni ne ſe doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de mademoiſelle *Durancy*, ſurtout dans les premiers actes ? baiſſera-t-elle les yeux quand il le faut ? dira-t-elle d'une manière attendriſſante :

Si la Perſe a pour toi des charmes ſi puiſſans,
Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y conſens ;

J'en gémirai, Sulma; dans mon palais nourrie,
Tu fus en tous les temps le soutien de ma vie; 1767.
Mais je serais barbare en t'osant proposer
De supporter un joug qui commence à peser, &c.

pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle sans parler? passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? dira-t-elle bien *non*, de la manière dont on dit *oui*? Si elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer; elle a surtout besoin de deux vieillards qui soient naturels et attendrissans. Les succès dépendent entièrement des acteurs; s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres.

M. de *Thibouville* a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien; je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE LXII.

A M. DORAT.

4 de mars.

Je ne sais, Monsieur, si mon amour propre corrompt mon jugement, mais vos derniers vers me paraissent valoir mieux que les premiers; ils sont, à mon gré, plus remplis de grâces. Votre muse fait ce qu'elle veut; je la remercie d'avoir voulu quelque chose en ma faveur, quoiqu'il y ait encore un

1767. coup de patte. Je vous jure sur mon honneur que je n'ai aucune connaissance des vers qu'on a faits contre vous : personne ne m'en a écrit un mot ; il n'y a que vous qui m'en parliez. Toutes ces sottises, couvertes par d'autres sottises, tombent dans un éternel oubli, au bout de vingt-quatre heures. Je suis uniquement occupé de l'affaire des *Sirven*, dont vous avez peut-être entendu parler. Ce nouveau procès de parricide va être jugé au conseil du roi ; il m'intéresse beaucoup plus que les Scythes dont je ne fais nul cas. Je n'avais destiné cet ouvrage qu'à mon petit théâtre ; mais on imprime tout ; on a imprimé ce petit amusement de campagne. Les comédiens se repentiront probablement d'avoir voulu le jouer. J'ai donné un rôle à mademoiselle *Durancy* à qui j'en avais promis un depuis très-long-temps. Je ne connaissais point mademoiselle *Dubois ;* je vis ignoré dans ma retraite, et j'ignore tout. Si j'avais été informé plutôt de son mérite et de ses droits, j'aurais assurément prévenu ses plaintes ; mais je vous prie de lui dire qu'elle n'a rien à regretter : le rôle qu'elle semble désirer est indigne d'elle. C'est une espèce de paysanne, pendant trois actes entiers ; c'est une fille d'un petit canton suisse, qui épouse un suisse ; et un petit-maître français tue son mari. Je ne connais point de pièce plus hasardée ; c'est une espèce de gageure, et je gage avec qui voudra contre le succès. Mais on peut faire une mauvaise pièce de théâtre, et ambitionner votre amitié ; c'est-là ma consolation et ma ressource.

Je vous supplie, Monsieur, de compter sur les sentimens très-sincères de votre très-humble, &c.

LETTRE LXIII. 1767.

A M. DE PEZAI.

A Ferney, 9 de mars.

Je vous répondrai, Monſieur, ce que j'ai répondu à M. *Dorat*, que je ne connais en aucune manière les vers dans leſquels il eſt maltraité, que perſonne au monde ne m'a rien écrit ſur ce ſujet, et j'ajoute que je conſens que vous me regardiez comme un mal-honnête homme, ſi je vous trompe. Je vous dirai plus : je n'ai jamais montré à Ferney ni les vers que M. *Dorat* avait faits contre moi, ni aucune des lettres qu'il m'écrivit depuis, et dans leſquelles la bonté de ſon cœur réparait, par ſon repentir, le tort que ſon imagination m'avait pu faire. Je n'ai pas ſeulement laiſſé voir la jolie épître qu'il vient d'adreſſer à ſa muſe; je me ſuis contenté de goûter la ſatisfaction de voir avec combien de grâces il guériſſait les bleſſures qu'il avait faites.

Ni madame *Denis*, ni M. et madame *Dupuits*, ni M. et madame de *la Harpe*, qui ſont chez moi depuis quatre mois, ni mes deux neveux, conſeillers au parlement et au grand conſeil, n'ont vu aucune de ces pièces. Les affaires qui regardent *Rouſſeau* ſont ici trop ſérieuſes pour qu'elles puiſſent être des ſujets de pure plaiſanterie; et de plus, Monſieur, ces plaiſanteries étaient trop cruelles pour qu'elles ſerviſſent de matière à nos converſations. M. *Dorat*, ſans me connaître, m'avait traité de bouffon dans

1767. ſon *Avis aux ſages;* il m'avait expoſé aux rigueurs du gouvernement, en diſant qu'on a brûlé des ouvrages qu'on m'attribue ; il finiſſait enfin par dire *qu'il fallait avoir des mœurs*.

Des outrages ſi odieux ne devaient pas être manifeſtés par moi-même ; j'aurais trop rougi devant la petite-fille du grand *Corneille*, devant mes amis et devant ma famille. J'ai dévoré toujours cette injure, et j'ai caché auſſi la rétractation.

J'aurais ſouhaité, ſans doute, que M. *Dorat* rendît cette rétractation publique, comme l'outrage l'avait été. Cette réparation publique était digne d'un homme qui a le cœur bon et ſenſible, et qui voit qu'il a été trompé, qui revient de ſon illuſion, et qui corrige, avec une nobleſſe courageuſe, l'erreur où il eſt tombé.

Si quelque homme de lettres de Paris, indigné du tort que l'*Avis aux ſages* pouvait me faire dans la ſituation critique où ſe trouvent aujourd'hui les gens de lettres, a repouſſé les injures par des injures; ſi, ne ſachant pas que M. *Dorat* avait réparé entièrement ſon tort avec moi, il s'eſt laiſſé emporter à un zèle indiſcret, je déſavoue ce zèle, et je vous jure ſur mon honneur que je n'en ai rien appris que par M. *Dorat* lui-même.

Vous ſentez bien que, ſi j'avais écouté les premiers mouvemens de mon cœur ulcéré, rien ne m'aurait empêché de faire le public juge de ce différent, et que je pouvais me ſervir des mêmes armes qu'on avait employées contre moi; mais je n'en ai pas même eu la penſée; et il eſt impoſſible que cette idée me ſoit venue après les lettres de M. *Dorat*, qui m'ont touché ſenſiblement, qui m'ont fait tout

oublier, et qui m'ont inſpiré le déſir d'avoir ſon amitié. 1767.

Voilà, Monſieur, la vérité la plus entière et la plus exacte. M. *Dorat* doit voir quels fruits amers produiſent de pareils écarts. Toute ſatire en attire une autre, et fait naître ſouvent des inimitiés éternelles. M. de *Pompignan* attaqua tous les gens de lettres dans ſon diſcours à l'académie ; il en a été payé. Je ne connais aucune ſatire qui ſoit demeurée ſans réponſe. Les familles, les amis entrent dans ces querelles ; c'eſt le poiſon de la littérature. J'ai combattu hardiment dans cette arène, et je n'ai jamais été l'agreſſeur. Mais je vous jure encore une fois que, dans cette affaire-ci, je ne me ſuis pas ſeulement défendu ; je vous répète que j'ai été trop content du repentir de M. *Dorat*, pour avoir ſur le cœur le moindre reſſentiment. Vous pouvez en croire un homme qui n'a pas la réputation de déguiſer ce qu'il penſe, qui n'a nulle raiſon de le déguiſer, et qui d'ailleurs eſt dans un âge où l'on voit de ſang froid tous ces petits orages de la ſociété, qui tourmentent vivement la jeuneſſe.

Je vous parle avec la plus grande franchiſe. Soyez très-sûr, encore une fois, que je n'ai entendu parler des vers contre M. *Dorat* que par vous et par lui. Cette affaire eſt très-déſagréable, et je ne m'en ſuis conſolé que par les aſſurances que vous me donnez de votre amitié et de la ſienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1767.

LETTRE LXIV.

A M. L'ABBÉ BERAUD,

Auteur d'un poëme épique ſur la conquête de la terre promiſe.

Le 11 de mars.

NON-SEULEMENT, Monſieur, celui que vous aviez chargé de me faire parvenir votre poëme de *La terre promiſe* ne m'a point envoyé votre bel ouvrage, mais il ne m'en a point parlé : il ne m'a pas cru capable de lire un poëme auſſi curieux.

Je ſens tout le prix de ce que j'ai perdu. Rien n'eſt plus poëtique, ſans doute, que les conquêtes de *Joſué*, et tout ce qui les a précédé et ſuivi. Aucune fiction grecque n'en approche, chaque événement eſt prodige, et les miracles y font un effet d'autant plus admirable qu'on ne peut pas dire que l'auteur y amène la divinité, comme les poëtes grecs qui feſaient deſcendre un dieu ſur la ſcène, quand ils ne ſavaient comment dénouer leur intrigue. On voit le doigt de DIEU par-tout dans le ſujet de votre ouvrage, ſans que l'intervention divine ſoit une reſſource néceſſaire. *Joſué* pouvait aiſément paſſer à gué le Jourdain qui n'a pas quarante-cinq pieds de large, et qui eſt guéable en cent endroits ; mais DIEU fait remonter le fleuve vers ſa ſource pour manifeſter ſa puiſſance.

Il n'était pas néceſſaire que Jéricho tombât au ſon des cornemuſes, puiſque *Joſué* avait des intelligences dans la ville par le moyen de *Raab* la proſtituée. DIEU fait tomber les murs, pour faire voir qu'il eſt le maître de tous les événemens. Les Amorrhéens étaient déjà écraſés par une pluie de pierres tombées du ciel ; il n'était pas néceſſaire que DIEU arrêtât le ſoleil et la lune à midi, pour que *Joſué* triomphât de ce peu de gens qui venaient d'être lapidés d'en haut. Si DIEU arrête le ſoleil et la lune, c'eſt pour faire voir aux Juifs que le ſoleil et la lune dépendent de lui. 1767.

Ce qui me paraît encore de plus favorable à la poëſie, c'eſt que le ſujet eſt petit, et les moyens grands. *Joſué* ne conquit, à la vérité, que trois ou quatre lieues de pays, qu'on perdit bientôt après, mais la nature entière eſt en convulſion pour la petite tribu d'*Ephraïm*. C'eſt ainſi qu'*Enée*, dans *Virgile*, s'établit dans un village d'Italie avec le ſecours des dieux. Le grand avantage que vous avez ſur *Virgile*, c'eſt que vous chantez la vérité, et qu'il n'a chanté que le menſonge. Vous avez l'un et l'autre des héros pieux, ce qui eſt encore un avantage. Il eſt vrai qu'on pourrait reprocher quelques cruautés à *Joſué*, mais elles ſont ſacrées, ce qui eſt bien un autre avantage encore. Il n'y a même que trente rois de condamnés à être pendus, dans ce petit pays de quatre lieues, pour avoir oſé réſiſter à un étranger envoyé par le Seigneur; et vous prouverez, quand il vous plaira, qu'on ne ſaurait pendre, pour la bonne cauſe, trop de princes hérétiques.

Jugez, Monſieur, quel eſt mon regret de n'avoir

1767. pu lire, dans ma terre non promiſe, votre poëme épique ſur la terre promiſe, qui me fait concevoir de ſi hautes eſpérances.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

LETTRE LXV.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 11 de mars.

Mon cher ami, je ſors d'une grande répétition des Scythes. Le cinquième acte eſt, ſans contredit, celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral; mais il demande de terribles nuances. Le couplet d'*Athamare*, quand il encourage *Obéide* à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec nobleſſe, avec un air de maître, contribue beaucoup au ſuccès. La ſcène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux et terrible qu'*Obéide* y conſerve toujours avec ſon père, fait de cette ſcène même une des plus attachantes; la curioſité et l'effroi ſaiſiſſent toute l'aſſemblée. Ce cinquième acte vient de faire le même effet à Lauſane; c'eſt celui de tous qui a le plus réuſſi. On répète la pièce à Genève, on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez qu'il eſt de toute impoſſibilité d'attendre après Pâques; le libraire de Paris ſerait prévenu par les libraires de province et par ceux de Suiſſe. Si j'étais à Paris, vous ne ſeriez pas expoſé à ces inconvéniens; mais

il y a près de vingt ans que les indignes perſécutions que j'ai eſſuyées, pour tout fruit de mes travaux, m'ont fait renoncer à ma patrie. C'eſt à *Fréron* et *Coqueley*, ſon approbateur, à triompher dans Paris. 1767.

Voici un petit réſumé de tous les changemens faits à la pièce, afin que, s'il en eſt échappé quelqu'un dans votre copie, vous puiſſiez aiſément le remplacer. Au reſte, vous ſentez bien que tout dépend de votre ſanté : il ne faut pas vous tuer pour des Scythes. Tout dépend ſurtout de la ſanté de madame la dauphine, et on n'a pas beſoin d'un tel motif pour ſouhaiter ſon rétabliſſement. Je vous embraſſe bien tendrement. *V.*

N. B. Mademoiſelle *Dubois* s'eſt plainte à moi; elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'*Obéide :* je l'ai détrompée comme je le devais.

LETTRE LXVI.

A M. LE RICHE.

14 de mars.

Le parlement de Beſançon doit être très-flatté, Monſieur, que la cour ne l'ait pas cru perſécuteur, et je ſuis perſuadé que le parlement de Dijon montrera bien qu'il ne l'eſt pas. J'eſpère même que les principaux magiſtrats de votre province, juſtement indignés contre les manœuvres du procureur général, agiront auprès de leurs amis de Dijon. Pour moi, quoique ſans crédit, j'y ferai tous mes faibles efforts.

1767. M. l'avocat *Arnoult* eſt l'homme le plus propre à bien ſervir *Fantet*. Il faut qu'il s'adreſſe à cet avocat à qui j'écrirai dès que j'aurai appris que *Fantet* eſt à Dijon. Je vais écrire à quelques amis que j'ai dans ce pays-là, et même à monſieur le premier préſident. Ma recommandation auprès du préſident *Debroſſes* ne ſerait pas bien reçue ; il a mieux aimé profiter de ma bonne foi, en me vendant ſa terre de Tourney à vie, que de mériter mon amitié par des procédés généreux ; mais j'ai le bonheur d'avoir pour amis des hommes qui ont plus de crédit que lui dans le parlement.

Vos bontés pour *Fantet* redoublent, Monſieur, l'attachement que je vous ai voué. Ne pourrai-je point avoir la conſolation de vous poſſéder quelques jours dans ma retraite ?

LETTRE LXVII.

A M. CHRISTIN.

14 de mars.

Le diable eſt déchaîné, mon cher ami, et quand on n'eſt pas auſſi fort que l'archange *Michel*, qui le battit ſi bien, il faut faire une honnête retraite. Il eſt très-prudent à vous de ne point envoyer à Dijon des armes offenſives qui pourraient tomber entre les mains des ennemis ; il faut attendre qu'il y ait une trève, pour avoir des correſpondances sûres.

Je trouve qu'on fait beaucoup d'honneur au parlement de Beſançon, en avouant qu'il n'eſt pas perſécuteur ; mais je crois qu'on ſe trompe en regardant comme tel le parlement de Dijon. J'eſpère que *Fantet* (*) y ſera traité auſſi favorablement qu'il l'aurait été dans votre province. 1767.

J'écrirai à des amis qui prendront ſa défenſe ; avertiſſez-moi quand *Fantet* ſera à Dijon, et quand il faudra agir ; j'y mettrai tout mon ſavoir-faire. J'ai la main heureuſe ; l'affaire des *Sirven* prend le train le plus favorable ; et, quoi qu'on en diſe et quoi qu'on faſſe, la raiſon et l'humanité l'emportent ſur le fanatiſme. Puiſſe la France imiter bientôt la Ruſſie et la Pologne ! L'impératrice de Ruſſie et le roi de Pologne me font l'honneur de m'écrire de leur main qu'ils font tous leurs efforts pour établir la plus grande tolérance dans leurs Etats ; ils pouſſent l'un et l'autre la bonté juſqu'à me dire que mes faibles écrits n'ont pas peu contribué à leur inſpirer ces ſentimens. Ma patrie ne va pas encore juſque-là ; mais la dernière aventure du bureau de Colonges prouve aſſez les progrès de la raiſon.

Tâchez de faire parvenir des *honnêtetés* à monſieur *le Riche*, et quelques *queſtions*.

Mille tendres amitiés.

(*) Libraire de Beſançon, pourſuivi juridiquement pour avoir vendu quelques ouvrages philoſophiques.

1767.

LETTRE LXVIII.

A M. LINGUET,

Sur Monteſquieu et Grotius.

15 de mars.

. . . . . .

. . . . . .

Je crois, comme vous, Monſieur, qu'il y a plus d'une inadvertance dans l'*Eſprit des lois*. Très-peu de lecteurs ſont attentifs; on ne s'eſt point aperçu que preſque toutes les citations de *Monteſquieu* ſont fauſſes. Il cite le prétendu *Teſtament du cardinal Richelieu*, et il lui fait dire, au chapitre VI, dans le livre III, que, s'il ſe trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en ſervir. Ce *Teſtament*, qui d'ailleurs ne mérite pas la peine d'être cité, dit préciſément le contraire; et ce n'eſt point au ſixième, mais au quatrième chapitre.

Il fait dire à *Plutarque* que les femmes n'ont aucune part au véritable amour. Il ne ſonge pas que c'eſt un des interlocuteurs qui parle ainſi, et que ce grec, trop grec, eſt vivement réprimandé par le philoſophe *Daphneüs*, pour lequel *Plutarque* décide. Ce dialogue eſt tout conſacré à l'honneur des femmes; mais *Monteſquieu* liſait ſuperficiellement, et jugeait trop vîte.

C'eſt

C'eſt la même négligence qui lui a fait dire que le grand-ſeigneur n'était point obligé par la loi de tenir ſa parole ; que tout le bas commerce était infame chez les Grecs ; qu'il déplore l'aveuglement de *François I* qui rebuta *Chriſtophe Colomb* qui lui propoſait les Indes, &c. Vous remarquerez que *Colomb* avait découvert l'Amérique avant que *François I* fût né. 1767.

La vivacité de ſon eſprit lui fait dire au même endroit, livre IV, chapitre XIX, que le conſeil d'Eſpagne eut tort de défendre l'emploi de l'or en dorure : Un décret pareil, dit-il, ſerait ſemblable à celui que feraient les Etats d'Hollande, s'ils défendaient la cannelle. Il ne fait pas réflexion que les Eſpagnols n'avaient point de manufactures, qu'ils auraient été obligés d'acheter les étoffes et les galons des étrangers, et que les Hollandais ne pouvaient acheter ailleurs que chez eux-mêmes la cannelle qui croît dans leurs domaines.

Preſque tous les exemples qu'il apporte ſont tirés des peuples inconnus du fond de l'Aſie, ſur la foi de quelques voyageurs mal inſtruits ou menteurs.

Il affirme qu'il n'y a de fleuve navigable en Perſe que le Cyrus : il oublie le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe et le Phaſe, l'Indus même qui a coulé long-temps ſous les lois des rois de Perſe. *Chardin* nous aſſure, dans ſon troiſième tome, que le fleuve Zenderouth, qui traverſe Iſpahan, eſt auſſi large que la Seine à Paris, et qu'il ſubmerge ſouvent des maiſons ſur les quais de la ville.

Malheureuſement le ſyſtême de l'*Eſprit des lois* a pour fondement une antithèſe qui ſe trouve fauſſe.

1767. Il dit que les monarchies ſont établies ſur l'honneur, et les républiques ſur la vertu; et, pour ſoutenir ce prétendu bon mot : La nature de l'honneur (dit-il, livre III, chapitre VII) eſt de demander des préférences, des diſtinctions; l'honneur eſt donc, par la choſe même, placé dans le gouvernement monarchique. Il devrait ſonger que, par la choſe même, on briguait, dans la république romaine, la préture, le conſulat, le triomphe, des couronnes et des ſtatues.

J'ai pris la liberté de relever pluſieurs mépriſes pareilles dans ce livre, d'ailleurs très-eſtimable. Je ne ſerai pas étonné que cet ouvrage célèbre vous paraiſſe plus rempli d'épigrammes que de raiſonnemens ſolides; et cependant il y a tant d'eſprit et de génie, qu'on le préfèrera toujours à *Grotius* et à *Puffendorf*. Leur malheur eſt d'être ennuyeux; ils ſont plus peſans que graves.

Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de juſtice, a extorqué de ſon temps une réputation qu'il était bien loin de mériter. Son *Traité de la religion chrétienne* n'eſt pas eſtimé des vrais ſavans. C'eſt là qu'il dit, au chapitre XXII de ſon premier livre, que l'embraſement de l'univers eſt annoncé dans *Hyſtaſpe* et dans les ſibylles. Il ajoute à ces témoignages ceux d'*Ovide* et de *Lucain;* il cite *Lycophron* pour prouver l'hiſtoire de *Jonas*.

Si vous voulez juger du caractère de l'eſprit de *Grotius*, liſez ſa harangue à la reine *Anne* d'Autriche, ſur ſa groſſeſſe. Il la compare à la juive *Anne* qui eut des enfans étant vieille; il dit que les dauphins, en feſant des gambades ſur l'eau, annoncent la fin

des tempêtes, et que, par la même raiſon, le petit dauphin qui remue dans ſon ventre annonce la fin des troubles du royaume. 1767.

Je vous citerais cent exemples de cette éloquence de collége, dans *Grotius* qu'on a tant admiré. Il faut du temps pour apprécier les livres, et pour fixer les réputations.

Ne craignez pas que le bas peuple liſe jamais *Grotius* et *Puffendorf;* il n'aime pas à s'ennuyer. Il lirait plutôt (s'il le pouvait) quelques chapitres de l'*Eſprit des lois*, qui ſont à portée de tous les eſprits, parce qu'ils ſont très-naturels et très-agréables. Mais diſtinguons, dans ce que vous appelez peuple, les profeſſions qui exigent une éducation honnête, et celles qui ne demandent que le travail des bras et une fatigue de tous les jours. Cette dernière claſſe eſt la plus nombreuſe. Celle-là, pour tout délaſſement, et pour tout plaiſir, n'ira jamais qu'à la grand'meſſe et au cabaret, parce qu'on y chante et qu'elle y chante elle-même; mais, pour les artiſans plus relevés, qui ſont forcés par leurs profeſſions mêmes à réfléchir beaucoup, à perfectionner leur goût, à étendre leurs lumières, ceux-là commencent à lire dans toute l'Europe. Vous ne connaiſſez guère à Paris les Suiſſes que par ceux qui ſont aux portes des grands ſeigneurs, ou par ceux à qui *Molière* fait parler un patois inintelligible, dans quelques farces; mais les Pariſiens ſeraient étonnés s'ils voyaient, dans pluſieurs villes de Suiſſe, et ſurtout dans Genève, preſque tous ceux qui ſont employés aux manufactures paſſer à lire le temps qui ne peut être conſacré au travail. Non, Monſieur, tout n'eſt point perdu

1767. quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un eſprit. Tout eſt perdu, au contraire, quand on le traite comme une troupe de taureaux ; car tôt ou tard ils vous frappent de leurs cornes. Croyez-vous que le peuple ait lu et raiſonné dans les guerres civiles de la roſe rouge et de la roſe blanche en Angleterre, dans celle qui fit périr *Charles I* ſur un échafaud, dans les horreurs des *Armagnacs* et des Bourguignons, dans celles même de la ligue ? Le peuple, ignorant et féroce, était mené par quelques docteurs fanatiques qui criaient : Tuez tout, au nom de DIEU. Je défierais aujourd'hui *Cromwel* de bouleverſer l'Angleterre par ſon galimatias d'énergumène, *Jean de Leyde* de ſe faire roi de Munſter, et le cardinal de *Retz* de faire des barricades à Paris. Enfin, Monſieur, ce n'eſt pas à vous d'empêcher les hommes de lire, vous y perdriez trop, &c.

LETTRE LXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de mars.

VOTRE lettre du 2 de mars, Monſeigneur, m'étonne et m'afflige infiniment. Mon attachement pour vous, mon reſpect pour votre maiſon, et toutes les bienſéances réunies ne me permirent pas de vous envoyer une pièce de théâtre le jour que j'apprenais la mort de madame la ducheſſe de *Fronſac*. Je vous écrivis, et vous demandai vos ordres. Voici la pièce que je

vous envoie. Il ſe ſera paſſé un temps aſſez conſidérable pour que votre affliction vous laiſſe la liberté de gratifier votre troupe de cette nouveauté, et que vous puiſſiez même l'honorer de votre préſence. 1767.

M. de *Thibouville* va faire jouer à Paris les Scythes; c'eſt une obligation que je lui ai; car c'eſt une peine très-grande et ſouvent déſagréable que de conduire des acteurs.

J'ai chez moi actuellement M. de *la Harpe* et ſa femme. Vous n'ignorez pas que M. de *la Harpe* eſt un homme de très-grand mérite, qui vient de remporter deux prix à notre académie, par deux ouvrages excellens. Il récite les vers comme il les fait; c'eſt le meilleur acteur qu'il y ait aujourd'hui en France. Il eſt un peu petit, mais ſa femme eſt grande. Elle joue comme mademoiſelle *Clairon*, à cela près qu'elle eſt beaucoup plus attendriſſante. Je ſouhaite que la pièce ſoit jouée à Paris et à Bordeaux comme elle l'eſt à Ferney.

La petite *Durancy* eſt mon clerc. Elle vint, il y a dix ans, à Genève; c'était un enfant. Je lui promis de lui donner un rôle, ſi jamais elle entrait à Paris à la comédie; elle me fit même, par plaiſanterie, ſigner cet engagement. Il eſt devenu ſérieux, et il a fallu le remplir. Je lui ai donné le rôle d'*Obéide*. Je ne connais point mademoiſelle *Dubois;* je ne ſavais pas même quelle ſorte d'emploi elle avait à la comédie. Vous ſavez qu'il y a près de vingt ans que les *Fréron*s me chaſsèrent de Paris où je ne retournerai jamais. Vous ſavez auſſi que les pièces de théâtre ſont mon amuſement; j'en fais préſent aux comédiens, et je ne dois attendre d'eux que des remercîmens, et

1767. non des tracaſſeries. C'était même pour arrêter toutes les querelles de ce tripot, que j'avais fait imprimer la pièce que je ne comptais pas livrer au théâtre, ainſi que je le dis dans la préface. Enfin, la voici avec tous les changemens que j'ai faits depuis, et avec les directions, en marge, pour l'intelligence de la pièce, et pour gouverner le jeu des acteurs. Je ne ſais ſi vous ſerez en état de vous en amuſer, mais vous le ſerez toujours de la protéger.

Ces petites fêtes ſont l'agrément de ma vieilleſſe. Je vous envoie la pièce dans un autre paquet, et j'annonce ſur l'enveloppe le titre du livre, afin qu'il puiſſe ſervir de paſſe-port.

Je me doutais bien que *Gallien* qui, dans ma tragédie, joue le rôle du jeune ſcythe, ne jouerait pas dans votre réponſe celui d'un futur inſpecteur des toiles ; mais vous êtes aſſez puiſſant pour lui procurer autre choſe. L'hiſtoire et la bibliographie ſont ſon fait ; mais on riſque avec cela de mourir de faim, ſi on n'a pas quelque choſe d'ailleurs. Il attend tout de vos bontés. Il travaille toujours beaucoup, et il a déjà pluſieurs porte-feuilles remplis de bons matériaux ſur le Dauphiné où il voudrait bien aller faire un tour, pour voir ſes parens près Grenoble qui n'eſt pas loin d'ici.

Comme il ſe connaît en livres rares, il en a acheté un petit nombre de ce genre, et que vous n'avez pas. Il veut vous les offrir ; mais, comme ce ſont de ces livres ſur leſquels on n'entend pas raillerie en France, je ne ſuis point d'avis qu'il vous les envoye ; il y aurait du danger, et les conſéquences en pourraient être fâcheuſes : il vaut mieux qu'il les garde juſqu'à ce

que vous m'ayez fait connaître vos ordres ſur ces deux derniers articles. 1767.

Agréez, Monſeigneur, les ſentimens inaltérables du reſpect et de l'attachement que je conſerverai pour vous juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE LXX.

A M. DE CHABANON.

16 de mars.

NON-SEULEMENT je corromps la jeuneſſe, mon cher et jeune confrère, mais la vieilleſſe ne m'empêche point de donner de mauvais exemples. Je ſuis honteux de faire des tragédies à mon âge. Je vous réponds un peu tard, parce que j'ai paſſé mon temps à ſoutenir la guerre contre mes anges. Je ſuis quelquefois très-docile, et quelquefois très-opiniâtre. Je ſouhaite que vous n'ayez pas été trop docile en changeant votre plan; vous aurez ſans doute ſenti que le nouveau ſervira mieux votre génie : c'eſt toujours le plan qui nous échauffe le plus que l'on doit choiſir. Celui que j'avais imaginé pour mes pauvres Scythes m'animait, et celui qu'on me propoſait me glaçait. J'ai travaillé pour mes Suiſſes et pour moi ; la pièce nous a amuſés à Ferney, et c'eſt tout ce que je voulais ; car, en cultivant ſon jardin, il faut auſſi ne pas oublier ſon théâtre.

Nous avons ſuſpendu nos plaiſirs ſur la nouvelle du triſte état où était madame la dauphine ; nous

1767. fommes bons français, quoique nous ne ſoyons que des ſuiſſes.

M. de *la Borde* m'avait recommandé de l'informer de tout ce qu'on me manderait ſur ſon Péché originel. Je n'eus d'abord que des choſes très-flatteuſes à lui faire ſavoir; mais depuis il m'eſt revenu qu'on feſait des critiques, et que l'on trouvait quelques endroits faibles; je m'en rapporte à vous : il y a bien de l'arbitraire dans la muſique; les oreilles que *Cicéron* appelle ſuperbes ſont fort capricieuſes. Il n'en eſt pas ainſi du cœur, c'eſt un juge infaillible; et, quand il eſt ému dans une tragédie, toutes les critiques n'ont qu'à ſe taire.

Mon petit *la Harpe* a fait une réponſe à l'abbé de *Rancé*. Cet abbé de *Rancé* avait écrit ce qu'on appelle, je ne ſais pourquoi, une héroïde à ſes moines : M. de *la Harpe* fait répondre un moine qui aſſurément vaut mieux que l'abbé. C'eſt un des meilleurs ouvrages que j'aye vus; il faudrait qu'il fût entre les mains de tous les novices, il n'y aurait plus de profès. Jamais on n'a mieux peint l'horreur de la vie monacale.

J'ignore encore ſi la folle ſorbonne a condamné le ſage *Béliſaire*. De quoi ſe mêle-t-elle?

Si vous avez l'*Hiſtoire de la philoſophie* par *Deſlandes*, vous y verrez, tome III, page 299 : La faculté de théologie eſt le corps le plus mépriſable qui ſoit dans le royaume. Je ſerais bien fâché de penſer comme M. *Deſlandes*, à Dieu ne plaiſe; perſonne ne reſpecte plus que moi la ſacrée faculté; mais je vous aime encore davantage. *V.*

LETTRE LXXI. 1767.

A M. LE COMTE DE BOISGELIN,

MAITRE DE LA GARDE-ROBE DU ROI.

A Ferney, Mars.

Ce que vous m'avez envoyé, Monsieur, m'a mortellement ennuyé. Voilà tout ce que je peux vous en dire : je n'aime pas les phrases. Vous avez un frère qui m'a accoutumé au bon.

On m'a parlé d'un homme de Nancy qu'on dit fourré à la bastille, sur la dénonciation d'un jésuite ; il s'appelle, je crois, *le Clerc :* il avait la protection de madame la marquise de *Boufflers*, votre belle-mère, si on ne m'a pas trompé. En ce cas, je présume que vous daignerez agir tous deux en sa faveur. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux.

J'étais impotent et aveugle quand madame de *Boufflers* a passé par Lyon. Je suis encore à peu-près dans le même état ; je ne vaux rien des pieds jusqu'à la tête ; et à l'égard de ma pauvre ame, elle est extrêmement sensible à votre souvenir et à vos bontés dont je vous demande la continuation avec la sensibilité la plus respectueuse.

1767.

LETTRE LXXII.

A M. MARMONTEL.

16 de mars.

Je prie le ſecrétaire de *Béliſaire* de dire à madame *Geoffrin* que j'avais bien raiſon de n'être point ſurpris du billet du roi de Pologne. Il vient de m'écrire ſur la tolérance une lettre dans le goût et dans le ſtyle de *Trajan* ou de *Julien* (*). Il faudrait la graver dans les écoles de ſorbonne, et y graver ſurtout ce grand mot de l'impératrice de Ruſſie : Malheur aux perſécuteurs !

Mon cher confrère, un grand ſiècle ſe forme dans le Nord, un pauvre ſiècle déshonore la France. Cependant l'Europe parle notre langue. A qui en a-t-on l'obligation ? à ceux qui écrivent comme vous, à ceux qu'on perſécute. *Non laſciar la magnanima impreſſa.*

LETTRE LXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

18 de mars.

Voici, mon cher ami, une réponſe à M. de *Beaumont*. Son mémoire réuſſit beaucoup. S'il avait conſervé ce bel épiphonème : *Vous n'avez point*

(*) Voyez à la fin de la correſpondance de l'impératrice de Ruſſie, les lettres des ſouverains, &c.

d'enfans ! il aurait réuſſi davantage ; mais, tel qu'il eſt, il inſpire la conviction. 1767.

Voici la réponſe tout ouverte que je vous envoie pour M. *Linguet*.

Et voici une réponſe d'un moine à une héroïde de l'abbé de *Rancé*. Le moine vaut mieux que l'abbé. C'eſt, à mon gré, le meilleur ouvrage de M. de *la Harpe*. Faites-en faire tant de copies qu'il vous plaira, et enſuite ayez la bonté d'envoyer cet exemplaire, avec la lettre ci-jointe, à M. *Barthe* ſecrétaire de l'abbé de la Trape.

Je vous enverrai inceſſamment ce que M. *Lambertad* demande. Nous avons ſuſpendu à Ferney les repréſentations des Scythes ; nous ne prétendons pas nous réjouir, quand la cour eſt dans les alarmes ou dans le deuil. J'ignore le ſort de madame la dauphine ; mais il ne peut être que funeſte. Quoique nous ne ſoyons que des ſuiſſes, nous avons le cœur auſſi français que les Pariſiens.

Je voudrais que les ſorboniqueurs, qui perſécutent *Marmontel*, appriſſent que l'impératrice de Ruſſie, les rois de Danemarck, de Pologne, de Pruſſe, et la moitié des princes d'Allemagne, établiſſent hautement la liberté de conſcience dans leurs Etats, et que cette liberté les enrichit. J'ai reçu du roi de Pologne une lettre qui ferait honneur à *Trajan*, pour le fond et pour le ſtyle.

Je vous embraſſe ; aimez-moi comme je vous aime.

1767.

LETTRE LXXIV.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 18 de mars.

Je doute fort, mon cher *Cicéron*, que le conſeil de Berne ajoute rien à la modique penſion qu'il fait aux *Sirven ;* c'eſt beaucoup s'il la continue. M. *Seigneux de Correvon*, à qui vous écrivez, ne peut nous être d'aucun ſecours ; il n'a que ſa bonne volonté.

Je ſens bien que la réconciliation du premier préſident avec le parlement de Toulouſe peut nous être défavorable ; mais j'eſpère que le conſeil ne voudra pas ſe relâcher ſur le droit qu'il a de prononcer des évocations que la voix publique demande, et que l'équité exige. Les conſeillers d'Etat et les maîtres des requêtes paraiſſent penſer unanimement ſur cette affaire. Votre mémoire vous fait beaucoup d'honneur ; il a conſolé ce pauvre *Sirven*. Je vous l'enverrai dès que le tribunal qui doit le juger ſera nommé. Cinq années de déſeſpoir ont un peu affaibli ſa tête ; il ne répondra peut-être qu'en pleurant ; mais, après votre mémoire, je ne ſais rien de plus éloquent que des pleurs.

M. *Seigneux de Correvon* voulait l'engager à faire travailler M. *Loyſeau ;* vous penſez bien qu'il n'en fera rien. J'imagine que rien ne ſera décidé qu'après Pâques. J'exécuterai tous vos ordres ponctuellement, et au moment que vous preſcrirez.

Bien des reſpects à madame de Canon.

LETTRE LXXV. 1767.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 de mars.

Il eſt arrivé, Monſieur, bien des événemens qui nous obligent de différer. L'affaire des *Sirven*, qui commence à faire un grand bruit à Paris, et qui va être jugée au conſeil du roi, m'occupe à préſent tout entier, et ne me permet pas une diverſion qui pourrait lui nuire. Beaucoup d'autres conſidérations me perſuadent qu'il faut attendre encore quelque temps. M. *Bourſier* doit vous envoyer inceſſamment trois ou quatre petits paquets du *Coladon* que vous aimez tant; vous pourrez en donner une boîte à M. le chevalier de *Châtelux*, s'il eſt dans vos cantons. Les affaires de Genève ſont toujours dans la même ſituation, et elles y ſeront encore probablement long-temps. Plus de communication entre la France et le territoire de Genève, plus de voitures ni de Lyon, ni de Dijon; nous ſommes enfermés comme dans une ville aſſiégée.

M. le duc de *Choiſeul* a eu pour moi les plus grandes bontés, mais je n'en ſouffre pas moins; je ſuis toujours très-languiſſant, mon âge avance, ma force diminue; mais mon attachement pour vous ne diminuera jamais.

1767.

LETTRE LXXVI.

A M. DE CHABANON.

21 de mars.

Si vous êtes ſage, mon cher confrère, vous attendrez la fin d'avril pour revenir dans votre couvent. Nous eſpérons que la communication avec Lyon et la Bourgogne ſera r'ouverte dans ce temps-là, ou du moins au commencement de mai. Je ne ſais ſi vous ſavez que nous ſommes entourés de troupes et de misère. Nous aurons encore des neiges ſur nos montagnes pendant plus d'un mois; les déſaſtres nous environnent, et les ſecours nous manquent. Je ſuis obligé en conſcience de vous en avertir, afin que, ſi vous nous faites le plaiſir de venir plutôt, vous ne ſoyez pas étonné de ſouffrir comme nous. Je crois même qu'il vous faudra un paſſe-port de M. le duc de *Choiſeul*.

Je n'aime point du tout cette guerre, toute ridicule qu'elle eſt. Je me ſerais retiré à Lyon, ſi je n'avais pas eu trop de monde à tranſporter.

On joue actuellement les Scythes à Genève et à Lyon; on va les jouer à Paris, dès que les ſpectacles ſe r'ouvriront. Les méchans m'attribuent tant d'ouvrages hétérodoxes, que j'ai voulu leur faire voir que je ne feſais que de mauvaiſes tragédies. J'ai prouvé par-là mon alibi; j'ai fait comme *Alcibiade* qui fit couper la queue à ſon chien, afin qu'on ne l'accusât pas d'autres ſottiſes. Les Scythes pourront être ſifflés

par les Velches, mais j'aime mieux être ſifflé par le parterre, que d'être calomnié par les cagots. 1767.

Mes reſpects à *Eudoxie* ou *Eudocie*, et à monſieur ſon père que j'aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE LXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

23 de mars.

Il eſt vrai que le diable eſt déchaîné. Votre confiſeur eſt devenu martyr pour des confitures qui ne ſont pas à mi-ſucre. Il faut eſpérer que madame de *Boufflers* abrégera le temps de ſes ſouffrances. Je prendrai toutes les meſures poſſibles pour recevoir le préſent de M. de *Montcomble*, malgré l'interruption de tout commerce avec Lyon.

Je vous demande en grâce de me ménager toujours les bontés de M. de *Clauſonet*. Voici une plaiſanterie qui pourra vous réjouir, vous et M. *Duché*.

Adieu, Monſieur; je vous aime trop pour faire avec vous la moindre cérémonie.

LETTRE LXXVIII.

A M. DORAT.

Du 23 de mars.

Je réponds, Monſieur, à votre lettre du 17 de mars, et je vous demande en grâce qu'après ce dernier éclairciſſement il ne ſoit plus jamais queſtion entre nous d'une affaire ſi déſagréable.

1767. Tout ce que j'ai mandé à M. le chevalier de *Pezai* eſt dans la plus exacte vérité. Il eſt très-vrai que je n'ai jamais montré à perſonne ni vos lettres, ni vos premiers vers imprimés, ni vos ſeconds manuſcrits.

Il eſt très-vrai que madame *Denis*, ayant appris de Paris l'effet dangereux que pouvait faire l'*Avis* imprimé chez *Jorri*, me demanda, en préſence de M. de *la Harpe*, ce que c'était que cette triſte aventure. J'avais la pièce, et je ne la communiquai pas; je dis que vous aviez tout réparé, que je vous croyais un très-bon cœur, que vous m'aviez écrit une lettre pleine de candeur, que vous étiez, de toute façon, au-deſſus de la jalouſie qui eſt le vice des eſprits médiocres. Je citai un endroit de votre lettre, très-bien écrit, et qui m'avait fait impreſſion. Si M. de *la Harpe* a fait quelque uſage de cette ſeule confidence, je l'ignore entièrement. Je viens de lui en parler; il m'a dit qu'il était très-affligé d'avoir eu ſujet de ſe plaindre de vous. Je vous prie de conſidérer que c'eſt un jeune homme qui a autant de talens que peu de fortune. Il a une femme et des enfans. Qui pourra ſeconder ſes talens, ſinon des gens de lettres auſſi capables d'en juger que vous? Nous ſommes dans un temps où la littérature n'eſt que trop perſécutée; elle le ſerait certainement moins, ſi ceux qui la cultivent étaient unis.

Il faut tout oublier, Monſieur, et ne ſe ſouvenir que du beſoin que nous avons de nous ſoutenir les uns les autres. Nous avons tous la même façon de penſer; faudra-t-il que nous ſoyons la victime de ceux qui ne penſent point, ou qui penſent mal?

Ce qui eſt encore malheureuſement très-vrai, c'eſt que,

que, lorſque votre *Avis* parut, lorſqu'on eut la cruauté d'y trop remarquer l'injuſtice publique faite, par nos ennemis communs, à certains ouvrages, j'avais, dans ce temps-là même, une affaire très-ſérieuſe, et la calomnie me pourſuivait vivement. 1767.

Je ne vous diſſimulai pas combien il était dangereux pour moi d'être confondu avec *Rouſſeau* convaincu, aux yeux de M. le duc de *Choiſeul*, et même à ceux du roi, des manœuvres les plus criminelles. Je pouſſerai même la franchiſe avec vous, juſqu'à vous avouer que je venais de recevoir des reproches de M. le duc de *Choiſeul* ſur les affaires qui concernaient ce génevois. Vous voyez que vous aviez fait beaucoup plus de mal que vous ne penſiez en faire.

N'en parlons plus; j'ai tout oublié pour jamais, et je ne ſuis ſenſible qu'à votre mérite et à vos politeſſes. Je veux que M. le chevalier de *Pezai* en ſoit le garant. Tout ce que j'oſerais exiger d'un homme auſſi bien né que vous l'êtes, ce ſerait de ſentir combien votre ſupériorité doit vous écarter de tout commerce avec *Fréron*. Ni ſes mœurs, ni ſes talens ne doivent le mettre à portée de vous compter parmi ceux qui le tolerent.

Ceux qui, comme vous, Monſieur, ont tant de droits de prétendre à l'eſtime du public, ne ſont pas faits pour ſoutenir ceux qui en ſont l'exécration.

1767.

LETTRE LXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

27 de mars.

Je ne sais comment les paquets que vous m'avez adressés me parviendront. Il n'y a plus de voitures de Lyon à Genève ; et, malgré toutes les bontés de M. le duc de *Choiseul*, nous serons dans l'état le plus gênant et le plus désagréable, jusqu'à ce que l'on ait fait un nouveau chemin. Nous ne pouvions même faire venir des étoffes de Lyon que par le courier. Un commis du bureau de Colonges, aussi insolent que fripon, nous a saisi nos étoffes ; ainsi je ne vois pas comment les cinquante mémoires de M. de *Beaumont*, en faveur des *Sirven*, me parviendront. Nous souffrons infiniment des mesures qu'on a prises très-justement contre Genève ; nous payons les fautes de cette ville. Il est bon d'être philosophe, mais il est triste d'être toujours obligé de se servir de sa philosophie.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 21. M. *Bourcier* assure qu'il vous a dépêché, par Lyon, à M. de *Courteille*, les instrumens de mathématiques de M. *Lambertad*. Il est très-vraisemblable qu'on ne quittera point l'affaire de la Cayenne pour celle d'un particulier : nous sommes résignés à tout.

L'aventure de madame *Lejeune* a du moins produit un grand bien. On lui a saisi deux cents exemplaires du dernier livre de feu M. *Boulanger*. Je viens de

lire ce livre abominable, pour la troisième fois : je sens combien il est dangereux. Il détruirait absolument le pouvoir des ecclésiastiques, avec tous les mystères de notre sainte religion. L'auteur ne veut que de la vertu et de la probité, qui sont si mal-aisées à rencontrer, et qui ne suffisent pas. 1767.

Vous aurez bientôt une lettre ostensible, sur les *Sirven*, qui peut-être sera imprimable, supposé qu'il soit permis d'imprimer des choses utiles. On joue actuellement les Scythes à Lausane, à Genève, à Lyon, à Bordeaux, et probablement à Paris. J'aime assez les choses dont personne ne s'est encore avisé ; mais je crains que Paris ne soit plus difficile que les provinces.

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse. *E. L.*

LETTRE LXXX.

A M. ***, *avocat à Besançon*,

Écrite sous le nom d'un membre du conseil de Zurich en Suisse.

Mars.

Nous nous intéressons beaucoup, Monsieur, dans notre république, à la triste aventure du sieur *Fantet*. Il était presque le seul dont nous tirassions les livres qui ont illustré votre patrie, et qui forment l'esprit et les mœurs de notre jeunesse. Nous devons à *Fantet*

1767. les œuvres du chancelier d'*Agueſſeau* et du préſident de *Thou*. C'eſt lui ſeul qui nous a fait connaître les *Eſſais de morale de Nicole*, les *Oraiſons funèbres de Boſſuet*, les *Sermons de Maſſillon* et ceux de *Bourdaloue*, ouvrages propres à toutes les religions ; nous lui devons l'*Eſprit des lois* qui eſt encore un de ces livres qui peuvent inſtruire toutes les nations de l'Europe.

Je ſais, en mon particulier, que le ſieur *Fantet* joint à l'utilité de ſa profeſſion une probité qui doit le rendre cher à tous les honnêtes gens, et qu'il a employé au ſoulagement de ſes parens le peu qu'il a pu gagner par une louable induſtrie.

Je ne ſuis point ſurpris qu'une cabale jalouſe ait voulu le perdre. Je vois que votre parlement ne connaît que la juſtice, qu'il n'a acception de perſonne, et que, dans toute cette affaire, il n'a conſulté que la raiſon et la loi. Il a voulu et il a dû examiner par lui-même ſi, dans la multitude des livres dont *Fantet* fait commerce, il ne s'en trouverait pas quelques-uns de dangereux, et qu'on ne doit pas mettre entre les mains de la jeuneſſe ; c'eſt une affaire de police, une précaution très-ſage des magiſtrats.

Quand on leur a propoſé de jeter ce que vous appelez des monitoires, nous voyons qu'ils ſe ſont conduits avec la même équité et la même impartialité, en refuſant d'accorder cette procédure extraordinaire. Elle n'eſt faite que pour les grands crimes ; elle eſt inconnue chez tous les peuples qui concilient la ſévérité des lois avec la liberté du citoyen ; elle ne ſert qu'à répandre le trouble dans les conſciences, et l'alarme dans les familles. C'eſt une inquiſition réelle qui invite tous les citoyens à faire le métier

infame de délateur ; c'eſt une arme ſacrée qu'on met entre les mains de l'envie et de la calomnie, pour frapper l'innocent en ſureté de conſcience. Elle expoſe toutes les perſonnes faibles à ſe déshonorer, ſous prétexte d'un motif de religion ; elle eſt, en cette occaſion, contraire à toutes les lois, puiſqu'elle a pour but la réparation d'un délit, et que l'objet de ce monitoire ſerait d'établir un délit, lorſqu'il n'y en a point. 1767.

Un monitoire, en ce cas, ſerait un ordre de chercher, au nom de DIEU, à perdre un citoyen ; ce ſerait inſulter à la fois la loi et la religion, et les rendre toutes deux complices d'un crime infiniment plus grand que celui qu'on impute au ſieur *Fantet*. Un monitoire, en un mot, eſt une eſpèce de proſcription. Cette manière de procéder ſerait ici d'autant plus injuſte que, de vos prêtres qui avaient accuſé *Fantet*, les uns ont été confondus à la confrontation, les autres ſe ſont rétractés. Un monitoire alors n'eût été qu'une permiſſion accordée aux calomniateurs de chercher à calomnier encore, et d'employer la confeſſion pour ſe venger. Voyez quel effet horrible ont produit les monitoires contre les *Calas* et les *Sirven !*

Votre parlement, en rejetant une voie ſi odieuſe, et en procédant contre *Fantet*, avec toute la ſévérité de la loi, a rempli tous les devoirs de la juſtice qui doit rechercher les coupables, et ne pas ſouhaiter qu'il y ait des coupables. Cette conduite lui attire les bénédictions de toutes les provinces voiſines.

J'ai interrompu cette lettre, Monſieur, pour lire en public les remontrances que votre parlement fait au roi ſur cette affaire. Nous les regardons comme un

1767. monument d'équité et de ſageſſe, digne du corps qui les a rédigées, et du roi à qui elles ſont adreſſées. Il nous ſemble que votre patrie ſera toujours heureuſe, quand vos ſouverains continueront de prêter une oreille attentive à ceux qui, en parlant pour le bien public, ne peuvent avoir d'autre intérêt que ce bien public même dont ils ſont les miniſtres.

J'ai l'honneur d'être bien reſpectueuſement, Monſieur, votre, &c. *D.....*

du conſeil des deux cents.

P. S. Nous avons admiré le factum en faveur de *Fantet*. Voilà, Monſieur, le triomphe des avocats : faire ſervir l'éloquence à protéger, ſans intérêt, l'innocent; couvrir de honte les délateurs; inſpirer une juſte horreur de ces cabales pernicieuſes qui n'ont de religion que pour haïr et pour nuire, qui font des choſes ſacrées l'inſtrument de leurs paſſions : c'eſt-là, ſans doute, le plus beau des miniſtères. C'eſt ainſi que M. de *Beaumont* défend à Paris l'innocence des *Sirven*, après avoir ſi glorieuſement combattu pour les *Calas*. De tels avocats méritent les couronnes qu'on donnait à ceux qui avaient ſauvé des citoyens dans les batailles. Mais que méritent ceux qui les oppriment ?

LETTRE LXXXI. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 d'avril, et ce n'eſt pas un poiſſon d'avril.

Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 de mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières? vous n'avez donc pas touché les Quarante écus (*) que je vous ai envoyés par M. le duc de *Praſlin*, ou bien vous n'avez pas été content de cette ſomme? Il eſt pourtant très-vrai que nous n'avons pas davantage à dépenſer, l'un portant l'autre. Voilà à quoi ſe réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il poſſible que ma dernière lettre adreſſée à Lyon ne vous fût pas parvenue? Je vous y rendais compte de mes arrangemens avec madame *Denis*, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de *Thibouville*. Ma lettre eſt pour vous et pour lui. Mandez-moi, je vous en conjure, ſi vous avez reçu cette lettre qui doit être timbrée de Lyon; cela eſt de la plus grande importance; car, ſi elle ne vous a pas été rendue, c'eſt une preuve que mon correſpondant eſt au moins très-négligent. Je vous diſais que j'étais dans les bonnes grâces de M. *Janel*, et je vous le prouve, puiſque c'eſt lui qui vous envoie ma lettre et la Princeſſe de Babylone.

Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jéſuite? je voudrais en avoir deux; et, ſi on me fâche,

(*) Le roman intitulé l'Homme aux quarante écus.

1767. je me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler ſans relâche au Siècle de *Louis XIV*, j'ai beau voyager avec une Princeſſe de Babylone, m'amuſer à des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obſtine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuſes qui paraiſſent. Il y a un baron d'*Holbac* à Paris, qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amſterdam chez *Marc-Michel Rey*. Ce libraire, qui eſt celui de *Jean-Jacques*, les met probablement ſous mon nom. Il eſt phyſiquement impoſſible que j'aye pu ſuffire à compoſer toutes ces rapſodies ; n'importe, on me les attribue pour les vendre.

J'ai lu la relation dont vous me parlez ; elle n'eſt point du tout ſage et modérée, comme on vous l'a dit ; elle me paraît très-outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état ; calomnié continuellement, pouvant être condamné ſans être entendu, je paſſe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus, et je ſuis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la ſécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellens, l'amour du travail et la gaieté, il y a long-temps que je ſerais mort de déſeſpoir.

Dieu ſoit béni, puiſque madame d'*Argental* ſe porte mieux. Je me recommande à ſes bontés.

LETTRE LXXXII. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

3 d'avril.

Mon cher ami, je ſuis actuellement ſéparé du reſte du monde. Nous ne ſavons plus de quel côté nous tourner pour faire venir les choſes les plus néceſſaires à la vie, et je mets les bons livres parmi les choſes abſolument néceſſaires.

Je me ſais bien bon gré de vous avoir envoyé ma lettre pour M. *Linguet*. Je le croyais de vos amis intimes, puiſqu'il m'envoyait ſon livre par vous, et que M. *Thiriot* me l'avait vanté comme un des meilleurs ouvrages qu'on eût vus depuis long-temps. Je n'ai pas plus reçu le livre que les autres ballots; mais je vous en crois ſur ce que vous me dites. Il eſt bon de ſavoir à qui on a affaire. Vous vous êtes conduit très-ſagement; je vous en loue, et je vous en remercie.

On m'a envoyé la lettre de l'abbé *Monduit*. Il me ſemble qu'elle n'eſt que plaiſante, et qu'elle n'a aucune teinture d'impiété. L'auteur s'égaie peut-être un peu aux dépens de quelques docteurs de ſorbonne, mais il paraît reſpecter beaucoup la religion; c'eſt, comme nous l'avons dit tant de fois enſemble, le premier devoir d'un bon ſujet et d'un bon écrivain. Auſſi je ne connais aucun philoſophe qui ne ſoit excellent citoyen et excellent chrétien. Ils n'ont été calomniés que par des miſérables qui ne ſont ni l'un ni l'autre.

1767. Je ne sais point qui est M. de *la Férière;* mais il paraît que c'est un *Burrhus*. Je souhaite qu'il ne trouve point de *Narcisse*.

On m'avait déjà touché quelque chose de ce qu'on imputait à *Tronchin*. Je ne l'en ai jamais cru capable, quoiqu'il me fît l'injustice d'imaginer que je favorisais les représentans de Genève. Je suis bien loin de prendre aucun parti dans ces démêlés ; je n'ai d'autre avis que celui dont le roi sera. Il faudrait que je fusse insensé pour me mêler d'une affaire pour laquelle le roi a nommé un plénipotentiaire. Je suis auprès de Genève, comme si j'en étais à cent lieues ; et j'ai assez de mes propres chagrins, sans me mêler des tracasseries des autres. Je suis exactement le conseil de *Pythagore : Dans la tempête, adorez l'écho.*

Adieu, mon très-cher ami.

LETTRE LXXXIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 d'avril.

Mon cher grand écuyer, parmi toutes mes détresses il y en a une qui m'afflige infiniment, et qui hâtera mon petit voyage à Montbeillard et ailleurs. Plusieurs personnes dans Paris accusent *Tronchin* d'avoir dit au roi qu'il n'était point mon ami, et qu'il ne pouvait pas l'être, et d'en avoir donné une raison très-ridicule, surtout dans la bouche d'un médecin. Je le crois fort incapable d'une telle indignité et d'une telle

extravagance. Ce qui a donné lieu à la calomnie, c'eſt que *Tronchin* a trop laiſſé voir, trop dit, trop répété que je prenais le parti des repréſentans, en quoi il s'eſt bien trompé. Je ne prends aſſurément aucun parti dans les tracaſſeries de Genève, et vous avez bien dû vous en apercevoir par la petite plaiſanterie intitulée la Guerre génevoiſe, qu'on a dû vous communiquer de ma part. 1767.

Je n'ai d'autre avis ſur ces querelles que celui dont le roi ſera; et il ne m'appartient pas d'avoir une opinion quand le roi a nommé des plénipotentiaires. Je dois attendre qu'ils aient prononcé, et m'en rapporter entièrement au jugement de M. le duc de *Choiſeul*.

Voilà à peu-près la vingtième niche qu'on me fait depuis trois mois dans mon déſert.

Votre cidre n'arrivera pas et ſera gâté. Il arrive la même choſe à mon vin de Bourgogne. Vingt ballots envoyés de Paris, avec toutes les formalités requiſes, ſont arrêtés, et DIEU ſait quand ils pourront venir, et dans quel état ils viendront. J'aurais bien aſſurément l'honnêteté de vous envoyer des *honnêtetés*; mais on eſt ſi malhonnête, que je ne puis même vous procurer ce léger amuſement.

Je viens d'écrire à *Morival;* et, dès que j'aurai ſa réponſe, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choſes, dans ce monde, prennent des faces bien différentes; tout reſſemble à *Janus;* tout, avec le temps, a un double viſage. Ce prince ne connaît point *Morival*, ſans doute, mais il connaît très-bien ſon déſaſtre. Il m'en a écrit pluſieurs

1767. fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur preſque égale à celle que je reſſens encore. Il y a des monſtres qui mériteraient d'être décimés.

Je ne ſais ſi je vous ai mandé que je ſuis enchanté de la nouvelle calomnie répandue ſur les *Calas*. Il eſt heureux que les dévots, qui perſécutent cette famille et moi, ſoient reconnus pour des calomniateurs. Ils font du bien ſans le ſavoir; ils ſervent la cauſe des *Sirven*. Je recommande bien cette cauſe à mon cher grand Turc (*). Il y a des gens qui diſent qu'on pourrait bien la renvoyer au parlement de Paris. Je compte alors ſur la candeur, ſur le zèle, ſur la juſteſſe d'eſprit de mon gros goutteux que j'embraſſe de tout mon cœur, auſſi-bien que ſa mère.

Vivez tous ſainement et gaiement, il n'y a que cela de bon.

Nouvelles tracaſſeries encore de la part des commis, et point de juſtice; et je partirai, mais gardez-moi le ſecret; car je crains la rumeur publique. Je vous embraſſe tous bien tendrement.

(*) M. l'abbé *Mignot* qui ſeſait alors une hiſtoire des Turcs.

LETTRE LXXXIV. 1767.

A M. CHARDON.

5 d'avril.

MONSIEUR,

Il paraît, par la lettre dont vous m'honorez, du 27 de mars, que vous avez vu des choſes bien triſtes dans les deux hémiſphères. Si le pays d'Eldorado avait été cultivable, il y a grande apparence que l'amiral *Drack* s'en ſerait emparé, ou que les Hollandais y auraient envoyé quelques colonies de Surinam. On a bien raiſon de dire de la France : *Non illi imperium pelagi;* mais, ſi on ajoute, *Illa ſe jactet in aulâ*, ce ne ſera pas *in aulâ toloſanâ*.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous auriez couru toute l'Amérique, ſans pouvoir trouver, chez les nations nommées ſauvages, deux exemples conſécutifs d'accuſations de parricides, et ſurtout de parricides commis par amour de la religion. Vous auriez trouvé encore moins, chez des peuples qui n'ont qu'une raiſon ſimple et groſſière, des pères de famille condamnés à la roue et à la corde, ſur les indices les plus frivoles, et contre toutes les probabilités humaines.

Il faut que la raiſon languedochienne ſoit d'une autre eſpèce que celle des autres hommes. Notre juriſprudence a produit d'étranges ſcènes depuis quelques années; elles font frémir le reſte de l'Europe. Il eſt bien cruel que, depuis Moſcou juſqu'au Rhin, on diſe que, n'ayant ſu nous défendre ni

—— 1767. sur mer ni sur terre, nous avons eu le courage de rouer l'innocent *Calas*, de pendre en effigie et de ruiner en réalité la famille *Sirven*, de disloquer dans les tortures le petit-fils d'un lieutenant général, un enfant de dix-neuf ans ; de lui couper la main et la langue, de jeter sa tête d'un côté, et son corps de l'autre, dans les flammes, pour avoir chanté deux chansons grivoises, et avoir passé devant une procession de capucins sans ôter son chapeau. Je voudrais que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs paillers, voyageassent un peu dans l'Europe, qu'ils entendissent ce que l'on dit d'eux, qu'ils vissent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent sur leur conduite ; ils rougiraient, et la France ne présenterait plus aux autres nations le spectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politesse, des grâces, de l'enjouement et de la philosophie indulgente qui règnent de l'autre, et tout cela dans une même ville, dans une ville sur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parce que les beaux arts y ont été cultivés ; car il est très-vrai que ce sont nos beaux arts seuls qui engagent les Russes et les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités et nos folies.

Vous me paraissez trop philosophe, Monsieur, et vous me marquez trop de bonté, pour que je ne vous parle pas avec toute la vérité qui est dans mon cœur. Je vous plains infiniment de remuer, dans l'horrible château où vous allez tous les jours, le cloaque de nos malheurs. La brillante fonction de faire valoir

le code de la raiſon et de l'innocence des *Sirven*, ſera plus conſolante pour une ame comme la vôtre. Je ſuis bien ſenſiblement touché des diſpoſitions où vous êtes de ſacrifier votre temps, et même votre ſanté, pour rapporter et pour juger l'affaire des *Sirven*, dans le temps que vous êtes enfoncé dans le labyrinthe de la Cayenne. Nous vous ſupplions, *Sirven* et moi, de ne vous point gêner. Nous attendrons votre commodité avec une patience qui ne nous coûtera rien, et qui ne diminuera pas aſſurément notre reconnaiſſance. Que cette malheureuſe famille ſoit juſtifiée à la Saint-Jean ou à la Pentecôte, il n'importe; elle jouit du moins de la liberté et du ſoleil, et l'intendant de la Cayenne n'en jouit pas. C'eſt au plus malheureux que vous donnez bien juſtement vos premiers ſoins; et je ſuis encore étonné que, dans la multitude de vos affaires, vous ayez trouvé le temps de m'écrire une lettre que j'ai relue pluſieurs fois avec autant d'attendriſſement que d'admiration. Pénétré de ces ſentimens et d'un ſincère reſpect, j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c. 1767.

LETTRE LXXXV.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'avril.

On reçoit dans ce moment la nouvelle que l'étui de mathématiques eſt arrivé. Le quart de cercle que vous demandez ne ſera pas ſitôt prêt: vous ſavez que jamais les ouvriers de Genève n'ont été ſi profonds

1767. politiques et ſi mauvais artiſans. On ſe donne beaucoup, dans ce pays-là, le paſſe-temps de ſe tuer : voilà quatre ſuicides en ſix ſemaines : mais on n'accuſe pas encore les pères de tuer leurs enfans ; il faut eſpérer que cette mode nous viendra de France.

L'aventure de la ſervante eſt heureuſe. *Fréron* la contait en s'enivrant avec ſes garçons empoiſonneurs. Je vous l'ai déjà dit, nos ennemis amaſſent des charbons ardens ſur leur tête. M. de *Lavaiſſe*, à qui je fais mille tendres complimens, fait la demeure de M. l'abbé *Sabathier ;* il faudra abſolument le faire appeler en témoignage.

J'apprends qu'une horde de barbares a fait beau bruit aux Scythes ; ces gens-là ne reſpectent point la vieilleſſe.

Adieu, mon digne et vertueux ami ; ſouvenez-vous de ce que vous avez promis de donner à madame de *Florian*.

Embraſſez bien pour moi le très-aimable *Lambertad*.

AU MEME.

10 d'avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 3. *Coqueley* a certainement approuvé les infamies de *Fréron* ſur la famille *Calas*, j'en ſuis certain ; mais, pour ne pas compromettre M. de *Beaumont*, retranchons ce paſſage. Je crois que vous pouvez très-bien faire imprimer la lettre, par *Merlin*, avec l'addition que je vous envoie ; cette publication me paraît eſſentielle. Au reſte, les Velches ſont bien velches ; mais il faut

les

les forcer à goûter le noble et le ſimple. Ils commencent à n'aimer que les tours de paſſe-paſſe et les tours de force. Le goût dégénère en tout genre ; c'eſt aux Français à ramener les Velches. 1767.

On m'a envoyé de province une eſpèce de dialogue entre l'auteur de *Bélisaire* et un moine. L'auteur a trouvé dans St *Paul* qu'il ne faut pas damner *Marc-Aurèle*. Il pourrait faire rougir la ſorbonne ſi les corps rougiſſaient. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'avril.

Je reçois deux lettres bien conſolantes de monſieur d'*Argental* et de M. de *Thibouville*, écrites du 2 d'avril. Ma réponſe eſt qu'on s'encourage à retoucher ſon tableau, lorſqu'en général les connaiſſeurs ſont contens ; mais qu'on eſt très-découragé quand les faux connaiſſeurs et les cabales décrient l'ouvrage à tort et à travers : alors on ne met de nouvelles touches que d'une main tremblante, et le pinceau tombe des mains.

Vous me faites bien du plaiſir, mon cher ange, de me dire que mademoiſelle *Durancy* a ſaiſi enfin l'eſprit de ſon rôle, et qu'elle a très-bien joué ; mais je doute qu'elle ait pleuré, et c'était-là l'eſſentiel. Madame de *la Harpe* pleure.

Je vais écrire à M. le maréchal de *Richelieu*, qui ne fait que rire de toutes les choſes qui ſont très-

1767. essentielles pour les amateurs des beaux arts, et je lui parlerai de mademoiselle *Durancy* comme je le dois. Mais vous avez à Paris M. le duc de *Duras* qui a du goût et de la justice. Je suppose, mon cher ange, que vous avez raccommodé la sottise de *Lacombe*. Vous me demandez pourquoi j'ai choisi ce libraire; c'est qu'il avait rassemblé, il y a deux ans, avec beaucoup d'intelligence, quantité de choses éparses dans mes ouvrages, et qu'il en avait fait une espèce de poëtique qui eut assez de succès.

Il m'écrivit des lettres fort spirituelles. Je ne savais pas qu'il fût lié avec *Fréron*. Il me semble qu'il en a agi comme les Suisses qui servaient tantôt la France, et tantôt la maison d'Autriche. Enfin, il me fallait un libraire, et j'ai préféré un homme d'esprit à un sot.

Il faut vous dire encore que, lorsque je lui envoyai la pièce à imprimer, mon seul but était de faire connaître aux méchans, et à ceux qui écoutent les méchans, qu'un homme occupé d'une tragédie ne pouvait l'être de toutes les brochures qu'on m'attribuait. Vous savez bien que je voulais prouver mon alibi.

A présent que je suis un peu plus tranquille et un peu plus rassuré contre la rage des Velches, j'ai revu les Scythes avec des yeux plus éclairés, et j'y ai fait des changemens assez importans. Je crois que la meilleure façon de vous faire tenir toutes ces corrections éparses, est de les rassembler dans le volume même; j'y ferai mettre des cartons bien propres, afin de ménager vos yeux.

J'attends l'édition de *Lacombe*, pour vous renvoyer deux exemplaires bien corrigés. Mais croirez-vous

bien que je n'ai pas cette édition encore ? La communication interrompue entre Lyon et mon petit pays me prive de tous les secours. J'ai vingt ballots à Lyon qui ne m'arriveront probablement que dans trois mois. Je ne sais pas pourquoi je ris de la guerre de Genève ; car elle me gêne infiniment, et me rend l'habitation que j'ai bâtie insupportable. 1767.

Si je ne puis avoir l'édition de *Lacombe*, je me servirai de celle des *Cramer*, quoiqu'elle soit déjà chargée de corrections qui font peine à la vue.

Quand vous aurez la pièce en état, je vous demanderai en grâce qu'on la joue deux fois après Pâques, en attendant Fontainebleau. Une fois même me suffirait pour juger enfin de la disposition des esprits qu'on ne peut connaître que quand ils sont calmés.

Peut-être le rôle d'*Athamare* n'est pas trop fait pour *le Kain*. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, passionné, pleurant tantôt d'attendrissement et tantôt de colère, n'ayant que des paroles de feu à la bouche, dans sa scène avec *Obéide* au troisième acte ; point de lenteur, point de gestes compassés.

Il faudrait d'autres vieillards que d'*Auberval*, il faudrait d'autres confidens ; mais le spectacle de Paris, le seul spectacle qui lui fasse honneur dans l'Europe, est tombé dans la plus honteuse décadence, et je vous avoue que je ne crois pas qu'il se relève.

M. de *la Harpe* était le seul qui pût le soutenir ; le mauvais goût et les mauvaises intentions l'effraient. Il n'a rien, il n'a été que persécuté ; il pourra bien renoncer au théâtre, et passer dans les pays étrangers.

1767. Vous me parlez des caricatures que vous avez de ma perſonne. Je n'ai jamais eu l'impudence d'oſer propoſer à quelqu'un un préſent ſi ridicule. Je ne reſſemble point à *Jean-Jacques* qui veut à toute force une ſtatue. Il s'eſt trouvé un ſculpteur, dans les rochers du mont Jura, qui s'eſt aviſé de m'ébaucher de toutes les manières; ſi vous m'ordonnez de vous envoyer une de ces figures de *Callot*, je vous obéirai.

Je vous aſſure que je ſuis très-affligé de n'être ſous vos yeux qu'en peinture.

Mademoiſelle *Sainval*, comme je vous l'ai dit, me demande à jouer *Olimpie*. Si elle a ce qu'on n'a plus au théâtre, c'eſt-à-dire des larmes, de tout mon cœur.

Vous trouvez qu'on peut faire un partage des autres pièces entre mademoiſelle *Dubois* et mademoiſelle *Durancy;* votre volonté ſoit faite.

Je compte qu'une grande partie de cette lettre eſt pour M. de *Thibouville* auſſi-bien que pour mes anges. J'obéirai d'ailleurs aux ordres de M. de *Thibouville*, à la première occaſion que je trouverai.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

LETTRE LXXXVII. 1767.

A M. LE PRINCE GALLITZIN,

AMBASSADEUR DE RUSSIE, *à Paris.*

A Ferney, 11 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE Excellence ne doute pas à quel point ſon ſouvenir m'eſt précieux. Je vous ſuis attaché à deux grands titres, comme à l'ambaſſadeur de l'impératrice, et comme à un homme bienfeſant.

Je vous remercie de l'imprimé que vous avez bien voulu m'envoyer. Sa Majeſté impériale avait déjà daigné m'en gratifier, il y a trois mois, avant qu'il fût public. Je n'y ai rien trouvé ni à reſſerrer, ni à étendre. Cet ouvrage me paraît digne du ſiècle qu'elle fait naître. J'oſerais bien répondre qu'elle fera goûter à ſon vaſte empire tous les fruits que *Pierre le grand* a ſemés. Ce fut *Pierre* qui forma l'homme, mais c'eſt *Catherine II* qui l'anime du feu céleſte.

J'ai une opinion particulière ſur l'affaire de Pologne, quoiqu'il ne m'appartienne guère d'avoir une opinion politique. Je crois fermement que tout s'arrangera au gré de l'impératrice et du roi, et que ces deux monarques philoſophes donneront à l'Europe étonnée le grand exemple de la tolérance. Les pays, qui ne produiſaient autrefois que des conquérans, vont produire des ſages; et, de la Chine juſqu'à l'Italie (excluſivement), les hommes apprendront à penſer. Je mourrai content d'avoir vu une ſi belle révolution commencée dans les eſprits.

1767.

LETTRE LXXXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 11 d'avril.

FAMILLE aimable, je vous embraſſe tous. J'aimerais mieux aſſurément être picard que ſuiſſe; et, pour comble de déſagrément, il faudra qu'au mois de mai je quitte la Suiſſe pour la Suabe. Il eſt comique que le bien d'un pariſien ſoit en Suabe; mais la choſe eſt ainſi. La deſtinée eſt une drôle de choſe. Je ne dois ni ne veux mourir avant d'avoir mis ordre à mes affaires.

La deſtinée des Scythes eſt à peu-près comme la mienne; ce ſont des orages ſuivis d'un beau jour. Ne regrettez point Paris quand vous ſerez à Ornoi: il n'y a plus à Paris que l'opéra comique et le finge de *Nicolet*.

Je vois que les deux magiſtrats reſteront à Paris. Je prie le grand-turc de me dire pourquoi le baron de *Tott* eſt à Neuchâtel; il me ſemble qu'il n'y a nul rapport entre Neuchâtel et Conſtantinople.

Quand M. d'*Ornoi* rencontrera par haſard mon boiteux de procureur, je le prie de vouloir bien l'engager à recommander au marquis de *Lezeau* de marcher droit.

Vous trouverez du blé en Picardie; nous en manquons au pays de Gex: il faudra faire une tranſmigration à Babylone. On ne ſait plus où ſe fourrer

pour être bien. Je ſais qu'il faut s'accommoder de tout; mais cela n'eſt pas auſſi aiſé qu'on dirait bien. 1767.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous embraſſer du meilleur de mon cœur.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'avril.

Je ſupplie mes anges et M. de *Thibouville* de lire les nouveaux changemens ci-joints. Il ne faut plaindre ni la peine de l'auteur, ni celle du libraire, ni celle des comédiens.

Pour engager le libraire à faire des cartons, ou à faire une édition nouvelle, il ne donnera que trois cents livres à *le Kain*, et je lui donnerai les trois cents autres.

J'oſe me perſuader que mes juges, en voyant ce nouveau mémoire de leur client, me donneront cauſe gagnée.

Je ne ſais pas pourquoi on a imprimé à Paris :

Nous marchons dans la nuit, et d'abyme en abyme.

Je vous aſſure que mon vers

Nous partons, nous marchons de montagne en abyme.

eſt beaucoup plus convenable aux voiſins du mont Jura. Je vois de mes fenêtres une montagne, au milieu de laquelle ſe forment des nuages. Elle conduit à des précipices de quatre cents pieds de profondeur, et quand on eſt englouti dans cet abyme, on trouve

d'autres montagnes qui mènent à d'autres précipices.
1767. Je peins la nature telle qu'elle eſt, et telle que je l'aï vue. Je vous demande en grâce de faire jouer les Scythes après Pâques, de n'en faire annoncer qu'une repréſentation, et d'en donner deux ſi le public les redemande, après quoi on les jouera à Fontainebleau.

Les papiers publics diſent qu'on les reprendra à la rentrée; il ne faut pas les démentir, ce ſerait avouer une chute complète; les *Frérons* triompheraient. *Le Kain* me doit au moins cette complaiſance; il pourrait bien retarder d'un jour ſon voyage de Grenoble.

J'avoue que le rôle d'*Athamare* ne lui convient point. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, brillant, ayant une belle jambe et une belle voix, vif, tendre, emporté, pleurant tantôt de tendreſſe et tantôt de colère; mais, comme il n'a rien de tout cela, qu'il y ſupplée un peu par des mouvemens moins lents. Que mademoiſelle *Durancy* paſſe toute la ſemaine de Quaſimodo à pleurer; qu'on la fouette juſqu'à ce qu'elle répande des larmes: ſi elle ne ſait pas pleurer, elle ne ſait rien.

Ah, mon Dieu! peut-on me propoſer d'établir une loi par laquelle on eſt obligé de ſe marier au bout de quatre ans? cela ſerait, en vérité, d'un comique à faire rire. Il n'eſt permis d'ailleurs de ſuppoſer des lois que quand il en a exiſté de pareilles. La loi de venger le ſang de ſon mari, ou de ſon père, ou de ſon frère, a été connue de vingt nations; celle de n'être reçu dans un pays qu'à condition qu'on s'y mariera, reſſemblerait à l'uſage du château de Cutendre où l'on n'entrait que deux à deux.

Dieu me préſerve de charger d'aventures et

d'épiſodes la noble ſimplicité, ſi difficile à ſaiſir, ſi difficile à traiter, ſi difficile à bien jouer ! 1767.

Rendez-moi mademoiſelle *le Couvreur* et *Dufreſne*, je vous réponds bien du troiſième acte. Le meilleur conſeil qu'on m'ait jamais donné ſe trouve exécuté dans ces vers :

> Va, ſi j'aime en ſecret les lieux où je ſuis née,
> Mon cœur doit s'en punir, il ſe doit impoſer
> Un frein qui le retienne et qu'il n'oſe briſer :
> N'en demande pas plus.....

Je vous dirai de même : *N'en demandez pas plus, ce ſerait tout gâter.* J'oſe vous répondre que, ſi les comédiens approchaient un peu de la manière dont nous jouons les Scythes à Ferney, s'ils avaient la vérité, la ſimplicité, l'empreſſement, l'attendriſſement de nos acteurs, ils feraient fortune ; mais la même raiſon pour laquelle ils ne peuvent jouer ni Mithridate, ni Bérénice, ni tant d'autres pièces, leur fera toujours jouer les Scythes médiocrement. N'importe, je demande à cors et à cris deux repréſentations après Pâques.

Si mon cher ange parvient à faire chaſſer le monſtre qui déshonore la littérature depuis ſi longtemps, les gens de lettres lui devront une ſtatue. Je demande pardon à M. *Coqueley ;* mais un avocat plaide furieuſement contre lui-même, quand il ſe fait l'approbateur de *Fréron*. C'eſt ſe faire le recéleur de *Cartouche*. On le dit parent de monſieur le procureur général : ſon parent devait bien lui dire qu'il ſe déshonorait. On ne connaît pas toutes les ſcélérateſſes de *Fréron*. C'eſt lui qui a répandu dans Paris la

1767. calomnie contre les *Calas*. Il a voulu engager un des gueux, avec leſquels il s'enivre, à faire des vers ſur les prétendus aveux de la pauvre *Viguière*. Je ſuis bien fâché que la vérité ſe ſoit trop tôt découverte. Il fallait laiſſer parler et triompher les *Frérons* pendant quinze jours, et enſuite montrer leur turpitude. Les colombes n'ont pas eu la prudence du ſerpent.

Déployez vos ailes, mes anges, jetez le diable dans l'abyme, et tirez les Scythes du tombeau.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE XC.

AU MEME.

15 d'avril.

MON divin ange, battez des ailes plus que jamais, et ne laiſſez pas à l'infame cabale un prétexte de dire qu'on n'oſe plus rejouer les Scythes. Je ſuis perſuadé que, ſi on annonce cette pièce avec des vers nouveaux répandus dans l'ouvrage, elle attirera un très-grand concours. Les acteurs, raſſurés par le ſuccès des deux dernières repréſentations, rempliront mieux leurs perſonnages.

Mademoiſelle *Durancy*, plus pénétrée de ſon rôle, verſera enfin des larmes et en fera répandre.

On pourrait faire précéder la repréſentation d'un petit compliment, dans lequel on dirait que l'éloignement des lieux n'a pas permis que les acteurs reçuſſent avant Pâques les changemens qu'on avait envoyés. On pourrait faire entendre qu'il eſt triſte qu'un

homme, qui travaille depuis cinquante ans pour les plaiſirs de Paris, vive et meure dans un déſert éloigné de Paris. 1767.

Voyez s'il ſerait convenable qu'au premier acte, dans la ſcène des deux vieillards, *Sozame* dît :

.... Ah ! crois moi, ces lauriers ſont affreux ;
Ce grand art d'opprimer, trop indigne du brave,
D'être eſclave d'un roi, pour faire un peuple eſclave,
Ces honneurs, cet éclat par le meurtre achetés,
Dans le fond de mon cœur je les ai déteſtés.
Enfin, Cyrus ſur moi répandant ſes largeſſes, &c.

Je vous ſupplie de vouloir bien faire parvenir mes réponſes à mademoiſelle *Durancy* et à mademoiſelle *Sainval.*

Dites bien, quelque mardi, à M. le duc de *Choiſeul* combien je ſuis outré contre lui ; il ne ſait pas quel tort il me fait. Je ſuis vexé dans les lieux que j'ai défrichés, embellis et enrichis ; cela n'eſt pas juſte : je ſuis entré dans toutes ſes vues, et il ne daigne écouter aucune de mes prières.

Joignez-y le fardeau inſupportable de plus de cinquante lettres par ſemaine, auxquelles je ſuis obligé de répondre ; la régie d'une terre, vingt ouvrages qui viennent à la traverſe, et jugez ſi j'ai du temps de reſte pour limer une tragédie. Plaignez-moi et faites jouer les Scythes.

Mademoiſelle *Sainval* veut s'eſſayer dans Olimpie ; pourquoi non ?

1767.

LETTRE XCI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 16 d'avril.

En réponſe à la lettre du 3 d'avril du cher grand écuyer, je dirai à toute la famille que mon voyage à Montbelliard eſt abſolument néceſſaire; mais je ne le ferai que dans la ſaiſon la plus favorable.

Le ſuccès de l'affaire des *Sirven* me paraît infaillible, quoi qu'en diſe *Fréron*. La calomnie abſurde contre cette pauvre ſervante des *Calas* ne peut ſervir qu'à indigner tout le conſeil que cette calomnie attaquait vivement, en ſuppoſant qu'il avait protégé des coupables contre un parlement équitable et judicieux. Plus la rage du fanatiſme exhale de poiſon, plus elle rend ſervice à la vérité. Rien n'eſt plus heureux que de réduire ſes ennemis à mentir.

Le prince au ſervice duquel eſt *Morival*, m'a mandé qu'il l'avait fait enſeigne, et qu'il aurait ſoin de lui. Il eſt auſſi indigné que moi de cette abominable aventure que j'ai toujours ſur le cœur.

Nous ſommes embarraſſés de toutes les façons à Ferney. Vous penſez bien, Meſſieurs, que les commis condamnés à reſtituer les cinquante louis d'or, cherchent à les regagner par toutes les vexations de leur métier. Nous ſommes en pays ennemi. Il eſt triſte de batailler continuellement avec les fermiers généraux. Notre poſition, qui était ſi heureuſe, eſt devenue

tout-à-fait déſagréable : il faut quelquefois ſavoir boire la lie de ſon vin. Nous ſerons plus heureux quand vous pourrez venir paſſer quelques mois chez nous. Notre tranſplantation à Ornoi eſt actuellement de toute impoſſibilité. 1767.

J'aurais ſouhaité que *Tronchin* eût été plus médecin que politique, qu'il ſe fût moins occupé des tracaſſeries d'une ville qu'il a abandonnée. S'il a pris parti dans ces troubles, il devait me connaître aſſez pour ſavoir que je me moque de tous les partis. Quoi qu'il en ſoit, il eſt plaiſant que *Tronchin* ſoit à Paris, et moi aux portes de Genève, *Rouſſeau* en Angleterre, et l'abbé de *Caveirac* à Rome. Voilà comme la fortune ballotte le genre-humain.

Je demande à monſieur le grand-turc pourquoi ſon baron de *Tott* eſt à Neuchâtel. Dites-moi, je vous prie, mon turc, ſi ce turc de *Tott* vous a donné de bons mémoires ſur le gouvernement de ſes Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe ſoient ſous les lois d'un bacha ou d'un pacha.

Mille amitiés à tous. Le turc eſt prié d'écrire un mot.

1767.

LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'avril.

Je devrais dépouiller le vieil homme dans ce ſaint jour de Pâques, et me défaire du vieux levain,

Mais enfin je ſuis ſcythe, et le fus pour vous plaire.

Je plaide encore pour les Scythes du fond de mes déſerts. Voilà trois éditions de ces pauvres Scythes, celle des *Cramer*, celle de *Lacombe*, et une autre qu'un nommé *Pellet* vient de faire à Genève; on en donnera pourtant bientôt une quatrième, dans laquelle feront tous les changemens que j'ai envoyés à mes anges et à M. de *Thibouville*, avec ceux que je ferai encore, ſi DIEU prend pitié de moi. Je ne plains point ma peine, mais voyez ma misère. Toutes les lettres qu'on m'écrit ſe contrediſent à faire pouffer de rire. Une des critiques les plus plaiſantes eſt celle de quelques belles dames qui diſent: Ah! pourquoi *Obéide* va-t-elle s'aviſer d'épouſer un jeune ſcythe, c'eſt-à-dire un ſuiſſe du canton de Zug, lorſque dans le fond de ſon cœur elle aime *Athamare*, c'eſt-à-dire un marquis français? Mais, ô mes très-belles dames! ayez la bonté de conſidérer que ſon marquis français eſt marié, et qu'elle ne peut ſavoir que madame la marquiſe eſt morte. Cette fille fait très-bien de chercher à oublier pour jamais un marquis qui a ruiné ſon

pauvre père ; et ces vers que vous m'avez conſeillés, et que j'ai ajoutés trop tard, ces vers aſſez paſſables, dis-je, répondent à toutes ces critiques : 1767.

Au parti que je prends je me ſuis condamnée,
Va, ſi j'aime en ſecret les lieux où je ſuis née,
Mon cœur doit s'en punir, il ſe doit impoſer
Un frein qui le retienne et qu'il n'oſe briſer.

Je vous aſſure encore que le ſecond acte, récité par madame de *la Harpe*, arrache des larmes. Soyez bien perſuadé que ſi la ſcène du troiſième acte, entre *Athamare* et *Obéide*, était bien jouée, elle ferait une très-vive impreſſion.

Pleurez donc, mademoiſelle *Obéide*, lorſqu'*Athamare* vous dit :

Elle l'eſt dans la haine ; et lui ſeul eſt coupable.

Pleurez en diſant :

Tu ne le fus que trop ; tu l'es de me revoir,
De m'aimer, d'attendrir un cœur au déſeſpoir.
Deſtructeur malheureux d'une triſte famille,
Laiſſe pleurer en paix et le père et la fille, &c.

Et vous, *Athamare*, dites d'une manière vive et ſenſible :

Juge de mon amour ; il me force au reſpect.
J'obéis... Dieux puiſſans, qui voyez mon offenſe,
Secondez mon amour, et guidez ma vengeance, &c.

La ſcène des deux vieillards, au quatrième acte, attendrit tous ceux qui n'ont point abjuré les

1767. ſentimens de la ſimple nature. Mais ces ſentimens ſont toujours étouffés dans un parterre rempli de petits critiques à qui la nature eſt toujours étrangère dans le tumulte des cabales. C'eſt ce qui arriva à la ſcène touchante de *Sémiramis* et de *Ninias;* c'eſt ce qui arriva à la ſcène de l'urne dans Oreſte; c'eſt ce que vous avez vu dans Tancrède et dans Olimpie. *Trois amis y ſeront*, &c. eſt très à ſa place, très-naturel, très-touchant; mais des acteurs froids et intimidés rendent tout ridicule aux yeux d'un public frivole et barbare, qui ne court à une première repréſentation que pour faire tomber la pièce.

Les deux dernières repréſentations ne ſubjuguèrent l'hydre qu'à moitié, parce que les acteurs n'étaient point encore parvenus à ce degré néceſſaire de ſenſibilité qui eſt le maître des cœurs. Ce n'eſt qu'avec le temps qu'on goûtera ces mœurs champêtres, cette ſimplicité ſi touchante, miſe en oppoſition avec l'inſolence du deſpotiſme et la fureur des paſſions d'un jeune prince qui ſe croit tout permis. C'eſt préciſément au parterre que cela doit plaire. Tous les gens de lettres ſont de mon avis. On s'apercevra auſſi que le ſtyle n'eſt point négligé, et que ſa naïveté convenable au ſujet, loin d'être un défaut, eſt un véritable ornement; car tout ce qui eſt convenable eſt bien. Les mots de *toiſon* de *glèbe*, de *gazons*, de *mouſſe*, de *feuillage*, de *ſoie*, de *lacs*, de *fontaines*, de *pâtre*, &c., qui ſeraient ridicules dans une autre tragédie, ſont ici heureuſement employés. Mais cette convenance n'eſt ſentie qu'à la longue; elle plaît quand on y eſt accoutumé.

J'ai dit, dans la préface, que la pièce eſt très-difficile

à

à jouer, et j'ai eu grande raiſon. Voilà les acteurs enfin un peu accoutumés. Profitez donc, je vous en ſupplie, mes anges, de ce moment favorable. Faites reprendre la pièce après Pâques. La nature, après tout, eſt par-tout la même, et il faudra bien qu'elle parle dans votre Babylone comme dans ma Scythie. Si *Brizard* peut avoir plus de ſentiment, ſi *Dauberval* peut être moins gauche, ſi *Pin* pouvait être moins ridicule, s'ils pouvaient prendre des leçons dont ils ont beſoin, ſi de jeunes bergères vêtues de blanc venaient attacher des guirlandes, dans le deuxième acte, aux arbres qui entourent l'autel, pendant qu'*Obéide* parle; ſi elles venaient le couvrir d'un crêpe dans la première ſcène du cinquième acte, ſi tous les acteurs étaient de concert, ſi les confidens étaient ſupportables, je vous réponds que cela ferait un beau ſpectacle. 1767.

Eſſayez, je vous en prie; et ſurtout qu'*Obéide* ſache pleurer. Je vois bien qu'elle n'eſt point faite pour les rôles attendriſſans; il lui faudra des *Léontine* qui diſent des injures à un empereur dans ſa maiſon, contre toute bienſéance et contre toute vraiſemblance. Il lui faudra des *Cléopâtre* qui faſſent à leurs fils la propoſition abſurde d'aſſaſſiner leur maîtreſſe. Le parterre aime encore ces ſottiſes giganteſques, à la bonne heure; pour moi, qui ſuis le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur du naturel et du vrai, je déteſte cordialement ces preſtiges dramatiques.

Je crois que je vais quitter bientôt ma Scythie, et en chercher une autre; ma ſanté ne peut plus tenir à l'hiver barbare qui nous accable au mois d'avril, et aux neiges qui nous environnent, lorſqu'ailleurs

1767. on mange des petits pois. Les commis ſont devenus plus affreux que les neiges. Je veux fuir les loups et les frimats.

En voilà trop ; reſpect et tendreſſe, mes anges.

LETTRE XCIII.

A M. DE BELLOI.

A Ferney, le 19 d'avril.

Je ſuis bien touché, Monſieur, de vos ſentimens nobles, de votre lettre et de vos vers (*). Il n'y a point de pièces de théâtre qui ait excité en moi tant de ſenſibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les *Frérons* ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous le véritable talent. Il reſſemble parfaitement au portrait que St *Paul* fait de la charité ; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte d'envie : c'eſt le meilleur morceau de ſaint *Paul*, ſans contredit ; et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le ſaint jour de Pâques.

Il eſt vrai que nos beaux arts penchent un peu vers leur chute ; mais ce qui me conſole, c'eſt que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs. Les vers que vous m'envoyez ſont charmans. J'ai avec moi M. et madame de *la Harpe* qui en ſentent tout le prix, auſſi-bien que ma nièce. Il y a long-temps que nous aurions

(*) Epître ſur la tragédie des Scythes.

joué le Siége de Calais sur notre petit théâtre de Ferney, si notre compagnie eût été plus nombreuse. Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de *Chabanon* va venir chez nous avec une tragédie; nous la jouerons; et, dès que vous aurez donné la Comtesse de Vergy, notre petit théâtre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de la Partie de chasse d'*Henri IV* de M. *Collé*. Où est le temps que je n'avais que soixante et dix ans! je vous assure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce fesait verser des larmes, et c'est-là le grand point. Pour M. et madame de *la Harpe*, je ne connais guère de plus grands acteurs. 1767.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone croissent entre nos montagnes de Scythie; mais ce sont des ananas cultivés à l'ombre dans une serre, loin de votre brillant soleil.

Adieu, Monsieur; vous me faites aimer plus que jamais les arts que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie, je vous aime; je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié. *V.*

1767.

LETTRE XCIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 d'avril.

J'AI reçu votre lettre du 9 d'avril, mon très-aimable et preux chevalier (puiſque vous ne voulez pas que je vous appelle Monſieur). Je vous avais écrit, huit ou dix jours auparavant, par M. de *Chenevières*. Je n'ai reçu aucun des paquets dont vous me parlez. Toutes les choſes de ce monde n'atteignent pas à leur but. Il faut ſe conſoler; la patience eſt une vertu néceſſaire.

Je vous fais mon compliment ſur votre mariage; faites-nous beaucoup d'enfans qui penſent comme vous: vous ne ſauriez guère rendre un plus grand ſervice à la ſociété. Je vous écris à Châlons-ſur-Marne. J'aimerais mieux que ce fût à Châlons-ſur-Saône, j'aurais le bonheur d'être moins éloigné de vous. Je ne puis rien vous mander, je ſuis dans la ſolitude et dans les neiges, bloqué par vos troupes et malade. Quand vous ſerez à la ſource des plaiſirs et des nouvelles, n'oubliez pas les ſolitaires dont vous avez fait la conquête.

LETTRE XCV. 1767.

A M. MARIN,

CENSEUR ROYAL, *à Paris.*

22 d'avril.

Vous devez être bien ennuyé, Monſieur, des miſérables tracaſſeries de la littérature. Vous êtes plus fait pour les agrémens de la ſociété que pour les misères de ce tripot. En voici une que je recommande à vos bons offices. Vous êtes le premier qui m'ayez inſtruit de l'inſolence des libraires d'Hollande; il eſt dans votre caractère que vous ſoyez le premier qui m'aidiez à confondre ces abominables impoſtures.

Puis-je vous ſupplier, Monſieur, de vouloir bien faire rendre mes barbares (*) à l'avocat devenu libraire (**), qui plaide pour moi au bas du Parnaſſe? Il me paraît un homme de beaucoup d'eſprit, et plus fait pour être mon juge que pour être mon imprimeur.

On dit qu'on ôte à *Fréron* ſes feuilles; mais, quand on ſaiſit les poiſons de *la Voiſin*, on ne ſe contenta pas de cette cérémonie.

Le Kain eſt allé chercher des acteurs en province: il n'en trouvera pas; il n'y en a que pour l'opéra comique. C'eſt le ſpectacle de la nation, en attendant *Polichinelle*.

Fuit Ilium, et ingens
Gloria Teucrorum.

(*) Les Scythes.
(**) M. *Lacombe*.

1767. J'attends avec impatience le décret de la ſorbonne pour damner les *Scipions* et les *Catons*. Il ne manquait plus que cela pour l'honneur de la patrie.

Je vous ſouhaite les bonnes fêtes, comme diſent les Italiens.

LETTRE XCVI.

A M. LE BARON DE TOTT, *à Neuchâtel.*

A Ferney, le 23 d'avril.

MONSIEUR,

Je m'attendais bien que vous m'inſtruiriez, mais je n'eſpérais pas que les Turcs me fiſſent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaiſanterie ſe trouve en tout pays.

Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes, mais quelques agrémens que vous ayez répandus ſur tout ce que vous me dites de ces tartares circoncis, je ſuis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'*Orphée* et d'*Homère*. Je n'aime point un peuple qui n'a été que deſtructeur, et qui eſt l'ennemi des arts. Je plains mon neveu de faire l'hiſtoire de cette vilaine nation. La véritable hiſtoire eſt celle des mœurs, des lois, des arts et des progrès de l'eſprit humain. L'hiſtoire des Turcs n'eſt que celle des brigandages; et j'aimerais autant faire les mémoires des loups du mont Jura auprès deſquels j'ai l'honneur de demeurer. Il faut que nous ſoyons bien curieux, nous autres

Velches de l'occident, puiſque nous compilons ſans ceſſe ce qu'on doit penſer des peuples de l'Aſie qui n'ont jamais penſé à nous. 1767.

Au reſte, je crois le canal de la mer Noire beaucoup plus beau que le lac de Neuchâtel, et Stamboul une plus belle ville que Genève; et je m'étonne que vous ayez quitté les bords de la Propontide pour la Suiſſe: mais un ami comme M. *Dupeyroux* vaut mieux que tous les viſirs et tous les cadis.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XCVII.

A M. COQUELEY,

CENSEUR ROYAL, *à Paris.*

A Ferney, 24 d'avril.

DANS la lettre dont vous m'honorez, Monſieur, vous m'apprenez que j'ai mal épelé votre nom qui eſt mieux orthographié dans l'hiſtoire du préſident de *Thou*. Comme je n'ai cette hiſtoire qu'en latin, et que de *Thou* a défiguré tous les noms propres, je n'ai point conſulté ſes dix gros volumes, et je n'ai pu vous donner un nom en *us;* ainſi vous pardonnerez ma mépriſe: mais ſi votre nom ſe trouve dans cette hiſtoire, il ne doit pas certainement être au bas des feuilles de *Fréron*. Vous étiez ſon approbateur, et il avait trompé apparemment votre ſageſſe et votre vigilance, lorſqu'une de ſes feuilles lui valut le fort

1767. ou le four-l'évêque, et lui attira même l'Ecoſſaiſe qui le fit punir ſur tous les théâtres de l'Europe. Franchement, un homme bien né, un avocat au parlement, un homme de mérite, ne pouvait pas continuer à être le réviſeur d'un *Fréron*. Je vous ſais très-bon gré, Monſieur, d'avoir ſéparé votre cauſe de la ſienne; mais je ne pouvais pas en être inſtruit. Je ſuis très-fâché d'avoir été trompé. Je vous demande pardon pour moi et pour ceux qui ne m'ont pas averti. Je tranſporte, par cette préſente, mon indignation et mon mépris, c'eſt-à-dire les ſentimens contraires à ceux que vous m'inſpirez : j'en fais une donation authentique et irrévocable à celui qui a ſigné et approuvé la lettre ſuppoſée que ce miſérable imprima contre le jugement du conſeil en faveur de l'innocence des *Calas*. Il crut ſe mettre à couvert en alléguant que cette lettre n'était que contre moi; mais, dans le fond, toutes les raiſons pitoyables par leſquelles il croyait prouver que je m'étais trompé en défendant l'innocence des *Calas*, tombaient également ſur tous les avocats qui s'étaient ſervis des mêmes moyens que moi, ſur les rapporteurs qui employèrent ces mêmes moyens, et enfin ſur tous les juges qui les conſacrèrent d'une voix unanime par le jugement le plus ſolennel.

Cette feuille de *Fréron* et celle qui lui avait mérité le ſupplice de l'Ecoſſaiſe ſont les ſeules de ce poliſſon que j'aye jamais lues. Je vous avoue que je ne conçus pas comment on permettait de ſi infames impoſtures. Un homme très-conſidérable me répondit que l'excès du mépris qu'on avait pour lui l'avait ſauvé, et qu'on ne prend pas garde aux diſcours de la canaille. Je

trouve cette réponſe fort mauvaiſe, et je ne vois pas qu'un délit doive être toléré uniquement parce qu'on en mépriſe l'auteur. 1767.

Voilà mes ſentimens, Monſieur; ils ſont auſſi vrais que la douleur où je ſuis de vous avoir cru coupable, et que l'eſtime reſpectueuſe avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XCVIII.

A M. PERRAND, *chanoine d'Annecy.* (*)

24 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE procureur *Vachat* n'imite ni votre politeſſe ni vos procédés honnêtes. Il exige toujours un prix exorbitant de deux arpens de terre achetés autrefois de M. de *Montréal*, et relevans de votre chapitre. Il ſuppoſe, dans ſon exploit, qu'il y avait une maiſon ſur ce terrain, et il eſt évident, par ſon exploit même et par le plan levé en 1709, que le terrain en queſtion confinait à cette maiſon ou maſure; ainſi il accuſe faux pour embarraſſer et intimider une veuve qu'il croit hors d'état de ſe défendre.

Les deux arpens qui vous doivent un cens, ſont un terrain abſolument inutile, que j'ai enclavé dans mon jardin, et qui ne produit rien du tout. Il y avait autrefois dans un de ces arpens une petite vigne entourée de gros noyers leſquels ſubſiſtent encore,

(*) Cette lettre fut écrite au nom de quelque habitante de Ferney ou de Tourney.

et qui, par conſéquent, ne valait pas la culture. Ce
1767. peu de vigne a été arraché il y a long-temps. Vous ſavez, Monſieur, ce que valent les vignes dans ce pays-ci ; vous ſavez que les payſans ne veulent pas même boire du vin qu'elles donnent.

Et à l'égard de l'autre arpent ſur lequel il y a aujourd'hui des arbres d'ombrage plantés, vous ſavez que ce qui ne produit aucun avantage n'a pas une grande valeur. Les terres à froment même ne ſont eſtimées dans ce pays-ci que vingt écus l'arpent ou la poſe. Quand on évaluerait ces deux poſes enſemble à cent écus, je ne devrais au ſieur *Vachat* que le ſixième de cent écus, qui font cinquante livres.

Vous avez eu la généroſité de me mander que votre procureur devait en uſer avec moi ſelon l'uſage ordinaire, qui eſt de n'exiger que la moitié des lods. Si donc, Monſieur, le ſieur *Vachat* s'était conformé à la nobleſſe de vos procédés, il n'aurait exigé que vingt-cinq livres de France ; et, s'il avait imité la manière dont j'en uſe avec mes vaſſaux, il ſe ſerait réduit à douze livres dix ſous.

Je ſuis bien loin de demander une telle diminution, je n'en demande aucune, je ſuis prête à payer tout ce que vous jugerez convenable ; c'eſt à meſſieurs du chapitre qu'il appartient de mettre un prix au fonds dont nous vous devons le cens. *Vachat* étant votre fermier, ne peut exiger pour lods et ventes que la ſixième partie de ce fonds même ; cependant, il exige plus que la valeur du terrain. Il veut me ruiner en frais ; il a pris, pour m'aſſigner, le temps où j'étais très-malade, et où je ne pouvais répondre ; il m'a fait condamner par défaut, il m'a traduite au

parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour ce cens de deux sous et demi. 1767.

Votre chapitre, Monsieur, est trop équitable et trop religieux pour ne pas réprimer une telle vexation. Je n'ai jamais contesté votre droit, sur quelque titre qu'il puisse être fondé. Je suis si ennemie des procès, que je n'ai pas seulement répondu aux manœuvres de *Vachat*. Je suis prête à consigner le double et le triple, s'il le faut, de la somme qui vous est due. Ayez la bonté d'évaluer le fonds vous-même, et cette évaluation servira de règle pour l'avenir. Je vous propose de nommer qui il vous plaira pour arbitre de cette évaluation. Voulez-vous choisir monsieur le maire de Gex, M. de *Menthon* gentilhomme du voisinage, et le curé de la terre de Ferney où ces terrains sont situés ? Vous préviendrez par-là non-seulement ce procès injuste, mais tous les procès à venir. Ce sera une action digne de votre piété et de votre justice.

1767.

LETTRE XCIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 d'avril.

J'IGNORE, Monſeigneur, ſi vous vous amuſez encore des ſpectacles dans votre royaume de Guienne. Je vous envoie à tout haſard cette nouvelle édition ; et en cas que vos occupations vous permettent de jeter les yeux ſur cette pièce, la voici telle que nous la jouons ſur le théâtre de Ferney.

Je ne ſais par quelle heureuſe fatalité nous ſommes les ſeuls qui ayons des acteurs dignes des reſtes de ce beau ſiècle ſur la fin duquel vous êtes né. Nous avons ſurtout, dans notre retraite de Scythes, un jeune homme nommé M. de *la Harpe*, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler. Il a remporté deux prix cette année à votre académie. Il eſt l'auteur du Comte de Warvick, tragédie dans laquelle il y a de très-beaux morceaux. C'eſt un jeune homme d'un rare mérite, et qui n'a abſolument que ce mérite pour toute fortune. Il a une femme dont la figure eſt fort au-deſſus de celle de mademoiſelle *Clairon*, qui a beaucoup plus d'eſprit, et dont la voix eſt bien plus touchante. Je les ai tous deux chez moi depuis long-temps. Ce ſont à mon gré les deux meilleurs acteurs que j'aye encore vus. Vous n'avez pas à la comédie françaiſe une ſeule actrice qui puiſſe jouer les rôles que mademoiſelle *le Couvreur* rendait ſi intéreſſans ;

et, hors *le Kain* qui n'eſt excellent que dans Oreſte et dans Sémiramis, vous n'avez pas un ſeul acteur à la comédie. 1767.

Mademoiſelle *Durancy* joue, dit-on (et c'eſt la voix publique), avec toute l'intelligence et tout l'art imaginable. Elle eſt faite pour remplacer mademoiſelle *Duménil;* mais elle ne ſait point pleurer, et par conſéquent ne fera jamais répandre de larmes.

J'ai vu une trentaine d'acteurs de province, qui ſont venus dans ma Scythie en divers temps; il n'y en a pas un qui ſoit ſeulement capable de jouer un rôle de confident; ce ſont des bateleurs faits uniquement pour l'opéra comique. Tout dégénère en France furieuſement, et cependant nous vivons encore ſur notre crédit, et on ſe fait honneur de parler notre langue dans l'Europe.

Nous ſommes toujours bloqués dans nos retraites couvertes de neiges. Nous n'avons plus aucune communication avec Genève, et malgré toutes les bontés de M. le duc de *Choiſeul*, dont j'ai le plus grand beſoin, notre pays ſouffre infiniment. Nous ne pouvons ni vendre nos denrées, ni en acheter. Le pain vaut cinq ſous la livre depuis très-long-temps. Les ſaiſons conſpirent auſſi contre nous; et enfin, n'ayant plus ni de quoi nous chauffer, ni de quoi manger, ni de quoi boire, je ſerai forcé de tranſporter mes petits pénates et toute ma famille auprès de Lyon, uniquement pour vivre. Je tâcherai d'y mener votre protégé, ſi je m'accommode du château que l'on me propoſe. Il aura plus de ſecours pour faire ſon hiſtoire du Dauphiné, dont il eſt toujours entêté, et qui ne ſera pas extrêmement intéreſſante.

1767. Je ne fais pas trop à quoi vous le deſtinez, ni ce qu'il pourra devenir. Il eſt bien dangereux, pour qui n'a nulle fortune, de n'avoir aucun talent décidé, ni aucun but réel, ni aucun moyen de mériter ſa fortune par de vrais ſervices. Il a une averſion mortelle pour copier et pour faire la fonction de ſecrétaire à laquelle je penſais que vous le deſtiniez. Il n'a point réformé ſa main, et j'ai peur qu'il ne ſoit au nombre de tant de jeunes gens de Paris qui prétendent à tout, ſans être bons à rien. Il eſt bien loin d'avoir encore des idées nettes, et de ſe faire un plan régulier de conduite. Je lui recommande cent fois de ſe faire un caractère liſible pour vous être utile dans votre ſecrétairerie, de lire de bons livres pour ſe former le ſtyle, d'étudier ſurtout à fond l'hiſtoire de la pairie et des parlemens, d'avoir une teinture des lois; il pourrait par-là vous rendre ſervice auſſi-bien qu'à M. le duc de *Fronſac;* mais il vole d'objet en objet ſans s'arrêter à aucun.

Il a fait venir de Paris, à grands frais, des bouquins que l'on ne voudrait pas ramaſſer. Il achète à Genève tous les libelles dignes de la canaille, et j'ai peur que ſes fréquens voyages à Genève ne le gâtent beaucoup. Il eſt défendu à tous les Français d'y aller. Si vous le jugiez à propos, on prierait le commandant des troupes de ne le pas laiſſer paſſer. J'ai peur encore que ſa manière de ſe préſenter et de parler ne ſoit un obſtacle à une profeſſion ſérieuſe et utile. C'eſt un grand malheur d'être abandonné à ſoi-même, dans un âge où l'on a beſoin de former ſon extérieur et ſon ame.

Je m'étonne comment M. le duc de *Fronſac* ne l'a pas pris pour voyager avec lui; il aurait pu en faire

un domeſtique utile. Il a de la bonté pour lui ; l'envie de plaire à un maître aurait pu fixer ce jeune homme. Vous avez daigné l'élever dans votre maiſon dès ſon enfance ; ce voyage lui aurait fait plus de bien que dix ans de ſéjour auprès de moi. Il me voit très-peu ; je ne puis le réduire à aucune étude ſuivie. 1767.

Je vous ai rendu le compte le plus fidelle de tout ; je me recommande à vos bontés, et je vous ſupplie d'agréer mon reſpect et mon attachement inviolable. *V.*

LETTRE C.

A M. VERNES.

Le 25 d'avril.

MON cher prêtre philoſophe et citoyen, je vous envoie deux mémoires des *Sirven*. Ce petit imprimé vous mettra au fait de leur affaire. Comptez qu'ils ſeront juſtifiés comme les *Calas*. Je ſuis un peu opiniâtre de mon naturel. *Jean-Jacques* n'écrit que pour écrire, et moi j'écris pour agir.

Béniſſez DIEU, mon cher huguenot, qui chaſſe par-tout les jéſuites, et qui rend la ſorbonne ridicule. Il eſt vrai qu'il traite fort mal le pays de Gex, mais il faut lui pardonner le mal en faveur du bien. Je me ſuis mis, depuis long-temps, à rire de tout, ne pouvant faire mieux.

1767. Rien ne vous empêche de venir chez nous en paſſant par Verſoi, Gentoux et Collex, alors nous parlerons de perruques.

Je vous donne ma bénédiction.

LETTRE CI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'avril.

Je reçois la lettre du 21 d'avril, toute de la main de mon ange. Il doit être bien sûr que je pèſe toutes ſes raiſons; mais je conjure tous les anges du monde, en comptant M. de *Thibouville*, d'examiner les miennes. J'ai toujours voulu faire d'*Obéide* une femme qui croit dompter ſa paſſion ſecrète pour *Athamare*, qui ſacrifie tout à ſon père, et je n'ai point voulu déshonorer ce ſacrifice par la moindre contrainte. Elle s'impoſe elle-même un joug qu'elle ne puiſſe jamais ſecouer; elle ſe punit elle-même, en épouſant *Indatire*, des ſentimens ſecrets qu'elle éprouve encore pour *Athamare*, et qu'elle veut étouffer. *Athamare* eſt marié, *Obéide* ne doit pas concevoir la moindre eſpérance qu'elle puiſſe être un jour ſa femme. Elle doit dérober à tout le monde et à elle-même le penchant criminel et honteux qu'elle ſent pour un prince qui n'a perſécuté ſon père que parce qu'il n'a pas pu déshonorer la fille. Voilà ſa ſituation, voilà ſon caractère.

Une froide ſcène entre ſon père et elle, au premier acte, pour l'engager à ſe marier avec *Indatire*, ne ſerait qu'une

qu'une malheureuſe répétition de la ſcène d'*Argire* et d'*Aménaïde* dans Tancrède, au premier acte. Il eſt bien plus beau, bien plus théâtral qu'*Obéide* prenne d'elle-même ſa réſolution, puiſqu'elle a déjà pris d'elle-même la réſolution de fuir *Athamare*, et de ſuivre ſon père dans des déſerts. Ce ſerait avilir ce caractère ſi neuf et ſi noble que de la forcer, de quelque manière que ce fût, à épouſer *Indatire;* ce ſerait faire une petite fille d'une héroïne reſpectable. Un monologue ſerait pire encore; cela eſt bon pour *Alzire*. Mais lorſque, dans ſon indignation contre *Athamare*, dans la certitude de ne pouvoir jamais être à lui, dans le plaiſir conſolant de ſe livrer à toutes les volontés de ſon père, dans l'impoſſibilité où elle croit être de jamais ſortir de la Scythie, dans l'opiniâtreté de courage avec laquelle elle s'eſt fait une nouvelle patrie, elle a conclu ce mariage qui ſemble devoir la rendre moins malheureuſe, tout à coup elle revoit *Athamare*, elle le revoit ſouverain, maître de ſa main, et mettant ſa couronne à ſes pieds; alors ſon ame eſt déchirée: et ſi tout cela n'eſt pas théâtral, neuf et touchant, j'avoue que je n'ai aucune connaiſſance du théâtre ni du cœur humain. 1767.

Je vous répète que, ſi quelques-unes de vos belles dames de Paris ont trouvé qu'*Obéide* épouſait trop légérement *Indatire*, c'eſt qu'elles ont elles-mêmes jugé trop légérement; c'eſt qu'elles ont trop écouté les règles ordinaires du roman, qui veulent qu'une héroïne ne faſſe jamais d'infidélité à ce qu'elle aime. Elles n'ont pas démêlé, dans le tapage des premières repréſentations, qu'*Obéide* devait déteſter *Athamare*, et ne jamais eſpérer d'être à lui, puiſqu'il était marié.

1767. Elles ont apparemment imaginé qu'*Obéide* devait savoir qu'*Athamare* était veuf, ce qu'elle ne peut certainement avoir deviné. Il faut laiſſer à ces très-mauvaiſes critiques le temps de s'évanouir, comme aux critiques de Mérope, de Zaïre, de Tancrède, et de toutes les autres pièces qui ſont reſtées au théâtre.

Je vois trop évidemment, et je ſens avec trop de force, combien je gâterais tout mon ouvrage, pour que je puiſſe travailler ſur un plan ſi contraire au mien. Je ne conçois pas, encore une fois, comment ce qui intéreſſe à la lecture pourrait ne point intéreſſer au théâtre. Je ne dis pas aſſurément qu'*Obéide* doive toujours pleurer ; au contraire, j'ai dit qu'elle devait avoir preſque toujours une douleur concentrée ; douleur qui vaut bien les larmes, mais qui demande une actrice conſommée. J'ai marqué les endroits où elle doit pleurer, et où madame de *la Harpe* pleure. C'eſt à ces vers :

D'une pitié bien juſte elle ſera frappée,
En voyant de mes pleurs une lettre trempée, &c.
Laiſſe dans ces déſerts ta fidelle Obéide.
Ah ! . . . . c'eſt pour mon malheur . . . . .
Ah ! fatal Athamare !
Quel démon t'a conduit dans ce ſéjour barbare ?
Que t'a fait Obéide ? &c.

A l'égard des détails, vous les trouverez tout comme vous les déſirez.

On veut qu'*Athamare* ſoit moins criminel, et moi je voudrais qu'il fût cent fois plus coupable.

Venons maintenant à ce qui m'eſt eſſentiel pour de très-fortes raiſons; c'eſt de donner inceſſamment deux repréſentations avec tous les changemens qui ſont très-conſidérables; de n'annoncer que ces deux repréſentations qui probablement vaudront deux bonnes chambrées aux comédiens. Je vous demande en grâce de me procurer cette ſatisfaction; c'eſt d'ailleurs le ſeul moyen de ſavoir à quoi m'en tenir. Je vous envoie un nouvel exemplaire où tout eſt corrigé, juſqu'aux virgules. Il ſervira aiſément aux comédiens; je leur demande une répétition et deux repréſentations; ce n'eſt pas trop, et ils me doivent cette complaiſance. 1767.

J'ajoute encore que, quand cette pièce ſera bien jouée (ſi elle peut l'être), elle doit faire beaucoup plus d'effet à Paris qu'à Fontainebleau. C'eſt auprès du parterre qu'*Indatire* doit réuſſir à la longue, et jamais à la cour.

Je ſais bien qu'*Athamare* n'eſt point dans le caractère de *le Kain;* il lui faut du funeſte, du pathétique, du terrible. *Athamare* eſt un jeune cheval échappé, amoureux comme un fou; mais, pourvu qu'il mette dans ſon rôle plus d'empreſſement qu'il n'y en a mis, tout ira bien; le quatrième et le cinquième acte doivent faire un très-grand effet.

Enfin, le plus grand plaiſir que vous me puiſſiez faire, dans les circonſtances où je me trouve, c'eſt de me procurer ces deux repréſentations. Je vous en conjure, mes chers anges; quand cela ne ſervirait qu'à faire crever *Fréron*, ce ſerait une très-bonne affaire.

J'aurai à M. de *Thibouville* une obligation que je

1767. ne puis exprimer, s'il engage les comédiens à me rendre la juſtice que je demande. Le rôle d'*Indatire* ne peut tuer *Molé;* et il me tue s'il ne le joue pas.

LETTRE CII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

27 d'avril.

Je prie mon digne chevalier de vouloir bien me mander dans quel endroit du Languedoc demeure le ſieur de *la Beaumelle*. Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulſion des jéſuites. Le Japon commença par chaſſer ces fripons-là ; les Chinois ont imité le Japon ; la France et l'Eſpagne imitent les Chinois. Puiſſe-t-on exterminer de la terre tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de *Loyola !* Si on laiſſait faire la ſorbonne, elle ferait pire que les jéſuites : on eſt environné de monſtres.

On embraſſe bien tendrement notre digne chevalier. On l'exhorte à combattre toujours, et à cacher ſes marches aux ennemis.

LETTRE CIII. 1767.

A M. LE KAIN.

27 d'avril.

Vous me ferez un extrême plaiſir, mon cher ami, d'eſſayer une ou deux repréſentations des Scythes, à votre retour de Grenoble, ſuivant la leçon nouvelle ci-jointe. Engagez M. *Molé* à ſe prêter à mes déſirs. Je ſerais au déſeſpoir de nuire à ſa ſanté ; mais il joue dans le comique, et ſon rôle dans les Scythes eſt bien moins violent que pluſieurs rôles de comédie ; je m'en tiendrai même à une ſeule repréſentation. Elle vous attirera certainement beaucoup de monde, en annonçant qu'elle ſera donnée ſuivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'eſt pas auſſi intéreſſant que celui d'*Indatire ;* il n'a pas ce tragique fier et terrible de *Ninias*, d'*Oreſte* et de quelques autres rôles dans leſquels j'ai ſervi heureuſement vos grands talens. C'eſt un très-jeune homme amoureux comme un fou, fier, ſenſible, empreſſé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de ſon perſonnage aucune de ces pauſes, leſquelles font ailleurs un très-bel effet. Il doit ſurtout couper la parole à *Obéide* avec un empreſſement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé, par cet art que vous entendez ſi bien, le peu de convenance qui ſe trouve

peut-être entre ce perſonnage et le caractère dominant
1767. de votre jeu.

J'ai envoyé à M. d'*Argental* deux exemplaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la néceſſité abſolue de m'en tenir à cette édition, parce que l'on réimprime actuellement la pièce en pluſieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandais. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il eſt impoſſible d'y rien changer déſormais ſans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous ſera bien aiſé de faire porter ſur les rôles les changemens que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint. *V.*

LETTRE CIV.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, avril.

Si vous m'aviez pu répondre plutôt, Monſieur, je vous aurais envoyé tous les changemens que j'ai faits à meſure pour mon petit théâtre de Ferney, et votre nouvelle édition des Scythes aurait été complète. Je vous les envoie à tout haſard, par M. *Marin*.

Je compte toujours ſur votre amitié, et je vous prie de donner un petit honoraire de vingt-cinq louis d'or à M. *le Kain*, pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre; car, quoique cette pièce ne fût point faite du

tout pour Paris, il faut pourtant témoigner ſa reconnaiſſance à celui qui s'eſt donné tant de peine pour ſi peu de choſe. Je ſuppoſe que la pièce a quelque ſuccès : ſi vous y perdez, je ſuis prêt à vous dédommager ; vous n'avez qu'à parler. 1767.

Je voudrais vous avoir donné un meilleur ouvrage, mais à mon âge on ne fait ce que l'on veut en aucun genre : on boit triſtement la lie de ſon vin.

Mandez-moi, le plutôt que vous pourrez, quel eſt l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire* de feu M. l'abbé *Bazin*, mon cher oncle. C'eſt un digne homme qui mérite de recevoir inceſſamment de mes nouvelles ; mais vous me ferez plus de plaiſir de me donner des vôtres.

N. B. Je ſuis bien fâché contre vous de ce que dans votre *Avant-coureur* vous imprimez toujours français par un *o*. Je vous demande en grâce de diſtinguer mon bon patron St *François* d'Aſſiſe de mes chers compatriotes. Imprimez, je vous en prie, *anglais*, *français*. Si j'*oſais*, j'*irais* juſqu'à vous prier de mettre un *a* à tous les imparfaits, &c ; mais je ne ſuis pas encore aſſez sûr de votre amitié pour vous propoſer une ſi grande conſpiration.

1767.

LETTRE CV.

A M. DAMILAVILLE.

4 de mai.

Je vois, mon cher ami, qu'il y a dans le monde des gens alertes qui ont dévalisé les licenciés espagnols (*) que je vous avais envoyés ; et, à l'égard de la destruction des jésuites, je ne compte pas qu'elle soit sitôt prête, attendu la négligence et l'imbécillité des gens qui s'en sont chargés.

J'envoie à M. d'*Alembert* un exemplaire de sa lettre au conseiller, par M. *Necker*. Il doit vous faire remettre aussi des chiffons qui ne valent pas cette lettre, deux Zapata et deux Honnêtetés.

Je suis bien faible, bien languissant, mon cher ami ; c'est un grand effort d'écrire de ma main ; mon cœur vous en dit cent fois plus que je ne vous en écris.

Ah ! qu'importe que les jésuites soient chassés d'Espagne, s'il n'est pas permis de penser en France!

(*) Les questions de Zapata. Voyez Philosophie, tome I.

LETTRE CVI. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de mai.

Vous êtes plus aimable que jamais, mon cher ange, et moi plus importun et plus insupportable que je ne l'ai encore été. Moi qui suis ordinairement si docile, je me trouve d'une opiniâtreté qui me fait sentir combien je vieillis. Ce monologue que vous demandez, je l'ai entrepris de deux façons. Elles détruisent également tout le rôle d'*Obéide*. Ce monologue développe tout d'un coup ce qu'*Obéide* veut se cacher à elle-même dans tout le cours de la pièce. Tout ce qu'elle dira ensuite n'est plus qu'une froide répétition de son monologue; il n'y a plus de gradations, plus de nuance, plus de pièce. Il est de plus si indécent qu'une jeune fille aime un homme marié, cela est si révoltant chez toutes les nations du monde, que, quand vous y aurez fait réflexion, vous jugerez ce parti impraticable.

Il y a plus encore; c'est que ce monologue est inutile. Tout monologue qui ne fournit pas de grands mouvemens d'éloquence est froid. Je travaille tous les jours à ces pauvres Scythes, malgré les éditions qu'on en fait par-tout.

Lacombe vient d'en faire une qu'il m'envoie, mais il n'y a pas la moitié des changemens que j'ai faits; il ne pouvait pas encore les avoir reçus. Il n'a fait cette nouvelle édition que dans la juste espérance où

1767. il était que la pièce ſerait repriſe après Pâques. C'eſt encore une raiſon de plus pour que je puiſſe exiger de lui qu'il donne cent écus à *le Kain;* j'aime beaucoup mieux les donner moi-même.

Il eſt bien vrai que tout dépend des acteurs. Il y a une différence immenſe entre bien jouer et jouer d'une manière touchante, entre ſe faire applaudir et faire verſer des larmes. M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe* viennent d'en arracher à toutes les femmes, dans le rôle de *Nemours* et dans celui de *Vendôme*, et à moi auſſi.

Je doute fort qu'on puiſſe faire des recrues pour Paris. On a écarté et rebuté les bons acteurs qui ſe ſont préſentés; je ne crois pas qu'il y en ait actuellement deux en province dignes d'être eſſayés à Paris. Je vous l'ai déjà dit, les troupes ne ſubſiſtent plus que de l'opéra comique. Tout va au diable, mes anges, et moi auſſi.

Ma tranſmigration de Babylone me tient fort au cœur. Ce que vous me faites entrevoir redoublera mes efforts; mais j'ai bien peur que la ſituation préſente de mes affaires ne me rende cette tranſmigration auſſi difficile que mon monologue. Je me trouve à peu-près dans le cas de ne pouvoir ni vivre dans le pays de Gex, ni aller ailleurs. Figurez-vous que j'ai fondé une colonie à Ferney; que j'y ai établi des marchands, des artiſtes, un chirurgien; que je leur bâtis des maiſons; que, ſi je vais ailleurs, ma colonie tombe; mais auſſi, ſi je reſte, je meurs de faim et de froid. On a dévaſté tous les bois; le pain vaut cinq ſous la livre; il n'y a ni police ni commerce. J'ai envoyé à M. le duc de *Choiſeul*, conjointement avec

le ſyndic de la nobleſſe, un mémoire très-circonſtancié. J'ai propoſé que M. le duc de *Choiſeul* renvoyât ce mémoire à M. le chevalier de *Jaucourt* qui commande dans notre petite province. Il a oublié mon mémoire, on s'en eſt moqué ; et il a tort, car c'eſt le ſeul moyen de rendre la vie à un pays déſolé, qui ne ſera plus en état de payer les impôts. On a voulu faire, malgré mon avis, un chemin qui conduisît de Lyon en Suiſſe en droiture; ce chemin s'eſt trouvé impraticable. 1767.

Je vous demande pardon de vous ennuyer de ces détails; mais je vois qu'avec la meilleure volonté du monde on nous ruinera ſans en retirer le moindre avantage. Je me ſuis dégoûté de la Guerre de Genève; je n'ai point mis au net le ſecond chant, et je n'ai pas actuellement envie de rire.

J'écris lettre ſur lettre au ſculpteur qui s'eſt aviſé de faire mon buſte : c'eſt un original capable de me faire attendre trois mois au moins, et ce buſte ſera au rang de mes œuvres poſthumes.

Il peut être encore un acteur à Genève, dont on pourrait faire quelque choſe. Il eſt malade ; quand il ſera guéri, je le ferai venir ; *la Harpe* le dégourdira : pour moi, je ſuis tout engourdi. D'ordinaire la vieilleſſe eſt triſte, mais la vieilleſſe des gens de lettres eſt la plus ſotte choſe qu'il y ait au monde. J'ai pourtant un cœur de vingt ans pour toutes vos bontés ; je ſuis ſenſible comme un enfant ; je vous aime avec la plus vive tendreſſe. *V.*

1767.

LETTRE CVII.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

13 de mai.

Mon âge commence à déſeſpérer, mon cher confrère, de venir *cum penatibus et magnis diis.* Il m'arrive des dérangemens dans ma fortune qui pourront bien me faire reſter dans ma Scythie.

Il y a près de cinq mois qu'on m'avait mandé, des frontières d'Eſpagne, que beaucoup de moines avaient eu part à la révolte générale qui devait ſe manifeſter le même jour dans toutes les provinces. Je n'en croyais rien, et me voilà déſabuſé. On n'a chaſſé que les jéſuites;

Mais à tous penaillons Dieu doint pareille joie !

Voici une Lettre ſur les panégyriques, laquelle n'eſt pas le panégyrique des moines.

Connaiſſez-vous l'Anecdote ſur Béliſaire? Si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai; et tant que je ſerai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés : vous n'avez qu'à parler.

Je crois que vous jugez très-bien M. *Thomas*, en lui accordant de grandes idées et de grandes expreſſions.

Vous m'affligez en m'apprenant qu'il y a tant de ſots et de méchans à Lyon. C'eſt la deſtinée de toutes les grandes villes; mais je crois qu'il y a plus de

juſtes qu'il n'y en avait à Sodôme. Il y a du moins trois fois plus de philoſophes. Je vous nommerais bien quinze perſonnes qui penſent comme vous et moi. Il me ſemble que la lumière s'étend de tout côté : mais les initiés ne communiquent pas aſſez entre eux ; ils ſont tièdes, et le zèle du fanatiſme eſt toujours ardent. 1767.

L'anecdote qu'on vous a contée ſur ce malheureux *J. J.* eſt très-vraie : ce miſérable a laiſſé mourir ſes enfans à l'hôpital, malgré la pitié d'une perſonne compatiſſante qui voulait les ſecourir. Comptez que *Rouſſeau* eſt un monſtre d'orgueil, de baſſeſſe, d'atrocité et de contradictions.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de mai.

Nous jouons donc plus ſouvent les Scythes en Scythie qu'à Paris. C'eſt en eſſayant mon habit de *Sozame* que je préſente encore ma requête à M. et madame d'*Argental*, à M. de *Thibouville*, à M. de *Chauvelin* (à qui je n'ai pas encore pu faire réponſe), et à toutes les belles dames qui ſe ſont imaginées qu'*Obéide* doit commencer par un beau monologue ſur ſon amour adultère pour un homme marié qui a voulu l'enlever et en faire une fille entretenue : monologue qui certainement jetterait de l'indécence, du froid et du ridicule ſur tout ſon rôle.

1767. De l'indécence, parce qu'elle ne doit pas balancer lorſqu'elle croit ſon amant marié ; du froid, parce que les combats ſecrets qu'elle éprouve enſuite ne ſeraient qu'une répétition de ce que ſon monologue aurait dit ; du ridicule, parce qu'alors elle ſerait forcée de dire, dans ſon entrevue avec *Athamare : Ah, ah ! votre femme eſt donc morte ? tant mieux : tirez-moi d'ici au plus vîte, et allons nous marier à Ecbatane.*

Oui, j'aurai le courage
D'enſevelir mes jours dans ce déſert ſauvage.

Cela ſeul, dit de la manière dont madame de *la Harpe* le récite, fait cent fois plus d'effet qu'un monologue qui eſt preſque toujours du rempliſſage.

Ah, ſi vous aviez deux vieillards attendriſſans ! Non, vous dis-je ; cette pièce n'a jamais été bien jouée que par nous. J'avertirai toujours qu'il faut qu'*Obéide* pleure à ces vers :

Laiſſe dans ces déſerts ta fidelle Obéide . . .
Quand je dois tant haïr ce funeſte Athamare. . .
Si tout finit pour moi, toi ſeul en es la cauſe ;
Toi ſeul m'as condamnée à vivre en ces déſerts.
Ah ! c'eſt pour mon malheur ! . . .
Va, c'eſt toi qui reviens pour m'arracher le cœur.

Et puis, quand ſon père lui dit :

Mais qu'il parte à l'inſtant ; que jamais ſa préſence
N'épouvante un aſile ouvert à l'innocence.

comme elle doit répondre avec une voix entrecoupée :

C'eſt ce que je prétends, Seigneur.

comme elle doit dire douloureuſement : 1767.

Et plût aux Dieux
Que ſon fatal aſpect n'eût point bleſſé mes yeux !

Reliſez la pièce d'une tire, je vous en prie, et voyez ſi, étant jouée avec un concert unanime, par des acteurs intelligens et animés, elle ne doit pas attacher le ſpectateur d'un bout à l'autre. Voyez ſi le ſtyle n'eſt pas convenable au ſujet ; ſi ce n'eſt pas une critique ridicule et digne d'un *Fréron*, de vouloir qu'*Obéide* parle comme *Sémiramis*, *Sozame* comme *Mahomet*, et *Indatire* comme *Céſar*.

On ne laiſſe pas de ſentir un peu d'indignation de ſe voir ſi mal jugé. Ah, Velches ! maudits Velches ! quand je vous donne du grand, vous dites que je ſuis bourſouflé, et quand je vous donne du ſimple, vous dites que je ſuis bas. Allez, vous ne méritez pas les peines que je prends pour vous depuis cinquante années ; je vous abandonne à votre ſens réprouvé.

M. le marquis de *Chauvelin*, je vous demande pardon de ne vous avoir pas écrit. Liſez la pièce, en voilà trois exemplaires ; voyez l'effet qu'elle fera ſur vous.

Meſſieurs, détrompez tant que vous pourrez les belles dames ; je les reſpecte fort, mais jamais je n'approuverai le monologue qu'elles demandent ſur un amour adultère dont il ne faut pas dire un mot.

Et toi, pauvre théâtre français, qui n'as qu'un ſeul acteur, et encore eſt-il trop gros ; toi qui n'approches pas de notre petit théâtre de Ferney, eſt-il poſſible

1767. que tu n'ayes ni confident ni second rôle ? ferme donc ta porte, malheureux !

Faites comme vous pourrez, mes anges; mais venons-en à notre honneur, et mettez-moi dans l'occasion aux pieds d'*Elochivis* et de *Nalrisp*. (*)

A l'égard de *Valider* (**), je crois que cette ame-là se soucie peu d'une tragédie, et que vous ne vivez pas le long du jour avec lui.

Le fesseur de buste a mandé qu'il avait envoyé, par une diligence qui va de Besançon à Paris, un petit buste d'ivoire dont l'original vous adore. Ce n'était pas ce que je lui avais demandé; je ne l'ai point vu : je suis contredit en tout dans les déserts de Scythie.

Je reçois dans le moment une lettre de M. de *Thibouville*, lettre funeste, lettre odieuse, dans laquelle il propose un froid réchauffé du monologue d'*Alzire :* cela est intolérable. Ce qui est bon dans Alzire est affreux dans les Scythes. Il est beau qu'*Obéide*, étant adultère dans son cœur, se cache dans son crime; il est beau qu'elle l'expie en épousant *Indatire ;* mais il faut que l'actrice fasse sentir qu'elle est folle d'*Athamare ;* il y a vingt vers qui le disent. Comment n'a-t-on pas compris que ce détestable monologue serait absolument incompatible avec le rôle d'*Obéide* ? Une telle proposition excite ma juste colère.

M. de *Thibouville* me mande que mon ange prend des bouillons purgatifs. Ah ! mes anges, portez-vous bien, si vous voulez que je vive. *V.*

(*) *Choiseul* et *Praslin.*
(**) *Laverdi.*

LETTRE

LETTRE CIX. 1767.

AU MEME.

16 de mai.

Je dépêche aujourd'hui à M. d'*Argental*, par M. le duc de *Praslin*, trois exemplaires d'une nouvelle édition de Genève. Je vous enverrai incessamment celle de Lyon, qui sera, je crois, plus correcte. Je n'impute toutes ces éditions qu'on s'empresse de faire, qu'à cet heureux contraste des mœurs républicaines et agrestes, avec les mœurs fardées des cours. Je ne pense pas que la pièce ait un grand mérite; cependant, si vous nous l'aviez vu jouer, je crois que vous en seriez assez content. *Le Kain* trouverait peut-être du plaisir à dire :

Nul monarque avant moi sur le trône affermi,
N'a quitté ses Etats pour chercher un ami;
Je donne cet exemple, et ton maître te prie;
Entends sa voix, entends la voix de ta patrie,
Celle de ton devoir qui doit te rappeler,
Et des pleurs qu'à tes yeux mes remords font couler.

J'ai aussi un peu fortifié sa scène avec *Indatire*, afin qu'il ne fût pas tout-à-fait écrasé par le scythe.

Le quatrième acte, au moyen de quelques légers changemens, a fait une très-grande sensation; les deux vieillards ont fait verser des larmes. C'est un grand jeu de théâtre, c'est la nature elle-même. Les

1767. galans velches ne ſont pas encore accoutumés à ces tableaux pathétiques. Je n'ai jamais vu ſur notre théâtre un vieillard attendriſſant; *Sarazin* même ne jouait *Luſignan* que comme un capucin.

Madame de *la Harpe* a fait pleurer dès ſa première ſcène, en diſant :

Laiſſe dans ces déſerts ta fidelle Obéide. . . .
Quand je dois tant haïr ce funeſte Athamare. . . .
Tranquilles, ſans regrets, ſans cruels ſouvenirs. . . .

Il faut convenir que ce rôle eſt très-neuf au théâtre; et, en vérité, c'eſt quelque choſe que de faire du neuf aujourd'hui. Ce vers,

Quand je dois tant haïr ce funeſte Athamare.

et ceux-ci,

Va, ſi mon cœur m'appelle aux lieux où je ſuis née,
Ce cœur doit s'en punir; il ſe doit impoſer
Un frein qui le retienne et qu'il n'oſe briſer.

Ces vers, dis-je, contiennent tout le monologue qu'on propoſe; et ils font un bien plus grand effet dans le dialogue. Il y a cent fois plus de délicateſſe, plus d'intérêt, de curioſité, plus de paſſion, plus de décence, que ſi elle commençait groſſièrement par ſe dire à elle-même, dans un monologue inutile, qu'elle aime un homme marié.

Il n'y a perſonne de nos acteurs de Ferney, qui ne ſente vivement combien ce monologue gâterait le rôle entier d'*Obéide;* à quel point il ſerait déplacé,

et combien il ſerait contradictoire avec ſon caractère. Comment irriter, par degrés, la curioſité du ſpectateur? comment lui donner le plaiſir de deviner qu'*Obéide* idolâtre un homme qu'elle doit haïr, quand elle aura dit platement, dans un très-froid monologue, ce qu'elle doit, ce qu'elle veut ſe cacher à elle-même? 1767.

Je n'aime pas aſſurément les longs et inſupportables romans de *Paméla* et de *Clariſſe*. Ils ont réuſſi, parce qu'ils ont excité la curioſité du lecteur, à travers un fatras d'inutilités: mais, ſi l'auteur avait été aſſez mal-aviſé pour annoncer, dès le commencement, que *Clariſſe* et *Paméla* aimaient leurs perſécuteurs, tout était perdu, le lecteur aurait jeté le livre.

Serait-il poſſible que ces inſulaires connuſſent mieux la nature que vos Velches? ne ſentez-vous pas que ce qui eſt à ſa place dans *Alzire*, ſerait déteſtable dans *Obéide*.

La pièce a été mal jouée ſur votre théâtre, il faut en convenir, et la malignité a pris ce prétexte pour accabler la pièce: c'eſt ce qui m'eſt toujours arrivé. On s'eſt attaché à de petits détails, à des mots, pour juſtifier cette malignité. J'ai ôté ce prétexte autant que je l'ai pu; mais je ne puis vous donner des acteurs. *Le Kain* n'eſt point aſſez jeune, et mademoiſelle *Durancy* ne ſait point pleurer; vos vieillards ſont à la glace. Il n'y a pas un rôle dans la pièce qui ne dût contribuer à l'harmonie du tableau. Les confidens même y ont un caractère; mais où trouver des confidens qui ſachent parler avec intérêt?

Malgré cette diſette, mademoiſelle *Durancy*, les

1767. *le Kain*, les *Brizard*, les *Molé*, en jouant avec un peu plus de chaleur et de véhémence (c'eſt-à-dire, comme nous jouons), pourraient certainement attirer beaucoup de monde, et ſubjuguer enfin la cabale, comme ils ont fait dans Adélaïde du Gueſclin, laquelle ne vaut pas certainement les Scythes.

Le rôle d'*Athamare* eſt actuellement plus favorable à l'acteur. Il arrivait au ſecond acte ſans parler; il faut qu'il attire ſur lui toute l'attention. Ce ſont de ces défauts dont je ne me ſuis aperçu que ſur notre théâtre.

Je m'attendais que les comédiens répondraient à toutes les peines que je me ſuis données, et à tous les ſervices que je leur ai rendus depuis cinquante ans. Ils devaient reprendre les repréſentations des Scythes; c'eſt une loi dont ils ne ſe ſont écartés que pour moi. Ils ont mieux aimé manquer à ce qu'ils me doivent, et jouer les Illinois pour faire mieux tomber les Scythes. Ils ſavent bien que c'eſt à peu-près le même ſujet. Leur conduite eſt le vrai ſecret de dégoûter le public d'un ſujet neuf qu'ils vont rendre trivial. Je ne méritais pas cette ingratitude de leur part. Ma conſolation eſt qu'il y a plus d'éditions des Scythes, que les comédiens n'en ont donné de repréſentations.

LETTRE CX. 1767.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

16 de mai.

Il y a long-temps, monſieur le Marquis, que je vous dois les plus tendres remercîmens. Je voudrais faire mieux pour vous remercier. Je voudrais mériter vos bontés; mais je ſuis un de ces juſtes à qui la grâce manque. Il n'y a point de janſéniſte qui ne vous diſe que la bonne volonté ne ſuffit pas. J'ai fait comme la plupart des hommes qui cherchent à juſtifier leurs faibleſſes.

J'ai écrit pluſieurs lettres à M. d'*Argental* pour tâcher de lui prouver que j'ai raiſon d'être ſtérile.

Voici la copie de la dernière lettre que je viens d'écrire à un de ſes amis. Je la ſoumets à votre jugement, et je vous ſupplie de lire un des trois exemplaires de la dernière édition de Genève, que je viens de faire partir.

Imaginez, en liſant, des acteurs attendriſſans, des voix touchantes, des vieillards déſeſpérés, de jeunes amans bien paſſionnés, et jugez ſur l'impreſſion que vous aura fait la lecture.

Il ſe peut que je ſois bien baiſſé; mais j'oſe vous répondre que mes ſentimens pour vous ne le ſont pas, et que mon très-tendre reſpect et ma reconnaiſſance n'éprouvent aucune diminution. *V.*

1767.

LETTRE CXI.

A M. DAMILAVILLE.

16 de mai.

Je vois bien, Monſieur, par votre lettre du 9 de mai, que ce pauvre homme qui fut mis à Valladolid n'a pu arriver à Paris dans votre hôtel. M. *Bourſier*, votre ami, m'a promis qu'il tenterait de vous faire tenir ce magot par une autre voie.

Ce pauvre *Bourſier* eſt bien embarraſſé. Je ne crois pas qu'il aille ſur la Saône. Il prendra patience. On dit que c'eſt la vertu des ânes, mais il faut que chacun porte ſon bât dans ce monde.

Je vous demande en grâce de m'envoyer le petit libelle ſorbonique contre *Béliſaire*. Il y a cent lieues et cent ſiècles des honnêtes gens d'aujourd'hui à la ſorbonne. J'ai toujours fait une prière à DIEU, qui eſt fort courte; la voici : *Mon* DIEU, *rendez nos ennemis bien ridicules !* DIEU m'a exaucé.

Je vous embraſſe tendrement ; tantôt je pleure, tantôt je ris.

LETTRE CXII. 1767.

A M. MARMONTEL.

16 de mai.

COMMENT, mon cher confrère, toute l'académie françaiſe ne ſe récrie-t-elle pas contre l'inſolente et ridicule abſurdité des chats fourrés qui oſent condamner cette propoſition : *La vérité luit par ſa propre lumière, et on n'éclaire pas les eſprits à la lueur des bûchers.* C'eſt dire évidemment que les flammes des ſeuls bûchers peuvent éclairer les hommes, et que les bourreaux ſont les ſeuls apôtres. Ce ſera bien alors que, ſuivant *Jean-Jacques*, il faudra que les jeunes princes épouſent les filles des bourreaux ; et vous êtes trop heureux, après tout, que ces poliſſons aient dit une ſi horrible ſottiſe. Il eſt bon d'avoir affaire à de ſi ſots ennemis.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé ſur le champ toutes les bêtiſes qu'on a écrites contre votre excellent ouvrage ? Vous avez raiſon de ne point répondre, de ne vous point compromettre ; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti ſérieuſement et vigoureuſement. Il ne s'agit plus ici de plaiſanter, il faut écraſer ces ſots monſtres. Celui qui s'en chargera déclarera qu'il ne vous a pas conſulté, qu'il ne vous connaît point, qu'il ne connaît que votre livre, et qu'il écrit au nom de la nation contre les ennemis de toute nation.

1767. *N. B.* Si vous avez lu le livre de la Tolérance, il y a deux pages entières de citations de pères de l'Eglise contre la propoſition diabolique des chats fourrés.

On vous embraſſe le plus tendrement du monde.

LETTRE CXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 de mai.

Il y a plus de ſix ſemaines, Madame, que je ſuis toujours prêt à vous écrire, à m'informer de votre ſanté, à vous demander comment vous ſupportez la vie, vous et M. le préſident *Hénault*, et à m'entretenir avec vous ſur toutes les illuſions de ce monde; mais je me ſuis trouvé expoſé à tous les fléaux de la guerre, et à celui de trente pieds de neige dont j'ai été long-temps environné. Les neiges et les glaces me privent tous les ans de la vue pendant quatre mois; j'ai l'honneur d'être alors, comme vous ſavez, votre confrère des quinze-vingts; mais les quinze-vingts ne ſouffrent pas, et j'éprouve des douleurs très-cuiſantes. Je renais au printemps, et je paſſe de la Sibérie à Naples, ſans changer de lieu : voilà ma deſtinée.

Pardonnez-moi ſi j'ai paſſé tant de temps ſans vous écrire; vous ſavez que je vous aimerai toujours. Vous me direz : *Montrez-moi votre foi par vos œuvres;*

on écrit, quand on aime. Cela eſt vrai; mais, pour écrire des choſes agréables, il faut que l'ame et le corps ſoient à leur aiſe, et j'en ai été bien loin. Vous me mandez que vous vous ennuyez, et moi je vous réponds que j'enrage. Voilà les deux pivots de la vie, de l'inſipidité ou du trouble. 1767.

Quand je vous dis que j'enrage, c'eſt un peu exagérer; cela veut dire ſeulement que j'ai de quoi enrager. Les troubles de Genève ont dérangé tous mes plans; j'ai été expoſé, pendant quelque temps, à la famine; il ne m'a manqué que la peſte, mais les fluxions ſur les yeux m'en ont tenu lieu. Je me dépique actuellement en jouant la comédie. Je joue aſſez bien le rôle de vieillard, et cela d'après nature; et je dicte ma lettre en eſſayant mon habit de théâtre.

Vous vous êtes fait lire, ſans doute, le quinzième chapitre de *Béliſaire;* c'eſt le meilleur de tout l'ouvrage, ou je m'y connais bien mal. Mais n'avez-vous pas été étonnée de la déciſion de la ſorbonne qui condamne cette propoſition : *La vérité luit de ſa propre lumière, et on n'éclaire point les hommes par les flammes des bûchers.* Si la ſorbonne a raiſon, les bourreaux ſeront donc les ſeuls apôtres.

Je ne conçois pas comment on peut haſarder quelque choſe d'auſſi ſot et d'auſſi abominable. Je ne ſais comment il arrive que les compagnies diſent et font de plus énormes ſottiſes que les particuliers; c'eſt peut-être parce qu'un particulier a tout à craindre, et que les compagnies ne craignent rien. Chaque membre rejette le blâme ſur ſon confrère.

A propos de ſottiſes, je vous ferai préſenter très-humblement, de ma part, ma ſottiſe des Scythes,

1767. dont on fait une nouvelle édition, et je vous prierai d'en juger, pourvu que vous vous la faſſiez lire par quelqu'un qui ſache lire des vers ; c'eſt un talent auſſi rare que celui d'en faire de bons.

De toutes les ſottiſes énormes que j'ai vues dans ma vie, je n'en connais point de plus grande que celle des jéſuites. Ils paſſaient pour de fins politiques, et ils ont trouvé le ſecret de ſe faire chaſſer déjà de trois royaumes, en attendant mieux. Vous voyez qu'ils étaient bien loin de mériter leur réputation.

Il y a une femme qui s'en fait une bien grande ; c'eſt la *Sémiramis* du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne, pour établir la tolérance et la liberté de conſcience. C'eſt une choſe unique dans l'hiſtoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. Je me vante à vous d'être un peu dans ſes bonnes grâces ; je ſuis ſon chevalier envers et contre tous. Je ſais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au ſujet de ſon mari ; mais ce ſont des affaires de famille, dont je ne me mêle pas ; et d'ailleurs il n'eſt pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'eſtime et à l'admiration, et aſſurément ſon vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choſes que ma *Catherine* fait tous les jours.

Il me prend envie, Madame, pour vous déſennuyer, de vous envoyer un petit ouvrage concernant *Catherine*, et Dieu veuille qu'il ne vous ennuye pas. Je m'imagine que les femmes ne ſont pas fâchées qu'on loue leur eſpèce, et qu'on les croye capables de grandes choſes. Vous ſaurez d'ailleurs qu'elle va faire le tour de ſon vaſte empire. Elle m'a promis de

m'écrire des extrémités de l'Aſie ; cela forme un beau ſpectacle. 1767.

Il y a loin de l'impératrice de Ruſſie à nos dames du Marais, qui font des viſites de quartier. J'aime tout ce qui eſt grand, et je ſuis fâché que nos Velches ſoient ſi petits. Nous avons pourtant encore un prodigieux avantage, c'eſt qu'on parle français à Aſtracan, et qu'il y a des profeſſeurs en langue françaiſe à Moſcou. Je trouve cela plus honorable encore que d'avoir chaſſé les jéſuites. C'eſt une belle époque, ſans doute, que l'expulſion de ces renards ; mais convenez que *Catherine* a fait cent fois plus en réduiſant tout le clergé de ſon empire à être uniquement à ſes gages.

Adieu, Madame ; ſi j'étais à Paris, je préférerais votre ſociété à tout ce qui ſe fait en Europe et en Aſie. *V.*

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 de mai.

Je commence, mon cher ange, ma réplique à votre lettre du 14, par vous dire combien je ſuis étonné que vous ayez de la bile ; c'eſt donc pour la première fois de votre vie. Il n'y a pourtant nulle bile dans votre lettre ; au contraire, vous m'y comblez de bontés, et vous compatiſſez à mes angoiſſes. C'eſt à moi qu'il appartient d'avoir de la bile ; je ne peux

ni reſter où je ſuis, ni m'en aller. Vous ſavez que
1767. j'ai donné la terre de Ferney à madame *Denis*. J'ai arrangé mes affaires de famille de façon qu'il ne me reſte que des rentes viagères qu'on me paye fort mal, et M. le duc de *Virtemberg* ſurtout me met, malgré toutes ſes promeſſes, dans l'impuiſſance de faire une acquiſition auprès de Lyon.

Madame *Denis*, qui eſt très-commodément logée, ſe tranſplanterait avec beaucoup de peine. Tout notre pauvre petit pays eſt ſi effarouché qu'il eſt impoſſible de trouver un fermier; nous ſommes donc forcés de reſter dans cette terre ingrate.

Je vous avouerai de plus qu'il y a un certain reſſort que je n'aime pas; l'affaire d'Abbeville me tient au cœur, je n'oublie rien; la Saint-Barthelemi me fait autant de peine que ſi elle était arrivée hier.

Il faut que je vous diſe, à propos d'Abbeville, qu'un de ces infortunés jeunes gens qui méritaient d'être fix mois à Saint-Lazare, et qui a été condamné au plus horrible ſupplice pour une mièvreté; ayant, pour comble de malheur, un père très-avare, a été obligé de ſe faire ſoldat chez le roi de Pruſſe. Il a beaucoup d'eſprit; il m'a écrit; j'ai repréſenté ſon état au roi de Pruſſe qui, ſur le champ, l'a fait officier. J'eſpère qu'il ſera un jour à la tête des armées, et qu'il prendra Abbeville; mais, en attendant, je ne crois pas que je doive me mettre dans le reſſort. Mon cœur eſt trop plein, et je dis trop ce que je penſe.

Après vous avoir ainſi rendu compte de mon ame et de ma ſituation, je dois vous parler de M. et de madame de *Beaumont*, et de leur procès au conſeil. Ils demandent que vous diſiez un mot en leur faveur

à M. le duc de *Praſlin* et à M. le duc de *Choiſeul*. Le défenſeur des *Calas* et des *Sirven* mérite vos bontés, et n'a pas beſoin de ma recommandation auprès de vous. 1767.

Je viens enfin aux Scythes ; ils avancent la fin de mes jours, ils me tuent comme *Indatire* et *Obéide*. Le procédé des comédiens a été pour moi le coup de pied de l'âne ; il faut dix ans pour reſſuſciter, quand on eſt mort d'un pareil coup, témoin Oreſte, témoin Adélaïde du Gueſclin, témoin Sémiramis. J'avais un beſoin extrême du ſuccès de cet ouvrage ; j'ai été contredit en tout, et je finis ma carrière par eſſuyer l'affront et l'injuſtice inouie qu'on me fait avec ingratitude. Cela n'empêchera pas que *le Kain* ne touche le petit honoraire qu'on lui a promis ; il peut y compter, on le portera chez lui au mois de juin.

LETTRE CXV.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

26 de mai.

Je fus très-conſolé, Monſieur, quand le roi de Pruſſe daigna me mander qu'il vous ferait du bien. Il a rempli ſur le champ ſes promeſſes, et j'ai l'honneur de lui écrire aujourd'hui pour l'en remercier du fond de mon cœur. Il eſt aſſurément bien loin de penſer comme vos infames perſécuteurs. Je voudrais que vous commandaſſiez un jour ſes armées, et que vous vinſſiez aſſiéger Abbeville. Je ne ſais rien de plus déshonorant pour notre nation que l'arrêt atroce

1767. rendu contre des jeunes gens de famille, que par-tout ailleurs on aurait condamnés à ſix mois de priſon.

Le nonce diſait hautement à Paris que l'inquiſition elle-même n'aurait jamais été ſi cruelle. Je mets cet aſſaſſinat à côté de celui des *Calas*, et immédiatement au-deſſous de la Saint-Barthelemi. Notre nation eſt frivole, mais elle eſt cruelle. Il y a peut-être dans la France ſept à huit cents perſonnes de mœurs douces et de bonne compagnie, qui ſont la fleur de la nation, et qui ſont illuſion aux étrangers. Dans ce nombre il s'en trouve toujours dix ou douze qui cultivent les arts avec ſuccès. On juge de la nation par eux, on ſe trompe cruellement. Nos vieux prêtres et nos vieux magiſtrats ſont préciſément ce qu'étaient les anciens druides qui ſacrifiaient des hommes : les mœurs ne changent point.

Vous ſavez que M. le chevalier de *la Barre* eſt mort en héros. Sa fermeté noble et ſimple, dans une ſi grande jeuneſſe, m'arrache encore des larmes. J'eus hier la viſite d'un officier de la légion de *Soubiſe*, qui eſt d'Abbeville. Il m'a dit qu'il s'était donné tous les mouvemens poſſibles pour prévenir l'exécrable cataſtrophe qui a indigné tous les gens ſenſés de l'Europe. Tout ce qu'il m'a dit a bien redoublé ma ſenſibilité. Quelle religion, Monſieur, qu'une ſecte abſurde qui ne ſe ſoutient que par des bourreaux, et dont les chefs s'engraiſſent de la ſubſtance des malheureux !

Servez un roi philoſophe, et déteſtez à jamais la plus déteſtable des ſuperſtitions.

LETTRE CXVI. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de mai.

Il me paraît, Monſeigneur, que le royaume du prince noir m'a été plus favorable que les Velches de Paris. J'en ai uniquement l'obligation au maître de l'Aquitaine. Il faut qu'il ait lui-même ordonné des répétitions ſous ſes yeux, et que l'envie de lui plaire ait mis les acteurs au-deſſus d'eux-mêmes. Vous connaiſſez Paris; il n'eſt rempli que de petites cabales en tout genre. Zaïre, Oreſte, Sémiramis, Mahomet, Tancrède, l'Orphelin de la Chine, tombèrent à la première repréſentation; elles furent accablées de critiques, elles ne ſe relevèrent qu'avec le temps. On ſe feſait un plaiſir de me mettre fort au-deſſous de *Crébillon*, pour plaire à madame de *Pompadour* qui diſait que le Catilina de ce *Crébillon* était la ſeule bonne pièce qu'on eût jamais faite. Voilà comme on juge de tout, juſqu'à ce que le temps faſſe juſtice. S'il eſt permis de comparer les petites choſes aux grandes, vous ſavez que le maréchal de *Villars* ne jouit de ſa réputation qu'à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le favori de *Vénus*, de *Minerve* et de *Mars* ſait lui-même quelles contradictions il a eſſuyées dans ſa carrière de la gloire. Il faut ſe ſoumettre à cette loi générale qui exiſte dans le monde depuis le péché originel: il mit dans le cœur humain l'envie et la malignité, qui ſans doute n'y étaient pas auparavant.

1767. Je vous avertis que nous avons ici la meilleure troupe de l'Europe, et que l'envie n'eſt point entrée dans notre tripot. Nous avons un jeune M. de *la Harpe*, auteur du Comte de Warvick. Il eſt, par ſa figure et par la beauté de ſon organe, beaucoup plus fait que *le Kain* pour jouer *Athamare*. Jamais je n'ai rien vu de plus parfait qu'un M. de *Chabanon* qui a joué *Indatire*. La femme de M. de *la Harpe* était *Obéide*. Sa figure eſt fort ſupérieure à celle de mademoiſelle *Clairon;* elle a une voix auſſi théâtrale, elle ſait pleurer et frémir. Les deux vieillards étaient de la plus grande vérité. Je ne me ſuis pas mal tiré du rôle de *Sozame;* et ſurtout, quand je me plaignais des cours, je puis me vanter d'avoir fait une impreſſion ſingulière. La pièce n'a point été ainſi jouée à Paris, il s'en faut de beaucoup. A qui en eſt la faute? à mon ſéjour en Scythie. M. d'*Argental* ne s'en eſt point mêlé; il eſt très-malade, et je crains même que ſa maladie ne ſoit trop ſérieuſe.

J'avais vu chez moi mademoiſelle *Durancy*, il y a quelques années; je lui avais trouvé du talent; elle me demanda le rôle d'*Obéide*. On dit qu'elle le joua très-mal à la première repréſentation, mais qu'à la troiſième et quatrième elle fit un très-grand effet. On me mande qu'elle joue avec beaucoup d'intelligence et de vérité, mais qu'elle n'eſt pas d'une figure agréable, et qu'elle n'a pas le don des larmes. On dit que les autres actrices n'ont point de talent, et que le théâtre tragique n'a jamais été dans un état plus pitoyable. On me mande que, lorſqu'un acteur de province ſe préſente pour doubler les premiers rôles, ceux qui ſont chargés de ces rôles ne manquent

pas

pas de les accabler de dégoûts, et de les faire renvoyer. Si on eſt auſſi malin dans ce tripot qu'à la cour, je vous réponds que vous n'aurez d'autre théâtre que celui de l'opéra comique. C'eſt à vous, qui êtes doyen de l'académie, et premier gentilhomme de la chambre, de protéger les beaux arts; ils en ont beſoin. Vous ſavez dans quelle décadence eſt ma chère patrie dans tous les genres. 1767.

Vous conſervez votre gloire; mais la France a un peu perdu la ſienne. Il faut eſpérer que nous aurons du moins encore quelques crépuſcules des beaux jours du ſiècle de *Louis XIV*.

Agréez, Monſeigneur, mon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CXVII.

AU MEME.

Mai.

Je vous ſupplie, Monſeigneur, de lire attentivement ce mémoire. Vous ſavez que j'ai rendu quelques ſervices aux proteſtans. J'ignore s'ils les ont mérités; mais vous m'avouerez que *la Beaumelle* eſt un ingrat.

Je ſoumets ce mémoire à vos lumières, et la vérité à votre protection. Vous ſerez indigné, quand vous verrez tant de calomnies et d'horreurs raſſemblées, et ce que nous avons de plus auguſte avili avec tant d'inſolence. On n'oſerait imaginer qu'un tel homme pût calomnier la cour impunément. Il eſt dans le

1767. pays de Foix, à Mazères. Peut-être un mot de vous pourrait le faire rentrer en lui-même.

Galien attend toujours la déciſion de ſon ſort. Il a un frère, âgé de quatorze ans tout au plus, qui a été au Canada, à Alger, à Maroc, en qualité de mouſſe. Il eſt de retour, et eſt venu voir ſon frère ici; il y a reſté ſept ou huit jours, et enſuite, avec une petite pacotille, il eſt retourné en Dauphiné chez ſes parens, où l'aîné l'aurait bien voulu ſuivre, à ce qu'il m'a paru, pour peu de temps.

Peut-être ne ſavez-vous pas que j'ai donné la terre de Ferney à madame *Denis*, et que je ne me ſuis réſervé que la douceur de finir, dans mon obſcurité, une vie mêlée de bien des chagrins, comme l'eſt la carrière de preſque tous les hommes. Ce n'eſt qu'avec cette triſte vie que finira le tendre et reſpectueux attachement que je vous ai voué juſqu'à mon dernier moment.

Je vous ſupplie inſtamment de me conſerver vos bontés; elles me ſont néceſſaires par le prix que mon cœur y met; elles ſont la plus chère conſolation du plus ancien ſerviteur que vous ayez. *V.*

LETTRE CXVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, le 2 de juin.

Vous envoyez, Monſieur, des tableaux à un aveugle, et des filles à un eunuque; l'état où je ſuis tombé ne me permet plus de lire. Un homme, qui prononce fort mal l'italien, m'a lu une partie de votre

traduction du *Comminge*. Il m'a fait entendre, dans son baragouin, de beaux vers sur un triste sujet. Le saint homme *Rancé* ne s'attendait pas que ses moines fussent un jour le sujet d'une tragédie. Les jésuites fournissent actuellement une matière plus intéressante. Je les recommande à quelque muse: la mienne, aussi languissante que mon corps, ne peut plus chanter les moines. Portez-vous mieux que moi, et vivez. *V.* 1767.

LETTRE CXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juin.

Mon cher ange éprouve donc aussi les misères de l'humanité; il est donc malade aussi-bien que moi: il fait des remèdes, il évacue sa bile; la mienne ne sort que par le bout de ma plume, quand j'écris des pouilles à mon cher ange sur des monologues. Guérissez-vous, prolongez votre agréable carrière: voilà le point important.

Le grand malheur de la mienne, c'est que je la finis sans avoir pu vous voir; j'ai le cœur percé de me voir privé de cette consolation. Voulez-vous, pour nous amuser tous deux, que je vous dise encore un petit mot des Scythes? vous daignez toujours vous y intéresser. *Le Kain* m'a mandé qu'on ne m'avait fait un petit passe-droit qu'à la sollicitation de *Molé;* mais je vois bien que vous êtes tous des fripons qui avez persisté dans l'idée de ne reprendre

1767. la pièce qu'à Fontainebleau. Eh bien, j'y consens ; je demande seulement qu'on essaye les Scythes une seule fois à Paris, deux ou trois jours avant que les comédiens partent pour la cour. Cette représentation servira de répétition, et la pièce n'en sera que mieux jouée devant mes deux patrons.

J'ai le malheur d'aimer mieux les Scythes qu'aucune de mes tragédies. Premièrement, parce qu'ils ont été honnis ; en second lieu, parce qu'elle est pleine de vers naturels, que tout le monde peut s'appliquer, et qui appartiennent à toutes les conditions de la vie, autant qu'à la pièce même.

Je crois vous avoir satisfait sur tout ce que vous me demandiez, et je suis prêt à vous rendre ce vers que vous aimez :

Ah ! l'on venge mon fils, je retrouve mes sens.

Cela est fort aisé ; nous n'aurons pas là-dessus de querelle. J'aime aussi à me rendre à votre avis sur mademoiselle *Durancy*. Bien des gens m'ont mandé qu'elle et *le Kain* avaient très-mal joué aux deux premières représentations : cela est très-vraisemblable ; la pièce est difficile à jouer, et le parterre n'encourageait pas les acteurs ; mais je suis persuadé qu'à la longue les acteurs et le public s'accoutumeront à ce nouveau genre. Il me semble que ce contraste des mœurs champêtres avec celles de la cour doit être bien reçu quand les cabales seront affaiblies. Une femme qui ne s'avoue point à elle-même la passion malheureuse dont elle est dévorée, est encore quelque chose d'assez neuf au théâtre. Si j'ai encore un peu d'amour propre d'auteur, vous devez me le pardonner ; c'est

vous qui, depuis environ treize ans, m'avez fait rentrer dans le champ de bataille dont je croyais être sorti pour jamais. Je ne suis plus qu'un poëte de province; mes pauvres pièces réussissent mieux à Genève et à Bordeaux qu'à Paris. Pourquoi vient-on de rejouer à Genève, six fois de suite, Olimpie? pourquoi votre troupe royale ne la rejoue-t-elle point? J'aime mes enfans quand on les abandonne. 1767.

Adieu, mon cher ange; je me mets aux pieds de madame d'*Argental*. Faites-moi savoir, je vous prie, des nouvelles de votre santé. J'espère que M. de *Thibouville* ne se refroidira pas dans son zèle; je suis pénétré pour lui de reconnaissance. *V.*

LETTRE CXX.

A M. DAMILAVILLE.

4 de juin.

Mon cher ami, faites d'abord mes complimens à la sorbonne du service qu'elle nous a rendu; car les choses spirituelles doivent marcher devant les temporelles : ensuite ayez la charité de reprendre l'affaire des *Sirven*. M. *Chardon* peut à présent rapporter l'affaire. *Sirven* est prêt à partir pour Paris; je vous l'adresserai. Il faudra qu'il se cache, jusqu'à ce que son affaire soit en règle.

Je tremble pour celle de notre ami *Beaumont;* on me mande qu'elle a un côté odieux, et un autre qui est très-défavorable. L'odieux est qu'un philosophe, que le défenseur des *Calas* et des *Sirven* reproche à un

1767. mort d'avoir été huguenot, et demande que la terre de Canon ſoit confiſquée pour avoir été vendue à un catholique ; le défavorable eſt qu'il plaide contre des lettres patentes du roi. Il eſt vrai qu'il plaide pour ſa femme qui demande à rentrer dans ſon bien ; mais elle n'y peut rentrer qu'en cas que le roi lui donne la confiſcation. Il reſte à ſavoir ſi ce bien de ſes pères a été vendu à vil prix. Tout cela me paraît bien délicat. C'eſt une affaire de faveur ; et il eſt fort à craindre que le ſecrétaire d'Etat, qui a ſigné les lettres patentes de ſon adverſe partie, ne ſoutienne ſon ouvrage. Je crois que M. *Chardon* eſt le rapporteur. Je ſerais fâché que M. *Chardon* fût contre lui, et plus fâché encore ſi, M. *Chardon* étant pour lui, le conſeil n'était pas de l'avis du rapporteur. L'affaire de *Sirven* me paraît bien plus favorable et bien plus claire. Je m'intéreſſe vivement à l'une et à l'autre.

Voici un petit mot pour *Protagoras*, qui eſt d'une autre nature. Tout ce qui eſt dans ce billet eſt pour vous comme pour lui ; tout eſt commun entre les frères.

Ma ſanté devient tous les jours plus faible ; tout périt chez moi, hors les ſentimens qui m'attachent à vous. Je vous embraſſe bien fort, mon très-cher ami.

P. S. J'ai lu les inepties contre mon ami *Bélisaire*. Ces ſottiſes ſont écrites par des vandales dont il triomphera. On a fait, contre le pauvre abbé *Bazin*, un livre bien plus ſavant, qui mérite peut-être une réponſe. Tout cela part, dit-on, du collége Mazarin. Il faudra que nous diſions, comme du temps de la fronde : *Point de Mazarin.*

LETTRE CXXI. 1767.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 de juin.

SEIGNEURS châtelains, nous vous rendons grâce, du pied des Alpes, d'avoir penſé à nous dans les plaines de Picardie. Il n'y a que trois jours que nous avons du beau temps. J'ai été bien près d'aller m'établir auprès de Lyon, tant j'étais las des tracaſſeries génevoiſes qui ne finiront pas de ſitôt.

Le diable eſt à Neuchâtel, comme il eſt à Genève; mais il eſt principalement dans le corps de *J. J.* qui s'eſt brouillé, en Angleterre, avec tout le canton où il demeurait. Il s'eſt enfui au plus vîte, après avoir laiſſé ſur ſa table une lettre dans laquelle il chantait pouille à ſes hôtes et à ſes voiſins. Enſuite il écrivit une lettre au grand chancelier, pour le prier de lui donner un meſſager d'Etat, qui le conduisît au premier port en ſureté. Le chancelier lui fit dire que tout le monde, en Angleterre, était ſous la protection des lois. Enfin *Rouſſeau* eſt parti avec ſa *vachine*, et il eſt allé maudire le genre-humain ailleurs.

J'ai reçu une lettre pleine d'eſprit et de bon ſens du jeune *Morival*, enſeigne de la colonelle de ſon régiment. S'il vient jamais aſſiéger Abbeville, ſoyez sûrs qu'il vous donnera des ſauve-gardes, mais il n'en donnera pas à tout le monde.

J'attends avec impatience l'*Etat des finances*, que l'on dit imprimé au louvre. Je trouve cette confiance

1767. et cette franchiſe très-noble. C'eſt ainſi qu'en uſa M. *Deſmarets;* et cette méthode fut très-applaudie. Le ſeul ſecret, pour faire contribuer ſans murmure, eſt de montrer le bon uſage qu'on a fait des contributions. Perſonne n'en fera moins mauvaiſe chère, pour payer les deux vingtièmes. Cet impôt, d'ailleurs, n'étant point arbitraire, n'eſt ſujet à aucune malverſation ; et cela conſole le peuple : c'eſt à l'Etat que l'on paye, et non pas aux fermiers généraux.

Je vous envoie un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu ſon effet. M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a menacé le ſieur *la Beaumelle* de le mettre, pour le reſte de ſa vie, dans un cachot, s'il continuait à vomir ſes calomnies.

MM. de *Chabanon* et de *la Harpe* ſont toujours à Ferney ; mais point de tragédies. M. de *Chabanon* en fait une, encore y a-t-il bien de la peine. Pour moi, je ſuis hors de combat. Je me conſole en formant des jeunes gens. Madame de *Fontaine-Martel* diſait que, quand on avait le malheur de ne pouvoir plus être catin, il fallait être m.....

Aimez-moi toujours un peu, et ſoyez sûrs de ma tendre amitié.

LETTRE CXXII. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de juin.

Si vous vous portez bien, mon cher ange, j'en ſuis bien aiſe; pour moi je me porte mal. C'eſt ainſi qu'écrivait *Cicéron*, et je ne vois pas trop pourquoi on nous a conſervé ces niaiſeries. M. de *Thibouville* me mande que votre ſanté eſt meilleure, et que vous n'êtes point au lait; il dit grand bien de votre régime. Jouiſſez, mes anges, d'une bonne ſanté, ſans laquelle il n'y a rien. M. de *Thibouville* m'écrit une lettre peu déchiffrable, mais dans laquelle j'ai entrevu que (*) mademoiſelle *Durancy* a paſſé de Scythie au Canada; qu'elle s'eſt perfectionnée dans les mœurs ſauvages, et qu'au lieu de ſe ſacrifier pour ſon amant, elle le tue par mégarde. C'eſt-là, ſans doute, un beau coup de théâtre, et digne d'un parterre velche. Voici ce que je dois répondre à M. de *Thibouville* ſur les Scythes, et ce que je vous prie de lui communiquer.

Puiſque vous renoncez à votre diabolique monologue, je vous aimerai toujours, et il n'y aura rien que je ne faſſe pour vous plaire. Je ſerai de votre avis ſur tous les petits détails dont vous me parlez, du moins ſur une bonne partie.

J'attendrai ſurtout Fontainebleau, pour envoyer à peu-près tout ce que vous déſirez. Je me flatte

(*) Les Illinois, tragédie.

1767. toujours que la naïveté ſingulière des Scythes les ſauvera à la fin ; car la naïveté eſt un mérite tout neuf, et il faut du neuf aux Velches. Mettez votre gloire à faire réuſſir ce que vous avez éprouvé, et ne vous laiſſez jamais ſéduire par ces Velches capricieux.

A vous, M. *le Kain ;* continuez, combattez pour la bonne cauſe; ne vous laiſſez point abattre par les cabales et par le mauvais goût. J'aimerai toujours vos talens et votre perſonne; et, s'il me reſte des forces, c'eſt pour vous que je les emploîrai.

Voilà, mon cher ange, tous mes ſentimens que je dépoſe entre vos mains, et que je vous ſupplie de faire valoir avec votre bonté ordinaire: mais ſurtout ayez ſoin d'une ſanté ſi chère à tous ceux qui ont ou qui ont eu le bonheur de vivre avec vous. *V.*

LETTRE CXXIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 de juin.

Mon cher Marquis, j'allais vous écrire, quand j'ai reçu votre lettre. Je n'ai pas, depuis quelque temps, une deſtinée fort heureuſe. J'ai été bien conſolé quand vous m'avez appris que vous viendriez paſſer quelque temps dans votre ancien hermitage, et accepter une cellule dans l'abbaye de Ferney; mais voici une nouvelle contradiction qui me ſurvient. Je ne ſais ſi vous êtes inſtruit que j'ai la plus grande

partie de mon bien chez M. le duc de *Virtemberg*. On propoſe un arrangement, et je me trouve dans la néceſſité d'aller à Montbelliard. Ce voyage me déplaît fort, mais il m'eſt indiſpenſable. Je vous prie de m'inſtruire au juſte du temps auquel vous pourrez venir, afin que je règle ma marche. 1767.

Je préſume qu'on commencera le procès des *Sirven* au conſeil, pendant votre ſéjour à Paris. Il me paraît preſque impoſſible qu'on ne leur rende pas la même juſtice qu'aux *Calas*.

Vous allez voir des remontrances ſur les deux vingtièmes. C'eſt fort bien de remontrer, mais il faut payer ſes dettes. Si le parlement trouve le ſecret de libérer l'Etat, ſans contribution, il me paraîtra fort habile. Meſſieurs vos fils ſeront, ſans doute, du camp de Compiegne. N'irez-vous pas à ce ſpectacle ? il eſt plus beau que ceux dont vous me parlez. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de madame la princeſſe de *Ligne* ? Je la crois très-favorable à la bonne cauſe. Adieu ; je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE CXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

12 de juin.

J'AI vu M. de *Voltaire*, Monſieur, comme vous me l'avez ordonné par votre lettre du 2 de juin. Sa ſanté décline toujours, et ſes ſentimens pour vous ne s'affaibliſſent pas.

1767. *Sirven*, que vous protégez, eſt parti avec une lettre pour vous. Nous nous flattons que vous le préſenterez à M. *Caſſen* avocat au conſeil, et qu'il obtiendra le rapport de ſon affaire.

La ſeconde lettre de M. *Lambertad* ſe débite à Genève, mais elle n'eſt point encore à Lyon. Je ne ſais comment je pourrai faire pour la lui envoyer; car il eſt très-ſévèrement défendu de faire paſſer des imprimés du pays étranger à Paris, quoiqu'il ſoit permis d'en envoyer de Paris chez l'étranger. La raiſon m'en paraît plauſible : les livres imprimés hors de France n'ont ni approbation ni privilége, et peuvent être ſuſpects; mais les moindres brochures imprimées en France, étant imprimées avec permiſſion, et munies de l'approbation des hommes les plus ſages, elles portent leur paſſe-port avec elles. Ainſi j'ai reçu, ſans difficulté, l'excellent *Supplément à la Philoſophie de l'hiſtoire* et l'*Examen de Bélisaire*, compoſés au collége Mazarin; mais je ne crois pas qu'on puiſſe avoir les réponſes à Paris. Il eſt d'ailleurs très-difficile de répondre à ces ouvrages ſupérieurs qui confondent la raiſon humaine.

On a fait en Hollande une ſixième édition du Dictionnaire philoſophique. Apparemment que ce livre n'eſt pas auſſi dangereux qu'on l'avait préſumé d'abord. On y a ajouté pluſieurs articles de divers auteurs. J'en ai acheté un exemplaire. Je vous avoue que j'ai été très-content d'y voir par-tout l'*Immortalité de l'ame*, et l'*Adoration d'un* DIEU. Au reſte, il eſt ridicule d'avoir attribué ce livre à M. de *Voltaire*, votre ami; c'eſt évidemment un choix, fait avec aſſez d'art, de plus de vingt auteurs différens.

On me mande auſſi qu'on imprime à Amſterdam un ouvrage curieux de feu milord *Bolingbroke ;* mais il faut plus de trois mois pour que les livres d'Hollande parviennent ici par l'Allemagne. Je crois que toutes ces nouveautés vous intéreſſent moins que les deux vingtièmes. Nous ſommes gens de calcul à Genève ; et nous jugeons que la continuation de cet impôt eſt indiſpenſable, parce que l'Etat doit payer les dettes de l'Etat. 1767.

Au reſte, nous eſpérons que nos affaires finiront bientôt, grâces aux bontés de ſa Majeſté, qui eſt auſſi aimée et auſſi révérée à Genève qu'en France.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre très-humble ſerviteur,

Bourſier.

LETTRE CXXV.

A M. LE RICHE.

19 de juin.

Un ſolitaire, Monſieur, chez qui vous avez bien voulu accepter, pour trop peu de temps, une petite cellule, et qui a été bien affligé de votre prompt départ, prie le Seigneur continuellement pour votre ſalut et pour celui de vos frères qui ſouffrent perſécution en ce monde. Il ſe flatte que votre voyage à Paris fera du bien au petit troupeau des fidelles.

On a dû vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous charger d'un paquet que vous avez fait rendre à ſon adreſſe. Si, à votre retour, vous paſſez

par Lyon, ſongez que nous ſommes ſur votre route,
1767. et n'oubliez pas les bons moines qui vous ſont eſſentiellement dévoués. Comptez ſurtout que vous avez en moi un ſerviteur attaché pour jamais.

LETTRE CXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de juin.

Mon cher ange ſe trouve-t-il mieux de ſon régime? peut-on avoir une humeur dartreuſe, et avoir l'humeur ſi douce? Donnez-moi votre ſecret, car je ſuis inſupportable quand je ſouffre. Je me tapis dans ma cellule, j'y ſuis inacceſſible; je ne vois ni les frères de mon couvent, ni nos commandans, ni nos inſpecteurs, ni les officiers, hauts de ſix pieds, qui viennent remplir mon château que j'avais bâti pour vivre en retraite.

Je me flatte que vous avez bien voulu inſtruire M. de *Thibouville* et *le Kain* des articles qui étaient pour eux dans ma précédente lettre.

J'avais pris la liberté de vous adreſſer, il y a environ un mois, une lettre pour M. de *Belloi*, dans laquelle il y avait de petits vers en réponſe à une belle et longue épître dont il m'avait gratifié.

On m'apprend qu'il a fourré une lettre de moi dans le *Mercure;* je ne ſais ſi c'eſt celle dont je vous parle. Mais pourquoi imprimer les lettres de ſes amis? eſt-ce qu'on écrit au public, quand on fait des réponſes inutiles à des lettres qui ne ſont que des complimens?

M. de *Chabanon* refait ſon Eudoxie pour la troiſième fois, et notre petit *la Harpe* commence une pièce nouvelle, après en avoir fait une autre à moitié. Vous voyez qu'une tragédie n'eſt pas aiſée à faire. On a repréſenté Sémiramis ſur mon théâtre, et elle a été très-bien jouée. J'avais perdu de vue cet ouvrage; il m'a fait ſentir que les Scythes ſont un peu ginguets, en comparaiſon. 1767.

Cependant j'ai toujours du faible pour les Scythes, et je vous les recommande pour Fontainebleau.

J'élève un acteur de province, qui a de la figure, de la nobleſſe et de l'ame; quand je lui aurai bien fait dégorger le ton provincial, je vous l'enverrai. Nous verrons enfin ſi on pourra vous fournir un acteur ſupportable.

Je ne ſais ſi vous avez entendu parler d'un livre, compoſé par un barbare, intitulé *Supplément à la Philoſophie de l'hiſtoire*. L'auteur n'eſt ni poli ni gai; il eſt hériſſé de grec; ſa ſcience n'eſt pas à l'uſage du beau monde et des belles dames. Il m'appelle *Capanée*, quoique je n'aye jamais été au ſiége de Thèbes. Il voudrait me faire paſſer pour un impie; voyez la malice! On donne des priviléges à ces livres-là, et les réponſes ne ſont pas permiſes. Avouez qu'il y a d'horribles injuſtices dans ce monde. Mais portez-vous bien, vous et madame d'*Argental;* conſervez-moi vos bontés; jouiſſez d'une vie heureuſe; peu de gens en ſont là. *V.*

1767.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE DE LAURENCIN.

Au château de Ferney, le 24 de juin.

MONSIEUR,

J'AI été très-touché de votre lettre. Je dois à la ſenſibilité que vous me témoignez l'aveu de l'état où je me trouve. Je me ſuis retiré, il y a environ treize ans, dans le pays de Gex, près de la Franche-Comté, où j'ai la plus grande partie de ma fortune; mais mon âge, ma faible ſanté, les neiges dont je ſuis entouré huit mois de l'année dans un pays d'ailleurs très-riant, et ſurtout les troubles de Genève, et l'interruption de tout commerce avec cette ville, m'avaient fait penſer à faire une acquiſition dans un climat plus doux. On m'a offert vingt maiſons dans le voiſinage de Lyon. Tout ce que vous voulez bien m'écrire, et votre façon de penſer qui me charme, me détermineraient à préférer votre château, pourvu que vous n'en fortifiez pas; mais j'ai avec moi tant de perſonnes dont je ne puis me ſéparer, que ma tranſmigration devient très-difficile; car, outre une de mes nièces, à qui j'ai donné la terre que j'habite, j'ai marié une deſcendante du grand *Corneille* à un gentilhomme du voiſinage; ils logent dans le château avec leurs enfans. J'ai encore deux autres ménages dont je prends ſoin; un parent impotent, qu'on ne peut tranſporter, un aumônier auparavant jéſuite,

jéſuite, un jeune homme que M. le maréchal de *Richelieu* m'a confié, un domeſtique trop nombreux; et enfin je ſuis obligé de gouverner cette terre, parce que la ceſſation du commerce avec Genève empêche qu'on ne trouve des fermiers. 1767.

Toutes ces raiſons me forcent à demeurer où je ſuis, quelque dur que ſoit le climat, dans quelque gêne que les troubles de Genève puiſſent me mettre. M. le duc de *Choiſeul* a bien voulu adoucir le déſagrément de ma ſituation par toutes les facilités poſſibles. D'ailleurs, ma terre et une autre dont je jouis aux portes de Genève, ont un privilége preſque unique dans le royaume, celui de ne rien payer au roi, et d'être parfaitement libres, excepté dans le reſſort de la juſtice. Ainſi vous voyez, Monſieur, que tout eſt compenſé, et que je dois ſupporter les inconvéniens, en jouiſſant des avantages.

Je vous remercie de vos offres, Monſieur, avec bien de la reconnaiſſance. Vos ſentimens m'ont encore plus flatté; je vois combien vous avez cultivé votre raiſon. Vous avez un cœur généreux et un eſprit juſte. Je voudrais vous envoyer des livres qui puiſſent occuper votre loiſir. Je commence par vous adreſſer un petit écrit qui a paru ſur la cruelle aventure des *Calas* et des *Sirven;* je l'envoie à M. *Tabareau* qui vous le fera tenir. Si je trouve quelque occaſion de vous faire des envois plus conſidérables, je ne la manquerai pas. Il eſt fort difficile de faire paſſer des livres de Genève à Lyon. Il eſt triſte que ces reſſources de l'ame, et les conſolations de la retraite ſoient interdites. J'ai l'honneur d'être, &c.

1767.

LETTRE CXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

24 de juin.

MONSIEUR,

Je reçois la vôtre du 16 de juin. Je vois que c'eſt toujours à vous que les infortunés doivent avoir recours. Le ſieur *Nervis* (*) s'eſt un peu trop hâté d'aller à Paris ; mais il n'a pas été poſſible de modérer ſon empreſſement. Il n'était pas d'ailleurs trop content de Genève. Je ſais que ſa préſence n'impoſera pas beaucoup : la veuve reſpectable d'un homme livré par le fanatiſme au plus horrible ſupplice, accompagnée de deux filles dont l'une était belle, devait faire une impreſſion bien différente. Je crois que le mieux que peut faire *Nervis*, eſt de ne ſe montrer que très-peu.

M. *Caſſen*, ſon avocat, me paraît un homme de mérite, qui penſe ſagement, et qui agit avec nobleſſe. Heureuſement, l'affaire eſt uniquement entre ſes mains. Je ſais que le triſte procès de M. de *Beaumont* peut faire grand tort à la cauſe que vous ſoutenez. Le public n'eſt pas dupe : il verra trop que l'envie de briller lui a fait entreprendre la cauſe des *Calas* et des *Sirven*, et que l'intérêt lui fait réclamer la cruauté de ces mêmes lois contre leſquelles il s'élève dans ſes mémoires pour ſes deux cliens proteſtans. Ils ſont

(*) *Sirven.*

tous révoltés, ils ſe plaignent amèrement. Cette contradiction frappante qui les indigne, les refroidit beaucoup pour le pauvre *Nervis;* mais leur reſſentiment n'aura aucune influence ſur le rapporteur et ſur les juges. 1767.

Il n'eſt point du tout vrai que la communication avec Genève ſoit rétablie; au contraire, les défenſes de rien laiſſer paſſer ſont plus ſévères que jamais. On ouvre pluſieurs lettres. J'ai heureuſement reçu tous vos paquets, parce qu'on ſait que nous ſommes tous deux bons ſerviteurs du roi, et que nous ne nous mêlons d'aucune affaire ſuſpecte.

Béliſaire qui eſt, je crois, de M. de *Marmontel*, a été reçu dans toutes les cours étrangères avec tranſport. Mes correſpondans me mandent que l'impératrice de Ruſſie l'a lu ſur le Volga, où elle eſt embarquée (*). On me mande auſſi qu'elle a fait un préſent conſidérable à madame de *Beaumont;* mais ce n'eſt pas la vôtre, c'eſt une madame de *Beaumont-le-Prince* qui fait des eſpèces de catéchiſmes pour les jeunes demoiſelles.

Il me ſemble qu'on ne connaît point encore, hors de Paris, le *Supplément à la Philoſophie de l'hiſtoire.* Il eſt d'un nommé *Larcher*, ancien répétiteur du collége Mazarin, qui l'a compoſé ſous les yeux de *Riballier.* Il n'eſt pas trop honnête qu'on permette de traiter de *Capanée* feu l'abbé *Bazin* qui était un homme très-pieux. On veut le faire paſſer, dans la préface, page 33, pour un impie, parce qu'il a dit que la famine, la peſte et la guerre ſont envoyées par la

(*) Lettre du 29 de mai 1767, Correſpondance de l'impératrice de Ruſſie.

1767. Providence. Vous voyez bien que ces meſſieurs, qui oſent nier la Providence, ſe rendent gaiement coupables de la plus horrible impiété, quand ils en accuſent leurs adverſaires. Il eſt à croire que les mêmes perſonnes, qui ont permis la rapſodie infame de *Larcher*, permettront une réponſe honnête. Ils le doivent d'autant plus que ce *Larcher* s'appuie de l'autorité de l'hérétique *Warburton* qui a ſcandaliſé toutes les Egliſes de la chrétienté, en voulant prouver que les Juifs ne connurent jamais l'immortalité de l'ame, et en voulant prouver que cette ignorance même imprimait le caractère de la divinité à la révélation de *Moïſe*. Au reſte, je doute fort que les gens du monde liſent tous ces fatras. On ne peut guère faire naître des fleurs au milieu de tant de chardons.

J'ai dû vous mander déjà qu'on a lu avec beaucoup de ſatisfaction l'ouvrage du bachelier ſur les *trente-ſept propoſitions de Béliſaire*. Ce bachelier paraît orthodoxe, et, qui plus eſt, de bonne compagnie.

Voilà donc *J. J.* à Véſel. Il n'y tiendra pas; il n'y a que des ſoldats; mais il ira ſouvent en Hollande où il fera imprimer toutes ſes rêveries. On parle d'un roman intitulé *L'homme ſauvage;* on l'attribue à un de vos amis. Je vous ſupplie de vouloir bien me l'envoyer par la voie dont vous vous ſervez ordinairement.

Adieu, Monſieur; toute ma famille vous fait les plus ſincères et les plus tendres complimens.

Bourſier.

LETTRE CXXIX. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juillet.

Vous ſerez peut-être auſſi affligé que moi, mon cher ange, de ne recevoir qu'un maudit livre de proſe, au lieu des vers ſcythes que vous attendiez. Ce n'eſt pas que vous ne ſoyez bientôt muni de vos vers ſcythes, mais enfin ils devaient arriver les premiers, puiſque vous les aviez ordonnés; et il eſt triſte de ne recevoir que la proſe du neveu de l'abbé *Bazin*, quand on attend des couplets de tragédie. *Bazin minor* vous a adreſſé ſa petite drôlerie, par M. *Marin :* elle eſt toute à l'honneur des dames, et même des petits garçons que les ennemis de l'abbé *Bazin* ont ſi indignement accuſés. Il eſt juſte de prendre la défenſe de la plus jolie partie du genre-humain, que des pédans ont cruellement attaquée.

A l'égard de la défenſe juridique des *Sirven*, j'ai bien peur qu'elle ne ſoit pas admiſe. Le procureur général de Toulouſe eſt à Paris; il réclame vivement les droits de ſon corps, et ce droit eſt celui de juger les *Sirven*, et probablement de les condamner. De plus, on me mande que les proteſtans ont excité une émeute vers la Saintonge, qu'ils ont pourſuivi trois curés, qu'ils en ont tué un, qu'on a envoyé des troupes contre eux, qu'on a tué ſix-vingts hommes. Je veux croire que tout cela eſt fort exagéré; mais il faut bien qu'il ſe ſoit paſſé quelque choſe de funeſte;

1767. et vous m'avouerez que ces circonſtances ne ſont pas favorables pour obtenir, contre les lois du royaume, une nouvelle attribution de juges en faveur d'une famille huguenotte. Pour comble de diſgrâce, le huguenot *la Beaumelle*, beau-frère du jeune huguenot *Lavaiſſe*, s'eſt rendu coupable d'une nouvelle horreur.

J'ai découvert enfin que c'était lui qui m'avait fait adreſſer quatre-vingt-quatorze lettres anonymes; le compte eſt net, et le fait eſt rare. J'en ai reçu enfin une quatre-vingt-quinzième qui m'a mis hors de doute. Il y a d'étranges pervers dans le monde.

L'ami *Damilaville* ira ſans doute chez vous, pour conſulter l'oracle. Il eſt fâché, auſſi-bien que moi, du procès de M. de *Beaumont*. C'eſt une choſe aſſez douloureuſe que M. de *Beaumont*, dans ce procès, paraiſſe, en quelque façon, comme délateur des proteſtans, après avoir été leur défenſeur; qu'il demande la confiſcation du bien d'un proteſtant, et qu'il réclame des lois rigoureuſes contre leſquelles il s'eſt élevé lui-même. Il eſt vrai qu'il redemande le bien des ancêtres de ſa femme; mais malheureuſement, les apparences ſont odieuſes; il a des ennemis, ces ennemis ſe déchaînent; tout cela fait au pauvre *Sirven* un tort irréparable.

Pour me conſoler, M. de *Chabanon* achève aujourd'hui ſa tragédie; mais M. de *la Harpe* n'eſt pas ſi avancé, il s'en faut beaucoup. Deux tragédies, à la fois, ſorties des cavernes du mont Jura, auraient été pour moi une choſe bien douce.

Je vous aſſure que j'ai beſoin d'être réconforté. Je ne peux plus rien faire par moi-même pour le

tripot; j'ai beſoin de jeunes gens qui prennent ma place pour vous plaire. 1767.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*, je me recommande aux bontés de M. de *Thibouville*. J'eſpère que les ſatrapes *Nalriſp* et *Elochivis* ne ſeront pas regardés à Fontainebleau comme des ſatrapes de mauvais goût, quand ils protégeront des Scythes. Agréez, mon divin ange, les tendres ſentimens de tout ce qui habite Ferney, et ſurtout mon culte de dulie. *V.*

LETTRE CXXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 de juillet.

Vous ſavez, mon cher ami, que ce fut vous qui, dans le temps du triomphe de la famille *Calas* et de M. *Lavaiſſe*, m'apprîtes que M. *Lavaiſſe* était beau-frère de ce malheureux *la Beaumelle*. Monſieur ſon père m'écrivit de Toulouſe que, quelque temps après, mademoiſelle ſa fille, veuve d'un homme aſſez riche, avait en effet épouſé *la Beaumelle*, malgré toutes ſes repréſentations. Je fus affligé qu'une famille à laquelle je m'intéreſſe, fût alliée à un homme ſi coupable; mais je n'en demeurai pas moins attaché à cette famille.

Vous n'ignorez pas que j'ai reçu dans ma retraite un nombre prodigieux de lettres anonymes; j'en ai

1767. reçu quatre-vingt-quatorze de la même écriture, et je les ai toutes brûlées. Enfin, j'en ai reçu une quatre-vingt-quinzième, qui ne peut être écrite que par *la Beaumelle*, ou par ſon frère, ou par quelqu'un à qui ils l'auront dictée, puiſque, dans cette lettre, il n'eſt queſtion que de *la Beaumelle* même. J'ai pris le parti de l'envoyer au miniſtère. J'avais d'ailleurs deſſein d'inſtruire le public littéraire de cette étrange manœuvre, et de faire connaître celui qui outrageait ma vieilleſſe avec tant d'acharnement, pour récompenſe des ſervices rendus à la famille dans laquelle il eſt entré. J'ai même envoyé à M. *Lavaiſſe* le père cette déclaration que je devais rendre publique, et que j'ai ſupprimée, en attendant que je prenne une réſolution plus convenable.

Dans ces circonſtances, M. *Lavaiſſe de Vidou* m'a écrit le 25 de juin. Il ignore apparemment la conduite de ſon beau-frère : je le plains beaucoup. Je vous prie de lui faire part de mes ſentimens, et de lui montrer cette lettre.

Je crains bien que nous n'ayons d'autre parti à prendre, au ſujet des *Sirven*, que celui de la douleur et de la réſignation. Ils ſont innocens ; on n'en peut douter. On leur a ôté leur honneur et leurs biens, on les a condamnés à la mort comme parricides ; on leur doit juſtice. Mais, d'un côté, le malheureux procès de M. de *Beaumont*, de l'autre, la préſence de monſieur le procureur général du Languedoc, qui ſoutiendra les droits de ſon parlement, enfin les bruits affreux qui courent ſur les proteſtans des provinces méridionales, ne permettent pas de ſe flatter qu'on puiſſe s'adreſſer au conſeil avec ſuccès.

Les nouvelles horreurs de *la Beaumelle* ſont encore un obſtacle. Toutes ces fatalités réunies laiſſent peu d'eſpérance. Vous voyez les choſes de plus près ; je m'en rapporte à vous. Je vous ſupplie de m'inſtruire de l'état des choſes. 1767.

La multitude de lettres que j'ai à écrire aujourd'hui, et ma ſanté qui baiſſe tous les jours, me mettent hors d'état de répondre, auſſi long que je le voudrais, à M. *Lavaiſſe de Vidou*. Le peu que je vous écris, mon cher ami, ſuffira pour le convaincre de mes ſentimens et de l'état où je me trouve. Ayez donc la bonté, encore une fois, de lui faire lire cette lettre ; c'eſt tout ce que je puis vous dire, dans l'incertitude où je ſuis, et dans les ſouffrances de corps que j'éprouve.

Je vous embraſſe tendrement, et j'attends mes conſolations de votre amitié.

LETTRE CXXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 10 de juillet.

Votre vieux philoſophe eſt bien fâché de n'avoir pu voir apparaître encore dans ſon hermitage le philoſophe militaire de Dirac. Comptez, Monſieur, que je ſens toute ma perte.

Je ne ſais ſi la nouvelle que vous m'avez appriſe d'une émeute des calviniſtes, auprès de Sainte-Foi, a eu des ſuites. On m'a mandé qu'on avait démoli un temple auprès de la Rochelle, et qu'il y avait eu

——— du monde tué ; mais je me défie de tous ces bruits, et
1767. je me flatte encore qu'il n'y a pas eu de sang répandu : il ne faut croire le mal que quand on ne peut plus faire autrement. Notre petit pays est plus tranquille, malgré la prétendue guerre de Genève. Nous sommes entourés des troupes les plus honnêtes et les plus paisibles ; il n'y a rien eu de tragique que sur le théâtre de Ferney, où nous leur avons donné les Scythes et Sémiramis ; de grands soupers ont été tous nos exploits militaires.

Le ministère a daigné jeter les yeux sur notre pays de Gex. On y fait de très-beaux chemins ; on m'a même pris quatre-vingts arpens de terre, pour ces nouvelles routes ; mais je sais sacrifier mon intérêt particulier au bien public.

On a des copies très-imparfaites de la petite plaisanterie de la Guerre de Genève : on a mis *Tissot*, au lieu d'un médecin nommé *Bonnet* qui aimait un peu à boire ; le mal est médiocre. Aimez toujours un peu le vieux solitaire. J'apprends, dans ce moment, qu'il y a beaucoup de monde décrété à Bordeaux, que le curé n'est pas mort, et qu'on est fort déchaîné contre les calvinistes. *V.*

LETTRE CXXXII. 1767.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

10 de juillet.

MON cher confrère en académie, et mon frère en philoſophie, mille grâces vous ſoient rendues de toutes les peines que vous daignez prendre (*). Je n'aime pas les *h* aſpirées, cela fait mal à la poitrine ; je ſuis pour l'euphonie. On diſait autrefois *je héſite*, et à préſent on dit *j'héſite ;* on eſt fou d'*Henri IV*, et non plus *de Henri IV ;* on achète du linge d'Hollande, et non plus *de Hollande*. Ce qu'on n'adoucira jamais, c'eſt la canaille de la littérature. Vous en voyez une belle preuve dans ce maraud de *la Beaumelle* qui m'a adreſſé la plupart de ſes lettres anonymes par Lyon, où il faut qu'il ait quelque correſpondant. La dernière était datée de Beaujeu, auprès de Lyon. Je crois que ni les miniſtres, ni monſieur le chancelier, ni la maiſon de *Noailles*, ni même la maiſon royale, ne ſeront contens de ce *la Beaumelle*. En vérité, ceci eſt plutôt un procès criminel qu'une querelle littéraire. Ce n'eſt pas le cas de garder le ſilence. On doit mépriſer les critiques, mais il faut confondre les calomniateurs.

On doit encore plus vous aimer.

Voici une petite brochure, en réponſe d'une groſſe brochure. S'il y a quelque choſe de plaiſant,

(*) L'édition des Scythes, à Lyon.

amuſez-vous-en ; paſſez ce qui vous ennuiera.
1767. Faites-moi votre bibliothécaire, je vous enverrai tout ce que je pourrai faire venir des pays étrangers. Bientôt nous ne pourrons plus avoir de France que des almanachs, ou des fréronades, ou du *Journal chrétien*. Si je ſuis votre bibliothécaire, ſoyez, je vous prie, mon *Ariſtarque*.

Je recommande la Scythie à vos bontés.

LETTRE CXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

11 de juillet.

Il eſt trop certain, mon cher ami, que les proteſtans de Guienne ſont accuſés d'avoir voulu aſſaſſiner pluſieurs curés, et qu'il y a près de deux cents perſonnes en priſon à Bordeaux pour cette fatale aventure qui a retardé l'arrivée de M. le maréchal de *Richelieu* à Paris. C'eſt dans ces circonſtances odieuſes que l'infame *la Beaumelle* m'a fait écrire des lettres anonymes. J'ai été forcé d'envoyer aux miniſtres le mémoire ci-joint.

C'eſt du moins une conſolation pour moi d'avoir à défendre la mémoire de *Louis XIV* et l'honneur de la famille royale, en prenant la juſte défenſe de moi-même contre un ſcélérat audacieux, auſſi ignorant qu'inſenſé. J'ai toujours été perſuadé qu'il faut mépriſer les critiques, mais que c'eſt un devoir de réfuter la calomnie. Au reſte, j'ai mauvaiſe opinion de l'affaire des *Sirven*. Je doute toujours qu'on faſſe

un paſſe-droit au parlement de Toulouſe, en faveur des proteſtans, tandis qu'ils ſe rendent ſi coupables, ou du moins ſi ſuſpects. Tout cela eſt fort triſte : les philoſophes ont beſoin de conſtance. 1767.

Adieu, mon cher ami; je n'ai pas un moment à moi, je fais la guerre en mourant. Aimez-moi toujours, et fortifiez-moi contre les méchans.

LETTRE CXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de juillet.

Je reçois votre lettre angélique du 10 de juillet, mon tendre et reſpectable ami. Vous aurez bientôt ces malheureux Scythes; mais je crois qu'il faut mettre un intervalle entre les ſauvages de l'Orient et les ſauvages de l'Occident. Je perſiſte toujours à penſer qu'il faut laiſſer le public dégorger les Illinois; je penſe encore qu'une ou deux repréſentations ſuffiront avant Fontainebleau. Feſons-nous un peu déſirer, et ne nous prodiguons pas.

Je ſuis, ſans doute, plus affligé que le petit *Lavaiſſe;* mais comment voulez-vous que je faſſe ? j'ai affaire à un *Déon* et à un *Vergy*, et je ne ſuis pas ambaſſadeur de France. Je ſuis perſécuté, depuis long-temps, par mes chers rivaux, les gens de lettres; c'eſt un tiſſu de calomnies, ſi long et ſi odieux, qu'il faut bien enfin y mettre ordre. Il y a plus de douze ans que ce *la Beaumelle* me perſécute et me fait le même honneur qu'à la maiſon royale. Il y a plus de ſureté

1767. à s'attaquer à moi qu'aux princes. Si j'étais prince, je ne m'en ſoucierais guère ; mais je ſuis un pauvre homme de lettres, ſans autre appui que celui de la vérité : il faut bien que je la faſſe connaître, ou que je meure calomnié. Il ne s'agit pas ici de la Défenſe de mon oncle, qui eſt une pure plaiſanterie ; il s'agit des plus horribles impoſtures dont jamais on ait été noirci.

Je ſerai aſſez hardi pour écrire à M. d'*Agueſſeau*, puiſque vous m'encouragez, mon cher ange ; et je tâcherai de ne lui écrire que des choſes qui pourront lui plaire et le toucher.

La Harpe (Dieu merci) ne fait point deux tragédies, mais il a abandonné un ſujet preſque impraticable pour un autre où il eſt plus à ſon aiſe. En un mot, mon atelier aura l'honneur de vous ſervir.

Je vous avoue que je voudrais bien qu'on jouât Olimpie une ou deux fois, avant Fontainebleau ; mais qu'on la jouât comme je l'ai faite : car il eſt aſſez dur de ſe voir mutiler. Il eſt vrai que je ne le vois point, mais je l'entends dire, et je reçois la bleſſure par les oreilles : vous ſavez que les oreilles d'un poëte ſont délicates. Toute notre petite troupe vous préſente ſes hommages, ainſi qu'à madame d'*Argental*.

Je crois M. de *Thibouville* à la campagne. S'il vient à Paris, je vous ſupplie de ne me pas oublier auprès de lui. Recevez toujours mon culte de dulie.

Je viens d'acheter un *Dictionnaire hiſtorique portatif*, par une ſociété de gens de lettres, en quatre gros volumes in-8°, ſous le titre d'Amſterdam, qu'on dit imprimé à Paris. Je tombe ſur l'article *Tençin;* madame

votre tante y eſt indignement outragée. On y dit que *la Frenaye, conſeiller au grand conſeil, fut tué chez elle.* Quels hiſtoriens ! quels *Tite-live !* Dites-moi, après cela, ſi je dois ſouffrir un *la Beaumelle.* Vous devriez bien demander à *Marin* où s'eſt faite cette infame édition, et qui en ſont les auteurs ? *V.* 1767.

LETTRE CXXXV.

A M. LE KAIN.

17 de juillet.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 de juillet. J'attends tous les jours l'édition des Scythes, faite à Lyon, pour vous l'envoyer ; c'eſt la ſeule à laquelle on doive ſe tenir. Elle eſt faite entièrement ſelon les vues de M. d'*Argental ;* on a fait tout ce qu'on a pu pour profiter de ſes obſervations judicieuſes. Il eſt vrai que le rôle que vous voulez bien jouer dans cette pièce ne convient pas tout-à-fait à vos grands talens, et n'a pas ce ſublime et cette terreur que vous ſavez ſi bien mettre ſur la ſcène. *Athamare* eſt un très-jeune homme amoureux, vif, pétulant dans ſa tendreſſe, un jeune petit cheval échappé, et puis c'eſt tout. Il eſt fait pour un petit blondin nouvellement entré au ſervice ; mais vous ſavez vous plier à toute ſorte de caractères.

Si vous jouez le Droit du ſeigneur, comme je l'eſpère, je donne le rôle d'*Acante* à mademoiſelle *Doligny*, celui de *Colette* à mademoiſelle *Luzy*, celui du fermier *Mathurin* à M. *Montſoulon ;* ce ſont les diſpoſitions que M. d'*Argental* a faites lui-même.

1767. A l'égard d'Olimpie, je ſuis perſuadé que cette pièce, remiſe au théâtre, vous vaudra quelque argent; mais il eſt abſolument néceſſaire de la jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiſelle *Clairon* l'a défigurée. Elle a cru devoir ſacrifier la pièce à ſon rôle, ſupprimer et changer des vers dont la ſuppreſſion ou le changement ne forment aucun ſens. On a ſurtout dépouillé le cinquième acte de ce qui en feſait toute la terreur et l'intérêt. Une actrice aſſez bonne, qui a joué Olimpie à Genève, ayant reſtitué tous les endroits ſupprimés ou altérés par mademoiſelle *Clairon*, a eu un ſuccès ſi prodigieux que la pièce a été jouée ſix jours de ſuite.

Si vous jouez l'Orphelin de la Chine, je vous prie très-inſtamment de la donner auſſi telle qu'elle eſt imprimée dans l'édition des *Cramer*. Vous devez avoir cette édition; et, ſi vous ne l'avez pas, elle eſt chez M. d'*Argental*.

Voici encore un petit mot pour l'Ecoſſaiſe, que je vous prie de donner à l'aſſemblée. Nous allons ce ſoir jouer l'Orphelin de la Chine. M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe* travaillent pour vous de toutes leurs forces. J'aurai du moins le plaiſir de voir mes amis ſoutenir le théâtre auquel mon grand âge, mes maladies, et peut-être encore plus mes ennemis me forcent de renoncer. Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE

LETTRE CXXXVI. 1767.

A M. DE PARCIEUX,

Sur ſon projet d'amener la rivière d'Yvette à Paris.

A Ferney, le 17 de juillet.

Vous avez dû, Monſieur, recevoir des éloges et des remercîmens de tous les hommes en place : vous n'en recevez aujourd'hui que d'un homme bien inutile, mais bien ſenſible à votre mérite et à vos grandes vues patriotiques. Si ma vieilleſſe et mes maladies m'ont fait renoncer à Paris, mon cœur eſt toujours votre citoyen. Je ne boirai plus des eaux de la Seine, ni d'Arcueil, ni de l'Yvette, ni même de l'Hippocrène, mais je m'intéreſſerai toujours au grand monument que vous voulez élever. Il eſt digne des anciens Romains, et malheureuſement nous ne ſommes pas Romains. Je ne ſuis point étonné que votre projet ſoit encouragé par M. de *Sartine*. Il penſe comme *Agrippa ;* mais l'hôtel de ville de Paris n'eſt pas le capitole. On ne plaint point ſon argent pour avoir un opéra comique, et on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'*Auguſte*. Je déſire paſſionnément de me tromper. Je voudrais voir la fontaine d'Yvette former un large baſſin autour de la ſtatue de *Louis XV ;* je voudrais que toutes les maiſons de Paris euſſent de l'eau, comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. Les Anglais nous ont précédés et inſtruits en mathématiques, les Italiens en architecture, en peinture,

en ſculpture, en poëſie, en muſique ; et j'en ſuis
1767. fâché.

J'ai l'honneur d'être, avec l'eſtime infinie que vous méritez, et avec la reconnaiſſance d'un citoyen, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

Ah ! mon reſpectable ami, mon cher ange, qu'il y a une différence immenſe entre les ſentimens des ſociétés de Paris et le reſte de l'Europe ! Il y a bien des eſpèces d'hommes différentes ; et quiconque a le malheur d'être un homme public, eſt obligé de répondre à tous.

Vous me mandez, dans votre lettre du 15 de juillet, que *la Beaumelle* eſt oublié, tandis qu'il y a ſept éditions de ſes calomnies dans les pays étrangers, et que tous les ſots, dont le monde eſt plein, prennent ſes impoſtures pour des vérités. Il eſt triſte en effet que *la Beaumelle* ſoit le beau-frère de *Lavaiſſe ;* ſa ſœur a fait cet indigne mariage malgré ſon père. Mais dois-je me laiſſer déshonorer par un ſcélérat dans toute l'Europe, parce que ce malheureux eſt le beau-frère d'un homme à qui j'ai rendu ſervice ? n'eſt-ce pas au contraire à *Lavaiſſe* de forcer ce malheureux à rentrer dans ſon devoir, s'il eſt poſſible. *La Beaumelle* a fait commencer ſecrétement une nouvelle édition de ſes infamies dans Avignon. Le commandant

du pays de Foix eſt chargé, par M. le comte de *Saint-Florentin*, de le menacer des plus grands châtimens; mais cela ne le contiendra point; c'eſt un homme de la trempe des *Déon* et des *Vergy;* il niera tout, et il en ſera quitte pour déſavouer l'édition. Je n'ai de reſſource que dans une juſtification néceſſaire. Je n'envoie mon mémoire qu'aux perſonnes principales de l'Europe, dont les noms ſont intéreſſés dans les calomnies que *la Beaumelle* a prodiguées: je remplis un devoir indiſpenſable. 1767.

A l'égard des Scythes, je ſuis indigné de la lenteur du libraire de Lyon. Il me mande qu'enfin l'édition ſera prête cette ſemaine; mais il m'a tant trompé que je ne peux plus me fier à lui. Un libraire d'une autre ville veut en faire encore une nouvelle édition. On n'imprime pas, mais on joue les Illinois. Nous avons joué ici l'Orphelin de la Chine; mais, Dieu merci, nous ne l'avons pas donné tel qu'on me fait l'affront de le repréſenter à Paris. Je ne ſais ſi de *Belloi* a raiſon de ſe plaindre; mais, pour moi, je me plains très-fort d'être défiguré ſur le théâtre, et par *Ducheſne*. Je me flatte que vos bontés pour moi ne ſe démentiront pas. Vous m'avouerez qu'il eſt déſagréable que les comédiens, qui m'ont quelques obligations, prennent la licence de jouer mes pièces autrement que je ne les ai faites. Quel eſt le peintre qui ſouffrirait qu'on mutilât ſes tableaux?

Ayez ſoin de votre ſanté, mon cher ange; portez-vous mieux que moi, et je ſerai conſolé d'avoir une ſanté déteſtable.

1767.

LETTRE CXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

22 de juillet.

Je ne puis que vous répéter, mon cher ami, que je ſuis très-fâché que *Lavaiſſe* ſoit le beau-frère de *la Beaumelle*, mais que ce n'eſt pas une raiſon pour que je me laiſſe accabler par les calomnies de ce malheureux. Mon mémoire préſenté aux miniſtres a eu déjà une partie de l'effet que je déſirais. Le commandant du pays de Foix a envoyé chercher *la Beaumelle*, et l'a menacé des plus grands châtimens; mais cela ne détruit pas l'effet de la calomnie. Le devoir des miniſtres eſt de la punir, le mien eſt de la confondre. Je ne ſais ni pardonner aux pervers, ni abandonner les malheureux. J'enverrai de l'argent à *Sirven;* il n'a qu'à parler.

M. *Marin* a dû vous faire tenir un paquet; c'eſt la ſeule voie dont je puiſſe me ſervir. J'ai écrit à M. d'*Agueſſeau*.

On m'aſſure que la ſorbonne lâchera toujours ſon décret contre *Béliſaire*. Il eſt difficile de comprendre comment un corps entier s'obſtine à ſe rendre ridicule. *Béliſaire* eſt traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de Ruſſie m'écrit de Caſan en Aſie qu'on y imprime actuellement la traduction ruſſe.

Je ſuis aſſailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Je vous embraſſe en courant, mais très-tendrement.

LETTRE CXXXIX.

1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de juillet.

Je me flatte, Monſeigneur, que c'eſt par votre ordre que M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a fait de juſtes menaces à *la Beaumelle;* mais ces menaces ne l'empêchent pas de faire ſecrétement réimprimer dans Avignon les calomnies affreuſes qu'il a vomies contre la maiſon royale et contre tout ce que nous avons de plus reſpectable en France. Après le crime de *Damiens*, je n'en connais guère de plus grand que celui d'accuſer *Louis XIV* d'avoir été un empoiſonneur, et de vomir des impoſtures non moins exécrables contre tous les princes. J'ignore ſi vous êtes actuellement à Paris ou à Bordeaux; mais, en quelque endroit que vous ſoyez, vos bontés me ſont bien chères, et j'eſpère qu'elles feront toujours la plus grande douceur de ma retraite. Je compte ſur votre protection pour les Scythes à Fontainebleau; j'aurai l'honneur de vous envoyer la nouvelle édition qu'on fait à Lyon. Je vous demanderai qu'il ne ſoit pas permis aux comédiens de mutiler mes pièces. Vous ſavez qu'il y a des gens qui croient en ſavoir beaucoup plus que moi, et qui ſubſtituent leurs vers aux miens. Je ne fais pas grand cas de mes vers, mais enfin j'aime mieux mes enfans tortus et boſſus que les beaux bâtards que l'on me donne.

Je ne ſais pas encore quelles ſont vos réſolutions ſur *Galien*. Il y a long-temps que je ne l'ai vu; il eſt

1767. preſque toujours à Genève. Si j'avais cru que vous le deſtinaſſiez à être votre ſecrétaire, je l'aurais engagé à former ſa main ; mais, comme vous ne m'avez jamais répondu ſur cet article, et que je n'ai point d'autorité ſur lui, je me ſuis borné à le traiter comme un homme qui vous appartient, ſans prendre ſur moi de lui rien preſcrire. Je ſouhaite toujours qu'il ſe rende digne de vos bontés.

Je n'ai que des nouvelles fort vagues touchant le curé de Sainte-Foi et les proteſtans qui ſont en priſon. Cette affaire m'intéreſſe, parce qu'elle peut beaucoup nuire à celle des *Sirven*, qui ſe jugera à Compiegne.

Je vous ſupplie de conſerver vos bontés au plus ancien ſerviteur que vous ayez, et au plus reſpectueuſement attaché. *V.*

LETTRE CXL.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 24 de juillet.

Mes chers patrons d'Ornoi, je ſuis toujours prêt à aller trouver le duc de *Virtemberg*, et je ne pars point. Mauvaiſe ſanté, travaux néceſſaires, affaires qui m'ont traverſé, tout s'eſt oppoſé juſqu'à préſent à mon voyage.

Il eſt vrai que madame *Denis* a donné de belles fêtes, mais je ſuis trop vieux et trop malade pour en faire les honneurs. Je crois que l'affaire des *Sirven* ſera jugée à Compiegne, à la fin du mois, et nous

eſpérons qu'elle le ſera favorablement. Ce ſera une ſeconde tête de l'hydre du fanatiſme abattue. 1767.

Je profite de l'adreſſe que vous m'avez donnée pour vous envoyer un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu ſon effet. M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a menacé le ſieur *la Beaumelle* de le mettre pour le reſte de ſa vie dans un cachot, s'il continuait à vomir ſes calomnies.

Je ne ſais point encore de nouvelles du procès de M. de *Beaumont*. Son affaire eſt bien épineuſe, et il eſt triſte qu'il réclame en ſa faveur la ſévérité des mêmes lois contre leſquelles il a paru s'élever, avec l'applaudiſſement du public, dans le procès des *Calas* et des *Sirven*.

Meſſieurs de *Chabanon* et de *la Harpe* ſont toujours à Ferney; cela vous vaudra deux tragédies nouvelles pour votre hiver. Pour moi, je ſuis hors de combat, mais j'encourage les combattans.

Aimez-moi toujours un peu, et ſoyez sûrs de ma tendre amitié.

LETTRE CXLI.

A M. TABAREAU,

DIRECTEUR GENERAL DES POSTES, *à Lyon.*

27 de juillet.

Il a été avéré, mon cher Monſieur, que c'eſt *la Beaumelle* qui me fit écrire la lettre anonyme dont je me plaignis il y a trois mois. M. le comte de *Saint-Florentin* l'a fait avertir qu'on le remettrait dans un cu de baſſe-foſſe, s'il continuait ce manége. Il eſt

1767. bien triſte pour moi que cette aventure m'ait privé du bonheur de m'approcher de vous.

Voici le troiſième chant de la très-ridicule Guerre de Genève ; je crois qu'on m'a volé le ſecond. Un miſérable capucin, très-digne, s'étant échappé de ſon couvent en Savoie, et s'étant réfugié chez moi, m'a volé, au bout de deux ans, des manuſcrits, de l'argent et des bijoux. Son nom eſt *Baſtian ;* il s'appelait chez moi *Ricard.* Il porte encore un habit rouge que je lui ai donné. Il eſt à Lyon depuis quelques jours ; c'eſt lui probablement qui a fait courir ce ſecond chant. Il faut l'abandonner à la vengeance de St *François* d'Aſſiſe.

Savez-vous que le roi d'Eſpagne a mandé au roi de France que les jéſuites avaient fait un complot contre la famille royale ? Voilà d'étranges gens, et la religion eſt une belle choſe ! On m'a mandé, des frontières d'Eſpagne, il y a long-temps, que les jéſuites n'étaient pas les ſeuls moines coupables. Ils ont été, juſqu'à préſent, les ſeuls punis ; eſpérons en la juſtice de DIEU ſur toute cette abominable racaille.

Ne pourriez-vous point, Monſieur, vous faire informer ſecrétement s'il n'y a point quelque négociant proteſtant à Beaujeu, ou même quelque prédicant ſecret ? s'il y en a un à Lyon, comment s'appelle-t-il ? comment pourrais-je parvenir à avoir une liſte des négocians languedociens proteſtans qui ſont à Lyon ? à qui pourrais-je m'adreſſer ?

Le prétendu *Pierre III* commence à faire du bruit dans le monde ; mais il n'en fera pas long-temps ; il reſſemblera aux ouvrages nouveaux. On rapporte lundi l'affaire des *Sirven. V.*

LETTRE CXLII. 1767.

A M. L'ABBÉ COGÉ, *à Paris.*

27 de juillet.

Vous êtes bien à plaindre, Monsieur, de vous acharner à calomnier des citoyens et des académiciens que vous ne pouvez connaître.

Vous m'imputez, dans votre critique de *Bélisaire*, à la gloire duquel vous travaillez, vous m'imputez, dis-je, un poëme sur la *Religion naturelle*. Je n'ai jamais fait de poëme sous ce titre. J'en ai fait un, il y a environ trente ans, sur la Loi naturelle, ce qui est très-différent.

Vous m'imputez un Dictionnaire philosophique, ouvrage d'une société de gens de lettres, imprimé, sous ce titre, pour la sixième fois, à Amsterdam, qui est une collection de plus de vingt auteurs, et auquel je n'ai pas la plus légère part.

Page 96, vous osez profaner le nom sacré du roi, en disant que sa Majesté en a marqué la plus vive indignation à M. le président *Hénault* et à M. *Caperonier*. J'ai en main la lettre de M. le président *Hénault*, qui m'assure que ce bruit odieux est faux. Quant à M. *Caperonier*, j'atteste sa véracité sur votre imposture. Vous avez voulu outrager et perdre un vieillard de soixante et quatorze ans, qui ne fait que du bien dans sa retraite; il ne vous reste qu'à vous repentir. *Voltaire.*

1767.

LETTRE CXLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de juillet.

Mon divin ange, vos Scythes de Lyon ſont prêts; j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Je penſe que les Illinois ayant voulu imiter les Scythes dans le cinquième acte, il ſera bon de ne les jouer qu'une ſeule fois avant Fontainebleau, deux fois tout au plus.

Vous avez peut-être vu la nouvelle édition du *Cogé*, régent au collége Mazarin, contre *Béliſaire*. Pourquoi me fourre-t-il là? pourquoi une ſi étrange calomnie? eſt-il permis de proſtituer ainſi le nom du roi? Et cela s'imprime avec permiſſion! et on me dit: Mépriſez ces ſottiſes; laiſſez-vous calomnier; laiſſez-nous-en rire. Quant à *la Beaumelle*, qui eſt de la clique des *Frérons*, les avoyers de Berne, plus eſſentiellement outragés que moi dans les ouvrages de ce miſérable, viennent de s'en plaindre à M. de *Choiſeul*. Si j'étais ſouverain à Berne, je ne me plaindrais pas.

Mon cher ange, mettez-moi aux pieds de mes deux protecteurs, et ſoyez le troiſième. *V.*

LETTRE CXLIV. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'auguſte.

Mes aſſociés, Monſieur, vous ont envoyé ce que vous demandez et ce qui vous était dû. Si rien ne vous eſt parvenu, il ne faut s'en prendre qu'à l'interruption du commerce; car il eſt plus difficile, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, d'envoyer des ballots de ce pays-ci que d'en recevoir. Les bijouteries ſont ſurtout prohibées.

J'ai vu votre ami à la campagne; il traîne une vie aſſez languiſſante. Je lui ai parlé du ſieur *la Beaumelle*, en conformité de votre lettre du 25 de juillet; il m'a dit que ce malheureux étant ſur le point de faire réimprimer ſes calomnies contre tout ce que nous avons de plus reſpectable, on s'était trouvé dans la néceſſité de préſenter l'antidote contre le poiſon; que cela ne ſe pouvait faire décemment que par un mémoire hiſtorique, lequel n'a été adreſſé qu'aux perſonnes intéreſſées, aux miniſtres et aux gens de lettres. S'il avait été poſſible que le jeune M. *Lavaiſſe* eût mis un frein à la démence horrible de ſon beau-frère, et ſi le repentir avait pu entrer dans l'ame d'un homme auſſi méchant et auſſi fou, on aurait pris d'autres meſures.

L'aventure de Sainte-Foi eſt très-vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire; il y a beaucoup de proteſtans en priſon. On ne ſait pas un mot de tout cela

—— à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en
1767. province, que Paris n'en faurait pas un ſeul mot; mais le miniſtère en eſt très-inſtruit.

Votre ami vous eſt toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous préſente ſes obéiſſances.

Eſt-il vrai que mon ancien compatriote *Jean-Jacques Rouſſeau* eſt établi en Auvergne ?

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec les ſentimens les plus inviolables, votre, &c.

Bourſier.

LETTRE CXLV.

AU MEME.

5 d'auguſte.

MON cher ami, *Lacombe* me mande qu'il imprime le mémoire que je n'avais préſenté qu'au vice-chancelier, aux miniſtres et à mes amis. Je compte même en mettre un beaucoup plus grand et plus inſtructif à la tête de la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. Cette nouvelle édition, conſacrée principalement aux belles-lettres et aux beaux arts, eſt augmentée d'un grand tiers. Je n'ai rien oublié de ce qui peut ſervir à l'honneur de ma patrie et à celui de la vérité. J'eſpère que cet ouvrage, auſſi philoſophique qu'hiſtorique, aura l'approbation des honnêtes gens. Mais ſi M. *Lavaiſſe* veut que ce monument, que je tâche d'élever à la gloire de la France, ne ſoit point imprimé avec la réfutation des calomnies de *la Beaumelle*, il

ne tient qu'à lui d'engager le libraire à en ſuſpendre la publication, juſqu'à ce que celui qui a outragé ſi long-temps et ſi indignement la vérité et moi, reconnaiſſe ſa faute et s'en repente. Je ne peux qu'à ce prix abandonner ma cauſe ; il ſerait trop lâche de ſe taire, quand l'impoſture eſt ſi publique. 1767.

Je ſuis très-affligé que le coupable ſoit le beau-frère de M. *Lavaiſſe*, mais je le fais juge lui-même entre ſon beau-frère et moi. Je vous prie de lui envoyer cette lettre, et de lui témoigner toute ma douleur.

Je vous embraſſe bien tendrement. *V.*

LETTRE CXLVI.

A M. MARMONTEL.

7 d'auguſte.

MON CHER CONFRERE,

Vous ſavez, ſans doute, que ce malheureux *Cogé* a fait une ſeconde édition de ſon libelle contre vous, et qu'il y a mis une nouvelle doſe de poiſon. Ne croyez pas que ce ſoit la rage du fanatiſme qui arme ces coquins-là ; ce n'eſt que la rage de nuire, et la folle eſpérance de ſe faire une réputation en attaquant ceux qui en ont. La démence de ce malheureux a été portée au point qu'il a oſé compromettre le nom du roi dans une de ſes notes, page 96. Il dit, dans cette note, *que vous répandez le déiſme, que vous habillez Béliſaire des haillons des déiſtes ; que les jeunes empoiſonneurs et blaſphémateurs de Picardie, condamnés au feu,*

1767. *l'année dernière, ont avoué que c'était de pareilles lectures qui les avaient portés aux horreurs dont ils étaient coupables; que le jour que MM. le préſident Hénault, Caperonier et le Beau eurent l'honneur de préſenter au roi les deux derniers volumes de l'académie des belles-lettres, ſa Majeſté témoigna la plus grande indignation contre M. de V., &c.*

Vous ſavez, mon cher confrère, que j'ai les lettres de M. le préſident *Hénault* et de M. *Caperonier*, qui donnent un démenti formel à ce maraud. Il a oſé proſtituer le nom du roi, pour calomnier les membres d'une académie qui eſt ſous la protection immédiate de ſa Majeſté.

De quelque crédit que le fanatiſme ſe vante aujourd'hui, je doute qu'il puiſſe ſe ſoutenir contre la vérité qui l'écraſe, et contre l'opprobre dont il ſe couvre lui-même.

Vous ſavez que *Cogé*, ſecrétaire de *Riballier*, vous prodigue, dans ſa nouvelle édition, le titre de *ſéditieux;* mais vous devez ſavoir auſſi que votre *ſéditieux Bélisaire* vient d'être traduit en ruſſe, ſous les yeux de l'impératrice de Ruſſie. C'eſt elle-même qui me fait l'honneur de me le mander. Il eſt auſſi traduit en anglais et en ſuédois; cela eſt triſte pour maître *Riballier*.

On s'eſt trop réjoui de la deſtruction des jéſuites. Je ſavais bien que les janſéniſtes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des renards, et on nous a livrés aux loups. Si j'étais à Paris, mon avis ſerait que l'académie demandât juſtice au roi. Elle mettrait à ſes pieds, d'un côté, les éloges donnés à votre *Bélisaire* par l'Europe entière, et de l'autre, les impoſtures de deux cuiſtres de collége. Je voudrais qu'un

corps soutînt ses membres, quand ses membres lui font honneur. 1767.

Je n'ai que le temps de vous dire combien je vous estime et je vous aime.

P. S. On écrit de Vienne que, leurs Majestés impériales ayant lu *Bélisaire*, et l'ayant honoré de leur approbation, ce livre s'imprime actuellement dans cette capitale, quoiqu'on y sache très-bien ce qui se passe à Paris.

LETTRE CXLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 d'auguste.

Mon cher ange, je vous crois actuellement à Paris, et j'ai bien des choses à vous dire sur le tripot. En premier lieu, les exemplaires de l'édition de Lyon sont encore en chemin de Lyon à Ferney; et, grâce à l'interruption du commerce, ils y feront encore long-temps. Sur votre premier ordre, j'écrirai au libraire de Lyon de faire partir les exemplaires au moins à l'adresse de M. le duc de *Praslin*.

Secondement, il faut que vous sachiez que *le Kain* m'écrit que M. le duc de *Duras* a perdu une petite distribution de rôles que j'avais envoyée, et qu'il en faut une seconde; mais, dans cette seconde, il me semble qu'on enfle un peu la liste des pièces destinées à mademoiselle *Durancy*. On demande pour elle *Alzire*, *Electre*, *Aurélie*, *Aménaïde*, *Idamé*, *Zulime*,

1767. *Obéide.* Je ferai ſur le champ ce que vous aurez ordonné. Vous ſavez qu'il y a des conteſtations entre mademoiſelle *Durancy* et mademoiſelle *Dubois.*

Après le tripot de la comédie, vient celui de la typographie. Il me paraît que c'était à *Lavaiſſe* à mettre un frein aux horreurs dont ſon beau-frère eſt coupable, et que, s'il n'a pu en venir à bout, c'eſt une preuve que ce beau-frère eſt un monſtre incorrigible. Vous ne ſavez pas, mon cher ange, combien le reſte de l'Europe eſt différent de Paris, et avec quelle avidité de telles calomnies ſont recherchées ; elles ſont répétées par mille échos. Vous pouvez, ainſi que M. le duc de *Praſlin*, mépriſer les *Déon* et les *Vergy ;* M. le prince de *Condé* peut dédaigner un miſérable qui traite ſon père d'aſſaſſin ; mais les gens de lettres ne ſont pas dans une ſituation à négliger de pareilles atteintes. Il eſt aſſurément bien néceſſaire de réprimer cet excès parvenu à ſon comble. La vie d'un homme de lettres eſt un combat perpétuel.

Les janſéniſtes, d'un autre côté, ſont devenus plus perſécuteurs et plus inſolens que les jéſuites. On nous a défaits des renards, mais on nous laiſſe en proie aux loups. Ce ſont des janſéniſtes qui ont fait ce malheureux *Dictionnaire hiſtorique* où feu madame de *Tençin* eſt ſi maltraitée.

Je reviens à la comédie. Vous allez avoir une nouvelle pièce dont *le Kain* ne me parle pas. Je ſuis bien aiſe qu'il y ait quelques nouveautés qui faſſent entièrement oublier les Illinois. Les nouveautés de MM. de *Chabanon* et de *la Harpe* ne ſeront pas de ſitôt prêtes. Tant mieux ; plus ils travailleront, plus ils réuſſiront. M. de *Chabanon* vous eſt toujours très-attaché,

attaché, maman auſſi, et moi auſſi qui vous adore. Madame d'*Argental* me boude, mais mettez-moi à ſes pieds. *V.* 1767.

LETTRE CXLVIII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, le 7 d'auguſte.

Il ſerait, ſans doute, bien flatteur pour moi qu'un homme de lettres tel que vous, Monſieur, qui a bien voulu ſe donner à la typographie, entreprît la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai conſacré principalement à la gloire des belles-lettres et des beaux arts. J'ai augmenté le catalogue raiſonné des gens de lettres d'un grand tiers, et j'ai tâché de détruire plus d'un préjugé et plus d'une fable, qui déshonoraient un peu l'hiſtoire littéraire de ce beau ſiècle. J'en ai uſé ainſi dans la liſte des ſouverains contemporains, des princes du ſang, des généraux et des miniſtres. D'anciens recueils que j'avais faits pour mon uſage, m'ont beaucoup ſervi. J'ai reçu de toutes parts, depuis dix années, des inſtructions que je fais entrer dans le corps de l'ouvrage : j'oſe enfin le regarder comme un monument élevé à l'honneur de la France.

Il eſt très-triſte pour moi que cette édition ne ſe faſſe pas en France; mais vous ſavez que je ſuis plus près de Genève et de Lauſane que de Paris. L'édition eſt commencée. Ma méthode, dont je n'ai jamais pu me départir, eſt de faire imprimer ſous mes yeux, et de corriger à chaque feuille ce que je trouve de

1767. défectueux dans le ſtyle. J'en uſe ainſi en vers et en proſe. On voit mieux ſes fautes quand elles ſont imprimées.

Au reſte, cette édition eſt principalement deſtinée aux pays étrangers. Vous ne ſauriez croire quels progrès a fait notre langue, depuis dix ans, dans le Nord : on y recherche nos livres avec plus d'avidité qu'en France. Nos gens de lettres inſtruiſent vingt nations, tandis qu'ils ſont perſécutés à Paris, même par ceux qui oſent ſe dire leurs confrères.

Quant au mémoire qui regarde les calomnies abſurdes du ſieur *la Beaumelle*, il était encore plus néceſſaire pour les étrangers que pour les Français. On ſait bien à Paris que *Louis XIV* n'a point empoiſonné le marquis de *Louvois ;* que le dauphin, père du roi, ne s'eſt point entendu avec les ennemis de l'État pour faire prendre Lille ; que monſieur le Duc, père de M. le prince de *Condé* d'aujourd'hui, n'a point fait aſſaſſiner M. *Vergier :* mais à Vienne, à Bade, à Berlin, à Stockholm, à Pétersbourg, on peut aiſément ſe laiſſer ſéduire par le ton audacieux dont *la Beaumelle* débite ces abominables impoſtures. Ces menſonges imprimés ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſe trouvent auſſi à la ſuite des lettres de madame de *Maintenon*, qui ſont, pour la plupart, authentiques. Le faux prend la couleur de la vérité à laquelle il eſt mêlé. La calomnie ſe perpétue dans l'Europe, ſi on ne prend ſoin de la détruire. Il eſt de mon devoir de venger l'honneur de tant de perſonnes de tout rang outragées, ſurtout dans des notes infames dont ce malheureux a défiguré mon propre ouvrage. J'étais hiſtoriographe de France, lorſque je

commençai le Siècle de *Louis XIV* : je dois finir ce que j'ai commencé ; je dois laver ce monument de la fange dont on l'a fouillé ; enfin, je dois me preſſer, ayant peu de temps à vivre. 1767.

N. B. Vous ſaurez, Monſieur, en qualité d'homme d'eſprit et de goût, qu'il y a dans le monde un nommé M. *Laurent*, auteur du *Compère Matthieu*, lequel a fait un petit ouvrage intitulé l'Ingénu, lequel eſt fort couru des hommes, des femmes, des filles, et même des prêtres. Ce M. *Laurent* m'eſt venu voir : il m'a dit, avant de repartir pour la Hollande, que, ſi vous pouviez imprimer ce petit ouvrage, il vous l'enverrait de Lyon à Paris, par la poſte. M. *Marin* m'a mandé qu'il avait lu, par haſard, cet ouvrage, et qu'on donnerait une permiſſion tacite ſans aucune difficulté.

LETTRE CXLIX.

A M. GUYOT, *avocat*.

A Ferney, 7 d'auguſte.

Il eſt très-certain, Monſieur, que la France manque d'un bon vocabulaire ; l'Eſpagne et l'Italie en ont : tous les mots y ſont marqués avec leurs étymologies, leurs ſignifications propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, dans les différens ſtyles. Il faut remarquer ſurtout qu'en eſpagnol et en italien, on écrit comme on parle. Tout cela eſt à déſirer dans nos dictionnaires. Notre écriture eſt perpétuellement en contradiction avec notre prononciation. Il n'y a point de raiſon pour

1767. laquelle je *croyois*, j'*octroyois*, doivent s'écrire ainſi, quand on prononce, je *croyais*, j'*octroyais*. Le ſecond *oi* ne doit pas être plus privilégié que le premier. Du temps de *Corneille*, on prononçait encore je *connois*, et même on retranchait l'*s*. Vous voyez dans Héraclius :

> Qu'il entre; à quel deſſein vient-il parler à moi,
> Lui que je ne vois point, qu'à peine je *connoi?*

On ne ſouffrirait point aujourd'hui une pareille rime, puiſque l'on prononce je *connais*.

Notre langue eſt très-irrégulière. Les langages, à mon gré, ſont comme les gouvernemens ; les plus parfaits ſont ceux où il y a moins d'arbitraire. Il eſt bien ridicule que d'*auguſtus* on ait fait *aoust*, de *pavonem*, *paon*, de *Cadomum*, *Caen*, de *guſtus*, *goût*. Les lettres retranchées dans la prononciation prouvent que nous parlions très-durement; ces mêmes lettres, que l'on écrit encore, ſont nos anciens habits de ſauvages.

Que de termes éloignés de leur origine ! *Pédant*, qui ſignifiait inſtructeur de la jeuneſſe, eſt devenu une injure ; de *fatuus*, qui ſignifiait prophète, on a fait un fat; *idiot*, qui ſignifiait ſolitaire, ne ſignifie plus qu'un ſot.

Nous avons des architraves et point de *trave*, des archivoltes et point de *volte*, en architecture; des ſoucoupes, après avoir banni les *coupes ;* on eſt impotent et on n'eſt point *potent ;* il y a des gens implacables et pas un de *placable*. On ne finirait pas ſi on voulait expoſer tous nos beſoins ; cependant notre langue ſe parle à Vienne, à Berlin, à

Stockholm, à Copenhague, à Moſcou; elle eſt la langue de l'Europe; mais c'eſt grâce à nos bons livres et non à la régularité de notre idiome. Nos excellens artiſtes ont fait prendre notre pierre pour de l'albâtre. 1767.

J'attends, Monſieur, votre *Vocabulaire* pour fixer mes idées, et je vous remercie, par avance, de votre politeſſe et de vos inſtructions.

LETTRE CL.

A M. DAMILAVILLE.

8 d'auguſte.

Je vous ai obligation, mon cher ami, de m'avoir fait connaître juſqu'où un *Cogé* pouvait porter l'inſolence. M. *Caperonier* vient de m'écrire une lettre dans laquelle il donne un démenti formel à ce maraud. Il eſt bon de répandre, parmi les ſages et les gens de bien, la turpitude des méchans. Cette turpitude eſt bien puniſſable. Il n'eſt pas permis de prendre le nom de DIEU en vain. Je vous l'avais bien dit qu'il fallait paſſer ſa vie à combattre. Un homme de lettres, pour peu qu'il ait de réputation, eſt un *Hercule* qui combat des hydres. Prêtez-moi votre maſſue : j'ai plus de courage que de force. Si j'avais de la ſanté, tous ces drôles-là verraient beau jeu.

M. le prince de *Gallitzin* me mande que le livre intitulé *L'ordre eſſentiel et naturel des ſociétés politiques*, (*) eſt fort au-deſſus de *Monteſquieu*. N'eſt-ce pas le livre

(*) Par M. de *la Riviere*.

que vous m'avez dit ne rien valoir du tout? Le titre
1767. m'en déplaît fort. Il y a long-temps qu'on ne m'a envoyé de bons livres de Paris.

J'ai fait chercher l'Ingénu dont vous me parlez; on ne le connaît point. Il eſt très-triſte qu'on m'impute tous les jours non-ſeulement des ouvrages que je n'ai point faits, mais auſſi des écrits qui n'exiſtent point. Je ſais que bien des gens parlent de l'Ingénu, et tout ce que je puis répondre très-ingénument, c'eſt que je ne l'ai point vu encore. Je vous embraſſe bien tendrement.

J'ai lu le plaidoyer de *Loyſeau* contre Berne, pardevant l'Europe. Le cas eſt ſingulier. Ce *Loyſeau* veut ſe faire de la réputation, à quelque prix que ce ſoit; mais je crois qu'on s'intéreſſera fort peu à cette affaire dans Paris.

LETTRE CLI.

A M. LE MARQUIS DE MIRANDA,

CAMERIER MAJOR DU ROI D'ESPAGNE.

Ecrite ſous le nom d'un amman de Baſle.

10 d'auguſte.

Vous oſez penſer dans un pays où l'on a regardé ſouvent cette liberté comme une eſpèce de crime. Il a été un temps, à la cour d'Eſpagne, ſurtout lorſque les jéſuites avaient du crédit, qu'il était preſque défendu de cultiver ſa raiſon. L'abrutiſſement de l'eſprit était un mérite à la cour. Vos rois ſemblaient

être comme les docteurs de la comédie italienne, qui choisissaient des *Arlequins* pour leurs confidens et leurs favoris, parce que les *Arlequins* sont des balourds. Vous avez enfin un ministre éclairé qui, ayant lui-même beaucoup d'esprit, a permis qu'on en eût. Il a surtout senti le vôtre ; mais les préjugés sont encore plus forts que vous et lui. *Cicéron* et *Virgile* auraient beau venir dans votre cour, ils verraient que des moines et des prêtres seraient plus écoutés qu'eux ; ils seraient forcés de fuir ou d'être hypocrites. Vous avez, aux barrières de Madrid, la douane des pensées ; elles y sont saisies aux portes comme les marchandises d'Angleterre. 1767.

On met chez vous aux galères un libraire qui prête un livre à un officier de la cour pour le désennuyer pendant sa maladie. Cette persécution, faite à l'esprit humain, rend votre cour et votre religion odieuses à nous autres républicains. Les Grecs esclaves ont cent fois plus de liberté dans Constantinople que vous n'en avez dans Madrid. Cette crainte, si lâche et si tyrannique, cette crainte, où est toujours votre gouvernement que les hommes n'ouvrent les yeux à la lumière, fait voir à quel point vous sentez que votre religion serait détestée si elle était connue. Il faut bien que vous en ayez aperçu l'absurdité, puisque vous empêchez qu'on ne l'examine. Vous ressemblez à cette reine des *Mille et une nuits*, qui, étant extrêmement laide, punissait de mort quiconque osait la regarder entre deux yeux.

Voilà, Monsieur, l'état où a été votre cour jusqu'au ministère de M. le comte d'*Aranda*, et jusqu'à ce qu'un homme de votre mérite ait approché de la

1767. perſonne de ſa Majeſté. Mais la tyrannie monacale dure encore. Vous ne pouvez ouvrir votre ame qu'à quelques amis intimes, en très-petit nombre. Vous n'oſez dire à l'oreille d'un courtiſan ce qu'un anglais dirait en plein parlement.

Vous êtes né avec un génie ſupérieur; vous faites d'auſſi jolis vers que *Lopez de Véga;* vous écrivez mieux en proſe que *Gratien.* Si vous étiez en France, on croirait que vous êtes le fils de l'abbé de *Chaulieu* et de madame de *Sévigné.* Si vous étiez né anglais, vous deviendriez l'oracle de la chambre des pairs. De quoi cela vous ſervira-t-il à Madrid, ſi vous conſumez votre jeuneſſe à vous contraindre? Vous êtes un aigle enfermé dans une grande cage, un aigle gardé par des hiboux.

Je vous parle avec la liberté d'un républicain et d'un proteſtant philoſophe. Votre religion, j'oſe le dire, a fait plus de mal au genre-humain que les *Attila* et les *Tamerlan.* Elle a avili la nature; elle a fait d'infames hypocrites de ceux qui auraient été des héros; elle a engraiſſé les moines et les prêtres du ſang des peuples. Il faut, à Madrid et à Naples, que la poſtérité du *Cid* baiſe la main et la robe d'un dominicain. Vous êtes encore à ſavoir qu'il ne faut baiſer de main que celle de ſa maîtreſſe.

Je vous ſuis très-obligé, monſieur le Marquis, de la relation d'*Erèſe* que vous voulez bien m'envoyer. Il paraît que vous connaiſſez bien les hommes, et de là je conclus que vous avez bien des momens de dégoût; mais je ſuppoſe que vous avez trouvé dans Madrid une ſociété digne de vous, et que vous pouvez philoſopher, à votre aiſe, dans votre *cœtus ſelectus.*

Vous ferez insensiblement des disciples de la raison; vous élèverez les ames en leur communiquant la vôtre, et, quand vous ferez dans les grandes places, votre exemple et votre protection donneront aux ames toute l'élévation dont elles manquent. Il ne faut que trois ou quatre hommes de courage pour changer l'esprit d'une nation. Voyez ce que fait l'impératrice de Russie; elle a fait traduire le livre de *Bélisaire*, que des cuistres de sorbonne voulaient condamner. Elle a traduit elle-même le chapitre contre lequel les théologiens s'étaient élevés avec une fureur imbécille. On est philosophe à sa cour; on y foule aux pieds les préjugés du peuple. C'est une extrême sottise, dans les souverains, de regarder la religion catholique comme le soutien de leurs trônes; elle n'a presque servi qu'à les renverser. L'Angleterre et la Prusse n'ont été puissantes qu'en secouant le joug de Rome. 1767.

Puissiez-vous, Monsieur, quand vous serez en place, enchaîner cette idole, si vous ne pouvez la briser. C'est ce que j'attends d'un esprit tel que le vôtre. Vous cueillez actuellement les fleurs, vous ferez un jour mûrir les fruits.

Je suis, avec bien du respect et un véritable attachement, Monsieur,

votre très-humble, très-obéissant serviteur, *Erimbolt.*

1767.

LETTRE CLII.

A M. DAMILAVILLE.

12 d'auguſte.

Je crois qu'il faut laiſſer imprimer le mémoire qui devait précéder la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. C'eſt une affaire qui n'eſt pas ſeulement littéraire ; elle eſt perſonnelle à pluſieurs grandes maiſons du royaume, qui m'ont témoigné leur indignation contre ce malheureux *la Beaumelle*. Ses calomnies, peut-être peu connues à Paris, ſont répandues dans les pays étrangers. Il m'a traité comme *Louis XIV*, et je ne ſuis pas roi. Un pauvre particulier doit ſe défendre ; il doit décrier au moins le témoignage de ſon ennemi.

Je ne reviens point de mon étonnement, quand mes amis me diſent qu'il faut mépriſer de telles impoſtures. Je n'entends pas quel honneur il y a à ſe laiſſer diffamer, et je ſuis bien perſuadé qu'aucun de ceux qui me diſent, gardez le ſilence, ne le garderait à ma place.

Voici une grâce que je vous demande. M. *Diderot* peut vous dire dans quel temps il croit qu'on ait écrit le *Mercure triſmégiſte* que nous avons en grec. Je ne ſais ſi je me trompe, mais ce livre me paraît de la plus haute antiquité, et je le crois fort antérieur à *Timée de Locres*. Engagez le *Platon* moderne à me donner ſur cela quatre lignes d'éclairciſſement, que vous me ferez parvenir. Il y a loin de *Mercure*

Triſmégiſte à *la Beaumelle*, mais il faut répondre à tout. 1767.

Adieu, mon cher ami; je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE CLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'auguſte.

Ah! mon Dieu, on me mande que madame d'*Argental* eſt à l'extrémité. Je venais de vous écrire une lettre de quatre pages, je la déchire : je ne reſpire point. Madame d'*Argental* eſt-elle en vie? Mon adorable ange, ordonnez que vos gens nous écrivent un mot. Nous ſommes dans des tranſes mortelles. Un mot, par un de vos gens, je vous en conjure. *V.*

LETTRE CLIV.

A M. LE PRINCE GALLITZIN,

AMBASSADEUR DE RUSSIE, *à Paris.*

A Ferney, du 14 d'auguſte.

MONSIEUR LE PRINCE,

Je vois, par les lettres dont ſa Majeſté impériale et votre Excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Bélisaire*, que quelques hommes de collége calomnient à Paris.

1767. Nous ſerions couverts d'opprobre ſi tous les honnêtes gens, dont le nombre eſt très-grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédanteſques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la ſottiſe et de l'envie dans ma patrie; mais il y aura toujours auſſi de la ſcience et du bon goût. J'oſe vous dire même, qu'en général nos principaux militaires et ce qui compoſe le conſeil, les conſeillers d'Etat et les maîtres des requêtes, ſont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau ſiècle de *Louis XIV*. Les grands talens ſont rares; mais la ſcience et la raiſon ſont communes. Je vois, avec plaiſir, qu'il ſe forme dans l'Europe une république immenſe d'eſprits cultivés. La lumière ſe communique de tous les côtés. Il me vient ſouvent du Nord des choſes qui m'étonnent. Il s'eſt fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les eſprits qui ſera une grande époque. Les cris des pédans annoncent ce grand changement comme les croaſſemens des corbeaux annoncent le beau temps.

Je ne connais point le livre (*) dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de *Monteſquieu*, ſoit au-deſſus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raiſon. Je ferai venir ſon livre; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une ſouveraine qui favoriſe tous les talens étrangers, et qui en fait naître dans ſes Etats. Mais c'eſt vous, ſurtout, Monſieur, que je félicite de la repréſenter ſi bien à Paris.

J'ai l'honneur, &c.

(*) *L'Ordre eſſentiel des ſociétés*, par M. de *la Rivierre*.

LETTRE CLV. 1767.

A M. EISEN,

A Ferney, 14 d'auguſte.

Je commence à croire, Monſieur, que la Henriade ira à la poſtérité, en voyant les eſtampes dont vous l'embelliſſez; l'idée et l'exécution doivent vous faire également honneur. Je ſuis sûr que l'édition où elles ſe trouveront ſera la plus recherchée. Perſonne ne s'intéreſſe plus que moi aux progrès des arts; et plus mon âge et mes maladies m'empêchent de les cultiver, plus je les aime dans ceux qui les font fleurir.

Soyez perſuadé des ſentimens d'eſtime et de reconnaiſſance avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLVI.

A M. DAMILAVILLE.

14 d'auguſte.

Mon cher ami, votre lettre du 8 ne m'a pas laiſſé une goutte de ſang : je crains que madame d'*Argental* ne ſoit morte ; c'eſt une perte irréparable pour ſes amis. Que deviendra M. d'*Argental*? je ſuis déſeſpéré et je tremble.

M. le maréchal de *Richelieu* m'écrit ſur l'aventure de Sainte-Foy. La choſe eſt très-ſérieuſe. J'eſpère qu'à la fin l'innocence des proteſtans ſera plus reconnue au parlement de Bordeaux qu'à celui de Toulouſe.

1767. Il me mande que *la Beaumelle* n'eſt point de ſon département. Ce *la Beaumelle* n'a été que fortement réprimandé et menacé par le commandant du pays de Foix, au nom du roi. Ce n'eſt pas le ſilence de ce coquin que je demande, c'eſt une rétractation; ſans quoi on lui apprendra à calomnier. Ne tient-il qu'à débiter des impoſtures atroces, pour ſe taire enſuite, et laiſſer le poiſon circuler? *Lavaiſſe* doit le renoncer pour ſon beau frère, s'il ne ſe repent pas.

Il paraît, tous les huit jours, en Hollande, des livres bien ſinguliers. Je vois avec douleur qu'on a une bibliothéque nombreuſe contre la religion chrétienne qu'on devrait reſpecter. Vous ſavez que je ne l'ai jamais attaquée, et que je la crois, comme vous, utile à l'Europe.

Permettez que je vous prie d'envoyer à M. de *Laleu* un certificat qui aſſure que votre ami eſt encore en vie, quoique cela ne ſoit pas tout-à-fait vrai; mais, tant qu'il aura un ſouffle, il vous aimera. *V.*

LETTRE CLVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 d'auguſte.

CELLE-CI, Monſeigneur, eſt bien autant pour le premier gentilhomme de la chambre, que pour le ſouverain d'Aquitaine. Je mets à vos pieds deux exemplaires des Scythes, de l'édition de Lyon; l'un pour vous, l'autre pour votre troupe de Bordeaux. Cette édition eſt, ſans contredit, la meilleure. Les Scythes ſe recommandent à votre protection pour

Fontainebleau. J'avoue que nous avons de meilleurs acteurs que le roi. M. le comte de *Coigny*, M. le chevalier de *Jaucourt* et M. de *Melfort* en ſont bien étonnés. Il ne tiendrait qu'à vous d'en avoir d'auſſi bons, ſi vous pouviez faire effacer la note d'infamie qu'un ſot préjugé attache encore à des talens précieux et rares. 1767.

M. *Hénin*, réſident du roi, à Genève, a dû avoir l'honneur de vous écrire ſur *Gallien*. Il m'en paraît content ; il eſpère le former : cette place eſt bonne. Les paſſe-ports et les certificats de vie des Génevois vaudront, au moins, à *Gallien* mille francs par an. Je donnerai les dix louis d'or en queſtion, ſur le premier ordre que je recevrai de vous. Vous me permettez de ne vous pas écrire de ma main quand ma déteſtable ſanté me tient ſur le grabat : c'eſt l'état où je ſuis aujourd'hui, avec la réſignation convenable, et avec le plus tendre et le plus reſpectueux attachement. *V.*

LETTRE CLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 d'auguſte.

BÉNIS ſoient DIEU et mes anges ! Puiſque madame d'*Argental* ſe porte mieux, je ſuis aſſez hardi pour envoyer deux exemplaires des Scythes. Je n'en envoie que deux, pour ne pas trop groſſir le paquet. J'en ai adreſſé quatre à M. le duc de *Praſlin*, et trois à M. le duc de *Choiſeul*. J'en ferai venir tant qu'on voudra, on n'a qu'à commander.

1767. Dès que madame d'*Argental* ſera en pleine convaleſcence, et qu'elle pourra s'amuſer de balivernes, adreſſez-vous à moi, je vous amuſerai ſur le champ: cela eſt plus néceſſaire que des juleps de creſſon. Elle a eſſuyé là une furieuſe ſecouſſe. Pour moi, je ne ſais pas comment je ſuis en vie, avec ma maigreur qui ſe ſoutient toujours, et mon climat qui change quatre fois par jour. Il faut avouer que la vie reſſemble au feſtin de *Damoclès;* le glaive eſt toujours ſuſpendu.

Portez-vous bien tous deux, mes divins anges. Le petit hermitage va faire un feu de joie.

LETTRE CLIX.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 21 d'auguſte.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 7 d'auguſte, car aouſt eſt trop velche. Vous avez dû recevoir la mienne, dans laquelle je vous diſais que notre impératrice, notre héroïne de Scythie avait traduit le quinzième chapitre. On m'aſſure, dans le moment, qu'il eſt traduit en italien, et dédié à un cardinal; c'eſt de quoi il faut s'informer: mais ce qu'il faut ſurtout ſouhaiter, c'eſt que la ſorbonne le condamne: elle ſera couverte d'un ridicule et d'un opprobre éternel; elle ſera préciſément au niveau de *Fréron*.

Je vous recommande *la Harpe* quand je ne ſerai plus. Il ſera un des piliers de notre Egliſe; il faudra le faire de l'académie: après avoir eu tant de prix, il eſt bien juſte qu'il en donne.

Au

Au reſte, ſouvenez-vous que, s'il y a dans l'Europe des princes et des miniſtres qui penſent, ce n'eſt guère qu'en France qu'on peut trouver les agrémens de la ſociété. Les Français, perſécutés et chargés de chaînes, danſent très-joliment avec leurs fers, quand le geolier n'eſt pas là. Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney. Madame de *la Harpe* a joué comme mademoiſelle *Clairon*, M. de *la Harpe* comme *le Kain*, M. de *Chabanon* infiniment mieux que *Molé :* cela conſole. 1767.

Adieu, mon cher confrère; je n'écris point de ma main, je ſuis aveugle comme votre *Bélisaire;* je récite ſon *Credo*, mais je ne le commente pas ſi bien que lui.

LETTRE CLX.

A M. DAMILAVILLE.

22 d'auguſte.

Je ſais, Monſieur, que vous vous amuſez quelquefois de littérature. J'ai fait chercher l'Ingénu pour vous l'envoyer, et j'eſpère que vous le recevrez inceſſamment; c'eſt une plaiſanterie aſſez innocente d'un moine défroqué, nommé *Laurent*, auteur du *Compère Matthieu.*

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami qui eſt menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la ſanté eſt très-altérée. Il m'a montré des lettres des miniſtres, de MM. les maréchaux de *Richelieu* et d'*Eſtrées*, et de toute la maiſon de *Noailles*, au ſujet de *la Beaumelle*. Il m'a dit que ces démarches

1767. étaient absolument nécessaires ; que les écrits de *la Beaumelle* étaient très-répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre édition du Siècle de *Louis XIV*, que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui est chargée de falsifications et de notes infames. Ce *la Beaumelle* est un énergumène du Languedoc, un esprit indomptable, qu'il a fallu écraser. Le canton de Berne, outragé dans ce libelle, en a demandé justice au ministère.

Vous savez qu'on n'a pas voulu faire une seconde édition de l'ouvrage de mathématique, &c. Il n'y a plus de livres qu'on imprime plusieurs fois, que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire supplie les magistrats de brûler son livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres complimens ; il passe la moitié de la journée à souffrir, et l'autre à travailler.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.

Bourgier.

LETTRE CLXI.

A M. VERNES,

1 de septembre.

VOICI, Monsieur, les paroles de *Sanchoniathon* : „ Ces choses sont écrites dans la *Cosmogonie* de *Thaut*, „ dans ses mémoires, et tirées des conjectures et „ des instructions qu'il nous a laissées. C'est lui qui „ nomma les vents du septentrion et du midi, &c... „ Ces premiers hommes consacrèrent les plantes

» que la terre avait produites : ils les jugèrent
» divines, et vénérèrent ce qui ſoutenait leur vie, 1767.
» celle de leur poſtérité et de leurs ancêtres, &c. »

Au reſte, mon cher Monſieur, il ſe pourrait très-bien que *Sanchoniathon* eût dit une ſottiſe, ainſi que des gens venus après lui en ont dit d'énormes.

L'affaire des *Sirven* n'a pu être encore rapportée, parce que M. d'*Ormeſſon* a été malade ; du moins on donne cette excuſe : mais il ſe pourrait bien que le crédit des ennemis en fût la véritable raiſon. La malheureuſe aventure de Sainte-Foy ſur les frontières du Périgord, vingt-quatre pauvres diables de huguenots décrétés, le fatal édit de 1724 renouvelé dans le Languedoc, et enfin le malheur de *Sirven* qui n'a point de jolie fille pour intéreſſer les Pariſiens : tout cela pourrait nuire à la cauſe de cet infortuné.

Je vous envoie, mon cher philoſophe huguenot, une petite Philippique que j'ai été obligé de faire. L'ami *la Beaumelle* s'en eſt mal trouvé. Le commandant de la province l'a un peu menacé, de la part du roi, du cachot qu'il mérite. Je ſuis très-tolérant, mais je ne le ſuis pas pour les calomniateurs. Il faut d'une main ſoutenir l'innocence, et de l'autre écraſer le crime.

Je vous embraſſe en *Jéhova*, en *Knef*, en *Zeus* ; point du tout en *Athanaſe*, très-peu en *Jérôme* et en *Auguſtin*.

1767.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de septembre.

Nous nous apprêtons à célébrer la convaleſcence : il y aura comédie nouvelle, ſoupé de quatre-vingts couverts. C'eſt bien pis que chez M. de *Pompignan;* et puis nous aurons bal et fuſées.

J'envoyai, par le dernier ordinaire, un Ingénu, par M. le duc de *Praſlin*, pour amuſer la convaleſcente ; et vous aurez, mes anges, pour votre hiver, les tragédies de MM. de *Chabanon* et de *la Harpe ;* cela n'eſt pas trop mal pour des habitans du mont Jura; mais, en vérité, vous autres Velches, vous êtes des habitans de Montmartre. Je vous aſſure que les Guillaume Tell et les Illinois ſont aux *Danchet* et aux *Pellegrin* ce que les *Pellegrin* et les *Danchet* ſont à *Racine*. Je ne crois pas qu'il y ait une ville de province dans laquelle on pût achever la repréſentation de ces parades qui ont été applaudies à Paris. Cela met en colère les ames bien nées : cette barbarie avancera ma mort. Le fond des Velches ſera toujours ſot et groſſier. Le petit nombre des prédeſtinés qui ont du goût, n'influe point ſur la multitude : la décadence eſt arrivée à ſon dernier période.

Vivez donc, mes anges, pour vous oppoſer à ce torrent de bêtiſes de tant d'eſpèces, qui inondent la nation. Je ne connais, depuis vingt ans, aucun livre ſupportable, excepté ceux que l'on brûle, ou

dont on perſécute les auteurs. Allez, mes Velches, Dieu vous béniſſe! vous êtes la chiaſſe du genre-humain. Vous ne méritez pas d'avoir eu parmi vous de grands-hommes qui ont porté votre langue juſqu'à Moſcou. C'eſt bien la peine d'avoir tant d'académies pour devenir barbares. Ma juſte indignation, mes anges, eſt égale à la tendreſſe reſpectueuſe que j'ai pour vous, et qui fait la conſolation de mes vieux jours. *V.* 1767.

Tout Ferney ſe réjouit de la convaleſcence.

LETTRE CLXIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 de ſeptembre.

Je reçois, Monſieur, votre lettre du 29 d'auguſte. Tous les paquets arrivent de Paris en pays étranger; mais rien n'arrive de nos cantons à Paris.

Je vois très-ſouvent votre ami qui vous aime tendrement. Il voudrait bien avoir le *Panégyrique de Louis IX;* mais je crois que l'impératrice ruſſe méritera un plus beau panégyrique. Quelle époque, mon cher Monſieur! Elle force les évêques ſarmates à être tolérans, et vous ne pouvez en faire autant des vôtres. O Velches! pauvres Velches! quand l'étoile du Nord pourra-t-elle vous illuminer?

Savez-vous bien qu'on fait actuellement des vers à Pétersbourg mieux qu'en France? ſavez-vous, mes pauvres Velches, que vous n'avez plus ni goût ni eſprit? Que diraient les *Deſpréaux*, les *Racine*, s'ils

1767. voyaient toutes les barbaries de nos jours? Les barbares Illinois l'ont emporté ſur le barbare *Crébillon :* le barbare .... le diſpute aux Illinois par-devant l'auteur de *Childebrand.* Ah, poliſſons que vous êtes, combien je vous mépriſe!

Nous avons du moins chez nous deux hommes qui ont du goût, et c'eſt ce qui ſe trouvera difficilement à Paris. La nation m'indigne.

Bonſoir, mon cher Monſieur; vous avez dans mon voiſinage un ami qui vous aime avec la plus vive tendreſſe, tout vieux qu'il eſt. On dit que les vieillards n'aiment rien; cela n'eſt pas vrai. Voici un petit billet qu'on m'a donné pour M. *Lambertad.*

Bourſier.

LETTRE CLXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de ſeptembre.

Rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar.

J'AVOUE, Monſeigneur, que l'impertinence eſt extrême. S'il ſait ſi bien l'hiſtoire, il doit ſavoir que le ſecrétaire d'Etat *Villeroi* écrivait *Monſeigneur* aux maréchaux de France.

Inceſſamment *Gallien* pourra vous écrire avec la même nobleſſe de ſtyle, dès qu'il aura fait une petite fortune. Je ne manquerai pas d'exécuter vos ordres. Vous ſavez peut-être qu'en qualité de français je ne puis aller à Genève; cela eſt défendu: mais on viendra chez moi, et je parlerai comme je le dois. De

plus, je ſuis dans mon lit, où une fièvre lente retient ma figure uſée et languiſſante. 1767.

Je préſume que vous donnerez l'ordre d'achever le payement de ce que doit *Gallien*, après quoi vous ſerez probablement débarraſſé de ce petit fardeau. Je joins ici les mémoires. Vos paquets ſont francs, et ce n'eſt point une indiſcrétion de ma part.

Quant à l'article des ſpectacles, j'oſe eſpérer que vous aurez la bonté d'entrer dans mes peines. Je ne connais aucun des acteurs, excepté mademoiſelle *Duménil* et *le Kain*. La petite *Durancy* avait joué chez moi aux Délices, à l'âge de quatorze ans; je ne lui ai donné quelques rôles, que ſur la réputation qu'elle s'eſt faite depuis. J'ai fait un partage aſſez égal entre elle et mademoiſelle *Dubois*. Il me paraît que ce partage entretient une émulation néceſſaire. Si mademoiſelle *Durancy* ne réuſſit pas, les rôles reviennent néceſſairement aux actrices qui ſont plus au goût du public, et vos ordres décident de tout. Le pauvre d'*Argental* a été bien loin de pouvoir ſe mêler dans ces tracaſſeries; il a été long-temps malade, et ſa femme a été un mois entier à la mort. M. de *Thibouville*, qui a beaucoup de talent pour la déclamation, n'a fait autre choſe qu'aſſiſter à quelques répétitions. Il eſt mon ami depuis trente ans, et celui de ma nièce. Vous ne voulez pas nous priver de cette conſolation, ſurtout dans le triſte état où la vieilleſſe et la maladie me réduiſent.

Daignez agréer mon reſpect et mon attachement, avec votre bonté ordinaire. *V.*

1767.

LETTRE CLXV.

A M. DAMILAVILLE.

12 de ſeptembre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 5, et je ſuis pénétré d'une double peine, la vôtre et la mienne. Vous avez à vous plaindre de la nature, et moi auſſi. Nous ſommes tous deux malades; mais je ſuis au bout de ma carrière, et vous voilà arrêté au milieu de la vôtre par une indiſpoſition qui pourra vous priver long-temps de la conſolation du travail, conſolation néceſſaire à tout être qui penſe, et principalement à vous qui penſez ſi ſagement et ſi fortement.

N'êtes-vous pas, à peu-près, dans le cas où s'eſt trouvé M. *Dubois*? n'a-t-il pas été guéri? n'y a-t-il pas un homme, dans Paris, qu'on dit fort habile pour la guériſon des tumeurs? Mandez-moi, je vous prie, quel parti vous prenez dans cette triſte circonſtance.

Malgré mes maux, je m'égaie à voir embellir par des acteurs qui valent mieux que moi, une comédie (*) qui ne mérite pas leurs peines. Nous avons trois auteurs dans notre troupe. Vous m'avouerez que cela eſt unique dans le monde; et ce qu'il y a de beau encore, c'eſt que ces trois auteurs ne cabalent point les uns contre les autres. Nous ſommes plus

(*) Charlot ou la Comteſſe de Givri.

unis que la ſorbonne. Tous les étrangers ſont très-fâchés que cette faculté de grands hommes ait ſupprimé ſa cenſure; elle aurait édifié l'Europe et mis le comble à ſa gloire. 1767.

J'ai reçu les belles pièces de théâtre qu'on m'a envoyées depuis peu; c'eſt *Racine* et *Molière* tout pur. Il y a quelque temps que l'on m'adreſſa un livre intitulé, *le Siècle de Louis XV*. Les principaux perſonnages du ſiècle, ſont trois joueurs d'orgues et deux apothicaires. Il manquait à ce ſiècle l'ouvrage que la ſorbonne annonçait; mais j'oſe eſpérer que nous verrons ce chef-d'œuvre. Je ne peux concevoir comme on a permis en France l'impreſſion du livre de *Laurent*, intitulé l'*Ingénu*. Cela me paſſe.

Je finis, car j'ai la fièvre. Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur.

LETTRE CLXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 de ſeptembre.

J'AI fait prier, Monſeigneur, notre réſident de paſſer chez moi. Je vous avais prévenu que je n'allais plus à Genève; et d'ailleurs, quand l'entrée de cette ville ſerait permiſe aux Français, l'état où je ſuis ne me permettrait pas de ſortir.

Nous avons eu une longue conférence; et le réſultat a été que, la première fois qu'il aurait l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de vous rendre ce qu'il vous doit: voilà ce qu'il m'a

1767. dit en préſence de ma nièce. Je reçus, ſous votre enveloppe, hier au ſoir, une lettre pour *Gallien*, et je la lui ai envoyée de grand matin.

Voici une très-grande partie des frais qui reſtent à payer pour lui. Comme la ſomme montera à près de huit cents livres, indépendamment de ce que vous avez déjà bien voulu donner, et de quantité de menus frais qui n'entrent pas en ligne de compte, je n'ai rien voulu faire ſans vos ordres exprès. Juſqu'à préſent, il n'a paru aucun mémoire conſidérable par lui-même. Je payerai tout, ſur le champ, ſelon l'ordre que je recevrai de vous. Voilà, je penſe, toutes vos commiſſions remplies : il ne me reſte qu'à vous ſouhaiter un agréable voyage, et à recommander la Scythie à votre protection, en cas qu'on ait des ſpectacles à Fontainebleau. J'avoue que j'aime la Scythie ; pardonnez-moi ma faibleſſe, et joignez l'indulgence à vos bontés.

Vous voyez que j'écris régulièrement, tout malade que je ſuis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire. Je regretterai *Gallien* qui me valait des ordres de votre part.

Nous avons ici beaucoup de troupes : notre petit pays en eſt charmé.

J'écris dans l'intervalle de la fièvre.

Agréez mon tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXVII. 1767.

AU MEME.

A Ferney, 13 de ſeptembre.

Vous me pardonnerez, Monſeigneur, ſi je me ſers d'une main étrangère; ma fièvre ne me permet pas d'écrire. Vous me pardonnerez encore ſi je vous importune ſi ſouvent pour les affaires de *Gallien;* mais il faut que mes comptes ſoient apurés avant que je meure. Il m'eſt venu voir aujourd'hui avec deux ſeigneurs eſpagnols qu'il m'a amenés. Je lui ai demandé s'il n'avait point encore quelques dettes, et il m'a donné le petit mémoire ci-joint; de ſorte que tout ſe monte à la ſomme de 881 livres 18 ſous. Ainſi donc, Monſeigneur, ce jeune homme vous coûtait, par an, 1200 livres, indépendamment de ſa nourriture et des autres choſes néceſſaires. Il y a très-peu de perſonnes qui en fiſſent davantage pour leur fils. Ses dépenſes me paraiſſent exorbitantes pour un jeune homme que vous avez ſi bien équipé quand vous me l'envoyâtes. Je n'ai ceſſé de lui recommander la plus grande retenue; mais je vois qu'il a uſé largement de vos bontés. Il faut avouer pourtant qu'il a mis de la diſcrétion dans ſa magnificence; car, à l'abri de votre protection et de votre nom, il aurait pu prendre dix mille francs chez les marchands, on ne lui aurait rien refuſé. Vous voilà heureuſement débarraſſé de ce fardeau, ſans qu'il puiſſe être dégagé de la reconnaiſſance éternelle qu'il vous doit.

1767. Il ne me reſte, Monſeigneur, que d'attendre vos ordres, et de vous ſupplier de me continuer vos bontés pour le peu de temps que j'ai encore à en jouir. *V.*

LETTRE CLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de ſeptembre.

Mon cher ange eſt donc dans l'allégreſſe et la jubilation ; la convaleſcence ſe ſoutient donc parfaitement; l'appétit eſt donc revenu : Dieu ſoit loué. Je chante *Te Deum* pour madame d'*Argental*, et pour moi un *Libera ;* car j'ai encore de grands reſſentimens de fièvre. Je tâcherai d'engager *Lacombe* à faire encore mieux que vous ne propoſez pour *le Kain ;* mais il a imprimé l'Ingénu, ſans m'en rien dire, ſur les premières feuilles incorrectes qu'il a été aſſez heureux pour ſe procurer. Son édition fourmille de fautes abſurdes : je ne conçois pas comment on en a pu ſouffrir la lecture. Je ne lui ai écrit, juſqu'à préſent, que pour lui laver la tête. Vous aurez inceſſamment Charlot ou la Comteſſe de Givry, dont je fais plus de cas que de l'Ingénu, mais qui n'aura pas le même ſuccès. Je ne la deſtine pas aux comédiens, à qui je ne donnerai jamais rien, après la manière barbare dont ils m'ont défiguré, et l'inſolence qu'ils ont eue de mettre dans mes pièces des vers dont l'abbé *Pellegrin* et *Danchet* auraient rougi. D'ailleurs, les caprices du parterre ſont intolérables, et les Velches ſont trop velches.

Il m'a été de toute impoſſibilité, mon cher ange, de faire ce que vous exigiez à l'égard des Scythes. La tournure que vous vouliez était abſolument incompatible avec mon goût et ma manière de penſer. On fait toujours très-mal les choſes auxquelles on a de la répugnance. 1767.

Au reſte, les comédiens me doivent la repriſe des Scythes qu'ils ont abandonnés, après les plus fortes chambrées, pour jouer des pièces qui ſont l'opprobre de la nation. J'eſpère que vous voudrez bien engager les premiers gentilshommes de la chambre, qui ſont vos amis, à me faire rendre juſtice; et que, de ſon côté, M. le maréchal de *Richelieu*, qui a fait jouer les Scythes à Bordeaux, avec le plus grand ſuccès, ne ſouffrira pas qu'on me traite avec ſi peu d'égards. On dit qu'il n'y aura point de ſpectacles à Fontainebleau; ainſi je compte qu'on jouera les Scythes à la Saint-Martin. Il ſerait bien étrange que les comédiens ne payaſſent mes bienfaits que d'ingratitude; vous ne le ſouffrirez pas; vos bontés pour moi ſont trop conſtantes, et ce n'eſt pas votre coutume d'abandonner vos amis.

Mon village eſt devenu le quartier général des troupes qui font le blocus de Genève. Je vous écris au ſon du tambour, et en attendant la fièvre qui va me reprendre.

Madame *Denis* et M. de *Chabanon* ſe joignent à moi pour vous dire combien ils s'intéreſſent à la ſanté de madame d'*Argental*, et moi je ne puis vous dire combien je vous aime. *V.*

1767.

LETTRE CLXIX.

A M. GUYOT.

A Ferney, 25 de septembre.

J'AI enfin reçu, Monsieur, les deux premiers volumes de votre *Vocabulaire*. Tout ce que j'en ai lu m'a paru exact et utile : rien de trop ni de trop peu; point de fades déclamations. J'attends la suite avec impatience; votre entreprise est un vrai service rendu à toute la littérature.

Vous me feriez plaisir de m'apprendre les noms des auteurs à qui nous aurons tant d'obligation.

J'ai l'honneur d'être bien véritablement, Monsieur, votre, &c.

P. S. Il ne serait pas mal de mettre dans votre errata, que nous prononçons auto-da-fé par corruption, et que les Espagnols disent auto-de-fé. Il y a une grosse faute à la page 423 : les dieux *mêmes* éternels arbitres; il faut les dieux *même*, sans *s*. Cet *s* donne une syllabe de trop au vers.

Il y a une plus grande faute à la page 422. Plaçât tous bienfaiteurs au rang des immortels; c'est un barbarisme. On dit, *tous les bienfaiteurs*, et non *tous bienfaiteurs*. On n'entendrait pas un homme qui dirait, *j'ai mis tous saints dans le catalogue*. D'ailleurs, il faut tâcher, dans un dictionnaire, de ne citer que de bons vers, et ne point imiter en cela l'impertinent *Dictionnaire de Trévoux*. Les vers cités en

cet endroit ſont trop mauvais : *bonté fertile* eſt ridicule. 1767.

Priez vos auteurs de ne citer que des faits avérés. Le viol d'une dame, par un marabou, à la face, et non *en face* de tout un peuple, eſt un conte à dormir debout, digne de *Léon* d'Afrique.

LETTRE CLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de ſeptembre.

Mon cher ange, quoique vous ne m'écriviez point, je ſuppoſe toujours que madame d'*Argental* a repris ſa ſanté, ſon embonpoint, ſa gaieté et ſes grâces, et qu'elle eſt tout comme je l'ai laiſſée il y a environ quinze ans. Vous voulez que je vous envoye, pour vous amuſer, la petite drôlerie qui nous a fait paſſer quelques heures agréablement dans nos déſerts. La perfection ſingulière avec laquelle cette médiocrité a été jouée, me fait oublier les défauts de la pièce, et me donne la hardieſſe de vous l'envoyer. Je l'adreſſe ſous l'enveloppe de M. de *Courteille*, et j'eſpère qu'elle vous parviendra ſaine et ſauve.

On dit qu'on va reprendre l'affaire des *Sirven* en conſidération. Je commence à en avoir bonne eſpérance, puiſque M. de *Beaumont* a gagné ſon procès qui me donnait tant d'inquiétude : il a la main heureuſe. La juſtice du conſeil eſt, à la vérité, comme celle de Dieu, fort lente ; mais enfin elle arrive.

1767. La juſtice du parterre eſt aſſez dans ce goût; elle fait gagner d'aſſez mauvais procès en première inſtance, et il lui faut trente années pour rendre juſtice à ce qui eſt paſſable.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point de ſpectacles à Fontainebleau. La chaſſe ſuffit; mais, comme vous aimez mieux la comédie que la chaſſe, je vous ſupplie de me mander des nouvelles du tripot.

Pour l'autre tripot qui a condamné l'Ingénu à ne plus paraître, je ne vous en parle point; mais quand je dis qu'il y a des velches dans le monde, vous m'avouerez que j'ai raiſon.

Mille tendres reſpects à la convaleſcente. *V.*

LETTRE CLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

28 de ſeptembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21. Je vous aſſure que vous m'aviez donné bien des inquiétudes. Prenez bien des fondans, et vivez pour l'intérêt de la raiſon et de la vérité.

Vous ne me diſiez pas que M. et madame de *Beaumont* avaient gagné pleinement leur cauſe. Il eſt juſte, après tout, que le défenſeur des *Calas* et des *Sirven* proſpère. Je me flatte que le procès des *Sirven* ſera rapporté.

J'ai lu les *pièces relatives*. Les *Riballier* et les *Cogé* devraient mourir de honte, s'ils n'avaient pas toute honte bue.

Je

Je ne sais qui m'a envoyé le *Tableau philosophique du genre-humain depuis le commencement du monde jusqu'à Constantin*. Je crois en deviner l'auteur ; mais je me donnerai bien de garde de le nommer jamais. Je suis fâché de voir qu'un homme si respectueux envers la Divinité, et qui étale par-tout des sentimens si vertueux et si honnêtes, attaque si cruellement les mystères sacrés de la religion chrétienne. Mais il est à craindre que les *Riballier* et les *Cogé* ne lui fassent plus de tort par leur conduite infame et par toutes leurs calomnies, qu'elle ne peut recevoir d'atteintes des *Bolingbroke*, des *Wolston*, des *Spinosa*, des *Boulainvilliers*, des *Maillet*, des *Meslier*, des *Fréret*, des *Boulanger*, des *la Métrie*, &c. &c. &c. 1767.

Je présume que vous avez reçu actuellement le brimborion que je vous ai envoyé pour l'enchanteur *Merlin*. Je lui donne cette pièce (*), que j'ai brochée en cinq jours, à condition qu'il n'aura nul privilége. Je n'ai pas osé faire paraître *Henri IV* dans la pièce ; elle n'en a pas moins fait plaisir à tous nos officiers et à tout notre petit pays, à qui la mémoire d'*Henri IV* est si chère. Songez à votre santé ; la mienne est déplorable.

(*) Charlot, ou la Comtesse de Givry.

1767.

LETTRE CLXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de septembre.

Je ne comprends pas, mon cher ange, ni votre lettre ni vous. J'ai suivi, de point en point, la distribution que *le Kain* m'avait indiquée; comme, par exemple, de donner *Alzire* à mademoiselle *Durancy*, et *Zaïre* à mademoiselle *Dubois*, &c.

Comme je ne connais les talens ni de l'une ni de l'autre, je m'en suis tenu uniquement à la décision de *le Kain*, que j'ai confirmée deux fois.

Mademoiselle *Dubois* m'a écrit, en dernier lieu, une lettre lamentable à laquelle j'ai répondu par une lettre polie. Je lui ai marqué que j'avais partagé les rôles de mes médiocres ouvrages entre elle et mademoiselle *Durancy;* que si elles n'étaient pas contentes, il ne tiendrait qu'à elles de s'arranger ensemble comme elles voudraient. Voilà le précis de ma lettre; vous ne l'avez pas vue sans doute : si vous l'aviez vue, vous ne me feriez pas les reproches que vous me faites.

M. de *Richelieu* m'en fait, de son côté, de beaucoup plus vifs, s'il est possible. Il est de fort mauvaise humeur. Voilà, entre nous, la seule récompense d'avoir soutenu le théâtre pendant près de cinquante années, et d'avoir fait des largesses de mes ouvrages.

Je ne me plains pas qu'on m'ôte une pension que j'avais, dans le temps qu'on en donne une à *Arlequin*.

Je ne me plains pas du peu d'égard que M. de *Richelieu* me témoigne ſur des choſes plus eſſentielles. Je ne me plains pas d'avoir ſur les bras un régiment, ſans qu'on me ſache le moindre gré de ce que j'ai fait pour lui. Je ne me plains que de vous, mon cher ange, parce que plus on aime, plus on eſt bleſſé. 1767.

Il eſt plaiſant que, preſque dans le même temps, je reçoive des plaintes de M. de *Richelieu* et de vous. Il y a ſurement une étoile ſur ceux qui cultivent les lettres, et cette étoile n'eſt pas bénigne. Les tracaſſeries viennent me chercher dans mes déſerts: que ſerait-ce ſi j'étais à Paris? heureuſement notre théâtre de Ferney n'éprouve point de ces orages. Plus les talens de nos acteurs ſont admirables, plus l'union règne parmi eux; la diſcorde et l'envie ſont faites pour la médiocrité. Je dois me renfermer dans les plaiſirs purs et tranquilles que mes maladies cruelles me laiſſent encore goûter quelquefois. Je me flatte que celui qui a le plus contribué à ces conſolations, ne les mêlera pas d'amertume, et qu'une tracaſſerie, entre deux comédiennes, ne troublera pas le repos d'un homme de votre conſidération et de votre âge, et n'empoiſonnera pas les derniers jours qui me reſtent à vivre.

Vous ne m'avez point parlé de madame de *Groſley;* vous croyez qu'il n'y a que les ſpectacles qui me touchent. Vous ne ſavez pas qu'ils ſont mon plus léger ſouci, qu'ils ne ſervent qu'à remplir le vide de mes momens inutiles, et que je préfère infiniment votre amitié à la vaine et ridicule gloire des belles-lettres qui périſſent dans ce malheureux ſiècle. *V.*

1767.

LETTRE CLXXIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 30 de septembre.

J'AI été long-temps malade, Monsieur; c'est à ce triste métier que je consume les dernières années de ma vie. Une de mes plus grandes souffrances a été de ne pouvoir répondre à la lettre charmante dont vous m'honorâtes, il y a quelques semaines. Vous faites toujours mon étonnement, vous êtes un des prodiges du règne de *Catherine II.* Les vers français que vous m'envoyez sont du meilleur ton et d'une correction singulière; il n'y a pas la plus petite faute de langage: on ne peut vous reprocher que le sujet que vous traitez. Je m'intéresse à la gloire de son beau règne comme je m'intéressais autrefois au siècle de *Louis XIV.* Voilà les beaux jours de la Russie arrivés; toute l'Europe a les yeux sur ce grand exemple de la tolérance, que l'impératrice donne au monde. Les princes jusqu'ici ont été assez infortunés pour ne connaître que la persécution. L'Espagne s'est détruite elle-même en chassant les Juifs et les Maures. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France. Les prêtres désolent l'Italie. Les pays d'Allemagne, gouvernés par les prélats, sont pauvres et dépeuplés, tandis que l'Angleterre a doublé sa population depuis deux cents ans, et décuplé ses richesses. Vous savez

que les querelles de religion, et l'horrible quantité de moines qui couraient comme des fous du fond de l'Egypte à Rome, ont été la vraie cauſe de la chute de l'Empire romain ; et je crois fermement que la religion chrétienne a fait périr plus d'hommes, depuis *Conſtantin*, qu'il n'y en a aujourd'hui dans l'Europe. 1767.

Il eſt temps qu'on devienne ſage ; mais il eſt beau que ce ſoit une femme qui nous apprenne à l'être. Le vrai ſyſtême de la machine du monde nous eſt venu de Thorn, de cette ville où l'on a répandu le ſang pour la cauſe des jéſuites. Le vrai ſyſtême de la morale et de la politique des princes nous viendra de Pétersbourg, qui n'a été bâtie que de mon temps, et de Moſcou dont nous avions beaucoup moins de connaiſſance que de Pékin.

Pierre le grand comparait les ſciences et les arts au ſang qui coule dans les veines ; mais *Catherine*, plus grande encore, y fait couler un nouveau ſang. Non-ſeulement elle établit la tolérance dans ſon vaſte empire, mais elle la protége chez ſes voiſins. Juſqu'ici on n'a fait marcher des armées que pour dévaſter des villages, pour voler des beſtiaux et détruire des moiſſons. Voici la première fois qu'on déploie l'étendard de la guerre, uniquement pour donner la paix et pour rendre les hommes heureux. Cette époque eſt, ſans contredit, ce que je connais de plus beau dans l'hiſtoire du monde.

Nous avons auſſi des troupes dans ce petit pays de Ferney, où vous n'avez vu que des fêtes, et où vous avez ſi bien joué le rôle du fils de *Mérope*. Ces troupes y ſont envoyées à peu-près comme les vôtres le ſont

1767. en Pologne, pour faire du bien, pour nous conſtruire de beaux grands chemins qui aillent juſqu'en Suiſſe, pour nous creuſer un port ſur notre lac Leman; auſſi nous les béniſſons, et nous remercions M. le duc de *Choiſeul* de rendre les ſoldats utiles pendant la paix, et de les faire ſervir à écarter la guerre qui n'eſt bonne à rien qu'à rendre les peuples malheureux.

Si vous allez ambaſſadeur à la Chine, et ſi je ſuis en vie quand vous ſerez arrivé à Pékin, je ne doute pas que vous ne faſſiez des vers chinois comme vous en faites de français. Je vous prierai de m'en envoyer la traduction. Si j'étais jeune, je ferais aſſurément le voyage de Pétersbourg et de Pékin; j'aurais le plaiſir de voir la plus nouvelle et la plus ancienne création. Nous ne ſommes tous que des nouveaux venus, en comparaiſon de meſſieurs les Chinois; mais je crois les Indiens encore plus anciens. Les premiers empires ont été ſans doute établis dans les plus beaux pays. L'Occident n'eſt parvenu à être quelque choſe qu'à force d'induſtrie. Nous devons reſpecter nos premiers maîtres.

Adieu, Monſieur; je ſuis le plus grand bavard de l'Occident. Mille reſpects à madame la comteſſe de *Schouvaloſ*.

LETTRE CLXXIV. 1767.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 1 d'octobre.

PAR votre lettre du 20 de ſeptembre, mon cher philoſophe militaire, vous m'apprenez que MM. de *Broglie* s'imaginent que je ne leur ſuis pas attaché: cela prouve que ni MM. de *Broglie* ni vous n'avez jamais lu le Pauvre diable: il a pourtant été imprimé bien ſouvent. Vous y auriez trouvé ces vers-ci, leſquels ſont adreſſés à un pauvre diable qui voulait faire la campagne.

Du duc Broglie oſez ſuivre les pas;
Sage en projets, et vif dans les combats,
Il a tranſmis ſa valeur aux ſoldats;
Il va venger les malheurs de la France:
Sous ſes drapeaux marchez dès aujourd'hui,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Pour moi, je ſuis un pauvre diable environné actuellement du régiment de *Conti*, dont trois compagnies ſont logées à Ferney. Si elles étaient venues, il y a dix ans, elles auraient couché à la belle étoile. Je fais ce que je peux pour que les officiers et les ſoldats ſoient contens; mais mon âge et mes maladies ne me permettent pas de faire les honneurs de mon hermitage comme je le voudrais. Je ne me mets

1767. plus à table avec perſonne. J'achève ma carrière tout doucement; et, quand je la finirai, vous perdrez un ſerviteur auſſi attaché qu'inutile.

LETTRE CLXXV.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 1 d'octobre.

Je ſuis encore entre le mont Jura et les Alpes, Monſieur, et j'y finirai bientôt ma vie. Je n'ai point reçu la lettre par laquelle vous me feſiez part de votre chambellanie. Je vous aimerais mieux dans votre palais à Bologne, que dans l'antichambre d'un prince. J'ai été auſſi chambellan d'un roi, mais j'aime cent fois mieux être dans ma chambre que dans la ſienne. On meurt plus à ſon aiſe chez ſoi que chez des rois; c'eſt ce qui m'arrivera bientôt. En attendant, je vous préſente mes reſpects. *V.*

LETTRE CLXXVI. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

2 d'octobre.

FONDEZ donc cette maudite glande, mon cher et digne ami. Que l'exemple de M. *Dubois* vous rende bien attentif et bien vigilant : vous n'avez pas, comme lui, cent mille écus de rente à perdre ; mais vous avez à conſerver cette ame philoſophique et vertueuſe, ſi néceſſaire dans un temps où le fanatiſme oſe combattre encore la raiſon et la probité. Vous êtes dans la force de l'âge ; vous ſerez utile aux gens de bien qui penſent comme il faut, et moi je ne ſuis plus bon à rien. Je ſuis actuellement obligé de me coucher à ſept heures du ſoir. Je ne peux plus travailler.

Que *Merlin* ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée. Si, par haſard, ſon édition a quelque ſuccès dans ce ſiècle ridicule, je lui prépare un petit morceau ſur *Henri IV*, qu'il pourra mettre à la tête de la ſeconde édition, et je vous réponds que vous y retrouverez vos ſentimens. Je finis ma carrière littéraire par ce grand-homme, comme je l'ai commencée, et je finis comme lui. Je ſuis aſſaſſiné par des gueux ; *Cogé* eſt mon *Ravaillac*.

Adieu, mon cher ami ; je ſuis trop malade pour dicter long-temps ; mais ne jugez point de mes ſentimens par la briéveté de mes lettres.

Faudra-t-il que je meure ſans vous revoir!

1767.

LETTRE CLXXVII.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

6 d'octobre.

CELUI à qui vous avez écrit, Monſieur, du 23 de ſeptembre, prendra toujours un intérêt très-vif à tout ce qui vous regarde. Le roi que vous ſervez l'honore quelquefois de ſes lettres. Il prendra toujours la liberté de vous recommander à ſes bontés, et il fera agir ſes amis en votre faveur. Il vous ſupplie de penſer qu'il n'y a d'opprobre que pour les *Buſiris* en robe noire, et pour ceux qui aſſaſſinent juridiquement l'innocence. Tous les hommes qui penſent ſont indignés contre ces monſtres et contre la déteſtable ſuperſtition qui les anime. La moitié de votre nation eſt compoſée de petits ſinges qui danſent, et l'autre de tigres qui déchirent. Il y a des philoſophes; le nombre en eſt petit; mais à la longue leur voix ſe fait entendre. Il viendra un temps où votre procès ſera revu par la raiſon, et où vos infames juges ſeront condamnés avec horreur à ſon tribunal.

Conſolez-vous; attendez le temps de la lumière; elle viendra: on rougira à la fin de ſa ſottiſe et de ſa barbarie. Si vous avez quelque ami, à peu-près dans le même cas que vous, ayez la bonté, Monſieur, d'en donner avis par la même adreſſe.

LETTRE CLXXVIII. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'octobre.

MON cher ami, je n'ai point encore de nouvelles de *Marmontel*. Je m'imagine qu'il eſt occupé de ſon triomphe; mais le pauvre *Bret*, ſon approbateur, reſte toujours interdit. On commença donc par en croire les *Riballier* et les *Cogé*, et on finit par bafouer la ſorbonne et les pédans du collége Mazarin, ſans pourtant rendre juſtice à M. *Marmontel* ni à l'approbateur. Ainſi les gens de lettres ſont toujours écraſés, ſoit qu'ils aient tort, ſoit qu'ils aient raiſon.

Voici la réponſe que j'ai jugé à propos de faire à ce *Cogé* qui m'impute le Dictionnaire philoſophique (*); il m'eſt important de détromper certaines perſonnes. Vous ne ſavez pas ce qui ſe paſſe dans les bureaux des miniſtres, et même dans le cabinet du roi, et je ſais ce qui s'y eſt paſſé à mon égard.

Tandis que vous imprimez l'Eloge d'*Henri IV*, ſous le nom de Charlot, on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la comédie. Madame *Denis* m'a donné, en préſence du régiment de *Conti* et de toute la province, la plus agréable fête que j'aye jamais vue. Les princes peuvent en donner de plus magnifiques, mais il n'y a point de ſouverain qui en puiſſe donner de plus ingénieuſe.

(*) Voyez ci-devant la lettre du 27 juillet, à l'abbé *Cogé*.

1767. Je vous ſupplie, mon cher ami, de donner à *Thiriot* les rogatons de vers qui ſont dans le paquet; cela peut ſervir à ſa correſpondance.

Va-t-on entamer l'affaire des *Sirven* à Fontainebleau? puis-je en être sûr? car je ne voudrais pas fatiguer M. *Chardon* d'une lettre inutile.

Ma ſanté va toujours en empirant, et je ſuis bien inquiet de la vôtre. Adieu, mon cher ami; nous ſavons tous deux combien la vie eſt peu de choſe, et combien les hommes ſont méchans.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, le 12 d'octobre.

Il n'y a pas moyen, ma chère nièce, que je vous blâme de penſer comme moi. Je vous ſais très-bon gré de paſſer votre hiver à la campagne : on n'eſt bien que dans ſon château. Conſultez le roi; c'eſt ainſi qu'il en uſe. Il ne paſſe jamais ſes hivers à Paris. Le fracas des villes n'eſt fait que pour ceux qui ne peuvent s'occuper. Ma ſanté a été ſi mauvaiſe que je n'ai pu aller à Montbelliard, quoique ce voyage fût indiſpenſable. Il y a un mois que je ne ſors preſque pas de mon lit. Je ne me ſuis habillé que pour aller voir une petite fête que votre ſœur m'a donnée. Vous jugerez ſi la fête a été agréable, par les petites bagatelles ci-jointes. On vous enverra

bientôt de Paris la petite comédie qu'on a jouée. —— M. de *la Harpe* et M. de *Chabanon* n'ont pas encore 1767. fini leurs pièces ; et quand elles seraient achevées, je ne vois pas quel usage ils en pourraient faire dans le délabrement horrible où le théâtre est tombé.

Ferney est toujours le quartier général. Nous avons le colonel du régiment de *Conti* dans la maison, et trois compagnies dans le village. Les soldats nous font des chemins, les grenadiers me plantent des arbres. Madame *Denis*, qui a été accoutumée à tout ce fracas à Landau et à Lille, s'en accommode à merveille. Je suis trop malade pour faire les honneurs du château. Je ne mange jamais au grand couvert. Je serais mort en quatre jours, s'il me fallait vivre en homme du monde : je suis tranquille au milieu du tintamarre, et solitaire dans la cohue.

S'il me tombe quelque chose de nouveau entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer à l'adresse que vous m'avez donnée. Je m'imagine que M. de *Florian* ne perd pas son temps cette automne ; il aligne sans doute des allées ; il fait des pièces d'eau et des avenues. Les pauvres Parisiens ne savent pas quel est le plaisir de cultiver son jardin : il n'y a que *Candide* et nous qui ayons raison.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur.

1767.

LETTRE CLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 d'octobre.

Mon cher ange, j'apprends qu'on vous a saigné trois fois : voilà ce que c'est que d'être gras et dodu. Si on m'avait saigné deux fois, j'en serais mort. On dit que vous vous en êtes tiré à merveille. J'apprends en même temps votre maladie et votre convalescence ; tout notre petit hermitage aurait été alarmé, si on ne nous avait pas rassurés. Vous voilà donc au régime avec madame d'*Argental*, et sous la direction de *Fournier*. Pour moi, je suis dans mon lit depuis un mois ; je suis plus vieux et plus faible que vous ; il faut que je me prépare au grand voyage, après un petit séjour assez ridicule sur ce globe.

La comédie française me paraît aussi malade que moi. Je me flatte qu'après les saignées qu'on vous a faites, votre sang n'est plus aigri contre votre ancien et fidelle serviteur. Vous avez dû voir combien on a abusé de ma lettre à mademoiselle *Dubois*, qui n'était qu'un compliment et une plaisanterie, mais dans laquelle je lui disais très-nettement que j'avais partagé mes rôles entre elle et mademoiselle *Durancy*. Il y avait long-temps qu'on vous préparait ce tour ; on aurait beaucoup mieux fait de me payer beaucoup d'argent qu'on me doit. Je suis vexé de tous côtés ; c'est la destinée des gens de lettres. Ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont

bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile caſſée. 1767.

Je vous embraſſe du fond de mon trou, avec une tendreſſe qui ne finira qu'avec moi, mais qui finira bientôt. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. MARMONTEL.

14 d'octobre.

MON cher ami, qui m'appelez votre maître, et qui êtes aſſurément le mien, je reçois votre lettre du 8 d'octobre dans mon lit où je ſuis malade depuis un mois ; elle me reſſuſciterait ſi j'étais mort. Ne doutez pas que je ne faſſe tout ce que vous exigez de moi, dès que j'aurai un peu de force. Souvenez-vous que je n'ai pas attendu les ſuffrages des princes et les cris de l'Europe en votre faveur, pour me déclarer. DIEU confonde ceux qui attendent la voix du public pour oſer rendre juſtice à leurs amis, à la vertu et à l'éloquence.

Il eſt bien vrai que la ſorbonne eſt dans la fange, et qu'elle y reſtera, ſoit qu'elle écrive des ſottiſes, ſoit qu'elle n'écrive rien. Il eſt encore très-vrai qu'il faudrait traiter tous ces cuiſtres-là comme on a traité les jéſuites. Les théologiens, qui ne ſont aujourd'hui que ridicules, n'ont ſervi autrefois qu'à troubler le monde : il eſt temps de les punir de tout le mal qu'ils ont fait. Cependant votre approbateur reſte toujours interdit, et la défenſe de debiter

1767. *Bélisaire* n'est point encore levée. *Cogé* a encore ses oreilles, et n'a point été mis au pilori; c'est-là ce qui est honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce marousle de *Cogé* a osé m'écrire? Je lui avais fait répondre par mon laquais; la lettre était assez drôle; c'était *la Défense de mon maître*. Elle pouvait faire un pendant avec la Défense de mon oncle; mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaisanterie.

Bonsoir, mon cher ami; resserrez bien les nœuds qui doivent unir tous les gens qui pensent; inspirez-leur du courage. Mes tendres complimens à M. d'*Alembert;* ne m'oubliez pas auprès de madame *Geoffrin*. *V.*

Madame *Denis* vous fait mille complimens, autant en disent MM. de *Chabanon* et de *la Harpe*.

LETTRE CLXXXII.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'octobre.

MON cher ami, je vous parlerai d'*Henri IV*, avant de vous entretenir de mademoiselle *Durancy*.

1°. Je savais qu'on avait défendu de faire jamais paraître *Henri IV* sur le théâtre, *ne nomen ejus vilesceret;* et en cas que jamais les comédiens voulussent jouer Charlot, il ne fallait pas les priver de cette petite ressource, supposé que c'en soit une dans leur décadence et dans leur misère.

2°.

2°. *Henri IV*, étant substitué au duc de *Bellegarde*, n'aurait pu jouer un rôle digne de lui. Il aurait été obligé d'entrer dans des détails qui ne conviennent point du tout à sa dignité. De plus, tout ce que le duc de *Bellegarde* dit de son maître, est bien plus à l'avantage de ce grand-homme que si *Henri IV* parlait lui-même. 1767.

Enfin il est nécessaire que celui qui fait le dénouement de la pièce soit un parent de la maison; et voilà pourquoi j'ai restitué les vers qui fondent cette parenté au premier acte; ils sont d'une nécessité indispensable.

Je n'ai encore rien écrit sur mon cher *Henri IV*, mais j'ai tout dans ma tête; et s'il arrivait que la mémoire de ce grand-homme fût assez chere aux Français pour qu'ils pardonnassent aux fautes de ce petit ouvrage; si, malgré les cris des *Frérons* et des autres velches, il s'en fesait une autre édition après celle de Genève, je vous enverrais une petite diatribe sur *Henri IV;* vous n'auriez qu'à parler.

J'ai lu une grande partie de l'*Ordre essentiel des sociétés*. Cette essence m'a porté quelquefois à la tête, et m'a mis de mauvaise humeur. Il est bien certain que la terre paye tout : quel homme n'est pas convaincu de cette vérité? Mais qu'un seul homme soit le propriétaire de toutes les terres, c'est une idée monstrueuse; et ce n'est pas la seule de cette espèce dans ce livre qui, d'ailleurs, est profond, méthodique et d'une sécheresse désagréable. On peut profiter de ce qu'il y a de bon, et laisser là le mauvais : c'est ainsi que j'en use avec tous les livres.

1767. J'ai été bien étonné, en lisant l'article *Ligature* dans le *Dictionnaire encyclopédique*, de voir que l'auteur croit aux sortiléges. Comment a-t-on laissé entrer ce fanatique dans le temple de la vérité ? Il y a trop d'articles défectueux dans ce grand ouvrage, et je commence à croire qu'il ne sera jamais réimprimé. Il y a d'excellens articles; mais, en vérité, il y a trop de pauvretés.

Depuis trois mois, il y a une douzaine d'ouvrages d'une liberté extrême, imprimés en Hollande. La *Théologie portative* n'est nullement théologique; ce n'est qu'une plaisanterie continuelle par ordre alphabétique; mais il faut avouer qu'il y a des traits si comiques, que plusieurs théologiens même ne pourront s'empêcher d'en rire. Les jeunes gens et les femmes lisent cette folie avec avidité. Les éditions de tous les livres dans ce goût se multiplient. Les vrais politiques disent que c'est un bonheur pour tous les Etats et tous les princes, que plus les querelles théologiques seront méprisées, plus la religion sera respectée; et que le repos public ne pouvait naître que de deux sources, l'une, l'expulsion des jésuites, l'autre, le mépris pour les écoles d'argumens. Ce mépris augmente heureusement par la victoire de *Marmontel*.

Soyez persuadé, mon cher ami, que je n'ai nulle part à la retraite de mademoiselle *Durancy*. Monsieur d'*Argental* a été très-mal informé. J'ai soutenu le théâtre pendant cinquante ans; ma récompense a été une foule de libelles et de tracasseries. Ah! que j'ai bien fait de quitter Paris, et que je suis loin de le regretter! Votre correspondance me tient

lieu de tout ce qui m'aurait pu plaire encore dans cette ville. 1767.

Comment vos fondans réuſſiſſent-ils? Adieu ; il n'y a de remède pour moi que celui de la patience.

LETTRE CLXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 d'octobre.

Je jure par tous les anges, et par la probité, et par l'honnêteté, et par la vérité, que je n'ai jamais écrit un ſeul mot de l'étrange et ridicule phraſe ſoulignée dans la lettre de mon ange, du 8 d'octobre. J'ai écrit tout le contraire ; j'ai écrit que le partage, fait entre mademoiſelle *Durancy* et mademoiſelle *Dubois*, devait être regardé comme mon teſtament ; et qu'après ma mort, ſi elles n'étaient pas contentes de leur partage, elles pourraient lire le teſtament expliqué par *Eſope*, et prendre chacune ce qui lui conviendrait.

Je me doutais bien qu'il y avait là quelque friponnerie. Comme ma lettre n'était point de mon écriture, il eſt très-vraiſemblable qu'on en aura ſubſtitué une autre, en ajoutant à mes paroles, et en me feſant dire ce que je n'ai point dit. Celui à qui je dictai ma lettre ſe ſouvient très-bien qu'il n'y a pas un ſeul mot de ce qu'on m'impute. Je le ſomme devant DIEU de dire la vérité.

„ Je proteſte devant DIEU et devant M. d'*Argental* „ que je n'ai jamais écrit un ſeul mot de la phraſe

1767. » soulignée par M. d'*Argental*, dans sa lettre du 8 » d'octobre, laquelle commence par ces mots : *Vous » devez regarder ce qui s'est passé comme un testament » mal fait*. En foi de quoi j'ai signé, ce 16 d'octobre » 1767. A Ferney.

Wagnière.

Si j'avais écrit à mademoiselle *Dubois* ce qu'on prétend que je lui ai écrit, elle m'en aurait remercié, et c'est ce qu'elle n'a eu garde de faire. Cependant voilà mademoiselle *Durancy* sacrifiée par sa faute, et cela, pour avoir pris une résolution trop précipitée, pour n'avoir point confronté l'écriture, pour avoir mal lu, pour n'avoir point pris de moi des informations. L'affaire est faite ; l'artifice a réussi. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué ; c'est, Dieu merci, le seul revenant-bon de la littérature. L'auteur du beau poëme intitulé *le Balai* et de *la Poule à ma tante*, s'avisa un jour de falsifier et de faire courir une lettre que j'avais écrite à M. d'*Alembert*, et de me faire dire que les ministres étaient des oisons, et qu'il n'y avait que *la Poule à ma tante* et *le Balai* qui soutinssent l'honneur de la France. Cette belle lettre parvint à M. le duc de *Choiseul* qui, d'abord, goba cette sottise, et qui, bientôt après, me rendit plus de justice que vous ne m'en rendez.

Tout ce qui reste, ce me semble, à faire après cette petite infamie, c'est d'abandonner le théâtre pour jamais. Je mourrai bientôt, mais il mourra avant moi. Ce siècle des raisonneurs est l'anéantissement des talens ; c'est ce qui ne pouvait manquer

d'arriver après les efforts que la nature avait faits dans le siècle de *Louis XIV*. Il faut, comme le dit élégamment *Pierre Corneille*, 1767.

Céder au destin qui roule toutes choses.

Pour moi qui ai vu empirer toutes choses, je ne regretterai rien que vous.

Je me doutais bien que madame de *Grosslée* vous jouerait quelque mauvais tour; c'est bien pis que mademoiselle *Dubois*. Ces collatéraux-là ne sont pas votre meilleur côté.

Adieu, mon cher ange; achevons notre vie comme nous pourrons, et ne nous fâchons pas injustement. Il y a dans ce monde assez de sujets réels de chagrin. Tous les miens sont plus adoucis par votre amitié, qu'ils n'ont été aigris par vos reproches. Comptez que je vous aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

18 d'octobre.

Vous m'apprenez, Mademoiselle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt. Si j'avais su votre maladie, je vous aurais assurément écrit. Vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à votre conservation; il égale mon indifférence pour le théâtre que vous avez quitté. Il fallait, pour que je l'aimasse, que vous en fissiez l'ornement.

1767. Si vous voulez vous amuſer à faire la ſcythe chez madame de *Villeroi*, j'ai l'honneur de vous en adreſſer un exemplaire par M. *Janel*. Une bagatelle intitulée Charlot ou la Comteſſe de Givry, a été exécutée à Ferney d'une manière qui, peut-être, ne vous aurait pas déplu ; c'eſt à vous qu'il appartient de juger des talens.

Tout ce qui eſt à Ferney vous fait les plus ſincères complimens. Je n'ai pas beſoin des arts qui doivent nous unir l'un et l'autre, pour vous être tendrement attaché pour le reſte de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

19 d'octobre.

Je n'oſais me plaindre de votre ſilence, mon cher ancien évêque de Montrouge, mais j'en étais affligé. Vous ſentez bien que, dans la décadence où nous ſommes, et dans la barbarie dont nous approchons, vous m'êtes néceſſaire pour me conſoler. Si madame de *Saint-Julien* prend des cuiſiniers à l'opéra, vous pourriez bien prendre des marmitons à la comédie françaiſe. Si vous aviez été homme à venir faire un pélerinage à Ferney, vous auriez été étonné d'y voir des tragédies mieux jouées qu'à Paris. Nous avons, depuis un an, M. et madame de *la Harpe* et M. de *Chabanon*, qui ſont d'excellens acteurs. Il y a des rôles dont la deſcendante de *Corneille* ſe tire très-bien, et elle récite quelquefois des vers comme

l'auteur de Cinna les fesait. Madame *Denis* a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée la Comteſſe de Givry ou Charlot. Monſieur l'évêque de Montrouge aurait donné ſa bénédiction à toutes nos fêtes. 1767.

Je ne ſais ſi vous êtes docteur de ſorbonne. Si vous l'êtes, vous ne prendrez pas aſſurément le parti de *Riballier* contre *Marmontel*. Ce maraud et ſes ſemblables veulent abſolument que DIEU ſoit auſſi méchant qu'eux. Vous ſavez bien que les hommes ont toujours fait DIEU à leur image. Je vous parle votre langage de prêtre. Je ſuis trop vieux et trop hors de combat pour vous parler la langue de la bonne compagnie, qui vous eſt plus naturelle que celle de l'Egliſe.

Conſervez-moi vos bontés, comme vous avez conſervé votre gaieté. Madame *Denis* et tout ce qui eſt à Ferney vous fait ſes complimens de tout ſon cœur.

LETTRE CLXXXVI.

A M. COLINI, *à Manheim.*

Ferney, 21 d'octobre.

J'AI lu, mon cher ami, avec un très-grand plaiſir, votre diſſertation ſur la mauvaiſe humeur où était ſi juſtement l'électeur palatin *Charles-Louis* contre le vicomte de *Turenne*. Vous penſez avec autant de ſagacité que vous vous exprimez dans notre langue avec pureté. Je reconnais là *il genio fiorentino*. Je

ferai usage de vos conjectures dans la nouvelle édition
1767. du Siècle de *Louis XIV*, qui est sous presse, et je ferai flatté de vous rendre la justice que vous méritez. Voici, en attendant, tout ce que je sais de cette aventure, et les idées qu'elle me rappelle.

J'ai eu l'honneur de voir très-souvent, dans ma jeunesse, le cardinal d'*Auvergne* et le chevalier de *Bouillon*, neveu du vicomte de *Turenne*. Ni eux ni le prince de *Vendôme* ne doutaient du cartel ; c'était une opinion généralement établie. Il est vrai que tous les anciens officiers, ainsi que les gens de lettres, avaient un très-grand mépris pour le prétendu *Dubuisson*, auteur de la mauvaise *Histoire de Turenne*. Ce romancier *Sandras de Courtils*, caché sous le nom de *Dubuisson*, qui mêlait toujours la fiction à la vérité, pour mieux vendre ses livres, pouvait très-bien avoir forgé la lettre de l'électeur, sans que le fond de l'aventure en fût moins vrai.

Le témoignage du marquis de *Beauvau*, si instruit des affaires de son temps, est d'un très-grand poids. La faiblesse qu'il avait de croire aux sorciers et aux revenans, faiblesse si commune encore en ce temps-là, surtout en Lorraine, ne me paraît pas une raison pour le convaincre de faux sur ce qu'il dit des vivans qu'il avait connus.

Le défi proposé par l'électeur ne me semble point du tout incompatible avec sa situation et son caractère ; il était indignement opprimé ; et un homme qui, en 1655, avait jeté un encrier à la tête d'un plénipotentiaire, pouvait fort bien envoyer un défi, en 1674, à un général d'armée qui brûlait son pays sans aucune raison plausible.

Le préſident *Hénault* peut avoir tort de dire *que M. de Turenne répondit avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* Ce n'était point à mon ſens une bravade, c'était une très-juſte indignation d'un prince ſenſible et cruellement offenſé. 1767.

On touchait au temps où ces duels entre des princes avaient été fort communs. Le duc de *Beaufort*, général des armées de la fronde, avait tué en duel le duc de *Nemours*. Le fils du duc de *Guiſe* avait voulu ſe battre en duel avec le grand *Condé*. Vous verrez, dans les *Lettres de Péliſſon*, que *Louis XIV* lui-même demanda s'il lui ſerait permis en conſcience de ſe battre contre l'empereur *Léopold*.

Je ne ſerais point étonné que l'électeur, tout tolérant qu'il était (ainſi que tout prince éclairé doit l'être), ait reproché dans ſa colère au maréchal de *Turenne* ſon changement de religion, changement dont il ne s'était aviſé peut-être que dans l'eſpérance d'obtenir l'épée de connétable qu'il n'eut point. Un prince tolérant, et même très-indifférent ſur les opinions qui partagent les ſectes chrétiennes, peut fort bien, quand il eſt en colère, faire rougir un ambitieux qu'il ſoupçonne de s'être fait catholique romain, par politique, à l'âge de cinquante-cinq ans; car il eſt probable qu'un homme de cet âge, occupé des intrigues de cour, et, qui pis eſt, des intrigues de l'amour et des cruautés de la guerre, n'embraſſe pas une ſecte nouvelle par conviction. Il avait changé deux fois de parti dans les guerres civiles; il n'eſt pas étrange qu'il ait changé de religion.

Je ne ſerais point encore ſurpris de pluſieurs

1767. ravages faits en différens temps dans le Palatinat par M. de *Turenne;* il fefait volontiers fubfiſter ſes troupes aux dépens des amis comme des ennemis. Il eſt très-vraiſemblable qu'il avait un peu maltraité ce beau pays, même en 1644, lorſque le roi de France était allié de l'électeur, et que l'armée de France marchait contre la Bavière. *Turenne* laiſſa toujours à ſes ſoldats une aſſez grande licence. Vous verrez, dans les *Mémoires du marquis de la Fare*, que, vers le temps même du cartel, il avait très-peu épargné la Lorraine, et qu'il avait laiſſé le pays meſſin même au pillage. L'intendant avait beau lui porter ſes plaintes, il répondait froidement : *Je le ferai dire à l'ordre.*

Je penſe, comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du maréchal de *Turenne* eſt ſuppoſée. Les hiſtoriens, malheureuſement, ne ſe font pas un ſcrupule de faire parler leurs héros. Je n'approuve point dans *Tite-Live* ce que j'aime dans *Homère*. Je ſoupçonne la lettre de *Ramſai* d'être auſſi apocrife que celle du gaſcon *Sandras*. *Ramſai* l'écoſſais était encore plus gaſcon que lui. Je me ſouviens qu'il donna au petit *Louis Racine*, fils du grand *Racine*, une lettre au nom de *Pope*, dans laquelle *Pope* ſe juſtifiait des petites libertés qu'il avait priſes dans ſon *Eſſai ſur l'homme*. *Ramſai* avait pris beaucoup de peine à écrire cette lettre en français; elle était aſſez éloquente : mais vous remarquerez, s'il vous plaît, que *Pope* ſavait à peine le français, et qu'il n'avait jamais écrit une ligne dans cette langue; c'eſt une vérité dont j'ai été témoin, et qui eſt ſue de tous les gens de lettres d'Angleterre. Voilà

ce qui s'appelle un gros menſonge imprimé; il y a même, dans cette fiction, je ne ſais quoi de fauſſaire qui me fait de la peine. 1767.

Ne ſoyez point ſurpris que M. de *Chenevières* n'ait pu trouver, dans le dépôt de la guerre, ni le cartel ni la lettre du maréchal de *Turenne*. C'était une lettre particulière de M. de *Turenne* au roi, et non au marquis de *Louvois*. Par la même raiſon, elle ne doit point ſe trouver dans les archives de Manheim. Il eſt très-vraiſemblable qu'on ne garda pas plus de copie de ces lettres d'animoſité que l'on n'en garde de celles d'amour.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'électeur palatin envoya un cartel par le trompette *Petit-Jean*, mon avis eſt qu'il fit très-bien, et qu'il n'y a à cela nul ridicule. S'il y en avait eu, ſi cette bravade avait été honteuſe, comme le dit le préſident *Hénault*, comment l'électeur, qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe, ne l'aurait-il pas hautement démenti? comment aucun homme de ſa cour ne ſe ſerait-il élevé contre cette impoſture?

Pour moi je ne dirai pas comme ce maraud de *Frélon* dans l'Ecoſſaiſe: *J'en jurerais, mais je ne le parierais pas.* Je vous dirai: Je ne le jure ni ne le parie. Ce que je vous jurerai bien, c'eſt que les deux incendies du Palatinat ſont abominables. Je vous jure encore que, ſi je pouvais me tranſporter, ſi je ne gardais pas la chambre depuis près de trois ans, et le lit depuis deux mois, je viendrais faire ma cour à leurs Alteſſes ſéréniſſimes, auxquelles je ſerai bien reſpectueuſement attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. Comptez de

même sur l'estime et sur l'amitié que je vous ai
1767. vouées.

A propos d'incendie, il y a des gens qui prétendent qu'on mettra le feu à Genève cet hiver. Je n'en crois rien du tout; mais, si on veut brûler Ferney et Tourney, le régiment de *Conti* et la légion de Flandre, qui sont occupés à peupler mes pauvres villages, prendront gaiement ma défense.

LETTRE CLXXXVII.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 27 d'octobre.

Mon cher ami, je vous écris à tout hasard, ne sachant où vous êtes, et je prie M. *le Riche* de vous faire tenir ma lettre. J'ai écrit à M. *Jean-Maire*, receveur de M. le duc de *Virtemberg*; je lui ai mandé que la nécessité de soutenir mes droits et ceux de ma famille, contre les créanciers du prince, m'oblige de mettre les affaires en règle; que vous êtes chargé de ma procuration; que vous devez être incessamment dans le bailliage de Beaume, et qu'il est de l'intérêt du prince que la chambre de Montbelliard prenne sans délai des arrangemens, avec vous pour prévenir des frais ultérieurs; qu'il n'y a qu'à me déléguer mes rentes et celles de ma famille sur des fermiers solvables et sur des régisseurs, en stipulant que leurs successeurs seront tenus aux mêmes conditions, quand même ces conditions ne seraient pas

exprimées dans les contrats que la chambre de Montbelliard ferait un jour avec eux. 1767.

Si la chambre de Montbelliard a une envie ſincère de terminer cette affaire, elle le pourra très-aiſément; et il ſera néceſſaire que M. le duc de *Virtemberg* ratifie ces conventions.

Si les terres de Franche-Comté étaient tellement chargées qu'elles ne puſſent ſuffire à mon payement, il faudrait faire déléguer le ſurplus ſur les terres de Richwir et d'Horbourg, ſituées près de Colmar. Mais, dans toutes ces délégations, il faut ſtipuler que les fermiers ou régiſſeurs ſeront tenus de me faire toucher ces revenus dans mon domicile, ſans aucun frais, ſelon mes conventions avec M. *Jean-Maire;* bien entendu ſurtout que l'on comprendra dans la dette tous les frais que l'on aura faits, tant pour la procédure que pour les contrôles et inſinuations, que pour le payement de votre voyage.

S'il eſt impoſſible d'entrer dans cet accommodement raiſonnable, vous ferez ſaiſir toutes les terres dépendantes de Montbelliard en Franche-Comté; après quoi je vous prierai d'envoyer le contrat de deux cents mille livres, par la poſte, à M. *Dupont, avocat au conſeil ſouverain de Colmar, à Colmar*, avec la précaution de faire charger le paquet à la poſte.

M. *le Riche* m'écrit d'Orgelet qu'il faut faire inſinuer mon contrat de deux cents mille livres, parce que, dit-il, on pourrait un jour prétendre *que j'aurais ſeulement placé ſur la tête de ma nièce, ſans que ce ſoit à ſon profit*. Je ne conçois point du tout cette difficulté, puiſqu'il eſt ſtipulé dans le contrat que ma nièce ne jouira qu'après ma mort. Certainement cette

jouiſſance exprimée eſt au profit de madame *Denis;*
1767. mais il ne faut négliger aucune précaution, et je payerai tout ce que M. *le Riche* jugera convenable.

Au reſte, je me rapporte de toute cette affaire entièrement à vous; mais je crois qu'il ne faut pas ſe preſſer de faire l'inſinuation, ſi la chambre des finances ſe prête à un prompt accommodement.

Mandez-moi, je vous prie, ce que vous penſez de tout cela, et ce que vous aurez fait. Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être plus tendrement attaché que je le ſuis. *V.*

LETTRE CLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

30 d'octobre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 20 d'octobre, car il faut que je ſois exact ſur les dates; on dit qu'il y a quelquefois des lettres qui ſe perdent.

J'écris à M. *Chardon*, à tout haſard, pour l'affaire des *Sirven*, quoique je ne croye pas le moment favorable. On vient de condamner à être pendu un pauvre diable de gaſcon qui avait prêché la parole de DIEU dans une grange auprès de Bordeaux. Le gaſcon, maître de la grange, eſt condamné aux galères, et la plupart des auditeurs gaſcons ſont bannis du pays; mais quand on appeſantit une main, l'autre peut devenir plus légère. On peut en même temps exécuter les lois ſévères qui défendent de prêcher la parole de DIEU dans

des granges, et venger les lois qui défendent aux juges de rouer, de pendre les pères et les mères, sans preuves. 1767.

Ne pourriez-vous point m'envoyer cette *Honnêteté théologique* dont on parle tant, et qu'on m'impute à cause du titre, et parce que l'on sait que je suis très-honnête avec les messieurs de la théologie? Je ne l'ai point vue, et je meurs d'envie de la lire. On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une sorbonne, mais on pourra empêcher que cette sorbonne fasse du mal. Le ridicule et la honte dont elle vient de se couvrir dureront long-temps. Il faut espérer que tant de voix, qui s'élèvent d'un bout de l'Europe à l'autre, imposeront enfin silence aux théologiens, et que le monde ne sera plus bouleversé par des argumens, comme il l'a été tant de fois.

Pourquoi donc ne pas donner vos observations sur l'*Ordre essentiel des sociétés*? mais il n'y a pas moyen de dire tout ce qu'on devrait et qu'on voudrait dire.

Adieu, mon très-cher ami; tâchez donc de venir à bout de cette enflure au cou; pour moi je suis bien loin d'avoir des enflures, je diminue à vue d'œil, et je serai bientôt réduit à rien.

1767.

LETTRE CLXXXIX.

AU MEME.

2 de novembre.

MON corps qui n'en peut plus, fait ſes complimens à votre cou qui n'eſt pas en trop bon ordre, mon cher ami. J'arrange mes petites affaires, et voici un papier que je vous prie de faire parvenir à M. de *Laleu*.

Au reſte, plus la raiſon eſt perſécutée, plus elle fait de progrès. Puiſſent les braves combattre toujours, et les tièdes ſe réchauffer!

Je reçois une lettre d'un des nôtres, nommé M. *Dupont*, avocat au conſeil ſouverain d'Alſace, qui me mande vous avoir adreſſé des papiers très-importans pour moi. il faut bien, quelque philoſophe que l'on ſoit, ne pas négliger abſolument ſes affaires temporelles; ces papiers me ſeront très-utiles dans le délabrement des affaires de M. le duc de *Virtemberg*. Perſonne ne me paye, et j'ai, depuis ſix ſemaines, le régiment de *Conti* auquel il faut faire les honneurs du pays. Je ſuis plus embarraſſé que la ſorbonne ne l'eſt avec M. de *Marmontel*.

Je viens d'apprendre qu'il y a des *Mémoires* imprimés du maréchal de *Luxembourg*, et je ſuis honteux de l'avoir ignoré. Ils me ſeront très-utiles pour la nouvelle édition que l'on fait du Siècle de *Louis XIV*, et je vous prie inſtamment, mon cher ami, de me

les

les faire venir par *Briaſſon*, ou de quelque autre manière. 1767.

Connaîtriez-vous un petit écrit ſur la population d'une partie de la Normandie et de deux ou trois autres provinces de France? On dit que M. l'intendant de *la Michodière* a part à cet ouvrage qui eſt, dit-on, très-exact et très-bien fait.

Mandez-moi ſurtout des nouvelles de votre cou; je m'y intéreſſe plus qu'à tous les dénombremens de la France. Vous ne m'avez point parlé de l'opéra de M. *Thomas* et de M. de *la Borde*. Je crois que vous vous ſouciez plus d'un bon raiſonnement que d'une double croche.

Portez-vous bien, mon cher ami, et aimez un homme qui vous chérira juſqu'au dernier moment de ſa vie.

LETTRE CXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de novembre.

VRAIMENT, mon divin ange, je ne ſavais pas que vous euſſiez enterré votre médecin. Je ne fais rien de ſi ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieilleſſe; et je ne conçois guère comment on attend ſa ſanté de gens qui ne ſavent pas ſe guérir: cependant il eſt bon de leur demander quelquefois conſeil, pourvu qu'on ne les croye pas aveuglément. Mais comment pouvez-vous prendre les mêmes remèdes, madame d'*Argental* et vous, puiſque vous

1767. n'avez pas la même maladie ? c'eſt une énigme pour moi. Tout ce que je puis faire, c'eſt de lever les mains au ciel, et de le prier de vous accorder une vie très-longue, très-ſaine, avec très-peu de médecins.

J'avais déjà écrit un petit mot à M. de *Thibouville* pour vous être montré. Votre lettre du 28 d'octobre ne m'a été rendue qu'après. Vous ne doutez pas que je ne ſois bien curieux de voir ma lettre à la belle mademoiſelle *Dubois*. Vous avez vu les raiſons que j'ai de me tenir un peu clos et couvert juſqu'à ce que j'aye reçu des nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu*. Il me ſemble qu'il y a, dans cette affaire, je ne ſais quelle conſpiration pour m'embarraſſer et pour ſe moquer de moi. Mais comment M. le duc de *Duras* n'a-t-il pas eu la curioſité de voir cette lettre qui eſt devenue la pomme de diſcorde chez les déeſſes du tripot ? Rien n'eſt, ce me ſemble, ſi facile ; tout ſerait alors tiré au clair, ſans que des perſonnes qui peuvent beaucoup me nuire euſſent le moindre prétexte contre moi.

Je vous avouerai groſſièrement, mon cher ange, que je me trouve dans une ſituation bien gênante, et que je crains l'éclat d'une brouillerie qui me mettrait dans l'alternative de perdre une partie de mon bien, ou de le redemander par les voies du monde les plus triſtes, et peut-être les plus inutiles. On me mande des choſes ſi extraordinaires que je ne ſais plus où j'en ſuis ; ma ſanté, d'ailleurs, eſt abſolument ruinée. Je dois plutôt ſonger à vivre que ſonger à la ſingulière tracaſſerie qu'on m'a faite. Je n'oſe même écrire à *le Kain*, de peur de l'expoſer.

Vous verrez inceſſamment M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe*. J'ai donné une lettre à M. de *la Harpe* pour vous. 1767.

Adieu, mon divin ange ; maman et moi, nous nous mettons au bout de vos ailes plus que jamais.

Vous ſavez quel eſt pour vous mon culte d'hyperdulie.

LETTRE CXCI.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Le 9 de novembre.

Je n'ai pu répondre, Monſieur, auſſitôt que je l'aurais voulu, à la lettre par laquelle vous eûtes la bonté de m'apprendre votre excommunication. J'étais enchanté de vous avoir pour confrère, et il était bien juſte qu'un doyen félicitât avec empreſſement un novice tel que vous ; mais j'étais dans ce temps-là ſur le point d'aller à tous les diables. Ma vieilleſſe et mes maladies continuelles ne me permettent pas de remplir mes devoirs bien exactement avec les réprouvés auxquels je ſuis très-attaché. Je me flatte que, ſi vous êtes excommunié auprès de quelques habitués de paroiſſe, vous ne l'êtes pas auprès de l'habitué de la gloire. Les lauriers des *Condé* garantiſſent des foudres de l'Egliſe.

Je vous ſouhaite, Monſieur, beaucoup de joie et de plaiſir dans ce monde, en attendant que vous ſoyez damné dans l'autre.

1767. Ne montrez point ma lettre à monſieur l'archevêque, ſi vous voulez que j'aye l'honneur d'être enterré en terre ſainte ; mais, ſi jamais vous lui parlez de moi, aſſurez-le bien que je ne ſuis pas janſéniſte.

Conſervez-moi vos bontés. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de ſon Alteſſe ſéréniſſime ?

LETTRE CXCII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 de novembre.

J'AI auſſi, mon cher ami, une très-ancienne colique. Je ſuis à peu-près de l'âge de M. de *Corneille*, et beaucoup plus faible et plus uſé que lui. Je dois m'attendre à la même aventure au premier jour. Que cette dernière facétie ſoit jouée dans mon déſert ou demain, ou dans ſix mois, ou dans un an, cela eſt parfaitement égal entre deux éternités qui nous engloutiſſent et qui ne nous laiſſent qu'un moment pour ſouffrir et pour mourir.

Je vous plains beaucoup d'avoir perdu votre protecteur ; mais vous ne perdrez pas pour cela votre emploi. Vous vous ſoutiendrez par vos propres forces, et d'ailleurs vous avez des amis. Plût à Dieu que vous puſſiez, au lieu de votre emploi, avoir un bénéfice ſimple, et venir philoſopher avec moi ſur la fin de ma carrière.

Mandez-moi, je vous prie, ſi M. *Marmontel* eſt revenu à Paris. Le voilà pleinement victorieux ; et

il le ſerait encore davantage, ſi les chats fourrés de la ſorbonne étaient aſſez fous pour lâcher un décret. 1767.
Vous m'avez envoyé *les Pièces relatives à Bélisaire*, mais elles ne ſont pas complètes.

Il n'eſt pas juſte de m'attribuer l'*Honnêteté théologique* quand je ne l'ai pas faite. Il faut que chacun jouiſſe de ſa gloire. Ceux qui ſont ces bonnes plaiſanteries ſont trop modeſtes de les mettre ſur mon compte. J'ai bien aſſez de mes péchés, ſans me charger encore de ceux de mon prochain.

Je ne ſuis point du tout fâché qu'on ait imprimé ma lettre à *Marmontel*. J'y traite *Cogé* de *maraud*, et j'ai eu raiſon ; car il a eu la conduite d'un coquin avec le ſtyle d'un ſot. On peut même imprimer cette lettre que je vous écris ; je le trouverai très-bon.

Je vous embraſſe de toutes les forces qui me reſtent.

LETTRE CXCIII.

A M. CHARDON.

A Ferney, 14 de novembre.

MONSIEUR,

Il paraît que le conſeil cherche bien plus à favoriſer le commerce et la population du royaume, qu'à perſécuter des idiots qui aiment le prêche et qui ne peuvent plus nuire. Dans ces circonſtances favorables, je prends la liberté de rappeler à votre ſouvenir l'affaire des *Sirven*, et d'implorer votre protection et votre juſtice pour cette famille infortunée.

1767. On dit que vous pourrez rapporter cette affaire devant le roi. Ce ſera, Monſieur, une nouvelle preuve qu'il aura de votre capacité et de votre humanité. Il s'agit d'une famille entière qui avait un bien honnête, et qui ſe voit flétrie, réduite à la mendicité, et errante, en vertu d'une ſentence abſurde d'un juge de village.

Il n'y a pas long-temps, Monſieur, qu'on a imprimé à Toulouſe, par ordre du parlement, une juſtification de l'affreux jugement rendu contre les *Calas*. Cette pièce ſoutient fortement l'incompétence de meſſieurs des requêtes, et la nullité de leur arrêt. Jugez comme la pauvre famille *Sirven* ſerait traitée par ce parlement, ſi elle y était renvoyée après avoir demandé juſtice au conſeil. Vous êtes ſon unique appui. Je partage ſon affliction et ſa reconnaiſſance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, &c. *Voltaire.*

LETTRE CXCIV.

A M. DAMILAVILLE.

18 de novembre.

Je préſume, mon cher ami, qu'on vous a donné de fauſſes alarmes. Il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'un conſeiller d'Etat, occupé d'une déciſion du roi qui le regarde, ait attendu un autre conſeiller d'Etat à la porte du cabinet du roi, pour parler contre vous. On ne ſonge dans ce moment qu'à ſoi-même, et tout au plus aux affaires majeures

dont on ne dit qu'un mot en paſſant. Si mon amitié eſt un peu craintive, ma raiſon eſt courageuſe. Je ne me figurerai jamais qu'un maréchal de France, qui vient d'être nommé pour commander les armées, attende un miniſtre au ſortir du conſeil pour lui dire qu'un major d'un régiment n'eſt pas dévot : cela eſt trop abſurde. Mais auſſi il eſt très-poſſible qu'on vous ait deſſervi, et c'eſt ce qu'il faut parer. 1767.

J'ai imaginé d'écrire à madame de *Sauvigni* qui eſt venue pluſieurs fois à Ferney. Je ferai parler auſſi par monſieur ſon fils. Je ſaurai de quoi il eſt queſtion, ſans vous compromettre.

On a imprimé en Hollande des lettres au père *Mallebranche ;* l'ouvrage eſt intitulé *le Militaire philoſophe ;* il eſt excellent ; le père *Mallebranche* n'aurait jamais pu y répondre. Il fait une très-grande impreſſion dans tous les pays où l'on aime à raiſonner.

On m'aſſure de tous côtés que l'on doit aſſurer un état civil aux proteſtans, et légitimer leurs mariages ; il eſt étonnant que vous ne m'en diſiez rien.

Bonſoir, mon très-cher ami ; je vous embraſſe bien fort.

1767.

LETTRE CXCV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 20 de novembre.

Vous êtes assurément un plus aimable enfant que je ne suis un aimable papa ; c'est ce que toutes les dames vous certifieront, depuis les portes de Genève jusqu'à Ferney. Vous allez faire à Paris de nouvelles conquêtes ; mais j'espère que vous n'abandonnerez pas l'Empire romain et les Vandales.

Je sais que le tripot de la comédie est tombé comme cet Empire. Il n'y a plus ni acteurs ni actrices ; mais vous travaillez pour vous-même. Un bon ouvrage n'a pas besoin du tripot pour se soutenir, et vous le ferez jouer à votre loisir quand la scène sera un peu moins délabrée. Je voudrais être assez jeune pour jouer le rôle de l'ambassadeur vandale, sur notre petit théâtre ; mais vous avez assez d'acteurs sans moi, car j'espère toujours vous revoir ici. Je suis comme toutes nos femmes ; elles n'ont qu'un cri après vous, et madame de *la Harpe* sera une très-bonne *Eudoxie*. Mon cher confrère en tragédies, avez-vous vu M. de *la Borde* votre confrère en musique ? Amphion ne doit pas l'avoir découragé. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que dans sa Pandore il y a bien des morceaux qui vont à l'oreille et à l'ame. Ranimez, je vous prie, sa noble ardeur ; il ne faut pas qu'il enfouisse un si

beau talent. Il me paraît ſurtout entendre à merveille ce que perſonne n'entend ; c'eſt l'art de dialoguer. 1767.
Vous ferez quelques jours un bien joli opéra avec lui, mais je ne prétends pas que Pandore ſoit entièrement ſacrifié.

Nos dames, ſenſibles à votre ſouvenir, vous écriront des lettres plus galantes ; mais je vous avertis que je ſuis auſſi ſenſible qu'elles, tout vieux que je ſuis. Ma ſanté eſt déteſtable, mais je ſuis heureux autant qu'un vieux malade peut l'être. Votre façon d'être heureux eſt d'une eſpèce toute différente.

Adieu ; je vous ſouhaite tous les genres de félicité dont vous êtes très-digne. *V.*

LETTRE CXCVI.

A M. DAMILAVILLE.

23 de novembre.

Vous n'aviez pas beſoin, mon cher amî, de la lettre de M. d'*Alembert* pour m'exciter. Vous ſavez bien que, ſur un mot de vous, il n'y a rien que je ne haſarde pour vous ſervir.

Je vous avais déjà prévenu en écrivant la lettre la plus forte à madame de *Sauvigni*. Je prendrai auſſi, n'en doutez pas, le parti d'implorer la protection de M. le duc de *Choiſeul ;* mais ſachez qu'il eſt à préſent très-rare qu'un miniſtre demande des emplois à d'autres miniſtres. Il n'y a pas long-temps que j'obtins

1767. de M. le duc de *Choiſeul* qu'il parlât à monſieur le vice-chancelier en faveur d'un ancien officier à qui nous avons donné la ſœur de M. *Dupuits* en mariage. Cet officier, retiré du ſervice avec la croix de Saint-Louis et une penſion, avait été forcé, par des arrangemens de famille, à prendre une charge de maître des comptes à Dole ; il demandait la vétérance avant le temps preſcrit : croiriez-vous bien que monſieur le vice-chancelier refuſa net M. de *Choiſeul*, et lui envoya un beau mémoire pour motiver ſes refus. Vous jugez bien que, depuis ce temps-là, le miniſtre n'eſt pas trop diſpoſé à demander des choſes qui ne dépendent pas de lui. Soyez sûr que je n'aurai réponſe de trois mois.

Il y a environ ce temps-là que j'en attends une de lui ſur une affaire qui me regarde. Il m'a fait dire, par le commandant de notre petite province, qu'il n'avait pas le temps d'écrire, qu'il était accablé d'affaires : voilà où j'en ſuis.

Il me paraît de la dernière importance d'apaiſer M. de *Sauvigni ;* il faut l'entourer de tous côtés. M. de *Montigny*, tréſorier de France, de l'académie des ſciences, eſt très à portée de lui parler avec vigueur. N'avez-vous point quelque ami auprès de M. d'*Ormeſſon* ? Heureuſement la place qui vous eſt promiſe n'eſt point encore vacante ; on aura tout le temps de faire valoir vos droits ſi bien établis.

La tracaſſerie qu'on vous fait eſt inouie. Je me ſouviens d'un petit dévot, nommé *Leleu*, qui avait deux crucifix ſur ſa table : il débuta par me dire qu'il ne voulait pas tranſiger avec moi, parce que j'étais un impie, et il finit par me voler vingt mille

francs. Il s'en faut beaucoup, mon cher ami, que les ſcènes du Tartuffe ſoient outrées : la nature des dévots va beaucoup plus loin que le pinceau de *Molière*. 1767.

J'aurai, dans le courant du mois de décembre, une occaſion très-favorable de prier monſieur le contrôleur général de vous rendre juſtice. Je ne ſaurais m'imaginer qu'on pût manquer à ſa parole ſur un prétexte auſſi ridicule. Cela reſſemblerait trop au marquis d'*O* qui prétendait que le prince *Eugène* et *Marlborough* ne nous avaient battus que parce que le duc de *Vendôme* n'allait pas aſſez-ſouvent à la meſſe.

Je vous prie de ne pas oublier le maréchal de *Luxembourg* qui n'allait pas plus à la meſſe que le duc de *Vendôme*. Je ſuis obligé d'arrêter l'édition du Siècle de *Louis XIV*, juſqu'à ce que j'aye vu ces campagnes du maréchal, où l'on m'a dit qu'il y a des choſes fort inſtructives.

Le petit livre du *Militaire philoſophe* vaut aſſurément mieux que toutes les campagnes ; il eſt très-eſtimé en Europe de tous les gens éclairés. J'ai bien de la peine à croire qu'un militaire en ſoit l'auteur. Nous ne ſommes pas comme les anciens Romains qui étaient à la fois guerriers, juriſconſultes et philoſophes.

Vous ne me parlez plus de votre cou ; pour moi je vous écris de mon lit dont mes maux me permettent rarement de ſortir. On ne peut s'intéreſſer à vos affaires, ni vous embraſſer plus tendrement que je le fais.

1767.

LETTRE CXCVII.

A M. MARIN,

CENSEUR ROYAL, SECRETAIRE GENERAL DE LA LIBRAIRIE, *à Paris.*

27 de novembre.

Vous me demandez, mon cher Monſieur, ſi je m'intéreſſe aux édits qui favoriſent le commerce et les huguenots : je crois être, de tous les catholiques, celui qui s'y intéreſſe le plus. Je vous ferai très-obligé de me les envoyer. Il me ſemble que le conſeil cherche réellement le bien de l'Etat ; on n'en peut pas dire autant de meſſieurs de ſorbonne.

J'ai lu les Lettres ſur *Rabelais* et autres grands perſonnages. Ce petit ouvrage n'eſt pas aſſurément fait à Genève; il a été imprimé à Bâle, et non point en Hollande chez *Marc-Michel*, comme le titre le porte. Il y a, en effet, des choſes aſſez curieuſes ; mais je voudrais que l'auteur ne fût point tombé quelquefois dans le défaut qu'il ſemble reprocher aux auteurs hardis dont il parle.

Parmi une grande quantité de livres nouveaux qui paraiſſent ſur cette matière, il y en a un ſurtout dont on fait un très-grand cas. Il eſt intitulé *le Militaire philoſophe*, et imprimé en effet chez *Marc-Michel Rey*. Ce ſont des lettres écrites au père *Mallebranche* qui aurait été fort embarraſſé d'y répondre.

. On a débité en Hollande, cette année, plus de vingt ouvrages dans ce goût. Je ſais que la fréronaille m'impute toutes ces nouveautés ; mais je m'enveloppe avec ſécurité dans mon innocence et dans le Siècle de *Louis XIV*, que je fais réimprimer augmenté de plus d'un tiers. Je profite de la permiſſion que vous me donnez de vous adreſſer une copie de l'*errata* que l'exacte et aviſée veuve *Ducheſne* a perdu ſi à propos. Je mets tout cela ſous l'enveloppe de M. de *Sartine*. 1767.

Adieu, Monſieur ; vous ne ſauriez croire combien votre commerce m'enchante.

Sera-t-il donc permis au ſieur *Cogé*, régent de collége, d'employer le nom du roi pour me calomnier ?

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 de novembre.

Il y a environ quarante-cinq ans que monſeigneur eſt en poſſeſſion de ſe moquer de ſon humble ſerviteur. Il y a trois mois que je ſors rarement de mon lit, tandis que monſeigneur ſort tous les jours de ſon bain pour aller dans le lit d'autrui ; et vous êtes tout ébahi que je me ſois habillé une fois pour aſſiſter à une petite fête. Puiſſiez-vous inſulter encore quarante ans aux faibleſſes humaines, en ne perdant jamais ni votre appétit, ni votre vigueur, ni vos grâces, ni vos railleries !

1767. Vous avez laiſſé choir le tripot de la comédie de Paris. Je m'y intéreſſe fort médiocrement ; mais je ſuis fâché que tout tombe, excepté l'opéra comique. J'ai peur d'avoir le défaut des vieillards qui font toujours l'éloge du temps paſſé ; mais il me ſemble que le Siècle de *Louis XIV*, dont on fait actuellement une édition nouvelle fort augmentée, était un peu ſupérieur à notre ſiècle.

Comme cet ouvrage eſt ſuivi d'un petit abrégé qui va juſqu'à la dernière guerre, je ne manquerai pas de parler de la belle action de M. le duc d'*Aiguillon* qui a repouſſé les Anglais. J'avais oublié cette conſolation dans nos malheurs.

Votre ancien ſerviteur ſe recommande toujours à votre bonté et loyauté, et vous préſente ſon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CXCIX.

A M. DE CHABANON.

30 de novembre.

L'ANECDOTE parlementaire, que vous avez la bonté de m'envoyer, mon cher ami, m'eſt d'autant plus précieuſe, qu'aucun écrivain, aucun hiſtorien de *Louis XIV* n'en avait parlé juſqu'à préſent.

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

Vous êtes bien plus attentif que le victorieux auteur de l'éloge de *Charles V*. Il ne m'a point appris d'anecdote, car il ne m'a point écrit du tout. Je

préſume qu'il paſſe fort agréablement ſon temps avec quelque fille d'*Aaron Alraſchild*. 1767.

Je ne ſais pas la moindre nouvelle des tripots de Paris. J'ignore juſqu'au ſuccès des doubles croches de *Philidor*, et je ſuis toujours très-affligé de l'aventure des croches de notre ami M. de *la Borde*. J'ai ſa Pandore à cœur, non parce que j'ai fourni la toile qu'il a bien voulu peindre, mais parce que j'ai trouvé des choſes charmantes dans ſon exécution; et je ſouhaite paſſionnément qu'on joue le péché originel à l'opéra. Vous me direz qu'il ne mérite d'être joué qu'à la foire Saint-Laurent: cela eſt vrai, ſi on le donne ſous ſon véritable nom; mais, ſous le nom de Pandore, elle mérite le théâtre de l'académie de muſique. Je vous prie toujours d'encourager M. de *la Borde;* car pour vous, mon cher ami, je vous crois aſſez encouragé à établir votre réputation en détruiſant l'Empire romain. Mais commencez par établir un théâtre, vous n'en avez point. La comédie françaiſe eſt plus tombée que l'Empire romain.

Nous n'avons plus de ſoldats dans nos déſerts de Ferney. L'arrêt des auguſtes puiſſances contre les illuſtres repréſentans eſt arrivé, et a été plus mal reçu qu'une pièce nouvelle. Vous ne vous en ſouciez guère, ni moi non plus.

Maman et toute la maiſon vous font les plus tendres complimens; j'enchéris ſur eux tous. *V.*

1767.

LETTRE CC.

A M. MARMONTEL.

2 de décembre.

COMMENÇONS par les empereurs, mon très-cher et illuſtre confrère, et enſuite nous viendrons aux rois. Je tiens l'empereur *Juſtinien* un aſſez mépriſable deſpote, et *Bélisaire* un brave capitaine aſſez pillard, auſſi ſottement cocu que ſon maître. Mais pour la ſorbonne, je ſuis toujours de l'avis de *Deſlandes* qui aſſure, à la page 299 de ſon troiſième volume, que c'eſt le corps le plus mépriſable du royaume.

Pour le roi de Pologne, c'eſt tout autre choſe. Je le révère, l'eſtime et l'aime comme philoſophe et comme bienfeſant. Il eſt vrai que j'eus l'honneur de recevoir ſa réponſe au mois de mars, et que j'eus la diſcrétion de ne lui rien répliquer, parce que je craignis d'ennuyer un roi des Sarmates, qui me parut aſſez embarraſſé entre un nonce, des évêques, des *Radzivil* et des Cracovie : mais, puiſqu'il inſinue que je dois lui écrire, il aura aſſurément de mes nouvelles.

Mon cher ami, vive le miniſtère de France, vive ſurtout M. le duc de *Choiſeul* qui ne veut pas que les ſorboniqueurs prêchent l'intolérance dans un ſiècle auſſi éclairé. On lime les dents à ces monſtres, on rogne leurs griffes, c'eſt déjà beaucoup. Ils rugiront, et on ne les entendra ſeulement pas.

Votre

Votre victoire eſt entière, mon cher ami : ces drôles-là auraient été plus dangereux que les jéſuites, ſi on les avait laiſſé faire. 1767.

Je ſuis bien affligé que l'édit en faveur des proteſtans n'ait point paſſé. Ce n'eſt pas que les huguenots ne ſoient auſſi fous que les ſorboniqueurs ; mais, pour être fou à lier, on n'en eſt pas moins citoyen ; et rien ne ſerait aſſurément plus ſage que de permettre à tout le monde d'être fou à ſa manière.

Il me paraît que le public commence à être fou de la muſique italienne ; cela ne m'empêchera jamais d'aimer paſſionnément le récitatif de *Lulli*. Les Italiens ſe moqueront de nous, et nous regarderont comme de mauvais ſinges. Nous prenons auſſi les modes des Anglais ; nous n'exiſtons plus par nous-mêmes. Le théâtre français eſt déſert comme les prêches de Genève. La décadence s'annonce de toutes parts. Nous allions nous ſauver par la philoſophie, mais on veut nous empêcher de penſer. Je me flatte pourtant qu'à la fin on penſera, et que le miniſtère ne ſera pas plus méchant envers les pauvres philoſophes, qu'envers les pauvres huguenots.

Je vous ſupplie d'embraſſer pour moi le petit nombre de ſages qui voudra bien ſe ſouvenir du vieux ſolitaire, votre tendre ami.

1767.

LETTRE CCI.

A M. DAMILAVILLE.

2 de décembre.

MON cher ami, madame de *Sauvigni*, à qui j'avais écrit de la manière la plus preſſante, ſans vous compromettre en rien, s'explique elle-même ſur les choſes dont je ne lui avais point parlé; elle les prévient; elle me dit que M. *Mabille*, dont par parenthèſe je ne ſavais pas le nom, n'eſt point mort; qu'on ne peut demander la place d'un homme en vie; que ſon fils d'ailleurs a exercé cet emploi depuis cinq années, à la ſatisfaction de ſes ſupérieurs; et que, s'il était dépoſſédé, ſa famille ſerait à la mendicité.

Ces raiſons me paraiſſent aſſez fortes. Il n'eſt point du tout queſtion, dans cette lettre, des impreſſions qu'on aurait pu donner contre vous à M. de *Sauvigni*. On n'y parle que des ſervices que *Mabille* a rendus à l'intendance pendant quarante années. C'eſt encore une raiſon de plus pour aſſurer une récompenſe à ſon fils. Que voulez-vous que je réponde? faut-il que j'inſiſte? faut-il que je demande pour vous une autre place? ou voulez-vous vous borner à conſerver la vôtre? Vous ſavez mieux que moi que les promeſſes des miniſtres qui ne ſont plus en place, ne ſont pas une recommandation auprès de leurs ſucceſſeurs.

Vous ſavez qu'il n'y a point de ſurvivance pour ces ſortes d'emplois. Je vois avec douleur que je ne dois rien attendre de M. le duc de *Choiſeul* dans cette affaire. Je n'ai jamais ſenti ſi cruellement le déſagrément attaché à la retraite ; on n'eſt plus bon à rien, on ne peut plus ſervir ſes amis. 1767.

Je crois être sûr que M. de *Sauvigni* ne vous nuira pas dans l'emploi qui vous ſera conſervé ; mais je crois être sûr auſſi qu'il ſe fait un devoir de conſerver au jeune *Mabille* la place de ſon père. En un mot, ce père n'eſt point mort ; et ce ſerait, à mon avis, une grande indiſcrétion de demander ſon emploi de ſon vivant.

Mandez-moi, je vous prie, où vous en êtes, et quel parti vous prenez. Celui de la philoſophie eſt digne de vous. Plût à Dieu que vous puſſiez avoir un bénéfice ſimple, et venir philoſopher à Ferney ! Mais, ſi votre place vous vaut quatre mille livres, il ne faut certainement pas l'abandonner.

Vous êtes trop prudent, mon cher ami, pour mettre dans cette affaire le dépit à la place de la raiſon. Je ne vous parlerai point aujourd'hui de littérature quand il s'agit de votre fortune. Je ſuis d'ailleurs très-malade. Je vous embraſſe avec la plus vive tendreſſe.

1767.

LETTRE CCII.

AU MEME.

A Ferney, 4 de décembre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 28 de novembre, et vous devez avoir reçu la mienne du 2 de décembre, dans laquelle je vous mandais ce que j'avais fait auprès de M. le duc de *Choiseul* et de madame de *Sauvigni*. Je vous rendais compte de ses intentions et de ses raisons. Je lui envoie aujourd'hui une copie de la lettre de monsieur le contrôleur général, du 30 de mars. Ma lettre est pour elle et pour monsieur l'intendant qui m'a fait aussi l'honneur de me venir voir à Ferney. Mais, encore une fois, vous ferez plus en un quart d'heure à Paris par vous et par vos amis.

Je ne peux encore avoir reçu de réponse de monsieur le duc de *Choiseul*.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits en faveur des négocians et des artisans. Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est, en quelque façon, casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagemens possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire des *Sirven*, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je ſuis bien étonné qu'on ait imprimé à Paris l'*Eſſai hiſtorique* ſur les diſſidens de Pologne. Je ne crois pas que ſon Excellence, le nonce de ſa Sainteté, ait favoriſé cette impreſſion. 1767.

On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entr'autres de quelques lettres écrites au prince de *Brunſwick* ſur *Rabelais*, et ſur tous les auteurs italiens, français, anglais, allemands, accuſés d'avoir écrit contre notre ſainte religion. On dit que ces lettres ſont curieuſes. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, ſuppoſé qu'on puiſſe vous le faire tenir par la poſte.

Je laiſſe là l'opéra de *Philidor;* je ne le verrai jamais. Je ne veux point regretter des plaiſirs dont je ne peux jouir. Tout ce que je ſais, c'eſt que le récitatif de *Lulli* eſt un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéra de *Quinault* ſont des chefs-d'œuvre de poëſie naturelle, de paſſion, de galanterie, d'eſprit et de grâces. Nous ſommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles croches ne nous en tireront pas.

Voici une réponſe que je dois depuis deux mois à un commiſſaire de marine, qui a fait imprimer chez *Merlin* une ode ſur la magnanimité. Je ſuis aſſailli tous les jours de vingt lettres dans ce goût. Cela me dérobe tout mon temps, et empoiſonne la douceur de ma vie. Plus vos lettres me conſolent, plus celles des inconnus me déſeſpèrent: cependant il faut répondre, ou ſe faire des ennemis. Les miniſtres ſont bien plus à leur aiſe, ils ne répondent point.

Je vous ſupplie de vouloir bien faire rendre ma

1767. lettre, par *Merlin*, au magnanime commiſſaire de marine.

J'attends l'édit du concile perpétuel des Gaules; je ſais qu'il n'eſt pas enregiſtré par le public.

Adieu; embraſſez pour moi *Protagoras*, et aimez toujours votre très-tendre ami *V.*

LETTRE CCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 de décembre.

Mon cher ange, je vous dépêche mon gendre qui ne va à Paris ni pour l'opéra de *Philidor*, ni pour l'opéra comique, ni pour le malheureux tripot de l'expirante comédie françaiſe. Il aura le bonheur de faire ſa cour à mes deux anges, cela mérite bien le voyage. De plus, il compte ſervir le roi, ce qui eſt la ſuprême félicité. Puiſſe-t-il le ſervir longues années en temps de paix!

J'ai vaincu mon horrible répugnance, en excédant M. le duc de *Duras* de l'hiſtoire de la falſification de mon teſtament. Je vois bien que je mourrai avant d'avoir mis ordre à mes affaires comiques, et que cela va produire une file de tracaſſeries qui ne finira point. Le théâtre de *Baron*, de *le Couvreur*, de *Clairon*, n'en deviendra pas meilleur. La décadence eſt venue, il faut s'y ſoumettre; c'eſt le ſort de toutes les nations qui ont cultivé les lettres; chacune a eu ſon ſiècle brillant, et dix ſiècles de turpitude.

Je finis actuellement par ſemer du blé, au lieu de ſemer des vers en terre ingrate; et j'achève, comme je le puis, ma ridicule carrière. 1767.

Vivez heureux en ſanté, en tranquillité.

Adieu, mon ange, que j'aimerai tendrement juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CCIV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 de décembre.

Ami auſſi eſſentiel qu'aimable, ayez tout pouvoir ſur Pandore. Vous me donnez le fond de la boîte, et j'eſpère tout de votre goût, de la facilité de M. de *la Borde*. A l'égard de ma docilité, vous n'en doutez pas.

Je ſuis bien étonné qu'on ait fait un opéra d'Ernélinde, de Rodoald et de Ricimer; cela pourrait faire ſouvenir les mauvais plaiſans

De ce plaiſant projet d'un poëte ignorant
Qui, de tant de héros, va choiſir Childebrand.

Le bizarre a ſuccédé au naturel en tout genre. Nous ſommes plus ſavans ſur certains chefs intéreſſans que dans le ſiècle paſſé; mais adieu les talens, le goût, le génie et les grâces.

Mes complimens à Rodoald; je vais relire Atis. J'ai peur que vous ne ſoyez dégoûté de l'Empire

1767. romain et d'Eudoxie, depuis que vous avez vu la misère où les pauvres acteurs ſont tombés. On dit qu'il n'y a que la ſorbonne qui ſoit plus mépriſée que la comédie françaiſe.

J'envie le bonheur de M. *Dupuits* qui va vous embraſſer. Je félicite M. de *la Harpe* de tous ſes ſuccès. Il en eſt ſi occupé qu'il n'a pas daigné m'écrire un mot depuis qu'il eſt parti de Ferney.

Madame *Denis* vous regrette tous les jours ; elle brave l'hiver et j'y ſuccombe. Je lis et j'écris des ſottiſes au coin de mon feu, pour me dépiquer.

J'ai reçu d'excellens mémoires ſur l'Inde ; cela me conſole des mauvais livres qu'on m'envoie de Paris. Ces mémoires ſeraient peut-être mal reçus de votre académie, et encore plus de vos théologiens. Il eſt prouvé que les Indiens ont des livres écrits il y a cinq mille ans ; il nous ſied bien après cela de faire les entendus ! Leurs pagodes, qu'on a priſes pour des repréſentations de diables, ſont évidemment les vertus perſonnifiées.

Je ſuis las des impertinences de l'Europe. Je partirai pour l'Inde, quand j'aurai de la ſanté et de la vigueur. En attendant, conſervez-moi une amitié qui fait ma conſolation. *V.*

LETTRE CCV. 1767.

A M. PEAKOCK,

Ci-devant fermier général du roi de Patna.

A Ferney, 8 de décembre.

Je ne saurais, Monsieur, vous remercier en anglais, parce que ma vieillesse et mes maladies me privent absolument de la facilité d'écrire. Je dicte donc en français mes très-sincères remercîmens sur le livre instructif que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous m'avez confirmé de vive voix une partie des choses que l'auteur dit sur l'Inde, sur ses coutumes antiques, conservées jusqu'à nos jours ; sur ses livres, les plus anciens qu'il y ait dans le monde; sur les sciences dont les brachmanes ont été les dépositaires; sur leur religion emblématique, qui semble être l'origine de toutes les autres religions. Il y a long-temps que je pensais, et que j'ai même écrit une partie des vérités que ce savant auteur développe. Je possède une copie d'un ancien manuscrit qui est un commentaire du *Veidam*, fait incontestablement avant l'invasion d'*Alexandre*. J'ai envoyé à la bibliothéque royale de Paris l'original de la traduction faite par un brame correspondant de notre pauvre compagnie des Indes, qui sait très-bien le français.

Je n'ai point de honte, Monsieur, de vous supplier de me gratifier de tout ce que vous pourrez retrouver d'instructions sur ce beau pays où les

1767. *Zoroaſtre*, les *Pythagore*, les *Apollonius* de Thyane, ont voyagé comme vous.

J'avoue que ce peuple, dont nous tenons les échecs, le trictrac, les théorèmes fondamentaux de la géométrie, eſt malheureuſement d'une ſuperſtition qui effraie la nature ; mais, avec cet horrible et honteux fanatiſme, il eſt vertueux ; ce qui prouve bien que les ſuperſtitions les plus inſenſées ne peuvent étouffer la voix de la raiſon ; car la raiſon vient de DIEU, et la ſuperſtition vient des hommes qui ne peuvent anéantir ce que DIEU a fait.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec une très-vive reconnaiſſance, &c.

LETTRE CCVI.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

A Ferney, 11 de décembre.

Je ne peux trop vous remercier, Monſieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre pièce que l'éloquence et l'humanité ont dictée (*). Elle eſt pleine de vers qui parlent au cœur, et qu'on retient malgré ſoi. Il y a des gens qui ont imprimé que, ſi on avait joué la tragédie de Mahomet devant *Ravaillac*, il n'aurait jamais aſſaſſiné *Henri IV*. *Ravaillac* pouvait fort bien aller à la comédie, il avait fait ſes études, et était un très-bon maître d'école. On dit qu'il y a encore à Angoulême des gens de ſa famille qui ſont dans les ordres ſacrés,

(*) L'honnête criminel.

et qui, par conſéquent, perſécutent les huguenots au nom de DIEU. Il ne ſerait pas mal qu'on jouât votre pièce devant ces honnêtes gens, et ſurtout devant le parlement de Toulouſe. M. *Marmontel* vous en demandera probablement une repréſentation pour la ſorbonne. 1767.

Pour moi, Monſieur, je vous réponds que je la ferai jouer ſur mon petit théâtre.

Je ſuis fâché que votre prédicant *Liſimond* ait eu la lâcheté de laiſſer traîner ſon fils aux galères. Je voudrais que ſa vieille femme s'évanouît à ce ſpectacle, que le père fût empreſſé à la ſecourir; qu'elle mourût de douleur entre ſes bras; que, pendant ce temps-là, la chaîne partît; que le vieux *Liſimond*, après avoir enterré ſa vieille prédicante, allât vîte à Toulon ſe préſenter pour dégager ſon fils. Le fond de votre pièce n'y perdrait rien, et le ſentiment y gagnerait.

Je voudrais auſſi (permettez-moi de vous le dire) que, dans la ſcène de la reconnaiſſance, les deux amans ne ſe parlaſſent pas ſi long-temps ſans ſe reconnaître, ce qui choque abſolument la vraiſemblance.

N'imputez ces faibles critiques qu'à mon eſtime. Je crois que vous pouvez rendre au théâtre le luſtre qu'il commence à perdre tous les jours; mais ſoyez bien perſuadé que Phèdre et Iphigénie feront toujours plus d'effet que des bourgeois. Votre ſtyle vous appelle au grand.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que vous méritez, votre très-humble, &c.

1767.

LETTRE CCVII.

A M. DAMILAVILLE.

11 de décembre.

J'ATTENDS demain une lettre de vous, mon cher ami; ainſi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit, car l'éloignement du bureau de la poſte me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien reçu de madame de *Sauvigni*, rien de M. le duc de *Choiſeul;* mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire antiphiloſophique*, qui eſt aſſurément très-digne de ſon titre. Les malheureux y ont raſſemblé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre *Helvétius* et *Diderot*, et contre quelqu'un que vous connaiſſez. La fureur de ces miſérables eſt toujours couverte du maſque de la religion : ils ſont comme les coupeurs de bourſe qui prient DIEU à haute voix en volant dans l'égliſe.

L'ouvrage eſt ſans nom d'auteur, le titre le fait débiter. Il y a des morceaux qui ne ſont pas ſans éloquence, c'eſt-à-dire l'éloquence des paroles; car, pour celle de la raiſon, il y a long-temps qu'elle eſt bannie de tous les livres de ce caractère. Trois jéſuites, nommés *Patouillet*, *Nonotte* et *Céruti*, ont contribué à ce chef-d'œuvre. On m'aſſure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces marauds, à la fin d'un livre qui roule ſur des matières intéreſſantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre-humain, chaſſés de trois royaumes, et en horreur à la terre entière, ſoient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les ſages qui pourraient faire le bien, ſont ſéparés, diviſés, et peut-être, hélas! ne connaiſſent pas l'amitié? Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin : les ſages ne ſont pas aſſez ſages, ils ne ſont pas aſſez unis, ils ne ſont ni aſſez adroits, ni aſſez zélés, ni aſſez amis. Quoi! trois jéſuites ſe liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens reſteront tranquilles! 1767.

Vous ne ſerez pas tranquille ſur le compte des *Sirven*. Je compte toujours, mon cher ami, que M. *Chardon* rapportera l'affaire inceſſamment devant le roi. Il ſera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu l'*Honnête criminel*? Il y a de très-beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce un ouvrage excellent; il aurait fait une très-grande ſenſation, et aurait ſervi votre cauſe.

Je ſuis toujours très-malade, je ſens de fortes douleurs; mais l'amitié qui m'attache à vous eſt bien plus forte encore.

Bonſoir, mon digne et vertueux ami.

1767.

LETTRE CCVIII.

A M. CHARDON.

11 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'étonnez de vouloir lire des bagatelles, quand vous êtes occupé à déployer votre éloquence sur les choses les plus sérieuses; mais *Caton* allait à cheval sur un bâton avec un enfant, après s'être fait admirer dans le sénat. Je suis un vieil enfant; vous voulez vous amuser de mes rêveries, elles sont à vos ordres; mais la difficulté est de les faire voyager. Les commis à la douane des pensées sont inexorables. Je me ferais d'ailleurs, Monsieur, un vrai plaisir de vous procurer quelques livres nouveaux qui valent infiniment mieux que les miens; mais je ne répondrais pas de leur catholicité. Ce qui me rassurerait, c'est que le meilleur rapporteur du conseil doit avoir sous les yeux toutes les pièces des deux parties.

Si vous pouvez, Monsieur, m'indiquer une voie sûre, je ne manquerai pas de vous obéir ponctuellement.

J'ose me flatter que vous ferez bientôt triompher l'innocence des *Sirven*, que vous serez comblé de gloire; soyez sûr que tout le royaume vous bénira; vous détruirez à la fois le préjugé le plus absurde, et la persécution la plus abominable.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'eſtime que de reſpect, Monſieur, votre, &c. *Voltaire.* 1767.

P. S. Vous me pardonnerez de ne pas vous écrire de ma main, mes maladies et mes yeux ne me le permettent pas.

LETTRE CCIX.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

12 de décembre.

Vous êtes, mon cher docteur philoſophe, le modèle de la généroſité ; c'eſt un éloge que les ſimples docteurs méritent rarement. Vous prévenez mes beſoins par vos bienfaits. Je vous dois les belles et bonnes inſtructions que M. de *Malesherbes* a bien voulu me donner. Cette interdiction de remontrances ſous *Louis XIV*, pendant près de cinquante années, eſt une partie curieuſe de l'hiſtoire, et par conſéquent entièrement négligée par les *Limiers* et les *Reboulet*, compilateurs de gazettes et de journaux. Je ne connais qu'une ſeule remontrance, en 1709, ſur la variation des monnaies, encore ne fut-elle préſentée qu'après l'enregiſtrement, et on n'y eut aucun égard.

Je vous ſupplie, mon cher philoſophe, d'ajouter à vos bontés celle de préſenter mes très-humbles remercîmens au magiſtrat philoſophe qui m'a éclairé. Plût à Dieu qu'il fût encore à la tête de la littérature. Quand on ôta au maréchal de *Villars* le

commandement des armées, nous fûmes battus ;
1767. et lorſqu'on le lui rendit, nous fûmes vainqueurs.

Je ſuis accablé de vieilleſſe, de maladies, de mauvais livres, d'affaires. J'ai le cœur gros de ne pouvoir vous dire, auſſi longuement que je le voudrais, tout ce que je penſe de vous, et à quel point je ſuis pénétré de l'eſtime et de l'amitié que vous m'avez inſpirées pour le reſte de ma vie. *V.*

LETTRE CCX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de décembre.

VOTRE malingre et affligé ſerviteur ne peut écrire de ſa main à ſon héros. Tout languiſſant qu'il eſt, il compte bien donner non-ſeulement *la Fiancée du roi de Garbe*, quand il aura quatre-vingts ans, mais encore le *Portier des chartreux* pour petite pièce, que monſeigneur fera repréſenter à la cour, avec tout l'appareil convenable.

La priſon du prince de *Condé*, la mort de *François II* ſeraient, à la vérité, un ſujet de tragédie; mais je ne réponds pas de l'approbation de la police. La pièce ſerait très-froide, ſi elle n'était pas très-inſolente; et ſi elle était inſolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre.

En attendant, ſi j'avais quelque choſe à demander au tripot, ce ſerait qu'on achevât les repréſentations des Scythes. On ne les a données que

quatre

quatre fois, et elles ont valu 600 francs à *le Kain*. Il n'y a plus de lois, plus d'honneur, plus de reconnaiſſance dans le tripot. 1767.

J'oſerais implorer votre protection comme les Génois ; mais monſeigneur vient à Paris paſſer ſix ſemaines, et partager ſon temps entre les affaires et les plaiſirs ; enſuite il court dans le royaume du prince noir pour le reſte de l'année, et je ne puis alors recourir aux lois, du fond de mes déſerts des Alpes.

On m'a mandé que vous aviez abandonné tout net le département dudit tripot ; alors je me ſuis adreſſé à M. le duc de *Duras*, afin que mes prières ne fortiſſent point de la famille.

On m'a fait un grand crime dans Paris, c'eſt-à-dire parmi ſept ou huit perſonnes de Paris, d'avoir ôté un rôle à mademoiſelle *Durancy*, pour le donner à mademoiſelle *Dubois*. Le fait eſt que j'ai écrit une lettre de politeſſes et de plaiſanteries à mademoiſelle *Dubois*, et qu'il m'eſt très-indifférent par qui tous mes pauvres rôles ſoient joués. Je ne connais aucune actrice. Le bruit public eſt que le cu de mademoiſelle *Durancy* n'eſt ni ſi blanc ni ſi ferme que celui de mademoiſelle *Dubois ;* je m'en rapporte aux connaiſſeurs, et je n'ai acception de perſonne.

Vous ne connaiſſez pas d'ailleurs ma déplorable ſituation. Si j'avais l'honneur de vous entretenir ſeulement un quart d'heure, mon héros poufferait de rire. Il ſait ce que c'eſt que l'abſence, et combien on dépend quand on eſt à cent lieues de ſon tripot ; mais il ſait auſſi que je voudrais ne

—— dépendre que de lui, et que c'eſt à lui que je
1767. ſuis attaché juſqu'au dernier moment de ma vie.

A l'égard du jeune homme dont vous avez eu la bonté de me renvoyer la lettre, il eſt vrai que c'eſt un des ſeigneurs les mieux mis et les plus brillans. J'ai peur que ſa magnificence ne lui coûte de triſtes momens. Je ne me mêle plus en aucune manière de ſes affaires. J'ai eu pour lui, pendant un an, toutes les attentions que je devais à un homme envoyé par vous; je n'ai rien négligé pour le rendre digne de vos bontés : c'eſt maintenant à M. *Hénin* uniquement à ſe charger de ſon ſort et de ſa conduite. Si vous avez quelques ordres à me donner ſur ſon compte, je les exécuterai avec exactitude; mais je ne ferai abſolument rien ſans vos ordres précis.

Agréez, Monſeigneur, avec autant de bonté que de plaiſanterie, mon très-tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DAMILAVILLE.

14 de décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 du mois avec votre mémoire. Il n'y a, je crois, rien à répliquer; mais la puiſſance ne cède pas à la raiſon : *Sic volo, ſic jubeo*, eſt d'ordinaire la raiſon des gens en place. Il faut abſolument entourer M. et madame de *Sauvigni* de tous les côtés, et les empêcher ſurtout de donner contre vous des

impreſſions qu'il ne ſerait peut-être plus poſſible de détruire, quand la place qui vous eſt ſi bien due viendrait à vaquer. 1767.

J'ai écrit encore à madame de *Sauvigni*, et je lui ai fait parler. Je me flatte qu'ils ne verront pas votre mémoire; il les mettrait trop dans leur tort, et des reproches ſi juſtes ne ſerviraient qu'à les aigrir.

Je ſuis très-fâché que vous ayez donné le mémoire à M. *Foulon*. S'il parvient à M. de *Sauvigni*, il ſera fâché qu'on dévoile qu'il a déjà demandé la place en queſtion pour d'autres, et ſurtout pour un receveur général des finances à qui elle ne convient point. Cette démarche que vous rappelez a plutôt l'air d'un marché que d'une protection. L'affaire eſt délicate et demande à être traitée avec tous les ménagemens poſſibles : heureuſement vous avez du temps. Ne pourriez-vous point trouver quelque ami auprès de M. *Cochin* qui eſt un homme juſte, et qui ferait ſentir à monſieur le contrôleur général le prix de vos longs et utiles ſervices.

Je n'aurai probablement aucune réponſe, de longtemps, de M. de *Choiſeul;* il me néglige beaucoup. On m'a fait des tracaſſeries auprès de lui pour les ſottes affaires de Genève, mais c'eſt ce qui m'inquiéte fort peu.

Ne manquez pas, mon cher ami, de m'écrire dès que le titulaire ſera prêt d'aller rendre ſes comptes à DIEU; j'écrirai alors ſur le champ à M. le duc de *Choiſeul*. Malgré tout ce que le ſieur *Tronchin* a fait pour lui perſuader que je prenais le parti des repréſentans, je repréſenterai très-hardiment pour vous; car vous ſentez bien que la place n'étant

1767. pas encore vacante, je n'ai pu écrire que de façon à préparer les voies ; et encore m'a-t-il été fort difficile de faire venir la choſe à propos, dans une lettre où il était queſtion d'autres affaires, écrite à un miniſtre chargé du poids de la guerre, de la paix et du détail des provinces. Mais quand il s'agira réellement de donner la place qui vous eſt due, alors il ſe ſouviendra que je lui en ai déjà écrit. Je crois même qu'il ſerait bon que vous préparaſſiez à l'avance un mémoire court pour monſieur le contrôleur général ; je l'enverrais à M. de *Choiſeul*, et il ſerait homme à le donner lui-même.

Je ne ſais plus rien de l'affaire des *Sirven*.

Voici une petite réponſe que j'ai cru devoir faire, par mon laquais, au ſieur *Cogé* qui m'a fait l'honneur de m'écrire.

Adieu ; je vous embraſſe, mon très-cher ami. Je ſuis dans mon lit, accablé de maux et d'affaires.

LETTRE CCXII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

16 de décembre.

Mon cher Marquis, je vous ai écrit une lettre bien chagrine ; mais j'en ai reçu une de M. le duc de *Duras* ſi plaiſante, ſi gaie, ſi pleine d'eſprit, que me voilà tout conſolé. Il eſt bien avéré que mademoiſelle *Dubois* a joué à la pauvre *Durancy* un tour de maître *Gonin ;* mais il n'eſt pas moins avéré

que le tripot tragique eſt à tous les diables. Il faut que je ſois une bonne pâte d'homme, bien faible, bien ſotte pour m'y intéreſſer encore. La ſeule reſſource peut-être ſerait d'engager mademoiſelle *Clairon* à reparaître; mais où trouver des hommes? Elle ſerait là comme madame *Gigogne* qui danſe avec de petits *Polichinelles* de trois pouces de haut. 1767.

Vous n'avez que *le Kain*, mais on dit qu'il a une maladie qui n'eſt pas favorable à la voix.

Je vous recommande à la Providence.

Le théâtre n'eſt pas la ſeule choſe qui m'embarraſſe, j'ai quelques autres chagrins en proſe et en arithmétique.

Je vous prie de communiquer ma lettre à monſieur d'*Argental*. Adieu, mon cher Marquis; le bon temps eſt paſſé.

LETTRE CCXIII.

A M. DE POMARET,

Miniſtre du ſaint Evangile, à Ganges en Languedoc.

18 de décembre.

Le ſolitaire à qui M. de *Pomaret* a écrit, a tenté, en effet, tout ce qu'il a pu pour ſervir des citoyens qu'il regarde comme ſes frères, quoiqu'il ne penſe ni comme eux ni comme leurs perſécuteurs. On a déjà donné deux arrêts du conſeil, en vertu deſquels tous les proteſtans, ſans être nommés, peuvent exercer toutes les profeſſions, et ſurtout celle de

négocians. L'édit, pour légitimer leurs mariages, a
1767. été quatre fois sur le tapis au conseil privé du roi. A la fin il n'a point passé, pour ne pas choquer le clergé trop ouvertement; mais on a écrit secrétement une lettre circulaire à tous les intendans du royaume; on leur recommande de traiter les protestans avec une grande indulgence. On a supprimé et saisi tous les exemplaires d'un décret de la sorbonne, aussi insolent que ridicule, contre la tolérance. Le gouvernement a été assez sage pour ne pas souffrir que des pédans d'une communion osassent damner toutes les autres de leur autorité privée. Les hommes s'éclairent, et le *contrains-les d'entrer* paraît aujourd'hui aussi absurde que tyrannique.

M. de *Pomaret* peut compter sur la certitude de ces nouvelles, et sur les sentimens de celui qui a l'honneur de lui écrire.

LETTRE CCXIV.

A M. DE CHABANON.

18 de décembre.

MON cher enfant, mon cher ami, mon cher confrère, je ne me connais pas trop en *C sol ut* et en *F ut fa*. J'ai l'oreille dure, je suis un peu sourd; cependant je vous avoue qu'il y a des airs de Pandore qui m'ont fait beaucoup de plaisir. J'ai retenu, par exemple, malgré moi,

Ah! vous avez pour vous la grandeur et la gloire.

D'autres airs m'ont fait une grande impreſſion et laiſſent encore un bruit confus dans le tympan de mon oreille. 1767.

Pourquoi ſait-on par cœur les vers de *Racine*? c'eſt qu'ils ſont bons. Il faut donc que la muſique retenue par les ignorans ſoit bonne auſſi. On me dira que chacun ſait par cœur :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.
Aimez-vous la muſcade ? on en a mis par-tout, &c.

ce ſont des vers du Pont-neuf, et cependant tout le monde les ſait par cœur : que la plupart des ariettes de *Lulli* ſont des airs du Pont-neuf et des barcarolles de Veniſe, d'accord; auſſi ne les a-t-on pas retenus comme bons, mais comme faciles. Mais, pour peu qu'on ait de goût, on grave dans ſa mémoire tout l'*Art poëtique* et quatre actes entiers d'Armide. La déclamation de *Lulli* eſt une mélopée ſi parfaite que je déclame tout ſon récitatif en ſuivant ſes notes, et en adouciſſant ſeulement les intonations ; je fais alors un très-grand effet ſur les auditeurs, et il n'y a perſonne qui ne ſoit ému. La déclamation de *Lulli* eſt donc dans la nature, elle eſt adaptée à la langue, elle eſt l'expreſſion du ſentiment.

Si cet admirable récitatif ne fait plus aujourd'hui le même effet que dans le beau ſiècle de *Louis XIV*, c'eſt que nous n'avons plus d'acteurs, nous en manquons dans tous les genres ; et, de plus, les ariettes de *Lulli* ont fait tort à ſa mélopée, et ont puni ſon récitatif de la faibleſſe de ſes ſymphonies.

1767. Il faut convenir qu'il y a bien de l'arbitraire dans la muſique. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il y a dans la Pandore de M. de *la Borde* des choſes qui m'ont fait un plaiſir extrême.

J'ai d'ailleurs de fortes raiſons qui m'attachent à cette Pandore. Je vous demanderai ſurtout de faire une bonne brigue, une bonne cabale pour qu'on ne retranche point

O Jupiter ! ô fureurs inhumaines !
Eternel perſécuteur,
De l'infortune créateur, &c.

et non pas de l'*infortuné*, comme on l'a imprimé; cela eſt très-janſéniſte, par conſéquent très-orthodoxe dans le temps préſent; ces b. . . . font DIEU auteur du péché, je veux le dire à l'opéra. Ce petit blaſphème ſied, d'ailleurs, à merveille dans la bouche de *Prométhée* qui, après tout, était un très-grand ſeigneur, fort en droit de dire à *Jupiter* ſes vérités.

Si vous recevez des janſéniſtes dans votre académie, tout eſt perdu; ils vont inonder la face de la France. Je ne connais point de ſecte plus dangereuſe et plus barbare. Ils ſont pires que les preſbytériens d'Ecoſſe. Recommandez-les à M. d'*Alembert;* qu'il faſſe juſtice de ces monſtres ennemis de la raiſon, de l'Etat et des plaiſirs.

Je plains beaucoup mademoiſelle *Durancy*, s'il eſt vrai qu'elle ait la voix dure et les feſſes molles. On dit que mademoiſelle *Dubois* a un très-beau cu; elle devait ſe contenter de cet avantage, et ne pas falſifier ma lettre pour faire abandonner le tripot de

la comédie à cette pauvre enfant. Ce n'eſt pas là un tour d'honnête fille, c'eſt un tour de prêtre ; mais, ſi elle eſt belle, ſi elle eſt bonne actrice, il faut tout lui pardonner. M. le duc de *Duras* a conſtaté ce petit artifice, mais il eſt fort indulgent pour les belles, ainſi qu'on doit l'être; il a établi une petite école de déclamation à Verſailles. 1767.

Puiſſiez-vous avoir des acteurs pour votre Empire romain. Je m'intéreſſe à votre gloire comme un père tendre. Je vous aimerai, vous et les beaux arts, juſqu'au dernier moment de ma vie; maman eſt de moitié avec moi. *V.*

LETTRE CCXV.

AU MEME.

21 de décembre.

Mon cher ami, vous me faites aimer le péché originel. St *Auguſtin* en était fou ; mais celui qui inventa la fable de *Pandore* avait plus d'eſprit que St *Auguſtin*, et était beaucoup plus raiſonnable. Il ne damne point les enfans de notre mère *Pandore*, il ſe contente de leur donner la fièvre, la goutte, la gravelle par héritage. J'aime Pandore, vous dis-je, puiſque vous l'aimez. Tout malade, et tout héritier de *Pandore* que je ſuis, j'ai paſſé une journée entière à rapetaſſer l'opéra dont vous avez la bonté de vous charger. J'envoie le manuſcrit qui eſt aſſez gros à M. de *la Borde*, en le priant de vous le remettre. Je lui pardonne l'infidélité qu'il m'a faite pour Amphion. Cet *Amphion* était à coup

sûr ſorti de la boîte ; il lui reſte l'eſpérance très-
1767. légitime de faire un excellent opéra avec votre ſecours.

Mademoiſelle *Dubois* m'a joué d'un tour d'adreſſe ; mais, ſi elle eſt auſſi belle qu'on le dit, et ſi elle a les tetons et le cu plus durs que mademoiſelle *Durancy*, je lui pardonne : mais je n'aime point qu'on m'impute d'avoir célébré les amours et le ſtyle de M. *Dorat*, attendu que je ne connais ni ſa maîtreſſe ni les vers qu'il a faits pour elle. Cette accuſation eſt fort injuſte, mais les gens de bien ſeront toujours perſécutés.

Père *Adam* eſt tout ébouriffé qu'on ait chaſſé les jéſuites de Naples, la baïonnette au bout du fuſil ; il n'en a pas l'appétit moins dévorant. On dit que ces jéſuites ont emmené avec eux deux cents petits garçons et deux cents chèvres ; c'eſt de la proviſion juſqu'à Rome. Il ne ſerait pas mal qu'on envoyât chaque jéſuite dans le fond de la mer, avec un janſéniſte au cou.

Madame *Denis* mangera demain vos huitres ; je pourrai bien en manger auſſi, pourvu qu'on les grille. Je trouve qu'il y a je ne ſais quoi de barbare à manger un auſſi joli petit animal tout cru. Si meſſieurs de ſorbonne mangent des huitres, je les tiens antropofages.

Je vous recommande, mon cher confrère en *Apollon*, l'Empire romain et Pandore. Nous vous aimons tous comme vous méritez d'être aimé. *V.*

LETTRE CCXVI. 1767.

A SON ALTESSE

MONSEIGNEUR LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai appris la perte cruelle que vous avez faite que dans l'intervalle de ma première lettre, et celle dont votre Alteſſe m'a honoré. Perſonne ne ſouhaite plus que moi que le ſang des grands-hommes et des hommes aimables ne tariſſe point ſur la terre. Je ſuis pénétré de votre douleur, et sûr de votre courage.

Je ne crains pas plus les maléoniſtes que les janſéniſtes et les moliniſtes. Le ſiècle de *Louis XIV* était beaucoup plus éloquent que le nôtre, mais bien moins éclairé. Toutes les miſérables diſputes théologiques ſont baffouées aujourd'hui par les honnêtes gens, d'un bout de l'Europe à l'autre. La raiſon a fait plus de progrès en vingt années que le fanatiſme n'en avait fait en quinze cents ans.

Nos mœurs changent, Brutus, il faut changer nos lois.

Boſſuet avait de la ſcience et du génie; il était le premier des déclamateurs, mais le dernier des philoſophes; et je puis vous aſſurer qu'il n'était

1767. pas de bonne foi. Le quiétiſme était une folie qui paſſa par la tête périgourdine de *Fénélon*, mais une folie pardonnable, une folie d'un cœur tendre, et qui devint même héroïque dans lui. Je ne vois dans la conduite du cardinal de *Bouillon* que celle d'une ame noble qui fut intrépide dans l'amitié et dans la diſgrâce. Je n'aime point Rome, mais je crois qu'il fit très-bien de ſe retirer à Rome.

J'ai déjà inſinué mes ſentimens dans les éditions précédentes du Siècle de *Louis XIV*. Je les développerai dans cette édition nouvelle, avec mon amour de la vérité, mon attachement pour votre maiſon, mon reſpect pour le trône, et mes ménagemens pour l'Egliſe.

Serai-je aſſez hardi, Monſeigneur, pour vous ſupplier de m'envoyer tout ce qui concerne l'impudent et ridicule interrogatoire fait à madame la ducheſſe de *Bouillon* par ce *la Reynie*, l'ame damnée de *Louvois*. Le temps de dire la vérité eſt venu. Soyez sûr de mon zèle et de la diſcrétion que je dois à votre confiance.

Je garderai le ſecret à M. *Maigrot*. Il paraît que ce M. *Maigrot* a arrangé quelques petites affaires entre votre Alteſſe et moi indigne, il y a environ vingt-cinq ans. S'il eſt parent d'un certain évêque *Maigrot* qui alla à la Chine combattre les jéſuites, je l'en aime davantage.

Conſervez-moi, Monſeigneur, vos bontés qui me ſont précieuſes. Je ſuis attaché à votre Alteſſe avec le plus tendre et le plus profond reſpect. *V.*

LETTRE CCXVII. 1767.

A M. CHARDON.

25 de décembre.

MONSIEUR,

Je n'ai pu retrouver le petit mémoire fait par un conseiller du parlement de Toulouse, dans lequel on justifie l'assassinat juridique de *Jean Calas*, et on soutient l'incompétence et l'irrégularité prétendue de l'arrêt de messieurs les maîtres des requêtes. Mais je crois que vous recevrez dans une quinzaine de jours, au plus tard, cette pièce de Toulouse même; elle vous sera adressée sous l'enveloppe de M. le duc de *Choiseul*.

Je crois que les circonstances n'ont jamais été plus favorables pour tirer la famille *Sirven* de l'oppression cruelle dans laquelle elle gémit depuis six années. Elle a contre elle un juge ignorant, un parlement passionné, un peuple fanatique; mais elle aura pour elle son innocence et M. *Chardon*.

Cette affaire est bien digne de vous, Monsieur. Non-seulement vous serez béni par cinq cents mille protestans, mais tous les catholiques ennemis de la superstition et de l'injustice, vous applaudiront. Je me flatte enfin que l'absence de M. *Gilbert* ne vous empêchera point de rapporter l'affaire devant le roi, et je suis bien sûr que le roi sera touché

de la manière dont vous la rapporterez. Je m'intéresse autant à votre gloire qu'à la juſtification des *Sirven*.

1767.

J'ai lu le livre de M. de *la Riviere ;* je ne ſais ſi c'eſt parce que je cultive quelques arpens de terre, que je n'aime point que les terres ſoient ſeules chargées d'impôts. J'ai peur qu'il ne ſe trompe avec beaucoup d'eſprit, mais je m'en rapporte à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de reſpect et un attachement qui ſe fortifie tous les jours, Monſieur, votre, &c. *Voltaire.*

P. S. J'apprends dans le moment, Monſieur, que vous allez faire le rapport devant le roi. Vous n'aurez point encore reçu le mémoire du conſeiller de Toulouſe contre meſſieurs les maîtres des requêtes ; mais ſoyez aſſuré qu'il exiſte; je l'ai lu, et je ſuis incapable de vous tromper.

LETTRE CCXVIII.

A M. DE CHABANON.

25 de décembre.

En qualité de vieux feſeur de vers, mon cher ami, je voudrais avoir fait les deux épigrammes qu'on m'a envoyées, et ſurtout celle contre *Piron* qui venge un honnête homme des inſultes d'un fou ; mais pour les vers contre M. *Dorat*, je les condamne, quoique bien faits. Il ne faut point troubler les ménages;

on doit respecter l'amour, on doit encore plus respecter la société. Il est très-mal de m'imputer ce sacrilége. Je n'aime point, d'ailleurs, à nourrir les enfans que je n'ai point faits. En un mot, j'ai beaucoup à me plaindre ; le procédé n'est pas honnête. 1767.

Oui vraiment, j'ai lu le Galérien ; il y a des vers très-heureux, il y en a qui partent du cœur, mais aussi il y en a de pillés. Le style est facile, mais quelquefois trop incorrect. La bourse donnée par le galérien à la dame ressemble trop à *Nanine*. Le vieux prédicant est un infame d'avoir laissé son fils aux galères si long-temps. La reconnaissance pèche absolument contre la vraisemblance. Le dernier acte est languissant ; la pièce n'est pas bien faite, mais il y a des endroits touchans. L'auteur me l'a envoyée ; je l'ai loué sur ce qu'il a de louable.

Il paraît une nouvelle histoire de *Louis XIII* que je n'ai pas encore lue. Celle de *le Vassor* doit être dans la bibliothéque du roi, comme *Spinosa* dans celle de monsieur l'archevêque.

Je vous ai déjà mandé, mon cher confrère en *Melpomène*, que j'ai envoyé à M. de *la Borde* Pandore avec une grande partie des changemens que vous désirez, le tout accompagné de quelques réflexions qui me sont communes avec maman. Elle s'est gorgée de vos huîtres. Je suis toujours embarrassé de savoir comment les huîtres font l'amour ; cela n'est encore tiré au clair par aucun naturaliste.

J'attends avec bien de l'impatience l'ouvrage de M. *Anquetil ;* j'aime *Zoroastre* et *Brama*, et je crois les Indiens le peuple de toute la terre le plus anciennement civilisé. Croiriez-vous que j'ai eu chez moi le

1767. fermier général du roi de Patna. Il fait très-bien la langue courante des brames, et m'a envoyé des choſes fort curieuſes. Quand on ſonge que, chez les Indiens, le premier homme s'appelle *Adimo*, et la première femme d'un nom qui ſignifie la vie, ainſi que celui d'*Eve;* quand on fait réflexion que notre article *le* était *a* vers le Gange, et qu'*Abrama* reſſemble prodigieuſement à *Abram*, la foi peut être un peu ébranlée; mais il reſte toujours la charité qui eſt bien plus néceſſaire que la foi. Ceux qui m'imputent l'épigramme contre M. *Dorat* n'ont point du tout de charité, l'abbé *Guion* encore moins; mais vous en avez, et de celle qu'il me faut. Je vous le rends bien, et je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCXIX.

A M. OLIVIER DES MONTS, *à Anduſe.*

25 de décembre.

La perſonne à qui vous avez bien voulu écrire, Monſieur, le 17 de décembre, peut d'abord vous aſſurer que vous ne ſerez point pendu. L'horrible abſurdité des perſécutions ſur des matières où perſonne ne s'entend, commence à être décriée partout. Nous ſortons de la barbarie. Un édit pour légitimer vos mariages a été mis trois fois ſur le tapis devant le roi à Verſailles; il eſt vrai qu'il n'a point paſſé; mais on a écrit à tous les gouverneurs de province, procureurs généraux, intendans,

de

de ne vous point molester. Gardez-vous bien de présenter une requête au conseil, au nom des protestans, sur le nouvel arrêt rendu à Toulouse ; elle ne serait pas reçue : mais voici, à mon avis, ce qu'il faut faire. 1767.

Un conseiller au parlement de Toulouse fit imprimer, il y a environ quatre mois, une lettre contre le jugement définitif rendu par messieurs les maîtres des requêtes en faveur des *Calas*. Le conseil y est très-maltraité, et on y justifie, autant qu'on le peut, l'assassinat juridique commis par les juges de Toulouse. M. *Chardon*, maître des requêtes, et fort avant dans la confiance de M. le duc de *Choiseul*, n'attend que cette pièce pour rapporter l'affaire des *Sirven* au conseil privé du roi.

Tâchez de vous procurer cet impertinent libelle par vos amis ; qu'on l'adresse sur le champ à monsieur *Chardon*, avec cette apostille sur l'enveloppe, *pour l'affaire des Sirven*, le tout sous l'enveloppe de monseigneur le duc de *Choiseul*, à Versailles. Cela demande un peu de diligence. Ne me citez point, je vous en prie. Il faut aller au secours de la place, sans tambour et sans trompette.

Je vais écrire à M. *Chardon* que probablement il recevra, dans quelques jours, la pièce qu'il demande. Quand cela sera fait, je me flatte que M. le duc de *Choiseul* lui-même protégera ceux qu'on exclut des offices municipaux. La chose est un peu délicate, parce que vous n'avez pas les mêmes droits que les luthériens ont en Alsace, et que, d'ailleurs, M. le duc de *Choiseul* n'est point le secrétaire d'Etat de votre province ; mais on peut aisément attaquer

l'arrêt de votre parlement, en ce qu'il outre-paſſe
1767. ſes pouvoirs, et que la police des offices municipaux n'appartient qu'au conſeil.

Voilà tout ce qu'un homme qui déteſte le fanatiſme et la ſuperſtition peut avoir l'honneur de vous répondre, en vous aſſurant de ſes obéiſſances, et en vous demandant le ſecret.

LETTRE CCXX.

A M. MAIGROT,

CHANCELIER DU DUCHÉ SOUVERAIN DE BOUILLON.

A Ferney, 28 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'impoſez le devoir de la reconnaiſſance pour le reſte de ma vie, puiſque c'eſt vous qui m'avez aſſuré une rente viagère, et qui me faites connaître la vérité que j'aime encore mieux qu'une rente.

A propos de vérité, je dois vous dire que monſeigneur l'électeur palatin ne croit ni au prétendu cartel propoſé par l'électeur *Charles-Louis* au vicomte de *Turenne*, ni à la lettre que M. de *Ramſay* a imprimée dans ſon hiſtoire, ni à la réponſe. Effectivement la lettre de l'électeur eſt du ſtyle de *Ramſay*, et ce *Ramſay* était un peu enthouſiaſte. Cependant feu M. le cardinal d'*Auvergne* m'a fait l'honneur de me dire pluſieurs fois que le cartel était vrai, et

M. le grand prieur de *Vendôme* disait qu'il en était sûr. Les historiens et le public aiment ces petites anecdotes. 1767.

Je me flatte que vous mettrez le comble à votre générosité en me fesant part de la lettre de *Louis XIV* au cardinal de *Bouillon* (*), laquelle doit être des premiers jours d'avril ou des derniers de mars 1699. Cette lettre est nécessaire, elle est le fondement de tout.

Si vous aviez aussi quelques anecdotes intéressantes sur le prince de *Turenne* qui donnait de si grandes espérances, et qui fut tué à la bataille de Steinkerque, vous me mettriez en état de déployer encore plus le zèle qui m'attache à cette illustre maison.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, &c.

LETTRE CCXXI.

A MADAME NECKER.

28 de décembre.

MADAME,

Il faut que j'implore votre esprit conciliant contre l'esprit de tracasserie; ce n'est pas des tracasseries de Genève dont je parle; on a beau vouloir m'y fourrer, je n'y ai jamais pris part que pour en rire avec la belle *Catherine Ferbot*, digne objet des amours

(*) Relativement à l'affaire du quiétisme.

1767. inconſtans de *Robert Covelle*. Il s'agit d'une autre tracaſſerie que le tendre amour me fait de Paris au mont Jura, à l'âge de ſoixante et quatorze ans, temps auquel on a peu de choſe à démêler avec ce monſieur.

On m'a envoyé de Paris des vers bien faits ſur M. *Dorat* et ſa maîtreſſe; on m'a envoyé auſſi une réponſe de M. *Dorat* très-bien faite; mais, ce qui eſt aſſurément très-mal fait, c'eſt de m'imputer les vers contre les amours et la poëſie de M. *Dorat*. Je jure, par votre ſageſſe et par votre bonté, Madame, que je n'ai jamais ſu que M. *Dorat* eût une nouvelle maîtreſſe. Je leur ſouhaite à tous deux beaucoup de plaiſir et de conſtance. Mais il me paraît qu'il y a de l'abſurdité à me faire auteur d'un petit madrigal qui tend viſiblement à brouiller l'amant et la maîtreſſe, choſe que j'ai regardée toute ma vie comme une méchante action.

Je ſais que M. *Dorat* vient chez vous quelquefois; je vous prie de lui dire, pour la décharge de ma conſcience, que je ſuis innocent, et qu'il faudrait être un innocent pour me ſoupçonner; c'eſt apparemment le ſieur *Cogé*, ou quelque licencié de ſorbonne, qui a débité cette abominable calomnie dans le *prima menſis*. En un mot, je m'en lave les mains. Je ne veux point qu'on me calomnie, et je vous prends pour ma caution. Que celui qui a fait l'épigramme la garde; je ne prends jamais le bien d'autrui.

J'apprends, dans le moment, que la demoiſelle qui eſt l'objet de l'épigramme eſt une demoiſelle de l'opéra. Je ne ſais ſi elle eſt danſeuſe ou chan-

teuſe ; j'ai beaucoup de reſpect pour ces deux talens, et il ne me viendra jamais en penſée de troubler ſon ménage. On dit qu'elle a beaucoup d'eſprit; je la révère encore plus. Mais, Madame, ſi l'eſprit, les grandes connaiſſances et la bonté du cœur méritent les plus grands hommages, vous ne pouvez douter de ceux que je vous rends, et des ſentimens reſpectueux avec leſquels je ſerai toute ma vie votre, &c. 1767.

LETTRE CCXXII.

A M. MARMONTEL.

1 de janvier.

Que voulez-vous que je vous diſe, mon cher confrère? Le pain vaut quatre ſous la livre ; il y a des gens de mérite qui n'en ont pas aſſez pour nourrir leur famille, et on a élevé des palais pour loger et nourrir des fainéans qui ont beaucoup moins de bon ſens que *Panurge*, qui ſont bien loin de valoir frère *Jean des Entomures*, et qui n'ont d'autre ſoin, après boire, que de replonger les hommes dans la craſſe ignorance qui dota autrefois ces poliſſons. 1768.

Tout ce qui m'étonne, c'eſt qu'on ne ſe ſoit pas encore aviſé de faire une faculté des petites maiſons. Cette inſtitution aurait été beaucoup plus raiſonnable ; car enfin les petites maiſons n'ont jamais fait de mal à perſonne, et la ſacrée faculté en a fait beaucoup. Cependant, pour la conſolation des

1768. honnêtes gens, il paraît que la cour fait de ces cuiſtres fourrés tout le cas qu'ils méritent, et que, ſi on ne les détruit pas, comme on a détruit les jéſuites, on les empêche au moins d'être dangereux.

On n'en fait pas encore aſſez. Il faudrait leur défendre, ſous peine d'être mis au carcan avec un bonnet d'âne, de donner des décrets. Un décret eſt une eſpèce d'acte de juridiction. Ils peuvent tout au plus dire leur avis comme les autres citoyens, au riſque d'être ſifflés ; mais ils n'ont pas plus droit que *Fréron* de donner un décret. Les théologiens ne donnent des décrets ni en Angleterre ni en Pruſſe ; auſſi les Anglais et les Pruſſiens nous ont bien battus. Il faut de bons laboureurs et de bons ſoldats, de bons manufacturiers, et le moins de théologiens qu'il ſoit poſſible : tous ces petits ergoteurs rendent une nation ridicule et mépriſable. Les Romains, nos vainqueurs et nos maîtres, n'ont point eu de ſacrée faculté de théologie.

Adieu, mon cher ami; mes reſpects à madame *Geoffrin*.

LETTRE CCXXIII. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de janvier.

M. *Hénin*, réſident à Genève, me mande, Monſeigneur, qu'il a eu l'honneur de vous écrire au ſujet de *Gallien*. Vous avez vu, par mes lettres, que je n'eſpérais pas que ce jeune homme ſe maintînt long-temps dans ce poſte. Il s'eſt aviſé de faire imprimer une mauvaiſe paſquinade, dans le ſtyle d'un laquais, ſur les affaires de Genève; et il a eu la méchanceté inepte de me l'attribuer, en l'imprimant ſous le nom d'un *vieillard moribond*, et en ajoutant à ce titre des qualifications peu agréables.

M. *Hénin* m'a envoyé l'ouvrage, et m'a inſtruit en même temps qu'il était obligé de le renvoyer, et qu'il vous en écrivait.

Mon reſpect pour la protection dont vous l'honoriez m'avait fait toujours dévorer dans le ſilence les perfidies qu'il m'avait faites. Il allait acheter à Genève tous les libelles qu'il pouvait déterrer contre moi, et les vendait à ceux qui venaient dans le château. Je lui remontrai l'énormité et l'ingratitude de ce procédé. Je voulus bien ne l'imputer qu'à ſa curioſité et à ſa légéreté. Je ne voulus point vous en inſtruire. J'eſpérai toujours que le temps et l'envie de vous plaire pourraient corriger ſon caractère. Je

1768. vois, par une triſte expérience, que mes ménagemens ont été trop grands et mes eſpérances trop vaines.

Je penſe qu'il ſerait convenable qu'il allât en Dauphiné pour y faire imprimer l'hiſtoire de cette province qu'il a entrepriſe. Il eſt du village de Salmorans dont il a pris le nom, et il avait toujours témoigné le déſir d'y aller voir ſes parens.

Peut-être l'article de ſes dettes ſera-t-il un peu embarraſſant avant qu'il parte de Genève. On prétend qu'elles vont à plus de cent louis ; c'eſt ce que j'ignore : mais je ſais qu'il répond aux marchands que c'eſt à vous à payer la plupart des fournitures. J'ai déjà payé deux cents livres, dont je vous avais envoyé les quittances, et que vous avez eu la bonté de me rembourſer.

Je vous ai mandé que je ne payerais rien de plus ſans votre ordre précis, et j'ai tenu parole, à un louis près. Peut-être voudriez-vous bien encore accorder une petite ſomme, afin qu'un jeune homme que vous avez daigné faire élever avec tant de généroſité, ne partît pas de Genève abſolument en banqueroutier.

Tous les eſprits ſont violemment irrités contre lui à Genève. Cette affaire eſt très-déſagréable ; mais, après tout, l'âge peut le mûrir. Tout ce que vous avez daigné faire pour lui peut parler à ſon cœur ; et, quelque choſe qui arrive, vous aurez toujours la ſatisfaction d'avoir exercé les ſentimens de votre caractère noble et bienfeſant.

Le thermomètre eſt ici à treize degrés et un quart au-deſſous de la glace ; l'encre gèle : mais, quoique *Gallien* m'intitule vieillard moribond, je ſens que

mon cœur a encore quelque chaleur. Elle eſt toute entière pour vous ; elle anime le profond reſpect avec lequel je vous ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.* 1768.

LETTRE CCXXIV.

A M. HENRI PANCKOUCKE,

Qui lui avait adreſſé ſa tragédie de la Mort de Caton.

A Ferney, le 8 de janvier.

Vous ne ſauriez croire, Monſieur, combien j'aime le ſtoïcien *Caton*, tout épicurien que je ſuis. Vous avez bien raiſon de penſer que l'amour ſerait fort mal placé dans un pareil ſujet. La partie carrée des deux filles de *Caton*, dans *Addiſſon*, fait voir que les Anglais ont ſouvent pris nos ridicules. Je ſuis très-aiſe que vous ne vous ſoyez point laiſſé entraîner au mauvais goût. Les Français ne ſont pas encore dignes d'avoir beaucoup de tragédies ſans amour, et je doute même que la mode en vienne jamais ; mais vous me paraiſſez digne de mettre au jour les vertus morales et héroïques ſur le théâtre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les ſentimens d'eſtime que vous méritez, Monſieur, votre, &c.

1768.

LETTRE CCXXV.

A M. DE CHABANON.

11 de janvier.

MON très-cher confrère, vous êtes assurément bien bon, quand vous travaillez à Eudoxie, de songer à la maîtresse de *Prométhée*. Je suis persuadé que vous aurez été un peu en retraite pendant les grands froids, et qu'Eudoxie est actuellement bien avancée. L'Empire romain est tombé, mais votre pièce ne tombera point.

Vous avez raison assurément sur ce potier de *Prométhée* qui ferait une fort plate figure lorsqu'on danserait et qu'on chanterait autour de *Pandore*, et qu'il resterait assis sur une banquette verte sans dire un mot à sa créature. Il n'y a, ce me semble, d'autre parti à prendre que de le faire en aller pendant le divertissement, pour demander à l'*Amour* quelques nouvelles grâces. Après que le chœur a chanté

O ciel! ô ciel! elle respire.
Dieu d'amour quel est ton empire!

il faudra que le potier dise ces quatre vers:

Je revole aux autels du plus charmant des Dieux.
Son ouvrage m'étonne, et sa beauté m'enflamme.
Amour, descends tout entier dans son ame,
Comme tu règnes dans ses yeux.

Le muſicien même peut répéter le mot d'amour pour cauſe d'énergie ; mais ce muſicien ne répond point à mes lettres. Ce muſicien me traite comme *Rameau* traitait l'abbé *Pellegrin* à qui il n'écrivait jamais. Je le crois fort occupé à Verſailles ; mais fût-il premier miniſtre, il ne faut pas négliger Pandore. 1768.

Tout paraît tendre aujourd'hui à la réconciliation dans le monde, depuis qu'on a chaſſé les jéſuites de quatre royaumes. La tolerance vient d'être ſolennellement établie en Pologne comme en Ruſſie, c'eſt-à-dire dans environ treize cents mille lieues carrées de pays ; ainſi la ſorbonne n'a raiſon que dans deux mille cinq cents pieds carrés, qui compoſent la belle ſalle où elle donne ſes beaux décrets. Certainement le genre-humain l'emportera à la fin ſur la ſorbonne. Ces cuiſtres-là n'en ont pas encore pour long-temps dans le ventre. C'eſt une bénédiction de voir comme le bon ſens gagne par-tout du terrain : il n'en eſt pas de même du bon goût, c'eſt le partage du petit nombre des élus.

Les perruques de Genève propoſent actuellement des accommodemens aux tignaſſes. Ce n'était pas la peine d'appeler à grands frais trois puiſſances médiatrices pour ne rien faire de ce qu'elles ont ordonné. M. le duc de *Choiſeul* doit être las de voir des gens qui demandent à *Hercule* ſa maſſue pour tuer des mouches. Toute cette affaire de Genève eſt du plus énorme ridicule.

Tout ce qui eſt à Ferney vous embraſſe aſſurément de tout ſon cœur. *V.*

1768.

LETTRE CCXXVI.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 12 de janvier.

MADAME,

Je vous fais ces lignes pour vous dire qu'en conſéquence de vos ordres précis à moi intimés par madame votre petite-fille (*), j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits volumes traduits de l'anglais, du contenu deſquels je ne réponds pas plus que les Etats d'Hollande quand ils donnent un privilége pour imprimer *la Bible;* c'eſt toujours ſans garantir ce qu'elle contient.

Ayez la bonté, Madame, de noter que, ne ſachant pas ſi meſſieurs des poſtes ſont aſſez polis pour vous donner vos ports francs, j'adreſſe le paquet ſous l'enveloppe de monſeigneur votre mari, pour la proſpérité duquel nous feſons mille vœux dans notre rue. Nous en feſons autant pour vous, Madame; car tous ceux qui viennent acheter des livres chez nous, diſent que vous êtes une brave dame qui vous connaiſſez mieux qu'eux en bons livres, qui avez conſidérablement de l'eſprit, et qui ne courez jamais

(*) Madame *du Deffant* appelait madame la ducheſſe de *Choiſeul* ſa grand'maman.

après. Vous avez le renom d'être fort bienfesante ; vous ne condamnez pas même les vieux barbouilleurs de papier à mourir, parce qu'ils n'en peuvent plus : cela est d'une bien belle ame. 1768.

Enfin, Madame, on dit toutes sortes de bien de vous dans notre boutique ; mais j'ai peur que cela ne vous fâche, parce qu'on ajoute que vous n'aimez point cela. Je vous demande donc pardon, et suis avec un grand respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Guillemet, typographe de la ville de Lyon.

LETTRE CCXXVII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

13 de janvier.

Vous m'avez prévenu, Monsieur. Il y a long-temps que mon cœur me disait de vous remercier des deux discours que vous avez prononcés au parlement, et qui ont été imprimés. Je me souviendrai toujours d'avoir répandu des larmes pour cette pauvre femme que son mari trahissait si pieusement en faveur de la religion catholique. Tout ce qui était à Ferney fut attendri comme l'avaient été tous ceux qui vous écoutèrent à Grenoble. Je regarde ce discours, et celui qui concerne les causes criminelles, non-seulement comme des chefs-d'œuvre d'éloquence, mais comme

1768. les ſources d'une nouvelle juriſprudence dont nous avons beſoin.

Vous verrez, Monſieur, par le petit fragment que j'ai l'honneur de vous envoyer, combien on vous rend déjà juſtice. On vous cite comme un ancien, tout jeune que vous êtes. L'ouvrage que vous entreprenez eſt digne de vous. Un vieux magiſtrat n'aurait jamais le temps de le faire; et d'ailleurs un vieux magiſtrat aurait encore trop de préjugés. Il faut une ame vigoureuſe, venue au monde préciſément dans le temps où la raiſon commence à éclairer les hommes, et à ſe placer entre l'inutile fatras de *Grotius* et les faillies gaſconnes de *Monteſquieu*.

Je penſe que vous aurez bien de la peine à raſſembler les lois des autres nations, dont la plupart ne valent guère mieux que les nôtres. La juriſprudence d'Eſpagne eſt préciſément comme celle de France. On change de lois en changeant de chevaux de poſte, et on perd à Séville le procès qu'on aurait gagné à Sarragoſſe.

Les hiſtoriens, qui ne ſont pour la plupart que de froids compilateurs de gazettes, ne ſavent pas un mot des lois des pays dont ils parlent. Celles d'Allemagne, dans ce qui regarde la juſtice diſtributive, ſont encore un chaos plus affreux. Il n'y a que *Mathuſalem* qui puiſſe prendre le parti de plaider devant la chambre de Vetzlar. On dit que le deſpotiſme en a fait d'aſſez bonnes en Danemarck, et la liberté de meilleures en Suède. Je ne ſais rien de plus beau que les règlemens pour l'éducation des enfans des rois, publiés par le ſénat.

La meilleure loi peut-être qui fût au monde

était celle de la grande charte d'Angleterre ; mais de quoi a-t-elle servi sous des tyrans comme *Richard III* et *Henri VIII*? 1768.

Il me semble que l'Angleterre n'a de véritablement bonnes lois que depuis que *Jacques II* alla toucher les écrouelles au couvent des Anglaises à Paris. Ce n'est du moins que depuis ce temps qu'on a entièrement aboli la torture et ces supplices affreux, prodigués encore chez notre nation aussi atroce quelquefois que frivole, et composée de singes et de tigres.

Louis XIV rendit au moins un grand service à la France, en mettant de l'uniformité dans la procédure civile et criminelle. Cette uniformité était dès long-temps chez les Anglais qui n'avaient depuis six cents ans qu'un poids et qu'une mesure : c'est à quoi nous n'avons jamais pu parvenir. Mais il me semble que les rédacteurs de notre procédure criminelle ont beaucoup plus songé à trouver des coupables dans les accusés qu'à trouver des innocens. En Angleterre, c'est précisément tout le contraire ; l'accusé est favorisé par la loi : l'Anglais, qu'on croit féroce, est humain dans ses lois; et le Français, qui passe pour si doux, est en effet très-inhumain.

L'abominable aventure du chevalier de *la Barre* et du jeune d'*Etallonde* en est bien la preuve. Ils ont été traités comme la *Brinvilliers* et la *Voisin*, pour une étourderie qui méritait un an de Saint-Lazare. Celui des deux qui échappa aux bourreaux, est actuellement officier chez le roi de Prusse : il a acquis beaucoup de mérite, et pourra bien un jour se venger, à la tête d'un régiment, de la barbarie qu'on a exercée envers lui. Il semble que cette aventure soit du temps des Albigeois.

1768. Nous verrons bientôt ſi le conſeil voudra bien revoir et réformer le procès des *Sirven*. Il y a cinq ans que je pourſuis cette affaire. J'ai trouvé chaque jour des obſtacles, et je ne me ſuis jamais rebuté; mais je ne ſuis qu'un citoyen inutile. C'eſt à vous, Monſieur, qu'il appartient de faire le bien : vous êtes en place, et vous êtes digne d'y être, ce qui n'eſt pas bien commun. Vous ſervirez votre patrie dans les fonctions de votre belle charge, et vous vous immortaliſerez dans vos momens de loiſir.

Vous ſerez voir combien la juriſprudence eſt incertaine en France; vous détruirez les traces qui reſtent encore de l'ancien eſclavage où l'Egliſe a tenu l'Etat. Concevez-vous rien de plus ridicule qu'un promoteur et un official? Mais, en vérité, nous avons des juridictions encore plus étonnantes, des tribunaux pour les greniers à ſel, des cours ſupérieures pour le vin et pour la bière, un auguſte ſénat pour juger ſi les fermiers généraux doivent fouiller dans la poche des paſſans, ſénat qui fait preſque autant de bien à la nation que les quatre-vingts mille commis qui la pillent.

Enfin, Monſieur, dans les premiers corps de l'Etat, que de droits équivoques et que d'incertitudes! Les pairs ſont-ils admis dans le parlement, ou le parlement eſt-il admis dans la cour des pairs? le parlement eſt-il ſubſtitué aux états-généraux? Le conſeil d'Etat eſt-il en droit de faire des lois ſans le parlement? le parlement.....

(*Le reſte manque.*)

LETTRE

LETTRE CCXXVIII. 1768.

A M. SAURIN.

13 de janvier.

Mon cher confrère, savez-vous bien que je n'ai point votre Joueur anglais. Vos Mœurs du temps ont été parfaitement exécutées sur notre petit théâtre. Nous tâcherons de ne pas gâter votre Joueur. Envoyez-le-nous par le contre-seing de M. *Janel* qui aura volontiers la bonté de s'en charger. Nous aimons fort les comédies intéressantes : *Multæ sunt mansiones in domo patris mei ;* mais il paraît que *pater meus* a une maison à la comédie française dont les acteurs font bien mal les honneurs. *Pater meus* est mal en domestiques ; il est servi à la comédie comme en sorbonne.

Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu ; cela ragaillardit ma vieillesse. Je présente mes respects à celle qui vous rend heureux et qui vous a donné un enfant lequel ne sera pas certainement un sot.

Vivez heureusement, gaiement et long-temps. Je souhaite des apoplexies aux *Riballier*, aux *Larcher*, aux *Cogé ;* et à vous, mon cher confrère, une santé aussi inaltérable que l'est mon attachement pour vous.

Si M. *Duclos* se souvient encore de moi, mille amitiés pour lui, je vous prie.

1768.

LETTRE CCXXIX.

A M. MARMONTEL.

13 de janvier.

Il y a long-temps, mon cher confrère, que je connais l'origine de la querelle des conſeillers *Coré*, *Dathan* et *Abiron* avec l'évêque du veau d'or : mais le bon de l'affaire, c'eſt qu'elle fut citée ſolennellement à un concile de Rheims à l'occaſion d'un procès que les chanoines de Rheims avaient contre la ville.

Où diable avez-vous trouvé le livre de *Gaumin*? ſavez-vous bien que rien n'eſt plus rare, et que j'ai été obligé de le faire venir de Hambourg? Je ne ſuis pas mal fourni de ces drogues-là.

Il eſt bien triſte qu'on joue encore ſur les treteaux de la ſorbonne, tandis que la comédie eſt déſerte. Voilà ce qu'a fait la retraite de mademoiſelle *Clairon*. Elle a laiſſé le champ libre à *Riballier* et au ſinge de *Nicolet*.

J'ai lu hier le Venceſlas que vous avez rajeuni. Il me ſemble que vous avez rendu un très-grand ſervice au théâtre. Madame *Denis* eſt bien ſenſible à votre ſouvenir, et moi très-affligé d'être abandonné tout net par M. d'*Alembert*; mais, s'il ſe porte bien et s'il m'aime toujours un peu, je me conſole.

Madame *Geoffrin* doit être fort contente des ſuccès du roi ſon ami : c'eſt une grande joie dans tout le Nord. Le nonce s'eſt enfui la queue entre les jambes,

pour l'aller fourrer entre les feſſes. *Il ſantiſſimo padre* ne ſait plus où il en eſt. Il pourra bien, à la première ſottiſe qu'il fera, perdre la ſuzeraineté du royaume de Naples. Le monde ſe déniaiſe furieuſement ; les beaux jours de la friponnerie et du fanatiſme ſont paſſés. 1768.

Illuſtre profès, écraſez le monſtre tout doucement.

LETTRE CCXXX.

A M. BEAUZÉE.

14 de janvier.

Si je demeurais, Monſieur, au fond de la Sibérie, je n'aurais pas reçu plus tard le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le commerce a été interrompu juſqu'au commencement de novembre, et depuis ce temps nous avons été enſevelis dans les neiges. Enfin, Monſieur, j'ai eu votre paquet, et la lettre dont vous m'honorez. Je vois, avec beaucoup de plaiſir, les vues philoſophiques qui règnent dans votre *Grammaire*. Il eſt certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique ſecrète qui conduit les idées des hommes ſans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, ſans que le plus grand nombre des artiſtes s'en doute. Un inſtinct heureux fait apercevoir aux femmes d'eſprit ſi on parle bien ou mal : c'eſt aux philoſophes à développer cet inſtinct. Il me paraît que vous y réuſſiſſez mieux que

perſonne. L'uſage, malheureuſement, l'emporte toujours ſur la raiſon. C'eſt ce malheureux uſage qui a un peu appauvri la langue françaiſe, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance: c'eſt une indigente orgueilleuſe qui craint qu'on ne lui faſſe l'aumône. Vous êtes parfaitement inſtruit de ſa marche, et vous ſentez qu'elle manque quelquefois d'habits. Les philoſophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles ſont toutes imparfaites.

1768.

J'ai déjà lu une grande partie de votre livre. Je vous fais, Monſieur, mes ſincères remercîmens de la ſatisfaction que j'ai eue, et de celle que j'aurai. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXXI.

A M. LE RICHE.

Le 16 de janvier.

Je vous ſuis très-obligé, Monſieur, de votre belle conſultation ſur la retenue du vingtième; aucun avocat n'aurait mieux expliqué l'affaire.

Je me flatte que vous aurez fait parvenir à l'ami *Nonotte* la lettre d'un avocat qui ne vous vaut pas. On accommodera plutôt cent affaires avec des princes qu'une ſeule avec des fanatiques. La ville de Beſançon eſt pleine de ces monſtres.

Je ne ſais ſi vous avez apprivoiſé ceux d'Orgelet. Je ne connaiſſais point un livre imprimé à Beſançon,

intitulé *Hiſtoire du chriſtianiſme tiré des auteurs païens*, par un *Bullet*, profeſſeur en théologie. Je viens de l'acheter. Si quelque impie avait voulu rendre le chriſtianiſme ridicule et odieux, il ne s'y ſerait pas pris autrement. Il ramaſſe tous les traits de mépris et d'horreur que les Romains et les Grecs ont lancés contre les premiers chrétiens, pour prouver, dit-il, que ces chrétiens étaient fort connus des païens. 1768.

Puiſſe le pauvre *Fantet* ne pas trouver en Flandre des gens plus ſuperſtitieux que les Comtois !

Je vous embraſſe, &c.

LETTRE CCXXXII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 16 de janvier.

AINSI donc, mon cher défenſeur de l'innocence, *in propria venit, et ſui eum non receperunt.* Je vous croyais en pleine poſſeſſion de Canon, et je vois, en jouant ſur le mot, qu'il vous faudra du canon pour entrer chez vous. Il faudra cependant bien qu'à la fin madame de *Beaumont* jouiſſe de la maiſon de ſes pères. Il faut qu'elle ſoit habitée par l'éloquence et par l'eſprit, après l'avoir été par la finance, afin qu'elle ſoit purifiée.

Notre ami, M. *Damilaville*, eſt actuellement plus embarraſſé que vous. On lui conteſte une place qui lui a été promiſe, et qu'il a méritée par vingt ans de travail aſſidu.

1768. Je suis très-fâché de la mort de M. *Cassen*. Il sera aisé de trouver un avocat au conseil qui le remplace. M. *Chardon* n'attend que le moment de rapporter; il est tout prêt. Je pense même que le petit orage que le parlement de Paris lui a fait essuyer, ne ralentira pas son zèle contre le parlement de Toulouse.

J'attends avec grande impatience le mémoire que vous avez bien voulu faire pour les accusés de Sainte-Foi; ils sont encore aux fers, et vous les briserez. Il est inconcevable que la jurisprudence soit si barbare dans une nation si légère et si gaie. C'est, je crois, parce que nos agrémens sont très-modernes, et notre barbarie très-ancienne.

Je ne savais pas que l'Honnête criminel existât en effet, et qu'il s'appelât *Favre*. Si la chose est comme le dit l'auteur de la pièce, le père est un grand misérable, et l'ouvrage serait plus attendrissant, si le père venait se présenter au bout d'un mois, au lieu d'attendre quelques années. Quoi qu'il en soit, il y a trop de fanatiques aux galères, conduits par d'autres fanatiques. La raison et la tolérance vous ont choisi pour leur avocat; elles avaient besoin d'un homme tel que vous.

Je présente mes respects à madame de *Beaumont*, et je partage entre vous deux mon attachement inviolable, et ma sincère estime. *V.*

LETTRE CCXXXIII. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de janvier.

Ce n'eſt aujourd'hui ni au vainqueur de Mahon, ni au libérateur de Gènes, ni au vice-roi de la Guienne, que j'ai l'honneur d'écrire, c'eſt à un ſavant dans l'hiſtoire, et ſurtout dans l'hiſtoire moderne.

Vous devez ſavoir, Monſeigneur, ſi c'était votre beau-père ou le prince ſon frère qu'on appelait *le ſourdaud*. Si ce titre avait été donné à l'aîné, le cadet n'en était aſſurément pas indigne.

Voici les paroles que je trouve dans les *Mémoires* de madame de *Maintenon*.

„ La princeſſe d'*Harcourt* n'oſait propoſer à made-„ moiſelle d'*Aubigné* ſon fils aîné, le prince de *Guiſe*, „ ſurnommé *le ſourdaud*. Pour le rendre un plus „ riche parti, elle lui avait ſacrifié le cadet qu'elle „ avait fait eccléſiaſtique. Cet abbé malgré lui, ayant „ depuis trahi ſon maître, la mère alla ſe jeter aux „ pieds du roi qui, la relevant, lui dit de ce ton „ majeſtueux de bonté qui lui était particulier : Eh „ bien, Madame, nous avons perdu, vous, un „ indigne fils, moi, un mauvais ſujet; il faut nous „ conſoler. „

Je ſoupçonne que l'auteur parle ici de feu M. le prince de *Guiſe* qui avait été abbé dans ſa jeuneſſe,

1768. et dont vous avez épousé la fille. Je n'ai jamais ouï dire qu'il eût trahi l'Etat. Je ne conçois pas comment cet infame *la Beaumelle* a pu débiter une calomnie aussi punissable. Je vous supplie de vouloir bien me dire ce qui a pu servir de prétexte à une pareille imposture. Je m'occupe, dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, à confondre tous les contes de cette espèce dont plus de cent gazetiers, sous le nom d'historiens, ont farci leurs impertinentes compilations. Je vous assure que je n'en ai pas vu deux qui aient dit exactement la vérité.

J'espère que vous ne dédaignerez pas de m'aider dans la pénible entreprise de relever la gloire d'un siècle sur la fin duquel vous êtes né, et dont vous êtes l'unique reste ; car je compte pour rien ceux qui n'ont fait que vivre et vieillir, et dont l'histoire ne parlera pas.

M. le duc de *la Vallière* enrichit votre bibliothéque de l'*Histoire du théâtre*. Ce qu'il a ramassé est prodigieux. Il faut qu'il lui soit passé plus de trois mille pièces par les mains ; cela est tout fait pour un premier gentilhomme de la chambre.

Conservez vos bontés, cette année 1768, au plus ancien de vos serviteurs qui vous sera attaché le reste de sa vie, Monseigneur, avec le plus profond respect. *V.*

LETTRE CCXXXIV. 1768

A M. DE CHABANON.

18 de janvier.

La grippe, en fesant le tour du monde, a passé par notre Sibérie, et s'est emparée un peu de ma vieille et chétive figure. C'est ce qui m'a empêché, mon cher confrère, de répondre sur le champ à votre très-bénigne lettre du 4 de janvier. Quoi! lorsque vous travaillez à Eudoxie, vous songez à ce paillard de *Samson*, et à cette p..... de *Dalila;* et de plus, vous nous envoyez du beurre de Bretagne; il faut que vous ayez une belle ame.

Savez-vous bien que *Rameau* avait fait une musique délicieuse sur ce *Samson*. Il y avait du terrible et du gracieux. Il en a mis une partie dans l'acte des Incas, dans Castor et Pollux, dans Zoroastre. Je doute que l'homme à qui vous vous êtes adressé, ait autant de bonne volonté que vous; et je serai bien étonné s'il ne fait pas tout le contraire de ce que vous l'avez prié de faire, le tout en douceur, et en cherchant le moyen de plaire. Je pense, ma foi, que vous vous êtes confessé au renard. Je ne sais pourquoi M. de *la Borde* m'abandonne obstinément. Il aurait bien dû m'accuser la réception de sa Pandore, et répondre au moins en deux lignes à deux de mes lettres. Sert-il à présent son quartier? couche-t-il dans la chambre du roi? est-ce par cette raison qu'il ne m'écrit point? est-ce parce

1768. qu'Amphion n'a pas été bien reçu des *Amphions* modernes? eſt-ce parce qu'il ne ſe ſoucie plus de Pandore? eſt-ce caprice de grand muſicien, ou négligence de premier valet de chambre?

On dit que les acteurs et les pièces qui ſe préſentent au tripot, tombent également ſur le nez. Jamais la nation n'a eu plus d'eſprit, et jamais il n'y eut moins de grands talens.

Je crois que les beaux arts vont ſe réfugier à Moſcou. Ils y ſeraient appelés du moins par la tolérance ſingulière que ma *Catherine* a miſe avec elle ſur le trône de *Thomyris*. Elle me fait l'honneur de me mander qu'elle avait aſſemblé, dans la grande ſalle de ſon kremlin, de fort honnêtes païens, des grecs inſtruits, des latins nés ennemis des grecs, des luthériens, des calviniſtes ennemis des latins, de bons muſulmans, les uns tenant pour *Ali*, les autres pour *Omar*; qu'ils avaient tous ſoupé enſemble, ce qui eſt le ſeul moyen de s'entendre; et qu'elle les avait fait conſentir à recevoir des lois, moyennant leſquelles ils vivraient tous de bonne amitié. Avant ce temps-là, un grec jetait par la fenêtre un plat dans lequel un latin avait mangé, quand il ne pouvait pas jeter le latin lui-même.

Notre ſorbonne ferait bien d'aller faire un tour à Moſcou, et d'y reſter.

Bonſoir, mon très-cher confrère. Je ſuis à vous bien tendrement pour le reſte de ma vie. *V.*

LETTRE CCXXXV. 1768.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

22 de janvier.

Vous ſavez, Monſieur, qu'on a donné ſix cents francs de penſion à celui qui a réfuté *Fréret ;* en ce cas, il en fallait donner une de douze cents à *Fréret* lui-même. On ne peut guère réfuter plus mal. Je n'ai lu cet ouvrage que depuis quelques jours, et j'ai gémi de voir une ſi bonne cauſe défendue par de ſi mauvaiſes raiſons. J'admire comme cet écrivain ſoutient la vérité par des bévues continuelles, et ſuppoſe toujours ce qui eſt en queſtion. Il n'appartient qu'à vous, Monſieur, de combattre avec de bonnes armes, et de faire voir le faible de ces apologies qui ne trompent que des ignorans. *Grotius*, *Abadie*, *Houteville*, ont fait plus de tort à notre ſainte religion, que milord *Shaftesbury*, milord *Bolingbroke*, *Collins*, *Volſton*, *Spinoſa*, *Boulainvilliers*, *Boulanger*, *la Métrie* et tant d'autres.

Je ne ſais comment on a renouvelé depuis peu une ancienne plaiſanterie de l'auteur de *Mathanaſius*. Un de mes amis eſt au déſeſpoir qu'on oſe lui attribuer cette brochure imprimée en Hollande, il y a quarante ans. Ces rumeurs injuſtes peuvent faire un tort irréparable à mon ami ; et vous ſavez quels ſont les droits de l'amitié. C'eſt au nom de ces droits ſacrés que je vous conjure de détruire, autant qu'il ſera en vous, une calomnie ſi dangereuſe.

1768. Au reſte, je ſuis en tout à vos ordres, et vous pouvez compter ſur l'attachement inviolable de votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

l'abbé *Yvroye*.

LETTRE CCXXXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de janvier.

En réfutation, Monſeigneur, de la lettre dont vous m'honorez, du 15 de janvier, voici comme j'argumente. Quiconque vous a dit que j'avais ſoupçonné ce *Gallien* d'être le fils du plus aimable grand ſeigneur de l'Europe, eſt un enfant de *Satan*. Il ſe peut que ce malheureux l'ait fait entendre à Genève, pour ſe donner du crédit dans le monde et auprès des marchands; mais, comme j'ai eu chez moi deux de ſes frères, dont l'un eſt ſoldat, et dont l'autre a été mouſſe, il eſt bien impoſſible qu'il me ſoit venu dans la tête qu'un pareil poliſſon fût d'un ſang reſpectable. C'eſt encore une autre calomnie de dire que, madame *Denis* et moi, nous ayons mangé avec lui. Madame *Denis* vous demande juſtice. Il n'a jamais eu à Ferney d'autre table que celle du maître d'hôtel et des copiſtes, comme vous me l'aviez ordonné. On lui fourniſſait abondamment tout ce qu'il demandait; mais on ne lui laiſſait prendre aucun eſſor dans la maiſon, et on ſe conformait en tout aux règles que vous aviez preſcrites.

Ses fréquentes abſences, qu'on lui reprochait, ne pouvaient être prévenues. On ne pouvait mettre un garde à la porte de ſa chambre. 1768.

Dès que je ſus qu'il prenait à crédit chez les marchands de Genève, je fis écrire des lettres circulaires par leſquelles on les avertiſſait de ne rien fournir que ſur mes billets.

Dès que M. *Hénin*, réſident à Genève, en eut fait ſon ſecrétaire, il le fit manger à ſa table, ſelon ſon uſage; uſage qui n'eſt point établi chez moi. Alors *Gallien* vint en viſite à Ferney; il mangea avec la compagnie; mais ni madame *Denis* ni moi ne nous mîmes à table; nous mangeâmes dans ma chambre: voilà l'exacte vérité. C'eſt principalement chez M. *Hénin* qu'il a acheté des montres ornées de carats, et des bijoux. Le marchand, dont je vous ai envoyé le mémoire, ne lui a fourni que le néceſſaire. Ne craignez point d'ailleurs qu'il ſoit jamais voleur de grand chemin. Il n'aura jamais le courage d'entreprendre ce métier qu'il trouve ſi noble. Il eſt poltron comme un lézard. Il eſt difficile à préſent de le mettre en priſon. Il partit de Genève le lendemain que le réſident l'eut chaſſé, et dit qu'il allait à Berne ordonner aux troupes de venir inveſtir la ville. Le fonds de ſon caractère eſt la folie. En voilà trop ſur ce malheureux objet de vos bontés et de ma patience. Je dois, à votre exemple, l'oublier pour jamais.

J'ai pris la liberté de vous conſulter ſur les calomnies d'un autre miſérable de cette eſpèce, qui, dans ſes *Mémoires*, a inſulté indignement les noms de *Guiſe* et de *Richelieu* en plus d'un endroit. Le

1768. monde fourmille de ces poliſſons qui s'érigent en juges des rois et des généraux d'armée, dès qu'ils ſavent lire et écrire.

Les deux partis de Genève prennent des meſures d'accommodement toutes différentes de l'arrêt des médiateurs. Ce n'était pas la peine de faire venir un ambaſſadeur de France chez eux, et d'importuner le roi une année entière. Voilà bien du bruit pour peu de choſe, mais cela n'eſt pas rare.

Agréez, Monſeigneur, mon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CCXXXVII.

A M. MARMONTEL.

Le 22 de janvier.

Voici, mon cher ami, un petit rogaton qui m'eſt tombé entre les mains. Il ne vaut pas grand'choſe, mais il mortifiera les cuiſtres, et c'eſt tout ce qu'il faut. Je vous demande en grâce de ne jamais dire que je ſuis votre correſpondant; cela eſt eſſentiel pour vous et pour moi; on eſt épié de tous côtés.

J'apprends, avec une extrême ſurpriſe, qu'on m'impute un certain Dîner du comte de *Boulainvilliers*, que tous les gens un peu au fait ſavent être de *Saint-Hyacinthe*. Il le fit imprimer en Hollande, en 1728; c'eſt un fait connu de tous les écumeurs de la littérature.

J'attends de votre amitié, que vous détruirez un bruit ſi calomnieux et ſi dangereux. Rien ne me fait plus de peine que de voir les gens de lettres, et mes amis même, m'attribuer à l'envi tout ce qui paraît ſur des matières délicates. Ces bruits ſont capables de me perdre, et je ſuis trop vieux pour me tranſplanter. Pourquoi me donner ce qui eſt d'un autre? n'ai-je pas aſſez de mes propres ſottiſes? Je vous ſupplie de dire et de faire dire à M. *Suard*, dont j'ambitionne l'amitié et la confiance, qu'il eſt obligé, plus que perſonne, à réfuter toutes ces calomnies. 1768.

Adieu, vainqueur de la ſorbonne. Perſonne ne marche avec plus de plaiſir que moi après votre char de triomphe.

Gardez-moi un ſecret inviolable.

LETTRE CCXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de janvier.

Mon cher ange, c'eſt une grande conſolation pour moi que vous ayez été content de M. *Dupuits*. Il me paraît qu'il vaut mieux que le *Dupuis* de *Deſronais*. Je ſouhaite à M. le duc de *Choiſeul* que tous les officiers qu'il emploie ſoient auſſi ſages et auſſi attachés à leur devoir. Je l'attends avec impatience, dans l'eſpérance qu'il nous parlera long-temps de vous.

1768. Que je vous remercie de vos bontés pour *Sirven!* Il faut être auſſi opiniâtre que je le ſuis, pour avoir pourſuivi cette affaire pendant cinq ans entiers, ſans jamais me décourager. Vous venez bien à propos à mon ſecours. Je ſais bien que cette petite pièce n'aura pas l'éclat de la tragédie des *Calas;* mais nous ne demandons point d'éclat, nous ne voulons que juſtice.

Votre citation du chien, qui mange comme un autre du dîner qu'il voulait défendre, eſt bien bonne; mais je vous ſupplie de croire par amitié, et de faire croire aux autres par raiſon et par l'intérêt de la cauſe commune, que je n'ai point été le cuiſinier qui a fait ce Dîner. On ne peut ſervir dans l'Europe un plat de cette eſpèce, qu'on ne diſe qu'il eſt de ma façon. Les uns prétendent que cette nouvelle cuiſine eſt excellente, qu'elle peut donner la ſanté, et ſurtout guérir des vapeurs. Ceux qui tiennent pour l'ancienne cuiſine, diſent que les nouveaux *Martialo* ſont des empoiſonneurs. Quoi qu'il en ſoit, je voudrais bien ne point paſſer pour un traiteur public. Il doit être conſtant que ce petit morceau de haut goût eſt de feu *Saint-Hyacinthe.* La deſcription du repas eſt de 1728. Le nom de *Saint-Hyacinthe* y eſt; comment peut-on, après cela, me l'attribuer? quelle fureur de mettre mon nom à la place d'un autre! Les gens qui aiment ces ragoûts-là devraient bien épargner ma modeſtie.

Sérieuſement, vous me feriez le plus ſenſible plaiſir d'engager M. *Suard* à ne point mettre cette misère ſur mon compte. C'eſt une action d'honnêteté et de charité, de ne point accuſer ſon

prochain

prochain quand il eſt encore en vie, et de charger les morts à qui on ne fait nul mal. En un mot, mon cher ange, je n'ai point fait, et je n'aurai jamais fait les choſes dont la calomnie m'accuſe. 1768.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Puis-je eſpérer que mon cher *Damilaville* aura le poſte qui lui eſt ſi bien dû? Il eſt juſte qu'il ſoit curé, après avoir été vingt ans vicaire.

J'ai une autre grâce à vous demander; c'eſt pour ma *Catherine*. Il faut rétablir ſa réputation à Paris chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raiſons de croire que MM. les ducs de *Praſlin* et de *Choiſeul* ne la regardent pas comme la dame du monde la plus ſcrupuleuſe; cependant je ſais, autant qu'on peut ſavoir, qu'elle n'a nulle part à la mort de ſon ivrogne de mari: un grand diable d'officier aux gardes Préobazinsky, en le prenant priſonnier, lui donna un horrible coup de poing qui lui fit vomir du ſang; il crut ſe guérir en buvant continuellement du punch dans ſa priſon, et il mourut dans ce bel exercice. C'était d'ailleurs le plus grand fou qui ait jamais occupé un trône. L'empereur *Venceſlas* n'approchait pas de lui.

A l'égard du meurtre du prince *Ivan*, il eſt clair que ma *Catherine* n'y a nulle part. On lui a bien de l'obligation d'avoir eu le courage de détrôner ſon mari, car elle règne avec ſageſſe et avec gloire; et nous devons bénir une tête couronnée qui fait régner la tolérance univerſelle dans cent trente-cinq degrés de longitude. Vous n'en avez, vous autres,

1768. qu'environ huit ou neuf, et vous êtes encore intolérans. Dites donc beaucoup de bien de *Catherine*, je vous en prie, et faites lui une bonne réputation dans Paris.

Je voudrais bien savoir comment madame d'*Argental* s'est trouvée de ces grands froids ; je suis étonné d'y avoir résisté. Conservez votre santé, mon divin ange ; je vous adore de plus en plus. *V.*

LETTRE CCXXXIX.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 de janvier.

Ami vrai et poëte philosophe, ne vous avais-je pas bien dit que le lecteur (*) ne serait jamais l'approbateur, et qu'il éluderait tous les moyens de me plaire, malgré tous les moyens qu'il a trouvés de plaire? Ne trouvez-vous pas qu'il cite bien à propos feu monsieur le dauphin qui, sans doute, reviendra de l'autre monde pour empêcher qu'on ne mette des doubles croches sur la mâchoire d'âne de *Samson*? Ah, mon fils, mon fils ! la petite jalousie est un caractère indélébile.

M. le duc de *Choiseul* n'est pas, je crois, musicien; c'est la seule chose qui lui manque : mais je suis persuadé que, dans l'occasion, il protégerait la mâchoire d'âne de *Samson* contre les mâchoires d'ânes qui s'opposeraient à ce divertissement honnête, *ut*, *ut est*. Il faut une terrible musique pour ce *Samson*

(*) M. de *Moncrif*, lecteur de la reine.

qui fait des miracles de diable ; et je doute fort que le ridicule mélange de la muſique italienne avec la françaiſe, dont on eſt aujourd'hui infatué, puiſſe parvenir aux beautés vraies, mâles et vigoureuſes, et à la déclamation énergique que Samſon exige dans ſes trois quarts de la pièce. Par ma foi, la muſique italienne n'eſt faite que pour faire briller des châtrés à la chapelle du pape. Il n'y aura plus de génie à la *Lulli* pour la déclamation, je vous le certifie dans l'amertume de mon cœur. 1768.

Revenons maintenant à Pandore. Oui, vous avez raiſon, mon fils; le bon homme *Prométhée* fera une fichue figure, ſoit qu'il aſſiſte au baptême de *Pandore*, ſans dire mot, ſoit qu'il aille, comme un valet de chambre, chercher les jeux et les plaiſirs pour donner une ſérénade à l'enfant nouveau-né. Le cas eſt embarraſſant; et je n'y ſais plus d'autre remède que de lui faire notifier aux ſpectateurs qu'il veut jouir du plaiſir de voir le premier développement de l'ame de *Pandore*, ſuppoſé qu'elle ait une ame.

Cela poſé, je voudrais qu'après le chœur, *Dieu d'amour, quel eſt ton empire, Prométhée* dît, en s'adreſſant aux nymphes et aux demi-dieux de ſa connaiſſance qui ſont ſur le théâtre :

Obſervons ſes appas naiſſans,
Sa ſurpriſe, ſon trouble et ſon premier uſage
Des céleſtes préſens
Dont l'Amour a fait ſon partage.

Après ce petit couplet, qui me paraît tout-à-fait à ſa place, le bon homme ſe confondrait dans la foule des petits demi-dieux qui ſont ſur le théâtre;

1768. et ce ſerait, à ce qu'il me ſemble, une ſurpriſe aſſez agréable de voir *Pandore* le démêler dans l'aſſemblée des ſylvains et des faunes, comme *Marie-Thérèſe*, beaucoup moins ſpirituelle que *Pandore*, reconnut *Louis XIV* au milieu de ſes courtiſans.

Il faut que je vous parle actuellement, mon cher ami, de la muſique de M. de *la Borde*. Je me ſouviens d'avoir été très-content de ce que j'entendis; mais il me parut que cette muſique manquait, en quelques endroits, de cette énergie et de ce ſublime que *Lulli* et *Rameau* ont ſeuls connu, et que l'opéra comique n'inſpirera jamais à ceux qui aiment *il guſto grande*.

Mes tendres complimens à *Eudoxie*; mes reſpects à *Maxime* et à l'ambaſſadeur. Aſſurez le bon vieillard, père d'*Eudoxie*, que je m'intéreſſe fort à lui.

Maman vous aime de tout ſon cœur; auſſi fais-je, et toutes les puiſſances ou impuiſſances de mon ame ſont à vous. *V.*

LETTRE CCXL.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

1 de février.

Le froid exceſſif, la faibleſſe exceſſive, la vieilleſſe exceſſive, et le mal aux yeux exceſſif ne m'ont pas permis, Monſieur, de vous remercier plutôt des premiers volumes de votre *Vocabulaire*, et du Don Carlos de monſieur votre couſin. Toute votre famille

paraît consacrée aux lettres. Elle m'est bien chère, et personne n'est plus sensible que moi à votre mérite et à vos attentions. 1768.

Plus vous me témoignez d'amitié, moins je conçois comment vous pouvez vous adresser à moi pour vous procurer l'infame ouvrage intitulé Le dîner du comte de *Boulainvilliers*. J'en ai eu par hasard un exemplaire, et je l'ai jeté dans le feu. C'est un tissu de railleries amères et d'invectives atroces contre notre religion. Il y a plus de quarante ans que cet indigne écrit est connu; mais ce n'est que depuis quelques mois qu'il paraît en Hollande, avec cent autres ouvrages de cette espèce. Si je ne consumais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, augmentée de près de moitié; si je n'épuisais pas le peu de force qui me reste à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous ces livres qu'on fait chaque jour contre la religion.

J'ai lu cette nouvelle édition in-4°., qu'on débite à Paris, de mes Oeuvres. Je ne puis pas dire que je trouve tout beau,

Papier, dorure, images, caractère;

car je n'ai point encore vu les images; mais je suis très-satisfait de l'exactitude et de la perfection de cette édition. Je trouve que tout en est beau,

Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A Jean Racine.

Je souhaite que ceux qui l'ont entreprise ne se ruinent pas, et que les lecteurs ne me fassent pas les

—— mêmes reproches que je me fais ; car j'avoue qu'il
1768. y a un peu trop de vers et de proſe dans ce monde. C'eſt ce que je ſigne en connaiſſance de cauſe. *V.*

LETTRE CCXLI.

A M. SAURIN.

5 de février.

Mon cher confrère, mon cher poëte philoſophe, je ne ſuis point de votre avis. On diſait autrefois : *Les vertus de Henri IV*, et il eſt permis aujourd'hui de dire : *Les vertus d'Henri IV.* Les Italiens ſe ſont défaits des *h*, et nous pourrions bien nous en défaire auſſi comme de tant d'autres choſes.

J'aime bien mieux :

Femme par ſa tendreſſe, héros par ſon courage.

que

Femme par ſa tendreſſe, et non par ſon courage.

Ayez donc le courage de laiſſer le vers tel qu'il était, et de ne pas affaiblir une grande penſée pour l'intérêt d'un *h*. Je dirai toujours *ma tendreſſe-héroïque*, et cela fera un très-bon hémiſtiche. *Ma tendreſſ-eu héroïque* ſerait barbare.

Le Dîner dont vous me parlez eſt ſurement de *Saint-Hyacinthe*. On a de lui un *Militaire philoſophe* qui eſt beaucoup plus fort, et qui eſt très-bien écrit.

Vous ſentez d'ailleurs, mon cher confrère, combien il ſerait affreux qu'on m'imputât cette brochure évidemment faite en 1726 ou 27, puiſqu'il eſt parlé du commencement des convulſions. Je n'ai qu'un aſile au monde; mon âge, ma ſanté très-dérangée, mes affaires qui le ſont auſſi, ne me permettent pas de chercher une autre retraite contre la calomnie. Il faut que les ſages s'entr'aident; ils ſont trop perſécutés par les fous. 1768.

Engagez vos amis, et ſurtout M. *Suard* et M. l'abbé *Arnaud*, à repouſſer l'impoſture qui m'accuſe de la choſe du monde la plus dangereuſe. On ne fait nul tort à la mémoire de *Saint-Hyacinthe*, en lui attribuant une plaiſanterie faite il y a quarante ans. Les morts ſe moquent de la calomnie, mais les vivans peuvent en mourir. En un mot, mon cher confrere, je me recommande à votre amitié pour que les confeſſeurs ne ſoient pas martyrs.

LETTRE CCXLII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 8 de février.

Je n'écris point, Madame, cela eſt vrai; et la raiſon en eſt que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à ſouffrir, et que le reſte eſt occupé par des ſottiſes

1768. qui m'accablent comme ſi elles étaient ſérieuſes. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif *Dupuits* eſt pénétré de vos bontés; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne ſuis ſorti de ma maiſon; il y a un an que je ne ſors point de mon cabinet, et ſix mois que je ne ſors guère de mon lit.

M. de *Chabrillant* a été chez moi ſix ſemaines. Il peut vous dire que je ne me ſuis pas mis à table avec lui une ſeule fois. La faculté digérante étant abſolument anéantie chez moi, je ne m'expoſe plus au danger. J'attends tout doucement la diſſolution de mon être, remerciant très-ſincèrement la nature de m'avoir fait vivre juſqu'à ſoixante et quatorze ans : petite faveur à laquelle je ne me ſerais jamais attendu.

Vivez long-temps, Madame, vous qui avez un bon eſtomac et de l'eſprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons viſuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille reſſources dans votre courage d'eſprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je ſuis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards poſthumes que je ne connais point. Je ſuis mort, vous dis-je; mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je ſuis occupé de votre état. Je ſuis en colère contre la nature qui m'a trop bien traité en me laiſſant voir le ſoleil, et en me permettant de lire, tant bien

que mal, jusqu'à la fin ; mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait. 1768.

Cela seul me fait détester les romans qui suppose nt que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même long-temps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrans est infini ; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous; et comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, Madame, je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCXLIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 de février.

MADAME,

Un vieillard presque aveugle, et une jeune femme qui serait bien fière si elle avait des yeux comme les vôtres, vous supplient de daigner agréer leurs hommages et leurs remercîmens. Nous devons à votre protection tout ce que M. le duc de *Choiseul*

1768. a bien voulu accorder à M. *Dupuits*. Si le vieux bon homme et moi nous avions quelque petite partie de la ſucceſſion de *Pierre Corneille*, nous la dépenſerions en grands vers alexandrins pour vous témoigner notre reconnaiſſance; mais les temps ſont bien durs, et la plupart des vers qu'on fait le ſont auſſi. Nous nous défions même de la proſe. Nous entendons ſi peu les livres qu'on nous envoie de Paris, que nous craignons d'avoir oublié notre langue.

Nous ſommes très-honteux l'un et l'autre d'exprimer notre extrême ſenſibilité dans un ſtyle ſi barbare; mais, Madame, nous vous ſupplions de conſidérer que nous ſommes des Allobroges. Des gens arrivés de Verſailles nous ont dit qu'il fallait abſolument avoir de la fineſſe, de la juſteſſe dans l'eſprit, des grâces et du goût, pour oſer vous écrire; nous ne les avons point crus. Nous ne ſommes pas de votre eſpèce, et nous nous ſommes flattés au contraire que la ſupériorité était indulgente, et que les grâces ne rebutaient pas la naïveté.

Nous ſommes dans cette confiance, avec un profond reſpect,

Madame, &c.

LETTRE CCXLIV. 1768.

A M. DAMILAVILLE. (*)

Du 8 de février.

Le malheur des *Sirven* fait le mien ; je ſuis encore atterré de ce coup. Je conçois bien que la forme a pu l'emporter ſur le fond. Le conſeil a reſpecté les anciens uſages ; mais, mon cher ami, s'il y a des cas où le fond doit faire taire la forme, c'eſt aſſurément quand il s'agit de la vie des hommes.

Quelle forme enfin reprendra votre fortune ? que deviendrez-vous ? Je n'en ſais rien. Tout ce que je ſais, c'eſt que je ſuis profondément affligé.

Mes chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits contre la religion chrétienne, qui ſe ſuccèdent auſſi rapidement en Hollande que les gazettes et les journaux. L'infame *Fréron*, le calomniateur *Cogé*, et d'autres gens de cette eſpèce, ont la barbarie de m'imputer, à mon âge, une partie de ces extravagances compoſées par de jeunes gens et par des moines défroqués.

Tandis que je bâtis une égliſe où le ſervice divin ſe fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde ; tandis que ma maiſon eſt réglée comme un couvent, et que les pauvres y ſont plus ſoulagés qu'en aucun couvent que ce puiſſe être ; tandis que

(*) Cette lettre eſt la dernière à M. *Damilaville* qui mourut peu de temps après, d'un abcès à la gorge.

1768. je conſume le peu de force qui me reſte à ériger à ma patrie un monument glorieux, en augmentant de plus d'un tiers le Siècle de *Louis XIV*, et que je paſſe les derniers de mes jours à chercher des éclairciſſemens de tous côtés pour embellir, ſi je puis, ce ſiècle mémorable : on me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaiſſance. Je ſuis toujours vivement indigné, comme je dois l'être, de l'injuſtice qu'on a eue, même à la cour, de m'attribuer le Dictionnaire philoſophique, qui eſt évidemment un recueil de vingt auteurs différens; mais comment puis-je ſoutenir l'impoſture qui me charge du petit livre intitulé Le dîner du comte de *Boulainvilliers*, ouvrage imprimé, il y a quarante ans, dans une maiſon particulière de Paris; ouvrage auquel on mit alors le nom de *Saint-Hyacinthe*, et dont on ne tira, je crois, que peu d'exemplaires. On croit, parce que je touche à la fin de ma carrière, qu'on peut m'attribuer tout impunément. Les gens de lettres, qui ſe déchirent et qui ſe dévorent les uns les autres, tandis qu'on les tient ſous un joug de fer, diſent : C'eſt lui, voilà ſon ſtyle. Il n'y a pas juſqu'à l'épigramme contre M. *Dorat* que l'on n'ait eſſayé de faire paſſer ſous mon nom; c'eſt un très-mauvais procédé de l'auteur. Il faut être auſſi indulgent que je le ſuis pour l'avoir pardonné. Quelle pitié de dire : *Voilà ſon ſtyle, je le reconnais bien !* On fait tous les jours des livres contre la religion, dont je voudrais bien imiter le ſtyle pour la défendre. Y a-t-il rien de plus plaiſant, de plus gai, de plus ſalé que la plupart des traits qui ſe trouvent dans la *Théologie*

portative? y a-t-il rien de plus vigoureux, de plus profondément raiſonné, d'écrit avec une éloquence plus audacieuſe et plus terrible que *le Militaire philoſophe*, ouvrage qui court toute l'Europe? concevez-vous rien de plus violent que ces paroles qui ſe trouvent à la page 84: » Voici, après de mûres » réflexions, le jugement que je porte de la religion » chrétienne: je la trouve abſurde, extravagante, » injurieuſe à DIEU, pernicieuſe aux hommes, » facilitant et même autoriſant les rapines, les » ſéductions, l'ambition, l'intérêt de ſes miniſtres, » et la révélation des ſecrets des familles. Je la vois » comme une ſource intariſſable de meurtres, de » crimes et d'atrocités commiſes ſous ſon nom. Elle » me ſemble un flambeau de diſcorde, de haine, de » vengeance, et un maſque dont ſe couvre l'hypo- » crite pour tromper plus adroitement ceux dont la » crédulité lui eſt utile. Enfin, j'y vois le bouclier » de la tyrannie contre les peuples qu'elle opprime, » et la verge des bons princes quand ils ne ſont » point ſuperſtitieux. Avec cette idée de votre reli- » gion, outre le droit de l'abandonner, je ſuis dans » l'obligation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir » en horreur, de plaindre ou de mépriſer ceux qui » la prêchent, et de vouer à l'exécration publique » ceux qui la ſoutiennent par leurs violences et leurs » ſuperſtitions? »

1768.

Certainement les dernières *Lettres provinciales* ne ſont pas écrites d'un ſtyle plus emporté.

Liſez la *Théologie portative*, et vous ne pourrez vous empêcher de rire en condamnant la coupable hardieſſe de l'auteur.

1768. Liſez l'*Impoſture ſacerdotale*, traduite de *Gordon* et de *Trenchard*, vous y verrez le ſtyle de *Démoſthène*.

Ces livres malheureuſement inondent l'Europe; mais quelle eſt la cauſe de cette inondation? il n'y en a point d'autre que les querelles théologiques, qui ont révolté tous les laïques. Il s'eſt fait une révolution dans l'eſprit humain que rien ne peut plus arrêter. Les perſécutions ne pourraient qu'irriter le mal. Les auteurs de la plupart des livres dont je vous parle ſont des religieux qui, ayant été perſécutés dans leurs couvens, en ſont ſortis pour ſe venger ſur la religion chrétienne des maux que l'indiſcrétion de leurs ſupérieurs leur avait fait ſouffrir. On aurait prévenu cette révolution, ſi on avait été ſage et modéré. Les querelles des janſéniſtes et des moliniſtes ont fait plus de tort à la religion chrétienne, que n'en auraient pu faire quatre empereurs de ſuite comme *Julien*.

Il eſt certain qu'on ne peut oppoſer au torrent qui ſe déborde d'autre digue que la modération et une vie exemplaire. Pour moi qui ai trop vécu, et qui ſuis prêt à finir une vie toujours perſécutée, je me jette entre les bras de DIEU, et je mourrai également oppoſé à l'impiété et au fanatiſme.

LETTRE CCXLV. 1768.

A M. DE CHABANON.

12 de février.

MON cher confrère, tout va bien puiſqu'Eudoxie eſt faite. Voilà une belle étoffe toute prête; mais c'eſt un brocard de Lyon pour habiller des *Arlequins*. Vous aurez probablement tout le temps de mettre encore des pompons à votre brocard. Il ne ſe préſente pas un acteur ſupportable, pas une actrice qui ſoit bonne à autre choſe qu'à faire des enfans. Rien dans la province qui donne la plus légère eſpérance.

Les Génevois ſe ſont aviſés de brûler le théâtre qu'on avait bâti dans leur ville pour les rendre plus doux et plus aimables. J'ai grand'peur qu'on n'en faſſe autant à Paris. Il ne reſte que cette reſſource aux gens qui ont un peu de goût. L'opéra ſubſiſtera, parce que les trois quarts de ceux qui y vont n'écoutent point. On va voir une tragédie pour être touché; on ſe rend à l'opéra par déſœuvrement et pour digérer.

Vous croyez donc, mon cher confrère, que les grands joueurs d'échecs peuvent faire de la muſique pathétique, et qu'ils ne feront point échec et mat? à la bonne heure, je m'en rapporte à vous. Faites tout ce qu'il vous plaira. Je remets entre vos mains la mâchoire d'âne, les trois cents renards, la gueule

1768. du lion, le miel fait dans la gueule, les portes de Gaza, et toute cette admirable hiſtoire.

Je ſuis toujours très-indigné, je vous l'avoue, de l'épigramme contre M. *Dorat*, que l'auteur a fait courir ſous mon nom avec peu de probité. On m'a joué des tours plus cruels, et je garde le ſilence. Il y a encore plus de barbarie à m'attribuer un *Dîner*, moi qui ne me mets preſque plus à table. Ce Dîner a été fait il y a plus de quarante ans. Les gens de lettres ſont plus inhumains qu'on ne penſe: ils expoſent un pauvre homme aux plus grands dangers, pour avoir ſeulement le plaiſir de deviner. Ils diſent: Voilà ſon ſtyle, c'eſt lui. Eh, mes amis! pour peu que vous ayez d'honnêteté, ne devriez-vous pas dire: Ce n'eſt pas lui? pourquoi calomniez-vous vos camarades?

Je vous porte mes plaintes, mon cher ami, contre toutes ces injuſtices, parce que je connais votre cœur. Tout le monde ne vous reſſemble pas. Vous n'imaginez point avec quelle vivacité de ſentiment mes vieux bras ſe tendent vers vous, et combien mon cœur vous aime. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXLVI. 1768.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 12 de février.

Vous m'avez écrit de Moſcou, Monſieur, une lettre telle qu'on n'en écrit point de Verſailles, ſoit pour le ſtyle, ſoit pour le fond des choſes, et vous avez enflammé mon cœur. Je ne ſais ſi vous connaiſſez la mauvaiſe comédie des Viſionnaires, qui eut autrefois en France le plus grand ſuccès. Il y a dans cette pièce une vieille folle qui eſt amoureuſe d'*Alexandre*. Pour moi, je ſuis un vieux fou amoureux de *Catherine*, qui me paraît autant au-deſſus d'*Alexandre* que le fondateur eſt au-deſſus du deſtructeur.

Voici un ſermon dont il me paraît qu'elle eſt la ſainte. Le prédicateur propoſe hardiment pour modèle, à une petite nation, l'exemple du plus vaſte empire du monde. On rend de juſtes hommages à la légiſlatrice du Nord dans mon voiſinage, tandis qu'en France on fait encore le panégyrique de St *François* fondateur des cordeliers, de St *Dominique* à qui nous devons les jacobins, de St *Norberg* qui nous a donné les prémontrés. Nous leur avons aſſurément beaucoup d'obligation, et je trouve fort bon qu'ils aient des autels, quoique nous prétendions n'être point idolâtres. Je révère fort Ste *Thérèſe* et S^te *Urſule*, mais j'aime mieux Ste *Catherine*.

Je ſuis bien étonné que *Diderot*, en faveur de qui

1768. cette Ste *Catherine* a fait des miracles, ne lui ait pas chanté quelques antiennes. Il craint apparemment certains hérétiques qui ſont en France, et qui ſont très-mal inſtruits. Ce ſerait, ce me ſemble, une œuvre pie aſſez néceſſaire que de convertir ces hérétiques-là. J'eſpère bien qu'ils ouvriront les yeux à la lumière, et qu'ils ſeront tous de ma religion.

Vous êtes à la tête, Monſieur, du plus beau comité que je connaiſſe. Il vaut mieux rédiger les lois de la Ruſſie, que d'aller conſulter les lois de la Chine, et je vous aime mieux légiſlateur qu'ambaſſadeur.

Je fais partir, dans quelques jours, un gros ballot que ſa Majeſté impériale a daigné me demander pour ſa bibliothéque. Il n'arrivera pas ſitôt; il y a environ un quart du globe entre vous et moi, et c'eſt de quoi je ſuis bien fâché.

Je me mets aux pieds de madame la comteſſe. Ma nièce eſt enchantée de votre ſouvenir; elle partage mes ſentimens.

LETTRE CCXLVII.

A M. MAIGROT.

A Ferney, 12 de février.

Je vous remercie, Monſieur, de toutes vos bontés. La lettre de *Louis XIV* m'était abſolument néceſſaire; elle fait voir, avec évidence, qu'il en voulait perſonnellement à l'archevêque de Cambrai. Je trouve que, dans cette affaire, ce monarque ſe conduiſit plus

en homme piqué qu'en roi; et que le cardinal de *Bouillon* concilia noblement ſon devoir d'ambaſſadeur avec celui d'un ami. 1768.

J'ai déjà donné la bataille de Steinkerque. J'ai dit ſimplement que la France regretta le prince de *Turenne* qui donnait l'eſpérance d'égaler un jour ſon grand-oncle.

J'ai retrouvé heureuſement la lettre de *Louis XIV* au cardinal de *la Trimouille*, écrite en 1710, contre le cardinal de *Bouillon*. Il dit, dans cette lettre, qu'il eſt à craindre que ce doyen du ſacré collége ne devienne un jour pape. Cette anecdote eſt curieuſe, et mérite de paſſer à la poſtérité. Le temps eſt venu où la vérité doit paraître; et, quand on la dit ſans bleſſer les bienſéances, on ne doit déplaire à perſonne.

Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien préſenter mon reſpect et mes remercîmens à monſeigneur le duc de *Bouillon*. Je ne ſuis point étonné qu'un homme de votre mérite ſoit auprès de lui. On ne peut être plus reconnaiſſant que je le ſuis des lumières que vous m'avez communiquées.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens d'un cœur pénétré de vos bontés, Monſieur, votre, &c.

1768.

LETTRE CCXLVIII.

A M. LE COMTE DE LEVENHAUPT.

13 de février.

Je voudrais bien, Monſieur, que votre nouvelle fût vraie, et qu'on aſſemblât un concile en Eſpagne, ſurtout un concile de philoſophes ; ce ſerait une aſſemblée de pères de la rédemption des captifs : ils délivreraient les ames que les révérends pères dominicains retiennent priſonnières.

Les pas que l'on fait dans le Milanais, à Veniſe et à Naples, ſont des pas de tortue. Les calculs des probabilités font croire qu'on preſſera un jour la cadence. Je ne ſerai pas témoin de cette belle révolution ; mais je mourrai avec les trois vertus théologales qui font ma conſolation. La foi que j'ai à la raiſon humaine, laquelle commence à ſe développer dans le monde ; l'eſpérance que des miniſtres hardis et ſages détruiront enfin des uſages auſſi ridicules que dangereux ; et la charité qui me fait gémir ſur mon prochain, plaindre ſes chaînes et ſouhaiter ſa délivrance.

Ainſi, avec la foi, l'eſpérance et la charité, j'achève ma vie en bon chrétien. Je me flatte de deux choſes que l'on a crues long-temps impoſſibles, le ſilence des théologiens et la paix entre les princes. Je ne vois, de pluſieurs années, aucun ſujet de rupture entre les ſouverains : et les douze cents mille hommes armés, qui font la parade en Europe, pourront bien

ne faire long-temps que la parade. Chaque nation réparera, petit à petit, ſes pertes comme elle pourra. Ce n'eſt peut-être pas trop vous faire ma cour que de vous prédire qu'il n'y aura point de guerre ; c'eſt dire à un bon danſeur qu'on ne donnera point de bal : mais vous êtes du petit nombre qui préfère l'intérêt public à ſon ambition. Les militaires, ou je me trompe fort, ſeront réduits à être philoſophes, juſqu'à ce qu'il arrive quelque grand événement dans l'Europe. 1768.

Je ſuis très-ſenſible, monſieur le Comte, aux bontés que vous avez eues pour mon gendre adoptif M. *Dupuits*. Si vous avez quelques ordres à donner concernant monſieur votre fils, ne nous épargnez pas; tout ce qui habite Ferney vous eſt dévoué, ainſi que moi. Ni ma vieilleſſe ni mes maladies n'affaibliſſent les ſentimens d'attachement et de reſpect avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

LETTRE CCXLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de février.

Je vais bien vous ennuyer, mon cher ange; je vous envoie une profeſſion de foi que je fis l'autre jour à un de mes amis (*). Je vous donne pour pénitence de la lire ; expiez par-là votre énorme péché d'avoir jugé témérairement votre prochain. Vous

(*) Voyez la dernière lettre à M. *Damilaville*, du 8 de février.

1768. ſentez bien que c'eſt abſolument *Saint-Hyacinthe*, et non pas moi, qui a dîné.

Je ſais qu'il y a des fanatiques et des furieux ; je ſais que les gens qui penſent ſont condamnés aux bêtes. L'Europe réclame, l'Europe crie ; mais

La ſageſſe n'eſt rien, la force a tout détruit.

Je ſuis trop vieux pour déménager ; cependant, s'il faut aller mourir ailleurs, je prendrai ce parti ; ma haine contre certains monſtres eſt trop forte.

J'ai ouï dire qu'on avait envoyé quelque choſe à M. *Suard*. Je ne lui ai certainement rien envoyé, et le grand point eſt qu'il rende juſtice à cette vérité. Il eſt très-certain qu'il n'y a perſonne dans Paris qui puiſſe dire que je lui aye fait tenir un plat de ce Dîner auquel je n'aſſiſtai jamais. Il y a d'autres gens qui envoient.

Pour l'Homme aux quarante écus, on voit aiſément que c'eſt l'ouvrage d'un calculateur : le miniſtère en doit être content. Je n'envoie jamais de brochures à Paris, mais je crois qu'on peut vous faire tenir celle-là ſans vous compromettre. Je la chercherai ſi vous en êtes curieux, et vous l'aurez, mon très-cher ange ; vous n'avez qu'à ordonner.

LETTRE CCL. 1768.

AU MEME.

19 de février.

MON cher ange, le dernier article de votre lettre du 12 de février redouble toutes mes afflictions. Ce qui peut me conſoler, c'eſt que madame d'*Argental* n'eſt pas entre les mains d'un charlatan ; j'eſpère beaucoup d'un vrai médecin, et encore plus de la nature. Je vous demande en grâce, mon cher ange, de ne me pas laiſſer ignorer ſon état, et de vouloir bien quelquefois m'en faire écrire des nouvelles. Nous avons beaucoup de maladies dans nos cantons ; j'en ai ma bonne part. La fin de la vie eſt triſte, le commencement doit être compté pour rien, et le milieu eſt preſque toujours un orage.

Sirven eſt revenu. Celui-là pourrait dire, plus qu'un autre, combien la vie eſt affreuſe. Sa famille mourra des coups de barre que *Calas* a reçus, et ſa femme en eſt déjà morte.

Vous avez reçu, ſans doute, la copie d'une lettre que j'ai écrite à propos de ce Dîner. Je ne ſuis pas encore bien sûr que le *Militaire philoſophe* ſoit de *Saint-Hyacinthe ;* mais les fureteurs de la littérature le croient, et cela ſuffit pour faire penſer qu'il n'était pas indigne de dîner avec le comte de *Boulainvilliers.*

Au reſte, je n'écris jamais à Paris que dans le goût de la lettre dont je vous ai envoyé copie. Voici une petite liſte de la dixième partie des ouvrages qui

1768. paraiſſent en Hollande et à Bâle coup ſur coup ; vous ſentez combien il ſerait abſurde de les imputer à un ſeul homme. Il eſt impoſſible que j'y aye la moindre part, moi qui ne ſuis occupé que du Siècle de *Louis XIV*, dont je vous enverrai bientôt les deux premiers volumes.

Je vous prie, mon cher ange, de me mander ce que vous penſez, et ce que le public éclairé penſe des commentaires ſur *Racine*. On dit que *Fréron* y a beaucoup de part. Quel ſiècle que celui où un *Fréron* et un *Boiſgermain* oſent juger *Monime*, *Clytemneſtre*, *Phèdre*, *Roxane* et *Athalie* ! Je ſerais bien fâché de mourir ſans m'être plaint vivement à vous de toutes ces abominations. Pleurer avec ce qu'on aime eſt la reſſource des opprimés.

Il y a bien des tripots. Celui de la ſorbonne, celui de la comédie, et celui que vous avez quitté, ſont les trois plus pitoyables. Je quitterai bientôt le grand tripot de ce monde, et je n'y regretterai guère que vous.

Quand vous verrez votre ſucceſſeur, voulez-vous bien lui dire à quel point je l'eſtime et révère, en le ſuppoſant philoſophe ?

Mille tendres reſpects à vous, mon cher ange, et à la malade. *V.*

LETTRE CCLI. 1768.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 24 de février.

Je n'ai jamais prétendu, Monſieur, qu'on dût jamais s'offenſer d'être comparé à *Jean-Baptiſte Colbert* (*). J'ai écrit ſeulement qu'un miniſtre de la guerre et de la paix n'avait pas plus de rapport à un contrôleur général qu'avec un archevêque de Paris. Je vous avoue même que je ne ſouhaiterais point du tout que M. le duc de *Choiſeul* eût le contrôle général : il fricaſſerait tout en deux ans : tout l'argent irait en gratifications, penſions, bienfaits, magnificences. Un contrôleur général doit avoir la main et le cœur un peu ſerrés. M. le duc de *Choiſeul* a des vices tout contraires à cette vertu néceſſaire. Il ne ſe corrigerait jamais de ſon humeur généreuſe et bienfeſante. Quand milord *Bolingbroke* fut fait ſecrétaire d'Etat, les filles de Londres, qui feſaient alors la bonne compagnie, ſe diſaient l'une à l'autre : *Betti, Bolingbroke eſt miniſtre ! Huit mille guinées de rente ; tout pour nous.*

A propos de généroſité, je prends la liberté de demander à monſeigneur le prince de *Condé* le congé d'un ſoldat de ſa légion. J'ai fait un peu les honneurs de ma chaumière à cette légion romaine.

(*) M. de *Voltaire* avait déſapprouvé que, dans des vers adreſſés à M. le duc de *Choiſeul*, M. le comte de *la Touraille* l'eût comparé à *Colbert*.

1768. J'en rappellerais le ſouvenir à M. le comte de *Maillé*, s'il était à Paris. J'explique toutes mes raiſons à ſon Alteſſe ſéréniſſime ; mais ces raiſons ſeront bien moins fortes qu'un mot de votre bouche; et je vous ſupplie d'avoir la bonté de dire ce mot à un prince qui ne ſe fait pas prier quand il s'agit de faire des heureux.

Agréez, Monſieur, les reſpectueux ſentimens du vieux malade de Ferney. *V.*

LETTRE CCLII.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

A Ferney, 26 de février.

MON cher et illuſtre confrère, vous ne voulez donc pas placer le maréchal de *la Meilleraie* parmi les ſurintendans. Il le fut pourtant en 1648; c'eſt un fait avéré.

Je vous avais propoſé auſſi de mettre *Abel Servien* à ſa place, avec *Nicolas Fouquet*, puiſqu'ils furent tous deux toujours ſurintendans conjointement.

Mais j'ai de plus grandes plaintes à vous faire. Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs, dans l'article *Servet*? Il ſemble que vous vouliez un peu juſtifier *Calvin* et tous les perſécuteurs. Vous flétriſſez l'indulgence, la tolérance, du nom *tolérantiſme*, comme ſi c'était une héréſie, comme ſi vous parliez de l'arianiſme et du janſéniſme. Vous n'ignorez pas que le meurtre de *Servet*

eſt une violation criminelle du droit des gens, un véritable aſſaſſinat commis en cérémonie, et qui devait attirer ſur les aſſaſſins le châtiment le plus terrible? J'oſe croire que, ſi le mot d'arien n'avait pas retenu *Charles-quint*, ou plutôt, s'il n'était pas tombé dès-lors dans le triſte état qu'il alla bientôt cacher dans la ſolitude de Saint-Juſt, il aurait puni ſévèrement cet outrage fait dans Genève, ville impériale, à la nation eſpagnole. C'était un attentat inoui d'arrêter, ſans aucun prétexte, un ſujet de *Charles-quint*, qui voyageait ſur la foi publique, muni de bons paſſe-ports. *Servet* ne voulait coucher qu'une nuit à Genève, pour aller en Allemagne: *Calvin*, qui le ſut, le fit ſaiſir comme il partait de l'hôtellerie de la Roſe. On lui vola quatre-vingt-dix-ſept doublons d'or, une chaîne d'or et ſix bagues. 1768.

Vous ſavez quelle mort ſuivit ce brigandage. *Calvin*, qui aurait été lui-même brûlé en France, s'il avait été pris, força le miſérable conſeil de Genève à faire brûler *Servet*, à petit feu, avec des fagots verts, et il jouit de ce ſpectacle. Il n'y eut point, dans votre Saint-Barthelemi, d'aſſaſſinat plus cruellement exécuté.

Vous m'avouerez que la douceur chrétienne, nommée par vous tolérantiſme, eût mieux valu que cette ſainte abomination. J'oſe vous dire qu'en France, ſi les *Guiſes* avaient été plus tolérans, votre conſeiller *Anne Dubourg*, neveu du chancelier, et tant d'autres, n'auraient pas péri par le même ſupplice que *Servet*. Croyez-moi, mon cher et illuſtre confrère, la tolérance prêche mieux que les bourreaux.

1768. Vous citez l'exemple de *Socrate ;* vous paraiſſez regarder ſa mort comme une preuve de l'intolérance des Athéniens. On dirait, à vous entendre, que les lois d'Athènes mettaient à mort tous ceux qui s'étaient moqués du hibou de *Minerve.* Vous êtes trop ſavant dans l'antiquité pour ne pas convenir que la mort de *Socrate* fut l'effet d'une cabale criminelle et d'un fanatiſme paſſager, à peu-près comme l'aſſaſſinat juridique commis à Toulouſe contre *Calas.*

Songez, je vous en ſupplie, que les Athéniens punirent la cabale qui avait fait empoiſonner *Socrate*, qu'ils condamnèrent à mort les principaux juges, qu'ils érigèrent à *Socrate* non-ſeulement une ſtatue, mais un temple ; en un mot, jamais les Athéniens ne montrèrent un plus grand reſpect pour la philoſophie, et une horreur plus violente pour les perſécuteurs.

Les Romains, dont vous tenez vos lois, ont été tolérans depuis *Romulus* juſqu'au châtiment du centurion *Marcel* qui, l'an 298, briſa ſa baguette de commandement à la tête des troupes, et déclara qu'il ne fallait plus ſervir les empereurs, parce qu'ils n'étaient pas chrétiens. Avant *Marcel*, il y eut quelques chrétiens perſécutés ; mais, comme dit *Origène*, de loin à loin, et en très-petit nombre. (*Origène*, livre III.) Il ſerait très-aiſé de prouver qu'ils ne furent punis que comme factieux, puiſqu'*Origène* et le fougueux *Tertullien* moururent dans leur lit, et qu'aucun prêtre, ſoi-diſant évêque de Rome, ne fut exécuté, non pas même St *Pierre*, dont le prétendu ſéjour à Rome eſt une fable abſurde.

Non, vous ne trouverez, pendant plus de huit

cents ans, aucun homme perſécuté à Rome pour ſes opinions. Comment pouvez-vous dire que, s'il n'y avait pas de perſécution alors, c'était parce que tout le monde était d'accord ſur le culte des dieux? Quoi! les ſtoïciens et les épicuriens ne rejetaient pas hautement toute la théologie grecque et romaine! quoi! ces ſectes nombreuſes ne s'en moquaient-elles pas ouvertement? *Cicéron* lui-même n'en a-t-il pas parlé avec le dernier mépris? *Lucrèce* n'a-t-il pas chaſſé la ſuperſtition de toutes les honnêtes maiſons? ne l'a-t-il pas renvoyée à la canaille, aux femmelettes et aux hommes faibles qui ſont au-deſſous des femmelettes? 1768.

Quel cenſeur, quel tribun, quel préteur, quel centumvir, ont jamais fait un procès à *Lucrèce*?

La tolérance a toujours été la loi fondamentale de la république romaine, loi non gravée ſur les douze tables, mais empreinte dans toutes les têtes et dans tous les cœurs. Cela eſt vrai, comme il eſt vrai qu'*Henri IV* a été aſſaſſiné par la ſeule intolérance.

Vous citez *Dion Caſſius*, vil grec, vil écrivain, vil flatteur, vil ennemi de *Cicéron*, qui, ſeul de tous les hiſtoriens, dit que *Mécène*, qu'il n'a jamais vu, conſeilla à *Auguſte* de ne point admettre de *religions nouvelles*. Les malheureuſes équivoques qui embarraſſent tous les langages, et qui ont cauſé parmi nous tant de diſputes fatales, ont produit une grande méprise ſur ce paſſage de *Dion Caſſius*. *Ta iera* ne ſignifie point ici ce que nous entendons, par religion, un ſyſtême dogmatique ennemi des autres ſyſtêmes; *ta iera* veut dire *ſa rifice*, *cérémonie ſacrée*. Il y en avait aſſez à Rome: il ne s'agiſſait, du temps

1768. d'*Auguſte*, que d'admettre, par une ſanction publique du ſénat, les myſtères de *Cérès Eleuſine*, ceux de la déeſſe de Syrie, et ceux d'*Iſis*.

Vous connaiſſez l'ancienne loi des douze tables, qui ne fut jamais abolie : *Deos exteros, niſi publicè adſcitos, ne colunto;* point de culte étranger s'il n'eſt admis par la loi. Ces cultes étrangers n'ont donc jamais été autoriſés, mais ils ont été tolérés dans l'Empire. *Iſis* même, quoique la déeſſe d'un peuple vaincu et mépriſé, eut un temple dans les faubourgs de Rome, du temps d'*Auguſte*.

Les Juifs, ces mépriſables Juifs, les plus fanatiques des hommes, avaient à Rome une ſynagogue. Où pourrez-vous jamais trouver une plus grande différence de culte et une plus grande tolérance?

Ah, mon cher confrère, quel temps prenez-vous pour vouloir flétrir une vertu ſi néceſſaire au genre-humain! C'eſt le temps même où la tolérance univerſelle commence à s'établir dans une grande partie de l'Europe; c'eſt lorſque la tolérance étanche, dans l'Allemagne, depuis la paix de Veſtphalie, le ſang que le monſtre de l'intolérantiſme avait fait couler pendant deux ſiècles; c'eſt lorſque l'impératrice de Ruſſie aſſemble dans la grande ſalle de ſon palais juſqu'à des muſulmans, des adorateurs du grand lama et des païens, pour former le code des lois qu'elle va donner à un empire plus vaſte que l'Empire romain. C'eſt lorſque le roi de Pologne établit la liberté de conſcience dans un pays deux fois auſſi grand que la France.

Vous ne ſauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et ſe ſont plaints à moi

comme à votre ancien ami et à votre admirateur très-zélé. Je ſuis affligé comme eux de ce fatal article; il fera un mal que vous n'avez pas voulu. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Eſt-il poſſible que ces armes ſoient aiguiſées par le plus doux et le plus aimable des hommes? Je ne vous en aime pas moins; mais ma douleur eſt égale aux ſentimens que je conſerverai pour vous juſqu'à la mort. 1768.

Je n'écris point à madame *du Deffant;* que lui manderais-je du déſert où j'achève mes jours? je ne pourrais que lui dire que je l'aime de tout mon cœur, ou que de tout mon cœur je l'aime; car il n'y a plus moyen de lui dire: Belle Marquiſe, vos beaux yeux me font mourir d'amour, ou d'amour me font mourir vos beaux yeux, belle Marquiſe.

Jouiſſez tous deux de la vie comme vous pourrez, je la ſupporte aſſez doucement.

LETTRE CCLIII.

A M. DORAT.

A Ferney, le 1 de mars.

J'AI toujours ſur le cœur, Monſieur, la calomnie qui m'impute mille ouvrages que je ne connais pas, et la mauvaiſe foi qui ſe ſert de mon nom pour faire courir des épigrammes que je n'ai ni faites ni pu faire. Cette mauvaiſe foi m'a été extrêmement ſenſible.

1768. J'appris, il y a quelques mois, qu'on prétendait que j'avais récité une épigramme, ou plutôt des vers contre vous, qui me paraiſſent très-injuſtes, quoiqu'aſſez bien faits. Cette impoſture fut confondue, mais je fus très-affligé. J'en écrivis à madame *Necker* qu'on me dit être votre amie : je vous en écris aujourd'hui à vous-même, Monſieur. Quoique j'aye eu quelques légers ſujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié; et les excuſes que vous avez bien voulu me faire, m'ont infiniment plus touché que le petit tort dont j'avais ſujet de me plaindre ne m'avait été ſenſible. Il m'était impoſſible, après cela, de rien faire qui pût vous déplaire. J'étais d'ailleurs malade et mourant quand cette épigramme parut. Songez au temps où elle fut faite; pouvais-je alors deviner que vous euſſiez une maîtreſſe à l'opéra? était-ce à moi de la faire parler? Je n'ai jamais vu les vers que vous aviez compoſés pour elle; en un mot, Monſieur, je ſuis trop vrai, et j'ai trop de franchiſe pour n'être pas cru, quand j'ai juré à madame *Necker*, ſur mon honneur, que je n'avais nulle part à cette tracaſſerie.

C'eſt à vous à ſavoir quels ſont vos ennemis. Pour moi, je ne le ſuis pas : j'ai été très-affligé de cette impoſture. J'ai des preuves en main qui me juſtifieraient pleinement; mais je ne veux ni compromettre ni accuſer perſonne. Je me borne à mon devoir; c'eſt celui de repouſſer la calomnie.

Voilà, Monſieur, ce que la vérité m'oblige à vous écrire; et cette même vérité doit en être crue quand je vous aſſure de toute l'eſtime et de tous les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

1768.

LETTRE CCLIV.

A M. LE RICHE.

1 de mars.

APRÈS la malheureuſe aventure, mon cher Monſieur, de deux paquets contenant, dit-on, des livres de Genève, il n'eſt rien que l'inſolente inquiſition de certaines gens ne ſe ſoit permis contre les lois du royaume. Je ſais très-certainement que mes paquets ne ſont point ouverts aux autres bureaux des poſtes ; et M. *Janel*, maître abſolu dans ce département, a pour moi des attentions dont je ne puis trop me louer. J'ignore abſolument ce que les deux paquets adreſſés à monſieur l'intendant et à M. *Ethis*, impudemment ſaiſis à Saint-Claude, pouvaient contenir. J'ignore qui les portait et qui les envoyait. Je n'ai nul commerce avec Genève, et il y a près de ſix mois que je ſuis à peine ſorti de mon lit. Tout ce que je ſais, c'eſt que cette affaire a eu des ſuites infiniment déſagréables, et que ceux qui ont abuſé ainſi du nom de monſieur l'intendant, ont commis une imprudence très-dangereuſe.

Le premier préſident du parlement de Douai a ſervi *Fantet* comme s'il avait été ſon avocat; il lui était recommandé par un ami intime.

Vous avez lu, ſans doute, le mandement de l'archevêque de Paris contre *Béliſaire* : voici un petit imprimé qu'on m'envoie de Lyon à ce ſujet.

1768. Il ſe fait une très-grande révolution dans les eſprits, en Italie et en Eſpagne. Le Nord entier ſecoue les chaînes du fanatiſme, mais l'ombre du chevalier de *la Barre* crie en vain vengeance contre ſes aſſaſſins.

Je vous embraſſe, &c.

LETTRE CCLV.

FOLIE A M. LE DUC DE CHOISEUL.

16 de mars.

J'AI reçu, avec ſatisfaction, la lettre de bonne année que vous avez pris la peine de m'écrire, en date du 4 de janvier. Je continuerai toujours à vous donner des marques de mes bontés; et, quoique vous radotiez quelquefois, j'aurai de la conſidération pour votre vieilleſſe, attendu que je connais votre ſincère attachement pour ma perſonne, et les idées que vous avez de mon caractère. J'ai ſouvent fait des grâces à des génevois, quand vous m'en avez prié, quoiqu'ils ne les méritent guère. Ils m'ont excédé pendant deux ans pour leurs ſottes querelles; et, quand ils ont obtenu un jugement définitif, ils ne s'y ſont point tenus : c'était bien la peine que je leur fiſſe l'honneur de leur envoyer un ambaſſadeur du roi.

Je ſais que vous avez très-bien traité les troupes que j'ai fait ſéjourner neuf mois dans vos quartiers; que vous avez fourni le prêt à la légion de *Condé;* que vous avez eu dans votre chaumière, pendant

deux mois, M. de *Chabrillant* et tous les officiers du régiment de *Conti;* et, ſi M. de *Chabrillant*, chargé des plus importantes affaires, a oublié de marquer ſa ſatisfaction à madame *Denis* qui lui a fait, de ſon mieux, les honneurs de votre grange, je prends ſur moi de vous ſavoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux ſoldats dans votre hameau. 1768.

Je n'ignore pas que le grand chemin, ordonné par moi pour aller de l'inconnu Mérin à l'inconnu Verſoy dans l'inconnu pays de Gex, vous a coupé quatre belles prairies et des terres que vous enſemencez au ſemoir : cela aurait ruiné l'Homme aux quarante écus de fond en comble, mais je vous conſeille d'en rire.

Tout décrépit que vous êtes, on ne dira pas que vous êtes vieux comme un chemin ; car vous avez, ne vous en déplaiſe, ſoixante et quatorze ans paſſés, et mon chemin de Verſoy n'a qu'un an tout au plus.

Je ſais que vous avez pleuré comme un benêt, de ce que j'ai opiné dans le conſeil contre la requête des *Sirven;* vous êtes trop ſenſible, pour un vieillard goguenard tel que vous êtes. Ne voyez-vous pas que toutes les formes s'oppoſaient à l'admiſſion de la requête de *Sirven*, et que, dans les circonſtances où je ſuis, il y a des uſages conſacrés que je ne dois jamais heurter de front ?

Conſolez-vous. Je ſais que *Sirven* eſt dans votre maiſon avec ſa famille ; elle eſt bien infortunée et bien innocente. J'en aurai ſoin ; je leur donnerai, dans Verſoy, un petit emploi qui, avec ce que vous

1768. leur fourniſſez, les fera vivre doucement. Je fais le bien que je peux, mais il m'eſt impoſſible de tout faire.

On m'a dit que *la Harpe* s'était preſſé d'apporter à Paris votre ſecond chant de la Guerre de Genève, qui n'était pas achevé; il faut que vous le raccommodiez.

Eſt-il vrai qu'il y en a cinq chants?

Envoyez-les-moi, *queſte coglionerie mi traſtullano un poco;* elles me délaſſent de mille requêtes inconſidérées, et de mille propoſitions ridicules que je reçois tous les jours.

Je veux que vous me donniez la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV;* c'était un beau ſiècle, celui-là, pour les gens de votre métier. Je ſuis fâché d'avoir oublié de recommander à *Taulès* de vous fournir des anecdotes, votre ouvrage en vaudrait mieux. C'eſt un monument que vous érigez en l'honneur de votre patrie; je pourrai le préſenter au roi dans l'occaſion.

Portez-vous bien; et, ſi vous avez quelques petits calculs dans la veſſie et dans l'urètre, prenez du remède eſpagnol, je m'en trouve bien. L'Eſpagne doit contribuer à ma guériſon, puiſque j'ai contribué à ſa grandeur et à celle de la France par mon pacte de famille.

Bonſoir, ma chère marmotte; je crois que je deviens auſſi bavard que vous.

Signé, le duc de CHOISEUL.

LETTRE CCLVI. 1768.

A M. DE TAULÈS.

21 de mars.

J'AI déjà eu, Monſieur, l'honneur de vous répondre ſur l'accord honnête de deux puiſſans monarques, pour partager enſemble les biens d'un pupille. Je vous ai dit même, il y a long-temps, que j'avais déjà fait uſage de cette anecdote. Je ne vous ai pas laiſſé ignorer que, dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV* (commencée il y a plus d'un an, et retardée par les amours du chauve *Gabriel Cramer*), il eſt marqué expreſſément que ce fait eſt tiré du dépôt improprement nommé des affaires étrangères. Les Anglais diſent archives; ils ſe ſervent toujours du mot propre : ce n'eſt pas ainſi qu'en uſent les Velches. Je vous répèterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de *Choiſeul*; c'eſt que la vérité eſt la fille du temps, et que ſon père doit la laiſſer aller à la fin dans le monde.

Comme il y a aſſez long-temps que je ne lui ai écrit, et que ma requête, en faveur de la vérité, était jointe à d'autres requêtes touchant les grands chemins de Verſoy, il n'eſt pas étonnant qu'il ait oublié les grands chemins et les anecdotes.

A l'égard du cardinal de *Richelieu*, je vous jure que je n'ai pas plus de tendreſſe que vous pour ce roi miniſtre. Je crois qu'il a été plus heureux que ſage, et auſſi violent qu'heureux. Son grand bonheur

1768. a été d'être prêtre. On lui conſeilla de ſe faire prêtre lorſqu'il feſait ſes exercices à l'académie, et que ſon humeur altière lui feſait donner ſouvent ſur les oreilles. J'ajoute que, s'il a été heureux par les événemens, il eſt impoſſible qu'il l'ait été dans ſon cœur. Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes aigrirent ſon ſang et pourrirent ſon cu. Il ſentait qu'il était haï du public autant que des deux reines, en chaſſant l'une et voulant coucher avec l'autre, dans le temps qu'il était loué par des lâches, par des *Boiſrobert*, des *Scudéri*, et même par *Corneille*. Ce qui fit ſa grandeur abrégea ſes jours. Je vous donne ma parole d'honneur que, ſi j'avais vécu ſous lui, j'aurais abandonné la France au plus vîte.

A l'égard de ſon *Teſtament*, s'il en eſt l'auteur, il a fait là un ouvrage bien impertinent et bien abſurde; un *Teſtament* qui ne vaut pas mieux que celui du maréchal de *Belliſle*.

Si, parmi les raiſons qui m'ont toujours convaincu que ce *Teſtament* était d'un fauſſaire, l'article du comptant ſecret n'eſt pas une raiſon valable, ce n'eſt, à mon avis, qu'un canon qui crève dans le temps que tous les autres tirent à boulets rouges, et, pour un canon de moins, on ne laiſſe pas de battre en brèche.

Demandez à M. le duc de *Choiſeul*, ſuppoſé (ce qu'à Dieu ne plaiſe) qu'il tombât malade, et qu'il laiſsât au roi des mémoires ſur les affaires préſentes, s'il lui recommanderait la chaſteté? s'il lui parlerait beaucoup des droits de la Sainte-Chapelle de Paris? s'il lui propoſerait de lever deux cents mille hommes

quand on en veut avoir cent mille? et s'il ferait un grand chapitre sur les qualités requises dans un conseiller d'Etat? &c. 1768.

Certainement, au lieu d'écrire de telles bêtises dignes de l'amour propre absurde du petit abbé de *Bourzeys*, conseiller d'Etat *ad honores*, M. le duc de *Choiseul* parlerait au roi du pacte de famille qui lui fera honneur dans la postérité; il pèserait le pour et le contre de l'union avec la maison d'Autriche; il examinerait ce qu'on peut craindre des puissances du Nord, et surtout comment on s'y peut prendre pour tenir tête sur mer aux forces navales de l'Angleterre. Il ne s'égarerait pas en lieux communs, vagues et pédantesques: il n'intitulerait pas ce mémoire du nom ridicule de *Testament politique;* il ne le signerait pas d'une manière dont il n'a jamais signé. Il est plaisant qu'on ait fait dire au cardinal de *Richelieu*, dans ce ridicule *Testament*, tout le contraire de ce qu'il devait dire, et rien de ce qui était de la plus grande importance; rien du comte de *Soissons*, rien du duc de *Veymar*, rien des moyens dont on pouvait soutenir la guerre dans laquelle on était embarqué, rien des huguenots qui lui avaient fait la guerre, et qui menaçaient encore de la faire, rien de l'éducation du dauphin, &c., &c., &c.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter tous les péchés d'omission et de commission qui sont dans ce détestable ouvrage. Les hommes sont, depuis très-long-temps, la dupe des charlatans en tout genre.

Je ne suis point du tout surpris, Monsieur, que l'abbé de *Bourzeys* se soit servi de quelques expressions du cardinal. *Corneille* lui-même en a pris quelques-

1768. unes. J'ai vu cent petits maîtres prendre les airs du maréchal de *Richelieu*, et je vous réponds qu'il y avait cent pédans qui imitaient le ſtyle du cardinal.

Si le cardinal a ſouvent dit fort trivialement, *qu'il faut tout faire par raiſon*, malgré le ſentiment du père *Canaye*, il eſt tout naturel que l'abbé de *Bourzeys* ait copié cette pauvreté de ſon maître.

Au reſte, Monſieur, je hais tant la tyrannie du cardinal de *Richelieu*, que je ſouhaiterais que le *Teſtament* fût de lui, afin de le rendre ridicule à la dernière poſtérité. Si jamais vous trouvez des preuves convaincantes qu'il ait fait cette impertinente pièce, nous aurons le plaiſir, vous et moi, de juger qu'il fallait plutôt le mettre aux petites maiſons que ſur le trône de France, où il a été réellement aſſis pendant quelques années. Je vous garderai le ſecret, et vous me le garderez. Je vous demande en grâce de faire mes tendres complimens au philoſophe orateur et poëte M. *Thomas*, dont je fais plus de cas que de *Thomas* d'Aquin.

Je vous renouvelle mes remercîmens et les aſſurances de mon attachement inviolable.

Laiſſons-là le cardinal de *Richelieu* tant loué par notre académie, et aimons *Henri IV*, votre compatriote et mon héros.

LETTRE CCLVII. 1768.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de mars.

QUAND j'ai un objet, Madame, quand on me donne un thême, comme, par exemple, de savoir si l'ame des puces est immortelle, si le mouvement est essentiel à la matière, si les opéra comiques sont préférables à Cinna et à Phèdre, ou pourquoi madame *Denis* est à Paris, et moi entre les Alpes et le mont Jura, alors j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle.

L'amitié dont vous m'honorez me sera bien chère jusqu'à mon dernier souffle, et je vais vous ouvrir mon cœur.

J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents anglais qui sont tous si amoureux de leur patrie, que presque pas un ne s'est souvenu de moi après son départ, excepté un prêtre écossais nommé *Brown*, ennemi de M. *Hume*, qui a écrit contre moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur.

J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois; ils servent si bien le roi, qu'ils n'ont seulement pas eu le temps d'écrire ni à madame *Denis* ni à moi.

1768. J'ai bâti un château comme *Béchamel*, et une égliſe comme *le Franc de Pompignan*. J'ai dépenſé cinq cents mille francs à ces œuvres profanes et pies ; enfin, d'illuſtres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre ſage. Je me ſuis trouvé, tout d'un coup, preſque réduit à la philoſophie. J'ai envoyé madame *Denis* ſolliciter les généreux Français, et je me ſuis chargé des généreux Allemands.

Mon âge de ſoixante et quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à madame *Denis* qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne ; il lui fallait des fêtes continuelles, pour lui faire ſupporter l'horreur de mes déſerts qui, de l'aveu des Ruſſes, ſont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. On voit de ſa fenêtre trente lieues de pays, mais ce ſont trente lieues de montagnes, de neiges et de précipices ; c'eſt Naples en été, et la Laponie en hiver.

Madame *Denis* avait beſoin de Paris ; la petite *Corneille* en avait encore plus beſoin ; elle ne l'a vu que dans un temps où ni ſon âge ni ſa ſituation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me ſéparer d'elles, et pour leur procurer des plaiſirs dont le premier eſt celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs. Voilà, Madame, l'exacte vérité ſur laquelle on a bâti bien des fables, ſelon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays.

J'ai reçu d'Hollande une Princeſſe de Babylone;

j'aime mieux les Quarante écus que je ne vous envoie point, parce que vous n'êtes pas arithméticienne, et que vous ne vous ſouciez guère de ſavoir ſi la France eſt riche ou pauvre. La Princeſſe part ſous l'enveloppe de madame la ducheſſe de *Choiſeul;* ſi elle vous amuſe, je ferai plus de cas de l'Euphrate que de la Seine. 1768.

J'ai reçu une petite lettre de madame de *Choiſeul;* elle me paraît digne de vous aimer. Je ſuis fâché contre M. le préſident *Hénault;* mais j'ai cent fois plus d'eſtime et d'amitié pour lui que je n'ai de colère.

Adieu, Madame; tolérez la vie: je la tolère bien. Il ne vous manque que des yeux, et tout me manque; mais aſſurément les ſentimens que je vous dois et que je vous ai voués, ne me manquent pas.

LETTRE CCLVIII.

A M. DE LALEU, *notaire à Paris.*

30 de mars.

Le ſéjour, Monſieur, que madame *Denis* doit faire à Paris, exige que je profite de vos bontés pour faire quelques arrangemens néceſſaires.

Vous ſavez que ni M. de *Richelieu*, ni les héritiers de la maiſon de *Guiſe*, ni M. de *Lezeau*, ne m'ont payé depuis long-temps.

Cela fait un vide de 8800 livres de rente. Le reſte de mes revenus, que M. *le Sueur* doit toucher,

1768. ſe monte à 45,200 livres, ſur leſquelles je paye 400 livres au ſieur *le Sueur*, 1800 livres à M. l'abbé *Mignot*, et 1800 livres à M. d'*Ornoi*, à compter de ce jour, au lieu de 1200 livres qu'il touchait; c'eſt donc 3400 livres à ſouſtraire de 45,200 livres, reſte net 41,800 livres.

Sur ces 41,800 livres, j'en prenais 36,000 livres pour faire aller la maiſon de Ferney. Vous avez eu la bonté de faire payer encore pluſieurs petites ſommes pour moi à Paris, dont le montant ne m'eſt pas préſent à l'eſprit; il ſera aiſé de faire ce compte.

M. de *la Borde* a la généroſité de m'avancer tous les mois mille écus pour les dépenſes courantes, que vous voulez bien lui rembourſer, quand le ſieur *le Sueur* a reçu mes ſemeſtres. Je ſerai obligé de prendre ces trois mille livres encore quelques mois à Genève, chez le correſpondant de M. de *la Borde*, pour m'aider à payer environ 20,000 livres de dettes criardes.

Sur les 41,800 livres de rentes qui me reſtent entre vos mains, il ſe peut qu'il me ſoit dû encore quelque choſe. En ce cas, je vous ſupplie de donner à madame *Denis* ce ſurplus, et de vouloir bien me faire ſavoir à quoi il ſe monte.

Outre ce ſurplus, on a tranſigé avec M. de *Lezeau*, à condition qu'il payerait 9000 livres au mois d'avril où nous entrons. Je compte encore que M. le maréchal de *Richelieu* lui donnera un à-compte.

Tout cela lui peut compoſer cette année une ſomme de 20,000 livres; après quoi, lorſque les affaires ſeront en règle, je m'arrangerai de façon avec vous qu'elle touchera chez vous 20,000 livres de penſion chaque

année. Je me flatte que vous approuverez mes dispositions, et que vous m'aiderez à m'acquitter des charges que les devoirs du sang et de l'amitié m'imposent. 1768.

Je vous souhaite une bonne santé. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCLIX.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

1 d'avril.

MON PROTECTEUR,

Ceci s'adresse au ministre de paix. Vous avez la bonté de m'accorder quelques éclaircissemens sur le Siècle de *Louis XIV*. Tout ce qui regarde la cruelle guerre est imprimé. Je n'ai plus qu'un seul petit objet de curiosité sur une tracasserie ecclésiastique en cour de Rome. Mon protecteur connaît ce pays-là.

Il y avait, en 1699, un *birbone*, un *furfante*, un *malandrino* nommé *Giori*, espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, et en donnant partie *ad alcuni ragazzi : quello buggerone* trahissait le cardinal de *Bouillon* en recevant ses présens : il fut la cause de tous les malheurs de ce cardinal. Il doit y avoir deux ou trois lettres de ce maraud, écrites en février et mars 1699, à M. de *Torcy*. Si vous vouliez, Monseigneur, en gratifier ma curiosité, je vous serais fort obligé.

Y aurait-il encore de l'indiscrétion à vous demander la relation de la colique néphrétique de cet ivrogne

1768. de *Pierre III*, adorateur du roi de Pruſſe, écrite par M. de *Ruhlières*, ſecrétaire du baron de *Breteuil*? Cette relation eſt entre les mains de pluſieurs perſonnes, et n'eſt plus un ſecret. Tout ce que je ſais, auſſi certainement qu'on peut ſavoir quelque choſe, c'eſt-à-dire, en doutant, c'eſt que *Pierre III* n'aurait point eu la colique s'il n'avait dit un jour à un *Orlof*, en voyant faire l'exercice aux gardes préobazinski : *Voilà une belle troupe; mais je ferais fuir tous ces gens-là comme des gredins, ſi j'étais à la tête de cinquante pruſſiens.*

Je vous jure, mon protecteur, que ma *Catherine* ne m'a pas dit un mot de cette colique, quoiqu'elle ait eu la bonté de me mander tout le bien qu'elle fait dans ſes vaſtes Etats. Je ne lui ai point écrit :

Ninus en vous chaſſant de ſon lit et du trône,
En vous perdant, Madame, eût perdu Babylone.
Pour le bien des mortels vous prévîntes ſes coups;
Babylone et la terre avaient beſoin de vous :
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déſerts par vous rendus fertiles,
Les ſauvages humains ſoumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naiſſans à votre voix,
Ces hardis monumens, que l'univers admire,
Les acclamations de ce puiſſant empire,
Sont autant de témoins, dont le cri glorieux
A dépoſé pour vous au tribunal des dieux.

Elle n'a pas même fait jouer Sémiramis une ſeule fois à Moſcou. Cependant je ne la crois pas ſi coupable qu'on le dit; mais ſi vous daignez m'envoyer la petite relation, je vous jure, foi de votre créature, de n'en jamais faire le moindre uſage.

Je ne me ſuis pas encore fait chartreux, attendu que je ſuis trop bavard, mais je fais régulièrement mes pâques, et je mets au pied du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pompignantes qui m'imputent toutes les gentilleſſes anti-dévotes que *Marc-Michel* imprime, depuis trois ou quatre ans, dans Amſterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. Il y a deux ou trois coquins défroqués qui travaillent, ſans relâche, à l'œuvre du démon. 1768.

Mais ſérieuſement, vous m'avouerez qu'il ſerait bien injuſte d'imaginer qu'un radoteur de ſoixante et quatorze ans, occupé du Siècle de *Louis XIV*, de mauvaiſes tragédies, de mauvaiſes comédies, d'établir une fortune de quarante écus, de ſuivre dans ſes voyages une princeſſe de Babylone, et de faire continuellement des expériences d'agriculture, eût le temps et la volonté de barboter dans la théologie.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Les envieux ont eu beau jeu. Une nièce qui va à Paris, quand un oncle eſt à la campagne, eſt une merveilleuſe nouvelle: mais le fait eſt que nos affaires étant fort délabrées, par le manque de mémoire de pluſieurs illuſtres débiteurs, grands ſeigneurs, tant français qu'allemands, je me ſuis mis dans la réforme; je me ſuis laſſé d'être l'aubergiſte de l'Europe. Je donne vingt mille francs de penſion à ma nièce votre très-humble ſervante. *Cornélie-chiffon*, nièce du grand *Corneille*, a eu en mariage environ quarante mille écus, grâces à vos bienfaits et à ceux de madame la ducheſſe de *Grammont*. J'ai partagé une partie de mon bien

1768. entre mes parens, et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement et agréablement entre mes montagnes de neige, où je ſuis à peu-près ſourd et aveugle.

Voilà un compte très-exact de ma conduite : ma reconnaiſſance le devait à mon bienfaiteur. Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé ; il bavardera vos bontés juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Il voudrait bien bâtir une jolie maiſon dans votre ville de Verſoy, mais il ſera mort avant que votre port ſoit fait.

La vieille marmotte des Alpes.

LETTRE CCLX.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 4 d'avril.

Le cher correſpondant eſt ſupplié de vouloir bien faire mettre à la poſte tous ces petits piſtolets de poche. Il paraît, par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours ſa poudre aux moineaux, et qu'on effraie quelquefois les vautours. Croyez-moi, ſervez la bonne cauſe, et DIEU vous bénira.

On vous envoie une Guerre. L'archevêque d'Auch ne ſera pas content ; mais auſſi il ne faut pas qu'un archevêque faſſe d'un mandement un libelle diffamatoire.

L'hiſtoire du banniſſement des jéſuites de la Chine eſt une plaiſanterie infernale de ce Mathurin *Laurent*, réfugié à Amſterdam chez *Marc-Michel*. C'eſt un drôle qui a quelque eſprit, un peu d'érudition,

et

et qui rencontre quelquefois. Il eſt auteur de la *Théologie portative* et du *Compère Matthieu*. J'avais peine à croire qu'il eût fait *le Catéchumène* (*). Cet ouvrage me paraiſſait au-deſſus de lui, cependant on aſſure qu'il en eſt l'auteur. Ce qu'il y a de triſte en France, c'eſt que des *Frérons* m'accuſent d'avoir part à ces infamies. Je ne connais ni *Laurent*, ni aucun de ſes aſſociés que *Marc-Michel* fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire paſſer leurs ſcandaleuſes brochures ſous mon nom. J'ai vu *le Catéchumène* annoncé dans trois gazettes, comme étant une de mes productions *journalières*. On ajoute que *la reine en a demandé juſtice au roi*, et que *le roi m'a banni du royaume*. 1768.

On ſait aſſez combien tous ces bruits ſont faux ; mais, à force d'être répétés, ils deviennent pernicieux. On ſe réſout aiſément à perſécuter en effet un homme qui l'eſt déjà par la voix publique. Je pourrai bien *mettre la plume à la main*, comme dit *Larcher*, pour confondre toutes ces calomnies. J'écrirai contre frère *Rigolet* et contre *le Catéchumène*. Je dédierai, s'il le faut, l'ouvrage au pape. Eſt-il poſſible qu'à mon âge de ſoixante et quatorze ans on puiſſe me ſoupçonner de faire des plaiſanteries contre la religion dans laquelle je ſuis né?

On ne veut pas que je meure en repos. J'eſpère cependant expirer tranquille, ſoit au pied des Alpes, ſoit au pied du Caucaſe.

Fortem et tenacem propoſiti virum.

Je vous embraſſe tendrement.

(*) Roman philoſophique de M. de *Bordes*.

1768.

LETTRE CCLXI.

A M. FISCHER,

INTENDANT DES POSTES DE BERNE.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vois, Monsieur, par la lettre dont vous m'honorez, du 31 de mars, que je suis précisément comme le *Bikestarf* de Londres, à qui le docteur *Swift* et le docteur *Arbutnot* prouvèrent qu'il était mort. Il eut beau déclarer dans les papiers publics qu'il n'en était rien, que c'était une calomnie de ses ennemis, et qu'il se portait à merveille, on lui démontra qu'il était absolument mort; que trois gazettes de toris, et trois autres gazettes de wigs l'avaient dit expressément; que, quand deux partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité; qu'il y avait six témoins contre lui, et qu'il n'avait pour lui que son seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort; on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer.

Si vous voulez m'enterrer, Monsieur, il ne tient qu'à vous, vous êtes bien le maître. J'ai soixante et quatorze ans, je suis fort maigre, je pèse fort peu, et il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous serez quitte encore de faire

prier DIEU pour moi, attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi je prierai DIEU pour la converſion de votre correſpondant qui veut que je ſois en deux lieux à la fois ; ce qui n'eſt jamais arrivé qu'à S$_t$ *François Xavier*, et ce qui paraît aujourd'hui moralement impoſſible à pluſieurs honnêtes gens. 1768.

J'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre, Monſieur, votre très, &c.

LETTRE CCLXII.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

Ferney, 11 d'avril.

Il ne vous manque plus rien, Monſieur ; vous avez pour vous le public, et il n'y a contre vous que

Ce lourd Fréron diffamé par la ville
Comme un bâtard du bâtard de Zoïle.

Je ne ſuis point du tout étonné que cet imbécille marouſle, l'opprobre des ſupérieurs qui le tolèrent, n'ait pas ſenti l'intérêt prodigieux qui règne dans votre ouvrage.

Les Frérons ſont-ils faits pour ſentir la nature ?

Vous avez très-bien fait d'ajouter à l'hiſtoire du jeune *Fabre* tout ce qui peut la rendre plus touchante. Le fait n'eſt pas préciſément comme on le

1768. débite. S'il était tel, on n'aurait pas défendu à ce jeune homme, en le tirant des galères, d'approcher de Nîmes de plus de dix lieues. Je ſuis très-inſtruit de toute cette affaire, puiſqu'il y a long-temps que *Fabre* m'a fait prier d'écrire en ſa faveur au commandant de la province; et j'ai pris cette liberté. Il vous devra beaucoup plus qu'à moi, puiſque vous avez intéreſſé pour lui toute la nation. (*)

Je ſuis charmé que vous ſoyez lié avec monſieur *Marmontel;* il eſt mon ami depuis plus de vingt ans: c'eſt un des hommes qui méritent le plus l'eſtime du public et les aboiemens des *Frérons.*

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, &c.

(*) Le jeune *Fabre* s'était ſubſtitué à ſon père condamné aux galères pour avoir reçu chez lui des prédicans. Cette victime de l'amour filial et de l'intolérance religieuſe ne ſortit des galères qu'au bout de ſept ans. C'eſt le ſujet de l'*Honnête criminel*, de M. de *Falbaire.* On peut voir les détails de cette aventure dans la préface de ce drame, édition de 1768.

LETTRE CCLXIII. 1768.

A M. L'EVEQUE D'ANNECY. (*)

A Ferney, 15 d'avril.

MONSIEUR,

J'AURAIS dû répondre ſur le champ à la lettre (**) dont vous m'avez honoré, ſi mes maladies me l'avaient permis.

Cette lettre me cauſe beaucoup de ſatisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous

(*) L'abbé *Biord*, ci-devant prêtre habitué ou vicaire d'une paroiſſe de Paris. Ses démêlés avec le parlement, l'obligèrent à quitter cette ville. Voyez la lettre à M. d'*Argental* du 27 juillet.

(**) *Lettre de l'évêque d'Annecy.*

Annecy, le 11 d'avril.

MONSIEUR,

On dit que vous avez fait vos pâques : bien des perſonnes n'en ſont rien moins qu'édifiées, parce qu'elles s'imaginent que c'eſt une nouvelle ſcène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus ſacré. Pour moi, Monſieur, qui penſe plus charitablement, je ne ſaurais me perſuader que M. de *Voltaire*, ce grand-homme de notre ſiècle, qui s'eſt toujours annoncé comme élevé, par les efforts d'une raiſon épurée et par les principes d'une philoſophie ſublime, au-deſſus des reſpects humains, des préjugés et des faibleſſes de l'humanité, eût été capable de trahir et de diſſimuler ſes ſentimens par un acte d'hypocriſie qui ſuffirait ſeul pour ternir toute ſa gloire, et pour l'avilir aux yeux de toutes les perſonnes qui penſent. J'ai dû croire que la ſincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confeſſé, vous avez même communié ; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez fait en vrai chrétien ; vous l'avez fait, perſuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au ſacrement que vous

—— me ſavoir gré de remplir des devoirs dont tout ſei-
1768. gneur doit donner l'exemple dans ſes terres, dont aucun chrétien ne doit ſe diſpenſer, et que j'ai ſi

avez reçu. Les incrédules ne pourront donc plus ſe glorifier de vous voir marcher à leur tête, portant l'etendard de l'incrédulité; le public ne ſera plus autoriſé à vous regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Egliſe catholique et de ſes miniſtres. S'il ne peut, malgré les proteſtations contraires inſerées de votre part en certaines gazettes, ſe perſuader que vous ne ſoyez pas l'auteur d'une foule d'écrits, de brochures et d'ouvrages remplis d'impiété, qui ont déjà occaſionné tant de deſordres dans la ſocieté, tant de déréglemens dans les mœurs, tant de profanations dans le ſanctuaire; il croira au moins que, revenu à vous-même, vous avez enfin reſolu de ne plus mettre au jour de ſemblables productions, et que, par un acte auſſi éclatant que celui que vous avez fait dans l'egliſe de votre paroiſſe, le jour de Pâques, vous avez voulu rendre un hommage public à la religion qui vous a vu naître dans ſon ſein, et à qui des talens auſſi diſtingués que les vôtres auraient été infiniment utiles, ſi vous les lui aviez conſacrés. Il eſpèrera encore qu'en ſoutenant ce premier acte par des ſentimens et par une conduite uniformes, et qu'en perfectionnant l'ouvrage d'une converſion ébauchée, vous ne laiſſerez plus aux gens de bien, amateurs de la religion, que le juſte ſujet de rendre grâces à DIEU, et de le bénir d'un retour qui mettra le comble à leur joie et à leur conſolation.

Si le jour de votre communion on vous avait vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'égliſe ſur le vol et les larcins, ce qui a fort ſcandaliſé tous les aſſiſtans; mais lui annoncer, comme un autre *Théodoſe*, par vos ſoupirs, vos gémiſſemens et vos larmes, la pureté de votre foi, la ſincerité de votre repentir, et le deſaveu de tous les ſujets de méſedification qu'il a cru entrevoir par le paſſé dans votre façon de penſer et d'agir: alors perſonne n'aurait plus été dans le cas de regarder comme équivoques vos démonſtrations apparentes de religion. On vous aurait cru mieux diſpoſé à approcher de cette table ſainte où la foi ne permet, aux ames même les plus pures, de ne ſe préſenter qu'avec une religieuſe frayeur; on aurait été plus édifié de vous y voir, et peut-être auriez-vous tiré plus d'avantage de vous y être préſenté.

Mais, quoi qu'il en ſoit du paſſé que je dois laiſſer au jugement du ſouverain ſcrutateur des cœurs et des conſciences, ce ſeront les fruits qui feront juger de la qualité de l'arbre; et j'eſpère, par ce que vous ferez à l'avenir, que vous ne laiſſerez aucun lieu de douter de la droiture et de la ſincérité de ce que vous avez déjà fait. Je me le perſuade d'autant

1768.

ſouvent remplis ? Ce n'eſt pas aſſez d'arracher ſes vaſſaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier; et il ſerait bien extraordinaire qu'un ſeigneur de paroiſſe ne fît pas, dans l'égliſe qu'il a bâtie, ce que ſont tous les prétendus réformés, dans leurs temples, à leur manière.

Je ne mérite pas aſſurément les complimens que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des inſectes de la littérature, qui ſont mépriſés de tous les honnêtes gens, et qui doivent être ignorés d'un homme de votre

plus facilement que je le ſouhaite avec plus d'ardeur, n'ayant rien plus à cœur que votre ſalut; et ne pouvant oublier qu'en qualité de votre paſteur, je dois rendre compte à DIEU de votre ame, comme de toutes celles du troupeau qui m'a été confié par la divine Providence.

Je ne vous dirai pas, Monſieur, combien j'ai déjà gémi ſur votre état, ni combien j'ai déjà offert de prières et de ſupplications au Dieu des miſéricordes, pour qu'il daignât enfin vous éclairer de ces lumieres céleſtes qui font aimer et ſuivre la vérité, en même temps qu'ils la font connaître; je me bornerai ſimplement à vous faire remarquer que le temps preſſe, et qu'il vous importe de ne point perdre aucun de ces momens précieux que vous pouvez encore employer utilement pour l'éternité. Un corps exténué, et déjà abattu ſous le poids des années, vous avertit que vous approchez du terme où ſont allés aboutir tous ces hommes fameux qui vous ont précédé, et dont à peine reſte-t-il aujourd'hui la mémoire. En ſe laiſſant éblouir par le faux éclat d'une gloire auſſi frivole que fugitive, la plupart d'entre eux ont perdu de vue les biens et la gloire immortelle plus dignes de fixer leurs déſirs et leurs empreſſemens. Faſſe le Ciel que, plus ſage et plus prudent qu'eux, vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur ſouverain qui peut ſeul remplir le vide d'un cœur qui ne trouve rien ici-bas qui puiſſe le contenter !

C'eſt ce que je ne ceſſerai de demander au Seigneur par mes vœux les plus ardens; et je le dois au vif intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, au zèle dont je ſuis animé pour votre ſalut, et aux ſentimens reſpectueux avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

1768. caractère. Je dois mépriſer les impoſtures, ſans pourtant haïr les impoſteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de ſon cœur tout ce qui pourrait l'aigrir ; et le meilleur parti qu'on puiſſe prendre contre la calomnie, c'eſt de l'oublier. Chaque homme doit des ſacrifices, chaque homme ſait que tous les petits incidens qui peuvent troubler cette vie paſſagère, ſe perdent dans l'éternité; et que la réſignation à DIEU, l'amour de ſon prochain, la juſtice, la bienfeſance, ſont les ſeules choſes qui nous reſtent devant le créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que *Cicéron* appelle *caritas generis humani*, l'homme n'eſt que l'ennemi de l'homme ; il n'eſt que l'eſclave de l'amour propre, des vaines grandeurs, des diſtinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice et de toutes les paſſions. Mais, s'il fait le bien pour l'amour du bien même, ſi ce devoir (épuré et conſacré par le chriſtianiſme) domine dans ſon cœur, il peut eſpérer que DIEU, devant qui tous les hommes ſont égaux, ne rejettera pas des ſentimens dont il eſt la ſource éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui, et n'oubliant pas les formules introduites chez les hommes, j'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

P. S. Vous êtes trop inſtruit pour ignorer qu'en France un ſeigneur de paroiſſe doit, en rendant le pain-béni, inſtruire ſes vaſſaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent ; de même qu'il doit avertir ſi le feu prend à quelques maiſons du village, et faire venir de l'eau. Ce ſont des affaires de police qui ſont de ſon reſſort.

LETTRE CCLXIV. 1768.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 20 d'avril.

Je vois, Monſieur, que les Pariſiens jouiſſent d'une heureuſe oiſiveté, puiſqu'ils daignent s'amuſer de ce qui ſe paſſe ſur les frontières de la Suiſſe, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la choſe la plus ſimple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu cauſer la moindre ſurpriſe. Je ſuis perſuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. Il n'y a perſonne qui ne doive cet exemple à ſa paroiſſe; et ſi quelquefois dans Paris le mouvement des affaires, ou d'autres conſidérations obligent de différer ces cérémonies preſcrites, nous n'avons point à la campagne de pareilles excuſes. Je ne ſuis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles auxquelles ils ſont tous aſſujettis. L'innocence de leur vie champêtre ſerait juſtement effrayée, ſi je n'agiſſais pas et ſi je ne penſais pas comme eux. Nos déſerts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobés à nos devoirs. Nous avons fait à DIEU, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la ſanté de la reine que dans la capitale, avec moins d'éclat ſans doute, mais non pas avec moins de zèle. DIEU a écouté nos prières comme les vôtres, et nous avons appris, avec autant de joie que vous, le retour d'une ſanté ſi précieuſe.

1768.

LETTRE CCLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 d'avril.

Mon divin ange, mes raiſons pour avoir changé ma table ouverte contre la ſainte table, pourront ennuyer un excommunié comme vous; mais je me crois dans la néceſſité de vous les dire. Premièrement, c'eſt un devoir que j'ai rempli avec madame *Denis* une fois ou deux, ſi je m'en ſouviens bien.

Secondement, il n'en eſt pas d'un pauvre agriculteur comme de vous autres ſeigneurs pariſiens, qui en êtes quittes pour vous aller promener aux Tuileries à midi. Il faut que je rende le pain-béni en perſonne dans ma paroiſſe; je me trouve ſeul de ma bande contre deux cents cinquante conſciences timorées; et, quand il n'en coûte qu'une cérémonie preſcrite par les lois pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cents cinquante ennemis.

3°. Je me trouve entre deux évêques qui ſont du quatorzième ſiècle, et il faut hurler avec ces ſacrés loups.

4°. Il faut être bien avec ſon curé, fût-il un imbécille ou un fripon, et il n'y a aucune précaution que je ne doive prendre après la lettre de l'avocat *Caze*.

5°. Soyez très-sûr que, ſi je vois paſſer une

proceſſion de capucins, j'irai au-devant d'elle, chapeau bas, pendant la plus forte ondée. 1768.

6°. M. *Hénin*, réſident à Genève, a trouvé un aumônier tout établi; il le garde par faibleſſe. Ce prêtre eſt un des plus déteſtables et des plus inſolens coquins qui ſoient dans la canaille à tonſure. Il ſe fait l'eſpion de l'évêque d'Orléans, de l'évêque d'Annecy et de l'évêque de Saint-Claude. Le réſident n'ayant pas le courage de le chaſſer, il faut que j'aye le courage de le faire taire.

7°. Puiſque l'on s'obſtine à m'imputer les ouvrages de *Saint-Hiacynthe*, de l'ex-capucin *Maubert*, de l'ex-mathurin *Laurent* et du ſieur *Robinet*, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et, ſi j'étais dans Abbeville, je communierais tous les quinze jours.

8°. On ne peut me reprocher d'hypocriſie, puiſque je n'ai aucune prétention.

9°. Je vous demande en grâce de brûler mes raiſons, après les avoir approuvées ou condamnées. J'aime beaucoup mieux être brûlé par vous qu'au pied du grand eſcalier.

Je rends de très-ſincères actions de grâce à la nature et au médecin qui l'a ſecondée, d'avoir enfin rendu la ſanté à madame d'*Argental*.

Je vous amuſerai probablement, par la première poſte, de la Guerre de Genève, imprimée à Beſançon: c'eſt un ouvrage, à mon gré, très-honnête, et qui ne peut déplaire dans le monde qu'à deux ou trois mille perſonnes; encore ſont-elles obligées de rire.

Je ſuis hibou, je l'avoue; mais je ne laiſſe pas de m'égayer quelquefois dans mon trou, ce qui

1768. diminue les maux dont je ſuis accablé : c'eſt une recette excellente.

Je ſuis comme votre ville de Paris, je n'ai plus de théâtre. Je donne à mon curé les aubes des prêtres de Sémiramis ; il faut faire une fin. Je me ſuis retiré, ſans penſion du roi, dans ma ſoixante et quinzième année. Je ne compte pas égaler les jours de *Moncrif ;* mais, ſi j'ai les *moyens de plaire* à mes deux anges, je me croirai pour le moins auſſi heureux que lui. Je me mets à l'ombre de vos ailes, avec une vivacité de ſentimens qui n'eſt pas d'un vieillard. *V.*

LETTRE CCLXVI.

A M. PAULET, *médecin à Paris*,

Sur ſon Hiſtoire de la petite vérole.

Ferney, 22 d'avril.

Je crois, Monſieur, que don *Quichotte* n'avait pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de médecine. Je ſuis né faible et malade, et je reſſemble aux gens qui, ayant d'anciens procès de famille, paſſent leur vie à feuilleter les juriſconſultes, ſans pouvoir finir leurs procès.

Il y a environ ſoixante et quatorze ans que je ſoutiens, comme je peux, mon procès contre la nature. J'ai gagné un grand incident, puiſque je ſuis encore en vie ; mais j'ai perdu tous les autres, ayant toujours vécu dans les ſouffrances.

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéreſſé que le vôtre. Je vous ſuis très-obligé de m'avoir fait faire connaiſſance avec *Rhasès*. Nous étions de grands ignorans et de miſérables barbares, quand ces Arabes ſe décraſſaient. Nous nous ſommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le temps perdu; votre livre ſurtout en eſt un bon témoignage. Il m'a beaucoup inſtruit: mais j'ai encore quelques petits ſcrupules ſur la patrie de la petite vérole. 1768.

J'avais toujours penſé qu'elle était native de l'Arabie déſerte, et couſine germaine de la lèpre qui appartenait de droit au peuple juif, peuple le plus infecté en tout genre qui ait jamais été ſur notre malheureux globe.

Si la petite vérole était native d'Egypte, je ne vois pas comment les troupes de *Marc-Antoine*, d'*Auguſte* et de ſes ſucceſſeurs ne l'auraient pas apportée à Rome. Preſque tous les Romains eurent des domeſtiques égyptiens, *vernaCanopi;* ils n'eurent jamais d'Arabes. Les Arabes reſtèrent preſque toujours dans leur grande preſqu'île juſqu'au temps de *Mahomet*. Ce fut dans ce temps-là que la petite vérole commença à être connue. Voilà mes raiſons; mais je me défie d'elles, puiſque vous penſez différemment.

Vous m'avez convaincu, Monſieur, que l'extirpation ſerait très-préférable à l'inoculation. La difficulté eſt de pouvoir attacher la ſonnette au cou du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe aſſez ſages pour faire une ligue offenſive et défenſive contre ce fléau du genre-humain; mais, ſi vous parvenez à obtenir des parlemens du royaume qu'ils rendent

quelques arrêts contre la petite vérole, je vous prierai
1768. auſſi (ſans aucun intérêt) de préſenter requête contre ſa groſſe ſœur. Vous ſavez que le parlement de Paris condamna, en 1496, tous les vérolés qui ſe trouveraient dans la banlieue à être pendus. J'avoue que cette juriſprudence était fort ſage; mais elle était un peu dure, et d'une exécution difficile, ſurtout avec le clergé qui en aurait appelé *ad apoſtolos*.

Je ne ſais laquelle de ces deux demoiſelles a fait le plus de mal au genre-humain; mais la groſſe ſœur me paraît cent fois plus abſurde que l'autre. C'eſt un ſi énorme ridicule dans la nature d'empoiſonner les ſources de la génération, que je ne ſais plus où j'en ſuis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature eſt très-aimable et très-reſpectable, ſans doute, mais elle a des enfans bien infames.

Je conçois bien que, ſi tous les gouvernemens de l'Europe s'entendaient enſemble, ils pourraient à toute force diminuer un peu l'empire des deux ſœurs. Nous avons actuellement en Europe plus de douze cents mille hommes qui montent la garde en pleine paix; ſi on les employait à extirper les deux virus qui déſolent le genre-humain, ils feraient du moins bons à quelque choſe. On pourrait même leur donner encore à combattre le ſcorbut, les fièvres pourprées, et tant d'autres faveurs de ce genre que la nature nous a faites.

Vous avez dans Paris un hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades, entaſſés les uns ſur les autres, ſe donnent réciproquement la peſte et la mort. Vous avez des boucheries dans de

petites rues ſans iſſue, qui répandent en été une odeur cadavéreuſe, capable d'empoiſonner tout un quartier. Les exhalaiſons des morts tuent les vivans dans vos égliſes, et les *charniers des Innocens*, ou de *Saint-Innocent*, ſont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-deſſous des Hottentots et des nègres: cependant perſonne ne penſe à remédier à ces abominables abus. Une partie des citoyens ne penſe qu'à l'opéra comique, et la ſorbonne n'eſt occupée qu'à condamner *Bélisaire* et à damner l'empereur *Marc-Antonin*. 1768.

Nous ſerons long-temps fous et inſenſibles au bien public. On fait de temps en temps quelques efforts, et on s'en laſſe le lendemain. La conſtance, le nombre d'hommes néceſſaire et l'argent manquent pour tous les grands établiſſemens. Chacun vit pour ſoi: *Sauve qui peut* eſt la deviſe de chaque particulier. Plus les hommes ſont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inſpiré d'eſtime.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1768.

LETTRE CCLXVII.

A M. L'EVEQUE D'ANNECY.

29 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE ſeconde lettre (*) m'étonne encore plus que la première. Je ne ſais quels faux rapports ont pu m'attirer tant d'aigreur de votre part. On ſoupçonne beaucoup un nommé *Ancian*, curé du village

(*) *Lettre de l'évêque d'Annecy.*

Annecy, 25 d'avril.

MONSIEUR,

Je n'ai différé de répliquer à votre lettre du 15 de ce mois, que parce que je n'ai eu dès-lors aucun moment de loiſir, ayant été continuellement occupé de ce que nous appelons la retraite et le ſynode.

Je n'ai pu qu'être très-ſurpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez ſuppoſé que je vous ſavais bon gré d'une communion de politique, dont les proteſtans même n'ont pas été moins ſcandaliſés que les catholiques. J'en ai gemi plus que tout autre; et, ſi vous étiez moins éclairé et moins inſtruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de paſteur, qu'en ſuppoſant le ſcandale donné au public, ſoit par les écrits qu'il vous attribue, ſoit par la ceſſation de preſque tout acte de religion depuis pluſieurs années, une communion faite ſuivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des reparations éclatantes et capables d'effacer les impreſſions priſes ſur votre compte; et que juſque-là aucun miniſtre, inſtruit de ſon devoir, n'a pu et ne pourra vous abſoudre, ni vous permettre de vous préſenter à la table ſainte.

Sans être auſſi inſtruit que vous le ſuppoſez gratuitement, je le ſuis cependant aſſez pour ne pas ignorer que la conduite d'un ſeigneur de

de

de Moëns, qui eut un procès criminel au parlement de Dijon en 1761; procès dans lequel je lui rendis service, en portant les parties qui le poursuivaient à se contenter d'un dédommagement de quinze cents livres et du payement des frais. On prétend que l'official de Gex se plaint de ce que les citoyens contre lesquels il plaide pour les dixmes, se sont adressés à moi. Il est vrai qu'ils m'ont demandé mes 1768.

paroisse, qui se fait accompagner par des gardes armés jusque dans l'eglise, et qui s'y ingère à donner des avis au peuple pendant la celebration de la sainte messe, bien loin d'être autorisée par les usages et les lois de France, est au contraire proscrite par les sages ordonnances des rois très-chretiens qui ont toujours distingué, pour le temps et le lieu, ce qui est du ministère des pasteurs, de l'exercice de la police exterieure que vous voulez attribuer aux seigneurs de paroisse.

Vous m'annoncez que vous vous anéantissez avec moi devant DIEU, le créateur des temps et des êtres : je souhaite que nous le fassions, vous et moi, avec assez de foi, de confiance, d'humilité et de repentir de nos fautes, pour meriter qu'il jette sur nous les regards propices de sa miséricorde : et j'en reviens encore à vous inviter, à vous prier, à vous conjurer de ne pas perdre de vue cette eternité à laquelle vous touchez de si près, et dans laquelle iront bientôt *se perdre*, non-seulement *les petits incidens de la vie*, mais encore le faste des grandeurs, l'opulence des richesses, l'orgueil des beaux esprits, les vains raisonnemens de la pretendue sagesse humaine, et tout ce qui appartient a la figure trompeuse de ce monde.

Si mes avis ne sont pas tout-à-fait de votre goût, je me flatte que vous n'en serez pas moins convaincu qu'ils ne sont dictes que par l'amour de mon devoir, et par l'empressement que j'ai de concourir à votre veritable et solide bonheur. Bien des personnes, en se dirigeant par des vues humaines, vous tiendront un langage bien different; mais par une suite du principe invariable que je me suis fait, de n'agir qu'en vue de DIEU et dans l'ordre de sa volonté, comme je ne cherche point les adulations, je ne crains pas non plus les satires; et je suis disposé à essuyer tous les traits de la malignite des hommes, plutôt que de manquer à ce que je croirai être, suivant DIEU, du devoir de mon ministère. Au reste, quoique je me serve des formules introduites chez les hommes, ce n'est pas avec moins de sincerité que je ferai toute ma vie, avec le désir le plus ardent de votre salut, et avec respect, &c.

1768. bons offices, mais je ne me suis point mêlé de cette affaire, attendu que l'Eglise étant mineure, il est malheureusement difficile d'accommoder un tel pro-

Autre lettre du même évêque.

Annecy, 2 de mai.

MONSIEUR,

Vous attribuez donc à l'aigreur ce qui n'est, au vrai, de ma part que l'effet du zèle dont je dois être animé pour tout ce qui intéresse le salut des ames et l'honneur de la religion dans mon diocèse. Cette considération m'aurait interdit toute ultérieure réplique, si je n'avais cru devoir encore celle-ci à la justification des personnes que vous taxez de vous avoir calomnie auprès de moi. M. *Ancian*, monsieur le doyen de Gex, monsieur l'aumônier de la résidence, ne m'ont pas plus parlé de vous que tous les autres; et lorsque l'occasion s'en est présentée, ils m'en ont dit bien moins que ce que j'en avais déjà appris par la voix du public. Ce n'est point à leurs rapports que vous devez attribuer le fondement des justes représentations que j'ai été dans le cas de vous faire en qualité d'évêque et de pasteur.

Vous connaissez les ouvrages qu'on vous attribue, vous savez ce que l'on pense de vous dans toutes les parties de l'Europe, vous n'ignorez pas que presque tous les incrédules de notre siècle se glorifient de vous avoir pour leur chef, et d'avoir puisé dans vos écrits les principes de leur irréligion : c'est donc au monde entier et à vous même, et non pas à quelques particuliers, que vous devez vous en prendre de ce que l'on vous impute. Si ce sont des calomnies, ainsi que vous le prétendez, il faut vous en justifier, et détromper ce même public qui en est imbu. Il n'est pas difficile à qui est véritablement chrétien d'esprit et de cœur, de faire connaître qu'il l'est; il ne se croit pas permis d'en démentir la qualité dans les amusemens que vous appelez *bagatelles littéraires*. Il montre sa foi par ses œuvres, il produit ses sentimens, soit dans ses écrits, soit dans sa conduite, d'une façon qui rend à la religion l'hommage qui lui est dû; il ne se flatte pas d'en avoir rempli les devoirs pour en avoir fait quelques exercices une fois ou deux chaque année dans l'eglise de sa paroisse, ni même pour avoir fait, dans une longue suite d'années, une ou deux communions dont le public a été plus scandalisé qu'édifié.

Je vous laisse après cela, Monsieur, à juger ce que vous aurez à faire.

cès à l'amiable. J'ai tranſigé avec mon curé dans un cas à peu-près ſemblable, mais c'eſt en lui donnant beaucoup plus qu'il ne demandait : ainſi je ne puis le ſoupçonner de m'avoir calomnié auprès de vous. Pour les autres procès entre mes voiſins, je les ai tous aſſoupis : je ne vois donc pas que j'aye donné lieu à perſonne, dans le pays de Gex, de vous écrire contre moi. 1768.

Je ſais que tout Genève accuſe l'aumônier de la réſidence, dont j'ignore le nom, d'écrire de tous côtés, de ſemer par-tout la calomnie; mais à Dieu ne plaiſe que je lui impute de faire un métier ſi infame, ſans avoir les preuves les plus convaincantes. Il vaut mieux mille fois ſe taire et ſouffrir, que de troubler la paix par des plaintes haſardées. Mais, en établiſſant cette paix précieuſe dans mon voiſinage, j'ai cru, depuis long-temps, devoir me la procurer à moi-même.

Meſſieurs les ſyndics des Etats du pays, les curés de mes terres, un juge civil, un ſupérieur de maiſon religieuſe, étant un jour chez moi, et étant indignés des calomnies qu'on croyait alors répandues par le curé *Ancian*, pour prix de l'avoir tiré des mains de la juſtice, me ſignèrent un certificat qui détruiſait ces impoſtures.

J'ai l'honneur de vous envoyer cette pièce authentique, conforme à l'original. J'en envoie une autre

Des occupations preſſantes ne me permettent pas d'en dire davantage, et probablement je n'aurai rien à vous dire de plus, juſqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le ſouhaite, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions, et de la ſincérité du deſir de votre ſalut qui ſera toujours inſeparable du reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

1768. copie à monſieur le premier préſident du parlement de Bourgogne, et à monſieur le procureur général, afin de prévenir l'effet des manœuvres qui auraient pu ſurprendre votre candeur et votre équité. Vous verrez combien il eſt faux que les devoirs dont il eſt queſtion n'aient été remplis que cette année. Vous ſerez indigné, ſans doute, qu'on ait oſé vous en impoſer ſi groſſièrement.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ont oſé ourdir cette trame odieuſe. Je me borne à les empêcher de nuire, ſans vouloir leur nuire jamais; et je vous réponds bien que la paix, qui eſt mon perpétuel objet, n'en ſera point altérée dans mes terres.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien; les belles-lettres ne ſont qu'un amuſement. La bienfeſance, la piété ſolide et non ſuperſtitieuſe, l'amour du prochain, la réſignation à DIEU, doivent être les principales occupations de tout homme qui penſe ſérieuſement. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faibleſſe répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la Providence divine, ſachant qu'on n'apporte devant DIEU que trois choſes qui ne peuvent entrer dans ſon immenſité, notre néant, nos fautes et notre repentir.

Je me recommande à vos prières autant qu'à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c. (*)

(*) Voyez dans les Mélanges littéraires tome III, la Lettre d'un parent de M. de *Voltaire*, au même évêque d'Annecy.

LETTRE CCLXVIII. 1768.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

1 de mai.

MON cher marquis, le ſieur *Gillet* ou *Gilles* n'eſt pas trop bien informé des affaires de ce monde. Il ne ſait pas que quand on eſt enfermé entre des renards et des loups, il faut quelquefois enfumer les uns et hurler avec les autres. Il ne ſait pas qu'il y a des choſes ſi mépriſables qu'on peut quelquefois s'abaiſſer juſqu'à elles ſans ſe compromettre. Si jamais vous vous trouvez dans une compagnie où tout le monde montre ſon cu, je vous conſeille de mettre chauſſes bas en entrant, au lieu de faire la révérence.

Faites, je vous en prie, mes ſincères complimens à MM. *Duché* et *Venel:* les compagnons franc-maçons doivent ſe reconnaître au moindre mot.

On demande ſi on peut vous adreſſer de petits paquets ſous l'enveloppe de monſieur l'intendant.

Mais ſurtout, ſi vous allez à votre régiment, paſſez par chez nous; n'y manquez pas, je vous en prie: ce pélerinage eſt néceſſaire; j'ai beaucoup de choſes à vous dire pour votre édification.

Le marquis de *Mora*, fils du comte de *Fuentes*, ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris, gendre de ce célèbre M. le comte d'*Aranda* qui a chaſſé les jéſuites d'Eſpagne, et qui chaſſera bien d'autres vermines, eſt venu paſſer trois jours avec moi; il s'en retourne en

1768. Eſpagne, et ira peut-être auparavant à Montpellier: c'eſt un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à ſon paſſage, et vous ſerez étonné. L'inquiſition d'Eſpagne n'eſt pas abolie; mais on a arraché les dents à ce monſtre, et on lui a coupé les griffes juſque dans la racine. Tous les livres ſi ſévèrement défendus à Paris entrent librement en Eſpagne. Les Eſpagnols, en moins de deux ans, ont réparé cinq ſiècles de la plus infame bigoterie.

Rendez grâce à DIEU, vous et vos amis, et aimez-moi.

LETTRE CCLXIX.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 5 de mai.

MON cher ami, je ſuis comme vous, je penſe toujours à Eudoxie. Je vous demande en grâce de ne vous point preſſer. Je vous conjure ſurtout de donner aux ſentimens cette juſte étendue néceſſaire, pour les faire entrer dans l'ame du lecteur, de ſoigner le ſtyle, de le rendre touchant; que tout ſoit développé avec intérêt; que rien ne ſoit étranglé, qu'un intérêt ne nuiſe point à l'autre; qu'on ne puiſſe pas dire: Voilà un extrait de tragédie plutôt qu'une tragédie. Que le rôle de l'ambaſſadeur ſoit d'un politique profond et terrible; qu'il faſſe frémir, et qu'*Eudoxie* faſſe pleurer; que

tout ce qui la regarde ſoit attendriſſant, et que tout ce qui regarde l'Empire romain ſoit ſublime ; que le lecteur, en ouvrant le livre au haſard, et en liſant quatre vers, ſoit forcé, par un charme invincible, de lire tout le reſte. 1768.

Ce n'eſt pas aſſez qu'on puiſſe dire, cette ſcène eſt bien amenée, cette ſituation eſt raiſonnable ; il faut que cette ſcène ſoit touchante, il faut que cette ſituation déchire le cœur.

Quand vous mettrez encore trois ou quatre mois à polir cet ouvrage, le ſuccès vous payera de toutes vos peines. Elles ſont grandes, je l'avoue ; mais le plaiſir de réuſſir pleinement auprès des connaiſſeurs vous dédommagera bien.

Vous vous amuſez donc toujours de Pandore ? Je conçois que l'*époux ſoumis et facile* eſt un vrai pariſien, et qu'il ne faut pas faire rire dans un ouvrage auſſi ſérieux que le péché originel des Grecs.

Comme j'en étais là, je reçois votre charmante lettre du 29 d'avril. Elle a beau me plaire, elle ne me déſarme point. Voici ma propoſition : c'eſt que vous vous rempliſſiez la tête de toute autre choſe que d'Eudoxie pendant trois mois ; que vous y reveniez enſuite avec des yeux frais, alors vous pourrez en faire un ouvrage ſupérieur. Tenez-la prête pour l'impreſſion, dès que quelqu'un des quarante paſſera le pas, et vous ſerez mon cher confrère ou mon ſucceſſeur.

Mandez-moi, je vous en prie, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir un petit paquet qui ne vous coûte rien. Bonſoir, mon très-cher et très-aimable ami. *V.*

1768.

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mai.

Mon divin ange, le mémoire de votre infant m'a paru modéré et ferme. Voilà donc la seconde guerre de Parme et du saint-siége. Quand les *Barberins* firent la première, ils firent jurer aux soldats de rapporter tous leurs fusils quand la paix serait faite, comptant bien qu'il n'y aurait aucun homme de tué ni de fusil perdu. Les choses ne se seraient pas passées ainsi du temps de *Grégoire VII* ou d'*Innocent IV;* ils auraient dit comme *Jodelet* à l'infant :

> Petit cadet d'infant, vous aurez cent nasardes ;
> Car me devant respect et l'ayant mal gardé,
> Le moindre châtiment c'est d'être nasardé.

Il faut espérer que *Rezzonico* qui a un nez à la vénitienne, et qui n'a pas le nez fin, recevra seul les croquignoles.

J'ai eu pendant trois jours M. le marquis de *Mora* que vous connaissez. Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il aidera puissamment le comte d'*Aranda*, son beau-père, à faire un nouveau siècle. Les Espagnols avancent quand nous reculons. Ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt. Ils apprennent le français pour lire les ouvrages nouveaux qu'on proscrit

en France. On a rogné juſqu'au vif les griffes de l'inquiſition ; elle n'eſt plus qu'un fantôme. L'Eſpagne n'a ni jéſuites ni janſéniſtes. La nation eſt ingénieuſe et hardie; c'eſt un reſſort que la plus infame ſuperſtition avait plié pendant ſix ſiècles, et qui reprend une élaſticité prodigieuſe. Je ſuis fâché de voir qu'en France la moitié de la nation ſoit frivole et l'autre barbare. Ces barbares ſont les janſéniſtes. Votre miniſtère ne les connaît pas aſſez. Ce ſont des presbytériens plus dangereux que ceux d'Angleterre. De quoi ne ſont pas capables des cerveaux fanatiques qui ont ſoutenu les convulſions pendant quarante années ? Il eſt cruel d'être expoſé aux loups, quand on eſt défait des renards. 1768.

Informez-vous, je vous en prie, du perſonnage qui a pris le nom de *Chiniac la Baſtide Duclaux*, avocat au parlement, et qui eſt auteur des *Commentaires ſur le diſcours des libertés gallicanes* de l'abbé de *Fleury*. C'eſt un énergumène qui établit le presbytérianiſme tout cru ; il eſt de plus calomniateur très-inſolent à la manière janſéniſte. Eux et leurs adverſaires calomnient également bien, le tout pour la gloire de DIEU et la propagation du ſaint Evangile.

Comme vous ne voyez aucun de ces cuiſtres, vous pourriez vous mettre au fait par M. l'abbé de *Chauvelin*.

Je ſais que la bonne compagnie mépriſe ſi fort tous ces animaux-là, qu'elle ne s'informe pas ſeulement s'ils exiſtent. Les femmes ſe promènent aux Tuileries, ſans s'inquiéter ſi les chenilles rongent les feuilles. Cette bonne compagnie de Paris eſt fort agréable, mais elle ne ſert préciſément à rien. Elle ſoupe, elle dit de bons mots, et pendant ce temps-là

1768. les énergumènes excitent la canaille ; canaille composée à Paris d'environ quatre cents mille ames, ou soi-disant telles.

L'autre tripot, j'entends celui de la comédie, est, quoi que vous en disiez, mon cher ange, dans un état déplorable. Voilà vingt femmes qui se présentent, et pas un homme ; et encore aucune de ces femmes n'est bonne que pour le métier où elles réussissent toutes, et qu'on ne fait pas devant le public.

M. le duc de *Choiseul* a envoyé seize officiers dans mon hameau ; *domandavo aqua non tempesta*. Quand j'arrivai dans ce désert, on n'aurait pu y loger quatre sergens. Tous les officiers y sont assez à leur aise; mais l'église est devenue trop petite : il faut l'agrandir et édifier mes paroissiens. J'y fais prier DIEU pour la santé de la reine. J'ai déjà été exaucé sur celle de madame d'*Argental*. Puisse-t-elle longtemps jouir avec vous de la vie la plus heureuse! Pour moi, tant que je respirerai, je conserverai pour vous deux mon culte de dulie. *V.*

LETTRE CCLXXI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 18 de mai.

Il n'y a pas de milieu, mon cher ami; vous le savez, vous le voyez, vous en convenez ; il faut que l'amour domine ou qu'il soit exclus. Tous les dieux sont jaloux, et surtout celui-là. C'est bien lui qui demande un culte sans partage. Vous pouvez

faire d'Eudoxie une tragédie vigoureuſe et ſublime, en vous contentant honnêtement de peindre la veuve d'un empereur aſſaſſiné, une fille qui voit mourir ſon père, une mère qui tremble pour ſon fils. Encore une fois, cela eſt beau, cela eſt grand, et ceux qui aiment la vénérable antiquité vous en ſauront beaucoup de gré. Mais vous êtes amoureux, mon cher ami, et vous voulez que votre héroïne le ſoit; vous avez dit : *Faciamus Eudoxiam ad imaginem noſtram.* De tendres cœurs vous ont encouragé; vous avez voulu mêler l'amour au plus grand et au plus terrible intérêt. *Sancho-Pança* vous dirait qu'on ne peut pas ménager la chèvre et les choux. 1768.

Si vous voulez abſolument de l'amour, changez donc une grande partie de la pièce; mais alors je vous avertis que vous retombez dans le commun des martyrs, que vous vous privez de tous les beaux détails, de tous les grands tableaux que votre ouvrage comportait.

Je penſerai toujours que vous pouvez faire un rôle admirable de l'ambaſſadeur ; il peut et il doit faire trembler *Eudoxie* pour ſon fils; c'eſt-là la véritable politique d'un homme d'Etat de faire craindre un meurtre qu'il n'aurait pas même intention de commettre. Je ne vois pas trop quel intérêt aurait ce *Genſéric* de conſerver le fils de *Valentinien;* mais il a certainement un très-grand intérêt de déterminer *Eudoxie* à ſe joindre à lui par la crainte qu'il doit lui inſpirer pour la vie de ſon fils. Rien n'eſt ſi naturel, et ſurtout dans un barbare tel que *Genſéric :* l'hiſtoire en fournit cent exemples. Je ne me ſouviens plus quelle était la femme qui défendait ſa ville

—— contre des aſſiégeans qui étaient déjà ſur la brèche,
1768. et qui lui montraient ſon fils priſonnier, prêt à périr ſi elle ne ſe rendait pas ; elle trouſſa bravement ſa cotte : Voilà, dit-elle, qui en fera d'autres.

Je vous demande en grâce de me faire tenir vos *Commentaires ſur Pindare* quand ils ſeront imprimés.

A l'égard de la muſique d'opéra, mon cher ami, il faut du génie et des acteurs; ce ſont deux choſes peu communes. Ne doutez pas que je ne faſſe pour le péché originel tout ce que vous croirez convenable. Notre aimable muſicien peut m'envoyer tous les canevas qu'il voudra, je les remplirai comme je pourrai, bien perſuadé que le pauvre diable de poëte doit être l'eſclave du muſicien comme du public.

Je vous remercie tendrement de votre acharnement pour Pandore ; mais ayez-en cent fois plus pour Eudoxie ; ne l'oubliez que deux mois pour la reprendre avec fureur : ſoyez terrible et ſublime autant que vous êtes aimable.

Je vous envoie une fadaiſe à l'adreſſe que vous m'indiquez. Je vous envoie cette lettre en droiture, afin que vous ſoyez averti. *V.*

LETTRE CCLXXII. 1768.

A M. THIRIOT.

. . . . . .

. . . . . .

Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne qu'il m'impute, intitulée : *Quand me mariera-t-on?* voilà la première fois que j'en ai entendu parler ; c'est un mensonge absurde. Dieu a voulu que j'aye fait des pièces de théâtre pour mes péchés, mais je n'ai jamais fait de farce italienne ; rayez cela de vos anecdotes.

Je ne sais comment une lettre que j'écrivis à milord *Littleton* et sa réponse, sont tombées entre les mains de ce *Fréron;* mais je puis vous assurer qu'elles sont toutes deux entièrement falsifiées. Jugez-en, je vous envoie les originaux.

Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez aux chiffonniers qui vont ramassant des ordures pour faire du papier.

Ne voilà-t-il pas encore une belle anecdote, et bien digne du public, qu'une lettre de moi au professeur *Haller*, et une lettre du professeur *Haller* à moi! Et de quoi s'avise M. *Haller* de faire courir mes lettres et les siennes? et de quoi s'avise un folliculaire de les imprimer, et de les falsifier pour gagner cinq sous? Il me la fait signer du château de Tourney où je n'ai jamais demeuré.

1768. Ces impertinences amuſent un moment des jeunes gens oiſifs, et tombent le moment d'après dans l'éternel oubli où tous les riens de ce temps tombent en foule.

L'anecdote du cardinal de *Fleuri* ſur le *quemadmodum* que *Louis XIV* n'entendait pas, eſt très-vraie. Je ne l'ai rapportée dans le Siècle de *Louis XIV*, que parce que j'en étais sûr; et je n'ai point rapporté celle de *nycticorax*, parce que je n'en étais pas sûr. C'eſt un vieux conte qu'on me feſait dans mon enfance au collége des jéſuites, pour me faire ſentir la ſupériorité du père *la Chaiſe* ſur le grand aumônier de France. On prétendait que le grand aumônier, interrogé ſur la ſignification de *nycticorax*, dit que c'était un capitaine du roi *David*, et que le révérend père *la Chaiſe* aſſura que c'était un hibou; peu m'importe, et très-peu m'importe encore qu'on fredonne pendant un quart d'heure, dans un latin ridicule, un *nycticorax* groſſièrement mis en muſique.

Je n'ai point prétendu blâmer *Louis XIV* d'ignorer le latin; il ſavait gouverner, il ſavait faire fleurir tous les arts; cela vaut mieux que d'entendre *Cicéron*. D'ailleurs, cette ignorance du latin ne venait pas de ſa faute, puiſque dans ſa jeuneſſe il apprit de lui-même l'italien et l'eſpagnol.

Je ne ſais pas pourquoi l'homme que le folliculaire fait parler, me reproche de citer le cardinal de *Fleuri*, et s'égaye à dire que j'aime à citer de grands noms. Vous ſavez, mon cher ami, que mes grands noms ſont ceux de *Newton*, de *Locke*, de *Corneille*, de *Racine*, de *la Fontaine*, de *Boileau*. Si le nom de *Fleuri* était grand pour moi, ce ſerait le nom de l'abbé

Fleury, auteur des *Diſcours* patriotiques et ſavans, qui ont ſauvé de l'oubli ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique*, et non pas le cardinal de *Fleuri* que j'ai fort connu avant qu'il fût miniſtre, et qui, quand il le fut, fit exiler un des plus reſpectables hommes de France, l'abbé *Pucelle*, et empêcha bénignement, pendant tout ſon miniſtère, qu'on ne ſoutînt les quatre fameuſes propoſitions ſur leſquelles eſt fondée la liberté françaiſe dans les choſes eccléſiaſtiques. 1768.

Je ne connais de grands-hommes que ceux qui ont rendu de grands ſervices au genre-humain.

Quand j'amaſſai des matériaux pour écrire le Siècle de *Louis XIV*, il fallut bien conſulter des généraux, des miniſtres, des aumôniers, des dames et des valets de chambre. Le cardinal de *Fleuri* avait été aumônier, et il m'apprit fort peu de choſes. M. le maréchal de *Villars* m'apprit beaucoup pendant quatre ou cinq années de temps, comme vous le ſavez; et je n'ai pas dit tout ce qu'il voulut bien m'apprendre.

M. le duc d'*Antin* me fit part de pluſieurs anecdotes que je n'ai données que pour ce qu'elles valaient.

M. de *Torcy* fut le premier qui m'apprit, par une ſeule ligne en marge de mes queſtions, que *Louis XIV* n'eut jamais de part à ce fameux teſtament du roi d'Eſpagne *Charles II*, qui changea la face de l'Europe.

Il n'eſt pas permis d'écrire une hiſtoire contemporaine autrement qu'en conſultant avec aſſiduité, et en confrontant tous les témoignages. Il y a des faits que j'ai vus par mes yeux, et d'autres par des yeux meilleurs. J'ai dit la plus exacte vérité ſur les choſes eſſentielles.

1768. Le roi régnant m'a rendu publiquement cette juſtice. Je crois ne m'être guère trompé ſur les petites anecdotes, dont je fais très-peu de cas ; elles ne ſont qu'un vain amuſement; les grands événemens inſtruiſent.

Le roi *Staniſlas*, duc de Lorraine, m'a rendu le témoignage authentique que j'avais parlé de toutes les choſes importantes, arrivées ſous le règne de ce héros imprudent, *Charles XII*, comme ſi j'en avais été le témoin oculaire.

A l'égard des petites circonſtances, je les abandonne à qui voudra; je ne m'en ſoucie pas plus que de l'*Hiſtoire des quatre fils Aimon*.

J'eſtime bien autant celui qui ne ſait pas une anecdote inutile, que celui qui la ſait.

Puiſque vous voulez être inſtruit des bagatelles et des ridicules, je vous dirai que votre malheureux folliculaire ſe trompe quand il prétend qu'il a été joué ſur le théâtre de Londres, avant d'avoir été berné ſur celui de Paris par *Jérôme Carré*. La traduction, ou plutôt l'imitation de la comédie de l'Ecoſſaiſe et de *Fréron*, faite par M. *George Kolman*, n'a été jouée ſur le théâtre de Londres qu'en 1766, et n'a été imprimée qu'en 1767 chez *Becket* et de *Hondt*. Elle a eu autant de ſuccès à Londres qu'à Paris, parce que par tout pays on aime la vertu des *Lindane* et des *Fréeport*, et qu'on déteſte les folliculaires qui barbouillent du papier, et mentent pour de l'argent. Ce fut l'illuſtre *Garrick* qui compoſa l'épilogue. M. *George Kolman* m'a fait l'honneur de m'envoyer ſa pièce; elle eſt intitulée : *The english Merchant*.

C'eſt

C'eſt une choſe aſſez plaiſante qu'à Londres, à Pétersbourg, à Vienne, à Gênes, à Parme et juſqu'en Suiſſe, on ſe ſoit également moqué de ce *Fréron*. Ce n'eſt pas à ſa perſonne qu'on en voulait. Il prétend que l'Ecoſſaiſe ne réuſſit à Paris, que parce qu'il y eſt déteſté; mais la pièce a réuſſi à Londres, à Vienne, où il eſt inconnu. Perſonne n'en voulait à *Pourceaugnac*, quand *Pourceaugnac* fit rire l'Europe. 1768.

Ce ſont-là des anecdotes littéraires aſſez bien conſtatées; mais ce ſont, ſur ma parole, les vérités les plus inutiles qu'on ait jamais dites. Mon ami, un chapitre de *Cicéron, De officiis* et *De natura Deorum*, un chapitre de *Locke*, une lettre provinciale, une bonne fable de *la Fontaine*, des vers de *Boileau* et de *Racine*, voilà ce qui doit occuper un vrai littérateur.

Je voudrais bien ſavoir quelle utilité le public retirera de l'examen que fait le folliculaire, ſi je demeure dans un château ou dans une maiſon de campagne. J'ai lu dans une des quatre cents brochures faites contre moi, par mes confrères de la plume, que madame la ducheſſe de *Richelieu* m'avait fait préſent un jour d'un carroſſe fort joli et de deux chevaux gris-pommelés; que cela déplut fort à M. le duc de *Richelieu* : et là-deſſus on bâtit une longue hiſtoire. Le bon de l'affaire, c'eſt que, dans ce temps-là, M. le duc de *Richelieu* n'avait point de femme.

D'autres impriment mon porte-feuille trouvé; d'autres mes lettres à M. *B.* et à madame *D.* à qui je n'ai jamais écrit; et dans ces lettres toujours des anecdotes.

Ne vient-on pas d'imprimer les lettres prétendues

1768. de la reine *Chriſtine*, de *Ninon l'Enclos*, &c. &c.? Des curieux mettent ces ſottiſes dans leurs bibliothéques, et un jour quelque érudit, aux gages d'un libraire, les fera valoir comme des monumens précieux de l'hiſtoire. Quel fatras! quelle pitié! quel opprobre de la littérature! quelle perte de temps!

Je lis actuellement des articles de l'*Encyclopédie*, qui doivent ſervir d'inſtruction au genre-humain; mais tout n'eſt pas égal, &c. &c.

LETTRE CCLXXIII.

A M. THOLOT.

21 de mai.

Le jeune homme, Monſieur, à qui vous avez bien voulu écrire, ſerait très-fâché de vous avoir contriſté, attendu qu'il n'a voulu que rire. Tout le monde rit, et il vous prie inſtamment de rire auſſi. On peut très-bien être citoyen de Genève et apothicaire, ſans ſe fâcher. M. *Coladon*, mon ami, eſt d'une des plus anciennes familles de Genève, et un des meilleurs apothicaires de l'Europe. Quand on écrit à un apothicaire en Allemagne, l'adreſſe eſt à M. *N*...apothicaire très-renommé. MM. *Geoffroi* et *Bouſleduc*, apothicaires, étaient de l'académie des ſciences, et ont eu toute leur vie de l'amitié pour moi. Tous les grands médecins de l'antiquité étaient apothicaires, et compoſaient eux-mêmes leurs remèdes; en quoi ils l'emportaient beaucoup ſur nos

médecins d'aujourd'hui, parmi leſquels il y en a plus d'un qui ne ſait pas où croiſſent les drogues qu'il ordonne. 1768.

Etes-vous fâché qu'on diſe que vous faites de beaux vers? Si *Hippocrate* fut apothicaire, *Eſculape* eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous eſtime; ſoyez ſain et gaillard, et n'ayez jamais beſoin d'apothicaire.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 de mai.

Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges, c'eſt-à-dire juſqu'à mon dernier ſoupir. Je n'écris guère, mon cher Marquis, parce que j'ai très-peu de temps à moi. La décrépitude, les ſouffrances du corps, l'agriculture, les peines d'eſprit inſéparables du métier d'homme de lettres, une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, tout cela ne me laiſſe pas reſpirer. Ajoutez-y la calomnie toujours aboyante, et les perſécutions toujours à craindre, vous verrez que j'ai beſoin de ſolitude et de courage.

Je ſais qu'un de mes malheurs eſt de ne pouvoir être ignoré. Je ſais tout ce qu'on dit, et je vous jure qu'il n'y a pas un mot de vrai. Je n'aime la retraite que parce qu'elle eſt abſolument néceſſaire à mon corps et à mon ame. Vivez à Paris, vous autres

1768. mondains ; Paris eſt fait pour vous, et vous pour lui. Aimez le théâtre comme on aime ſa vieille maîtreſſe qui ne peut plus donner de plaiſirs, mais qui en a donné. Tout le monde la trouve fort vilaine ; mais il eſt beau à vous et à mes anges d'avoir avec elle de bons procédés.

Il y a très-long-temps que je n'ai écrit à ces chers anges ; mais, ſi vous leur montrez ma lettre, ils y verront tous les ſentimens de mon cœur.

Je ſuis enchanté que vous cauſiez ſouvent avec madame *Denis*. Vous devez tous deux vous aimer ; je vous ai vus tous deux très-grands acteurs. Entre nous, mon ami, la vie de la campagne ne lui convient point du tout. Je ne hais pas à garder les dindons, et il lui faut bonne compagnie ; elle me feſait un trop grand ſacrifice ; je veux qu'elle ſoit heureuſe à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle plus que je n'ai fait.

J'ai avec moi actuellement mon gendre adoptif, qui ſera aſſurément un officier de mérite. M. le duc de *Choiſeul*, qui ſe connaît en hommes, commence déjà à le diſtinguer. Il a daigné faire du bien à ceux que j'ai pris la liberté de lui recommander, et je lui ſuis trop attaché pour lui préſenter des perſonnes indignes de ſa protection.

Je compte toujours ſur celle de MM. les ducs de *Choiſeul* et de *Praſlin*. Vous ſavez que j'en ai un peu beſoin contre la cabale fréronique, et même contre la cabale convulſionnaire, qui ſeraient bien capables de me perſécuter juſqu'au tombeau, comme les jéſuites perſécutèrent *Arnaud*.

Mon curé prend l'occaſion de la Pentecôte pour

vous faire ſes plus tendres complimens. La première fois que je rendrai le pain béni, je vous enverrai une brioche par la poſte. *V.* 1768.

LETTRE CCLXXV.

A M. LE RICHE.

26 de mai.

MONSIEUR,

J'AI reçu hier votre lettre du 20 de mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de ce que vous ont écrit meſſieurs les fermiers généraux, touchant les ſalines de Franche-Comté et le ſel qui peut venir en fraude de Genève. Je vois qu'il y a des gens très-puiſſans et très-riches qui, tout deſſalés qu'ils ſont, ne veulent pas que de pauvres citoyens ſalent leur ſoupe à leur fantaiſie. Ces meſſieurs regardent comme un crime énorme qu'on ne leur demande pas humblement de leur ſel. Ils prétendent que notre ſel, quoique le plus ancien de tous et le moins mêlé de matières étrangères, ne vaut pas le diable. Ils diſent que notre ſel leur brûle les entrailles, quoiqu'en effet il faſſe beaucoup de bien à quantité d'honnêtes gens, et qu'il réuſſiſſe de plus en plus chez tous les grands cuiſiniers de l'Europe, qui ne veulent plus en mettre d'autre dans leurs ſauces. Je ſuis perſuadé que les fermiers généraux eux-mêmes ne mettent point d'autre ſel ſur leur table, à leur petit couvert; il y a même pluſieurs miniſtres d'Etat qui en ſont extrêmement friands.

1768. Nous avons eu depuis peu deux grands d'Eſpagne et un ambaſſadeur qui allaient à Madrid. Ils apportaient avec eux plus de vingt livres de ce ſel que le premier miniſtre d'Eſpagne aime paſſionnément. On n'en ſert plus d'autre aujourd'hui chez les princes du Nord, et la contrebande en eſt même prodigieuſe en Italie.

Nous ſommes très-certains, Monſieur, que les fermiers généraux ne vous ſauront point mauvais gré d'en avoir mangé un peu à votre déjeûné avec du beurre de Jérico. Nous nous flattons que les partiſans du gros ſel ont beau faire, ils ne pourront nous nuire. Ils crient comme des diables : *Si notre ſel s'évanouit, avec quoi ſalera-t-on ?* mais en ſecret ils ſe ſervent eux-mêmes de notre ſel, et n'en diſent mot. Vous ne ſauriez croire, Monſieur, combien nous nous intéreſſons à votre tranquillité et à votre bonheur, indépendamment de toutes les ſalines et de toutes les ſalaiſons de ce monde. Vous nous ferez un très-ſenſible plaiſir de nous informer du ſuccès qu'aura eu votre réponſe à meſſieurs des fermes générales. Toute la famille vous fait les plus tendres complimens ; perſonne, Monſieur, ne vous eſt plus véritablement attaché que,

votre très-humble et très-
obéiſſant ſerviteur,
Franciſalé.

LETTRE CCLXXVI. 1768.

A M. CAPERONNIER,

A la bibliothéque du roi, &c.

1 de juin.

J'AI bientôt fait uſage, Monſieur, du livre de la bibliothéque royale que vous avez eu la bonté de me prêter. Il a été d'un grand ſecours à un pauvre feu hiſtoriographe de France, tel que moi. Je voulais ſavoir ſi ce *Montecuculo*, que nous appelons mal à propos *Montecuculi*, accuſé par des médecins ignorans d'avoir empoiſonné le dauphin *François*, parce qu'il était chimiſte, fut condamné par le parlement ou par des commiſſaires, ce que les hiſtoriens ne nous apprennent pas. Il ſe trouve qu'il fut condamné par le conſeil du roi. J'en ſuis fâché pour *François I;* la vérité eſt long-temps cachée, il faut bien des peines pour la découvrir. Vous ne ſauriez croire ce qu'il me coûte de ſoins pour la chercher à cent lieues dans le ſiècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce travail eſt rude. Il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue ſans preſque aucune diverſion. Enfin il eſt fini. Jugez, Monſieur, ſi je peux avoir eu le temps de faire toutes les maudites brochures qu'on débite continuellement ſous mon nom. Je ſuis l'homme qui accoucha d'un œuf; il en avait pondu cent avant la fin de la journée. Les nouvelliſtes de Paris ne ſont pas ſi ſcrupuleux en fait

d'hiſtoriettes, que je le ſuis en fait d'hiſtoire. Ils en
1768. débitent ſouvent ſur mon compte, non-ſeulement de très-extraordinaires, mais de très-dangereuſes ; c'eſt la deſtinée de quiconque a le malheur d'être un homme public. On ſouhaite d'être ignoré, mais c'eſt quand il n'eſt plus temps. Dès que les trompettes de la renommée ont corné le nom d'un pauvre homme, adieu ſon repos pour jamais.

J'ai l'honneur d'être avec la plus ſenſible reconnaiſſance pour toutes vos bontés, Monſieur, &c.

LETTRE CCLXXVII.

A M. DE LA HARPE.

2 de juin.

On dit que l'apoſtat *la Bletterie*, qui avait fait un livre paſſable ſur le brave apoſtat *Julien*, vient de traduire *Tacite* en ridicule. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la préciſion et l'énergie de *Tacite*, c'était M. d'*Alembert*. Les janſéniſtes ont la phraſe trop longue. Faſſe le ciel qu'ils n'aient jamais les bras longs ! ces loups ſeraient cent fois plus méchans que les renards jéſuites. Je les ai vus autrefois ſe plaindre de la perſécution : ils méritent plus d'indignation qu'ils ne s'attiraient de pitié ; et cette pitié qu'on avait de leurs perſonnes, leurs ouvrages l'inſpirent. *V.*

LETTRE CCLXXVIII. 1768.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de juin.

MES CHERS ANGES,

Vous voulez une nouvelle édition de la Guerre de Genève, mais vous ne me dites point comment il faut vous la faire parvenir. Je l'envoie à tout haſard à M. le duc de *Praſlin*, quoiqu'il ſoit, dit-on, à Toulon. S'il y eſt, il n'y ſera pas long-temps, et vous aurez bientôt votre Guerre.

Que le bon Dieu vous accorde de bons comédiens, pour amuſer la vieilleſſe où l'un de vous deux va bientôt entrer, ſi je ne me trompe; car il faut s'amuſer : tout le reſte eſt vanité et affliction d'eſprit, comme dit très-bien *Salomon*. Je doute fort que le palatin, qu'on veut faire venir de Varſovie, remette le tripot en honneur. J'attends beaucoup plus de ma *Catau* de Ruſſie et du roi de Pologne ; ce ſont eux qui ſont d'excellens comédiens, ſur ma parole.

Je ſuis fâché que mon gros neveu le turc veuille faire une groſſe hiſtoire de la Turquie, dans le temps que *la Croix*, qui fait le turc, vient d'en donner un abrégé très-commode, très-exact et très-utile. Je ſuis encore plus fâché que mon gros petit neveu ſoit ſi attaché aux aſſaſſins du chevalier de *la Barre*. Pour moi, je ne pardonnerai jamais aux barbares.

1768. Ecoutez bien la réponſe péremptoire que je vous fais ſur les fureurs d'*Oreſte*. Elles ſont telles qu'elles doivent l'être dans l'abominable édition de *Ducheſne*, et telles qu'on les débite au tripot : mais vous ſavez que cet *Oreſte* fut attaqué et défait par les ſoldats de *Corbulon*. On affecta ſurtout de condamner les fureurs, qui d'ailleurs furent très-mal jouées, et qui doivent faire un très-grand effet par le dialogue dont elles ſont mêlées, et par le contraſte de la terreur et de la pitié qui me paraiſſent régner dans cette fin de la pièce. Je fus forcé, par le conſeil de mes amis, de ſupprimer ce que j'avais fait de mieux, et de ſubſtituer de la faibleſſe à de la fureur. J'ai toujours reſſemblé parfaitement au meunier, à ſon fils et à ſon âne. J'ai attendu l'âge mûr d'environ ſoixante et quinze ans pour en faire à ma tête ; et ma tête eſt d'accord avec les vôtres.

Vous ne me parlez point, mon cher ange, de l'autre tripot ſur lequel on doit jouer Pandore. J'ai tâté dans ma vie à peu-près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte de cette drôleſſe. Un des plus légers eſt qu'on m'a cru incapable de faire un opéra. Plût à Dieu qu'on me crût incapable de toutes ces brochures que de mauvais plaiſans ou de mauvais cœurs mettent continuellement ſous mon nom !

Je vous ſouhaite à tous deux ſanté et plaiſir, et je ſuis à vous juſqu'à ce que je ne ſois plus. *V.*

LETTRE CCLXXIX. 1768.

A M. CHRISTIN.

6 de juin.

Mon cher ami, mon cher philoſophe, en défendant la cauſe de la veuve et de l'orphelin, vous n'oubliez pas, ſans doute, celle de la raiſon, et vous cultivez la vigne du Seigneur avec quelque ſuccès dans un canton où il n'y avait point de vin avant vous, et où tout le monde, preſque ſans exception, buvait de l'eau croupie. Vous ſavez qu'on veut perſécuter notre ami d'Orgelet pour de très-bon ſel qu'on prétend qu'il débite gratis à ceux qui veulent ſaler leur pot; mais je ne crois pas qu'on vienne à bout de perdre un honnête homme ſi eſtimable.

Je vous ai envoyé trois factums.....Je vous prie, quand vous n'aurez pas de cliens à défendre au parlement de Saint-Claude, de lire ce procès auquel je m'intéreſſe, et de m'en dire votre avis. L'abbé *Clauſtre* s'appelle ſans doute *Tartuſe*, dans ſon nom de baptême. Il eſt clair qu'il eſt un maraud; mais j'ai peur que ce maraud n'ait raiſon juridiquement ſur deux ou trois points.

Lorſque je ſerai aſſez heureux pour que vous veniez me voir, je vous dirai des choſes aſſez importantes.

Bonſoir, mon cher philoſophe; je vous embraſſe de tout mon cœur.

1768.

LETTRE CCLXXX.

A M. DANTOINE, *à Manoſque en Provence.*

6 de juin.

MA vieilleſſe et mes maladies m'ont empêché, Monſieur, de répondre plutôt à votre lettre du 21 de mai; mes yeux affaiblis diſtinguent à peine les caractères. Je ſuis peu en état de juger de la réforme que vous voulez faire dans les langues de l'Europe. Il en eſt peut-être de ces langues comme des mœurs et du gouvernement; tout cela ne vaut pas grand'choſe: c'eſt du temps qu'il faut attendre la réforme. On parle comme on peut, on ſe conduit de même, et chacun vit avec ſes défauts comme avec ſes amis.

Cependant, ſi vous voulez abſolument réformer les langues, vous pouvez m'adreſſer votre ouvrage à Lyon chez M. *Lavergne*, mon banquier, par les voitures publiques, en attendant que la langue françaiſe ſe corrige, et que tout le monde écrive français avec un *a* et non pas avec un *o*, comme St *François d'Aſſiſe*, mon cher patron.

J'ai l'honneur d'être, ſelon la formule ordinaire des Français, Monſieur, votre très-humble, &c.

LETTRE CCLXXXI. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de juin.

Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je penſe qu'en cela même mon héros a grand tort.

Il ſe porte bien, et je vis dans les ſouffrances et dans la langueur; il eſt par conſéquent encore jeune, et je ſuis réellement très-vieux; il eſt entouré de plaiſirs, et je ſuis ſeul aux pieds des Alpes. Quel tort puis-je avoir de ne lui pas envoyer des rogatons qu'il ne m'a jamais demandés, dont il ne ſe ſoucie point, qu'il n'aurait pas même le temps de lire? Dieu me garde de donner jamais une ligne de proſe ou de vers à qui n'en demandera pas! Voyez *Horace*, ſi jamais vous liſez *Horace*, il n'envoyait jamais de vers à *Auguſte*, que quand *Auguſte* l'en preſſait. Je ſonge pourtant à vous, Monſeigneur, plus que vous ne penſez; et, malgré votre indifférence, j'ai devant les yeux la bataille de Fontenoi, le conſeil de pointer des canons devant la colonne, la défenſe de Gênes, la priſe de Minorque, les Fourches-Caudines de Cloſter-Severn, dont le miniſtère profita ſi mal. J'aurai achevé dans un mois le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Vous voyez que je vous rends compte des choſes qui en valent la peine.

Vous m'avez quelquefois bien maltraité, et fort

1678. injuſtement ; car lorſque vous me reprochâtes, avec quelque dureté, que je n'avais point parlé de l'affaire de Saint-Caſt, il n'était queſtion pour lors que d'un précis des affaires générales ; précis tellement abrégé, qu'il n'y avait qu'une ligne ſur les batailles de Rocoux et de Lawfelt, et rien ſur les batailles données en Italie. Il n'en eſt pas de même à préſent, je donne à chaque choſe ſa juſte étendue ; je tâche de rendre cette hiſtoire intéreſſante, ce qui eſt extrêmement difficile ; car toutes les batailles qui n'ont point été déciſives ſont bientôt oubliees ; il ne reſte dans la mémoire des hommes que les événemens qui ont fait de grandes révolutions. Chaque nation de l'Europe s'enfle comme la grenouille ; chacune a ſon hiſtoire détaillée qui exige pluſieurs années de lecture. Comment percer la foule ? cela ne ſe peut pas ; on ſe perd dans cette horrible multitude de faits inutiles, tous anéantis les uns par les autres ; c'eſt un Océan, un abyme dans lequel je ne me flatte de pouvoir ſurnager, que par le nouveau tour que j'ai pris de peindre l'eſprit des nations, plutôt que de faire des recueils de gazettes. On ne va plus à la poſtérité que par des routes uniques ; le grand chemin eſt trop battu, et on s'y étouffe.

Quand vous aurez un moment de loiſir, j'eſpère que vous ſerez de mon avis.

Il y a loin de ce tableau de l'Europe à *Galien*. Si ce malheureux avait pu ſe corriger, il aurait travaillé avec moi, il ſerait devenu ſavant et utile ; mais il paraît que ſon caractère n'eſt pas exempt de folie et de perverſité.

Je ne vous parlerai ni d'Avignon, ni de Bénévent, ni de ma petite église paroissiale où je dois édification, puisque je l'ai bâtie. Je garde un silence prudent, et je ne m'étends que sur des sentimens qui doivent être approuvés de tout le monde, sur mon tendre et respectueux attachement pour vous, qui n'a pas long-temps à durer, quelque inviolable qu'il soit, parce que je n'ai pas long-temps à vivre. *V.* 1768.

LETTRE CCLXXXII.

A M. DE PARCIEUX.

A Ferney, le 17 de juin.

Je déclare, Monsieur, les Parisiens des velches intraitables et de francs badauds, s'ils n'embrassent pas votre projet. Je suis de plus assez mécontent de *Louis XIV*, qui n'avait qu'à dire *je veux*, et qui, au lieu d'ordonner à l'Yvette de couler dans toutes les maisons de Paris, dépensa tant de millions au canal de Maintenon. Comment les Parisiens ne sont-ils pas un peu piqués d'émulation, quand ils entendent dire que presque toutes les maisons de Londres ont deux sortes d'eau qui servent à tous les usages? Il y a des bourses très-*fortes* à Paris, mais il y a peu d'ames *fortes*. Cette entreprise serait digne du gouvernement; mais a-t-il six millions à dépenser, toutes charges payées? c'est de quoi je doute fort. Ce serait à ceux qui ont des millions de *quarante écus* de rente, à se charger de ce grand

1768. ouvrage ; mais l'incertitude du succès les effraie, le travail les rebute, et les filles de l'opéra l'emportent sur les naïades de l'Yvette : je voudrais qu'on pût les accorder ensemble. Il est très-aisé d'avoir de l'eau et des filles.

Comment monsieur le prévôt des marchands, d'une famille chère aux Parisiens, qui aime le bien public, ne fait-il pas les derniers efforts pour faire réussir un projet si utile? on bénirait sa mémoire. Pour moi, Monsieur, qui ne suis qu'un laboureur à *quarante écus* et au pied des Alpes, que puis-je faire, sinon de plaindre la ville où je suis né, et conserver pour vous une estime très-stérile? Je vous remercie en qualité de parisien, et quand mes compatriotes cesseront d'être velches, je les louerai en mauvaise prose et en mauvais vers tant que je pourrai.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCLXXXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 de juin.

Vous conservez donc des bontés, Monseigneur, pour ce vieux solitaire? Je les mets hardiment à l'épreuve. Je vous supplie, si vous pouvez disposer de quelques momens, de vouloir bien me dire ce que vous savez de la fortune qu'a laissé votre malheureux lieutenant général *Lalli*, ou plutôt de la fortune que l'arrêt du parlement a enlevée à sa famille.

famille. J'ai les plus fortes raiſons de m'en informer. Je ſais ſeulement qu'outre les frais du procès, l'arrêt prend ſur la confiſcation cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry ; mais on m'aſſure qu'on ne put trouver cette ſomme. On me dit, d'un autre côté, qu'on trouva quinze cents mille francs chez ſon notaire, et deux millions chez un banquier, ce dont je doute beaucoup. Vous pourriez aiſément ordonner à un de vos intendans de prendre connaiſſance de ce fait. 1768

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends ; mais vous ſavez combien j'aime la vérité, et vous pardonnez aux grandes paſſions. Je ne vous dirai rien de la ſévérité de ſon arrêt. Vous avez ſans doute lu tous les mémoires, et vous ſavez mieux que moi ce qu'il en faut penſer.

Permettez-moi de vous parler d'une choſe qui me regarde de plus près. Ma nièce m'a appris l'obligation que je vous ai d'avoir bien voulu parler de moi à monſieur l'archevêque de Paris. Autrefois il me feſait l'honneur de m'écrire ; il n'a point répondu à une lettre que je lui ai adreſſée il y a trois ſemaines. Dans cet intervalle, le roi m'a fait écrire, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il était très-mécontent que j'euſſe monté en chaire dans ma paroiſſe, et que j'euſſe prêché, le jour de Pâques. Qui fut étonné ? ce fut le révérend père *Voltaire*. J'étais malade ; j'envoyai la lettre à mon curé qui fut auſſi étonné que moi de cette ridicule calomnie qui avait été aux oreilles du roi. Il donna ſur le champ un certificat qui atteſte qu'en rendant le pain-béni, ſelon ma coutume, le jour de Pâques, je l'avertis, et tous ceux

1768. qui étaient dans le ſanctuaire, qu'il fallait prier tous les dimanches pour la ſanté de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déſerts ; et que je dis auſſi un mot touchant un vol qui venait de ſe commettre pendant le ſervice divin.

La même choſe a été certifiée par l'aumônier du château et par un notaire, au nom de la communauté. J'ai envoyé le tout à M. de *Saint-Florentin*, en le conjurant de le montrer au roi, et ne doutant pas qu'il ne rempliſſe ce devoir de ſa place et de l'humanité.

J'ai le malheur d'être un homme public, quoiqu'enſeveli dans le fond de ma retraite. Il y a longtemps que je ſuis accoutumé aux plaiſanteries et aux impoſtures. Il eſt plaiſant qu'un devoir, que j'ai très-ſouvent rempli, ait fait tant de bruit à Paris et à Verſailles. Madame *Denis* doit ſe ſouvenir qu'elle a communié avec moi à Ferney, et qu'elle m'a vu communier à Colmar. Je dois cet exemple à mon village que j'ai augmenté des trois quarts ; je le dois à la province entière, qui s'eſt empreſſée de me donner des atteſtations auxquelles la calomnie ne peut répondre.

Je ſais qu'on m'impute plus de petites brochures contre des choſes reſpectables, que je n'en pourrais lire en deux ans ; mais, Dieu merci, je ne m'occupe que du Siècle de *Louis XIV ;* je l'ai augmenté d'un tiers.

La bataille de Fontenoi, le ſecours de Gênes, la priſe de Minorque, ne ſont pas oubliés ; et je me conſole de la calomnie en rendant juſtice au mérite.

Je vous ſupplie de regarder le compte exact que j'ai pris la liberté de vous rendre, comme une marque de mon reſpectueux attachement. Le roi doit être perſuadé que vous ne m'aimeriez pas un peu ſi je n'en étais pas digne. Mon cœur ſera toujours pénétré de vos bontés pour le peu de temps qui me reſte encore à vivre. Vous ſavez que rarement je peux écrire de ma main ; agréez mon tendre et profond reſpect. *V.* 1768.

LETTRE CCLXXXIV.

A M. DE CHABANON.

4 de juillet, par Lyon et Verſoy.

Je devrais déjà, mon cher confrère, vous avoir parlé d'*Hyéron*, du rhodien *Diagoras*, et de tous les beaux écarts de votre protégé *Pindare*. Je vois, Dieu merci, qu'il en était de ce temps-là comme du nôtre. On ſe plaignait de l'envie en Gréce, on s'en plaignait à Rome, et je m'en moque quelquefois en France; mais ce qui me fait plus de plaiſir, c'eſt que je vois dans vos vers énergie et harmonie. Ce n'eſt pas aſſez, mon cher ami, pour la muſe tragique; *non ſatis eſt pulchra eſſe poëmata, dulcia ſunto; et quòcunque volent, animum auditoris agunto.*

On dit que nous aurons des actrices l'année qui vient. Vous aurez tout le temps de mettre Eudoxie dans ſon cadre. Faites comme vous pourrez, mais je vous conjure de rendre *Eudoxie* prodigieuſement

1768. intéreſſante, et de faire des vers qu'on retienne par cœur ſans le vouloir. Ce diable de métier eſt horriblement difficile. Je ſuis tenté de jeter dans le feu tout ce que j'ai fait, quand je le relis : *Jean Racine* me déſeſpère. Quel homme que ce *Jean Racine !* comme il va au cœur tout droit !

Je ſuis un bien mauvais correſpondant ; les travaux et les maladies dont je ſuis accablé m'empêchent d'être exact, mais ne dérobent rien à la ſenſibilité avec laquelle je vous aimerai toute ma vie. *V.*

LETTRE CCLXXXV.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 9 de juillet.

J'AI reçu, Monſieur, votre beau préſent. *La Fontaine* aurait connu la vanité, s'il avait vu cette magnifique édition ; c'eſt le luxe de la typographie. L'auteur ne poſſéda jamais la moitié de ce que ſon livre a coûté à imprimer et à graver. Si nous n'avions que cette édition, il n'y aurait que des princes, des fermiers généraux et des archevêques qui puſſent lire les *Fables de la Fontaine*. Je vous remercie de tout mon cœur, et je ſouhaite que toutes vos grandes entrepriſes réuſſiſſent.

Vous m'apprenez que je donne beaucoup de ridicule à l'édition de notre ami *Gabriel Cramer ;* je vous aſſure que je n'en donne qu'à moi. Lorſque je conſidère tous ces énormes fatras que j'ai compoſés, je ſuis tenté de me cacher deſſous, et je demeure tout

honteux. L'ami *Gabriel* ne m'a pas trop conſulté, quand il a ramaſſé toutes mes ſottiſes pour en faire une effroyable ſuite d'in-4°. Je lui ai toujours dit qu'on n'allait pas à la poſtérité avec un auſſi gros bagage. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Je crierai toujours que le papier et le caractère ſont beaux, que l'édition eſt très-correcte ; mais vous ne la vendrez pas mieux pour cela. Il y a tant de vers et de proſe dans le monde, qu'on en eſt las. On peut s'amuſer de quelques pages de vers, mais les in-4°. de bénédictins effraient. 1768.

Il eſt ſouvent arrivé que, quand j'avais la manie de faire des pièces de théâtre, et ayant, dans ces accès de folie, le bon ſens de n'être jamais content de moi, toutes mes pièces ont été bigarrées de variantes ; on m'a fait apercevoir que, de tant de manieres différentes, l'éditeur a choiſi la pire. Par exemple, dans Oreſte, la dernière ſcène ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui eſt imprimée chez *Ducheſne ;* et quoique cette édition de *Ducheſne* ne vaille pas le diable, il fallait s'en rapporter à elle dans cette occaſion. Il peut arriver par haſard qu'on joue Oreſte ; il peut arriver que quelque curieux qui aura l'in-4°., ſoit tout étonné de voir cette ſcène toute différente de l'imprimé, et qu'il donne alors à tous les diables l'édition, l'éditeur et l'auteur.

On pourrait du moins remédier à ce défaut; il ne s'agirait que de réimprimer une page.

Le ſuiſſe qui imprime pour mon ami *Gabriel*, s'eſt aviſé dans Alzire de mettre,

Le bonheur m'aveugla, l'*amour* m'a détrompé.

1768. au lieu de

Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.

Cette pagnoterie fait rire. Il y a long-temps qu'on rit à mes dépens; mais, par ma foi, je l'ai bien rendu.

Je ne puis rien vous dire des eſtampes, je ne les ai point encore vues, et j'aime mieux les beaux vers que les belles gravures. Je vous aime encore plus que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouſe.

Je vous ſouhaite toutes ſortes de proſpérités.

LETTRE CCLXXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Du 13 de juillet.

Vous me donnez un thème, Madame, et je vais le remplir; car vous ſavez que je ne peux écrire pour écrire: c'eſt perdre ſon temps et le faire perdre aux autres. Je vous ſuis attaché depuis quarante-cinq ans. J'aime paſſionnément à m'entretenir avec vous; mais, encore une fois, il faut un ſujet de converſation.

Je vous remercie d'abord de Cornélie veſtale. Je me ſouviens de l'avoir vu jouer, il y a plus de cinquante ans; puiſſe l'auteur la voir repréſenter encore dans cinquante ans d'ici! mais malheureuſement ſes

ouvrages dureront plus que lui ; c'eſt la ſeule vérité triſte qu'on puiſſe lui dire. 1768.

Saint ou profane, dites-vous, Madame. Hélas! je ne ſuis ni dévot ni impie ; je ſuis un ſolitaire, un cultivateur enterré dans un pays barbare. Beaucoup d'hommes à Paris reſſemblent à des ſinges, ici ils ſont des ours. J'évite, autant que je peux, les uns et les autres ; et cependant les dents et les griffes de la perſécution ſe ſont alongées juſque dans ma retraite ; on a voulu empoiſonner mes derniers jours. Ne vous acquittez pas d'un uſage preſcrit, vous êtes un monſtre d'athéiſme ; acquittez-vous-en, vous êtes un monſtre d'hypocriſie. Telle eſt la logique de l'envie et de la calomnie. Mais le roi, qui certainement n'eſt jaloux ni de mes mauvais vers, ni de ma mauvaiſe proſe, n'en croira pas ceux qui veulent m'immoler à leur rage. Il ne ſe ſervira pas de ſon pouvoir pour expatrier, dans ſa ſoixante et quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays ſauvage qu'il habite.

Oui, Madame, je ſais très-bien que le janſéniſte *la Bletterie* demande la protection de M. le duc de *Choiſeul ;* mais je ſais auſſi qu'il m'a inſulté dans les notes de ſa ridicule traduction de *Tacite*. Je n'ai jamais attaqué perſonne, mais je puis me défendre. C'eſt le comble de l'inſolence janſéniſte que ce prêtre m'attaque et trouve mauvais que je le ſente. D'ailleurs, s'il demande l'aumône dans la rue à M. le duc de *Choiſeul*, pourquoi me dit-il des injures en paſſant, à moi pour qui M. le duc de *Choiſeul* a eu de la bonté, avant de ſavoir que *la Bletterie* exiſtât? Il dit dans ſa préface que *Tacite* et lui ne pouvaient

1768. ſe quitter ; il faut apprendre à ce capelan que *Tacite* n'aimait pas la mauvaiſe compagnie.

On croira que je ſuis devenu dévot, car je ne pardonne point ; mais à qui refuſé-je grâce ? c'eſt aux méchans, c'eſt aux inſolens calomniateurs. *La Bletterie* eſt de ce nombre. Il m'impute les ouvrages hardis dont vous me parlez, et que je ne connais ni ne veux connaître. Il s'eſt mis au rang de mes perſécuteurs les plus acharnés.

Quant aux petites pièces innocentes et gaies dont vous me parlez, s'il m'en tombait quelqu'une entre les mains, dans ma profonde retraite, je vous les enverrais ſans doute ; mais par qui, et comment ? et ſi on vous les lit devant du monde, eſt-il bien sûr que ce monde ne les envenimera pas ? la ſociété à Paris a-t-elle d'autres alimens que la médiſance, la plaiſanterie et la malignité ? ne s'y fait-on pas un jeu, dans ſon oiſiveté, de déchirer tous ceux dont on parle ? y a-t-il une autre reſſource contre l'ennui actif et paſſif dont votre inutile beau monde eſt accablé ſans ceſſe ? Si vous n'étiez pas plongée dans l'horrible malheur d'avoir perdu les yeux (ſeul malheur que je redoute), je vous dirais : Liſez et mépriſez ; allez aux ſpectacles et jugez ; jouiſſez des beautés de la nature et de l'art. Je vous plains tous les jours, Madame ; je voudrais contribuer à vos conſolations. Que ne vous entendez-vous avec madame la ducheſſe de *Choiſeul*, pour vous amuſer des bagatelles que vous déſirez ? Mais il faut alors que vous ſoyez ſeules enſemble ; il faut qu'elle me donne des ordres très-poſitifs, et que je ſois à l'abri du poiſon de la crainte qui glace le ſang dans des

veines uſées. Montrez-lui ma lettre, je vous en ſupplie; je ſais qu'elle a, outre les grâces, juſteſſe dans l'eſprit et juſtice dans le cœur; je m'en rapporterai entièrement à elle. 1768.

Adieu, Madame; je vous reſpecte et je vous aime autant que je vous plains, et je vous aimerai juſqu'au dernier moment de notre courte et miſérable durée.

LETTRE CCLXXXVII.

A M. HORACE WALPOLE.

A Ferney, le 15 de juillet.

MONSIEUR,

Il y a quarante ans que je n'oſe plus parler anglais, et vous parlez notre langue très-bien. J'ai vu des lettres de vous écrites comme vous penſez. D'ailleurs mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'écrire de ma main. Vous aurez donc mes remercîmens dans ma langue.

Je viens de lire la préface de votre *Hiſtoire de Richard III*, elle me paraît trop courte. Quand on a ſi viſiblement raiſon, et qu'on joint à ſes connaiſſances une philoſophie ſi ferme et un ſtyle ſi mâle, je voudrais qu'on me parlât plus long-temps. Votre père était un grand miniſtre et un bon orateur, mais je doute qu'il eût pu écrire comme vous. Vous ne pouvez pas dire *quia pater major me eſt.*

J'ai toujours penſé comme vous, Monſieur, qu'il

1768. faut ſe défier de toutes les hiſtoires anciennes. *Fontenelle*, le ſeul homme du ſiècle de *Louis XIV*, qui fut à la fois poëte, philoſophe et ſavant, diſait qu'elles étaient *des fables convenues;* et il faut avouer que *Rollin* a trop compilé de chimères et de contradictions.

Après avoir lu la préface de votre Hiſtoire, j'ai lu celle de votre roman. Vous vous y moquez un peu de moi : les Français entendent raillerie ; mais je vais vous répondre ſérieuſement.

Vous avez preſque fait accroire à votre nation que je mépriſe *Shakeſpeare*. Je ſuis le premier qui ai fait connaître *Shakeſpeare* aux Français ; j'en traduiſis des paſſages, il y a quarante ans, ainſi que de *Milton*, de *Waller*, de *Rocheſter*, de *Dryden* et de *Pope*. Je peux vous aſſurer qu'avant moi perſonne en France ne connaiſſait la poëſie anglaiſe ; à peine avait-on entendu parler de *Locke*. J'ai été perſécuté pendant trente ans par une nuée de fanatiques, pour avoir dit que *Locke* eſt l'*Hercule* de la métaphyſique, qui a poſé les bornes de l'eſprit humain.

Ma deſtinée a encore voulu que je fuſſe le premier qui ait expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand *Newton*, que quelques perſonnes parmi nous appellent encore des *ſyſtêmes*. J'ai été votre apôtre et votre martyr : en vérité il n'eſt pas juſte que les Anglais ſe plaignent de moi.

J'avais dit, il y a très-long-temps, que ſi *Shakeſpeare* était venu dans le ſiècle d'*Addiſſon*, il aurait joint à ſon génie l'élégance et la pureté qui rendent *Addiſſon* recommandable. J'avais dit *que ſon génie était à lui, et que ſes fautes étaient à ſon ſiècle.* Il eſt préciſément,

à mon avis, comme le *Lopez de Véga* des Eſpagnols et comme le *Caldéron*. C'eſt une belle nature, mais bien ſauvage; nulle régularité, nulle bienſéance, nul art, de la baſſeſſe avec de la grandeur, de la bouffonnerie avec du terrible : c'eſt le chaos de la tragédie dans lequel il y a cent traits de lumière. 1768.

Les Italiens, qui reſtaurèrent la tragédie, un ſiècle avant les Anglais et les Eſpagnols, ne ſont point tombés dans ce défaut; ils ont mieux imité les Grecs. Il n'y a point de bouffons dans l'Oedipe et dans l'Electre de *Sophocle*. Je ſoupçonne fort que cette groſſièreté eut ſon origine dans nos *fous de cour*. Nous étions un peu barbares tous tant que nous ſommes en-deçà des Alpes. Chaque prince avait ſon *fou* en titre d'office. Des rois ignorans, élevés par des ignorans, ne pouvaient connaître les plaiſirs nobles de l'eſprit : ils dégradèrent la nature humaine au point de payer des gens pour leur dire des ſottiſes. De là vint notre *Mère ſotte ;* et, avant *Molière*, il y avait toujours un fou de cour dans preſque toutes les comédies : cette mode eſt abominable.

J'ai dit, il eſt vrai, Monſieur, ainſi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies ſérieuſes, telles que le Miſanthrope, leſquelles ſont des chefs-d'œuvre; qu'il y en a de très-plaiſantes, comme George Dandin; que la plaiſanterie, le ſérieux, l'attendriſſement, peuvent très-bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres ſont bons, hors le genre ennuyeux. Oui, Monſieur; mais la groſſièreté n'eſt point un genre. *Il y a beaucoup de logemens dans la maiſon de mon père ;* mais je n'ai jamais prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même

1768. chambre *Charles-Quint* et don *Japhet d'Arménie*, *Auguſte* et un matelot ivre, *Marc-Aurèle* et un bouffon des rues. Il me ſemble qu'*Horace* penſait ainſi dans le plus beau des ſiècles; conſultez ſon *Art poëtique*. Toute l'Europe éclairée penſe de même aujourd'hui; et les Eſpagnols commencent à ſe défaire à la fois du mauvais goût comme de l'inquiſition; car le bon eſprit proſcrit également l'un et l'autre.

Vous ſentez ſi bien, Monſieur, à quel point le trivial et le bas défigurent la tragédie, que vous reprochez à *Racine* de faire dire à *Antiochus*, dans Bérénice:

> De ſon appartement cette porte eſt prochaine,
> Et cette autre conduit dans celui de la reine.

Ce ne ſont pas là certainement des vers héroïques; mais ayez la bonté d'obſerver qu'ils ſont dans une ſcène d'expoſition, laquelle doit être ſimple. Ce n'eſt pas là une beauté de poëſie, mais c'eſt une beauté d'exactitude, qui fixe le lieu de la ſcène, qui met tout d'un coup le ſpectateur au fait, et qui l'avertit que tous les perſonnages paraîtront dans ce cabinet, lequel eſt commun aux autres appartemens; ſans quoi il ne ſerait point vraiſemblable que *Titus*, *Bérénice* et *Antiochus* parlaſſent toujours dans la même chambre.

> Que le lieu de la ſcène y ſoit fixe et marqué,

dit le ſage *Deſpréaux*, l'oracle du bon goût, dans ſon *Art poëtique*, égal pour le moins à celui d'*Horace*. Notre excellent *Racine* n'a preſque jamais manqué à cette règle; et c'eſt une choſe digne d'admiration

qu'*Athalie* paraiſſe dans le temple des Juifs, et dans la même place où l'on a vu le grand-prêtre, ſans choquer en rien la vraiſemblance. 1768.

Vous pardonnerez encore plus, Monſieur, à l'illuſtre *Racine*, quand vous vous ſouviendrez que la pièce de Bérénice était en quelque façon l'hiſtoire de *Louis XIV* et de votre princeſſe anglaiſe, ſœur de *Charles ſecond*. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain, et un ſalon ſéparait leurs appartemens.

Je remarquerai en paſſant que *Racine* fit jouer ſur le théâtre les amours de *Louis XIV* avec ſa belle-ſœur, et que ce monarque lui en ſut très-bon gré: un ſot tyran aurait pu le punir. Je remarquerai encore que cette *Bérénice* ſi tendre, ſi délicate, ſi déſintéreſſée, à qui *Racine* prétend que *Titus* devait toutes ſes vertus, et qui fut ſur le point d'être impératrice, n'était qu'une juive inſolente et débauchée, qui couchait publiquement avec ſon frère *Agrippa ſecond*. *Juvénal* l'appelle barbare inceſtueuſe. J'obſerve, en troiſième lieu, qu'elle avait quarante-quatre ans quand *Titus* la renvoya. Ma quatrième remarque, c'eſt qu'il eſt parlé de cette maîtreſſe juive de *Titus* dans les *Actes des apôtres*. Elle était encore jeune lorſqu'elle vint, ſelon l'auteur des *Actes*, voir le gouverneur de Judée *Feſtus*, et lorſque *Paul*, étant accuſé d'avoir ſouillé le temple, ſe défendait en ſoutenant qu'il était toujours bon phariſien. Mais laiſſons là le phariſianiſme de *Paul*, et les galanteries de *Bérénice*. Revenons aux règles du théâtre, qui ſont plus intéreſſantes pour les gens de lettres.

Vous n'obſervez, vous autres libres Bretons, ni

1768. *unité de lieu*, ni *unité de temps*, ni *unité d'action*. En vérité, vous n'en faites pas mieux ; la vraiſemblance doit être comptée pour quelque choſe. L'art en devient plus difficile, et les difficultés vaincues donnent en tout genre du plaiſir et de la gloire.

Permettez-moi, tout anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis ſi ſouvent ſes vérités qu'il eſt bien juſte que je la careſſe, quand je crois qu'elle a raiſon. Oui, Monſieur, j'ai cru, je crois et je croirai que Paris eſt très-ſupérieur à Athènes en fait de tragédies et de comédies. *Molière*, et même *Regnard* me paraiſſent l'emporter ſur *Ariſtophane*, autant que *Démoſthène* l'emporte ſur nos avocats. Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraiſſent des ouvrages d'écoliers, en comparaiſon des *ſublimes ſcènes* de *Corneille*, et des *parfaites tragédies* de *Racine*. C'était ainſi que penſait *Boileau* lui-même, tout admirateur des anciens qu'il était. Il n'a fait nulle difficulté d'écrire, au bas du portrait de *Racine*, que ce grand homme avait ſurpaſſé *Euripide* et balancé *Corneille*.

Oui, je crois démontré qu'il y a beaucoup plus d'hommes de goût à Paris que dans Athènes. Nous avons plus de trente mille ames à Paris qui ſe plaiſent aux beaux arts, et Athènes n'en avait pas dix mille ; le bas peuple d'Athènes entrait au ſpectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté quand on lui donne un ſpectacle gratis, dans des occaſions ſolennelles ou ridicules. Notre commerce continuel avec les femmes a mis dans nos ſentimens beaucoup plus de délicateſſe, plus de bienſéance dans nos mœurs, et plus de fineſſe dans notre goût. Laiſſez-nous notre

théâtre, laiſſez aux Italiens leurs *favole boſcarecie ;* vous êtes aſſez riches d'ailleurs. 1768.

De très-mauvaiſes pièces, il eſt vrai, ridiculement intriguées, barbarement écrites, ont pendant quelque temps à Paris des ſuccès prodigieux, ſoutenus par la cabale, l'eſprit de parti, la mode, la protection paſſagère de quelques perſonnes accréditées. C'eſt l'ivreſſe du moment, mais en très-peu d'années l'illuſion ſe diſſipe. Don Japhet d'Arménie et Jodelet ſont renvoyés à la populace, et le Siége de Calais n'eſt plus eſtimé qu'à Calais.

Il faut que je vous diſe encore un mot ſur la rime que vous nous reprochez. Preſque toutes les pièces de *Dryden* ſont rimées ; c'eſt une difficulté de plus. Les vers qu'on retient de lui, et que tout le monde cite, ſont rimés : et je ſoutiens encore que Cinna, Athalie, Phèdre, Iphigénie, étant rimées, quiconque voudrait ſecouer ce joug, en France, ſerait regardé comme un artiſte faible qui n'aurait pas la force de le porter.

En qualité de vieillard, je vous dirai une anecdote. Je demandais un jour à *Pope* pourquoi *Milton* n'avait pas rimé ſon poëme, dans le temps que les autres poëtes rimaient leurs poëmes à l'imitation des Italiens ; il me répondit : *Becauſe he could not.*

Je vous ai dit, Monſieur, tout ce que j'avais ſur le cœur. J'avoue que j'ai fait une groſſe faute en ne ſeſant pas attention que le comte *Leiceſter* s'était d'abord appelé *Dudley ;* mais, ſi vous avez la fantaiſie d'entrer dans la chambre des pairs et de changer de nom, je me ſouviendrai toujours du nom de *Walpole* avec l'eſtime la plus reſpectueuſe.

1768. Avant le départ de ma lettre, j'ai eu le temps, Monſieur, de lire votre *Richard III*. Vous feriez un excellent *attornei général*. Vous peſez toutes les probabilités; mais il paraît que vous avez une inclination ſecrète pour ce boſſu. Vous voulez qu'il ait été beau garçon, et même galant homme. Le bénédictin *Calmet* a fait une diſſertation pour prouver que JESUS-CHRIST avait un fort beau viſage. Je veux croire avec vous que *Richard III* n'était ni ſi laid, ni ſi méchant qu'on le dit; mais je n'aurais pas voulu avoir affaire à lui. Votre *roſe blanche* et votre *roſe rouge* avaient de terribles épines pour la nation.

Thoſe gratious kings are all a pack of rogues.

En vérité, en liſant l'hiſtoire des *Yorck*, des *Lancaſtre* et de bien d'autres, on croit lire l'hiſtoire des voleurs de grands chemins. Pour votre *Henri VII*, il n'était qu'un coupeur de bourſe, &c.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE CCLXXXVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 de juillet.

La femme du protecteur eſt protectrice, la femme du miniſtre de la France pourra prendre le parti des Français contre les Anglais, avec qui je ſuis en guerre. Daignez juger, Madame, entre M. *Walpole* et moi. Il m'a envoyé ſes ouvrages dans leſquels il juſtifie

juſtifie le tyran *Richard III*, dont ni vous ni moi ne nous ſoucions guère ; mais il donne la préférence à ſon groſſier bouffon *Shakeſpeare* ſur *Racine* et ſur *Corneille*, et c'eſt de quoi je me ſoucie beaucoup. 1768.

Je ne ſais par quelle voie M. *Walpole* m'a envoyé ſa déclaration de guerre ; il faut que ce ſoit par M. le duc de *Choiſeul*, car elle eſt très-ſpirituelle et très-polie. Si vous voulez, Madame, être médiatrice de la paix, il ne tient qu'à vous. J'en paſſerai par ce que vous ordonnerez. Je vous ſupplie d'être juge du combat. Je prends la liberté de vous envoyer ma réponſe. Si vous la trouvez raiſonnable, permettez que je prenne encore une autre liberté ; c'eſt de vous ſupplier de lui faire parvenir ma lettre, ſoit par la poſte, ſoit par M. le comte *du Châtelet*.

Vous me trouverez bien hardi ; mais vous pardonnerez à un vieux ſoldat qui combat pour ſa patrie, et qui, s'il a du goût, aura combattu ſous vos ordres.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de juillet.

Vous ſavez, mon cher ange, que vos ordres me ſont ſacrés, et que le ſouffleur de la comédie aura ſon petit recueil, ſi la douane des penſées le permet. J'ai adreſſé le paquet à *Briaſſon* le libraire, et l'ai prié de le faire rendre audit ſouffleur. Le ſuccès de cette affaire dépend de la chambre ſyndicale. Vous ſavez

1768. que j'ai peu de crédit dans ce monde. J'eſpère en avoir un peu plus dans l'autre, grâces aux bons exemples que je donne.

Je ne ſuis pas revenu de ma ſurpriſe quand on m'a appris que ce fanatique imbécille d'évêque d'Annecy, ſoi-diſant évêque de Genève, fils d'un très-mauvais maçon, avait envoyé au roi ſes lettres et mes réponſes. Ces réponſes ſont d'un père de l'Egliſe qui inſtruit un ſot. Je ne ſais ſi vous ſavez que cet animal-là a encore ſur ſa friperie un décret de priſe de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porte-Dieu à la Sainte-Chapelle-baſſe. En tout cas, je ſuis très-bien avec mon curé, j'édifie mon peuple; tout le monde eſt content de moi, hors les filles.

Que DIEU vous ait en ſa ſainte garde, mes chers anges! Je ne ſais pas ce que c'eſt que la vie éternelle, mais celle-ci eſt une mauvaiſe plaiſanterie.

A propos, j'ai coupé la tête à des colimaçons: leur tête eſt revenue au bout de quinze jours; le tonnerre les a tués; dites à vos ſavans qu'ils m'expliquent cela.

LETTRE CCXC. 1768.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de juillet.

VOICI des thèmes, Dieu merci, Madame. Vous ſavez que mon imagination eſt ſtérile quand elle n'eſt pas portée par un ſujet, et que, malgré mon attachement de plus de quarante années, je ſuis muet quand on ne m'interroge pas. Je ſuis un vieux *Polichinelle* qui a beſoin d'un compère.

Vous me dites que le préſident eſt à plaindre d'avoir quatre-vingts ans ; ce ſont ſes amis qui ſont à plaindre. D'ailleurs, penſez-vous que ſoixante et quinze ans, avec des maladies continuelles et des tracaſſeries plus triſtes encore, ne valent pas bien quatre-vingts ans ? Nous ſommes tous à plaindre, Madame ; il faut faire contre nature bon cœur.

Vous me parlez du janſéniſte ou de l'ex-janſéniſte *la Bletterie :* je ſuis ſon ſerviteur. Il logeait autrefois chez ma nièce *Florian*, et ne ceſſait de dire du mal de moi. Il imprime aujourd'hui que j'ai oublié de me faire enterrer ; ce tour eſt neuf, agréable et très-bien placé dans une traduction de *Tacite*. Ai-je eu tort de lui prouver que je ſuis encore en vie ? On m'a écrit que, dans une autre note auſſi honnête, il ſe contredit ; il veut qu'on m'enterre à la façon de mademoiſelle *le Couvreur* et de *Boindin*. Vous

1768. m'avouerez que, pour peu qu'on ait du goût pour les obsèques, on ne tient point à ces bonnes plaisanteries.

Sérieusement, je ne vous comprends pas, et je ne retrouve ni votre amitié ni votre équité, quand vous me dites que je devais me laisser insulter par un homme qui a dédié une traduction à M. le duc de *Choiseul*. Je crois M. le duc de *Choiseul* et votre *grand'mère* trop justes pour m'immoler à *la Bletterie*. Vous m'affligez sensiblement.

Je n'aime ni la traduction de *Tacite*, ni *Tacite* même comme historien. Je regarde *Tacite* comme un fanatique pétillant d'esprit, connaissant les hommes et les cours, disant des choses fortes en peu de paroles, flétrissant en deux mots un empereur jusqu'à la dernière postérité; mais je suis curieux, je voudrais connaître les droits du sénat, les forces de l'empire, le nombre des citoyens, la forme du gouvernement, les mœurs, les usages. Je ne trouve rien de tout cela dans *Tacite;* il m'amuse, et *Tite-Live* m'instruit. Il n'y a d'ailleurs dans *Tacite* ni ordre ni dates; le président m'a accoutumé à ces deux choses essentielles.

M. *Walpole* est d'une autre espèce que *la Bletterie*. On fait la guerre honnêtement contre des capitaines qui ont de l'honneur; mais pour les pirates, on les pend au mât de son vaisseau.

J'adresserai à votre grand'mère ce que je pourrai faire venir d'Hollande. Je sais qu'elle est un très-honnête homme. Je compte d'ailleurs sur sa protection, autant que je suis charmé de son esprit juste et délicat. Sans justesse d'esprit, il n'y a rien.

Souvenez-vous toujours, Madame, que, lorſque
je cherche et que j'envoie ces bagatelles pour vous 1768.
amuſer, je vous conjure, au nom de l'amitié dont vous m'honorez depuis long-temps, de ne les confier qu'à des perſonnes dont vous ſoyez auſſi sûre que de vous-même, et de ne pas prononcer mon nom. Il y a des gens qui diraient à peu-près comme le curé de *la Fontaine :* Autant vaut l'avoir fait que de vous l'envoyer.

Je ne fais rien que mes moiſſons et le Siècle de *Louis XIV* que je pouſſe juſqu'à 1764. J'y rends juſtice à tous ceux qui ont ſervi la patrie, en quelque genre que ce puiſſe être ; à tous ceux qui ont été français et non velches. Je ne ſuis ni ſatirique ni flatteur ; je dis hardiment la vérité.

Voilà mes ſeules occupations. Je n'en ſuis pas moins perſécuté par des fanatiques ; mais heureuſement le fanatiſme eſt ſur ſon déclin, d'un bout de l'Europe à l'autre. La révolution qui s'eſt faite depuis vingt ans dans l'eſprit humain, eſt un phénomène plus admirable et plus utile que les têtes qui reviennent aux limaçons.

A propos, Madame, le fait eſt vrai ; j'en ai fait l'expérience ; j'ai eu peine à en croire mes yeux. J'ai vu des limaçons à qui j'avais coupé le cou, manger au bout de trois ſemaines. St *Denis* porta ſa tête, comme vous ſavez, mais il ne mangea pas.

Adieu, Madame ; conſervez la vôtre. Hélas ! il revient des yeux aux limaçons. Adieu, encore une fois. Que je vous plains ! que je vous aime ! que la vie eſt courte et triſte ! *V.*

1768.

LETTRE CCXCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'auguſte.

J'AI reçu une lettre véritablement angélique du 4 d'auguſte, que les Velches appellent *août :* mais voici bien une autre facétie. Il vint chez moi, le 1 d'auguſte, un jeune homme fort maigre, et qui avait quelque feu dans deux yeux noirs. Il me dit qu'il était poſſédé du diable; que pluſieurs perſonnes de ſa connaiſſance en avaient été poſſédées auſſi; qu'ils avaient mis ſur le théâtre, les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les Suiſſes, et qu'il y voulait mettre les Guèbres. Il me demanda un profond ſecret; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y conſentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze jours, le jeune poſſédé m'apportât ſon ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a fait verſer des larmes, mais auſſi il m'a fait craindre la police. Je ſerais très-fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas repréſentée. Elle eſt dans un goût tout-à-fait nouveau, quoiqu'on ſemble avoir épuiſé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un ſoldat, des prêtres païens, et une petite fille tout-à-fait aimable.

J'ai dit au jeune homme avec naïveté, que je trouvais ſa pièce fort ſupérieure à Alzire, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue; mais je tremble

pour les allusions, pour les belles allégories que font toujours messieurs du parterre; qu'il se trouvera quelque plaisant qui prendra les prêtres païens pour des jésuites ou pour des inquisiteurs d'Espagne; que c'est une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges. 1768.

Le possede m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux; qu'il allait faire copier sa pièce qu'il intitule, *Tragédie plus que bourgeoise;* que si on ne peut pas la faire massacrer par les comédiens de Paris, il la fera massacrer par quelque libraire de Genève. Il est fou de sa pièce, parce qu'elle ne ressemble à rien du tout, dans un temps où presque toutes les pièces se ressemblent. J'ai tâché de le calmer; je lui ai dit qu'étant malade, comme il est, il se tue avec ses Guèbres; qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours; je lui ai conseillé des bouillons rafraîchissans.

Quoi qu'il en soit, je vous enverrai ces Guèbres par M. l'abbé *Arnaud*, à moins que vous ne me donniez une autre adresse.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Ferney; c'est une bagatelle; et je ne ferai sur cela que ce que mes anges et madame *Denis* voudront. Si madame *Denis* est encore à Paris quand les Guèbres arriveront, je vous prierai de la mettre dans le secret.

Bon! ne voilà-t-il pas mon endiablé qui m'apporte sa pièce brochée et copiée! Je l'envoie à M. l'abbé *Arnaud* avec une sous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient se servir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

1768. Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amuſés pendant une heure; et en vérité c'eſt beaucoup par le temps qui court. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 26 d'auguſte.

Je vous attends au mois de ſeptembre, mon cher Marquis; vous êtes aſſez philoſophe pour venir partager ma ſolitude. Ferney eſt tout juſte dans le chemin de Nancy. En attendant, il faut que je vous faſſe mon compliment de ce que vous n'êtes point athée. Votre devancier, le marquis de *Vauvenargues*, ne l'était pas; et, quoi qu'en diſent quelques ſavans de nos jours, on peut être très-bon philoſophe et croire en DIEU. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté, qu'une horloge prouve un horloger; et *Spinoſa* lui-même admet une intelligence qui préſide à l'univers. Il eſt du ſentiment de *Virgile :*

Mens agitat molem, et magno ſe corpore miſcet.

Quand on a les poëtes pour ſoi on eſt bien fort. Voyez *la Fontaine* quand il parle de l'enfant que fit une religieuſe; il dit:

Si ne s'eſt après tout fait lui-même.

Je viens de lire un nouveau livre de l'*Exiſtence de* DIEU, par un *Bullet*, doyen de l'univerſité de

Beſançon. Ce doyen eſt ſavant, et marche ſur les traces des *Swammerdam*, des *Nieuventit* et des *Dhéram;* mais c'eſt un vieux ſoldat à qui il prend des terreurs paniques. Il eſt tout épouvanté du grand argument des athées, qu'en jetant d'un cornet les lettres de l'alphabet, le haſard peut amener l'*Enéide* dans un certain nombre de coups donnés. Pour amener le premier mot *arma*, il ne faut que vingt-quatre jets; et pour amener *arma virumque*, il n'en faut que cent vingt millions; c'eſt une bagatelle; et dans un nombre innombrable de milliars de ſiècles, on pourrait à la fin trouver ſon compte dans un nombre innombrable de haſards; donc dans un nombre innombrable de ſiècles, il y a l'unité contre un nombre innombrable de chiffres que le monde a pu ſe former tout ſeul. 1768.

Je ne vois pas dans cet argument ce qui a pu accabler M. *Bullet;* il n'avait qu'à répondre ſans s'effrayer : Il y a un nombre innombrable de probabilités qu'il exiſte un Dieu formateur, et vous n'avez, Meſſieurs, tout au plus que l'unité pour vous : jugez donc ſi la chance n'eſt pas pour moi.

De plus, la machine du monde eſt quelque choſe de beaucoup plus compliqué que l'*Enéide*. Deux *Enéides* enſemble n'en feront pas une troiſième, au lieu que deux créatures animées font une troiſième créature, laquelle en fait à ſon tour : ce qui augmente prodigieuſement l'avantage du pari.

Croiriez-vous bien qu'un jéſuite irlandais a fourni, en dernier lieu, des armes à la philoſophie athéiſtique, en prétendant que les animaux ſe formaient tout ſeuls. C'eſt ce jéſuite *Néedham*, déguiſé en ſéculier,

1768. qui, ſe croyant chimiſte et obſervateur, s'imagina avoir produit des anguilles avec de la farine et du jus de mouton. Il pouſſa même l'illuſion juſqu'à croire que ces anguilles en avaient ſur le champ produit d'autres, comme les enfans de *Polichinelle* et de madame *Gigogne*. Voilà auſſitôt un autre fou, nommé *Maupertuis*, qui adopte ce ſyſtême, et qui le joint à ſes autres méthodes de faire un trou juſqu'au centre de la terre pour connaître la peſanteur, de diſſéquer des têtes de géans pour connaître l'ame, d'enduire les malades de poix réſine pour les guérir, et d'exalter ſon ame pour voir l'avenir comme le préſent. Dieu nous préſerve de tels athées! celui-là était gonflé d'un amour propre féroce, perſécuteur et calomniateur; il m'a fait bien du mal; je prie DIEU de lui pardonner, ſuppoſé que DIEU entre dans les querelles de *Maupertuis* et de moi.

Ce qu'il y a de pis, c'eſt que je viens de voir une très-bonne traduction de *Lucrèce*, avec des remarques fort ſavantes, dans leſquelles l'auteur allégue les prétendues expériences du jéſuite *Néedham* pour prouver que les animaux peuvent naître de pourriture. Si ces meſſieurs avaient ſu que *Néedham* était un jéſuite, ils ſe feraient défiés de ſes anguilles, et ils auraient dit: *Latet anguis in herba.*

Enfin il a fallu que M. *Spalanzani*, le meilleur obſervateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécille *Néedham*. Je l'ai comparé à ce *Malcrais de la Vigne*, gros vilain commis de la douane au Croiſic en Bretagne, qui fit accroire aux beaux eſprits de Paris qu'il était une jolie fille feſant joliment des vers.

Mon cher Marquis, il n'y a rien de bon dans l'athéiſme. Ce ſyſtême eſt fort mauvais dans le phyſique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la ſuperſtition et contre le fanatiſme; il peut déteſter la perſécution; il rend ſervice au genre-humain s'il répand les principes humains de la tolérance; mais quel ſervice peut-il rendre s'il répand l'athéiſme? les hommes en ſeront-ils plus vertueux pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu? non, ſans doute. Je veux que les princes et leurs miniſtres en reconnaiſſent un, et même un Dieu qui puniſſe et qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorſqu'ils ſortiront d'un long repas, et qu'ils digéreront doucement ſur un canapé avec leurs maîtreſſes; mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent ſous leurs griffes, quand ils auront faim, et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas ſeulement avoir fait une mauvaiſe action; ils ne ſe ſouviendront même point du tout de m'avoir mis ſous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes. 1768.

L'athéiſme était très-commun en Italie, aux quinze et ſeizième ſiècles: auſſi que d'horribles crimes à la cour des *Alexandre VI*, des *Jules II*, des *Léon X!* Le trône pontifical et l'Egliſe n'étaient remplis que de rapines, d'aſſaſſinats et d'empoiſonnemens. Il n'y a que le fanatiſme qui ait produit plus de crimes.

Les ſources les plus fécondes de l'athéiſme ſont, à mon ſens, les diſputes théologiques. La plupart des hommes ne raiſonnent qu'à demi, et les eſprits

1768. faux ſont innombrables. Un théologien dit : Je n'ai jamais entendu et je n'ai jamais dit que des ſottiſes ſur les bancs ; donc ma religion eſt ridicule. Or, ma religion eſt ſans contredit la meilleure de toutes ; cette meilleure ne vaut rien ; donc il n'y a point de Dieu. C'eſt horriblement raiſonner. Je dirais plutôt : Donc il y a un Dieu qui punira les théologiens, et ſurtout les théologiens perſécuteurs.

Je ſais très-bien que je n'aurais pas démontré au normand de Vire, *le Tellier*, qu'il exiſte un Dieu qui punit les tyrans, les calomniateurs et les fauſſaires, confeſſeurs des rois. Le coquin, pour réponſe à mes argumens, m'aurait fait mettre dans un cu de baſſe foſſe.

Je ne perſuaderai pas l'exiſtence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge ſcélérat, à un barbare avide du ſang humain, digne d'expirer ſous la main des bourreaux qu'il emploie ; mais je la perſuaderai à des ames honnêtes ; et ſi c'eſt une erreur, c'eſt la plus belle des erreurs.

Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule. Je vous conterai l'aventure d'un prêtre conſtitué en dignité, que je regarde comme un athée de pratique, puiſque, feſant tout le contraire de ce qu'il enſeigne, il a oſé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'eſt moqué de lui, et le monſtre en eſt pour ſon infamie. Je vous conterai d'autres anecdotes : nous raiſonnerons, et ſurtout je vous dirai combien je vous aime. *V.*

LETTRE CCXCIII. 1768.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

31 d'auguſte.

Je ne puis qu'approuver le patriotiſme de monſieur *Fitzgerald*, qui veut diminuer, autant qu'il le peut, l'horreur de la Saint-Barthelemi d'Irlande. J'en ferais bien autant, ſi je le pouvais, de la Saint-Barthelemi de France. Il a raiſon de citer M. *Brouk* qui paraît prouver en effet que les catholiques n'égorgèrent que quarante mille proteſtans, en comptant les femmes, et les enfans, et les filles qu'on pendait au cou de leurs mères. Il eſt vrai que, dans la première chaleur de ce ſaint événement, le parlement d'Angleterre ſpécifia expreſſément le maſſacre de cent cinquante mille perſonnes; mais il pouvait avoir été trompé par les plaintes indiſcrètes des parens des maſſacrés. Peut-être on exagérait trop d'un côté, et on diminuait trop de l'autre. La vérité prend d'ordinaire un juſte milieu; et quand nous ſuppoſerons qu'il n'y eut qu'environ quatre-vingt-dix mille perſonnes ou brûlées, ou pendues, ou noyées, ou égorgées pour l'amour de DIEU, nous pourrons nous flatter de ne nous être pas beaucoup écartés du vrai. D'ailleurs je ne ſuis qu'un ſimple hiſtorien, et il ne m'appartient pas de condamner une action qui, ayant la gloire de DIEU pour objet, avait des motifs ſi purs et ſi reſpectables.

Il eſt bon pourtant, mon cher ami, que de ſi

1768. grands exemples de charité n'arrivent pas ſouvent. Il eſt beau de venger la religion; mais, pour peu qu'on lui fît de tels ſacrifices deux ou trois fois chaque ſiècle, il ne reſterait enfin perſonne ſur la terre pour ſervir la meſſe.

Votre correſpondant vous envoie, à l'adreſſe ordinaire, un petit paquet qu'il a reçu pour vous. Je finis tout doucement ma carrière; mes maux et ma faibleſſe augmentent, il faut que ma patience augmente auſſi, et que tout finiſſe.

LETTRE CCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 d'auguſte.

Mon cher ange, j'ai montré votre lettre du 25 août ou d'auguſte, au poſſédé. Il vous prie encore de lui renvoyer ſa facétie, et donne ſa parole de démoniaque qu'il vous renverra la bonne copie au même inſtant qu'il recevra la mauvaiſe. Son diable l'a fait raboter ſans relâche depuis qu'il fit partir ſon croquis; mais il jure, comme un poſſédé qu'il eſt, qu'il ne fera jamais paraître l'empereur deux fois; qu'il s'en donnera bien de garde; que cela gâterait tout; que l'empereur n'eſt en aucune manière *deus in machina*, puiſqu'il eſt annoncé dès la première ſcène du premier acte, et qu'il eſt attendu pendant toute la pièce, de ſcène en ſcène, comme le juge du différent entre le commandant du château et les

moines de l'abbaye. S'il paraiſſait deux fois, la première ſerait non-ſeulement inutile, mais rendrait la ſeconde froide et impraticable. C'eſt uniquement parce qu'on ne connaît point le caractère de l'empereur, qu'il doit faire un très-grand effet lorſqu'il vient porter à la fin un jugement tel que n'en a jamais porté *Salomon*. Le bon de l'affaire, c'eſt que c'eſt un jardinier qui fait tout, et cela prouve évidemment qu'il faut cultiver ſon jardin, comme dit *Candide*. 1768.

Comme cette facétie ne reſſemble à rien, Dieu merci, mon poſſédé croit qu'il faut de la naïveté que vous appelez familiarité; et il croit que cette naïveté eſt quelquefois horriblement tragique.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans l'Ecoſſaiſe? Je ſuis perſuadé que cela vous aura amuſés, vous et madame d'*Argental*, pendant une heure. Il eſt doux de donner du plaiſir, à cent lieues de chez ſoi, à ceux à qui on eſt attaché.

Je ne répondrais pas que la police ne fît quelques petites alluſions qui pourraient empêcher la pièce d'être jouée; mais, après tout, que pourra-t-on ſoupçonner? que l'auteur a joué l'inquiſition ſous le nom des prêtres de *Pluton*. En ce cas, c'eſt rendre ſervice au genre-humain; c'eſt faire un compliment au roi d'Eſpagne, et ſurtout au comte d'*Aranda*; c'eſt l'hiſtoire du jour avec toute la bienſéance imaginable et tout le reſpect poſſible pour la religion.

Voyez, mon divin ange, ce que votre amitié prudente et active peut faire pour ces pauvres Guèbres; mais je n'ai point abandonné les Scythes: ils

1768. ne ſont pas ſi piquans que les Guèbres, d'accord ; mais, de par tous les diables, ils valent leur prix. La loi porte qu'ils ſoient rejoués, puiſque les hiſtrions firent beaucoup d'argent à la dernière repréſentation. Les comédiens ſont bien inſolens et bien mauvais, je l'avoue ; mais il faut obéir à la loi. J'ignore quel eſt le premier gentilhomme de la loi, cette année ; mais, en un mot, j'aime les Scythes. J'ai envie de finir par les Corſes ; je ſuis très-fâché qu'on en ait tué cent cinquante d'entrée de jeu ; mais M. de *Chauvelin* m'a promis que cela n'arriverait plus.

Vous êtes bien peu curieux de ne pas demander Les droits des hommes et les uſurpations des papes ; c'eſt, dit-on, un ouvrage traduit de l'italien, dont un envoyé de Parme doit être très-friand.

Une choſe dont je ſuis bien plus friand, mon cher ange, c'eſt de vous embraſſer avant que je meure. Je ſuis, à la vérité, un peu ſourd et aveugle ; mais cela n'y fait rien. Je recommence à voir et à entendre au printemps ; et j'ai grande envie, ſi je ſuis en vie au mois de mai, de venir préſenter un bouquet à madame d'*Argental*. Je devais aller cette automne chez l'électeur palatin, mais je me ſuis trouvé trop faible pour le voyage. Je me ſentirai bien plus fort quand il s'agira de venir vous voir. Il eſt vrai que je n'y voudrais aucune cérémonie. Nous en raiſonnerons quand nous aurons fait les affaires des Scythes et des Guèbres. Vous êtes charmant de déſirer de me revoir ; j'en ſuis pénétré, et mon culte de dulie en augmente. Je trouve plaiſant qu'on ait imaginé que j'irais voir ma *Catau*, moi âgé de ſeptante-quatre ans ! Non, je ne veux voir que vous. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXCV. 1768.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

7 de septembre.

MON cher et illuſtre confrère, j'ai reçu vos deux lettres dont l'une rectifie l'autre. Vivez et portez-vous bien. Le cardinal de *Fleuri* avait à votre âge une tête capable d'affaires ; *Huet*, *Fontenelle*, ont écrit à quatre-vingts ans. Il y a de très-beaux ſoleils couchans ; mais couchez-vous très-tard.

Laiſſons là l'éloquent *Boſſuet* et ſon *Hiſtoire* prétendue *univerſelle*, où il rapporte tout aux Juifs, où les Perſes, les Egyptiens, les Grecs et les Romains ſont ſubordonnés aux Juifs, où ils n'agiſſent que pour les Juifs. On en rit aujourd'hui ; mais ce n'eſt pas des Juifs dont il eſt queſtion ici, c'eſt de vous. J'avais déjà prévenu pluſieurs de mes amis qui m'ont preſſé de leur faire parvenir cet *Examen de l'hiſtoire d'Henri IV*, duquel il y a déjà trois éditions. Je l'ai envoyé chargé de mes notes, dans leſquelles je fais voir qu'il y a preſque autant d'erreurs dans l'*Examen* que dans le livre examiné. L'erreur que j'ai le plus relevée, eſt celle où il tombe à votre égard. Vous connaiſſez mon amitié et mon eſtime également conſtantes. Vous penſez bien que je n'ai pas vu de ſang froid une telle injuſtice ; j'avais même déjà préparé une diſſertation pour être envoyée à tous les journaux ; mais j'ai été arrêté par l'aſſurance qu'on m'a donnée que c'eſt un marquis de *Belloſte*

1768. qui eſt l'auteur de l'ouvrage. On dit qu'en effet il y a un homme de ce nom en Languedoc. Je ne connaiſſais que les pilules de *Belloſte*, et point de marquis ſi profond et en même temps ſi fautif dans l'Hiſtoire de France. Si c'eſt lui qui eſt le coupable, il ne convient pas de le traiter comme un *la Beaumelle;* il faut le faire rougir poliment de ſon tort. J'avoue que j'ai cru reconnaître le ſtyle, les phraſes de ce *la Beaumelle*, ſon ton déciſif, ſon audace à citer à tort et à travers, ſon tour d'eſprit, ſes termes favoris. Il ſe peut qu'il ait travaillé avec M. de *Belloſte;* je fais ce que je puis pour m'en éclaircir.

Il y a une choſe très-curieuſe et très-importante ſur laquelle vous pourriez m'inſtruire avant que j'oſe être votre champion : c'eſt à vous de me fournir des armes.

Le marquis vrai ou prétendu aſſure qu'aux premiers états de Blois, les députés des trois ordres déclarèrent, avec l'approbation du roi, de *Catherine* et du duc d'*Alençon*, que *les parlemens ſont des états généraux au petit pied.* Il ajoute qu'il eſt étrange qu'aucun hiſtorien n'ait parlé d'un fait ſi public.

Il vous ſerait aiſé de faire chercher, à la bibliothéque du roi, s'il reſte quelque trace de cette anecdote qui ſemblerait donner quelque atteinte à l'autorité royale. C'eſt une matière très-délicate ſur laquelle il ne ſerait pas permis de s'expliquer ſans avoir des cautions sûres.

Parmi les fautes qui règnent dans cet *Examen*, il faut avouer qu'on trouve des recherches profondes. Il eſt vrai qu'il ſuffit d'avoir lu des anecdotes pour les copier; mais enfin cela tient lieu de mérite auprès

de la plupart des lecteurs, ſéduits d'ailleurs par la licence et par la ſatire. La plupart des gens liſent ſans attention, très-peu ſont en état de juger ; c'eſt ce qui donne une aſſez grande vogue à ce petit ouvrage : il me paraît néceſſaire de le réfuter. J'attendrai vos inſtructions et vos ordres ; et, ſi vous chargez un autre que moi de combattre ſous vos drapeaux, je n'aurai point de jalouſie, et je n'en aurai pas moins de zèle. 1768.

LETTRE CCXCVI.

A M. RICHARD, *négociant à Murcie.*

A Ferney, le 13 de ſeptembre.

Je vous dois, Monſieur, une réponſe depuis deux mois. Je ſuis de ceux que leurs mauvaiſes affaires empêchent de payer leurs dettes à l'échéance. La vieilleſſe et les maladies qui m'accablent, ſont mon excuſe auprès de mes créanciers. Il n'y en a point, Monſieur, que j'aime mieux payer que vous.

Il y a des ouvrages bien meilleurs que les miens, qui pourront contribuer à donner au génie eſpagnol la liberté qui lui a manqué juſqu'à préſent. Le miniſtre à qui toute l'Europe, excepté Rome, applaudit, favoriſe cette précieuſe liberté, et encouragera les beaux arts, après avoir fait naître les arts néceſſaires.

Je vous félicite, Monſieur, de vivre dans le plus beau pays de la nature, où ceux qui ſe contentaient

1768. de penſer commencent à oſer parler, et où l'inquiſition ceſſe un peu d'écraſer la nature humaine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXCVII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 15 de ſeptembre.

Ma foi, mon ami, tout le monde eſt charlatan; les écoles, les académies, les compagnies les plus graves reſſemblent à l'apothicaire *Arnould* dont les ſachets guériſſent toute apoplexie dès qu'on les porte au cou, et à M. *le Lièvre* qui vend ſon baume de vie à force gens qui en meurent.

Les jéſuites eurent, il y a quelques années, un procès avec les droguiſtes de Paris, pour je ne ſais quel élixir qu'ils vendaient fort cher, après avoir vendu de la grâce ſuffiſante qui ne ſuffiſait point, tandis que les janſéniſtes vendaient de la grâce efficace qui n'avait point d'efficacité. Ce monde eſt une grande foire où chaque *Polichinelle* cherche à s'attirer la foule; chacun enchérit ſur ſon voiſin.

Il y a un ſage dans notre petit pays qui a découvert que les ames des puces et des moucherons ſont immortelles, et que tous les animaux ne ſont nés que pour reſſuſciter. Il y a des gens qui n'ont pas ces hautes eſpérances; j'en connais même qui ont peine à croire que les polypes d'eau ſoient des animaux. Ils ne voient, dans ces petites herbes qui nagent dans des mares infectes, rien autre choſe que des

herbes qui repouſſent comme toute autre herbe quand on les a coupées. Ils ne voient point que ces herbes mangent de petits animaux, mais ils voient ces petits animaux entrer dans la ſubſtance de l'herbe et la manger. 1768.

Les mêmes incrédules ne penſent pas que le corail ſoit un compoſé de petits pucerons marins. Feu M. de *la Faye* diſait qu'il ne ſe ſouciait nullement de ſavoir à fond l'hiſtoire de tous ces gens-là, et qu'il ne fallait pas s'embarraſſer des perſonnes avec qui on ne peut jamais vivre.

Mais nous avons d'autres génies bien plus ſublimes; ils vous créent un monde auſſi aiſément que l'abbé de l'*Attaignant* fait une chanſon; ils ſe ſervent pour cela de machines qu'on n'a jamais vues: d'autres viennent enſuite qui vous peuplent ce monde par attraction. Un ſonge-creux de mon voiſinage a imprimé ſérieuſement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des ſyſtêmes, et que, dès qu'ils ſeraient épuiſés, ce monde finirait; en ce cas, nous en avons encore pour long-temps.

Vous avez très-grande raiſon d'être étonné que, dans l'Homme aux quarante écus, on ait imputé au grand calculateur *Harvey* le ſyſtême des œufs; il eſt vrai qu'il y croyait; et même il y croyait ſi bien, qu'il avait pris pour ſa deviſe ces mots, tout vient d'un œuf. Cependant, en aſſurant que les œufs étaient le principe de toute la nature, il ne voyait dans la formation des animaux que le travail d'un tiſſerand qui ourdit ſa toile. D'autres virent enſuite dans le fluide de la génération une infinité de petits vermiſſeaux très-ſemillans; quelque temps après on ne les

1768. vit plus ; ils ſont entièrement paſſés de mode. Tous les ſyſtêmes ſur la manière dont nous venons au monde ont été détruits les uns par les autres ; il n'y a que la manière dont on fait l'amour qui n'a jamais changé.

Vous me demandez, à propos de tous ces romans, ſi, dans le recueil du lapon qu'on vient d'imprimer à Lyon, on a imprimé ces lettres ſi étonnantes où l'on propoſait de percer un trou juſqu'au centre de la terre, d'y bâtir une ville latine, de diſſéquer des cervelles de patagons pour connaître la nature de l'ame, et d'enduire les corps humains de poix réſine pour conſerver la ſanté ; vous verrez que ces belles choſes ſont très-adoucies et très-déguiſées dans la nouvelle édition. Ainſi il ſe trouve qu'à la fin du compte c'eſt moi qui ai corrigé l'ouvrage. — *Ridiculum acri fortius ac melius magnas plerumque ſecat res.*

Ce qu'on imprime ſous mon nom me fait un peu plus de peine ; mais que voulez-vous ? je ne ſuis pas le maître. Monſieur l'apothicaire *Arnould* peut-il empêcher qu'on ne contrefaſſe ſes ſachets ? Adieu. *Qui benè latuit benè vixit.*

LETTRE CCXCVIII. 1768.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de ſeptembre.

Voici, mon cher ange, un *Tronchin*, un philoſophe, un homme d'eſprit, un homme libre, un homme aimable, un homme digne de vous et de madame d'*Argental*, un des ci-devant vingt-cinq rois de Genève, qui s'eſt démis de ſa royauté, comme la reine *Chriſtine*, pour vivre en bonne compagnie.

Je tiens ma parole à mes anges. Je reçus leur paquet hier, et j'en fais partir un autre aujourd'hui. On jugera plus à ſon aiſe quand il n'y a point de ratures, point d'écriture différente, point de renvois, point de petits brimborions à rajuſter, et qui diſperſent toutes les idées. J'ai appris enfin le véritable ſecret de la choſe, c'eſt que cette facétie eſt de feu M. *Deſmahis*, jeune homme qui promettait beaucoup, et qui eſt mort à Paris de la poitrine, au ſervice des dames. Il feſait des vers naturels et faciles, préciſément comme ceux des Guèbres, et il était fort pour les tragédies bourgeoiſes. Celle-ci eſt à la fois bourgeoiſe et impériale. Enfin *Deſmahis* eſt l'auteur de la pièce; il eſt mort, il ne nous dédira pas.

Le poſſédé ayant été exorciſé par vous, a beaucoup adouci ſon humeur ſur les prêtres. L'empereur en feſait une ſatire qui n'aurait jamais paſſé. Il s'explique à préſent d'une façon qui ſerait très-fort de

1768. miſe en chancellerie. Je commence à croire que la pièce peut paſſer, ſurtout ſi elle eſt de *Deſmahis ;* en ce cas, la choſe ſera tout-à-fait plaiſante.

Si les Guèbres ſont bien joués ils feront un beau fracas ; il y a des attitudes pour tout le monde. *A genoux, mes enfans*, doit faire un grand effet, et la déclaration de *Céſar* n'eſt pas de paille.

Melpomène avait beſoin d'un habit neuf, celui-ci n'eſt pas de la friperie.

Que cela vous amuſe, mon cher ange, c'eſt-là mon grand but; vous êtes tous deux mon parterre et mes loges. *V.*

LETTRE CCXCIX.

AU MEME.

18 de ſeptembre.

Il y a un *Tronchin*, mon cher ange, qui, laſſé des tracaſſeries de ſon pays, va voyager à Paris et à Londres, et qui n'eſt pas indigne de vous. Il a ſouhaité paſſionnément de vous être préſenté, et je vous le préſente. Il doit vous remettre deux paquets qu'on lui a donnés pour vous. Je crois qu'ils ſont deſtinés à cette pauvre ſœur d'un brave marin (*) tué en Irlande, laquelle fit, comme vous ſavez, un petit voyage ſur terre preſque auſſi funeſte que celui de ſon frère ſur mer. Apparemment qu'on a voulu la

(*) *Thurot.*

dédommager un peu de ſes pertes, et qu'on a cru qu'avec votre protection elle pourrait continuer plus heureuſement ſon petit commerce. Je crois qu'il y a un de ces paquets venu d'Italie, car l'adreſſe eſt en italien ; l'autre eſt avec une ſur-enveloppe à monſieur le duc de *Praſlin*. 1768.

Pour le paquet du petit *Deſmakis*, je le crois venu à bon port ; il fut adreſſé, il y a quinze jours, à l'abbé *Arnaud*, et je vous en donnai avis par une lettre particulière.

Je crois notre pauvre père *Toulier*, dit l'abbé d'*Olivet*, mort actuellement ; car, par mes dernières lettres, il était à l'agonie. Je crois qu'il avait quatre-vingt-quatre ans. Tâchez d'aller par-delà, vous et madame d'*Argental*, quoique après tout la vieilleſſe ne ſoit pas une choſe auſſi plaiſante que le dit *Cicéron*.

Vous devez actuellement avoir *le Kain* à vos ordres. C'eſt à vous à voir ſi vous lui donnerez le commandement du fort d'Apamée, et ſi vous croyez qu'on puiſſe tenir bon dans cette citadelle contre les ſifflets. Je me flatte, après tout, que les plus dangereux ennemis d'Apamée ſeraient ceux qui vous ont pris, il y a cent ans, Caſtro et Ronciglione ; mais, ſuppoſé qu'ils dreſſaſſent quelque batterie, n'auriez-vous pas des alliés qui combattraient pour vous? Je m'en flatte beaucoup, mais je ne ſuis nullement au fait de la politique préſente ; je m'en remets entièrement à votre ſageſſe et à votre bonne volonté.

Je n'ai point vu le chef-d'œuvre d'éloquence de l'évêque du Puy ; je ſais ſeulement que les bâillemens ſe feſaient entendre à une lieue à la ronde.

Dites-moi pourquoi, depuis *Boſſuet* et *Fléchier*,

1768. nous n'avons point eu de bonne oraiſon funèbre? eſt-ce la faute des morts ou des vivans? Les pièces qui péchent par le ſujet et par le ſtyle ſont d'ordinaire ſifflées.

Auriez-vous lu un *Examen de l'Hiſtoire d'Henri IV*, écrite par un *Bury*? Cet *Examen* fait une grande fortune, parce qu'il eſt extrêmement audacieux, et que, ſi le temps paſſé y eſt un peu loué, ce n'eſt qu'aux dépens du temps préſent. Mais il y a une petite remarque à faire, c'eſt qu'il y a beaucoup plus d'erreurs dans cet *Examen* que dans l'*Hiſtoire de Henri IV*. Il y a deux hommes bien maltraités dans cet *Examen;* l'un eſt le préſident *Hénault* en le nommant, et l'autre que je n'oſe nommer. Le peu de perſonnes, qui ont fait venir cet *Examen* à Paris, en paraiſſent enthouſiaſmées; mais, ſi elles ſavaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges.

Adieu, mon cher ange; adieu, la conſolation de ma très-languiſſante vieilleſſe.

LETTRE CCC.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 de ſeptembre.

Je prends le parti, Monſeigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, avant qu'elle ſoit achevée. Non-ſeulement je vous dois des prémices, mais je dois vous faire voir la manière dont j'ai parlé de vous et de M. le

duc d'*Aiguillon*. Vous me reprochâtes de n'avoir point fait mention de l'affaire de Saint-Caſt ; il ne s'agiſſait alors que du règne de *Louis XIV;* et les principaux événemens qui ont ſuivi ce beau ſiècle n'étaient traités que ſommairement. Je ne pouvais entrer dans aucun détail, et mon principal but étant de peindre l'eſprit et les mœurs de la nation, je n'avais point traité les opérations militaires; mais donnant, dans cette édition nouvelle, un précis du ſiècle de *Louis XV*, je me ſuis fait un plaiſir, un devoir et un honneur de vous obéir. 1768.

Peut-être l'importance des derniers événemens fera paſſer à la poſtérité cet ouvrage qui ne mériterait pas ſes regards par ſon ſtyle trop ſimple et trop négligé. Du moins les nations étrangères le demandent avec empreſſement, et les libraires leur ont déjà vendu toute leur édition par avance. Ce ſera une grande conſolation pour moi, ſi la juſtice que je vous ai rendue, et la circonſpection avec laquelle j'ai parlé ſur d'autres objets, ſans bleſſer la vérité, peuvent trouver grâce devant vous et devant le public. La gloire, après tout, eſt l'unique récompenſe des belles actions ; tous les autres avantages paſſent, ou même ſont mêlés d'amertume : la gloire reſte quand elle eſt pure.

J'ai beaucoup envié le bonheur qu'a eu madame *Denis* de vous renouveler ſes hommages à Paris. J'ai cru que, dans la réſolution que j'ai priſe de vivre avec moi-même, et de n'être plus l'aubergiſte de tous les voyageurs de l'Europe, une pariſienne eût trop ſouffert en partageant ma ſolitude.

Je me ſuis dépouillé d'une partie de mon bien,

1768. pour la rendre heureuſe à Paris. J'ai penſé qu'à l'âge de près de ſoixante et quinze ans, aſſujetti par mes maladies à un régime qui ne convient qu'à moi, et condamné par la nature à la retraite, je ne devais pas faire ſouffrir les autres de mon état.

Les médecins m'avaient conſeillé les eaux de Barége, je ne ſais pas trop pourquoi. Je n'ai point les maladies de *le Kain* qui y eſt allé par leur ordre. Je n'eſpère point guérir, puiſqu'il faudrait changer en moi la nature; mais j'aurais fait volontiers le voyage pour être à portée de vous faire ma cour. J'aurais été conſolé du moins en vous préſentant encore, avant de mourir, mon tendre et reſpectueux attachement; c'eſt un avantage dont j'ai été malheureuſement privé. Il ne me reſte qu'à vous ſouhaiter une vie auſſi heureuſe et auſſi longue qu'elle a été brillante. Je me flatte que vous daignerez toujours me conſerver des bontés auxquelles vous m'avez accoutumé pendant plus de quarante années.

Notre doyen de l'académie françaiſe va mourir, s'il n'eſt déjà mort. J'eſpère que le nouveau doyen ſera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le ſous-doyen.

Agréez, Monſeigneur, mon reſpect, mon dévouement inviolable, et les ſouhaits ardens pour votre conſervation comme pour vos plaiſirs. *V.*

LETTRE CCCI. 1768.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de ſeptembre.

Le poſſédé cède toujours à vos exorciſmes, et voici une preuve, mon divin ange, de la docilité du jeune étourdi. Il eſt d'accord avec vous ſur preſque tous les points, et il vous prie très-inſtamment de faire porter ſur le corps de l'ouvrage les changemens que vous avez eu la bonté d'indiquer. Il ſera très-aiſé de les mettre proprement à leur place. Je vous prierai de laiſſer prendre une copie à madame *Denis* qui eſt engagée au ſecret, et qui le gardera comme vous.

Je crois que la pièce eſt faite pour avoir un prodigieux ſuccès, grâce à ces alluſions mêmes que je crains; et je penſe en même temps que la pièce eſt aſſez ſage pour qu'on puiſſe la jouer, malgré les inductions qu'on en peut tirer. Cela dépendra abſolument de la bonne volonté du cenſeur, ou du magiſtrat que le cenſeur ſe croira peut-être obligé de conſulter.

Enfin, après qu'on a joué le Tartufe et Mahomet, il ne faut déſeſpérer de rien. On pourra mettre un jour *Caïphe* et *Pilate* ſur la ſcène; mais, avant que cette négociation ſoit conſommée, il faut bien que *le Kain* paraiſſe un peu en ſcythe, cela eſt juſte; c'eſt une attention qu'il me doit; et, quoique les

1768. comédiens ſoient preſque auſſi ingrats que des prêtres, ils ne peuvent me priver d'un droit que j'ai acquis par cinquante ans de travaux.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

A propos, vraiment oui, je penſe comme vous ſur l'académie et ſur *la Harpe*, ſans même avoir vu l'ouvrage couronné.

LETTRE CCCII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 de ſeptembre.

Si madame *Papillon-philoſophe* garde les ſecrets auſſi bien que les paquets, je me confeſſerai à elle à Pâques. Non, Madame, mon cœur n'a pas renoncé au genre-humain dont vous êtes une très-aimable partie. Je ſuis vieux, malade et dégoûtant, mais je ne ſuis point du tout dégoûté; et vous ſeule, Madame, me réconcilieriez avec le monde.

Voici le ſecret dont il s'agit. Madame *Denis* m'a mandé qu'un jeune homme a tourné en opéra comique un certain conte intitulé l'Education d'un prince (*). Je n'ai point vu cette facétie, mais elle prétend qu'elle prête beaucoup à la muſique. J'ai ſongé alors à votre protégé, et j'ai cru que je vous ferais ma cour en priant madame *Denis* d'avoir l'honneur de vous en parler. Tout ce que je crains, c'eſt qu'elle

(*) Le Baron d'Otrante que M. de *Voltaire* avait envoyé à M. *Grétri*. Voyez le tome IX du théâtre.

ne ſe ſoit déjà engagée. Ne connaiſſant ni la pièce ni les talens des muſiciens, j'ai ſaiſi ſeulement cette occaſion pour vous renouveler mes hommages. L'état triſte où je ſuis ne me permet guère de m'amuſer d'un opéra comique. Il y a loin entre la gaieté et moi; mais mon reſpectueux attachement pour vous, Madame, ne vieillira jamais, et rien ne contribuera plus à me faire ſupporter ma très-languiſſante vie que la continuation de vos bontés. 1768.

J'ignore en quel endroit M. le chevalier de *Pezai* prend actuellement le bain avec *Zélis*. S'il s'eſt toujours baigné depuis qu'il vous remit cette affaire entre les mains, il doit être fort affaibli.

Vous tirez toujours des perdrix, ſans doute, et vous n'êtes pas une perſonne à tirer votre poudre aux moineaux. Raſſemblez le plus de plaiſirs que vous pourrez, et ſoyez heureuſe autant que vous méritez de l'être.

Agréez, Madame, mon tendre reſpect. *V.*

LETTRE CCCIII.

A M. DE LALANDE.

1 d'octobre.

Les intendans, Monſieur, ſont faits, à ce que je vois, pour vexer les pauvres cultivateurs; ils vous ont enlevé à moi. Je ne peux pourtant pas blâmer monſieur l'intendant de Bourgogne. Si j'avais été à ſa place, je vous aſſure que j'en aurais fait autant

1768. que lui. Comme il eſt de très-bonne compagnie, il eſt bien juſte qu'il l'aime.

C'eſt bien dommage, Monſieur, que ce qui arrive aujourd'hui en Italie, ne ſoit pas arrivé quand vous y étiez. Vous auriez ajouté un tome bien curieux à vos huit volumes. La bulle *In cæna Domini*, proſcrite par la dévote reine d'Hongrie; le pape enrôlant des ſoldats; les femmes pourſuivant les enrôleurs à coups de pierre, et criant qu'on enrôle des jéſuites et qu'on leur rende leurs amans; les Romains ſe moquant univerſellement de *Rezzonico;* le pape s'amuſant à faire des ſaints dans le temps qu'on lui prend ſes villes: tout cela forme un tableau qui méritait d'être peint par vous, puiſque vous avez eu la bonté de mêler l'étude des folies de la terre à celle des phénomènes du ciel.

Nous ſaurons donc, l'année qui vient, à quelle diſtance nous ſommes du ſoleil; j'eſpère que nous ſaurons auſſi à quel point nous ſommes éloignés de la ſuperſtition.

Si vous voyez votre très-aimable commandant (*), je vous prie de me mettre à ſes pieds.

Vous ne doutez pas que j'ai l'honneur d'être, &c.

(*) M. de *Jaucourt*.

LETTRE

LETTRE CCCIV. 1768.

A M. PACOU, *à Verſailles.*

Au château de Ferney, ce 3 d'octobre.

VOTRE mémoire, Monſieur, en faveur des morts qui ſont très-mal à leur aiſe, et des vivans qui ſont empeſtés, eſt aſſurément la cauſe du genre-humain, et il n'y a que les ennemis des vivans et des morts qui puiſſent s'oppoſer à votre requête. Je l'ai fait lire à M. *Hénin*, réſident à Genève; il eſt frère de monſieur le procureur du roi de Verſailles; les deux frères penſent comme vous. Monſieur le chancelier a fait rendre un arrêt du parlement contre les morts qui empuantiſſent les villes, ainſi je crois qu'ils perdront leur procès. J'attends avec impatience un édit qui me permettra d'être enterré en plein air; c'eſt une des choſes pour leſquelles j'ai le plus de goût. Tant de choſes ſe font contre notre gré à notre naiſſance et pendant notre vie, qu'il ſerait bien conſolant de pouvoir au moins être enterré à ſon plaiſir.

Je ſuis en attendant, avec toute l'eſtime que vous m'avez inſpirée de mon vivant, Monſieur, &c.

1768.

LETTRE CCCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'octobre.

Il faut amuſer ſes anges tant qu'on peut, c'eſt mon avis. Sur ce principe, j'ai l'honneur de leur envoyer ce petit chiffon qui m'eſt tombé par haſard entre les mains.

Mais de quoi s'eſt aviſé M. *Jacob Tronchin* de dire à M. *Damilaville* que j'avais fait une tragédie ? Certainement je ne lui en ai jamais fait la confidence, non plus qu'au duc et au marquis *Cramer*. Si vous voyez *Jacob*, je vous prie de laver la tête à *Jacob*. L'idée ſeule que je peux faire une tragédie ſuffirait pour tout gâter. Je vais, de mon côté, laver la tête à *Jacob*.

Mais pourquoi n'avez-vous pas conſervé une copie des Guèbres ? Je ſuis ſi indulgent, ſi tolérant, que je crois que ces Guèbres pourraient être joués ; mais la volonté de DIEU ſoit faite.

Je penſe qu'il était néceſſaire que j'écriviſſe au préſident ſur le beau portrait qu'on a fait de lui ; on diſait trop que j'étais le peintre.

On a imprimé cet ouvrage ſous le nom d'un marquis de *Bélеſtat* qui demeure dans ſes terres en Languedoc ; mais enfin celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de *la Beaumelle ;* je m'en étais bien douté Le maraud a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante ; mais auſſi on n'a jamais débité des

menſonges avec une impudence ſi effrontée. Le préſident ſera ſans doute bien aiſe que ces traits ſoient partis d'un homme décrié. 1768.

Comment pourrai-je vous envoyer le Siècle de *Louis XIV* et le précis du ſuivant pouſſé juſqu'à l'expulſion des révérends pères jéſuites? Mon culte de dulie ne finira qu'avec moi. *V.*

LETTRE CCCVI.

A M. DE LALANDE.

19 d'octobre.

Vous pardonnerez, mon cher philoſophe, à un pauvre malade ſa négligence à vous répondre, car un vrai philoſophe eſt compatiſſant. Ce pauvre Ferney a été un hôpital.

Si madame de *Marron* l'honore de ſa préſence, elle ſera comme *Philoctète* qui vint à Thèbes en temps de peſte.

Il eſt vrai que rien n'eſt plus étrange pour une dame que de faire trois tragédies en quatre mois, et de compoſer la quatrième. Il eſt très-difficile d'en faire une bonne en un an. Phèdre coûta deux années à *Racine*. Mais, quand il y aurait des défauts dans les ouvrages précipités de madame de *Marron*, cette précipitation et cette facilité ſeraient encore un prodige. J'irais l'admirer chez elle, ſi je pouvais ſortir; mais, ſi elle veut que je voye ſes pièces, il faudra bien qu'elle vienne à Ferney. Vous ſavez bien que les

1768. déeſſes prenaient la peine autrefois de deſcendre ſur leurs autels pour y recevoir l'encens de leurs adorateurs. Elle me verra malade, mais je ſuis le malade le plus ſenſible au mérite et aux beaux vers.

Je ne ſais ſi vous êtes actuellement occupé avec les aſtres; pour moi je ſuis fort mécontent de la terre; nous ne pouvons ſemer; on n'aura point de récolte l'année prochaine, ſi DIEU n'y met la main.

LETTRE CCCVII.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

Octobre.

Il eſt étonnant, Monſieur, que les Chinois ſachent au juſte le nombre de leurs concitoyens, et que nous, qui avons tant d'eſprit et qui ſommes ſi drôles, nous ſoyons encore dans l'incertitude, ou plutôt dans l'ignorance ſur un objet ſi important. Je ne garantis pas le calcul de M. de *la Michodière;* mais, s'il y a vingt millions d'hommes en France, chaque individu doit prétendre à *quarante écus* de rente; et ſi nous n'avons que ſeize millions d'animaux à deux pieds et à deux mains, il nous revient à chacun 144 livres ou environ. Cela eſt fort honnête; mais les hommes ne ſavent pas borner leurs déſirs.

Il y a une choſe qui me fâche davantage, c'eſt que quand vous avez la bonté de donner cours à mes paquets pour Paris, vos commis mettent *Genève* ſur l'enveloppe; cela eſt cauſe qu'ils ſont ouverts à

Paris. Les tracaſſeries génevoiſes ont probablement été l'objet de cette recherche ; mais je ne ſuis point génevois *repréſentant*. J'ai cru que ma correſpondance favoriſée par vous ſerait en ſureté. Je vous prie en grâce de me dire ſi les paquets pareils à ceux que je vous ai fait tenir pour vous-même, ont été marqués, dans vos bureaux, de ce mot funeſte *Genève*. Il ſerait poſſible que, dans la multiplicité de mes correſpondances, j'euſſe envoyé quelques-unes de ces brochures imprimées en Hollande, qu'on me demande quelquefois ; il ſerait bien cruel qu'elles fuſſent tombées dans des mains dangereuſes. 1768.

Tout le monde paraît content du débuſquement de M. *d'el Averdi*, et on ne l'appelle plus que monſieur *Laverdi*. Cela ſemble prouver qu'il voulait de l'ordre et de l'économie : on n'aime ni l'un ni l'autre à la cour, mais il en faut pour le pauvre peuple. Cependant ce miniſtre avait fait du bien ; on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les profeſſions, la nobleſſe donnée aux commerçans, la ſuppreſſion des recherches ſur le centième denier après deux années, les priviléges des corps de villes, l'établiſſement de la caiſſe d'amortiſſement. Le public eſt ſoupçonné quelquefois d'être injuſte et ingrat.

Comme nous allons bientôt entrer dans l'avent, votre bibliothécaire, Monſieur, vous envoie un ſermon. Il eſt vrai que ce ſermon eſt d'un huguenot, mais la morale eſt de toutes les religions. Je ne manquerai pas de vous faire parvenir tous les ouvrages de dévotion qui paraîtront dans ce ſaint temps.

Vous ſavez combien je vous ſuis attaché.

1768.

LETTRE CCCVIII.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

A Ferney, 31 d'octobre.

Ah! nous voilà d'accord, mon cher et illuſtre confrère. Oui, ſans doute, j'y mettrai mon nom, quoique je ne l'aye jamais mis à aucun de mes ouvrages. Mon amour propre ſe réſerve pour les grandes occaſions, et je n'en fais point de plus honorable que celle de défendre la vérité et votre gloire.

J'avais déjà prié M. *Marin* de vous engager à prêter les armes d'*Achille* à votre *Patrocle* qui eſpère ne pas trouver d'*Hector*. Je lui ai même envoyé, en dernier lieu, une liſte des faits qu'on ne peut guère vérifier que dans la bibliothèque du roi, me flattant que M. l'abbé *Boudot* voudrait bien ſe donner cette peine. Je vous envoie un double de cette liſte; elle conſiſte en dix articles principaux qui méritent des éclairciſſemens (*).

(*) 1°. Voir dans l'*Avis aux bons catholiques*, imprimé à Toulouſe, et qui eſt à la bibliothèque du roi parmi les recueils de la ligue, ſi, dans cet écrit, la validité du mariage de *Jeanne d'Albret* avec *Antoine de Bourbon* eſt conteſtée; et s'il eſt vrai que le pape *Grégoire XIII* ſignifia qu'il ne regardait pas ce mariage comme légitime. Cette dernière partie de l'anecdote me paraît entièrement fauſſe.

2°. Voir ſi, dans le contrat de mariage de *Marguerite de Valois* et du prince de *Bearn*, *Jeanne d'Albret* prit la qualité de majeſté *fidéliſſime*.

3°. Conſulter les manuſcrits concernant les premiers états de Blois, et voir ſi les députés furent chargés d'une inſtruction portant *que les cours des parlemens ſont les états généraux au petit pied*.

4°. Savoir ſi *Marguerite de Valois* eut en dot les ſénéchauſſées du

Vous jugerez, par ces articles mêmes, que le critique a de profondes et de ſingulières connaiſſances de notre hiſtoire, quoiqu'il ſe trompe en bien des endroits. 1768

Il ſerait convenable que vous luſſiez cet ouvrage; vous ſeriez bien plus à portée alors de m'éclairer. Vous verriez combien le ſtyle, quoique inégal, peut faire d'illuſion. Je ſais qu'on en a envoyé à Paris ſix cents exemplaires de la première édition, et que le débit n'en a pas été permis; mais l'ouvrage eſt répandu dans les provinces et dans les pays étrangers; il eſt ſurtout vanté par les proteſtans; et comme l'auteur ſemble vouloir défendre la mémoire de *Henri IV*, il devient par là cher aux lecteurs qui n'approfondiſſent rien.

Vous voyez évidemment, par toutes ces raiſons, qu'il eſt abſolument néceſſaire de le réfuter.

Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux *évêchés et aux abbayes*.

5°. Savoir s'il eſt vrai que la ſentence rendue par le juge de Saint-Jean-d'Angeli porte *que la princeſſe de Condé ſera appliquée à la queſtion*.

6°. Savoir ſi, par l'edit de mars 1552 et l'edit de decembre 1563, la nouvelle religion eſt véritablement *autoriſée*, et ſi elle y eſt appelée *religion prétendue reformée*.

7°. S'il eſt vrai que *Jeanne d'Albret* ſe ſoit oppoſée long-temps au mariage du prince de *Bearn* ſon fils, depuis *Henri IV*, avec *Marguerite*.

8°. S'il eſt vrai qu'en dernier lieu on ait retrouvé, au greffe du parlement de Rouen, un édit d'*Henri IV*, de janvier 1595, qui chaſſait tous les jéſuites du royaume. Il eſt sûr qu'*Henri IV* aſſura le pape qu'il ne donnerait point cet édit. De *Thou* dit que cet édit ne fut point accordé; ce fait eſt très-important.

9°. Savoir s'il eſt vrai que le roi *Charles VI* ne fut déclaré majeur qu'à l'âge de vingt-deux ans; il fut pourtant ſacré en 1380, âgé de treize ans et quelques jours, et le ſacre feſait ceſſer la régence.

10°. N'eſt-il pas vrai qu'avant l'edit de *Charles V* les rois étaient majeurs à vingt et un ans, et non à vingt-deux?

1768. M. *Marin* a entre les mains une carte ſur laquelle l'imprimeur m'a écrit que l'ouvrage eſt de M. le marquis de *Bélesta;* mais je ſuis perſuadé que ce libraire m'a trompé, et que l'auteur a joint à toutes ſes hardieſſes celle de mettre ſes critiques ſous un nom qui s'attire de la conſidération.

M. le marquis de *Bélesta* eſt un jeune homme de mérite, qui m'a fait l'honneur de m'écrire quelquefois. Le ſtyle de ſes lettres eſt abſolument différent de celui de la critique qu'on lui impute ; mais on peut avoir un ſtyle épiſtolaire naturel et faible, et un ſtyle plus fort et plus recherché pour un ouvrage deſtiné au public.

Quoi qu'il en ſoit, je lui ai écrit en dernier lieu pour l'avertir qu'on lui attribue cette pièce; je n'en ai point eu de réponſe. Peut-être n'eſt-il plus à Montpellier dont il avait daté les dernières lettres que j'ai reçues de lui.

Vous voilà bien au fait, mon cher et illuſtre confrère; vous jugerez ſi j'ai cette affaire à cœur, ſi votre gloire m'eſt chère, ſi un attachement de quarante années peut ſe démentir. Je vous répéterai ici mon ancienne maxime : en fait d'ouvrages de goût il ne faut jamais répondre, en fait d'hiſtoire il faut répondre toujours, j'entends ſur les choſes qui en valent la peine, et principalement celles qui intéreſſent la nation.

Si vous m'envoyez les inſtructions qui me ſont néceſſaires, je vous prie de me les adreſſer par M. *Marin*, qui me les fera tenir contre-ſignées.

Il ne me reſte qu'à vous embraſſer avec la tendreſſe la plus vive, et à vous ſouhaiter une vie

longue et heureuſe que vous méritez ſi bien. Tant que la mienne durera, vous n'aurez point de ſerviteur qui vous ſoit plus inviolablement attaché. 1768.

LETTRE CCCIX.

A M. GAILLARD.

Ferney, 2 de novembre.

Il eſt vrai, mon cher et illuſtre ami, que l'académie de Rouen m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle m'envoyait l'ouvrage couronné, ſans me dire qu'il était de vous. Vous me comblez de joie en m'apprenant que vous en êtes l'auteur. Ce ne ſera donc pas ſeulement une *pièce couronnée*, mais une excellente pièce. Le ſieur *Panckoucke*, qui a fait ſi longtemps la litière de *Fréron*, et qui fait actuellement la mienne, était chargé de m'envoyer votre diſcours; mais il eſt devenu un homme ſi important depuis qu'il débite les mal-ſemaines de ce *Fréron*, qu'il ne s'eſt mis nullement en peine de me faire parvenir l'ouvrage après lequel je ſoupire.

Je ſuis réduit à vous faire des complimens à vide; j'ai remercié l'académie normande ſans ſavoir de quoi, et je brûle d'envie de vous remercier en connaiſſance de cauſe.

Je vois bien que nous n'aurons pas la partie eccléſiaſtique de ce brave chevalier et de ce pauvre roi *François I;* cette partie eſt la honteuſe. *Charles-Quint*, ſon ſupérieur en tout, ne feſait pas brûler les luthériens à petit feu; il leur accordait la liberté de

1768. conſcience, après les avoir battus en raſe campagne. C'eſt dommage que, de ces deux héros, l'un ſoit mort fou et l'autre ſoit mort de la vérole.

Permettez à l'eſtime et à l'amitié de vous embraſſer ſans cérémonie.

LETTRE CCCX.

A M. DE CHABANON.

2 de novembre.

Je ne ſais où vous prendre, mon cher et aimable ami; mais ce ſera ſans doute au milieu des plaiſirs. Vous êtes tantôt à la campagne, tantôt à Fontainebleau; et moi, du fond de ma ſolitude, n'étant pas ſorti deux fois de chez moi depuis votre départ, ayant ſeulement ouï dire à mes domeſtiques que l'on fait la guerre en Corſe, et que le roi de Danemarck eſt en France, je vous adreſſe mon *De profundis* à votre maiſon de Paris à tout haſard.

Je ne ſais ſi, depuis votre dernière lettre, vous avez fait une tragédie ou une jouiſſance. Je ne ſais ce qu'eſt devenu *l'Orphée* (*) de Pandore depuis le gain de ſon procès contre ſon déteſtable prêtre; j'ignore tout; je ſais ſeulement que je vous ſuis attaché comme ſi j'étais vivant. N'oubliez pas tout-à-fait ce pauvre antipode. Quand vous aurez fait des vers, envoyez-les-moi, je vous prie; car j'aime toujours les beaux vers à la folie, quoique je ſois actuellement

(*) M. de *la Borde*. Voyez le *Supplément aux cauſes célèbres*. Polit. et Légiſl. tom. II.

plongé dans la phyſique. La nature eſt furieuſement déroutée depuis que j'ai coupé des têtes à des colimaçons, et que j'ai vu ces têtes revenir. Depuis St *Denis*, on n'avait jamais rien vu de plus mirifique. Cette expérience me porte fort à croire que nous ne ſavons rien du tout des premiers principes, et que le plus ſage eſt celui qui ſe réjouit le plus. 1768

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que le mort *V.*

LETTRE CCCXI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

2 de novembre.

L'ENTERRÉ reſſuſcite un moment, Monſieur, pour vous dire que, s'il vivait une éternité, il vous aimerait pendant tout ce temps-là. Il eſt comblé de vos bontés : il lui eſt encore arrivé deux gros fromages par votre munificence. S'il avait de la ſanté, il trouverait ſon ſort très-préférable à celui du rat retiré du monde dans un fromage d'Hollande ; mais quand on eſt vieux et malade, tout ce qu'on peut faire c'eſt de ſupporter la vie et de ſe cacher.

Je vous ai envoyé quatre volumes du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV;* mais, en France, les fromages arrivent beaucoup plus ſurement par le coche que les livres. Je crois qu'il faudra tout votre crédit pour que les commis à la douane des penſées vous délivrent le récit de la bataille de Fontenoi et la

1768. priſe de Minorque. La ſociété s'eſt ſi bien perfectionnée qu'on ne peut plus rien lire ſans la permiſſion de la chambre ſyndicale des libraires. On dit qu'un célèbre janſéniſte a propoſé un édit par lequel il ſera défendu à tous les philoſophes de parler, à moins que ce ne ſoit en préſence de deux députés de ſorbonne, qui rendront compte au *prima menſis* de tout ce qui aura été dit dans Paris dans le cours du mois.

Pour moi, je penſe qu'il ſerait beaucoup plus utile et plus convenable de leur *couper la main droite* pour les empêcher d'écrire, et de leur *arracher la langue* de peur qu'ils ne parlent. C'eſt une excellente précaution dont on s'eſt déjà ſervi, et qui a fait beaucoup d'honneur à notre nation. Ce petit préſervatif a même été eſſayé avec ſuccès dans Abbeville ſur le petit-fils d'un lieutenant général; mais ce ne ſont là que des palliatifs. Mon avis ſerait qu'on fît une Saint-Barthelemi de tous les philoſophes, et qu'on égorgeât dans leur lit tous ceux qui auraient *Locke*, *Montagne*, *Bayle*, dans leur bibliothéque. Je voudrais même qu'on brûlât tous les livres, excepté *la Gazette eccléſiaſtique* et *le Journal chrétien*.

Je reſterai conſtamment dans ma ſolitude juſqu'à ce que je voye ces jours heureux où la penſée ſera bannie du monde, et où les hommes ſeront parvenus au noble état des brutes. Cependant, Monſieur, tant que je penſerai et que j'aurai du ſentiment, ſoyez sûr que je vous ſerai tendrement attaché. Si on feſait une Saint-Barthelemi de ceux qui ont les idées juſtes et nobles, vous ſeriez ſurement maſſacré un des premiers. En attendant, conſervez-moi vos bontés. Je me mets aux pieds de madame de *Rochefort*.

LETTRE CCCXII. 1768.

A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 3 de novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de me procurer ces trois volumes de *Mélanges* où vous dites qu'on a inſéré pluſieurs balivernes de ma façon, comme tragédies médiocres, comédies de ſociété, petits vers de ſociété qui ne ſont jamais bons qu'aux yeux de ceux pour qui ils ont été faits. Si la folie de faire des vers eſt un peu épidémique, la rage de les imprimer eſt beaucoup plus grande. On dit qu'on a mêlé à ces fadaiſes des ouvrages licencieux de pluſieurs auteurs. Je ſuis comme les gens de mauvaiſe compagnie, qui ſont fâchés de ſe trouver en mauvaiſe compagnie. Faites-moi venir, je vous prie, par vos correſpondans d'Hollande, deux exemplaires de ce recueil intitulé, dit-on, *Nouveaux mélanges*. Je veux en juger.

La faibleſſe humaine eſt d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas ſavoir.

Il y a tantôt cinquante ans qu'on ſe plaît à mettre ſous mon nom beaucoup de ſottiſes qui, jointes avec les miennes, compoſent en papier bleu une bibliothèque très-conſidérable; mais la calomnie y mêle quelquefois des ouvrages ſérieux qui font bien de la peine. Ces impoſtures ſont d'autant plus déſagréables qu'on ne peut guère les repouſſer; on ne ſait

1768. d'où elles partent ; on ſe bat contre des fantômes. J'ai beau me mettre en colère comme *Ragotin*, et jurer que cela n'eſt pas de moi, et que cela eſt déteſtable, on me répond que mon ſtyle eſt très-reconnaiſſable ; et voilà comme on juge. La condition d'un homme de lettres reſſemble à celle de l'âne du public ; chacun le charge à ſa volonté, et il faut que le pauvre animal porte tout.

Mettez-moi au fait, je vous prie, de ce recueil de *Nouveaux mélanges*, je vous ſerai très-obligé. J'attends ce ſervice de votre amitié.

LETTRE CCCXIII.

A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 4 de novembre.

MONSIEUR,

Je ſuis obligé en honneur de vous rendre compte de ce qui vient de m'arriver. Une dame fort jolie et fort affligée eſt venue chez moi : je n'ai pas, à mon âge, de quoi la conſoler ; elle m'a aſſuré qu'il n'y avait que vous qui puſſiez lui donner de la conſolation. J'ai le malheur, m'a-t-elle dit, d'être la femme d'un poëte. — Votre mari eſt-il jeune, Madame ; fait-il bien des vers ? — Ah ! Monſieur, il les fait déteſtables. — Cela eſt fort commun, Madame ; mais que peut un ambaſſadeur de France contre la rage de faire de mauvais vers ? — Monſieur, je ſuis

génevoiſe, et mon mari eſt un jeune étourdi nommé *Lamande*.— Eh bien, Madame, envoyez-le chez *J. J. Rouſſeau*, ils travailleront du même métier. Monſieur, il y a renoncé pour ſa vie. Il s'aviſa, il y a deux ans, pendant les troubles de Genève où perſonne ne s'entendait, de faire une mauvaiſe brochure en vers qu'on n'entendait pas davantage; il a été banni pour neuf ans par un arrêt du conſeil magnifique; il a un père encore plus vieux que vous, qui eſt aveugle et qui ſe trouve ſans ſecours; ma mère vieille et infirme a beſoin de mes ſoins: je paſſe ma vie à courir pour me partager entre ma mère et mon mari: monſieur l'ambaſſadeur de France eſt le ſeul qui puiſſe finir mes malheurs. 1768.

J'ai répondu alors de votre Excellence; j'ai aſſuré la déſolée que, ſi elle venait à votre lever, elle s'en trouverait fort bien; mais que vous étiez actuellement occupé avec les dames de Saint-Omer.

Hélas! Monſieur, m'a-t-elle répliqué, il peut, de Saint-Omer, pardonner à mon mari, et me le rendre. On a prétendu que mon mari lui avait manqué de reſpect dans ſon impertinent ouvrage où perſonne n'a jamais rien compris... — Madame, ai-je dit, ſi votre mari avait été citoyen de Berg-op-zoom, M. le chevalier de *Beauteville* lui aurait très-mal fait paſſer ſon temps; mais, s'il eſt citoyen de Genève, et s'il a écrit des ſottiſes, ſoyez très-perſuadée que monſieur l'ambaſſadeur de France n'en ſait rien, qu'il ne lit point ces pauvretés, ou qu'il ne s'en ſouvient plus. Alors elle s'eſt remiſe à pleurer. Ah! que monſieur l'ambaſſadeur pourrait faire une belle action, diſait-elle! — Il la fera, Madame, n'en doutez

1768. pas; c'eſt une de ſes habitudes. De quoi s'agit-il ? — Ce ſerait, Monſieur, qu'il trouvât bon que mon magnifique conſeil abrégeât le temps du banniſſement de mon ſot mari qui a voulu faire le bel eſprit. Il ne faudrait pour cela qu'un mot de la main de ſon Excellence. La grâce de mon mari ſera accordée, ſi monſieur l'ambaſſadeur daigne ſeulement vous témoigner qu'il ſera ſatisfait que ce magnifique conſeil laiſſe revenir mon mari *Lamande* dans ſa patrie, et que je puiſſe y ſoulager la vieilleſſe de mes parens. Prenez la liberté de lui demander cette faveur, il ne vous refuſera pas ; car c'eſt ſans doute une choſe très-indifférente pour lui que le ſieur *Lamande* et moi nous ſoyons à Genève ou en Savoie.

Enfin, Monſieur, elle m'a tant preſſé, tant conjuré, que j'oſe vous conjurer auſſi. Une nombreuſe famille vous aura l'obligation de la fin de ſes peines. Votre Excellence peut avoir la bonté de m'écrire qu'elle eſt ſatisfaite de deux ans d'expiation de *Lamande*, et qu'elle verra avec plaiſir qu'il ſoit rappelé dans ſa ville.

Voyez, Monſieur, ſi j'ai trop préſumé en vous demandant cette grâce, et ſi vous pardonnez à *Lamande* et à mon importunité. Le plus grand plaiſir que m'ait fait la jolie pleureuſe a été de me fournir cette occaſion de vous renouveler le reſpect et l'attachement avec leſquel je ſuis, &c.

LETTRE

LETTRE CCCXIV. 1768.

A M. LE DUC DE SAINT-MEGRIN.

A Ferney, le 4 de novembre.

MONSIEUR LE DUC,

Le vieux malade ſolitaire a été pénétré de l'honneur de votre viſite et de votre ſouvenir. Il vous écrit à Paris, comme vous le lui avez ordonné En quelque lieu que vous ſoyez, vous y faites du bien, vous acquérez continuellement de nouvelles lumières, et vous fortifiez votre belle ame contre les préjugés de toute eſpèce. Vous avez voyagé, dans la plus grande jeuneſſe, dans le même eſprit que voyageaient autrefois les vieux ſages, pour connaître les hommes et pour leur être utiles; vous vous êtes mis en état de rendre un jour les plus grands ſervices à votre nation; vous avez parcouru les provinces et les frontières en philoſophe et en homme d'Etat: la raiſon et la patrie en ſentiront un jour les effets. Je ne verrai pas ces jours heureux, mais je mourrai avec la conſolation d'avoir vu celui qui les fera naître.

Votre philoſophie bienfeſante eſt déjà connue, elle a été ornée des grâces de votre eſprit; tous les gens de lettres vous ont applaudi: il viendra un temps où la nation entière pourra vous avoir de plus grandes obligations. Vous êtes né dans un ſiècle éclairé; mais la lumière qui s'eſt étendue depuis quelques années, n'a encore ſervi qu'à nous faire voir

1768. nos abus, et non pas à les corriger ; elle a même révolté quelques eſprits qui, faits pour les erreurs, penſent qu'elles ſont néceſſaires. Plus la raiſon ſe développe, plus elle effraie le fanatiſme. On tient en eſclavage les corps et les eſprits, autant qu'on le peut. Pour comble de malheur, la fauſſe politique protége ce fanatiſme funeſte. Il en eſt de certaines ſuperſtitions comme des déprédations autoriſées dans la finance : elles ſont anciennes, elles ſont en uſage ; donc il les faut ſoutenir. Voilà comme l'on raiſonne ; on agit en conſéquence, et il y en a eu des exemples bien funeſtes.

Si quelqu'un peut contribuer un jour à rendre la France auſſi heureuſe qu'elle commence à être éclairée, c'eſt aſſurément vous, monſieur le Duc. Les *Montauſier* ont rendu leur nom célèbre dans le ſiècle des beaux arts, vous pourrez rendre le vôtre immortel dans celui de la philoſophie ; c'eſt ce que je ſouhaite et que j'eſpère du fond de mon cœur. Vous m'avez inſpiré une tendre vénération ; je ferai des vœux, dans le peu de temps qui me reſte à vivre, pour que vous ſoyez à portée de déployer vos grands talens, et de faire tout le bien dont la France a encore beſoin.

Agréez mon profond reſpect. Si vous avez quelque ordre à me donner, ſignez ſeulement une *L* et un *V*. Permettez-moi de faire mes complimens à M. *Dupont* qui eſt ſi digne de votre amitié.

LETTRE CCCXV. 1768.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

12 de novembre.

MON PROTECTEUR,

DAIGNEZ lire ceci, car ceci en vaut la peine. Ce n'eſt pas parce que la marmotte des Alpes a bientôt ſoixante et quinze ans, ce n'eſt pas parce qu'elle radote, qu'il s'eſt gliſſé un galimatias abſurde dans le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, touchant la paix que nous vous devons : pendant que je paſſe ma vie dans mon lit, l'éditeur a mis, à la page 202 du quatrième tome, une addition que je lui avais envoyée pour la page 142. Il a ajouté à votre paix ce qu'il devait ajouter à la paix d'Aix-la-chapelle. Il vous ſera aiſé de faire placer adroitement ce carton ci-joint : vous êtes accoutumé à réparer quelquefois les fautes d'autrui. J'ai voulu finir par la gloire de la nation et par la vôtre.

Quand l'édition eſt finie, quelques officiers m'apprennent des choſes étonnantes, dignes de l'ancienne Rome.

Le prince héréditaire de *Brunſwick* veut ſurprendre M. de *Caſtries* qui en veut faire autant. On envoie à l'entrée de la nuit M. d'*Aſſas*, capitaine d'Auvergne, à la découverte ; le régiment le ſuit en ſilence ; il trouve, à vingt pas, des grenadiers ennemis, couchés ſur le ventre ; ils ſe lèvent, ils l'entourent,

1768. lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : *Si vous criez, vous êtes mort ;* il retient son souffle un moment pour crier plus fort : *A moi, Auvergne, les voilà ;* et il tombe percé de coups : *Décius* en a-t-il plus fait?

On me prend pour le greffier de la gloire ; on me fournit de beaux traits, mais trop tard ; c'est pour une belle édition in-4°.

Je vous demande en grâce de lire la page 177, tome IV, vous y verrez une action très-supérieure à celle des Thermopyles, et très-vraie.

N. B. J'ai envoyé un Siècle à M. de *Saint-Florentin.* Il m'a mandé qu'il croyait que je pouvais le présenter au roi, et qu'il s'en chargerait. Je vais lui mander que je crois que vous lui avez donné le vôtre, et j'aurai l'honneur de vous en renvoyer un autre. M'approuvez-vous? Je prêche gloire et paix dans cet ouvrage.

N. B. Il s'est fait une grande révolution dans les esprits. Voici ce qu'un homme très-sage me mande de Toulouse :

Les trois quarts du parlement ont ouvert les yeux, et gémissent du jugement des Calas. Il n'y a plus que les vieux endurcis qui ne soient pas pour la tolérance.

Il en sera bientôt de même dans le parlement de Paris, je vous en réponds. On ne sera plus homicide pour paraître chrétien aux yeux du peuple. J'aurai contribué à cette bonne œuvre.

N. B. Ce changement dans les mœurs ne sera pas inutile à votre colonie de Versoy.

Permettez-moi de vous écrire un jour, à fond, ſur votre colonie. Vous protégez votre vieille marmotte; cet établiſſement touche à mon pauvre trou; je ſuis de la colonie. 1768.

L'évêque d'Annecy eſt un fou; vous avez bien dû le voir. Le voilà diſgracié à ſa cour pour ſes ſottiſes. Le fanatiſme n'a jamais fait que du mal.

Mon protecteur, vous avez beau jeu. Le duc de *Graſton* n'eſt pas une tête à réſiſter à la vôtre?

Me pardonnez-vous de vous écrire une ſi longue lettre?

La vieille marmotte eſt à vos pieds; elle vous adore; elle vous ſouhaite proſpérité et gloire; elle vous préſente d'ailleurs ſon profond reſpect.

LETTRE CCCXVI.

A M. VERNES.

13 de novembre.

J'AI fait tout juſte avec vous, mon cher philoſophe, comme on feſait autrefois avec les théologiens vos devanciers; on les croyait plus qu'on ne ſe croyait ſoi-même. J'avais beau être perſuadé que M. le chevalier de *Beauteville* était en Suiſſe, vous m'aſſurâtes ſi poſitivement qu'il était à Saint-Omer, que c'eſt à Saint-Omer que j'ai adreſſé ma lettre. Elle partit dès le lendemain de votre viſite; car, dès qu'il s'agit de rendre ſervice, il faut ſonger que la vie eſt courte, et qu'il n'y a pas un moment à

1768. perdre. Cependant nous avons perdu trois ſemaines au moins, grâce à la foi implicite que j'ai eue en vous.

On vous avait trompé de même ſur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corſe : c'eſt bien, par tous les diables, au beau milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits. Vous avez mis ma foi à de rudes épreuves; cependant j'aurai toujours foi en vous, je veux dire en votre caractère de franchiſe et de droiture, et en votre eſprit plein de grâces. Si *Athanaſe* vous avait reſſemblé, nous ne ſerions pas où nous en ſommes.

Sur ce je vous donne ma bénédiction, et reçois la vôtre.

P. S. J'aime mieux mille fois cette *Purification* (*) que la fête de la purification de la vierge. Les parfums dont on s'eſt ſervi montent furieuſement au nez. Le purificateur n'a pas phyſiquement ſix pieds de haut, mais moralement il en a plus de trente. Tudieu, quel homme ! je voudrais bien qu'il vînt quelque jour nous parfumer. Si jamais je ſuis ſyndic, je me garderai bien d'avoir affaire à ſi forte partie.

(*) *Purification des trois points de droit*, par l'avocat *Delolme*, le jeune.

LETTRE CCCXVII. 1768.

A M. CHRISTIN.

13 de novembre.

Vous ne ſavez pas, mon cher petit philoſophe, combien je vous regrette. Je ne peux plus parler qu'aux gens qui penſent comme vous; il n'y a que la communication de la philoſophie qui conſole.

On me mande de Toulouſe ce que vous allez lire. „ Je connais actuellement aſſez Toulouſe pour vous „ aſſurer qu'il n'eſt peut-être aucune ville du royaume „ où il y ait autant de gens éclairés. Il eſt vrai qu'il „ s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et „ opiniâtres, incapables de ſe prêter un ſeul moment „ à la raiſon; mais leur nombre diminue chaque „ jour, et non-ſeulement toute la jeuneſſe du par- „ lement, mais une grande partie du centre et plu- „ ſieurs hommes de la tête vous ſont entièrement „ dévoués. Vous ne ſauriez croire combien tout a „ changé depuis la malheureuſe aventure de *Calas*. „ On va juſqu'à ſe reprocher le jugement rendu „ contre M. *Rochette* et les trois gentilshommes; on „ regarde le premier comme injuſte, et le ſecond „ comme trop ſévère. „

Mon cher ami, attiſez bien le feu ſacré dans votre Franche-Comté. Voici un petit A, B, C qui m'eſt tombé entre les mains; je vous en ferai paſſer quelques-uns à meſure; recommandez ſeulement au poſtillon de paſſer chez moi, et je le garnirai à chaque

1768. voyage. Je vous ſupplie de me faire venir le *Spectacle de la nature*, *les Révolutions* de *Vertot*, *les Lettres américaines ſur l'Hiſtoire naturelle* de M. de *Buffon;* le plutôt c'eſt toujours le mieux : je vous ſerai très-obligé. Je vous embraſſe le plus tendrement qu'il eſt poſſible.

LETTRE CCCXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Novembre.

MADAME, un officier de dragons me mande que vous lui avez demandé cela. Je vous envoie cela. Si votre ami (*) avait lu cela, et bien d'autres choſes faites comme cela, il ne ſerait pas tourmenté, ſur la fin de ſa vie, par les idées les plus abſurdes et les plus déteſtables que la fureur et la folie aient jamais inventées; il changerait avec tous les honnêtes gens de l'Europe qui ont changé.

Je l'aime malgré ſa faibleſſe, et je prends vivement ſon parti contre un marquis de *Béleſtat* qui le traite avec la plus cruelle injuſtice, dans un ouvrage qui a trop de vogue, et qu'il faut abſolument réfuter.

Je vous ſouhaite, Madame, ſanté et fermeté : mépriſez le monde et la vie; tout cela n'eſt qu'un fantôme d'un moment.

(*) Le préſident *Hénault*.

LETTRE CCCXIX. 1768.

A M. COLMAN.

14 de novembre.

Si je pouvais écrire de ma main, Monſieur, je prendrais la liberté de vous remercier, en anglais, du préſent que vous me faites de vos charmantes comédies; et, ſi j'étais jeune, je viendrais les voir jouer à Londres.

Vous avez furieuſement embelli l'Ecoſſaiſe, que vous avez donnée ſous le nom de *Freeport* qui eſt en effet le meilleur perſonnage de la pièce. Vous avez fait ce que je n'ai oſé faire; vous puniſſez votre *Fréron* à la fin de la comédie. J'avais quelque répugnance à faire paraître plus long-temps ce poliſſon ſur le théâtre; mais vous êtes un meilleur ſchérif que moi, vous voulez que juſtice ſoit rendue, et vous avez raiſon.

Lorſque je m'amuſai à compoſer cette petite comédie, pour la faire repréſenter ſur mon théâtre à Ferney, notre ſociété d'acteurs et d'actrices me conſeilla de mettre ce *Fréron* ſur la ſcène comme un perſonnage dont il n'y avait point encore d'exemple. Je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu; mais on m'a dit que je l'avais peint trait pour trait.

Lorſqu'on joua depuis cette pièce à Paris, ce croquant était à la première repréſentation. Il fut reconnu dès les premières lignes; on ne ceſſa de battre des mains, de le huer et de le bafouer, et

1768. tout le public, à la fin de la pièce, le reconduiſit hors de la ſalle avec des éclats de rire. Il a eu l'avantage d'être joué et berné ſur tous les théâtres de l'Europe, depuis Pétersbourg juſqu'à Bruxelles. Il eſt bon de nettoyer quelquefois le temple des Muſes de ces araignées. Il me paraît que vous avez auſſi vos *Fréron*s à Londres, mais ils ne ſont pas ſi plats que le nôtre. Au temps du colloque de Poiſſy, un bon catholique écrivait à un bon proteſtant : Monſieur, les choſes ſont entièrement égales des deux côtés ; il eſt vrai que votre ſavant eſt bien plus ſavant que notre ſavant, mais, en récompenſe, notre ignorant eſt bien plus ignorant que votre ignorant.

Continuez, Monſieur, à enrichir le public de vos très-agréables ouvrages. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que vous méritez, &c.

LETTRE CCCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de novembre.

Mes anges avaient très-grande raiſon de s'endormir, comme au ſermon, aux deux premières ſcènes du cinquième acte des Guèbres ; le diable qui affligeait alors le petit poſſédé, était un diable très-ſoporatif, un diable froid, un diable à la mode. Ces ſcènes n'étaient que des jérémiades où l'on ne feſait que répéter ce qui s'était paſſé et ce que

le ſpectateur ſavait déjà. Il faut toujours, dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on eſpère à chaque ſcène; il faut quelque petit incident nouveau qui augmente ce trouble; on doit faire naître à chaque moment, dans l'ame du lecteur, une curioſité inquiète. Le poſſédé était ſi rempli de l'idée de la dernière ſcène, quand il brocha cette beſogne, qu'il allait à bride abattue dans le commencement de l'acte, pour arriver à ce dénouement qui était ſon unique objet. 1768

A peine eut-il lu la lettre céleſte des anges, qu'il refit ſur le champ les trois premières ſcènes qu'il vous envoie. Il ne s'en eſt pas tenu là; il a fait, au quatrième acte, des changemens pareils : il polit tout l'ouvrage. Ce n'eſt plus le ſeul *Arzémon* qui tue le prêtre, c'eſt toute la troupe honnête qui le perce de coups. Il n'y a pas une ſeule de vos critiques à laquelle votre exorciſé ne ſe ſoit rendu avec autant d'empreſſement que de reconnaiſſance. Le diable de la choſe impoſſible n'était pas plus docile.

A l'égard des adouciſſemens ſur la prêtraille, c'eſt-là véritablement la choſe impoſſible qui eſt au-deſſus des talens du diable. La pièce n'eſt fondée que ſur l'horreur que la prêtraille inſpire; mais c'eſt une prêtraille païenne. Mahomet a bien paſſé, pourquoi les Guèbres ne paſſeraient-ils pas? Si on craint les alluſions, il y en avait cent fois plus dans le Tartufe.

Trouveriez-vous à propos que *Marin* montrât la pièce au chancelier, ou plutôt que quelqu'un de ſes amis la lui confiât comme un ouvrage poſthume de feu *la Touche*, auteur de l'Iphigénie en Tauride?

1768. Un homme fraîchement ſorti du parlement ne s'effraiera pas de l'humiliation des prêtres. Il m'a écrit une lettre charmante ſur le Siècle de *Louis XIV*.

A l'égard des acteurs, j'oſerais preſque dire que la pièce n'en a pas beſoin ; c'eſt une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer. Les ſituations y feraient tout, les comédiens peu de choſe ; et le ſujet eſt ſi piquant, ſi intéreſſant, ſi neuf, ſi conforme à l'eſprit philoſophique du temps, que la pièce aurait peut-être le ſuccès du Siége de Calais et du Catilina de *Crébillon*, quoique ces deux pièces ſoient inimitables.

Il y a plus encore; c'eſt que cette tragédie pourrait faire du bien à la nation : elle contribuerait peut-être à éteindre les flammes où le chevalier de *la Barre* a péri à la honte éternelle de ce ſiècle infame.

Si on ne peut jouer les Guèbres, il ſe trouvera un éditeur qui la fera imprimer avec une préface ſage, dans laquelle on ira au-devant de toutes les alluſions malignes. Un jour viendra que les Velches ſeront aſſez ſages pour jouer les Guèbres. C'eſt dans cette douce eſpérance que je me mets à l'ombre de vos ailes avec toute la tendreſſe imaginable.

Eſt-ce Villars qu'on appelle aujourd'hui Praſlin? ou eſt-ce Praſlin auprès de Châlons?

Croyez-vous que *Mouſtapha* l'imbécille déclare la guerre à ma *Catau-Sémiramis*? ne penſez-vous pas que le pape aide ſous main les Corſes? Si vous ne faites pas rentrer l'infant dans Caſtro, je vous coupe une aile.

Et du blé, en aurez-vous? Je vous avertis que

j'ai été obligé de ſemer trois fois le même champ. L'évangile ne fait ce qu'il dit, quand il prétend que ce blé doit pourrir pour germer ; les pluies avaient pourri mes ſemences, et malgré l'évangile je n'aurais pas eu un épi. Je ſuis un rude laboureur. *V.* 1768.

LETTRE CCCXXI.

A M. MAILLET DU BOULLAY,

SECRÉTAIRE DE L'ACADEMIE DE ROUEN.

A Ferney, 20 de novembre.

MONSIEUR,

La lettre dont vous m'honorez, au nom de votre illuſtre académie, eſt le prix le plus honorable que je puiſſe jamais recevoir de mon zèle pour la gloire du grand *Corneille*, et pour les reſtes de ſa famille. L'éloge de ce grand-homme devait être propoſé par ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à ſa patrie. Je ne doute pas que ceux qui ont remporté le prix, ou qui en ont approché, n'aient pleinement rempli les vues de l'académie ; un ſi beau ſujet a dû animer les auteurs d'un noble enthouſiaſme. Il me ſemble que le reſpect pour ce grand-homme eſt encore augmenté par les petites perſécutions du cardinal de *Richelieu*, par la haine d'un *Boiſrobert*, par les invectives d'un *Claveret*, d'un *Scudéri* et d'un abbé d'*Aubignac*, prédicateur du

1768. roi. *Corneille* eſt aſſurément le premier qui donna de l'élévation à notre langue, et qui apprit aux Français à penſer et à parler noblement. Cela ſeul lui mériterait une éternelle reconnaiſſance ; mais quand ce mérite ſe trouve dans des tragédies conduites avec un art inconnu juſqu'à lui, et remplies de morceaux qui occuperont la mémoire des hommes dans tous les ſiècles, alors l'admiration ſe joint à la reconnaiſſance. Perſonne ne lui a payé ces deux tributs plus volontiers que moi, et c'eſt toujours en lui rendant le plus ſincère hommage, que j'ai été forcé de relever des fautes

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

Ces fautes inévitables dans celui qui ouvrit la carrière, inſtruiſent les jeunes gens ſans rien diminuer de ſa gloire. J'ai eu ſoin d'avertir pluſieurs fois qu'on ne doit juger les grands-hommes que par leurs chefs-d'œuvre.

Les Anglais lui oppoſent leur *Shakeſpeare*, mais les nations ont jugé ce procès en faveur de la France. *Corneille* imita quelque choſe des Eſpagnols, mais il les ſurpaſſa, de l'aveu des Eſpagnols mêmes.

Faites agréer, je vous prie, Monſieur, à l'académie mes très-humbles et reſpectueux remercîmens des deux éloges qu'elle daigne me faire tenir. Je les lirai avec le même tranſport qu'un officier de l'armée de *Turenne* devait lire l'éloge de ſon général, prononcé par *Flèchier*. Je ſuis extrêmement ſenſible au ſouvenir de M. de *Cideville;* il y a plus de ſoixante ans que je lui ſuis tendrement attaché. La plus

grande conſolation de mon âge eſt de retrouver de vieux amis. Je crois en avoir un autre dans votre académie, ſi j'en juge par mes ſentimens pour lui, c'eſt M. *le Cat* qui joint la plus ſaine philoſophie aux connaiſſances approfondies de ſon art. 1768.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de novembre.

Il vaut mieux ſervir tout à la fois que plat à plat; ainſi j'envoie à mon divin ange les Guèbres tout entiers, ſous le couvert de M. le duc de *Praſlin*. Il m'a paru impoſſible d'adoucir les traits contre meſſieurs de *Pluton*. Si ce ſont en effet des prêtres païens, des prêtres des enfers, on ne peut trop les rendre odieux. Si les mal-intentionnés s'obſtinent à traiter cela d'allégories, rien ne les en empêchera, quelque tour que l'on prenne.

Je ſens bien que mon nom eſt plus à craindre que la pièce même. Ce ſerait mon nom qui ferait naître toutes les alluſions; il porte toujours malheur à la ſacro-ſainte. Il eſt conſtant que la choſe en elle-même eſt non-ſeulement de la plus grande innocence, mais de la meilleure morale. Si les alluſions qu'on peut faire devaient empêcher les pièces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût repréſenter. Le poſſédé a pris ſon parti: ſi on ne peut avoir une approbation, il s'en paſſera très-bien; il fera imprimer

1768. la facétie qui déplaira beaucoup aux perſécuteurs, mais qui plaira infiniment aux perſécutés.

Et après tout, comme il n'y a point aujourd'hui d'inquiſiteurs en France qui faſſent brûler les peintres qui les deſſinent, je ne vois pas qu'il y ait plus de danger à imprimer cette pièce que celle du *Royaume en interdit* (*) ou de *l'Honnête criminel.*

Je vous demande en grâce, mon cher ange, de lire l'article *Lalli* au quatrième volume du Siècle. Je ſuis convaincu qu'il était auſſi innocent que brutal, et que rien n'eſt auſſi injuſte que la juſtice.

L'abbé de *Chauvelin*, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent; au reſte, il eſt bien difficile de contenter tout le monde et ſon père.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CCCXXIII.

A M. MARMONTEL.

28 de novembre.

POINT du tout, mon cher ami; le patriarche eſt toujours malingre; et, s'il eſt goguenard dans les intervalles de ſes ſouffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaieté, qui eſt le meilleur de tous.

Tout gai que je ſuis par accès, je ſuis au fond très-affligé pour l'Eſpagne que l'univerſité de Salamanque ſuccède aux jéſuites dans le miniſtère de la perſécution. Je l'avais bien prévu avec frère *Lambertad;* et je dis, quand on chaſſa les renards, on nous laiſſera manger aux loups.

(*) Tragédie de M. *Gudin.*

J'ai

J'ai toujours votre quinzième chapitre dans le cœur et dans la tête, et la cenſure *contre*, dans le cu. Je ne crois pas qu'il y ait rien de ſi déshonorant pour notre ſiècle. Sans votre quinzième chapitre, ce ſiècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la ſorbonne en cérémonie; elle a raſſemblé les penſées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen; elle démontre au roi que vous êtes un ſujet fidelle, et à l'Egliſe que vous êtes un homme très-religieux. Il était impoſſible de travailler plus heureuſement à votre juſtification et à votre gloire. 1768.

Votre idée de l'hiſtoire politique de l'Egliſe eſt très-belle, mais c'eſt l'hiſtoire du monde entier. Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres: j'en ai dit quelques mots dans l'Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations.

L'*Examen* dans lequel le préſident *Hénault* eſt ſi maltraité, eſt un tour de maître *Gonin*, que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage eſt aſſurément d'un homme très-profond dans l'hiſtoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a auſſi des recherches ſavantes. Le ſtyle court après celui de *Monteſquieu;* il l'attrape quelquefois, mais avec des ſoléciſmes et des barbariſmes dont *Monteſquieu* avait auſſi ſa part. On a imprimé ce petit livre ſous le nom d'un marquis de *Béleſtat*. J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres ſignées de ce nom; et il ſe trouve, à fin de compte, qu'il n'y a point de marquis de *Béleſtat;* c'eſt l'aventure du faux *Arnaud*.

Je crois, après m'être bien tourmenté à deviner,

1768. que je dois finir par rire. Plût à Dieu qu'il n'y eût dans le monde que ces petites méchancetés ! Mais je reprends mon air grave et triſte, quand je ſonge à certaines choſes qui ſe ſont paſſées dans mon ſiècle ; je ne les oublie point, je les garde pour les poſthumes, et je veux que la poſtérité déteſte les perſécuteurs.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon très-cher confrère.

LETTRE CCCXXIV.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 3 de décembre.

MONSIEUR LE PRINCE,

Je ſuis enchanté de votre lettre, de votre ſouvenir; vous réveillez l'aſſoupiſſement mortel dans lequel mon âge et mes maladies m'ont plongé. J'ai quelquefois combattu ma langueur par des plaiſanteries qui ſont, à ce que je vois, parvenues juſqu'à vous; elles m'ont valu la jolie lettre dont vous m'honorez. Je m'aperçois que certaines plaiſanteries ſont bonnes à quelque choſe : il y a trente ans qu'aucun gouvernement catholique n'aurait oſé faire ce qu'ils font tous aujourd'hui. La raiſon eſt venue ; elle rend à la ſuperſtition les fers qu'elle avait reçus d'elle.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi M. le duc de *Bragance*, que je crois votre beau-frère ou votre

oncle, et qui me paraît bien digne de vous être quelque chose. Il pense comme vous; et il n'y a plus que des universités comme celle de Louvain où l'on pense autrement. Le monde est bien changé. 1768.

Je crois M. d'*Hermenches* actuellement à Paris: il ne doit pas être jusqu'ici trop content de l'expédition de Corse.

Puissiez-vous, monsieur le Prince, ne vous faire jamais tuer par des montagnards ou par des housards; vivez très-long-temps pour les intérêts de l'esprit, des grâces et de la raison.

Agréez mon sincère et tendre respect.

LETTRE CCCXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 3 de décembre.

VOILA, Monsieur, deux beaux ouvrages contre le fanatisme. Voilà deux engagemens pris à la face du ciel et de la terre, de ne jamais permettre à la religion de persécuter la probité. Il est temps que le monstre de la superstition soit enchaîné. Les princes catholiques commencent un peu à réprimer ses entreprises; mais, au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue; ils reconnaissent encore deux puissances, ou du moins ils feignent de les reconnaître: ils ne sont pas assez hardis pour déclarer que l'Eglise doit dépendre uniquement des lois du souverain; leurs sujets achètent encore des dispenses à Rome; les évêques payent des annates

1768. à la chambre qu'on nomme apoſtolique; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illuſtre ſouveraine qui ait raiſon ; elle paye les prêtres, elle ouvre leur bouche, et la ferme ; ils ſont à ſes ordres, et tout eſt tranquille.

Je ſouhaite paſſionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran comme elle a ſu diriger l'Evangile. Je ſuis perſuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me ſemble que toutes les grandes deſtinées ſe tournent vers vos climats. Il ſera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des ſciences batte complétement les ennemis des beaux arts. Puiſſé-je vivre aſſez long-temps pour apprendre que les eunuques du ſérail de Conſtantinople ſont allés filer en Sibérie! Tout ce que je crains, c'eſt qu'on ne négocie avec *Mouſtapha*, au lieu de le chaſſer de l'Europe. J'eſpère qu'elle punira ces brigands de Tartarie qui ſe croient en droit de mettre en priſon les miniſtres des ſouverains. Le beau moment, Monſieur, que celui où la Gréce verrait ſes fers briſés! Je voudrais recevoir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela eſt poſſible. Si *Mahomet II* a vaincu un ſot empereur chrétien, *Catherine II* peut bien chaſſer un ſot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus diſciplinées que les janiſſaires. Vous avez pris déjà la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace? Vous vous entendrez avec le prince *Héraclius*, et vous reviendrez après mettre à la raiſon les bons ſerviteurs du nonce du pape en Pologne.

Voilà quel eſt mon roman. Le courage de l'impératrice en fera une hiſtoire véritable ; elle a commencé ſa gloire par les lois, elle l'achèvera par les armes. Vivez heureux auprès d'elle, monſieur le Comte ; ſervez-la dans ſes grandes idées, et chantez ſes actions.. 1768.

Je préſente mes reſpects à madame la comteſſe de *Schouvaloſ*.

LETTRE CCCXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de décembre.

Le petit poſſédé demande bien pardon à ſon ange de le fatiguer continuellement des détails de ſon obſeſſion. Voici un petit chiffon qui contient les changemens demandés, ou du moins ceux qu'on a pu faire. Mais, quelque adouciſſement qu'on puiſſe mettre au portrait des prêtres d'Apamée, le fond reſtera toujours le même, et c'eſt ce fond qui eſt à craindre. J'interpelle ici mes deux anges, et je m'en rapporte à leur conſcience. N'eſt-il pas vrai que le nom du diable qui a fait cet ouvrage leur a fait peur ? n'eſt-il pas vrai que ce nom fatal a fait la même impreſſion ſur le philoſophe *Marin* ? n'ont-ils pas jugé de la pièce par l'auteur, ſans même s'en apercevoir ? Ce ſont là les triſtes effets de la mauvaiſe réputation ; autrement, comment auraient-ils pu ſoupçonner des païens de Syrie d'avoir la moindre reſſemblance avec le clergé de France ? Ce

1768. clergé n'a aucun tribunal, ne condamne perſonne à mort, ne perſécute aujourd'hui perſonne.

Si les Guèbres pouvaient reſſembler à quelque choſe, ce ne ſerait qu'aux premiers chrétiens pourſuivis par les pontifes païens, pour n'avoir adoré qu'un ſeul Dieu; et même on pourrait dire que la pièce de *la Touche* était originairement une tragédie chrétienne, mais que la crainte de retomber dans le ſujet de Polyeucte, et le reſpect pour notre ſainte religion qui ne doit pas être prodiguée ſur le théâtre, engagea l'auteur à déguiſer le ſujet ſous d'autres noms.

La pièce même, préſentée à la police ſous ce point de vue, avec un avertiſſement, ſerait-elle rejetée ſous prétexte qu'il y a des prêtres en France, comme il y en a eu de tout temps dans tous les États du monde? Il n'y a certainement pas un mot qui puiſſe déſigner nos évêques, nos curés, ou même nos moines. On pourrait, tout au plus, chercher quelque analogie entre les prêtres d'Apamée et ceux de l'inquiſition; mais l'inquiſition eſt abhorrée en France, et réprimée en Eſpagne; et certainement M. le comte d'*Aranda* ne demandera pas qu'on ſupprime cet ouvrage à Paris.

Si on reproche à feu M. *Guimon de la Touche* d'avoir rendu les prêtres d'Apamée trop odieux, il me ſemble qu'on peut répondre que, s'ils ne l'étaient pas, l'empereur aurait tort de les abolir; que d'ailleurs la loi contre les Guèbres a été portée non par les prêtres, mais par l'empereur lui-même; que tous les perſonnages ont tort dans la pièce, excepté le vieux jardinier et ſa fille; que l'empereur, en leur

pardonnant à tous, fait un grand acte de clémence, et que le dénouement eſt fondé ſur l'amour de la juſtice et du bien public. 1768.

Si, avec ces raiſons, la pièce ne paſſe point à la police, il faudra s'en conſoler, en l'imprimant ſoit ſous le nom de *la Touche*, ſoit ſous un autre.

J'ai bien de l'inquiétude ſur un objet beaucoup plus important, qui eſt la vie ou la mort de M. le comte de *Coigni*, que nos malheureuſes gazettes étrangères ont tué en Corſe. Il était venu coucher quelques jours à Ferney, l'année paſſée; il m'avait paru très-aimable, fort inſtruit et fort au-deſſus de ſon âge; il paſſait déjà pour un excellent officier. Je veux encore me flatter que les gazettes ne ſavent ce qu'elles diſent : cela leur arrive fort ſouvent.

Je ne ſuis que trop sûr de la mort du chevalier de *Bétizi* qui était bien attaché à la bonne cauſe, et que je regrette beaucoup; mais je veux douter de celle de M. de *Coigni*.

Donnez-moi donc, pour me conſoler, quelques eſpérances ſur un certain duché (*) qui ne vaut pas celui de Milan, mais pour lequel j'ai pris un vif intérêt.

Je perſiſte plus que jamais dans mon culte de dulie. *V.*

(*) Caſtro et Ronciglione que M. de *Voltaire* déſirait de voir réunis au duché de Parme.

1768.

LETTRE CCCXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 de décembre.

PUISQUE vous vous êtes amuſée de *cela*, Madame, amuſez-vous de *ceci*. C'eſt un ouvrage de l'abbé *Caillé* que vous avez tant connu, et qui vous était bien tendrement attaché.

Eh pardieu, Madame, comment pouvais-je faire avec le préſident? Mille gens charitables, dans Paris, m'attribuaient cet ouvrage contre lui ; on me le mandait de tous côtés. Jamais *Ragotin* n'a été plus en colère que moi. Je n'ai découvert l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce n'eſt point le marquis de *Bélefiat*, c'eſt un gentilhomme de la province, qu'on appelle auſſi monſieur le marquis. Il eſt très-profond dans l'hiſtoire de France ; c'eſt une eſpèce de comte de *Boulainvilliers*, très-poli dans la converſation, mais hardi et tranchant, la plume à la main.

Il eſt bien injuſte envers M. le préſident *Hénault*, et bien téméraire envers le petit-fils de *Sha-Abas*. Si j'ai aſſez de matériaux pour le réfuter, j'en uſerai avec toute la circonſpection poſſible. Je veux que l'ouvrage ſoit utile, et qu'il vous amuſe. Il s'agit d'*Henri IV;* j'ai quelque droit ſur ce temps-là; je

compte même dédier mon ouvrage à l'académie françaiſe, parce que j'y prends le parti d'un de ſes membres. La plupart des gens voient déchirer leur confrère avec une eſpèce de plaiſir, je prétends leur apprendre à vivre. 1768.

Vous ſavez, ſans doute, que quand l'évêque du Puy ennuyait ſon monde à Saint-Denis, une centaine d'auditeurs ſe détacha pour aller viſiter le tombeau d'*Henri IV*. Ils ſe mirent tous à genoux autour du cercueil, et, attendris les uns par les autres, ils l'arrosèrent de leurs larmes. Voilà une belle oraiſon funèbre et une belle anecdote. Cela ne tombera pas à terre.

Je me flatte, Madame, que votre *petite mère* n'a rien à craindre des ſots contes que l'on débite dans Paris contre ſon mari, que je regarde comme un homme de génie, et par conſéquent comme un homme unique dans le petit ſiècle qui a ſuccédé au plus grand des ſiècles.

Oui, ſans doute, la paix vaut encore mieux que la vérité; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas contriſter ſon voiſin pour des argumens; mais il faut chercher la paix de l'ame dans la vérité, et fouler aux pieds des erreurs monſtrueuſes qui bouleverſeraient cette ame, et qui la rendraient le jouet des fripons.

Soyez très-sûre qu'on paſſe des momens bien triſtes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le doute. Vos amis les *Chaulieu* et les *Saint-Aulaire* ſont morts en paix. *V.*

1768.

LETTRE CCCXXVIII.

A LA MEME.

12 de décembre.

MADAME, les imaginations ne dorment point; et, quand même elles prendraient, en ſe couchant, une doſe des oraiſons funèbres de l'évêque du Puy et de l'évêque de Troyes, le diable les bercerait toujours. Quand la marâtre nature nous prive de la vue, elle peint les objets avec plus de force dans le cerveau; c'eſt ce que la coquine me fait éprouver.

Je ſuis votre confrère des quinze-vingts, dès que la neige eſt ſur mon horizon de quatre-vingts lieues de tour ; le diable alors me berce beaucoup plus que dans les autres ſaiſons. Je n'ai trouvé à cela d'autre exorciſme que celui de boire : je bois beaucoup, c'eſt-à-dire demi-ſetier à chaque repas, et je vous conſeille d'en faire autant; il faut que ce ſoit d'excellent vin; perſonne, de mon temps, n'en avait de bon à Paris.

L'aventure du préſident *Hénault* eſt aſſurément bien ſingulière. On s'eſt moqué de moi avec des *Béloſte* et des *Béleſtat*, grands noms que vous connaiſſez. Je ne veux ni rien croire, ni même chercher à croire.

L'abbé *Boudot* a eu la bonté de fureter dans la bibliothèque du roi. Il en réſulte qu'il eſt très-vrai qu'aux premiers états de Blois, dont vous ne vous ſouvenez guère, on donna trois fois aux parlemens le titre d'*états généraux au petit pied*. Je ne penſe

point du tout que les parlemens repréſentent les états généraux, ſur quelque *pied* que ce puiſſe être; et quand même j'aurais acheté une charge de conſeiller au parlement pour quarante mille francs, je ne me croirais point du tout partie des états généraux de France. 1768.

Mais je ne veux point entrer dans cette diſcuſſion, et m'aller brouiller avec tous les parlemens du royaume, à moins que le roi ne me donne quatre ou cinq régimens à mes ordres. De toutes les facéties qui ſont venues troubler mon repos dans ma retraite, celle-ci eſt la plus extraordinaire.

L'A, B, C eſt un ancien ouvrage traduit de l'anglais, imprimé en 1762. Cela eſt fier, profond, hardi : cette lecture demande de l'attention. Il n'y a point de miniſtre, point d'évêque, en deçà de la mer, à qui cet A, B, C puiſſe plaire; cela eſt inſolent, vous dis-je, pour des têtes françaiſes. Si vous voulez le lire, vous qui avez une tête de tout pays, j'en chercherai un exemplaire, et je vous l'enverrai ; mais l'ouvrage a un pouce d'épaiſſeur. Si votre *grand'-maman* a ſes ports francs, comme ſon mari, je le lui adreſſerai pour vous.

Il faut que je vous conte ce qu'on ne ſait pas à Paris. Le ſinge de *Nicolet*, qui demeure à Rome, s'eſt aviſé de canoniſer non-ſeulement madame de *Chantal*, à qui St *François de Sales* avait fait deux enfans, mais il a encore canoniſé un frère capucin nommé frère *Cucufin* d'Aſcoli. J'ai vu le procès verbal de ſa canoniſation ; il y eſt dit qu'il ſe plaiſait fort à ſe faire donner des coups de pied dans le cu par humilité, et qu'il répandait exprès des œufs frais

1768. et de la bouillie sur sa barbe, afin que les profanes se moquassent de lui, et qu'il offrait à DIEU leurs railleries. Raillerie à part, il faut que *Rezzonico* soit un grand imbécille; il ne sait pas encore que l'Europe entière rit de Rome comme de frère *Cucufin*. (*)

Je sais pourtant qu'il y a encore des hottentots, même à Paris; mais, dans dix ans il n'y en aura plus : croyez-moi sur ma parole.

Quoi qu'il en soit, Madame, buvez et dormez; amusez-vous le moins mal que vous le pourrez; supportez la vie, ne craignez point la mort que *Cicéron* appelle la fin de toutes les douleurs. *Cicéron* était un homme de fort bon sens. Je déteste les poules mouillées et les ames faibles. Il est trop honteux d'asservir son ame à la démence et à la bêtise de gens dont on n'aurait pas voulu pour ses palefreniers. Souvenons-nous des vers de l'abbé de *Chaulieu :*

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute.
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus de doute;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.

Adieu, Madame; je baise vos mains avec mes lèvres plates, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment.

(*) Voyez le vol. de Facéties.

LETTRE CCCXXIX. 1768.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

17 de décembre.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami. Voici un petit livre qui m'eſt tombé entre les mains, je vous prie de m'en dire votre avis. Je ne vous ai point envoyé les Siècles, parce qu'ils ſont pleins de fautes typographiques : mon ſort eſt d'être ridiculement imprimé.

Vous m'abandonnez. J'ai beſoin que vous me diſiez ce que vous penſez des trois premières lettres de l'alphabet de M. *Huet*. Je ne vous demande point de nouvelles des Corſes, ni de madame *du Barri*, mais je vous en demande de l'A, B, C.

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'eſt pas philoſophe; mais pourvu que les honnêtes gens le ſoient, je ſuis fort content. Il s'eſt fait un prodigieux changement dans Toulouſe. La révolution s'opère ſenſiblement dans les eſprits, malgré les cris des fanatiques. La lumière vient par cent trous qu'il leur ſera impoſſible de boucher.

Que dites-vous de *Catherine* qui ſe fait inoculer, ſans que perſonne en ſache rien, et qui va ſe mettre à la tête de ſon armée? Je ſouhaite paſſionnément qu'elle détrône *Mouſtapha*. Je voudrais avoir aſſez de force pour l'aller trouver à Conſtantinople; mais je ſuis plus près d'aller trouver *Pierre III*, quoique je ne ſois pas ſi ivrogne que lui.

1768. Avez-vous lu *la Riforma d'Italia*? il n'y a guère d'ouvrage plus fort et plus hardi; il fait trembler tous les prêtres, et inſpire du courage aux laïques. L'idole de *Sérapis* tombe en pièces; on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de ſa tête. Il ſe peut très-bien faire que les Italiens nous devancent; car vous ſavez que les Velches arrivent toujours les derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conſeiller à la tournelle, qui ne m'aurait pas laiſſé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce qu'on ſerait capable de faire.

Portez-vous bien, mon cher vrai philoſophe, et cultivez tout doucement la vigne du Seigneur.

LETTRE CCCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Mon cher ange, les manes de *la Touche* ſe recommandent à votre bonté habile et courageuſe. Je me trompe fort, ou il ne reſte plus aucun prétexte à l'allégorie. La fin du troiſième acte pouvait en fournir; on l'a entièrement retranchée. Ces prêtres mêmes étaient trop odieux, et n'attiraient que de l'indignation lorſqu'il fallait inſpirer de l'attendriſſement. C'était à la jeune guèbre à reſter ſur le théâtre, et

non à ces vilains prêtres qu'on déteſte. Elle tire des larmes ; elle eſt orthodoxe dans toutes les religions, ſon monologue eſt un des moins mauvais qu'ait jamais fait *la Touche*. Les prêtres ne paraiſſant plus dans les trois derniers actes, et leur rôle infame étant fort adouci dans les deux premiers, il me paraît qu'un inquiſiteur même ne pourrait s'élever contre la pièce. 1768.

Voici donc les trois premiers actes dans leſquels vous trouverez beaucoup de changemens. Les deux derniers étant ſans prêtres, il n'y a plus rien à changer que le titre de la tragédie. *La Touche* l'avait intitulée les Guèbres ; cela ſeul pourrait donner des ſoupçons. Ce titre des Guèbres rappellerait celui des Scythes, et préſenterait d'ailleurs une idée de religion qu'il faut abſolument écarter. Je l'appelle donc les Deux frères. On pourra l'annoncer ſous ce nom, après quoi on lui en donnera un plus convenable.

Le Kain peut donc la lire hardiment à la comédie. Il ne s'agit plus que d'anéantir dans la tête de *Marin* le préjugé qui pourrait encore lui donner de la timidité : c'eſt un coup de partie, mon cher ange ; il faut reſſuſciter le théâtre qui ſefait preſque ſeul la gloire des Velches. Je vous avouerai de plus que ce ſerait une occaſion de faire certaines démarches que ſans cela je n'aurais jamais faites. Je n'ai plus que deux paſſions, celle de faire jouer les Deux frères, et celle de revoir les deux anges.

J'ai encore une demi-paſſion, c'eſt que l'opéra de M. de *la Borde* ſoit donné pour la fête du mariage du dauphin. La muſique eſt certainement fort agréable.

1768. Je doute que M. le duc de *Duras* puiſſe trouver rien de mieux. Dites-moi ſi vous voulez lui en parler, et ſi vous voulez que je lui en écrive.

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCCXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

20 de décembre.

NON, mon cher Marquis, non, les *Socrates* modernes ne boiront point la ciguë. Le *Socrate* d'Athènes était, entre nous, un homme très-imprudent, un ergoteur impitoyable, qui s'était fait mille ennemis, et qui brava ſes juges très-mal à propos.

Nos philoſophes aujourd'hui ſont plus adroits ; ils n'ont point la ſotte et dangereuſe vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages ; ce ſont des mains inviſibles qui percent le fanatiſme d'un bout de l'Europe à l'autre avec les flèches de la vérité. *Damilaville* vient de mourir ; il était l'auteur du *Chriſtianiſme dévoilé*, et de beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais ſu ; ſes amis lui ont gardé le ſecret tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philoſophie. Perſonne ne ſait encore qui eſt l'auteur du livre donné ſous le nom de *Fréret*. On a imprimé en Hollande, depuis deux ans, plus de ſoixante volumes contre la ſuperſtition. Les auteurs en ſont abſolument inconnus, quoiqu'ils puiſſent hardiment ſe découvrir. L'italien qui a fait *la Riforma d'Italia*, n'a

n'a eu garde d'aller préſenter ſon ouvrage à *Rezzonico;* mais ſon livre a fait un effet prodigieux. Mille plumes écrivent, et cent mille voix s'élèvent contre les abus et en faveur de la tolérance. Soyez très-sûr que la révolution qui s'eſt faite depuis environ douze ans dans les eſprits, n'a pas peu ſervi à chaſſer les jéſuites de tant d'Etats, et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome qui les feſait trembler tous autrefois. Le peuple eſt bien ſot, et cependant la lumière pénètre juſqu'à lui. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il n'y a pas vingt perſonnes dans Genève qui n'abjurent *Calvin* autant que le pape, et qu'il y a des philoſophes juſque dans les boutiques de Paris. 1768.

Je mourrai conſolé en voyant la véritable religion, c'eſt-à-dire celle du cœur, établie ſur la ruine des ſimagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfeſance et l'indulgence. Avec ces ſentimens, je brave le diable qui n'exiſte point, et les vrais diables fanatiques qui n'exiſtent que trop. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château qui eſt votre étape.

Je ne veux point mourir ſans vous avoir embraſſé

1768.

LETTRE CCCXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de décembre.

MAIS, mon cher ange, l'empereur dit, à la dernière ſcène, préciſément ce que vous voulez qu'on diſe dans votre lettre du 15; mais cela eſt annoncé, dès la première ſcène, dans les dernières additions; mais le troiſième acte finit par la prière la plus touchante et la plus orthodoxe; mais il n'y a plus le moindre prétexte à l'allégorie. Oubliez-moi; que *Marin* m'oublie; mettez-vous bien tous deux *la Touche* dans la tête, et vous verrez qu'il n'y a pas la moindre ombre de difficulté à la choſe. Me trompé-je? ai-je un bandeau ſur les yeux? Mahomet et le Tartufe n'étaient-ils pas cent fois plus hardis? Quel eſt l'homme, dans le parterre et dans les loges, qui ne ſoit pas de l'avis de l'auteur, et qui ne le béniſſe? quel eſt, dans la capitale des Velches, le porte-Dieu, ou le gobe-Dieu qui oſe dire : C'eſt moi qu'on a voulu déſigner par les prêtres de *Pluton*? quel rapport peut-on jamais trouver entre les juges d'Apamée et les chanoines de Notre-Dame? Vous avez toujours l'auteur ſur le bout du nez, et vous croyez l'ouvrage hardi, parce que cet auteur a une fort méchante réputation.

Mais, au nom de Dieu, ne penſez qu'à *la Touche;* il vous a écrit un petit mot, en vous envoyant les

trois premiers actes retouchés, ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin*. Vous trouverez ſa lettre dans le paquet. Ma foi, ces trois actes raccommodent tout, et les deux anges doivent être très-édifiés. 1768.

Je ſuis très-fâché que votre fromage de parmeſan ne puiſſe être arrondi par Caſtro et Ronciglione. Je m'imaginais que l'aîné laiſſerait ces rognures à ſon cadet, d'autant plus qu'elles ſont extrêmement à ſa bienſéance.

Je ſuis encore plus fâché que ce *Tanucci* ſoit une poule mouillée. Que peut-il craindre? eſt-ce qu'il n'entend pas les cris de l'Europe? eſt-ce qu'il ne ſait pas que cent millions de voix s'élèveront en ſa faveur?

Avez-vous vu *la Riforma d'Italia*, mes divins anges? les livres français ſont tous circonſpects et honnêtes en comparaiſon. Quand l'auteur parle des moines, il ne les appelle jamais que canailles. Enfin, tous les yeux ſont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raiſon.

Damilaville était le plus intrépide ſoutien de cette raiſon perſécutée; c'était une ame d'airain, et auſſi tendre que ferme pour ſes amis. J'ai fait une cruelle perte, et je la ſens juſqu'au fond de mon cœur. Faut-il qu'un tel homme périſſe, et que *Fréron* vive!

Vivez long-temps, mon cher ange. Vous devez, s'il m'en ſouvient, n'avoir que ſoixante et ſept ans; j'étais bien votre aîné, et je le ſuis encore. Je vous aimerai juſqu'à ce que ma drôle de vie finiſſe.

Cependant, que penſeriez-vous ſi, au premier acte, *Iradan* parlait ainſi à ces coquins de prêtres?

—— Nous ſommes ſes ſoldats, j'obéis à mon maître ;
1768. Il peut tout.

LE GRAND PRETRE.

Oui, ſur vous.

IRADAN.

Sur vous auſſi, peut-être.
Les pontifes divins, des peuples reſpectés,
Condamnent tous l'orgueil, et plus les cruautés.
Jamais le ſang humain ne coula dans leurs temples,
Ils ſont des vœux pour nous, imitez leurs exemples.
Tant qu'en ces lieux ſurtout je pourrai commander,
N'eſpérez pas me nuire et me dépoſſéder
Des droits que Rome attache aux tribuns militaires, &c.

Que peut-on dire de plus honnête et même de plus fort en faveur des prêtres ? cela ne prévient-il pas toutes les alluſions ? et s'il faut qu'on en faſſe, ces alluſions ne ſont-elles pas alors favorables ?

Ces quatre vers ajoutés ne s'accordent-ils pas parfaitement avec les additions déjà faites dans la première ſcène ? n'êtes-vous pas parfaitement content ?

Toute cette affaire-ci ne ſera-t-elle pas extrêmement plaiſante ? Ma foi, ce *la Touche* était un bon garçon. Voici le papier tout muſqué pour le premier acte ; il n'y aura qu'à l'ajuſter avec quatre petits pains. *V.*

LETTRE CCCXXXIII. 1768.

A M. L. C.

Du 23 de décembre.

Si vous voulez, Monſieur, vous appliquer ſérieuſement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun ſyſtême. Il faut ſe conduire comme les *Boyle*, les *Galilée*, les *Newton*, examiner, peſer, calculer et meſurer, mais jamais deviner.

Newton n'a jamais fait de ſyſtême; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ſes imaginations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous démontrent, il faut le tenir pour vrai; dans tout le reſte il n'y a qu'à dire *j'ignore*.

Il eſt inconteſtable que les marées ſuivent exactement le cours du ſoleil et de la lune; il eſt mathématiquement démontré que ces deux aſtres pèſent ſur notre globe, et en quelle proportion ils pèſent. De-là *Newton* a non-ſeulement calculé l'action du ſoleil et de la lune ſur les marées de l'Océan, mais encore l'action de la terre et du ſoleil ſur les eaux de la lune (ſuppoſé qu'il y ait des eaux). Il eſt étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes; mais cet homme s'eſt ſervi du flambeau des mathématiques, le ſeul flambeau qui éclaire.

Gardez-vous donc bien, Monſieur, de vous laiſſer ſéduire par l'imagination; il faut la renvoyer à la

1768. poëſie, et la bannir de la phyſique. Imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'eſt comme ſi on réſolvait un problème par un madrigal.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps, c'eſt une vérité dont il n'eſt pas permis de douter; il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre: mais qu'il y ait une fournaiſe préciſément dans le centre de la terre, c'eſt une choſe que perſonne ne peut ſavoir, qui n'eſt nullement probable, et que par conſéquent on ne peut admettre en phyſique.

Quand même ce feu exiſterait, il ne rendrait raiſon ni des grandes marées des équinoxes et des ſolſtices, ni de celles des pleines lunes, ni pourquoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, ni pourquoi les marées retardent avec la lune, &c. Donc il n'y aurait pas la moindre raiſon d'admettre ce prétendu foyer pour cauſe du gonflement des eaux.

Vous demandez, Monſieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du ſoleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau, pour la réſoudre enſuite en pluie, par le ſecours des vents.

Vous dites, Monſieur, que vous trouvez très-mal imaginé ce que pluſieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies ſuffiſent à la formation des rivières. Comptez que cela n'eſt ni bien ni mal imaginé, mais que c'eſt une vérité reconnue par le calcul. Vous pouvez conſulter ſur cela *Mariotte*, et les *Tranſactions d'Angleterre*.

En un mot, Monſieur, s'il m'eſt permis de répondre

à l'honneur de votre lettre par des conseils, lisez les bons auteurs qui n'ont que l'expérience et le calcul pour guides, et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire. Je suis, &c. 1768.

AU MEME.

Sur les qualités occultes.

Oui, Monsieur, je l'ai dit, je le redis, et je le redirai, malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai. La formation des élémens, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, minéraux, notre naissance, notre vie, notre mort, la veille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte.

Descartes se crut fort au-dessus d'*Aristote*, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *Il faut commencer par douter*. Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés, faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse et une subtile; composer des astres avec de tels ingrédiens, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement.

Cet extravagant roman réussit quelque temps, parce que les romans étaient alors à la mode. *Cyrus* et *Clélie* valaient beaucoup mieux, car ils n'induisaient personne en erreur. Apprenez-moi l'histoire du monde, si vous la savez, mais gardez-vous de l'inventer.

1768. Voyez, tâtez, mesurez, pesez, nombrez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus.

Newton a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cause. Pourquoi cette cause est-elle occulte? c'est qu'elle est premier principe.

Nous savons les lois du mouvement; mais la cause du mouvement, étant premier principe, sera éternellement cachée. Vous êtes en vie, mais comment? vous n'en saurez jamais rien. Vous avez des sensations, des idées, mais devinerez-vous ce qui vous les donne? cela n'est-il pas la chose du monde la plus occulte?

On a donné des noms à un certain nombre de facultés qui se développent en nous, à mesure que nos organes prennent un peu de force au sortir des tégumens où nous avons été renfermés neuf mois (sans qu'on sache même ce que c'est que cette force). Si nous nous souvenons de quelque chose, on dit, c'est de la mémoire; si nous mettons quelques idées en ordre, c'est du jugement; si nous formons un tableau suivi de quelques autres idées éparses, dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination; et le résultat ou le principe de ces qualités est appelé *ame*, chose mille fois plus occulte encore.

Or, s'il vous plaît, puisqu'il est très-vrai qu'il n'est point dans vous un être à part qui s'appelle *sensibilité*, un autre qui soit *mémoire*, un troisième qui s'appelle *jugement*, un quatrième qui s'appelle *imagination*, concevrez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé des quatre autres qui n'existent point?

Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait en grec le mot de *pſyché* ou celui de *nous*? entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme? n'était-ce pas l'expreſſion occulte d'une choſe très-occulte? 1768.

Toutes les ontologies, toutes les pſycologies ne ſont-elles pas des rêves? On s'ignore dans le ventre de ſa mère; c'eſt-là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on eſt moins diſtrait. On s'ignore en naiſſant, en croiſſant, en vivant, en mourant.

Le premier raiſonneur qui s'écarta de cette ancienne philoſophie des qualités occultes, corrompit l'eſprit du genre-humain. Il nous plongea dans un labyrinthe dont il nous eſt aujourd'hui impoſſible de nous tirer.

Combien plus ſage avait été le premier ignorant qui avait dit à l'Etre auteur de tout : » Tu m'as » fait ſans que j'en euſſe connaiſſance, et tu me » conſerves ſans que je puiſſe deviner comment » je ſubſiſte. J'ai accompli une des lois les plus » abſtruſes de la phyſique, en ſuçant le teton de » ma nourrice ; et j'en accomplis une beaucoup » plus ignorée, en mangeant et en digérant les » alimens dont tu me nourris. Je ſais encore moins » comment des idées entrent dans ma tête pour en » ſortir le moment d'après ſans jamais reparaître, » et comment d'autres y reſtent toute ma vie, quelque » effort que je faſſe pour les en chaſſer. Je ſuis un » effet de ton pouvoir occulte et ſuprême, à qui » les aſtres obéiſſent comme moi. Un grain de » pouſſière que le vent agite, ne dit point, c'eſt moi

1768. ,, qui commande aux vents. *In te vivimus, movemur et* ,, *ſumus;* tu es le ſeul Etre, tout le reſte eſt mode.,,

C'eſt-là cette philoſophie des qualités occultes que le père *Mallebranche* entrevit dans le dernier ſiècle. S'il avait pu s'arrêter ſur le bord de l'abyme, il eût été le plus grand, ou plutôt le ſeul métaphyſicien; mais il voulut parler au verbe: il ſauta dans l'abyme, et il diſparut.

Il avait, dans ſes deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur de l'*Action de Dieu ſur les créatures* tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philoſophe qui était leur maître, ſans qu'ils le ſuſſent; Dieu me garde de le nommer.

Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'eſprit, deſquels il faut excepter le grand *Locke* qui avait plus que de l'eſprit, &c.

LETTRE CCCXXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de décembre.

Ce n'eſt pas aſſurément, Madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous ſois très-tendrement attaché.

Je vous écris pour vous dire que votre petite-mère ou grand'mère, je ne ſais comment vous

l'appelez, a écrit à ſon protégé *Dupuits* une lettre où elle met, ſans y ſonger, tout l'eſprit et les grâces que vous lui connaiſſez. Elle prétend qu'elle eſt diſgraciée à ma cour, parce que je ne lui ai envoyé que le Marſeillois et le Lion de *Saint-Didier*, et qu'elle n'a point eu les Trois empereurs de l'abbé *Caille;* mais je n'ai pas oſé lui envoyer, par la poſte, ces trois têtes couronnées, à cauſe des notes qui ſont un peu inſolentes; et, de plus, il m'a paru que vous aimiez mieux le Marſeillois et le Lion; c'eſt pourquoi elle n'a eu que ces deux animaux. Il y a pourtant un vers dans les Trois empereurs qui eſt le meilleur que l'abbé *Caille* fera de ſa vie. C'eſt quand *Trajan* dit aux chats fourrés de ſorbonne : 1768.

Dieu n'eſt ni ſi méchant ni ſi ſot que vous dites.

Quand un homme comme *Trajan* prônonce une telle maxime, elle doit faire un très-grand effet ſur les cœurs honnêtes.

Votre petite-mère, ou grand'mère, a un cœur généreux et compatiſſant; elle daigne propoſer la paix entre *la Bletterie* et moi. Je demande, pour premier article, qu'il me permette de vivre encore deux ans, attendu que je n'en ai que ſoixante et quinze; et que, pendant ces deux années, il me ſoit loiſible de faire une épigramme contre lui tous les ſix mois; pour lui, il mourra quand il voudra.

Saviez-vous qu'il a outragé le préſident *Hénault* autant que moi? Tout ceci eſt la guerre des vieillards. Voici comme cet apoſtat janſéniſte s'exprime, page 235, tome II : *En revanche, fixer l'époque des plus petits faits avec exactitude, c'eſt le ſublime de pluſieurs*

1768. *prétendus hiſtoriens modernes, cela leur tient lieu de génie et de talens hiſtoriques.*

Je vous demande, Madame, ſi on peut déſigner plus clairement votre ami? ne devait-il pas l'excepter de cette cenſure auſſi générale qu'injuſte? ne devait-il pas faire comme moi qui n'ai perdu aucune occaſion de rendre juſtice à M. *Hénault*, et qui l'ai cité trois fois dans le Siècle de *Louis XIV*, avec les plus grands éloges? par quelle rage ce traducteur pincé du nerveux *Tacite* outrage-t-il le préſident *Hénault*, *Marmontel*, un avocat *Linguet* et moi, dans des notes ſur *Tibère*? qu'avons-nous à démêler avec *Tibère*? Quelle pitié! et pourquoi votre petite-mère n'avoue-t-elle pas tout net que l'abbé de *la Bletterie* eſt un malaviſé?

Et vous, Madame, il faut que je vous gronde. Pourquoi haïſſez-vous les philoſophes quand vous penſez comme eux? vous devriez être leur reine; et vous vous faites leur ennemie. Il y en a un dont vous avez été mécontente; mais faut-il que le corps en ſouffre? eſt-ce à vous de décrier vos ſujets?

Permettez-moi de vous faire cette remontrance, en qualité de votre avocat général. Tout notre parlement ſera à vos genoux quand vous voudrez; mais ne le foulez pas aux pieds, quand il s'y jette de bonne grâce.

Votre petite-mère et vous, vous me demandez l'A, B, C. Je vous proteſte à toutes deux, et à l'archevêque de Paris, et au ſyndic de la ſorbonne, que l'A, B, C eſt un ouvrage anglais, compoſé par un M. *Huet*, très-connu, traduit il y a dix ans, imprimé en 1762 : que c'eſt un roſt-bif anglais,

très-difficile à digérer par beaucoup de petits eſtomacs de Paris. Et ſérieuſement, je ſerais au déſeſpoir qu'on me ſoupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi, dans mon jeune âge; car, en 1762, je n'avais que 69 ans. Vous n'aurez jamais cette infamie, qu'à condition que vous rendrez par-tout juſtice à mon innocence, qui ſera furieuſement attaquée par les méchans juſqu'à mon dernier jour. 1768.

Au reſte, il y a depuis long-temps un déluge de pareils livres. *La Théologie portative*, pleine d'excellentes plaiſanteries et d'aſſez mauvaiſes; *l'Impoſture ſacerdotale*, traduite de *Gordon; la Riforma d'Italia*, ouvrage trop déclamatoire, qui n'eſt pas encore traduit, mais qui ſonne le tocſin contre tous les moines. Les Droits des hommes et les uſurpations des papes; *le Chriſtianiſme dévoilé*, par feu *Damilaville; le Militaire philoſophe*, de *Saint-Hiacynthe*, livres tout pleins de raiſonnemens, et capables d'ennuyer une tête qui ne voudrait que s'amuſer. Enfin, il y a cent mains inviſibles qui lancent des flèches contre la ſuperſtition.

Je ſouhaite paſſionnément que leurs traits ne ſe méprennent point, et ne détruiſent pas la religion que je reſpecte infiniment, et que je pratique.

Un de mes articles de foi, Madame, eſt de croire que vous avez un eſprit ſupérieur. Ma charité conſiſte à vous aimer, quand même vous ne m'aimeriez plus; mais malheureuſement je n'ai pas l'eſpérance de vous revoir.

1768.

LETTRE CCCXXXV.

A M. GRIMM.

27 de décembre.

L'AFFLIGÉ ſolitaire des Alpes a reçu la lettre conſolante du prophète de Bohême. Ils pleurent enſemble, quoiqu'à cent lieues l'un de l'autre, le défenſeur intrépide de la raiſon, et le vertueux ennemi du fanatiſme. *Damilaville* eſt mort, et *Fréron* eſt gros et gras; mais que voulez-vous? *Therſite* a ſurvécu à *Achille*, et les bourreaux du chevalier de *la Barre* ſont encore vivans. On paſſe ſa vie à s'indigner et à gémir.

Il y a des barbares qui imputent la traduction de l'A, B, C à l'ami du prophète bohémien; c'eſt une imputation atroce. La traduction eſt d'un avocat nommé *la Baſtide Chiniac*, auteur d'un *Commentaire ſur les diſcours de l'abbé Fleury*. L'original anglais fut imprimé à Londres en 1761, et la traduction en 1762, chez *Robert Freemann*, où tout le monde peut l'acheter. Voilà de ces vérités dont il faut que les adeptes ſoient inſtruits, et qu'ils inſtruiſent le monde. Les prophètes doivent ſe ſecourir les uns les autres, et ne ſe pas donner des ſoufflets comme *Sédéchias* en donnait à *Michée*.

Je prie le prophète de me mettre aux pieds de ma belle philoſophe.

On dit du bien de mademoiſelle *Veſtris;* mais il

faut savoir si ses talens sont en elle, ou s'ils sont infusés par *le Kain;* si elle est *ens per se* ou *ens per aliud*. 1768.

Vous reconnaîtrez l'écriture d'*Elisée*, sous la dictée du vieil *Elie;* je lui laisserai bientôt mon manteau, mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse en *Confucius*, en *Epictète*, en *Marc-Aurèle*, et je me recommande à l'assemblée des fidelles. *V.*

LETTRE CCCXXXVI.

A M. LETHINOIS, *avocat.*

27 de décembre.

Je vous remercie, Monsieur, de l'éloquent mémoire que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce bel ouvrage aurait été soutenu de preuves, si votre nègre des Moluques avait voulu vous instruire de l'âge auquel le roi son père le fit voyager; du nombre et des noms des grands de sa cour qui, sans doute, accompagnèrent le dauphin de Timor; des particularités de ce pays, de sa religion, de la manière dont le révérend père dominicain, son précepteur, s'y prit pour vendre le duc et pair nègre, les écuyers et les gentilshommes de la chambre du dauphin, et pour changer son altesse royale en garçon de cuisine.

L'île de Timor a toujours passé pour un pays assez pauvre, dont toute la richesse consiste en bois

1768. de ſandal. Franchement, Monſieur, l'hiſtoire de ce prince n'eſt pas de la plus grande vraiſemblance : tout ce qu'on vous accordera, c'eſt que le père *Ignace* eſt un fripon ; mais il eſt bien étonnant qu'un dominicain s'appelle *Ignace ;* vous ſavez que les jéſuites et les jacobins ſe ſont toujours déteſtés, eux et leurs ſaints.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, ſi le conſeil n'a point eu d'égard à votre requête, il a ſans doute rendu juſtice à votre manière d'écrire ; il n'a pu vous refuſer ſon eſtime, et je penſe comme tout le conſeil.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CCCXXXVII.

A M. SAURIN.

28 de décembre.

PREMIÈREMENT, mon cher confrère, je vous ai envoyé un Siècle, et je ſuis étonné et confondu que vous ne l'ayez pas reçu.

En ſecond lieu, vos vers ſont très-jolis.

Troiſièmement, votre équation eſt de fauſſe poſition. Ce n'eſt point moi qui ai traduit l'A, B, C, Dieu m'en garde. Je ſais trop qu'il y a des monſtres qu'on ne peut apprivoiſer. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le ſang du chevalier de *la Barre*, ſont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'en cas que j'euſſe dix mille ſerviteurs de DIEU avec moi,

que

ayant l'épée sur la cuisse, et *combattant les combats du Seigneur*. 1768.

Il y a présentement cinq cents mille israélites en France qui détestent l'idole de *Baal;* mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause. Ils disent : Dieu béniſſe le prophète! et si on le lapidait comme *Ezéchiel*, ou si on le sciait en deux comme *Jérémie*, ils le laisseraient scier ou lapider, et iraient souper gaiement.

Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de s'aider un peu les uns les autres, de peur d'être sciés; et si un monstre vient nous demander : Votre ami l'adepte a-t-il fait cela? il faut mentir à ce monstre.

Il me paraît que M. *Huet*, auteur de l'A, B, C, est visiblement un anglais qui n'a acception de personne. Il trouve *Fénélon* trop languissant, et *Monteſquieu* trop sautillant. Un anglais est libre, il parle librement; il trouve la politique tirée de l'*Ecriture sainte* de *Boſſuet*, et tous ses ouvrages polémiques, détestables; il le regarde comme un déclamateur de très-mauvaise foi. Pour moi, je vous avoue que je suis pour madame *du Deffant* qui disait que l'*Eſprit des lois était de l'eſprit ſur les lois*. Je ne vois de vrai génie que dans Cinna et dans les pièces de *Racine*, et je fais plus de cas d'Armide et du quatrième acte de Roland que de tous nos livres de prose.

Monteſquieu, dans ses *Lettres perſanes*, se tue à rabaisser les poëtes. Il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment, dans ces *Lettres*, l'académie dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression; c'est, à mon

—— ſens, ſon principal mérite. Il eſt ridicule de faire
1768. le goguenard dans un livre de juriſprudence univerſelle. Je ne peux ſouffrir qu'on ſoit plaiſant ſi hors de propos; enfin, chacun a ſon avis; le mien eſt de vous aimer et de vous eſtimer toujours. *V.*

Fin du Tome neuvième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES.

LETTRE I. Page 131

LETTRE II. 597

ALBERGATI CAPACELLI. (M. le marquis)

LETTRE I. 210

LETTRE II. 296

ANNECY. (M. l'évêque d')

LETTRE I. 453

LETTRE II. 464

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 27

LETTRE II. 125

LETTRE III. 218

LETTRE IV. 233

LETTRE V. 295

LETTRE VI. 525

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 4

LETTRE II. 6

LETTRE III. 49

LETTRE IV. 56

LETTRE V. 62
LETTRE VI. 135
LETTRE VII. 145
LETTRE VIII. 151
LETTRE IX. 154
LETTRE X. 158
LETTRE XI. 176
LETTRE XII. 185
LETTRE XIII. 189
LETTRE XIV. 193
LETTRE XV. 203
LETTRE XVI. 211
LETTRE XVII. 217
LETTRE XVIII. 222
LETTRE XIX. 229
LETTRE XX. 237
LETTRE XXI. 242
LETTRE XXII. 250
LETTRE XXIII. 255
LETTRE XXIV. 267
LETTRE XXV. 271
LETTRE XXVI. 276
LETTRE XXVII. 284
LETTRE XXVIII. 287
LETTRE XXIX. 290
LETTRE XXX. 302
LETTRE XXXI. 307
LETTRE XXXII. 321
LETTRE XXXIII. 342

LETTRE XXXIV. 399
LETTRE XXXV. 421
LETTRE XXXVI. 423
LETTRE XXXVII. 458
LETTRE XXXVIII. 472
LETTRE XXXIX. 489
LETTRE XL. 513
LETTRE XLI. 518
LETTRE XLII. 526
LETTRE XLIII. 535
LETTRE XLIV. 536
LETTRE XLV. 541
LETTRE XLVI. 546
LETTRE XLVII. 570
LETTRE XLVIII. 575
LETTRE XLIX. 581
LETTRE L. 590
LETTRE LI. 594

B.

BEAUTEVILLE. (M. le chevalier de) 558
BEAUZÉE. (M.) 387
BELLOI. (M. du) 162
BERAUD, (M. l'abbé) *auteur d'un poëme épique sur la conquête de la terre promise.* 106
BERNSTORF, (M. le comte de) *premier ministre du roi de Danemarck.* 43

BOISGELIN, (M. le comte de) *maître de la garde-robe du roi.* 121

BORDES. (M. de)

LETTRE I. 188

LETTRE II. 235

LETTRE III. 448

LETTRE IV. 589

BOUFFLERS. (Madame la marquise de)

LETTRE I. 30

LETTRE II. 36

BOUILLON. (Monseigneur le duc de) 363

C.

CAPERONNIER, (M.) *à la bibliothèque du roi.* 487

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 46

LETTRE II. 119

LETTRE III. 126

LETTRE IV. 328

LETTRE V. 334

LETTRE VI. 343

LETTRE VII. 358

LETTRE VIII. 361

LETTRE IX. 366

LETTRE X. 378

LETTRE XI. 393

LETTRE XII. 402

LETTRE XIII. 415
LETTRE XIV. 470
LETTRE XV. 474
LETTRE XVI. 499
LETTRE XVII. 554

CHARDON, (M.) *maître des requêtes, &c.*
LETTRE I. 39
LETTRE II. 141
LETTRE III. 325
LETTRE IV. 350
LETTRE V. 365

CHATELLUX. (M. le chevalier de) 57

CHAUVELIN. (M. le marquis de)
LETTRE I. 75
LETTRE II. 197

CHOISEUL. (Madame la ducheſſe de)
LETTRE I. 380
LETTRE II. 409
LETTRE III. 512

CHOISEUL. (M. le duc de) *Sur le cordon de troupes auprès de Genève.*
LETTRE I. 18
LETTRE II. 71
LETTRE III. 434
LETTRE IV. 445
LETTRE V. 563

CHRISTIN, (M.) *avocat à Saint-Claude.*
LETTRE I. 82

LETTRE II. 110
LETTRE III. 316
LETTRE IV. 491
LETTRE V. 567
CLAIRON. (Mademoiselle) 309
COGÉ. (M. l'abbé) 249
COLINI. (M.) 311
COLMAN. (M.) 569
COQUELEY, (M.) *censeur royal à Paris.* 167
CRAMER. (M. *Gabriel*) 557

D.

DAMILAVILLE. (M.)
LETTRE I. 3
LETTRE II. 13
LETTRE III. 24
LETTRE IV. 37
LETTRE V. 41
LETTRE VI. 44
LETTRE VII. 48
LETTRE VIII. 66
LETTRE IX. 70
LETTRE X. 86
LETTRE XI. 122
LETTRE XII. 130
LETTRE XIII. 137
LETTRE XIV. 143

LETTRE XV. 144
LETTRE XVI. 184
LETTRE XVII. 198
LETTRE XVIII. 213
LETTRE XIX. 219
LETTRE XX. 226
LETTRE XXI. 231
LETTRE XXII. 236
LETTRE XXIII. 244
LETTRE XXIV. 251
LETTRE XXV. 252
LETTRE XXVI. 261
LETTRE XXVII. 266
LETTRE XXVIII. 269
LETTRE XXIX. 273
LETTRE XXX. 277
LETTRE XXXI. 280
LETTRE XXXII. 288
LETTRE XXXIII. 297
LETTRE XXXIV. 299
LETTRE XXXV. 304
LETTRE XXXVI. 318
LETTRE XXXVII. 320
LETTRE XXXVIII. 324
LETTRE XXXIX. 326
LETTRE XL. 329
LETTRE XLI. 338
LETTRE XLII. 340
LETTRE XLIII. 348

LETTRE XLIV. 354
LETTRE XLV. 411

DANTOINE. (M.) 492

DEFFANT. (Madame la marquise du)

LETTRE I. 200
LETTRE II. 407
LETTRE III. 441
LETTRE IV. 502
LETTRE V. 515
LETTRE VI. 568
LETTRE VII. 584
LETTRE VIII. 586
LETTRE IX. 602

DORAT. (M.)

LETTRE I. 12
LETTRE II. 32
LETTRE III. 72
LETTRE IV. 101
LETTRE V. 127
LETTRE VI. 431

E.

EISEN. (M.) 269

ELIE DE BEAUMONT. (M.)

LETTRE I. 47
LETTRE II. 65
LETTRE III. 97

LETTRE IV. 124
LETTRE V. 389

ETALLONDE DE MORIVAL. (M.)
LETTRE I. 23
LETTRE II. 54
LETTRE III. 205
LETTRE IV. 298

F.

FENOUILLOT DE FALBAIRE. (M.)
LETTRE I. 346
LETTRE II. 451

FISCHER, (M.) *intendant des poſtes de Berne.* 450

FLORIAN. (Madame la marquiſe de)
LETTRE I. 150
LETTRE II. 300

FLORIAN. (M. le marquis de)
LETTRE I. 25
LETTRE II. 98
LETTRE III. 138
LETTRE IV. 156
LETTRE V. 215
LETTRE VI. 246

G.

GAILLARD. (M.) 553
GALLITZIN, (M. le prince de) *ambaſſadeur de Ruſſie.*
LETTRE I. 149
LETTRE II. 267
GRIMM. (M.) 607
GUYOT, (M.) *avocat.*
LETTRE I. 259
LETTRE II. 286

H.

HARPE. (M. de la) 488
HENAULT. (M. le préſident)
LETTRE I. 426
LETTRE II. 529
LETTRE III. 550

L.

LACOMBE, (M.) *libraire à Paris.*
LETTRE I. 92
LETTRE II. 182
LETTRE III. 257
LALANDE. (M. de)
LETTRE I. 543
LETTRE II. 547

LALEU, (M. de) *notaire à Paris.* 443

LAURENCIN. (M. le comte de) 224

LE KAIN. (M.)

LETTRE I. 68
LETTRE II. 77
LETTRE III. 80
LETTRE IV. 95
LETTRE V. 100
LETTRE VI. 108
LETTRE VII. 181
LETTRE VIII. 239

LE RICHE, (M.) *directeur-receveur général des domaines du roi à Besançon.*

LETTRE I. 28
LETTRE II. 38
LETTRE III. 109
LETTRE IV. 221
LETTRE V. 388
LETTRE VI. 433
LETTRE VII. 485

LETHINOIS, (M.) *avocat.* 606

LEVENHAUPT. (M. le comte de) 420

LIGNE. (M. le prince de) 578

LINGUET. (M.) *Sur Montesquieu et Grotius.* 112

M.

MAIGROT, (M.) *chancelier du duché ſouverain de Bouillon.*

LETTRE I. 370

LETTRE II. 418

MAILLET DU BOULLAY, (M.) *ſecrétaire de l'académie de Rouen.* 573

MARIN, (M.) *cenſeur royal, ſecrétaire général de la librairie, à Paris.*

LETTRE I. 165

LETTRE II. 332

MARIOTT, (M.) *avocat général d'Angleterre.* 83

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 35

LETTRE II. 60

LETTRE III. 64

LETTRE IV. 90

LETTRE V. 122

LETTRE VI. 199

LETTRE VII. 253

LETTRE VIII. 272

LETTRE IX. 303

LETTRE X. 336

LETTRE XI. 373

LETTRE XII. 386

LETTRE XIII. 398

LETTRE XIV. 576

MIRANDA, (M. le marquis de) *camérier major du roi d'Eſpagne.* 262

MORELLET. (M. l'abbé)

LETTRE I. 351

LETTRE II. 395

N.

NECKER. (Madame) 371

O.

OLIVIER DES MONTS. (M.) 368

P.

PACOU. (M.) 545

PANCKOUCKE, (M.) *libraire à Paris.*

LETTRE I. 91

LETTRE II. 404

LETTRE III. 500

PANCKOUCKE, (M. *Henri*) *qui lui avait adreſſé ſa tragédie de la Mort de Caton.* 377

PARCIEUX. (M. de) *Sur ſon projet d'amener la rivière d'Yvette à Paris.*

LETTRE I. 241

LETTRE II. 495

PAULET, (M.) *médecin à Paris. Sur ſon Hiſtoire de la petite vérole.* 460

PEAKOCK, (M.) *ci-devant fermier général du roi de Patna.* 345

PERRAND, (M.) *chanoine d'Annecy.* 169

PEZAI. (M. de)

LETTRE I. 8

LETTRE II. 103

POMARET, (M. de) *miniſtre du ſaint Evangile, à Ganges en Languedoc.* 357

R.

RICHARD, (M.) *négociant à Murcie.* 531

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 15

LETTRE II. 20

LETTRE III. 51

LETTRE IV. 59

LETTRE V. 94

LETTRE VI. 116

LETTRE VII. 172

LETTRE VIII. 207

LETTRE IX. 209

LETTRE X. 245

LETTRE XI. 270

LETTRE XII. 278

LETTRE XIII. 281

LETTRE XIV. 283

LETTRE XV. 333

LETTRE XVI. 352
LETTRE XVII. 375
LETTRE XVIII. 391
LETTRE XIX. 396
LETTRE XX. 493
LETTRE XXI. 496
LETTRE XXII. 538

ROCHEFORT. (M. le comte de)

LETTRE I. 34
LETTRE II. 45
LETTRE III. 164
LETTRE IV. 555

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de) 542
SAINT-MÉGRIN. (M. le duc de) 561
SAURIN. (M.)

LETTRE I. 385
LETTRE II. 406
LETTRE III. 608

SCHOUVALOF. (M. le comte de)

LETTRE I. 292
LETTRE II. 417
LETTRE III. 579

SERVAN, (M.) *avocat général du parlement de Grenoble.* 381

T.

TABAREAU, (M.) *directeur général des postes, à Lyon.*

LETTRE I. 247

LETTRE II. 548

TAULÈS. (M. de) 437

THIBOUVILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 356

LETTRE II. 483

THIRIOT. (M.)

LETTRE I. 477

LETTRE II. 532

THOLOT. (M.) 482

TOTT. (M. le baron de) 166

TOURAILLE. (M. le comte de la)

LETTRE I. 29

LETTRE II. 323

LETTRE III. 425

LETTRE IV. 457

TRESSAN. (M. le comte de) 88

V.

VALLIERE. (M. le duc de la) 74

VERNES. (M.)

LETTRE I. 175

LETTRE II. 274
LETTRE III. 565

VILLEVIEILLE. (M. le marquis de)
LETTRE I. 127
LETTRE II. 180
LETTRE III. 469
LETTRE IV. 520
LETTRE V. 592

VOISENON. (M. l'abbé de) 310

W.

WALPOLE. (M. *Horace*) 505

Fin de la Table du tome neuvième.

PQ
2070
1785
t.60

Voltaire, François
Marie Arouet de
Oeuvres completes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

ERINDALE COLLEGE LIBRARY